Les espaces de délinquance dans les villes réunionnaises : essai de modélisation

Georges André Baronce

▶ **To cite this version:**

Georges André Baronce. Les espaces de délinquance dans les villes réunionnaises : essai de modélisation. Géographie. Université de la Réunion, 2012. Français. NNT : 2012LARE0022 . tel-02881443

HAL Id: tel-02881443
https://theses.hal.science/tel-02881443

Submitted on 25 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de La Réunion
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Département de Géographie

Thèse
Pour l'obtention du grade de
Docteur de l'Université de La Réunion
Discipline : Géographie

Les espaces de délinquance dans les villes réunionnaises : essai de modélisation

Thèse de doctorat de géographie
Année universitaire 2011-2012

BARONCE Georges André

Sous la direction de Monsieur Jean-Michel JAUZE
Professeur à l'Université de La Réunion

Soutenue le 20/06//2012 devant un jury composé de :
Monsieur François BART, Professeur émérite à l'Université de Bordeaux 3
Monsieur Jean-Charles EDOUARD, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand
Monsieur Guy FONTAINE, Professeur à l'Université de La Réunion
Monsieur Jean-Michel JAUZE, Professeur à l'Université de La Réunion

Université de La Réunion
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Département de Géographie

Thèse
Pour l'obtention du grade de
Docteur de l'Université de La Réunion
Discipline : Géographie

Les espaces de délinquance dans les villes réunionnaises : essai de modélisation

Thèse de doctorat de géographie
Année universitaire 2011-2012

BARONCE Georges André

Sous la direction de Monsieur Jean-Michel JAUZE
Professeur à l'Université de La Réunion

Soutenue le 20/06//2012 devant un jury composé de :
Monsieur François BART, Professeur émérite à l'Université de Bordeaux 3
Monsieur Jean-Charles EDOUARD, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand
Monsieur Guy FONTAINE, Professeur à l'Université de La Réunion
Monsieur Jean-Michel JAUZE, Professeur à l'Université de La Réunion

Avant-propos

« *La thèse est une aventure très dure qu'on ne peut pas abandonner*. »

Ce sont là les paroles de mon directeur de thèse lors de notre première entrevue, bien avant que je me sois décidé à m'inscrire en doctorat. Ces paroles, de bon sens, ont rythmé les cinq dernières années de ma vie tant elles se sont révélées véridiques.

Sur ce défi, je me suis lancé en thèse afin d'atteindre deux buts. Le premier était de continuer et conclure un travail débuté en Master 2 recherche. Le second était de voir jusqu'où je pouvais aller, quelles étaient mes propres limites. Au final, aucun n'a été atteint. Car la conclusion de ce travail implique diverses pistes sur lesquelles il me semble intéressant de s'y attarder en étude postdoctorale. Ainsi, la thèse ne semble pas être mon terminus. Elle est une véritable aventure, de tous les jours, sur tous les fronts, dans tous les domaines. Une aventure qui fait passer des rires aux larmes en un instant. Une aventure de cinq années, à la fois longue et pas assez, remplie de passion, doute, joie, souffrance, courage, maux de tête, bravoure, anxiété, rencontres, peur, rebondissements, mésaventures, suspense… de la première enquête menée, en passant par la première ligne rédigée jusqu'à la révélation de l'avis du jury, le jour de la soutenance. Une aventure qui s'écrit au jour le jour, et ce, malgré un plan établi, un planning fixé, un but à atteindre. Bref, une aventure multifacette, aux multiples sentiments, marquant une vie à tout jamais.

Une aventure commencée en décembre 2006 trouvant son terme en juin 2012, qui s'est faite avec le concours, la participation et l'aide d'un certain nombre de personnes que je désirerai mettre à l'honneur :

- Non pas qu'il s'agit d'une obligation ou d'un rituel à exécuter, mais je voudrai remercier en premier lieu mon directeur de thèse, Jean-Michel JAUZE, pour son soutien, ses conseils, ses remontrances (car il en faut), et surtout d'avoir cru en mes capacités. Tel un phare dans la nuit, j'ai su trouver mon chemin grâce à ses lumières.
- Ma famille (Marie-Pierre, Frédéric, Catherine) pour leur patience, leur soutien, leur aide et leurs prières. Et une pensée particulière pour ma mère, productrice principale de l'histoire qui suit cet avant-propos, car sans ma bourse (non pas régionale ou nationale) mais « parentale » et sans ses sacrifices, je ne serai jamais parvenu à concrétiser ce projet : MERCI.
- Mes amis : Véronique (à ton tour maintenant), Laurent (promesse tenue), Sabrina (pour ses PAN), Aldo (dit l'opérateur, sans qui ce travail serait perdu sur un disque dur), David

(pour rien), Jimmy (euh…), Béatrice (pour la correction), Mr Lee-Ching-Ken (mon sponsor officiel), Richard (pour le plaisir), Priscilla (et dis donc ? …), Tecneau_alex (pour la couverture), Fred, Jacky, Bruno (pour les enquêtes). Les meilleures pour la fin, Julie pour tes mots de réconfort, ta spontanéité et tes attentions. Frédérique pour l'ensemble de ton œuvre, « derrière chaque grand homme il y a une femme », je rajouterai aussi derrière chaque grand projet.

- Ensuite, toutes les personnes ayant contribué directement ou indirectement à l'acquisition de données dans le cadre de mon étude sur la délinquance : Monsieur le Procureur de la République, ainsi que tous les employés de l'Observatoire Départemental de la Délinquance et de la Cellule Départementale de la Prévention de la Délinquance, les différents services d'urbanismes de toutes les villes étudiées, les différentes mairies, l'AGORAH.
- Tout le personnel des services de poste de la centrale dionysienne sans qui mes enquêtes ne seraient pas ce qu'elles sont.
- Enfin, trois personnes d'une aide et gentillesse primordiales :
  Monsieur FRANCOISE Georges-Marie, Direction Départementale de l'Équipement
  Monsieur PERN Jean Philippe du Bureau du PLAN de la Mairie de Saint-Denis
  Un remerciement particulier à Mr Philippe BANNET du Pôle recherche pour sa franchise et ses bons conseils, à qui j'espère avoir montré que la volonté et la passion peuvent être plus fortes que n'importe quelle aide-boursière.

À mon parrain.

Sommaire

Introduction…….....p.6

PREMIERE PARTIE : Les villes réunionnaises, des espaces en manque d'identité, touchés par la délinquance
CHAPITRE I : L'identité réunionnaise, une notion diversifiée à la fois dans sa définition et dans son contenu……..……..……....p.15
A) Identité et géographie……....…….p.15
B) L'identité réunionnaise, quelle est-elle ?.....p.35
C) Les villes, miroirs de l'identité locale……..p.48
D) Relations entre identité et délinquance……p.57
CHAPITRE II : La délinquance, un phénomène de société qui se matérialise dans les villes réunionnaises
A) La délinquance, un phénomène géographique……p.61
B) La délinquance de voie publique dans les quatre villes étudiées.....p.92

DEUXIÈME PARTIE : Le couple identité/délinquance dans la production spatiale urbaine : entre l'invisible et le visible
CHAPITRE I : Les espaces de délinquance dans les villes repères…..……..…….p.100
A) Qu'est-ce qu'un espace de délinquance ?.....p.100
B) Les types d'espaces de délinquance……...p.105
C) Analyse des types d'espaces de délinquance……p.112
Chapitre II : Les conséquences invisibles et visibles de la délinquance sur l'espace……..p.126
A) La dimension invisible : vers la déterritorialisation…….…..p.126
B) Les impacts directement perceptibles……p.143

TROISIEME PARTIE : Des espaces de délinquance qui alimentent le couple « identité/délinquance »
Chapitre I : Délinquance et mécanismes migratoires……..…p.193
A) La délinquance, un phénomène de société qui gagne les zones périurbaines et ruralesp.193
B) La délinquance accompagne les mobilités socio-spatiales……..…p.205
Chapitre II : Les transformations paysagères générées par les migrations dues à la délinquance……..p.238
A) La rurbanisation, facteur de transformation paysagère des hauts de Saint-Denis…….....p.240
B) Cloisonnement en lotissement privé : densification du milieu périurbain……p.249
C) Le centre-ville dionysien se densifie et les constructions se « verticalisent »……..…p.257
Chapitre III : L'intervention des pouvoirs publics dans la gestion des espaces urbains touchés par la délinquance……p.265
A) Observation de l'intervention des pouvoirs publics dans l'analyse spatiale et diachronique de deux quartiers dionysiens : Le Moufia et Bois de Nèfles…….…p.266
B) Intervention des promoteurs privés dans le processus de ghettoïsation des groupes d'habitations privés en milieux urbain et périurbain……...……..p.271
CHAPITRE IV : Les migrations socio-spatiales générées par la dynamique de la délinquance, productrices d'espace : vers un nouveau type de ville……p.279
A) Vers un nouveau type de ville : la ville « anti-délinquance »……p.279
B) La ville « anti-délinquance » réunionnaise……...……p.285

Conclusion générale……..……...p.308

Introduction générale

Cette thèse poursuit le travail de recherche commencé en Master de géographie mention recherche intitulé « Identité et délinquance sur un espace géographique, l'exemple de deux quartiers portois[1] : la ZUP[2] Les Étoiles et la ZAC[3] nº 1 ». Nous avions étudié deux notions pluridisciplinaires qui trouvent leur origine dans les domaines sociologique et psychologique, et non spécifiquement dans celui de la géographie. Néanmoins, après notre étude de Master, nous nous sommes rendu compte que la corrélation de ces deux notions entre elles trouvait un sens grâce à un troisième concept, purement géographique lui, à savoir le territoire. Nous nous étions arrêtés, à l'époque à l'espace de deux quartiers portois. Pour approfondir notre étude et dans le but de vérifier nos diverses hypothèses, nous avons choisi d'étendre notre aire d'étude à quatre villes : Saint-Benoît, Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre. Il s'agit des quatre chefs-lieux d'arrondissement de leur microrégion respective. De ce fait, elles polarisent leur espace grâce à leur fonction administrative, voire économique. Ce sont également les villes les plus peuplées de leur microrégion. Aussi, y appliquer nos hypothèses et nos enquêtes nous semble plus intéressant et porteur de meilleurs résultats.

En outre, il aurait été incohérent de choisir un autre espace d'étude que le milieu urbain, car l'une des notions que nous avions étudiée, la délinquance, thème phare de notre recherche, est un phénomène de société d'origine urbaine. Elle se caractérise par l'ensemble des crimes et délits sur une période précise, le plus souvent sur une année et sur un espace précis, de la grande échelle, le quartier, à la petite échelle, le pays. Ces divers actes antisociaux sont classés dans huit catégories selon leurs caractéristiques[4]. Il est vrai qu'étudier la délinquance en géographie n'est pas commun. Il s'agit là d'une notion à dominante sociologique ayant connu son essor durant les années 1970/1980 en France métropolitaine. La sociologie a trouvé dans ce phénomène de société une notion à la mode qui a su traverser le temps, évoluer, et s'adapter aux différentes époques[5]. Le phénomène a également été étudié

[1] Quartiers de la ville du Port, située au nord-ouest de La Réunion.
[2] Zone à Urbaniser en Priorité.
[3] Zone d'Aménagement Concerté.
[4] Cf. Partie I, Chapitre II.
[5] A voir à ce propos les ouvrages de :

- BRACONNIER A. et MACELLI D., *L'adolescence aux mille visages*, Éditions Odile Jacob, Paris, 1998 ;
- FILLIEULE R., *Sociologie de la délinquance*, Paris : Presses universitaires de France, 2001 ;
- COPFERMANN E., *La génération des blousons noirs : problèmes de la jeunesse française*, Paris : la Découverte, 2003 ;
- AVENEL C., *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Armand Colin, 2004.

dans le contexte réunionnais et notamment dans le domaine géographique[6]. Néanmoins, il est vrai que la délinquance reste l'objet d'études par excellence des sociologues[7]. Les ouvrages traitant de ce phénomène nous ont permis de dresser un bilan de la réalité de la délinquance à La Réunion. Nous avons pu comprendre comment, sur cet espace insulaire, elle a pu se développer et atteindre des proportions démesurées[8]. Ils nous ont aussi permis de savoir quels étaient les espaces les plus touchés par les actes délictueux et d'en connaître les raisons. Comme partout ailleurs, les causes sont les mêmes : chômage, alcool, drogue, monoparentalité entraînant une mauvaise éducation des enfants, un laisser-faire, un laisser-aller, des échecs scolaires, sociaux, sentimentaux, une détérioration des conditions de vie de la classe populaire, en termes de coût de la vie, d'habitat. Par ailleurs, durant notre étude de Master, nous avions identifié un nouveau facteur explicatif du phénomène, la notion d'identité, notre second thème phare. Selon notre hypothèse avancée en Master, un manque de repères identitaires matérialisés sur l'espace serait un facteur explicatif du phénomène de la délinquance. À savoir qu'un jeune, en difficulté scolaire, sociale et psychologique, vivant dans un quartier défavorisé, sans référents, de ses origines, de son avenir, n'hésiterait pas à commettre des crimes et délits sur un territoire dans lequel il ne se reconnaîtrait pas. Nous aurons l'occasion de développer en profondeur cette idée au cours de notre travail. Ce qui nous conduit à étudier la notion d'identité. L'identité est un concept abordé dans une multitude de disciplines. Chaque science l'ayant façonnée à sa mesure, il y a pléthore de définitions. Tout comme pour la délinquance, l'identité est une notion qui a été peu étudiée en géographie. En conséquence, nous nous appuierons sur les travaux déjà réalisés dans les autres sciences humaines et sociales. Beaucoup d'auteurs ont travaillé sur la problématique identitaire partant de la question existentielle : « qui sommes-nous ? »[9]. La notion d'identité que nous aborderons se rapproche le plus des travaux d'Alex Mucchielli, éminent spécialiste en sociologie et psychologie.

---

[6]On peut citer les travaux de M. Jay : *Délinquance et alcoolisme à La Réunion*, extrait du Bulletin de « l'Union des Sociétés de Patronage de France », 1968.Plus proche de nous l'exemple de B. Rémy, docteur à l'Université de La Réunion, est le plus probant : *La délinquance à La Réunion : approche géographique d'une situation dans un espace insulaire*, L'Harmattan, Paris, Montréal, 2000.

[7]Comme le prouve L. Médéa, docteur en sociologie à l'Université de La Réunion, qui a orienté ses études postdoctorales sur cette même thématique : *La délinquance juvénile à La Réunion*, rapport postdoctoral, faculté des lettres et sciences humaines, 2007.

[8] Cf. violences urbaines du 10 mars 2009 : émeutes survenues après les manifestations contre la vie chère sur le parvis de la Préfecture à Saint-Denis, s'étant répandues par la suite dans les villes de Saint-Pierre, Saint-Benoît et Le Port. Ou plus récemment, les évènements de violence qui se sont déroulés du 21 au 27 février 2012 ayant concerné la moitié des communes réunionnaises.

[9] Cette quête menant à l'Identité a ainsi amené C. Levi-Strauss à diriger un séminaire sur : *L'Identité*, Quadrige/Presses Universitaires de France, 1977. Ou encore, pour l'un des plus connus, l'étude E.H. Erikson : *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Flammarion, 1972.

Selon lui :

> *« L'identité est un ensemble de critères, de définitions d'un sujet et un sentiment interne. Ce sentiment d'identité est composé de différents sentiments : sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeur, d'autonomie et de confiance organisés autour d'une volonté d'existence ».*[10]

La notion d'identité est donc liée à un sentiment individuel, celui de paraître unique aux yeux de la société, un sentiment de groupe (sensation de faire partie d'un même groupe de la société) et un sentiment culturel (sensation d'avoir la même culture d'appartenance qu'autrui). Ce qui nous intéresse particulièrement ici concerne les deux derniers sentiments : grégaire et culturel. Le sentiment grégaire fait qu'un jeune en difficulté se regroupe avec ses congénères ayant les mêmes problèmes pour former une bande de jeunes en difficulté, où chacun se retrouve, se reconnaît et semble moins perdu. Alors que le second sentiment, culturel, serait, selon nous, une des solutions pour éviter à la société toute constitution de « meutes délinquantes » et ainsi limiter les actes délictueux. La société réunionnaise a également une identité qui a suscité bien des études[11]. Cependant, aucune d'entre elles n'a véritablement mis en relation les notions qui nous servent de fil rouge « identité » et « délinquance ». Celles-ci ont pourtant toute leur place dans le débat géographique. Nous tâcherons d'aborder la délinquance selon une nouvelle approche. Nous ne souhaitons pas spatialiser les espaces les plus porteurs de délinquance à La Réunion ou cartographier le nombre de faits constatés par les autorités. Nous souhaitons nous appuyer sur le vécu de la population et son sentiment d'insécurité. Nous chercherons à comprendre comment la population vit au quotidien avec ce sentiment, comment elle réagit face aux actes délictueux engendrés par le phénomène et quelles en sont les conséquences sur le territoire. Notre objectif, outre l'approche géographique, est d'aider les collectivités dans la réalisation des futurs projets d'aménagements. D'autre part, nous tenterons d'étudier le phénomène de la délinquance de l'intérieur, en nous immergeant dans une bande de délinquants pour comprendre les causes qui les poussent à agir de la sorte sur le territoire où ils vivent et leurs comportements vis-à-vis de la population. Le but est de cerner comment un délinquant perçoit

[10] MUCCHIELLI A., *L'identité,* Presses Universitaires de France, 2002.

[11] Comme le prouve l'ouvrage de S. Chane-Kune : *Aux origines de l'identité réunionnaise*, Paris, l'Harmattan, 1993.Plus proche de nous, W. Bertile, ancien Professeur à l'Université de La Réunion, a porté ses travaux doctoraux sur cette question identitaire : *La Réunion, département français d'outre-mer, région européenne ultrapériphérique*, Thèse d'État, Géographie, La Réunion, 2000.
Ou encore, Laurent Médéa, ayant travaillé sur la délinquance, s'est également intéressé à l'identité réunionnaise : *Identité et société réunionnaise : nouvelles perspectives et nouvelles approches*, Paris, Karthala, 2005.

son espace de vie et l'environnement qui l'entoure, comment il vit et utilise le territoire qu'il partage avec le reste de la population.

L'identité est le sentiment qui fait que l'homme se réfère à l'espace sur lequel il vit, tout en s'appropriant un territoire. La délinquance est ce phénomène qui crée chez l'homme un sentiment d'insécurité vis-à-vis de ce même territoire ; ce dernier va lui être « dérobé » par les délinquants. Cette désappropriation du territoire par la délinquance se traduit par une déterritorialisation[12]. De plus, ce phénomène de société va perturber le bon fonctionnement du territoire. Nous nous proposons donc d'étudier les relations qui se tissent entre identité et délinquance dans les onze villes réunionnaises[13].

Notre première motivation, pour réaliser cette étude, est puisée dans la vie de tous les jours. La délinquance est un phénomène de société, une réalité pouvant frapper tout un chacun, personne n'est à l'abri d'actes délictueux. Chaque personne peut craindre le jour où elle sera victime du phénomène et qu'elle viendra gonfler les chiffres des faits constatés par les services de police et de gendarmerie. Chaque individu souhaite être épargné par les agissements d'un autre en difficulté ou d'une bande de jeunes délinquants. La délinquance engendre chez chacun ce sentiment d'égoïsme qui fait qu'une personne préfère que ces délits et crimes, qui ne peuvent être évités, arrivent aux autres plutôt qu'à elle-même. En revanche, l'identité engendre chez l'homme ce sentiment de partage avec les autres. Culturellement, on se reconnaît à travers une peinture, une sculpture, une chanson, un plat… Géographiquement, on se reconnaît à travers un paysage, un espace public, l'architecture d'une maison, d'un bâtiment… Ce sentiment est partagé par le reste de la population et ainsi se crée l'idée de nation. La géographie est capable d'étudier ces deux sentiments humains, pouvant être contradictoires, car le territoire est le support, le socle qui accueille identité et délinquance. L'intérêt de cette thèse est donc de mettre en relation deux notions pluridisciplinaires, mais plus à dominante sociologique et psychanalytique, pour en faire un objet d'analyse géographique. Les études sociologiques s'arrêtent là où celles de la géographie commencent. C'est la raison pour laquelle notre analyse ne sera en aucun cas une étude de sociologie urbaine, d'anthropologie, de philosophie ou de psychologie. Notre analyse se veut être un apport à la géographie humaine et sociale. Un autre intérêt de ce travail réside dans son application politique. Nous souhaitons en effet qu'il soit une nouvelle approche du phénomène de la délinquance. C'est pour cela que nous avons choisi de traiter ce phénomène

[12] Cf. Partie II, Chapitre II.

[13]Université de La Réunion et l'Institut National de la Statistique et des Études Economiques, *ATLAS de La Réunion*, décembre 2003.

de société à la lumière d'un facteur autre que ceux généralement étudiés en sociologie : la monoparentalité, les problèmes financiers, psychologiques et affectifs, etc. Nous avons choisi d'utiliser un nouveau facteur explicatif tout aussi important pour le phénomène, mais moins approché par les sociologues : l'identité. Au final, nous aimerions que ce travail puisse aider les politiques à prendre de nouvelles décisions concernant le problème de délinquance dans les villes. Ce sera une étude complémentaire aux autres déjà réalisées en sciences humaines. Les sociologues cherchent le lien qu'il peut y avoir entre la monoparentalité et le passage à la délinquance : comment l'absence d'un père peut créer un trouble psychologique entraînant un adolescent à commettre des actes délictueux ? Dans notre cas, nous allons chercher comment le manque de repères identitaires matérialisés sur le territoire peut créer un même trouble psychologique entraînant un jeune vers la déviance.

Notre étude nous conduit à nous poser un certain nombre de questions :

- Comment peut-on avoir peur d'utiliser un territoire que l'on s'est approprié et dans lequel on s'identifie ? Quelles sont les conséquences de cette désappropriation de l'espace vécu sur la population ?

Nous verrons au cours de cette étude que nos deux notions sont corrélées. Il existe un rapport de causalité entre identité et délinquance, le manque de repères identitaires sur l'espace pouvant être un facteur explicatif de la délinquance. Le lien, qui explique ce rapport de causalité, est le même qui lie ces deux notions à la géographie, à travers le territoire. Ce dernier sert de support à l'expression identitaire. Les acteurs de la délinquance s'approprient l'espace pour exister et montrer leur présence. Après avoir répondu à ces premières questions, nous nous demanderons ce qu'est l'identité réunionnaise. Il est bien évident que c'est une vaste notion regroupant plusieurs aspects de la vie des Réunionnais. En cela c'est une notion pluridisciplinaire. On peut parler d'identité lorsque l'on aborde la musique, la cuisine, la religion, la culture, etc., mais ces aspects sont trop sociologiques pour qu'on les intègre dans notre étude. C'est la raison pour laquelle nous élaborerons notre propre définition de l'identité réunionnaise, en rapport avec la géographie. Elle toucherait à tout ce qui est visible sur l'espace géographique ; tout objet, élément du mobilier urbain provoquant un sentiment, une émotion en rapport avec la culture locale (l'esclavagisme et son abolition, la créolité…). Une fois cette identité définie, il s'agira d'établir le lien avec la délinquance dans les villes réunionnaises :

- Qu'est-ce que la délinquance ? Cette notion est vaste. De plus, la délinquance que l'on peut étudier en sociologie ou en anthropologie n'est pas la même que celle abordée en géographie. C'est pour cela que nous nous demanderons de quelle délinquance il s'agit. Celle-ci se

compose de huit catégories. Seules trois d'entre elles nous intéressent, car concernent la géographie. Les cinq autres sont à étudier plus en sociologie. Nous nous demanderons également si la délinquance que nous avons définie est la même dans tous nos espaces d'étude. Est-ce qu'elle est un phénomène de société homogène ou est-ce qu'il en existe plusieurs types ? Lorsque nous aurons extrait les différents aspects de la délinquance qui nous intéressent, nous commencerons à analyser ses effets sur le territoire :

- Quels sont ses effets dans les villes réunionnaises ? Outre l'apparition de bandes rivales, la délinquance entraîne de multiples dégâts sur le mobilier urbain et perturbe le bon usage de l'espace, aboutissant à l'apparition d'espaces de délinquance dans les villes. Les bandes de délinquants s'approprient l'espace pour affirmer leur existence. Comment s'effectue cette appropriation ? Comment s'opère le partage de l'espace entre la population et les délinquants ? Comment deux bandes rivales peuvent-elles cohabiter sur un même espace ? Quelles sont les conséquences spatiales de cette cohabitation ?

Nous nous interrogerons également sur la façon dont la population perçoit le phénomène de la délinquance. Lors de notre étude de Master, nous avions découvert qu'une partie de la population, parmi la plus aisée, fuyait les espaces de délinquance pour des lieux plus calmes, en zone périurbaine. De là surgissent de nouveaux problèmes. À la fin de notre Master, nous avions mis en exergue trois scénarii possibles. Dans cette étude doctorale, nous allons tenter de savoir lequel des trois serait le plus apte à se réaliser :

- Quelle serait l'éventuelle réaction des populations face au glissement de la délinquance du milieu urbain vers le milieu périurbain ? Il y aura-t-il production de nouveaux territoires en zone périurbaine[14] ? La population peut-elle revenir en milieu urbain suite à des opérations de *gentrification*[15] ? Où peut-elle fuir encore plus loin en milieu rural, à la recherche de calme, accélérant ainsi le phénomène de rurbanisation ?

L'identité est donc un facteur, parmi d'autres, expliquant l'apparition du phénomène de délinquance sur un espace. Cette dernière engendrera une multitude de conséquences qui affecteront le comportement des populations, victimes ou témoins de délits, les conduisant à utiliser le territoire d'une façon particulière. En conséquence, il nous semble intéressant de connaître quelles sont les relations que tissent entre elles les notions d'identité et de délinquance dans l'espace urbain réunionnais ? Cette question nous servira de problématique et de fil d'Ariane tout au long de notre recherche (cf. fig.1).

[14] *Gated communities* : quartiers fermés interdits à toute autre personne qu'aux résidents et dans lesquels l'espace (rues, parcs, terrains de jeu, trottoirs…) est privatisé.
[15] Retour de la classe aisée en zone urbaine.

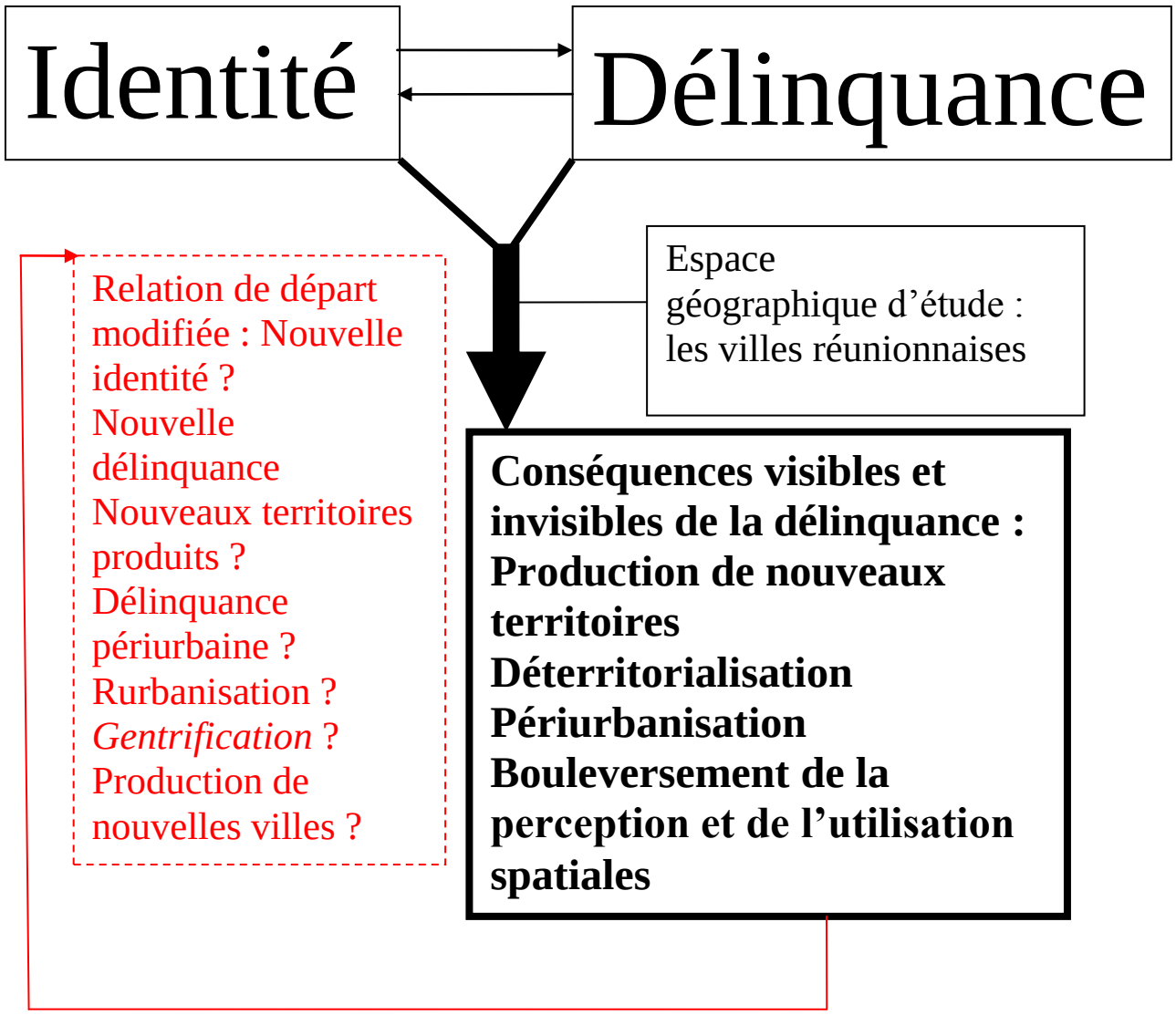

Légende :

Corrélation de départ

Effet « feedback » Retour de l'information

Production spatiale

Théorie de départ

Source : auteur

Figure 1 : Schéma de synthèse de notre étude : schéma théorique résumant la corrélation « identité/délinquance », base de notre étude.

Les relations entre identité et délinquance produisent de nouveaux territoires. Il s'agit dans un premier temps d'espaces de délinquance, puis de *gated communities*. L'espace de délinquance entraîne à son tour de nouvelles conséquences sur le territoire. Leur présence dans les villes aggrave le phénomène de la délinquance. Ces conséquences modifient la relation de départ : identité/délinquance. À partir de là, on assiste à la production d'une nouvelle identité, davantage orientée vers la délinquance. Celle-ci se substitue à la véritable identité de la ville. L'exemple du Port est à cet égard significatif. Au lieu de parler de la ville du Port comme d'une « ville ouverte sur la mer », la population pense dans un premier temps au Port comme étant « la ville aux faits divers », la ville la plus « délinquante » de La Réunion[16]. Le phénomène de délinquance de départ est également modifié : d'urbain, il glisse vers les autres espaces et évolue en phénomène périurbain, voire rural.

Notre étude nous conduira à définir, dans un premier temps les notions d'identité et de délinquance en nous appuyant sur les travaux déjà réalisés pour produire ensuite notre propre définition. Nous corrèlerons « identité » et « délinquance » au territoire, qui est le socle liant les deux notions entre elles. Dans un second temps, grâce à notre enquête de terrain, nous spatialiserons le phénomène de la délinquance dans les quatre plus importantes villes réunionnaises. Nous mettrons en exergue et analyserons les conséquences de cette délinquance sur la population : comment vit-elle au quotidien avec la délinquance ? Quels sont ses réactions et ses différents comportements ? Dans un troisième temps, nous tenterons de savoir quelles sont, sur le territoire, les conséquences de cette corrélation « identité/délinquance ». Nous verrons notamment que la délinquance, phénomène urbain, tend à glisser vers le milieu périurbain voire vers le rural profond. En conclusion, nous apporterons, entre autres, quelques éclairages sur la façon de lutter contre la délinquance urbaine à La Réunion.

[16] Cf. annexe 24 : les zones dangereuses à La Réunion., p.453.

PREMIERE PARTIE : Les villes réunionnaises, des espaces en manque d'identité, touchés par la délinquance

Introduction de la Partie I

Avant de mettre en lumière les conséquences visibles et invisibles de la délinquance sur l'espace urbain réunionnais[17], il nous semble indispensable de comprendre les relations que tissent « identité » et « délinquance » entre eux. Pour ce faire, il est primordial d'étudier chaque notion individuellement et le rapport qu'elle présente avec la géographie.

Dans le cadre de ce premier chapitre, nous nous proposons d'étudier la notion pluridisciplinaire « d'identité ». Cette dernière, si complexe soit-elle, joue un rôle prépondérant dans notre étude. Elle est le facteur explicatif de notre seconde notion, la délinquance.

Afin de comprendre comment est né ce rapport de causalité, nous nous devons, dans un premier temps, de faire le point sur la notion d'identité. Comment peut-on la définir ? Par la suite, nous ferons apparaître l'identité dans la réalité réunionnaise. Qu'est-ce que l'identité réunionnaise ? Dans un second temps, mettre en relation identité et géographie est nécessaire. Quel lien existe-t-il entre la notion et la discipline ? Pour finir, nous analyserons ce rapport de causalité entre « identité » et « délinquance ». Comment l'identité peut-elle être un facteur explicatif de la délinquance ?

Pour débuter, nous proposons de nous appuyer sur différents travaux de scientifiques afin de définir et de cerner notre première notion d'étude : l'identité.

[17] Cf. Partie II.

CHAPITRE I : L'identité réunionnaise, une notion diversifiée à la fois dans sa définition et dans son contenu

A) Identité et géographie

1) L'identité, une notion difficile à cerner

a) Essor de la notion, problème posé

Ce que nous allons aborder dans cette partie n'est pas spécifiquement géographique, mais ce travail est essentiel, car nous allons nous y appuyer pour proposer notre définition de l'identité en rapport avec la géographie. En outre, dans le cadre de la réalisation de ce sous chapitre, nous utiliserons plusieurs travaux d'auteurs[18].

L'identité n'a jamais été plus à la mode que durant ces dernières décennies et encore plus lors de ces dix dernières années. Ce souci témoigne probablement d'un bouleversement culturel (mondialisation, progrès technologiques, modernisation, Internet…). Selon le psychiatre Boris Cyrulnik[19] :

> « *Lors des siècles précédents, on ne parlait pas d'identité. Ce n'était pas la peine puisque chacun était parfaitement connu. Quand on vous croisait à l'église ou au marché, tout le monde savait où vous habitiez, de qui vous étiez nés, quels étaient votre religion et votre statut social.* »

Ce concept a vu le jour à partir des années 1960 grâce au psychanalyste Érik Erikson qui l'a introduit dans les études scientifiques. Au départ, il s'agissait uniquement d'identité personnelle représentée par l'incontournable crise d'adolescence, avec la fameuse question : « *Qui suis-je ?* » C'est ce qu'Érik Erikson a mis en avant dans ses recherches[20]. Puis au fil des années, la notion a pris plus d'ampleur. Elle est passée de l'identité personnelle à celle collective. On s'est demandé quelle était l'identité de son groupe d'appartenance quand on a cherché à désigner une entité de plus d'un milliard d'êtres humains en se posant la question :

---

[18] Parmi les plus connus :

- Séminaire dirigé par LEVI-STRAUSS C., *L'Identité*, Quadrige/Presses Universitaires de France, 1977 ;
- TAJFEL H., BILIG M., BUNDY R.P., FLAMENT C., *Social catégorisation and intergroup behavbiour*, European Journal of Social Psychology , 1, 149-178 cité et traduit par Geneviève Vinsonneau, *Inégalités sociales et procédés identitaires*, Armand colin, Paris, 1999 ;
- MUCCHIELLI A, *L'Identité*, Presses Universitaires de France, 2002.

[19] http://www.psychologies.com/chroniques.cfm/chronique/3118/Boris-Cyrulnik)Boulversante-identite.htlm/

[20] ERIKSON E.H., *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Flammarion, 1972.

« *Qui sommes-nous, nous les Chrétiens, nous les Musulmans* ? » Bien avant les progrès scientifiques et technologiques réalisés par l'homme à partir de 1950, l'humanité ne remettait pas son identité en question. Avec le bouleversement culturel[21] que notre société a connu, nos modes de vie ont évolué et par conséquent nos repères identitaires ont été bouleversés. Comme le souligne Boris Cyrulnik :

> « *La question se posait à peine à l'époque où l'on était sûr de mourir dans le lit où l'on était né : on ne pouvait être que d'un village, d'une famille, d'une langue et d'une religion, et ces certitudes nous tranquillisaient. Depuis la Seconde Guerre mondiale et l'explosion technologique, nous quittons le village où nous sommes nés, nous appartenons à une famille dans laquelle les rôles sociaux se modifient sans cesse, nous créons nous-mêmes deux ou trois foyers différents où se développent des enfants qui apprennent deux ou trois langues, changent de pays, de métier et même de religion.* »

L'identité est une notion complexe, car elle se vit de façon intrinsèque. Néanmoins, un individu a besoin des autres pour pouvoir à la fois se différencier des autres et s'identifier lui-même. Comme nous l'explique Boris Cyrulnik :

> « *Il nous faut une fille pour découvrir que nous sommes un petit garçon, il nous faut des riches pour comprendre notre pauvreté, il nous faut des mauvais pour éprouver notre bonté, et des immoraux et des inférieurs pour nous sentir moraux et supérieurs.* »

La notion de « identité » reflète l'idée que ce dernier n'est pas une donnée de fait, mais constitue un ensemble de représentations auxquelles un individu a recours, en particulier lorsqu'il est questionné. L'impossibilité de répondre de soi suscite ainsi des sentiments d'incertitude ou de malaise. L'identité est aujourd'hui une notion incontournable dans les sciences humaines. Anthropologues, sociologues, philosophes, psychologues ont pris pour thème d'étude cette notion. Dans le cadre de cette thèse, c'est à notre tour de le faire.

Érik Erikson est l'un des précurseurs du questionnement identitaire qui touche notre société actuelle. À l'époque où il étudiait l'identité personnelle, aurait-il pu imaginer que ce concept ne s'arrêterait pas à ces simples définitions ? La notion d'identité a pris de l'ampleur ces dernières années. Elle a évolué avec son temps et avec la société. Nous nous proposons donc de voir concrètement ce qu'elle est, comment on peut la définir ?

[21] Par « bouleversement culturel » nous entendons l'essor de l'informatique dans notre quotidien grâce à l'Internet, la propagation du modèle de vie américain dans le monde entier « *American way of life* ».

b) Une notion polymorphe

❖ Qu'est-ce que l'identité ?

Le mot « identité » tire son origine étymologique du latin *identitas* dérivant à son tour de *idem* signifiant « le même ». Selon le Petit Larousse, l'identité est :

> L'« *ensemble de circonstances que telle personne est une seule et même personne bien déterminée.* »

D'après le Maxidico[22], l'identité aurait trois sens :

> « *Caractère de ce qui est identité.* »
>
> « *Ce qui détermine une personne ou un groupe.* »
>
> « *Données qui déterminent chaque personne et qui permettent de la différencier des autres*. »

Pour le Robert, l'identité est :

> « *Le caractère de ce qui demeure identique à soi-même* ».

Nous ne pouvons nous satisfaire de ces définitions sommaires de dictionnaires afin de pouvoir cerner comme il se doit cette notion. Il nous faut entrer plus dans le détail et chercher à comprendre ses mécanismes. Pour ce faire, nous commencerons par nous appuyer sur les travaux de Jean-Claude Kaufman[23]. Ce dernier confirme que l'identité ne repose pas uniquement sur nos papiers d'identité. L'identité d'une personne va bien au-delà. Selon lui :

> « *Pour l'administration, l'identité n'est pas compliquée, c'est un nom, un prénom, une date de naissance ; mais l'identité, c'est presque tout le contraire. C'est un univers de complexité, c'est un continent à découvrir sans cesse*.[24] »

J.-C. Kaufman affirme également que cette notion n'est pas facile à cerner, car elle comporte plusieurs branches :

> « *Certains chercheurs ont essayé de définir les territoires de l'identité, il y a l'identité sociale, l'identité personnelle, l'identité collective et très vite on se perd. L'identité ce n'est pas cela.* […] *L'identité est un processus. C'est ce qui permet de recoller les morceaux, c'est ce qui permet de donner sens à sa vie, dans chaque situation, dans chaque contexte, c'est un travail. L'individu développe un travail identitaire pour avancer dans la vie. Autrefois les individus étaient portés par des institutions, ils étaient cadrés, ils n'avaient qu'à suivre le chemin de leur vie qui était tracée d'avance. Aujourd'hui*

[22] Dictionnaire encyclopédique de la langue française, *LE MAXIDICO*, Éditions de la Connaissance, 1996.
[23] Sociologue, directeur de recherche au CNRS.
[24] Interview de Jean-Claude Kaufman interrogé sur la question identitaire.

l'individu, de plus en plus, se met en questions, il doit lui-même fabriquer les cadres de son action future, il faut qu'il ait une idée de lui-même. C'est pour cela que l'identité est si importante dans la société d'aujourd'hui. »

P.J. Labarrière, pour sa part, met en évidence dans le *Dictionnaire des notions philosophiques*[25] deux acceptations que cache l'identité :

« *Caractère de ce qui est identique, qu'il s'agisse du rapport de continuité et de permanence qu'un être entretient avec lui-même, à travers de la variation de ses conditions d'existence et de ses états, ou de la relation qui fait que deux réalités, différentes sous de multiples aspects, sont cependant semblables et même équivalentes sous tel ou tel rapport* »

Pour l'anthropologue Nicole Sindzingre[26] :

« *La question de l'identité est inséparable de l'individuation*[27]*, c'est-à-dire de la différenciation de classes ou d'éléments de classes de même niveau. Pour identifier un ou plusieurs êtres à d'autres, il faut bien les distinguer de tout ce qu'ils ne sont pas ; et à l'inverse, pour appréhender un être singulier, il faut bien supposer son identité historique* ».

L'identité est un concept qui permet de définir le résultat de l'activité de constitution du moi. C'est une synthèse du moi soumis à différentes aspirations et temporalités, à différentes stratégies et relations sociales. Toujours selon N. Sindzingre :

« *L'identité est un système de représentations, de sentiments et de stratégies, organisé pour la défense conservatrice de son objet* (le « être soi-même »), *mais aussi pour son contrôle, sa mobilisation projective et sa mobilité idéalisante* (le « devenir soi-même »). *L'identité est un système structuré, différencié, à la fois ancré dans une temporalité passée* (les racines, la permanence), *dans une coordination des conduites actuelles et dans une perspective légitimée* (projet, idéaux, valeurs). *Elle coordonne des identités multiples associées à la personne* (identité corporelle, caractérielle...) *ou au groupe* (rôles, statuts ...) ».

[25]Sous la direction de S. AUROUX, *Les Notions philosophiques : dictionnaire*, Presses universitaires de France, Paris, 1990.
[26]Chargée de recherches au C.N.R.S.
[27] « *Ce qui fait qu'un être est distinct d'un autre*. » Source : Dictionnaire encyclopédique de la langue française, *LE MAXIDICO*, Éditions de la Connaissance, 1996.

Tous ces éléments de définition renvoient pour l'essentiel à une dimension individuelle de l'identité, alors que la notion identitaire ne s'arrête pas uniquement à cet aspect. L'identité d'un individu n'est pas seulement sa reconnaissance physique par autrui, elle est aussi la place et le rôle qu'il tient dans la société. Sont ici considérés l'adresse, le quartier dans lequel il réside, l'école qu'il fréquente, l'emploi qu'il détient, et, spécifique à La Réunion, la voiture dans laquelle il roule. L'identité est immatérielle, elle ne peut être quantifiée. Elle se modèle indéfiniment en fonction de nos expériences, de nos rencontres. Elle se construit dans le quotidien grâce à la présence d'autrui. Car sans ce dernier, il n'y a pas de construction identitaire. Autrui joue toujours un rôle dans la constitution de la vie psychique de l'individu. Sans l'autre, un individu ne peut préexister si ce n'est à l'état de nature, comme le dit Aristote[28] :

« *L'homme qui ne fait en rien partie d'une cité est ou une brute ou un dieu* »

À partir de ces approches, il est facile de voir que définir cette notion n'est pas si simple. L'identité se réfère à l'identique, au même, à l'unique, au collectif, à l'appartenance et enfin à l'individuation. Ainsi, dans un premier temps, l'identité confère et convoque « le même », donc tout ce qui concerne l'état d'indifférenciation[29] et de similitude. Dans un second temps, c'est l'appartenance à un collectif et l'union, la cohésion d'un groupe qui fonde notre identité, et enfin l'individuation nécessaire à l'émergence d'une identité singulière. Nous réalisons ainsi que définir la notion d'« identité » convoque des notions contradictoires et paradoxales. Les éléments contradictoires relèvent du caractère unique/même, individuel/social et indifférenciation/individuation.

L'identité est une notion qui est apparue après la Seconde Guerre mondiale. À partir de là, toutes les sciences humaines l'ont prise pour objet d'étude. Chaque scientifique, dans son domaine de prédilection, l'ayant pris comme thématique, possède sa propre idée de la question, et de ce fait sa propre définition. C'est la raison pour laquelle, depuis une cinquante d'années où « l'identité » est à la mode, il n'existe pas de définition propre et figée de la notion. Chaque auteur l'associe à un autre facteur. Il existe donc plusieurs formes d'identité, ce que nous nous proposons de voir maintenant.

Au terme de chaque partie traitant des différentes formes de la notion, nous ferons un lien avec notre étude. Nous verrons quelles formes nous concernent directement. Ce qui nous

[28]Philosophe grec qui naquit à Stagire (actuelle Stavros) en Macédoine, en 384 av. J.-C., et mourut à Chalcis, en Eubée, en 322 av J.-C.

[29] « *État de ce qui reste indifférencié*. » Source : Dictionnaire encyclopédique de la langue française, *LE MAXIDICO*, Éditions de la Connaissance, 1996. L'indifférenciation consiste à sentir, entendre, voir, interpréter, comprendre « tout » de la même manière.

permettra d'établir un rapport entre les différents aspects pluridisciplinaires de l'« identité » et notre étude géographique.

❖ Les différentes formes d'identités

- Identité personnelle

L'identité personnelle peut être définie tout simplement comme étant :

> « *une définition de soi par les autres, mais aussi par soi-même* » (le Robert).

Ou encore, selon Le Grand Larousse, comme :

> « *l'ensemble de caractéristiques physiques et psychologiques, qui confèrent à une seule et même personne, sa personnalité, qui fait qu'on la reconnaisse en tant que telle.*[30] »

Bien évidemment, nous ne pouvons nous satisfaire de ces définitions succinctes. D'après Erik Erikson[31] :

> « *La formation de l'identité commence là où cesse l'utilité de l'identification. Elle surgit de la répudiation sélective et de l'assimilation mutuelle* des *identifications de l'enfance ainsi que l'absorption dans une nouvelle configuration qui, à son tour, dépend du processus grâce auquel une société… identifie un jeune individu en le reconnaissant comme quelqu'un à devenir ce qu'il est et qui, étant ce qu'il est, est considéré comme accepté.* »

Selon Claude Zubar[32], sociologue français, actuellement professeur de sociologie à l'UVSQ (Université de Versailles Saint-Quentin) :

> « *L'identité personnelle peut être décrite comme une synthèse sans cesse renouvelée de trois temporalités : la temporalité inscrite dans notre corps et vécue comme durée ; la temporalité intersubjective, vécue comme synchronisation des interactions de face-à-face ; et la temporalité biographique, vécue comme relation entre les unités de sens les plus importantes dans la construction et reconstruction continues de la totalité de notre itinéraire de vie.* »

[30] GRAND Larousse en 10 volumes, Librairie Larousse, 1990.
[31] ERIKSON E.H., *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Flammarion, 1972.
[32] Il fut maître de conférences de sociologie a l'Université des Sciences et Techniques de Lille I, détaché au CNRS et directeur du Laboratoire de sociologie du travail, de l'éducation et de l'emploi (LASTREE) de Lille, également détaché au CEREQ (ministère de l'Éducation et du Travail). Ses domaines d'investigation ont pour objet les identités salariales et l'insertion des jeunes.

L'identité personnelle a plusieurs significations, en cela, la notion est ambiguë. Plusieurs philosophes se rejoignent sur l'idée que l'identité personnelle peut signifier que le sujet reste ce qu'il est intérieurement, par delà tous les changements qui l'affectent extérieurement - changements provoqués par les images de soi, les rôles temporaires négatifs que la société l'oblige à jouer - qu'il existe une vérité du sujet qui serait masquée et trahie par les exigences et les contraintes variables de la vie sociale, mais qui se révèle dans une attitude personnelle valorisante constante répondant à des normes morales et/ou religieuses prétendument éternelles. Alors qu'un autre groupe de pensée juge que le sujet s'appartient à lui-même et que ses changements ne sont que les formes d'expressions diversifiées de son moi profond dont la seule permanence est dans la transcendance de sa subjectivité autonome par rapport aux évènements qui l'affectent et qu'elle investit de ses désirs propres, c'est-à-dire de son désir d'autoréalisation permanente dans la diversité de ses apparences et de ses rôles. Ces deux significations renvoient à des constructions fantasmatiques et désirantes du sujet dans le cadre d'une idéologie sociale dominante, mais produisent des effets existentiels bien réels chez le sujet.

Selon Annabelle Klein[33] :

> « *La notion d'identité personnelle est donc liée à l'hypothèse que chaque individu se laisse différencier de tous les autres, et que, autour de ces éléments de différenciation, c'est un enregistrement unique et ininterrompu de faits sociaux qui vient s'attacher, s'entortiller, comme de la barbe à papa, comme une substance poisseuse à laquelle se collent sans cesse de nouveaux détails biographiques.* »

Il existe au sein même d'une forme de l'identité, plusieurs définitions, montrant ainsi la difficulté à cerner la notion comme le prouve Serge Carfantan, philosophe français avec sa propre vision de l'identité personnelle :

> « *Suffit-il que nous ayons une position sociale, un travail, une famille, une religion, un parti politique pour que nous sachions qui nous sommes ? La question « qui suis-je ? » n'est pas facile à éluder. Il y a ce que nous croyons mettre dans notre identité personnelle, et il y a ce que nous sommes. Ce n'est pas parce que nous croyons être A ou B que nous sommes effectivement A ou B. Il n'est pas sûr que nous ayons une conscience exacte de ce que nous sommes.* »

[33] Docteur en Sciences Sociales, Faculté des Sciences économiques, Politiques et Sociales - U.C.L. (Département de Communication).

Cette branche de l'identité est subjective. Elle renvoie le sujet à son individualité, à ce qu'il a d'unique. Selon Jean Paul Codol[34], psychologue français ayant bien réfléchi à la question :

> « *Elle* [l'identité] *englobe des notions comme la conscience de soi et la représentation de soi.* »

Ce dernier estime qu'il ne s'agit en fait que d'une « *appréhension cognitive de soi* ». Elle englobe trois caractères qui vont ensemble : « *constance, unité, reconnaissance du même.* » Il ne s'agit cependant pas d'une constance mécanique et d'une analogie réifiée, ni de l'adhésion stricte à un contenu invariant et figé, mais d'une « *constance dialectique* » et dynamique impliquant le changement dans la continuité, dans une dynamique d'aménagement permanent des divergences et des oppositions. Selon l'auteur Edmond Marc Lipiansky, professeur de psychologie à l'Université Paris X-Nanterre :

> « *L'appréhension subjective de l'identité renvoie à des notions comme conscience de soi, définition de soi. Elle contient également les sentiments, les représentations, les expériences et les projets d'avenir se rapportant à un individu. Cette identité subjective s'ancre dans les expériences passées ainsi que dans un certain contexte culturel. Elle est affectée par chaque relation et interaction, elle est donc constamment reproduite.* »

Ces deux composantes de l'identité ne peuvent pas être dissociées. Lipiansky se propose d'étudier les implications mutuelles entre le sentiment subjectif de l'identité et la communication. À cet effet, il émet l'hypothèse suivante : la conscience de soi dépend de l'interaction avec autrui. La notion d'identité personnelle est également étudiée en psychologie. Pour le psychosociologue Pierre Tap[35], l'identité personnelle concerne, en un sens restreint :

> *« le sentiment d'identité, c'est-à-dire le fait que l'individu se perçoit le même, reste le même dans le temps* »

En un sens plus large, elle s'apparente :

> « *au système de sentiments et de représentations par lequel le sujet se singularise. Mon identité c'est donc ce qui me rend semblable à moi-même et différent des autres ; c'est ce par quoi je me sens exister aussi bien en mes personnages (propriétés, fonctions et rôles sociaux) qu'en mes actes de*

[34] CODOL J.P., Une approche cognitive du sentiment d'identité, dans « Information sur les sciences sociales », SAGE, Londres et Beverly Hills.
[35] Professeur émérite de l'université de Toulouse-Le Mirail, docteur d'État en psychologie, directeur de recherche au Centre européen d'investigation sur les conduites et les institutions (CEICI).

personne (signification, valeurs, orientations). Mon identité c'est ce par quoi je me définis et me connais, ce par quoi je me sens accepté et reconnu comme tel par autrui ».

L'identité personnelle est composée d'un certain nombre d'éléments qui différencie un individu d'un autre. Dans un premier temps, on a le tempérament et le caractère. Le tempérament désigne l'ensemble des dispositions organiques innées de l'individu. Le tempérament désigne laconstitution physique alors que le caractère est l'ensemble des traits qui singularise la personnalité et distingue une personne d'une autre. Puis, on a la personnalité. Cette dernière est une structure complexe. Pour simplifier, on peut dire qu'elle est comme un oignon ayant plusieurs couches successives. La personnalité est l'édification complexe, unique, du sujet dans ses différentes composantes. Elle n'est pas non plus un idéal que l'individu se donnerait de lui-même, cette image qui veut que l'on cherche à « *cultiver sa personnalité* ». La personnalité est cette totalité singulière qui fait qu'un individu est semblable à nul autre et que nul autre n'est semblable à ce même individu. Enfin le processus de la personnalisation dans lequel la croissance de la conscience est la conquête de soi et la découverte du sens de l'individu et non pas l'affirmation du moi sous telle ou telle forme. Ce sont ces éléments qui constituent l'identité propre d'une personne. Ce qui fait que chaque être humain a une identité personnelle différente des autres. Cette différence est possible uniquement grâce à l'existence des autres identités personnelles. Ainsi pour exister et être reconnu, un individu a besoin des autres individus de la société.

Quel est l'intérêt de cette approche pour notre étude ? Cette reconnaissance est importante, car les jeunes en difficulté que nous étudions sont à la recherche d'une forme de reconnaissance. Ils souhaitent exister aux yeux du monde. C'est la raison pour laquelle certains jeunes taguent les murs des espaces publics les plus fréquentés par la population. Comme ils ne trouvent pas la reconnaissance recherchée, ils saccagent l'espace public et finissent par produire un espace de délinquance[36]. Cette forme d'identité concerne donc directement notre étude. Le jeune en difficulté sociale souffre d'une carence identitaire personnelle. Cette absence est un facteur explicatif de la délinquance.

À présent, voyons une nouvelle forme d'identité qui est liée à celle personnelle : l'identité sociale.

[36] Nous définirons par la suite qu'est-ce qu'un espace de délinquance, comment il est construit, ses caractéristiques…

- Identité sociale

Parler d'identité sociale équivaut à parler d'identité collective. Il s'agit ici de la relation qu'entretient un individu dans les groupes sociaux qu'il fréquente. Ces derniers peuvent être d'origines diverses : sexe, âge, familial, professionnel, religieux, de loisirs… Pour définir l'identité sociale, les travaux de Henri Tajfel nous seront d'une aide précieuse. Il est connu grâce à sa « *théorie de l'identité sociale* ». Cette dernière définit le concept d'identité, de construction de l'individu, par l'analyse des relations entre les groupes. Elle est le point de départ de la psychologie sociale européenne. Selon Tajfel[37] :

> « *L'identité sociale d'un individu est liée à la connaissance de son appartenance à certains groupes sociaux et à la signification émotionnelle et évaluative qui résulte de cette appartenance.* »

Plus « *objective* » que les autres formes d'identité, elle englobe tout ce qui permet de reconnaître le sujet de l'extérieur et qui se réfère aux statuts qu'il partage avec les autres membres de ses différents groupes d'appartenance. L'identité sociale comprend les attributs catégoriels et statutaires qui se réfèrent à des catégories sociales où se rangent les individus (jeune, étudiant, femme, cadre, père…). C'est souvent une identité « *prescrite* » ou assignée, dans la mesure où l'individu n'en fixe pas, ou pas totalement, les caractéristiques. Cette identité sociale le situe à l'articulation entre le sociologique et le psychologique. Elle envisage, comme le souligne Tajfel, le rôle joué par la catégorisation sociale qui selon lui « *comprend les processus psychologiques qui tendent à ordonner l'environnement en termes de catégories : groupes de personnes, d'objets, d'évènements […] en tant qu'ils sont équivalents les uns aux autres pour l'action, les intentions ou les attitudes d'un individu* » (cf. fig.2)

L'auteur explique que les individus cherchent à atteindre ou à maintenir une identité sociale positive. Celle-ci est basée, pour une large part, sur les comparaisons favorables qui peuvent être faites entre le groupe d'appartenance et certains autres groupes pertinents. Le groupe doit être perçu comme positivement différencié ou distinct des autres groupes pertinents. Si l'identité sociale est insatisfaisante, les individus quitteront leur groupe actuel pour intégrer un groupe positivement évalué ou bien tenteront de rendre leur groupe actuel plus favorablement distinct.

[37] TAJFEL H., BILIG M., BUNDY R.P., FLAMENT C., *Social catégorisation and intergroup behavbiour*, European Journal of Social Psychology , 1, 149-178 cité et traduit par Geneviève Vinsonneau, *Inégalités sociales et procédés identitaires*, Armand colin, Paris, 1999.

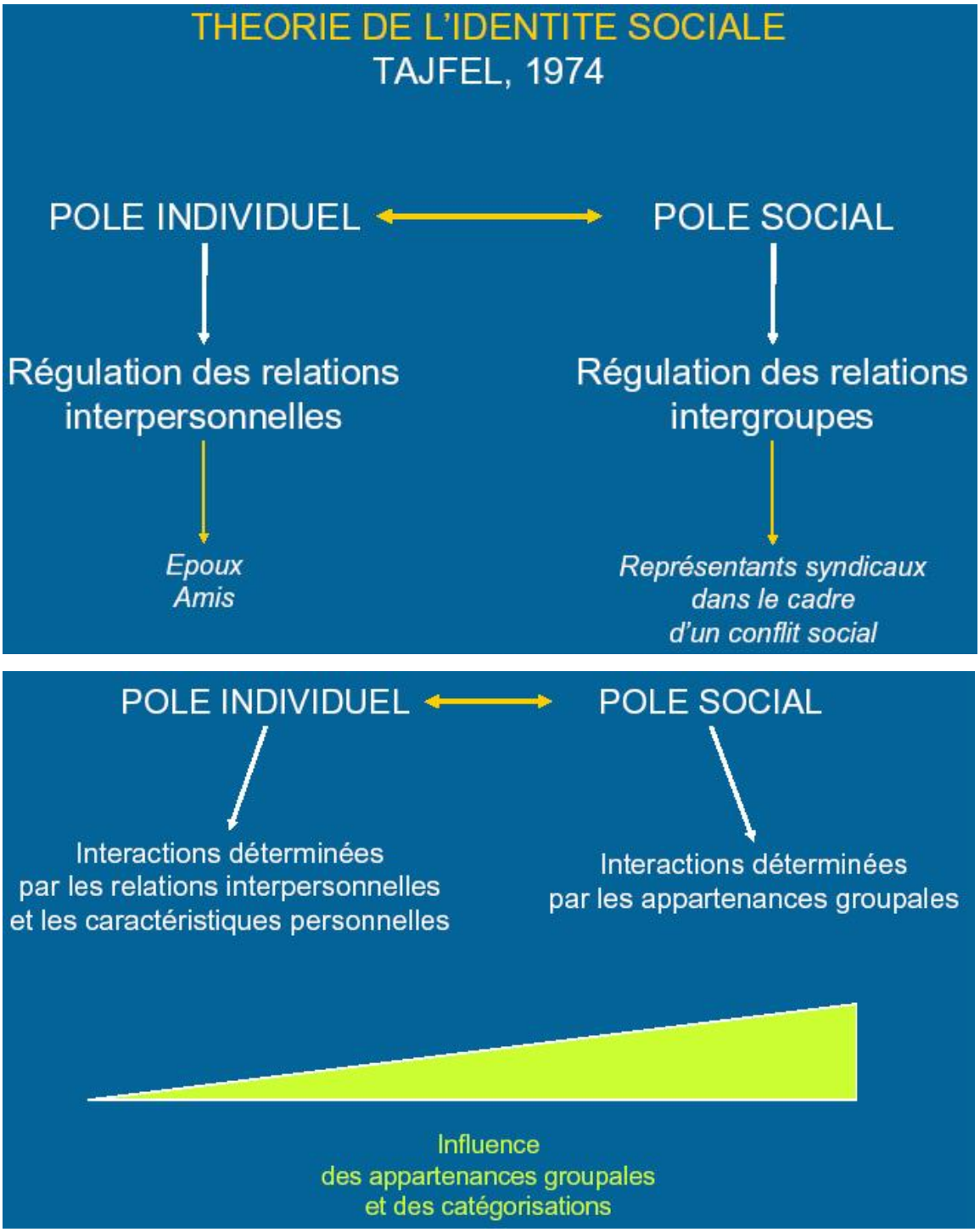

Source : Henri Tajfel

Fig.2 : Théorie de l'identité sociale schématisée selon Henri Tajfel.

Lipiansky est un autre auteur ayant étudié le sujet de l'identité sociale. Selon lui :

> « *La vision objective de l'identité, constitue un ensemble de caractéristiques pertinentes définissant un individu et permettant de l'identifier de l'extérieur. Cette composante de l'identité relève donc plutôt de la position du sujet dans la culture et la société. Elle est définie comme identité sociale.* »

Cette forme d'identité concerne également notre étude, par la présence et l'activité de la bande. Cette dernière se présente sous la forme d'un regroupement de jeunes en difficulté proche de la déviance. Cette bande est constituée de jeunes souffrant des mêmes maux[38]. Ils se regroupent dans un espace public, jardin, square, dans les halls d'immeubles, etc., et décident de la meilleure façon de « *tuer le temps*[39] ». Dans le meilleur des cas, ils s'assoient, discutent, jouent aux cartes pour de l'argent. Dans d'autres, en rapport avec notre étude, sans le savoir, ils produisent un espace de délinquance, effrayant les populations, en imposant leurs lois. Cette identité sociale ou collective nous semble intéressante à étudier, car entre les individus d'une bande vont se créer des liens sociaux, amicaux, voire fraternels. Un jeune en difficulté va se reconnaître dans cette bande d'amis et va considérer leurs délits comme un jeu renforçant l'attache qui le lie à la bande. Plus, ils *imposeront leurs lois*[40] et sèmeront la terreur sur un espace ciblé[41], plus l'identité sociale des individus de la bande sera forte. Après l'identité sociale selon Tajfel, examinons à présent une nouvelle forme qui lui est liée : l'identité professionnelle.

- Identité professionnelle

  Selon Renaud Sainsaulieu[42], l'identité professionnelle se définit comme la

  > « *façon dont les différents groupes au travail s'identifient aux pairs, aux chefs, aux autres groupes, l'identité au travail est fondée sur des représentations collectives distinctes* ».

L'identité serait un processus relationnel d'investissement de soi[43], s'ancrant dans « *l'expérience relationnelle et sociale du pouvoir* ». Claude Dubar[44] généralise l'analyse de Renaud Sainsaulieu avec la notion d'identité sociale. Il reconnaît avec lui que l'investissement dans un espace de reconnaissance identitaire dépend étroitement de la nature des relations de pouvoir dans cet espace et la place qu'y occupent l'individu et son groupe d'appartenance. Le cadre théorique proposé par R. Sainsaulieu privilégie la constitution d'une identité

[38] Affectif, scolaire ou professionnel, familial, social…
[39] MURY G., GAULEJAC V., *Les jeunes de la rue : famille, travail, violence, sexualité, drogue*, Toulouse, Privat, 1977. Se trouver une distraction pour ne pas s'ennuyer.
[40] HENRI A. et MARINET G., *Cités hors-la-loi : un autre monde, une jeunesse qui impose ses lois*, Paris, Ramsay, 2002.
[41] Leur *kartié*, le *kartié* voisin, le centre-ville, la périphérie commerciale, là où il y a une forte concentration de population.
[42] SAINSAULIEU R., *L'identité au travail*, 2ème édition, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985.
[43] Investissement dans des relations durables, qui mettent en question la reconnaissance réciproque des partenaires.
[44] DUBAR C., *La socialisation, Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, 1998.

professionnelle par l'expérience des relations de pouvoir. Or les individus appartiennent à des espaces identitaires variés au sein desquels ils se considèrent comme suffisamment reconnus et valorisés : ces champs d'investissement peuvent être le travail, mais aussi ce qui est hors travail. Il se peut aussi qu'il n'existe pas pour un individu d'espaces identitaires dans lequel il se sent « *reconnu et valorisé* ». Pour Claude Dubar, l'espace de reconnaissance de l'identité sociale dépend très étroitement de la reconnaissance ou de la non-reconnaissance des savoirs, des compétences et des images de soi, noyaux durs des identités par les institutions. La transaction entre, d'une part, les individus porteurs de désirs d'identification et de reconnaissance et d'autre part les institutions offrant des statuts, des catégories et des formes diverses de reconnaissances peuvent être conflictuelles. Les partenaires de cette transaction peuvent être multiples : les collègues de travail, la hiérarchie de l'institution, les représentants syndicaux, l'univers de la formation, l'univers de la famille, etc. La construction d'une identité professionnelle est basée sur ce que Peter Berger et Thomas Luckmann[45] nomment la « *socialisation secondaire* » : l'incorporation de savoirs spécialisés[46]. Ce sont des machineries conceptuelles comprenant un vocabulaire, des recettes[47], un programme et un véritable « *univers symbolique* » véhiculant une conception du monde, mais qui, contrairement au savoir de base de la socialisation primaire, sont définis et construits en référence à un champ spécialisé d'activités. L'activité professionnelle a pour but une transformation. Celle-ci s'opère en fonction de la manière dont l'individu se représente la place qu'il tient, le pouvoir dont il dispose et la manière dont il conçoit sa pratique.

Plus élevé est le statut professionnel d'un individu plus grande sera son identité professionnelle. Il existe un rapport entre cette forme d'identité et notre sujet, car les parents des jeunes étudiés n'ont pas, pour la majorité d'entre eux, un statut professionnel élevé. Ils sont pour la plupart au chômage et leurs enfants sont Rmistes[48]. Cet aspect est un des facteurs explicatifs de la délinquance. Un parent, notamment le père, subissant une crise identitaire liée à l'absence de profession aura du mal à éduquer correctement ses enfants. Ainsi n'occupera-t-il pas la place prépondérante qu'un père se doit d'avoir dans l'éducation de son enfant. Ceci est un premier signe menant à la déviance. C'est la raison pour laquelle, ce même enfant, habitant un bidonville et/ou un quartier sensible, sera tenté de combler cette carence

[45] BERGER P, LUCKMANN T., *La construction sociale de la réalité*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1986.
[46] Savoirs professionnels.
[47] Des formules, propositions, procédures.
[48] Cf. Partie II, Chapitre I. La plupart des espaces de délinquance étudiés se situent dans les Zones Urbaines Sensibles (notées ZUS) présentant des taux élevés de chômage de 50%, d'illettrés, de jeunes sans diplômes (source : INSEE, site internet du gouvernement français).

affective hors du cocon familial auprès de sa bande d'amis souffrant du même problème. Ils iront commettre leurs larcins sur un espace choisi.

La forme d'identité suivante présente également un lien avec notre étude : l'identité culturelle.

- Identité culturelle

Elle regroupe tout ce qui est commun avec les autres membres du groupe, telles les règles, les normes et les valeurs que le sujet partage avec sa communauté. On peut également parler de l'identité interculturelle dans les cas de contacts entre cultures différentes[49], identité, qui comme le soulignent Z. Guerraoui et B. Troadec[50], est alors :

> « *organisée autour d'une pluralité de systèmes autonomes les uns par rapport aux autres, mais dépendants du contexte dans lequel ils s'actualisent.* »

L'identité culturelle renvoie donc aux descripteurs identitaires liés aux valeurs et aux codes auxquels tiennent ou que revendiquent les individus, aux représentations sur ce que sont et doivent être les choses, et donc plus globalement à la question du sens. L'appartenance à une culture se traduit ainsi par l'adhésion aux normes et valeurs de cette culture. Selon Zavalloni[51] :

> « *les valeurs sont le point de rencontre entre l'individu et la société, l'une des caractéristiques primordiales de l'identité étant qu'elle possède un noyau central de valeurs difficilement amovibles qui sont la liaison essentielle entre l'individu, sa culture et ses différents groupes d'appartenance*. »

L'identité sociale peut créer une dérive identitaire, en cas de centrage quasi exclusif sur le groupe et entraîner l'indifférence, voire l'hostilité, vis-à-vis des autres groupes, et en parallèle la perte d'une partie de l'identité personnelle et du sentiment d'appartenance à l'ensemble de l'humanité[52]. Nous pouvons prendre l'exemple de personnes influencées par le mouvement gothique. Elles sont marginales.

Dans un premier temps, cette forme d'identité ne concernait pas notre étude. Nous ne pouvions pas parler de la culture de la délinquance. Les auteurs de délits regroupés en bande ne se rassemblent pas pour partager et se reconnaître derrière une identité de délinquance.

[49] Donnant lieux à des processus d'enculturation et d'acculturation.
[50] GUERRAOUI Z., TROADEC B., *Psychologie interculturelle*, Armand Colin, Paris, 2000.
[51] ZAVALLONI M., *Values*, in H. Triandis and J. Berry (Eds.), Handbook of cross-cultural psychology, Allyn & Bacon, 1980.
[52] Identité planétaire ou citoyen du monde.

Ceci pour la simple raison qu'ils ne considèrent pas leurs actes délictueux comme des fautes pénales, mais plutôt comme un jeu, un loisir, un passe-temps. Néanmoins, depuis quelques années on assiste à un regain d'identité culturelle touchant l'ensemble de la population. À La Réunion, chaque groupe ethnique revendique son identité et fait la promotion de sa culture en organisant des journées festives. Un élan de « nationalité réunionnaise » est né derrière un slogan, qui est le numéro du département de La Réunion : « 974 ». Cet aspect existe également dans les autres départements d'outre-mer. La plupart des jeunes Réunionnais, et ce, malgré les différences ethniques, se reconnaissent et se regroupent derrière cette appellation « 974 ». Les commerçants ont su en tirer profit pour augmenter leur chiffre d'affaires en vendant toutes sortes de produits dérivés frappés du sceau « 974 », créant un véritable phénomène de mode. On a ainsi pu voir les tee-shirts : « *974, fier d'être Réunionnais(e), fier d'être cafre(ine)* »,etc., mais également sous forme de bijoux[53]… Ce mouvement populaire a vu le jour grâce à la musique. Les artistes musicaux locaux[54] ont été les premiers à revendiquer leurs différences entre les DOM et îles de l'océan Indien en interprétant des chansons qui mettaient en avant La Réunion, ses valeurs, son histoire... Ainsi, les jeunes Réunionnais se sont reconnus au travers de ces chansons. Ce mouvement populaire a fait naître une identité culturelle dans laquelle chacun trouve sa place. Cette identité touche en premier les jeunes, nouvelle génération influencée par le modèle américain[55]. En cela, les jeunes de l'étude sont concernés. Ces derniers en difficulté font partie de cette nouvelle génération. Une bande se reconnaît d'abord à travers ses délits et partage également le fait d'appartenir à cette « *nation réunionnaise* ». Cette forme d'identité concerne donc notre étude. Nous rajouterons même qu'elle est devenue le ciment qui unit les jeunes d'une bande entre eux. L'autre lien, que l'on peut faire entre notre étude et cette forme d'identité, est que cela peut tourner au tragique lorsque deux bandes de délinquants d'identité culturelle différente s'affrontent. Même si c'est rarement le cas, cela peut se produire. Des « rixes culturelles » ont lieu, avec la ville comme théâtre, comme cela s'est produit à Saint-André au début de l'année 2009[56].

Deux autres formes d'identité sont apparues récemment : l'identité numérique, visuelle et sonore et l'identité sexuelle. Nous n'étudierons pas ces deux dernières formes, car il n'existe aucun lien entre elles et notre étude.

[53] Bracelets, pendentifs, boucles d'oreilles.
[54] Notamment, les chanteurs de Ragga/dance hall.
[55] Musique, style vestimentaire, coiffure.
[56] Une bande de jeunes Réunionnais et une autre mahoraise, revendiquant leur identité culturelle derrière le « 976 » (numéro du futur département de Mayotte) se sont affrontés près de la gare routière faisant plusieurs blessés des deux côtés et fermer les magasins limitrophes.

Ayant fait le point sur les formes d'identités pouvant intéresser notre analyse, nous examinerons à présent les liens entre identité et géographie.

2) Lien entre identité et géographie : le territoire

L'approche précédente nous a permis, d'une part, de voir la complexité de cette notion pluridisciplinaire. D'autre part, elle nous a permis de faire le tri et de collecter des données afin de proposer notre propre définition de l'identité en rapport avec notre étude. Pour ce faire, il a fallu nous intéresser aux travaux des autres sciences humaines[57]. S'agissant de notre discipline, elle s'est beaucoup interrogée sur la question identitaire[58]. Le lien, qui relie identité et géographie, est le territoire. C'est grâce à ce dernier qu'un individu va pouvoir s'identifier, se retrouver psychologiquement, se reconnaître. La relation inverse, c'est-à-dire que la non-identification à l'espace vécu peut être un facteur de troubles psychologiques, et de ce fait mener à la délinquance.

a) Le territoire : le socle qui lie identité et géographie

Toutes les terres émergées de notre planète n'ont pas la même identité, car elles présentent toutes des différences[59]. Surnommée l'« île intense »[60], La Réunion offre des paysages naturels aux reliefs impressionnants et une diversité culturelle, qui constituent ses principaux atouts touristiques. Cette image représente une partie de son identité. La population se reconnaît en elle. L'île se situe dans une zone intertropicale, ce qui explique ce climat doux et agréable durant toute l'année. De n'importe quel point de son littoral, on peut apercevoir ce relief escarpé faisant son charme. Ces images, de relief ou de ciel bleu, sont ancrées dans la mémoire collective, qu'elle soit réunionnaise ou touristique. Le Réunionnais s'identifie à ses montagnes et à son volcan en activité. Alors qu'à deux cents kilomètres de là, le Mauricien[61] se reconnaît à ses plages et à sa barrière de corail. Tout comme l'île Maurice, La Réunion est un espace insulaire. Cette caractéristique entre également dans l'identité réunionnaise. Le continent le plus proche (l'Afrique) est situé à près de mille kilomètres. Le

[57] C'est ainsi que nous avons touché à la sociologie, psychologie, psychanalyse, psychosociologie, anthropologie et philosophie.
[58] Nous pouvons prendre l'exemple d'un ouvrage qui est une référence en la matière, à savoir *LES TERRITOIRES DE L'IDENTITÉ : le territoire, lien ou frontière* ?, sous la direction de Joël BONNEMAISON.
[59] Superficie, origine, caractéristiques.
[60] Suite à un slogan créé par l'ex-office de tourisme devenue Île de La Réunion Tourisme (IRT).
[61] Habitant de l'île Maurice.

Réunionnais ne peut pas se reconnaître comme les Français métropolitains qui sont plus proches des autres Nations[62]. Le fait d'être des insulaires procure une identité particulière, différente de celle des continentaux. Dans une première approche, voilà comment le territoire réunionnais lie géographie et identité.

Nous avons précisé que les Réunionnais se reconnaissent dans ce paysage qu'offre leur île. Nous rajouterons même qu'ils se sont approprié[63] cet espace, ces images qui font de La Réunion ce qu'elle est[64]. Le Réunionnais s'identifie à son île. De ce fait, lorsqu'il entend que La Réunion est un exemple de cohésion de plusieurs cultures et ethnies, vivant sur un petit territoire, il s'ouvre aux autres, notamment aux touristes, pour continuer à promouvoir cette image. Lorsqu'un Réunionnais, ou tout autre insulaire dans le monde quitte son île natale pour rejoindre le continent en quête d'un travail, il peut se sentir perdu psychologiquement, car il n'a plus de repères. L'insulaire n'ayant jamais vécu sur le continent a du mal à s'approprier ce nouvel espace, c'est la raison pour laquelle il ne s'identifie pas à ce territoire. Nous pouvons prendre l'exemple du jeune Réunionnais migrant vers la Métropole dans le but de continuer ses études, entamer une formation ou rechercher du travail. Face à l'échec et ayant perdu ses repères territoriaux, il pourrait sombrer dans la déviance et la délinquance.

Enfin, l'un des facteurs qui lie identité et géographie c'est ce sentiment intrinsèque à chaque insulaire : un sentiment d'appartenance à son île natale. Dans le cas de La Réunion, nous nous référons aux trois siècles de peuplement au cours desquels l'île a connu plusieurs changements : le colonialisme, l'esclavagisme, la Départementalisation. C'est la période marquée par la traite d'esclaves que la population réunionnaise actuelle revendique et plus particulièrement la population dite « Cafres ». Ces derniers s'identifient comme descendants d'esclaves, et ainsi sont fiers du chemin parcouru depuis 1848[65]. Le Réunionnais est fier de ses origines, fier d'être né sur cette île ayant un passé si riche. C'est au travers de l'histoire de l'île qu'il construit son identité.

Le lien qui existe entre identité et géographie subsiste à travers les sentiments[66] qu'éprouve la population face au territoire. Ce sentiment crée de l'identité. Cette dernière est

[62] Belge, luxembourgeoise, allemande, suisse, italienne, espagnole.
[63] Principe de la territorialité (cf. Partie I).
[64] Les montagnes, le volcan en activité, son parc national (classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2010), les plages.
[65] Année d'abolition de l'esclavage.
[66] Territorialité, d'appartenance, fierté.

indispensable pour l'épanouissement de l'individu, car on verra que sans identité, une personne peut sombrer dans la délinquance[67].

Le territoire est aussi porteur d'identités matérialisées auxquelles peut se référer la population.

b) Le territoire porteur d'identités matérialisées

Le territoire est une production des projets sociaux à travers le temps[68]. En l'observant, nous pouvons voir une juxtaposition de différents aménagements. Ils n'ont pas la même origine, le même auteur. C'est le reflet des idées qu'ont pu avoir les différents aménageurs ou décideurs qui se sont succédé. En l'analysant, nous pouvons retrouver les traces d'identités que nous ont léguées les générations passées. Ou encore, des éléments que la nature nous aurait également laissés et que l'homme se serait appropriés. L'identité peut se retrouver sous différentes formes, qu'il s'agisse d'une simple plaque métallique ornant une pierre sculptée ou de tout un quartier rénové, classé patrimoine. L'identité d'un espace peut être naturelle. À La Réunion, il s'agit en grande partie du relief, ce patrimoine montagneux que nous a « laissé » le Piton des Neiges[69]. Cet héritage est composé des trois cirques[70], des différents sommets (Taïbit, Maïdo, Colorado, Grand Bénare, Piton de l'Eau, Trois Roches, Col de Fourche, Takamaka…). Dans ce legs naturel, nous pouvons également inclure le lagon, un patrimoine qu'il faut absolument préserver. Enfin, en mars 2007, vient d'être institué le Parc National des Hauts[71]. Cette identité matérialisée peut aussi se trouver sous la forme d'équipements et infrastructures[72]. Ainsi des monuments qui perpétuent le souvenir d'une personne ou d'un évènement :

- Statues : exemple de celle de Roland Garros[73] sur le Barachois de Saint-Denis, la statue de Mahé de La Bourdonnais[74] dans le jardin portant son nom, sur le parvis de la Préfecture, à Saint-Denis.
- Stèles : exemple de celles présentes dans le jardin de la Trinité à Saint-Denis

[67] AVENEL C., *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Armand Colin, 2004.
[68] JAUZE J.-M., *Villes et patrimoine*, l'Harmattan, Saint-Denis, 2000.
[69] Le plus haut sommet de l'île de La Réunion et de l'océan Indien. Il culmine à 3070,50 mètres et présente un diamètre à sa base d'environ 50 kilomètres. L'activité du Piton des Neiges aurait commencé il y a maintenant cinq millions d'années. Ce volcan n'est aujourd'hui plus en activité depuis plus de 12 000 ans.
[70] Portant le nom d'esclaves qui ont fui vers les hauteurs de l'île : Salazie, Mafate, Cilaos.
[71] Un Parc National protégeant l'endémisme existant sur l'île de La Réunion.
[72] Représentant l'identité d'une commune, d'un pays, une collectivité…
[73]Né le 06 octobre 1888 à Saint-Denis de La Réunion et mort le 05 octobre 1918 dans les Ardennes près de Vouziers, est un aviateur français, pionnier de l'aviation.
[74]Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais (1699-1753), marin français qui gouverna les Mascareignes.

- Espace public : le Jardin de l'État à Saint-Denis, le Parc Boisé et le square Jean XXIII au Port, le parc du Colosse à Saint-André…
- Équipements et infrastructures : les terre-pleins centraux de certains ronds-points peuvent véhiculer l'identité des communes, comme au Port avec le rond-point des Danseuses, ou celui de la Rose des Vents (cf. photo 1). L'identité de la ville du Port se trouve également à travers l'architecture du bâti (le Hall des Manifestations ou encore la Médiathèque dont l'architecture prend la forme d'un bateau en rapport avec l'identité maritime de la commune). Plus proche de nous, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de La Réunion située au Moufia (qui possède un toit en forme de livre renversé), le bâtiment abritant le Conseil Régional (qui représente une pyramide inversée).

Source : Google Earth
Mise en forme : auteur

Photo 1 -Rond-point de la Rose des Vents : plus communément appelé « Rond-point Mac Do », rappelle l'objet présent dans la cabine d'un navire, aidant à la navigation.

L'identité de La Réunion se retrouve également dans ces vieux bâtiments et sites que les pouvoirs publics actuels ont reconnus comme patrimoine national et ont décidé de rénover afin de valoriser l'architecture typique créole. Ainsi :

- Lieu de rencontre de la population : exemple du lavoir dans le quartier de La Source à Saint-Denis, la fontaine de l'Avenue de la Victoire de Saint-Denis...

- Les maisons coloniales ayant appartenu aux grands propriétaires : des grandes cases à l'architecture créole caractérisées par la symétrie, comme en ville de Saint-Denis (cf. photo 2)

Source : Mairie de Saint-Denis

Photo 2 - Case à l'architecture créole : située au centre-ville dionysien, classée patrimoine national français.

- Ancienne usine sucrière de Saint-Leu, Stella Matutina, restructurée en musée industriel.

Tout ce que nous venons de voir compose le patrimoine réunionnais. La population éprouve le besoin de s'identifier à une ou plusieurs de ces œuvres. Elle arrive à faire le lien avec le passé, elle s'y ressource et peut se projeter dans l'avenir. Le problème posé est que cette identité matérialisée sur le territoire n'est pas souvent bien située. Le plus souvent elle sert de décor pour la population de passage et les touristes. En outre, les zones dites « sensibles » sont en déficit de ce type de référents identitaires[75].

Après avoir vu, dans un premier temps, ce qu'était l'identité au travers des sciences humaines et sociales, dans un second temps, le lien entre identité et géographie, nous nous proposons à présent de nous pencher sur l'identité réunionnaise.

[75] Élément que nous mettrons en exergue au cours de notre étude de terrain (cf. Partie II, Chapitre I).

B) L'identité réunionnaise, quelle est-elle ?

La Réunion n'a « que » trois siècles d'histoire, cependant, elle possède un riche passé. L'identité réunionnaise est un mélange de plusieurs cultures. Retracer l'histoire de La Réunion nous permettra de comprendre ce melting-pot culturel et de faire ressortir au mieux l'identité locale, de la cerner et d'en proposer une définition en rapport avec notre recherche.

1) La Réunion, une île jeune avec une histoire très riche

Après leurs voisins européens, les Français s'engagent à leur tour dans l'aventure coloniale. Ils découvrent les îles et s'y installent, utilisant la main-d'œuvre esclave, en provenance principalement d'Afrique et de Madagascar.

Après quelques colonisations furtives[76] de la part des navires de passages, l'île Bourbon[77] est définitivement occupée par les Français en 1663. Les premiers colons, accompagnés de serviteurs malgaches, s'y installent. L'intérêt de l'île se révèle progressivement. La Compagnie des Indes orientales va la gérer d'une main de fer pendant un siècle, jusqu'à sa faillite en 1767[78]. Se développe la culture du café. Le système de l'esclavagisme se met en place.

Les colons blancs achètent leur main-d'œuvre à des négriers qui arrachent hommes, femmes et enfants aux côtes d'Afrique orientale et malgache. La population blanche des origines, qui avait commencé à se métisser avec ses premiers serviteurs de couleur, femmes malgaches ou indo-portugaises, devient largement minoritaire.

À la fin du XVIIIe siècle, les plantations de café disparaissent rapidement, bientôt remplacées, à partir de 1815, par les champs de cannes à sucre. Pendant la Révolution, l'île change brièvement de nom. Les sans-culottes la rebaptisent Réunion[79], symbole de la rencontre des troupes révolutionnaires à Paris, en 1790. De 1810 à 1815, elle passe sous contrôle anglais, avant d'être rendue au Roi de France.

L'île redevenue Bourbon[80] prospère au XIXe, grâce à la canne. Le « *roseau sucré* » fait l'essentiel de l'économie coloniale. La métropole achète à prix d'or les pains de sucre moulés dans des dizaines d'« usines » appartenant aux propriétés coloniales. Les grands

[76] 1643 : l'île sert de prison aux mutins malgaches
[77] Ancienne appellation de La Réunion.
[78] 1663 à 1767 : la compagnie des Indes orientales domine l'île.
[79] 1790 : les Sans-culottes la rebaptisent « Réunion » mais elle reprendra le nom de « Bourbon » 25 ans plus tard.
[80] 1810 à 1815 : les Anglais prennent le contrôle de l'île.

domaines s'étendent, l'intérieur montagneux est progressivement mis en valeur, les cirques se peuplent.

En 1848, l'esclavage est aboli[81]. Mais la canne nécessite toujours plus de main-d'œuvre. L'appel est fait à des volontaires Africains et Indiens dont les conditions d'existence restent bien proches de celles des esclaves.

La société de plantation perdure jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et au rythme des crises de l'économie sucrière. De nouvelles cultures apparaissent. Une orchidée aux formes de liane, venue d'Amérique, fait naître des rêves d'opulence chez les colons : la vanille. Ses gousses séchées s'arrachent sur le Vieux Continent. Mais elle se reproduit mal dans l'île. Jusqu'au jour où un esclave de Sainte-Suzanne, Edmond Albius, découvre un moyen simple et efficace de féconder sa fleur, d'un simple geste de la main. Les champs de vanille s'étendent, le label « Bourbon » devient une référence mondiale. À cette époque, La Réunion découvre également qu'elle peut produire du géranium et du vétiver qui, une fois distillés, donnent des huiles essentielles appréciées. De nouvelles cultures odorantes prospèrent dans les hauteurs propices de l'Ouest et du Sud. La population souffre dans une colonie oubliée. La France préfère miser sur le vaste territoire voisin : Madagascar.

Le 19 mars 1946[82], l'île obtient le statut de Département d'outre-mer. Elle devient française à part entière. Le mouvement s'accélère à partir des années 60. L'île s'équipe, l'économie se diversifie et se développe, la jeunesse s'éduque. Le niveau des infrastructures locales n'a aujourd'hui plus rien à envier à ceux existants en Métropole. Depuis le milieu des années 90, le tourisme rapporte davantage de recettes que la canne à sucre, la vanille, le géranium et le vétiver réunis.

[81] Le 09 juin, proclamation de la République : l'île Bourbon redevient l'île de La Réunion.
[82] En mars 1946, Raymond Vergès et Léon De Lepervenche proposent à l'Assemblée le projet de départementalisation de La Réunion. Celui-ci sera adopté à l'unanimité.

2) Quels sont les marqueurs de l'identité réunionnaise ?

L'identité de La Réunion repose donc sur une diversité culturelle héritée de la société de plantation coloniale.

a) Le métissage comme résultat de la colonisation européenne

La Réunion est un véritable « melting-pot » grâce aux vagues successives d'arrivants de différentes ethnies qui s'y sont installés au cours de son histoire et qui ont mêlé leurs gênes et partagé leur culture. Aujourd'hui, la population réunionnaise est une authentique mosaïque raciale. Dès la prise de possession de l'île, le métissage s'est effectué entre les premiers colons originaires de France, d'Europe[83] et d'Inde.

Avec la prospérité du café, de nouveaux Européens s'installent dans l'île. Pour entretenir les plantations, des esclaves sont amenés de Madagascar, d'Afrique et d'Inde. À la révolution, il y a de nouveaux arrivants de la Métropole. Dans le même temps, l'appauvrissement des Créoles[84] pousse ceux-ci à s'installer dans les hauts créant le groupe des « Blancs des Hauts » dont l'activité principale est l'agriculture. Jusqu'en 1848, de nombreux esclaves sont encore amenés dans l'île. Lorsque l'abolition est décrétée, pour remplacer les affranchis qui désertent les champs, on fait venir des engagés volontaires d'Inde. À partir de 1860 arrivent les Chinois suivis dès 1870 par les Arabes Musulmans. La vague d'immigration la plus importante de ces dernières années concerne les Français de Métropole. On peut aussi noter l'entrée dans l'île de Mahorais et des Comoriens. Aujourd'hui, la population se compose de différentes ethnies : Créole[85], Malabar[86], Chinoise, Indo-Musulman, Métropolitain, Métis à dominante afro-malgache[87].

b) La langue, ciment de l'identité réunionnaise et moyen de communication entre les différentes ethnies

En linguistique, le créole désigne une langue ayant subi des transformations par un système linguistique utilisé de façon imparfaite comme moyen de communication par une

[83] Espagne, Portugal, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Suisse.
[84] Ici, « *créole* » est pris dans le sens d'« in*sulaire* ».
[85] Descendants des colons.
[86] Descendants venus d'Inde.
[87] Formant le groupe le plus important.

communauté importante. Ces transformations sont influencées par les langues maternelles originelles des membres de la communauté. Le français parlé par les esclaves noirs aux Antilles, en Louisiane, et dans l'océan Indien a donné respectivement naissance aux créoles antillais, louisianais et bourbonnais[88]. Le créole parlé à La Réunion est à base lexicale de français avec des apports africains, indiens, asiatiques et malgaches. Une partie du vocabulaire français provient de la langue parlée par les premiers colons[89]. Le créole est utilisé comme langue maternelle par tous les Noirs, les Métis, les Indiens et un certain nombre de Blancs descendants des colons français. Seuls les Blancs métropolitains ne parlent pas le créole réunionnais. La plupart des créolophones sont bilingues : ils parlent le créole et le français. Par ailleurs, la plupart des membres de la communauté indienne tamoule, dite *malabare,* sont devenus des unilingues créolophones.

Même si La Réunion est un petit caillou de 2 512 km² en plein océan Indien, il est facile de distinguer trois subdivisions de la langue créole :

- le « créole des Bas »[90], à base de français, avec un champ lexical à l'origine légèrement influencé par le tamoul
- le « créole des Hauts »[91] à base de français, parlé par les « petits Blancs »
- le « créole urbain », parlé par les Noirs de l'île, davantage influencé par le français.

L'usage du créole reste très vivace dans la population. Bien souvent, les Réunionnais n'utilisent le français que dans le cadre scolaire, professionnel et administratif. Il est courant que les enfants n'apprennent le français qu'à partir de l'entrée en primaire. Bien que le français tende à s'imposer en tant que langue dominante dans la société réunionnaise, les Réunionnais continuent d'utiliser le créole oralement, comme langue première, maternelle et porteuse d'une histoire et d'une identité collective. La langue créole est le ciment qui lie toutes les ethnies entre elles. Cette langue maternelle va servir de lien social. C'est le point commun de toutes les ethnies réunionnaises. Plus qu'un patois, le créole réunionnais est devenu aujourd'hui une langue à part entière, à tel point qu'il existe plusieurs dictionnaires français/créole[92].

De nos jours, avec cette revendication d'être descendant d'esclaves et cette fierté d'être Réunionnais, le créole réunionnais connaît aussi son heure de gloire. Le Réunionnais,

[88]La Réunion, Maurice, Rodrigues, Les Seychelles.
[89]Originaires du Nord de la France, notamment le gallo et le bas normand.
[90] Littoral de l'île.
[91] Des hauteurs de l'île.

- [92] BAGGIONI D., *Dictionnaire créole Réunionnais / Français*, Ed. Azalées, Université de la Réunion, unité associée au C.N.R.S. 1990.
- ARMAND A., *Dictionnaire Kréol rénioné - Français*, Océan Éditions, 1987.
- BENARD J., *Petit glossaire créole*, Azalées Éditions, 1999.
- GUNET A., *Le grand lexique créole de l'île de La Réunion*, Azalées Editions, 2001.

fier de ses origines, est également fier de parler la langue de ses ancêtres. Cette langue unit toute la population qu'elle soit d'origine chinoise, malabar, musulmane, cafre, yab. La langue créole est la base de l'identité réunionnaise.

c) Les rites, croyances, religions et légendes

Du fait des différentes origines de la population réunionnaise, les principales religions pratiquées dans l'île sont le christianisme[93], l'hindouisme[94], l'islam, le bouddhisme et à moindre échelle le judaïsme.

L'arrivée d'hommes de divers horizons au fil des ans s'est accompagnée de l'établissement de différentes religions dans l'île qui, tout comme les différentes ethnies, se côtoient dans l'harmonie. La confession dominante est la religion catholique, mais la religion tamoule, l'Islam et le Bouddhisme sont également très répandus. Les divers temples, les chapelles et les mosquées le démontrent. Il est également très courant de rencontrer des Réunionnais pratiquants deux religions[95].

Ce qui forme l'identité réunionnaise ici, c'est le fait que plusieurs entités cultuelles puissent exister et cohabiter sans le moindre problème religieux sur une si petite île. La Réunion est très souvent prise comme modèle de réussite d'entente religieuse et de fraternité. Cependant, les religions ne sont pas les seuls systèmes de croyances. L'île a un passé riche en histoire. Ainsi, de génération en génération, des contes et légendes ont traversé le temps, tels que Grand mère kal, Madame Desbassyns, Sitarane, Le Père Lafosse, le bassin du Diable… Ces contes et légendes sont partie intégrante de l'identité locale. Aujourd'hui, rares sont les parents qui font encore ce travail de mémoire auprès de leurs enfants, ce qui explique que les contes et légendes soient en voie de disparition dans l'héritage culturel local. Ils n'existent plus qu'à travers les quelques ouvrages et les conteurs et conteuses comme Gramoune Honoré et Ketty Lisador-Sabadell. Selon cette dernière dans un entretien accordé à Laurent Médéa, les contes et légendes peuvent aider un individu dans sa quête à son identité culturelle réunionnaise :

> « *Le retour aux racines par la connaissance de la culture ancestrale peut donner de la force à une génération en perdition qui accepte béatement ce que lui propose la culture de la consommation. Les contes et légendes peuvent*

[93]Essentiellement catholique romain, mais aussi protestant.
[94]Tamouls dits malabars.
[95] On peut à la fois être catholique et Tamoul ou catholique et bouddhiste (source : Daniel Vaxelaire, écrivain et historien de La Réunion).

permettre un éveil à la conscience de soi par la reconnaissance noire et forment à la résistance quant à la situation d'assimilation et de mondialisation qui font éternellement miroiter la culture de l'autre comme modèle unique auquel il faut s'identifier, pour finir autiste ou « alien ». Il y a beaucoup de mythes « positifs » qui peuvent aider les jeunes réunionnais dans leur recherche identitaire.[96] »

Effectivement dans une société séduite par des modèles exogènes, caractérisée par la consommation de masse, qu'il s'agisse de produits illicites (drogue) ou de biens de consommation[97], les contes et légendes locales ne trouvent plus leur place.

d) La musique, héritage des ancêtres esclaves

Le séga et le maloya sont l'art musical réunionnais par excellence. Le séga est la musique typique de La Réunion. À l'origine, c'était la danse des esclaves, mais au fil des ans, elle s'est popularisée et a été progressivement dansée par tous.

Le maloya est un style de musique typique de l'île, d'où découlent le maloya électrique, le séga et le rap créole, malogué et le ragga créole. Parmi les groupes musicaux modernes emblématiques de La Réunion, on peut citer : Sista Flo, Baster, Ousanousava, Ziskakan, Pat' Jaunes, Danyèl Waro, Lo Rwa Kaf, Pascal Samy, Tisours, Benjam, Ti Fock, Joël Manglou, Diablo, Kaf Malbar David… Du temps de l'esclavage, le maloya permettait aux esclaves d'exprimer leurs souffrances, leur révolte à travers une gestuelle significative et des chants à la limite des pleurs. Aujourd'hui, on y exprime ce passé esclavagiste qui ne s'oublie pas et les misères du quotidien de tout un chacun[98].

Séga et maloya font donc partie du legs des ancêtres esclaves. Ils étaient pratiqués quand venait le soir et que les esclaves se retrouvaient auprès du feu. Aujourd'hui, le séga et le maloya sont de plus en plus populaires. Cela grâce à cette même revendication du passé que porte la population réunionnaise dans le but de ne pas oublier ses origines. Bien entendu, le maloya est chanté en langue créole. Nous pensons que cette musique peut jouer un rôle dans la construction et la reconnaissance identitaire au même titre que les contes et légendes.

[96] MEDEA L., *Identité et société réunionnaise : nouvelles perspectives et nouvelles approches*, Paris, Karthala, 2005.
[97] Matériels de musique, vêtements, accessoires, portables…
[98] VAXELAIRE D., *Le grand livre de l'histoire de La Réunion*, volume 1 & 2, Orphie, Saint-Denis, 2003.

Le maloya peut aider un Réunionnais à s'identifier, à se rappeler ses origines. Comme le dit Bernard Joron[99] dans un entretien de Laurent Médéa[100] :

> « *Le Maloya est souvent le dernier « recours identitaire » des Réunionnais dans l'hexagone pour se différencier des autres* ».

En outre, depuis septembre 2009, le maloya réunionnais est inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Il est référencé comme étant « *une forme de musique, un chant et une danse propres à l'île de la Réunion* ». Selon la définition de l'UNESCO :

> *« Jadis dialogue entre un soliste et un choeur accompagné de percussions, le Maloya prend aujourd'hui des formes de plus en plus variées, au niveau des textes comme des instruments (introduction de djembés, synthétiseurs, batterie). "Il se métisse avec le rock, le reggae ou le jazz, et inspire la poésie et le slam. Il a été créé par les esclaves d'origine malgache et africaine dans les plantations sucrières, avant de s'étendre à toute la population de l'île* »

Cet art fait à présent partie des 76 autres pratiques ou traditions référencées à travers le monde par la commission de l'UNESCO. Celui-ci a « *homologué* » le maloya, car c'est un art en voie de disparition. Sa sauvegarde au patrimoine mondial lui assure ainsi une nouvelle jeunesse.

e) L'art culinaire, rencontre entre les différentes cultures du bassin india-océanique

La Réunion est un paradis pour les fins gourmets. Riche de mille influences, elle est pleine de saveurs et de couleurs. La cuisine réunionnaise est caractérisée comme étant exotique et métissée. Elle est très colorée en raison des différentes épices et ingrédients utilisés tels que le safran[101], les tomates, ou les brèdes. Elle est composée essentiellement de riz, grains, cari et rougail. On retrouve cette association dans toutes les familles, quelle que soit son appartenance ethnique. L'histoire de la gastronomie locale se confond avec celle des hommes et des femmes qui depuis plus de trois siècles ont peu à peu rempli l'île de leur présence, de leur musique ou de leur souffrance. Au fil des siècles, chaque communauté a apporté sa pierre à l'édifice culinaire réunionnais. Certes les Français, avec souvent au fond

[99] Chanteur du groupe réunionnais OUSSANOUSAVA.
[100] MEDEA L., *Identité et société réunionnaise : nouvelles perspectives et nouvelles approches*, Paris, Karthala, 2005.
[101] Curcuma.

des cales de leurs navires les saveurs rustiques de la cuisine provinciale. Mais aussi les Africains et les Malgaches, esclaves jusqu'en 1848, les Malabars, les *Zarabes*, Indo-Musulmans et les Chinois. Cette dernière est donc caractérisée par un *melting-pot* de condiments et de produits venus des quatre coins de l'océan Indien.

f) Les grands traits de l'identité réunionnaise

L'identité réunionnaise est composée de divers éléments qui font sa spécificité. Ces derniers sont basés sur le métissage ethnique, la langue créole, la musique et la cuisine. Chacun de ces éléments est né et a évolué de la même façon. Chacun a été enrichi par des apports extérieurs. On retrouve des apports chinois, pakistanais, indiens, africains, malgaches et européens. L'identité réunionnaise est un brassage d'une multitude de savoirs, un mélange d'apports culturels donnant naissance à une culture réunionnaise originale, métissée et diversifiée.

En outre, nous pouvons rajouter que cette identité n'est pas uniquement une simple addition d'apports exogènes, mais bien le résultat de l'adaptation de ces apports à un environnement local spécifique qui a produit la culture réunionnaise. Nous pouvons voir cela au travers différents exemples.

Au niveau politique, La Réunion a connu divers statuts, passant de la colonie au Département (français d'une part et dans le même temps région européenne ultrapériphérique). Ce statut de Département explique que la culture du Vieux Continent soit aussi présente localement. En raison de la mise aux normes, au point de vue administratif, de l'aménagement du territoire et même social, les cultures française et européenne ont fait de l'ombre à celle locale qui a été pendant longtemps interdite, passant à l'époque pour des rites sauvages et la sorcellerie par les premiers colons. Le maloya et le moring sont les meilleurs exemples. Seulement bien des décennies plus tard et avec la revendication de son identité propre par les Réunionnais que la culture de l'île triomphe de nos jours.

Cela se vérifie également au point de vue économique. Durant l'Ancien Régime, la société de plantation a adopté ces apports des populations étrangères. Néanmoins, la présence des colons français, vue précédemment, grâce au système de l'exclusif[102] a su étouffer la production locale qui aurait pu concurrencer les produits importés d'Europe.

[102] Ensemble de prescriptions réglementant les échanges commerciaux entre la France métropolitaine et ses colonies. Ce système donnait à la Métropole l'exclusivité du transport transatlantique aux colonies, leur

Même chose au niveau des dimensions physiques de l'île. Cette dernière est marquée par un important relief en son centre géométrique produisant ainsi une plaine littorale densément peuplée. Cet intérieur montagneux représentait, jadis, l'espace vers lequel les Petits Blancs ont migré ou encore le lieu de liberté des esclaves. Aujourd'hui, pour offrir de nouvelles destinations aux touristes, les promoteurs se sont « approprié» ces mêmes hauteurs de l'île, longtemps délaissées, afin de leurs proposer un nouveau type d'exotisme.

Ces mêmes aspects se retrouvent également dans le domaine climatique. À chaque période cyclonique, il est de plus en plus fréquent, avec le réchauffement climatique, de voir un météore toucher les côtes réunionnaises. Dans la mentalité populaire, ces cyclones sont synonymes de dégâts et accidents domestiques et parfois même de pertes humaines, tout ce qui touche au fatalisme. L'augmentation de la violence et de la fréquence de ces tornades intertropicales obligent la population à abandonner les modes de constructions traditionnels (la *kaz* créole) pour d'autres plus solides et en clin avec les normes de sécurité s'éloignant ainsi de la tradition culturelle locale.

3) L'identité, une notion floue pour la population

Au cours de l'année 2008, nous avons mis en place un questionnaire[103] dans les quatre villes d'étude : Saint-Benoît, Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre. Cette enquête, adressée à mille personnes dans chacune des villes, devait nous permettre de recueillir l'avis de la population sur le rapport entre la notion d'identité et territoire. Comment la population perçoit-elle l'identité de sa ville et/ou de son *kartié*[104] ? Quelle est la place de l'identité dans sa vie aujourd'hui ? (cf. tab.1).

Tout d'abord, nous nous sommes rendu compte que la notion d'identité est souvent confusément perçue par une partie de la population :

- soit elle ne ressent pas l'identité existante : l'identité d'un espace (village, bourg, ville ou celui d'un pays) représentée par une œuvre quelconque (statue, tableau,

interdisait de commercer entre elles et avec les pays étrangers, et les obligeait à orienter leur activité vers des produits agricoles de haute qualité : épices, sucre, coton, café, etc.

[103] Le questionnaire et ses résultats sont situés en annexe 3, p.341.

[104] Espace approprié par la population. Il s'agit de l'espace de vie correspondant au lieu de résidence d'un individu. Le plus souvent le *kartié* fait office du pâté de maison (cf. BARONCE G.A., *Identité et délinquance sur un espace géographique ; l'exemple de deux quartiers portois : la ZUP Les Étoiles et la ZAC I*, mémoire de Master 2, Université de La Réunion, faculté des Lettres et des Sciences humaines, 2006).

musée, monument, l'aménagement d'un espace public…) est considérée par certains individus comme inexistante voire inutile.

Critères	Saint-Denis	Saint-Pierre	Saint-Paul	Saint-Benoît	Ensemble
1	22.7	37.8	17.5	35.7	28.425
2	77.3	62.2	82.5	64.3	71.575
3	14.3	41.4	16.8	8	20.125
4	55	16,5	60	67,3	49.7
5	1	0,7	1	0	0.675
6	30.7	42.1	23.2	24.7	30.175
7	50.8	39.9	48.2	59.9	49.7
8	31.2	22.9	48.2	37.5	34.95
9	30.8	43.6	30.8	37.5	35.7
10	40.2	37.8	36.9	40.7	38.9
Critère 1	Perception d'une identité spécifique				
Critère 2	Absence de perception d'une identité				
Critère 3	Connaissance de la véritable identité de la ville où ils résident				
Critère 4	Perception d'une autre identité				
Critère 5	Ne se prononce pas/Pas d'avis sur l'identité de la ville				
Critère 6	Identité de « ville délinquante »				
Critère 7	Importance de la notion d'identité au quotidien				
Critère 8	Lien de causalité entre la notion d'identité et le lieu de résidence				
Critère 9	La non-substitution de l'identité matérialisée sur le territoire par un autre aménagement plus moderne				
Critère 10	Plus d'identité sur l'espace : une solution contre la délinquance				

Source : Enquête auprès de la population citadine
Mise en forme : auteur

Tab. 1 : Perception de l'identité par la population des quatre villes d'étude (%).

- soit elle ne sait pas de quoi il s'agit : la notion d'identité ne renvoie à rien de précis ni de concret. Ces personnes ne font pas la différence entre le 14 juillet, le 11 novembre, ou encore les années 1848 et 1946 en ce qui concerne l'histoire de La Réunion.
- soit elle considère l'identité comme un « fourre-tout» du sentiment de territorialité. La population fait l'amalgame entre les notions d'identité et de territoire. Ainsi, tout ce qui touche à l'appropriation du territoire par un individu est souvent considéré comme constituant l'identité de ce territoire : un arbre avec une forme spéciale, un espace public, une plaque d'égout, une balançoire… C'est ce dernier point qui ressort le plus dans notre enquête : la notion d'identité est très confuse dans la perception populaire.

Malgré l'amalgame entre identité et sentiment de territorialité, 1988 personnes, soit 49,7% de la population enquêtée, affirment que la notion identitaire est importante pour elle ; ce taux atteint 60% à Saint-Benoît. D'une manière générale, même si elle est mal perçue, la notion identitaire compte beaucoup pour la population citadine des villes étudiées. Une bonne partie des personnes interrogées ne peut pas s'imaginer exister au quotidien sans l'apport de cette notion.

Pour 1398 individus, soit 34,95%, c'est l'identité qu'ils ressentent au travers de leur espace vécu qui fait qu'ils n'ont pas envie de déménager pour une autre destination. Alors que 35,7% des sondés ne souhaitent pas que l'on remplace l'identité matérialisée sur le territoire par autre chose de plus moderne. Néanmoins, ces taux sont à relativiser, car même si la population montre un intérêt assez important pour l'identité, seuls 19,38% des interviewés ressentent plus l'identité véhiculée par les pouvoirs publics de la ville dans laquelle ils résident que la délinquance qui y sévit. *A contrario,* 80,62% ressentent plus la délinquance présente dans leur ville que l'identité existante.

Près de 40% de la population pense que l'identité est également un des remèdes pour lutter contre le phénomène de violence. Même si l'identité est mal perçue, du fait de la difficulté à définir cette notion, elle est quand même importante dans la mentalité réunionnaise. L'identité réunionnaise est ancrée dans l'histoire de plus d'un siècle et demi d'esclavagisme. Comme c'est une période encore assez récente, la notion d'identité est toujours présente à l'esprit du Réunionnais. Ici, il est intéressant de faire la différence entre Réunionnais et Métropolitains d'une part et originaires de la commune et non originaires d'autre part (cf. tab. 2).

En analysant nos résultats, nous nous sommes aperçus que tous les individus ayant montré un intérêt pour la notion d'identité sont à la fois originaires de La Réunion et de la ville étudiée. Les non originaires de l'île ou des villes repères, soit 23,575% des personnes, ne ressentent pas l'identité de la même façon. C'est une notion qui les laisse indifférents, qui ne leur parle guère. La grande majorité de ces 23,5% de personnes interrogées pensent également que l'identité n'est pas importante (70,757%), qu'elle ne présente aucun lien avec le lieu de résidence (82,75%) et qu'elle n'est pas une solution contre la délinquance (70,075%).

Critères	Saint-Denis	Saint-Pierre	Saint-Paul	Saint-Benoît	Ensemble
1	78,9	73,2	73,7	79,9	76,425
2	60,2	58,7	64,6	71,8	63,825
3	21,1	26,8	26,3	20,1	23,575
4	88,7	77,6	67,3	81,9	78,875
5	77,6	69,8	63,4	71,5	70,575
6	90,3	87,7	75,1	77,9	82,75
7	76,2	53,1	63,7	87,3	70,075
Critère 1	Population originaire de la ville étudiée				
Critère 2	Population originaire du *kartié*				
Critère 3	Population non originaire de la ville étudiée				
Critère 4	Population non originaire n'étant pas sensible à l'identité de leur ville				
Critère 5	Population non originaire trouvant que l'identité n'est pas importante				
Critère 6	Lien de causalité entre la notion d'identité et le lieu de résidence des non originaires				
Critère 7	Population non originaire trouvant que l'identité n'est pas une solution contre la délinquance				

Source : Enquête auprès de la population
Mise en forme : auteur

Tab. 2 : Perception de l'identité par la population non originaire des quatre villes d'étude (%)

La perception de la notion d'identité est également influencée selon l'âge d'un individu (cf. tab. 3).

Critères	Saint-Denis	Saint-Pierre	Saint-Paul	Saint-Benoît	Ensemble
1	4,9	5,93	7,31	2,04	5,045
2	19,1	10,44	6	7,37	10,7275
3	61,53	48,31	73,29	38,06	55,2975
4	84,75	88,63	86,47	90,95	87,7
5	43,6	45,8	39,9	42,5	42,95
Critère 1	Part des personnes âgées de 15 ans sensibles par la notion d'identité				
Critère 2	Part des personnes âgées entre 16 ans et 25 ans sensibles par la notion d'identité				
Critère 3	Part des personnes âgées 26 et 59 ans sensibles par la notion d'identité				
Critère 4	Part des personnes âgées de 60 ans sensibles par la notion d'identité				
Critère 5	Part des personnes âgées de + 40 ans sensibles par la notion d'identité				

Source : Enquête auprès de la population citadine
Mise en forme : auteur

Tab. 3 : Perception de l'identité par la population selon la classe d'âge (%).

La notion d'identité intéresse essentiellement une partie de la population, en fonction de l'âge. Ainsi, les personnes de plus de 40 ans y sont plus sensibles. En dessous de ce seuil,

plus l'âge diminue, moins les individus sont intéressés par la notion. La classe des 60 ans et plus est celle qui est la plus sensible. Celle des moins de 15 ans est la moins concernée. À cet âge, un adolescent est à la recherche de sa propre identité (identité personnelle) et ne se sent pas concerné par l'histoire de son île, ses ancêtres, ce brassage multiethnique qui constitue la société réunionnaise.

La notion d'identité intéresse également la population en rapport avec leur Profession et Catégorie Sociale (PCS, cf. tab. 4).

Critères	Saint-Denis	Saint-Pierre	Saint-Paul	Saint-Benoît	Ensemble
1	100	67,7	84,61	70,58	80,7225
2	60	39,13	40	36,36	43,8725
3	27,27	27,58	24,52	18,18	24,3875
4	31,42	26,19	30,76	33,33	30,425
5	75	56,25	52,63	81,81	66,4225
6	11,33	14,28	11,7	16,2	13,3775
7	71,83	79,66	68,3	76,92	74,1775
8	78,7	91,02	86,08	90,24	86,51
9	47,88	23,07	19,23	15,38	26,39
10	28,57	29,62	33,33	26,92	29,61
11	89,94	87,55	84,34	78,1	84,9825
12	53,9	79,91	84,36	71,58	72,4375

Critère 1	Part du PCS « agriculteur » sensible à la notion identité
Critère 2	Part du PCS « artisan » sensible à la notion identité
Critère 3	Part du PCS « cadre, profession intellectuelle » sensible à la notion identité
Critère 4	Part du PCS « chef d'entreprise » sensible à la notion identité
Critère 5	Part du PCS « commerçants »sensibles à la notion identité
Critère 6	Part du PCS « écolier/étudiant » sensible à la notion identité
Critère 7	Part du PCS « employé » sensible à la notion identité
Critère 8	Part du PCS « ouvrier » sensible à la notion identité
Critère 9	Part du PCS « profession intermédiaire » sensible à la notion identité
Critère 10	Part du PCS « profession libérale » sensible à la notion identité
Critère 11	Part du PCS « retraité » sensible à la notion identité
Critère 12	Part du PCS « sans profession, au chômage » sensible à la notion identité

Source : Enquête auprès de la population citadine
Mise en forme : auteur

Tab. 4 : Perception de l'identité par la population selon leur PCS (%).

S'agissant des PCS, la classe des retraités est la plus concernée par la notion et celle des écoliers et étudiants la moins. Les retraités ont connu la période pré et post départementale. Ils ont construit leur vie autour de cette identité réunionnaise. De même, les

classes sociales dites « populaires» sont celles qui sont les plus intéressées par l'identité. Ainsi, les agriculteurs, les ouvriers et employés arrivent en tête.

À partir des résultats de notre enquête, nous pouvons dresser une sorte de portrait de l'individu qui ressent le plus la notion d'identité et celui qui y est le moins sensible. Un individu retraité, âgé d'au moins 60 ans, anciennement agriculteur, employé ou ouvrier, originaire de la ville repère et ayant toujours habité son *kartié* est la personne qui est le plus attachée à cette notion. À l'inverse, un jeune de 15 ans, non originaire de la ville ne se sent pas concerné par cette notion.

C) Les villes, miroirs de l'identité locale

1) L'identité des onze villes réunionnaises

a) L'identité véhiculée par les pouvoirs publics[105]

Malgré la petite taille du département, les villes ont leur propre identité, qu'elles souhaitent affirmer.

Saint-Denis est la ville du « Beau Pays » portant la devise : « *Entre tous, ce coin de terre me sourit*. » La ville a su combiner un développement moderne et de haute technologie. Le technopôle dionysien situé à la périphérie en atteste. Ses bâtiments (villas du régime colonial), monuments, parcs (La Trinité) et musées retracent le passé de La Réunion. Les différentes phases de son peuplement en ont fait une vitrine ethnique de l'océan Indien, image d'une Réunion multiculturelle et multiethnique.

Le Port est la Cité maritime avec son slogan : « *Le Port sa mêm mêm*[106]. » La ville est née de la construction du port de la Pointe des Galets. Son passé, son présent et son avenir sont liés à la mer. Autrefois région aride, voire désertique, Le Port possède désormais un territoire industrialo-portuaire et de haute technologie, le tout entouré d'une multitude d'espaces verts.

Saint-Paul, appelé « Terre de France », arbore une devise particulièrement expressive : « *Berceau du peuplement et baie du meilleur ancrage* ». La rade de Saint-Paul, « *Baie du meilleur ancrage*», était, avec la marine de Saint-Pierre, l'un des rares endroits où les navires

[105] La réalisation de ce sous chapitre a été possible grâce aux sources qu'ont représenté les différents sites internet des communes concernées.
[106] Traduction : C'est ça Le Port.

pouvaient accoster sans risque. Elle a assisté à l'arrivée des premiers colons sur l'ancienne île Bourbon, faisant d'elle le berceau du peuplement de l'île, avec sa grotte des premiers Français.

Saint-Gilles-Les-Bains est particulière, car elle est à la fois une petite ville[107] et un quartier de l'immense commune saint-pauloise. La station balnéaire est, avec le volcan, le Piton de La Fournaise, le premier attrait touristique de l'île. L'identité de la ville se trouve dans ses points forts : ses plages, son ensoleillement avec le plus faible taux de pluviométrie insulaire et ses nombreux bars et boîtes de nuit. Mais le revers de la médaille est une ville encombrée par les embouteillages à certaines heures, ainsi qu'une certaine perte de l'identité culturelle créole, au profit d'un exotisme de façade.

Saint-Leu est une ville à multiples facettes. La ville possède des atouts indéniables, qu'il s'agisse de sport[108] ou de culture[109], qui charment bien des touristes lors de leur visite.

Saint-Louis est une ville riche en histoire avec sa devise : « *Justice et vérités* ».Ses armoiries rappellent que c'est l'un des premiers lieux peuplés, du temps où le Roi de France et la Compagnie des Indes étaient tout-puissants. Saint-Louis est particulièrement riche en sites historiques. On y trouve notamment l'un des rares cimetières d'esclaves bien identifié. La Rivière Saint-Louis est devenue le berceau incontestable de l'artisanat du bois[110].

Saint-Pierre, « capitale » du Sud porte la devise : « *Force, fortune, chance* ».
Grâce à son développement qui n'a cessé ces dernières décennies, on dit que la vraie âme créole réside à Saint-Pierre, et que la ville est autrement plus représentative que Saint-Denis ou encore de la côte Ouest. Elle propose un cadre de vie agréable avec son centre-ville animé et commerçant, ses nombreux loisirs nautiques, son front de mer nouvellement aménagé pour tous les goûts, son port de plaisance. De plus, elle est le nouveau point de rendez-vous des *night-clubbers* qui s'y rendent les week-ends. Ces dernières font de Saint-Pierre la ville la plus animée et à la mode de La Réunion, volant la vedette à Saint-Gilles-Les-Bains et au barachois dionysien, tous deux en perte de vitesse. Grâce à son nouveau port, totalement intégré à la vie de la cité, et à son aéroport de Pierrefonds, la ville est une nouvelle porte ouverte sur l'océan Indien.

[107] Source : Atlas de La Réunion, Université de La Réunion et l'Institut National de la Statistique et des Études économiques, *ATLAS de La Réunion*, 2003.
[108] Le surf : un spot mondialement reconnu, le parapente : une épreuve du championnat du monde de parapente sont également organisés tous les ans.
[109] Les nombreux concerts de La Grande Ravine, les spectacles de rue du « Leu Tempo Festival », ainsi que les concerts électro du « Keep In Touch ». Anciennement, c'était la ville qui accueillait le *Sakifo*.
[110] Avec son évènement annuel *Expo Bois.*

Le Tampon est fier de sa devise tout à fait explicite: « *Une commune où il fait bon vivre* ». C'est la seule ville réunionnaise à ne pas être située sur le littoral. Les efforts de développement en font une ville universitaire, industrielle, touristique (grâce aux diverses manifestations Miel Vert).

Saint-Joseph s'ouvre sur le grand « Sud Sauvage ». La ville combine plusieurs qualités, dont la préservation d'une authentique qualité de vie, empreinte de tradition, d'hospitalité et de charme rural. Elle est très proche de la nature, ce qui constitue un atout incomparable en termes de qualité de vie et de tourisme.

Saint-Benoît ou *la cité des eaux vives, énergie nature*, deuxième plus grande commune (229 km²) de l'île après Saint-Paul (241 km²), est la « capitale » de l'Est. Ville d'art, d'enseignement, de culture et de tourisme, elle regorge de centres d'intérêts touristiques. Elle se veut aujourd'hui un pôle de développement économique de toute la région Est.

Saint-André, « Ville des Lumières »[111] a pour devise : « *Plusieurs races, un seul cœur !* ». Derrière cette phrase se cache le message des pouvoirs publics qui est : l'union des quatre ethnies à la Réunion [112] représentées au sein de la ville. Elle possède des caractéristiques hindoues qui transportent loin de La Réunion.

b) L'identité matérialisée sur le territoire

Afin de pouvoir lier identité et géographie, il est nécessaire d'étudier l'identité matérialisée sur l'espace. Il peut s'agir d'un espace que la population urbaine s'est approprié, très fréquenté, un espace auquel la population a pu s'identifier, inscrit dans son quotidien. La relation « identité et géographie » produit un espace où l'identité se matérialise. Celle-ci apparaît sous diverses formes : un espace public, un monument, une stèle, une statue, une plaque, un panneau, une architecture (cf. photo 3, 4, 5, 6).

[111] En référence à la fête indoue : le Dipavali.
[112] Européenne, africaine, chinoise et indienne).

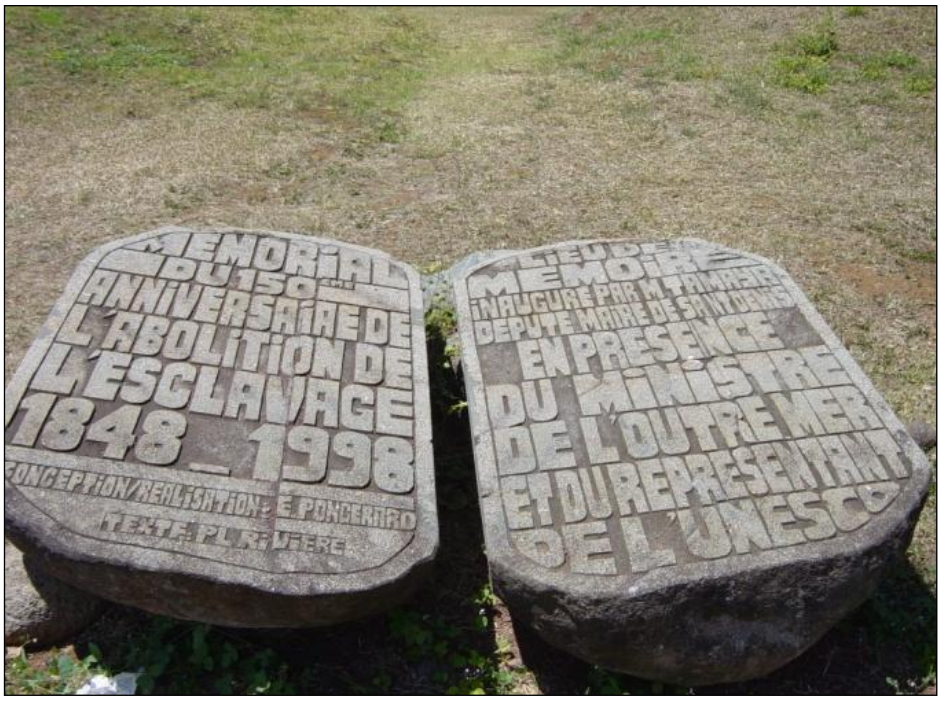

Source : Le STRAT Yann, 2005.

Photo 3 : Lieu de mémoire au parc de la Trinité (Saint-Denis) : Gravures sur rocher en mémoire de l'abolition de l'esclavage.

Source : auteur, 2008

Photo 4 : Statue aux Camélias : Représentation d'un joueur de « *kayamb*[113] » en plein cœur du *kartié* des Camélias, située sur un des axes principaux.

[113] Instrument de musique utilisé par les musiciens de *séga* et le *maloya*. C'est un instrument de percussion idiophone (le son est produit par le matériau de l'instrument lui-même).

Photos 5 : Marché forain de Saint-Paul.
Source : Mairie de Saint-Paul
Vue du ciel comme sur place, ce marché forain est riche en couleurs et en saveurs. Il est le plus connu de toute La Réunion. Véritable lieu touristique, cet évènement hebdomadaire concentre en un seul point toute l'identité réunionnaise en termes de produits artisanaux, nourriture…

Source : IRT
Photo 6 : Les hauteurs saint-pauloises : un des nombreux sentiers tracés sur les remparts des hauts de Saint-Paul

2) L’architecture, reflet de l’identité, tend à se moderniser

L'architecture créole est un art de vivre. Le terme *kaz* qui sert à définir la maison puise son origine dans l’époque coloniale. La *kaz* réunionnaise possède une forme carrée ou rectangulaire. Les pièces sont disposées de façon symétrique afin de permettre une bonne circulation de l’air. Il existait à l’origine une séparation entre les activités de jour et celles de nuit. Les toilettes et la cuisine étaient situées à l’extérieur de la maison pour des raisons sanitaires et afin d’éviter tout risque d’incendie. L’un des traits caractéristiques de la *kaz* traditionnelle est l’absence de couloir. Toutes les pièces communiquent directement les unes avec les autres. Dans la *kaz* créole la varangue joue un rôle primordial. Elle est traditionnellement toujours ouverte sur la rue et permet d’accueillir les amis, les passants mais aussi d’être vu. La varangue est le trait d’union entre le jardin créole et la *kaz*. C’est le lien naturel entre l’architecture et le paysage[114](cf. photo 7).

Source : Ex-office de Tourisme de La Réunion

Photo 7 : La Maison Valliamé : classée Monument historique depuis le 15 septembre 1983, cette demeure abrite les locaux de l'Office du Tourisme à Saint-André. Réalisée entièrement en bois sur trois niveaux, cette maison créole a été construite par le docteur Léopold Martin en 1925, rachetée ensuite par la famille Valliamé.

[114] Source : Didier MERY : www.didiermery.com.

Les nouvelles constructions qui se font aujourd'hui se caractérisent par une architecture moderne, faisant appel aux nouvelles technologies et à de nouveaux matériaux. Elles présentent une certaine originalité de formes. Les sociétés qui s'implantent en périphérie, dans les zones industrielles le plus souvent, souhaitent, en effet, travailler dans de bâtiments qui sortent de l'ordinaire et qui soient uniques. Nous en avons l'illustration à l'est de Saint-Denis, dans les différentes zones industrielles (cf. photo 8).

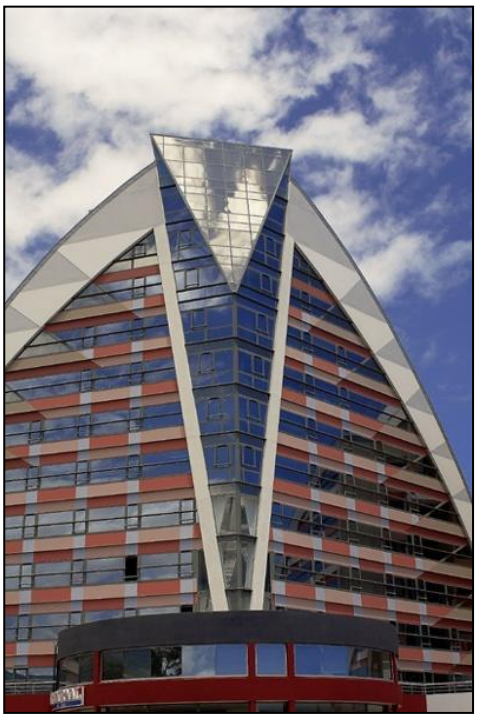

Source : Mairie de Saint-Denis

Photo 8 : Immeuble d'affaires Abdul Cadjee : **immeuble de bureaux abritant une multitude d'entreprises[115].**

Avec l'évolution périphérique des activités économiques, on assiste également à une évolution du mode de vie de la population qui tend à vouloir construire des maisons à l'architecture moderne et standardisée en utilisant des nouveaux matériaux : aluminium, plexiglas, etc. Par ailleurs, pour ses courses, elle se dirige prioritairement vers les commerces de grande distribution périphériques[116]. Ce phénomène participe à la faillite et à la disparition du petit commerce central, les *boutiks* tenues par les Chinois et les magasins des Musulmans[117]. Les *boutiks*, avant l'époque de la grande distribution et du gigantisme, étaient les seuls moyens pour la population de se ravitailler, ils occupaient une place centrale dans le

[115] Journal de l'Île de La Réunion (presses écrites), des cabinets d'avocats et un restaurant situé au rez-de-chaussée, entre autres.
[116] Cf. Partie III, Chapitre IV.
[117] VAXELAIRE D., *Le grand livre de l'histoire de La Réunion*, volume 2, Orphie, Saint-Denis, 2003.

quartier. C'était non seulement un centre d'approvisionnement[118], mais également un lieu de rencontre de la population, tout comme le lavoir réunissant les lavandières. On y venait pour acheter une broutille et on s'arrêtait pour discuter soit avec le gérant du commerce, soit avec les fidèles clients qui habitaient à proximité. On y parlait de tout, surtout de l'actualité. Ces petits commerces étaient producteurs de cohésion sociale. Grâce à eux, tout le monde se connaissait dans un *kartié*. Ces petits commerces en voie de disparition « *s'inscrivent dans le patrimoine réunionnais* »[119]. Aujourd'hui, la grande distribution les remplace, mais n'apporte pas de cohésion sociale. La population ne prend plus le temps de se parler comme à l'époque de la « *boutik* ». Avec ce patrimoine qui disparaît peu à peu, c'est un fragment de l'identité réunionnaise qui s'efface.

3) L'identité abordée dans notre étude

Nous nous intéresserons à toutes les formes d'identité ayant un rapport avec le phénomène de la délinquance, soit en tant que cause, soit comme conséquence. Pour ce faire, nous reprendrons la définition que nous avions déjà proposée lors de notre Master, et nous la complèterons :

> « *L'identité serait ce sentiment que chacun éprouve au fond de soi. Ce sentiment, qui est indispensable, pourrait expliquer beaucoup de choses (nos comportements en société, appartenir à un groupe d'individus partageant le même centre d'intérêt…). C'est ce sentiment, perçu différemment en chacun de nous, qui fait la dissemblance entre tel ou tel individu (excepté les distinctions physiques) ou espace (pays, ville, commune, quartier…).*[120] »

Nous avions alors fait la liaison entre identité et géographie :

> « *Le géographe que nous sommes va, par observation et analyse du territoire, matérialiser l'identité existante sur un espace géographique. Nous voulons dire*

[118] BARONCE G.-A., *Identité et délinquance sur un espace géographique ; l'exemple de deux quartiers portois : la ZUP Les Étoiles et la ZAC I*, mémoire de Master 2, Université de La Réunion, faculté des Lettres et des Sciences humaines, 2006.
[119] Source : Sudel FUMA, Professeur à l'Université de La Réunion, entretien télévisé accordé à Télé Réunion, 2007.
[120] BARONCE G.-A., *Identité et délinquance sur un espace géographique ; l'exemple de deux quartiers portois : la ZUP Les Étoiles et la ZAC I*, mémoire de Master 2, Université de La Réunion, faculté des Lettres et des Sciences humaines, 2006

par là que nous allons montrer l'existence de cette identité au travers des équipements et infrastructures aménagés par divers projets sociaux[121].»

Précisément, les repères mémoriels permettent de baliser la construction identitaire :

« *L'identité nous est léguée également au travers des bâtiments et de leurs architectures rénovées par les différentes collectivités ; exemple du lavoir du quartier de La Source de Saint-Denis. Grâce à ces infrastructures et équipements rappelant le passé, chaque individu va prendre conscience de son passé, de l'histoire de son quartier, de sa commune ou de son pays. Il ne sera pas perdu psychologiquement. Il connaît son passé et pourra donc construire son avenir*.[122]»

Nous partirons donc de cette base pour compléter l'approche. Nous pouvons lire le récit de l'histoire de La Réunion au travers du territoire. Même si celui-ci évolue, il conserve les traces du passé. Ce sont des empreintes historiques que les pouvoirs publics tentent de sauvegarder dans le but de les transmettre[123]. Plus que simple porteur de cette notion, le territoire fait partie de l'identité. Le fait d'enfermer une population à problèmes (dont des jeunes en difficulté) dans des tours de béton sans espace vert, ni espace public ne l'aide pas à s'en sortir de et à améliorer sa condition de vie. Pour compléter notre définition, nous aborderons les autres formes d'identité que nous avons vues : identité personnelle, professionnelle, culturelle et sociale. Ces quatre formes sont les causes ou les conséquences de la relation identité et délinquance.

Dans notre approche, nous considérons donc que l'identité est le bagage que chaque individu se compose tout au long de sa vie et que son absence ou son manque, qu'il ressent de manière consciente ou inconsciente, peut le pousser à commettre des actes délictueux. Cette action devient à son tour porteuse d'identité. Ainsi, la relation dialectique entre l'individu et le territoire est source d'identité, mais cette relation est, elle-même, médiatisée par l'identité.

En effet, une personne peut sombrer dans la délinquance soit à cause l'existence ou de l'absence d'un certain nombre de sentiments (haine, colère, frustration, amour, amitié, incompréhension…). Elle ne se rend pas compte que c'est un sentiment de haine à l'égard de la société qui la pousse à détériorer le mobilier urbain : taguer les murs des espaces publics.

---

[121]BARONCE G.-A., *Identité et délinquance sur un espace géographique ; l'exemple de deux quartiers portois : la ZUP Les Étoiles et la ZAC I*, mémoire de Master 2, Université de La Réunion, faculté des Lettres et des Sciences humaines, 2006

[122] BARONCE G.-A., *Identité et délinquance sur un espace géographique ; l'exemple de deux quartiers portois : la ZUP Les Étoiles et la ZAC I*, mémoire de Master 2, Université de La Réunion, faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 2006

[123] JAUZE J.-M., *Villes et patrimoine*, l'Harmattan, Saint-Denis, 2000.

Ou au contraire, c'est la colère envers les pouvoirs publics qui la pousse à maltraiter le mobilier urbain lors des émeutes. C'est pour cela que nous parlons de sentiments conscients ou inconscients. Cette délinquance va créer des nouvelles formes d'identité qu'il serait intéressant d'étudier.

D) Relations entre identité et délinquance

1) La délinquance, une forme d'identité

Les relations qui se tissent entre identité et délinquance ne sont pas à sens unique. Si le manque d'identité joue un rôle dans l'apparition de la délinquance, cette dernière, en retour, contribue à créer de nouvelles formes d'identité.

Un jeune ayant perdu ses repères identitaires en raison de nouveaux aménagements va créer avec ses amis, parfois inconsciemment, une bande. Cette dernière, pour s'amuser, commet divers délits sur leur espace vécu : graffitis, détérioration du mobilier urbain, délabrement des espaces verts, vols mineurs dans les rayons de supermarché… Chaque individu, qui compose la bande, doit faire ses preuves. Sous la pression de ses amis, il doit réaliser tous les défis qui lui sont imposés, dans le seul but d'avoir sa place dans la bande[124]. Ce jeune ne vivra qu'au travers de sa bande. Désorienté psychologiquement, il met tout en œuvre pour faire vivre sa bande qui est son seul moyen d'existence, le seul repère dans sa vie. Se crée ainsi un lien affectif entre les individus de la bande, produisant une identité collective[125]. Cette dernière a besoin d'un espace pour exister. Aussi vont-ils à la conquête du territoire[126] et se l'approprient en y laissant leurs marques sous forme de tags et de dégradations. Progressivement, ils sèment peur et terreur sur l'espace conquis. La population résidente est de plus en plus effrayée par leur présence. Elle craint que l'on s'en prenne à elle ou à ses biens. C'est une nouvelle forme d'identité qui naît alors, axée sur la délinquance. Un territoire conquis par une bande porte les stigmates de son appropriation : débris de vitres de voitures éparpillés dans chaque parking, carcasses de voitures « dépecées », traces d'incendies de poubelles sur la chaussée, ampoules de lampadaires cassées, graffitis sur tous les murs. Ce

[124] AVENEL C., *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Armand Colin, 2004.
[125] PETITCLERC J.-M., *Les nouvelles délinquances des jeunes : violences urbaines et réponses éducatives*, Paris, DUNOD, 2001.
[126] HENRI A. et MARINET G., *Cités hors-la-loi : un autre monde, une jeunesse qui impose ses lois*, Paris, Ramsay, 2002.

marquage du territoire n'est pas fait pour rassurer la population extérieure qui le juge mal fréquenté et qui estime qu'il vaut mieux y passer le moins de temps possible. De ce quartier, on ne retient que les marques et la présence de la délinquance. C'est ce type d'espace qui génère chez la population un sentiment d'identité de délinquance.

2) La production d'espaces de délinquance.

Un espace de délinquance[127] est un espace produit et façonné par le phénomène de la délinquance. On y trouve des délinquants qui créent des activités illicites. Ils façonnent leur espace de vie selon leurs envies (cf. photo 9).

Source : auteur, 2008

Photo 9 : Bâtiment situé dans le quartier du Moufia recouvert de graffitis, produisant ainsi une friche urbaine.

Un espace de délinquance est fait de plusieurs caractéristiques. L'élément principal dans la production d'un tel espace est la population. Il s'agit le plus souvent de personnes de la classe populaire résidant dans des bidonvilles ou des immeubles vétustes. Le taux de chômage y avoisine, voire dépasse, les 50%, tout comme le taux d'échec scolaire à l'entrée au

[127] Noté EDD.

collège ou au Brevet des Collèges[128]. Les enfants vivant dans ce type d'espace tombent plus facilement dans la délinquance. Ce sont leurs actes qui vont faire du quartier un espace de délinquance. Au début, ceux-ci sont minimes, comme faire du bruit très tard le soir, appuyer sur les interphones des immeubles voisins, déclencher les alarmes de voitures, ne pas respecter les pelouses. Puis, en quête de reconnaissance et de distinction, une bande se constitue. Elle se crée un territoire en s'appropriant le quartier. Dès lors commence le processus de dégradation de l'espace Le paysage d'un espace de délinquance est le plus souvent sinistre. (cf. photo 10).

Source : auteur, 2006

Photo 10 : Le *kartié* de la ZAC I au Port : les jeunes ont tagué le nom de leur *kartié* sur l'ancien bureau de la SHLMR qu'ils ont vandalisé lors d'une émeute quelques années auparavant.

Les actes délictueux des jeunes progressant, naît alors un espace de délinquance. Celui-ci est décrié, on en parle dans les médias. Il effraie la population résidente qui le fuit[129], et la population de passage l'évite soigneusement. Ce type d'espace tend à devenir une zone morte, créant un sentiment d'insécurité. L'apparition d'une telle zone dans une ville induit une perturbation de l'organisation spatiale. La population résidente éprouve alors un sentiment d'abandon car leur *kartié* devrait faire l'objet d'une rénovation ou d'une réhabilitation qui ne vient pas. Ces zones délaissées ne s'intègrent donc pas au reste de l'agglomération. Ce type d'espace pose des problèmes en termes d'aménagement du territoire.

[128] Source : INSEE, zus.gouv.fr.
[129] Exemple de la ZAC I du Port. C'est une Zone Urbaine Sensible qui voit le nombre de résidents décroître, car elle fuit le quartier à cause de l'activité délinquante. Source : la SHLMR du Port.

Synthèse du CHAPITRE I

Ce premier chapitre nous a permis d'aborder la notion d'identité, nous avons fait le choix de partir d'une définition large puis de recentrer en rapport avec notre étude.

Le territoire est ce qui fait le lien entre identité et géographie, en ce sens qu'il est porteur d'identité. Il porte les traces de l'histoire. Nous avons pu observer l'identité réunionnaise, fruit d'un mélange de cultures. Puis, nous avons mis en relation l'identité et notre deuxième concept d'étude, la délinquance. Il existe bien un rapport de causalité entre ces deux notions. Elles se corrèlent et ont des incidences néfastes sur la population juvénile, mais aussi sur le territoire. Nous verrons par la suite que ces incidences entraînent de multiples conséquences que nous tenterons de mettre en exergue.

Grâce à notre enquête, nous avons pu voir comment la population percevait l'identité. Celle-ci intéresse plus précisément les personnes d'un certain âge et d'une certaine classe sociale. Ainsi, les personnes âgées et les classes populaires sont-elles plus sensibles à l'identité réunionnaise que les jeunes et la classe aisée. Pour elles, l'identité apparaît comme un mode de vie, un pilier culturel.

Enfin, nous avons proposé notre propre définition de l'identité (en rapport avec notre étude) comme étant le bagage culturel que l'individu accumule au cours de son existence et qui guide en quelque sorte son rapport à l'environnement, à partir d'un principe d'interaction. Dans le cadre de notre étude, on peut considérer que l'action délictueuse est un vecteur identitaire spatialisé, donc intéressant l'analyse géographique.

CHAPITRE II : La délinquance, un phénomène de société qui se matérialise dans les villes réunionnaises.

Après avoir étudié la notion d'identité, nous verrons à présent celle de délinquance (cf. fig. 1). Au contraire de la première, la seconde est un concept plus aisé à définir, mais néanmoins vaste. Il s'agit d'une forme d'inadaptation sociale qu'exprime un individu par des conduites antisociales. Celles-ci génèrent chez la population un sentiment d'insécurité, marquent le paysage urbain et perturbent son bon fonctionnement.

Sous ce terme se cache une multitude d'entrées permettant de répertorier tous les actes délictueux comptabilisés par les autorités : la délinquance financière, la cyberdélinquance, la toxicomanie, la violence routière, le proxénétisme, les infractions au code du travail, l'escroquerie, la délinquance juvénile… Nous ne pouvons étudier toutes ces catégories, car d'une part elles sont trop nombreuses, d'autre part, elles ne concernent pas notre étude. Seules nous intéressent les conséquences directes de la délinquance sur le territoire de nos quatre villes repères : Saint-Benoît, Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre. Les relations que tissent délinquance et territoire font de ce phénomène de société un phénomène géographique.

A) La délinquance, un phénomène géographique

1) Délinquance et société : une société de plus en plus jeune aux comportements de plus en plus délictueux

Le phénomène de la délinquance ne date pas d'hier. Au VIIIe siècle avant J.-C., Hésiode[130] écrivait, dans *Les travaux et les jours*[131] *:*

> « *Je n'ai plus aucun espoir pour l'avenir de notre pays si la jeunesse d'aujourd'hui prend le commandement demain, parce que cette jeunesse est insupportable, sans retenue, simplement terrible. Notre monde atteint un stade critique. Les enfants n'écoutent plus leurs parents* ».

[130]Poète grec du VIIIe siècle av. J.-C.
[131]Hésiode, *Les travaux et les jours*, précédé de La Théogonie, traduction du grec et présentée par Claude Terreaux, Arléa, 1995.

Si la délinquance des mineurs est un phénomène ancien, Laurent Mucchielli [132] reconnaît que si :

> « *les actes se ressemblaient en nature [...], ils ne [...] semblaient pas avoir le même niveau d'intensité. Il y a incontestablement eu un durcissement sur le plan quantitatif* ».

Elle a fait l'objet de cinq modifications fondamentales qui pourraient être résumées de la manière suivante : progression du phénomène chez les jeunes en nombre et en taux, rajeunissement de l'âge des auteurs de délits, aggravation des actes délictueux, développement d'une délinquance d'exclusion, territorialisée et accompagnée de trafics, explosion des incivilités. C'est ce dernier point qui intéresse le plus notre étude. Cette forte augmentation se constate au niveau des chiffres recensés par les autorités. On la remarque également à travers le paysage urbain qui garde les traces de ces incivilités. Le territoire joue un rôle déterminant dans la délinquance. Il est une cause (manque de repères identitaires) et en supporte les conséquences (destructions, délabrement…). Le territoire d'une ville est à la fois l'espace que les délinquants tentent de s'approprier et le support de leurs méfaits. La population est, elle aussi, à la fois auteur de délits et victime.

Les auteurs sont ceux qu'on appellera les délinquants (sans distinction entre mineurs ou majeurs). Ce sont ceux qui vont commettre l'acte puni par la loi, coupable de Correctionnelle, que la société condamne. L'autre partie de la société représente les victimes, celles qui subissent les actes de délinquance. Tout comme pour les auteurs de crimes et délits, l'âge importe peu, car on peut en être victime à tout moment.

Il appartient au sociologue de chercher les causes de cette délinquance. Le géographe, lui, analyse la répartition et l'impact du phénomène sur l'espace, aux plans quantitatif et qualitatif. Il met en lumière les manifestations de la violence urbaine, ses perceptions, ses causes et conséquences, ses remédiations, institutionnelle et populaire.

[132]Sociologue français né en 1968. Il est directeur du CESDIP (Centre de recherche Sociologique sur le Droit et les Institutions Pénales) et un des animateurs du groupe CLARIS (association 1901 qui intervient publiquement afin de « clarifier le débat public sur la sécurité).

2) Délinquance et économie : augmentation de l'activité informelle et migration des activités formelles

Si l'homme est touché physiquement et psychologiquement par la délinquance, ses activités le sont également. Toutes les activités économiques (commerciales, industrielles, de services…) ont, à un moment ou un autre, fait l'objet de vols, cambriolages ou destructions du type : vols à l'étalage dans les supermarchés ou cambriolages dans les zones industrielles. Ces dernières situées en périphérie de la ville portoise sont connues pour être la proie des cambrioleurs, notamment la zone industrielle n°3 appelée ZAC de Développement 2000. Durant l'année 2003, elle a été victime de larcins ciblés. Tout d'abord, durant deux nuits du mois d'août dans lesquelles plusieurs délinquants ont dérobé seize voitures dans le parc de CMM automobiles[133]. Ou encore dans la nuit du 27 au 28 décembre de la même année, trois entreprises, dont RES Développement Cenergi, ont été visitées[134]. Ces délits sont perpétrés également dans d'autres zones industrielles et notamment celle du Chaudron à Saint-Denis. Dans la nuit du 4 au 5 février 1999, l'entreprise Fo-Yam a subi une perte de cinq cent mille euros en raison de vols[135].

Ces multiples actes délictueux ciblés touchant ces zones d'activités économiques sont des facteurs explicatifs de la vente illégale d'armes à feu dans l'île. Il en est de même pour les médicaments psychotropes (Rivotrill, Artane…). Un délinquant portois pouvait vendre jusqu'à 3000 euros de ce genre de produit en un seul mois (source : Centre Communal d'Action Social du Port). Ici aussi, les activités économiques sont à la fois victimes de la délinquance et contribuent à l'augmenter. Les ventes illégales de médicaments et d'armes à feu s'inscrivent dans l'existence d'une économie souterraine issue de la délinquance. À ces deux produits s'ajoute le trafic de drogue. Dans l'île, c'est le commerce de *Zamal* (cannabis ou chanvre indien) qui alimente l'économie souterraine.

La présence d'un espace de délinquance est un facteur important qui amène un chef d'entreprise à réfléchir avant de s'installer quelque part. Cet espace agit comme un facteur répulsif sur l'implantation des entreprises. Sur sept locaux commerciaux mis en place par un bailleur dans le quartier de la ZAC I du Port, seuls trois ont été occupés[136]. Le développement

[133] Source : le JIR, http://archives.clicanoo.com/article=59429.
[134] Source : le JIR, http://archives.clicanoo.com/article=68844.
[135] Source : le JIR, http://archives.clicanoo.com/article=31717.
[136] BARONCE G.A., *Identité et délinquance sur un espace géographique : l'exemple de deux quartiers portois : la ZUP Le Étoile et la ZAC I*, mémoire de Master 2 géographie, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 2006
À l'heure actuelle, mars 2012, seuls deux locaux commerciaux sont encore utilisés. Le troisième a été incendié suite aux émeutes urbaines de février 2012 suite à la grève concernant la baisse des prix du carburant.

d'un Espace De Délinquance (EDD) dans ce quartier et les incivilités qui l'accompagnent, expliquent que les quatre autres locaux commerciaux restants cherchent toujours preneur.

3) Délinquance et territoire : une reconstruction spatiale modifiée par la délinquance

Nos quatre villes d'étude n'échappent pas à la « contamination » de la délinquance pour deux principales raisons. D'abord, en tant que villes, Saint-Benoît, Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre sont des productions humaines, la conséquence de l'application d'un projet social sur un espace physique. Ensuite, parce que la délinquance est un phénomène qui prend sa source dans les zones urbanisées[137].

La population extérieure se représente la zone « contaminée » par le phénomène comme étant un espace dangereux. La ville touchée par le phénomène offre un paysage urbain de médiocre qualité. La perception négative de la population est souvent reprise par les médias. Ses relations avec le reste du territoire s'en trouvent perturbées. Les activités économiques de ce type de ville risquent de péricliter : exemple l'activité touristique. Un touriste, venu chercher du soleil, de la détente et du calme, ne se risquera pas dans un lieu où il ne sera pas en sécurité.

Au sein même d'une ville, un quartier peut aussi se présenter comme un espace peu fréquentable qu'il ne faut pas utiliser. Cet EDD se développe selon les divers programmes d'aménagement (réinsertion dans le tissu urbain, résorption de l'habitat insalubre…). Ce genre d'espace est délaissé au profit d'autres projets mettant le reste de la ville en valeur. Le centre des villes en tire avantage : exemple du projet « Ville et port » de la ville du Port[138] ou le projet « espace océan » à Saint-Denis[139].

Un espace de délinquance mal géré par les pouvoirs publics est un véritable problème à l'aménagement et au développement d'une ville.

---

[137] PETITCLERC J.-M., *Les nouvelles délinquances des jeunes : violences urbaines et réponses éducatives*, Paris, DUNOD, 2001.

[138] BARONCE G.A., *Le Port un espace exigu : la dynamique d'organisation spatiale*, mémoire de maîtrise de géographie, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 2005.

[139] Nouveau projet dionysien se substituant à l'ancien « Pôle Océan » se proposant d'être « *une petite ville dans la ville* » dixit Gilbert Annette, Maire de Saint-Denis (Source : www.linfo.re).

B) Un phénomène évolutif néfaste aux villes

Le Ministère de l'Intérieur[140] collecte les faits constatés, comptabilisés dans les milliers de bureaux de police et de gendarmerie présents sur l'ensemble du territoire national. Au début de chaque année, le Ministre chargé de la sécurité du territoire dresse le bilan de l'année écoulée. Aujourd'hui, dans l'île, la délinquance est étudiée de façon mensuelle par la Cellule Départementale de la Prévention de la Délinquance (CDPD).

1) Évolution de la délinquance à La Réunion

Nous étudions la délinquance d'un point de vue qualitatif à travers ses conséquences sur les villes réunionnaises et leur environnement. Mais nous ne pouvons étudier ce phénomène sans nous appuyer sur les statistiques produites par l'Observatoire Départemental de la Délinquance (ODD) et la CDPD. Les données commencent à partir de 1993, date à laquelle l'ODD a été créé. Cet observatoire a étudié la délinquance de façon semestrielle jusqu'en 1999, puis de façon trimestrielle jusqu'en 2004. À partir de 2005, le CDPD, sous l'autorité du Préfet prend la relève. On peut avoir ainsi une idée de l'évolution du phénomène dans l'île au cours des 19 dernières années (cf. tab. 5)

Il a traversé trois phases. La première s'effectue entre 1993 et 1999 où il stagne, avec le nombre le plus important en 1999 (26 064 faits constatés) qui annonce la seconde phase. Avec la fin du second millénaire et l'entrée dans le troisième, la délinquance connaît une croissance de plus de 30% par rapport à 1993. De 2000 à 2002, elle augmente jusqu'à atteindre les 35 099 faits constatés, puis elle ne progresse plus entre 2006 et 2011 où elle évolue entre les 30200 et les 31500 faits constatés.

[140] Devenu après les Présidentielles de 2007, le Ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer et des Collectivités territoriales et de l'Immigration.

Années	Délinquance globale[141]	Délinquance globale (indice base 100 : année 1993)
1993	25224	100
1994	24996	99,1
1995	24515	97,2
1996	25334	100,4
1997	25839	102,4
1998	25855	102,5
1999	26064	103,3
2000	29949	118,7
2001	33822	134,1
2002	35099	139,1
2003	34321	136,1
2004	33793	133,9
2005	33700	133,6
2006	31275	123,9
2007	30914	122,5
2008	31404	124,5
2009	31336	124,2
2010	30253	119,9
2011	30811	122,1

Source : ODD, CDPD, Gouvernement français
Mise en forme : auteur

Tab. 5 : Évolution de la délinquance réunionnaise durant la période 1993/2011.

[141] La délinquance globale à La Réunion regroupe au sein de huit catégories tous les faits constatés par les forces de l'ordre (police et gendarmerie), telles que : les Vols, Atteintes aux mœurs, Atteintes à personnes, Infractions astucieuses contre les biens, Infractions contre la famille et l'enfant, Infractions contre la chose et la paix publiques, Stupéfiants, Infractions contre la réglementation.

Avec le passage au XXIe siècle, les chiffres de la délinquance ont enregistré un bond, dépassant la barre des 30 000 faits constatés par an (soit 82 délits au quotidien). La raison de cette augmentation est à rechercher dans les problèmes sociaux réunionnais :

- augmentation de la précarité et de la pauvreté : 17% de la population réunionnaise vit en dessous du seuil de pauvreté (source : INSEE[142])
- chômage élevé : une étude de l'Observatoire du Développement de la Réunion[143] stipule que 79.9% des Réunionnais pensent que le chômage est l'un des vecteurs de la délinquance. Dans l'île, le chômage avoisine les 30% (29,5% en juillet 2011, source : INSEE). C'est le plus fort taux de tous les DOM.
- Altercations entre les forces de l'ordre et certains groupes de délinquants, ou des rixes entre bandes, qui ont des conséquences néfastes : violences urbaines du 10 mars 2009 au Chaudron (Saint-Denis). À moindre mesure, ces évènements se sont reproduits à Saint-Benoît, au Port et à Saint-Pierre[144].

La délinquance est un phénomène plus spécifiquement urbain. Dans le tableau 6, on peut observer la répartition spatiale des faits constatés sur une période allant de 1994 à 2001. L'espace urbain attire les auteurs de délits plus que les deux autres zones (périurbaine et rurale).

[142] Dans la réalité réunionnaise, le seuil de pauvreté correspond à 473€ par mois. En France métropolitaine, cet indice s'établit à 800€ par mois. Ce qui concerne 52% des Réunionnais (source : www.insee.fr).
[143] L'ODR, *La perception du chômage*, mars 2002.
[144] Cf. annexe 18. Les évènements ont dépassé le cadre local. La presse nationale s'est emparée de l'histoire, comme le prouve la dépêche de l'Agence France-Presse.

Années	Répartition spatiale de la délinquance (en %)	
1994	zone urbaine	54
	zone semi-urbaine	34
	zone rurale	12
1995	zone urbaine	59
	zone semi-urbaine	30
	zone rurale	11
1996	zone urbaine	56
	zone semi-urbaine	33
	zone rurale	11
1997	zone urbaine	60,90
	zone semi-urbaine	28,90
	zone rurale	10,20
1998	zone urbaine	54,20
	zone semi-urbaine	34,70
	zone rurale	11,10
1999	zone urbaine	55,10
	zone semi-urbaine	33,50
	zone rurale	11,40
2000	zone urbaine	59,30
	zone semi-urbaine	31,10
	zone rurale	9,60
2001	zone urbaine	53
	zone semi-urbaine	35,20
	zone rurale	11,80

Source : ODD
Mise en forme : auteur

Tab. 6 : Répartition spatiale des faits constatés durant la période 1994/2001.

En moyenne, voici la répartition des actes délictueux durant ces huit années (cf. fig. 3). Plus d'un délit sur deux est commis au niveau de l'espace urbain.

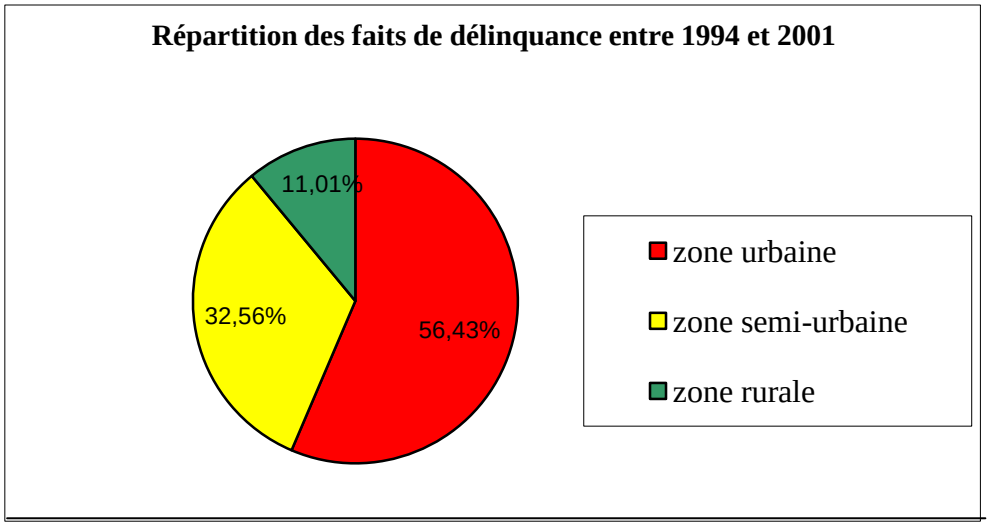

Source : ODD
Mise en forme : auteur

Fig. 3 : Répartition spatiale moyenne des actes délictueux durant la période 1994 à 2001.

Les zones urbaines réunionnaises concentrent, en moyenne sur cette période, plus de la moitié des faits constatés par les autorités : 56,43%. Les origines de la délinquance à La Réunion sont les mêmes qu'ailleurs, mais, de par son insularité et son histoire, d'autres lui sont spécifiques.

2) Les causes de la délinquance

a) Les causes endogènes : la condition socio-économique précaire de la population

La délinquance est un phénomène de société qui évolue dans le temps. Comme le dit Laurent Mucchielli, sociologue français :

« *La délinquance d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier* »[145].

Les facteurs explicatifs de la délinquance avancés par Laurent Médéa[146] correspondent à l'évolution de la société actuelle. L'une des premières causes a trait à l'identité, première notion que nous avons étudiée. Selon le sociologue réunionnais :

> « *Aujourd'hui, l'identité de ces jeunes en difficulté ne peut se fonder sur un projet professionnel. Ils recherchent une identité personnelle distinctive parfois dans des succès sportifs ou dans la musique, parfois aussi dans les « bizness » ou dans les bagarres, surtout dans le contexte réunionnais*

[145] MUCCHIELLI L., *Les bandes de jeunes, des Blousons noirs à nos jours*, La Découverte, Paris, 2007.
[146] Docteur et chercheur en sociologie de l'Université de La Réunion.

marqué par une impasse socio-économique pour beaucoup de ces jeunes. Impasse à laquelle s'ajoute un questionnement identitaire grandissant.[147]»

Selon lui, il existe également un second facteur explicatif : le milieu social des délinquants. Ces jeunes sont en difficulté à tous les plans : scolaire (plusieurs redoublements ou arrêt de l'école très tôt), professionnel (chômage, RMI, oisiveté…), familial (famille monoparentale, absence du père, frère aîné incarcéré…), affectif (familial, sentimental, amical). Ils vivent le plus souvent dans des groupes d'habitations insalubres, tout en participant à sa détérioration.

Ces deux causes sont intimement liées. Il s'agit pour ces jeunes, d'un manque d'accès à la société de consommation. Inondés par le flot de publicité, mais sans ressource financière pour la grande majorité, ils vont vouloir s'approprier, par tous les moyens, tout ce dont ils rêvent. Ainsi, ils peuvent aisément sombrer dans la délinquance. Nous rejoignons l'avis de Laurent Médéa lorsqu'il affirme que :

« […] *le vol s'explique le plus souvent par la condition socio-économique des jeunes. C'est donc avant tout la frustration liée au milieu social qui semble être ici la première explication du passage à l'acte. On peut parler alors de « délinquance de précarité», qui est liée directement au statut socio-économique des jeunes et à leur environnement, qui les mènent à commettre des actes en rupture avec la loi pour accéder aux biens dont ils sont privés par la faiblesse de leurs ressources.* »

Ces jeunes en difficulté, en crise identitaire, vont se créer une identité à partir de ce qu'ils ont de plus précieux. Cela passe par les vêtements, les bijoux, le matériel audiovisuel… Ainsi, Laurent Médéa établit la relation entre identité et délinquance, d'un point de vue sociologique. Tout est lié à la tentation et à la frustration de ne pouvoir acquérir ce que vantent les publicités, vecteurs et symboles de notre société de consommation. Tout cela n'est pas aidé par le système qui régit notre société, à savoir une incitation non pas à la consommation, mais à la surconsommation. Ce vice de la consommation est alimenté par la facilité d'obtenir un crédit. On est ainsi dans un cercle vicieux, car le crédit alimente

[147] MEDEA L., *La délinquance juvénile à La Réunion*, rapport postdoctoral, faculté des lettres et sciences humaines, 2007.

l'endettement[148], situation dans laquelle se trouvent des milliers de familles réunionnaises, qui appartiennent le plus souvent au milieu social défavorisé.

En conséquence, nous partons de l'hypothèse qu'agir sur l'espace, y introduire de l'identité pour combler les carences dont souffrent ces jeunes en difficulté, pourraient aider ces derniers à se reconstruire.

b) Les causes exogènes : l'américanisation de la société réunionnaise.

Depuis que les États-Unis d'Amérique se sont affirmés comme grande puissance mondiale, après les divers conflits internationaux, le modèle américain s'est répandu à travers le monde et est devenu très attractif. D'une part, le pays attire des millions de personnes souhaitant y trouver du travail et réussir au « pays de l'Oncle Sam » (American Way of Life) ; projet qu'ils ne peuvent pas réaliser dans leur pays d'origine. D'autre part, grâce aux progrès techniques, notamment dans la communication (satellite, Internet, etc.), le mode de vie américain s'exporte. Dans un premier temps vers les pays occidentaux (l'Union Européenne…), puis vers les pays les plus fermés comme Le Moyen-Orient, La Chine…

Cet aspect culturel intéresse notre étude. Le monde entier copie ce modèle dans plusieurs domaines :

- Celui de la nourriture : alors qu'on parle de « mal-bouffe », les fast-foods américains (Mac Donalds) fleurissent partout sur le globe.
- Celui des loisirs : il existe un parc Disney à peu près sur chaque continent.

On peut citer encore beaucoup d'exemples, mais nous n'utiliserons que celui de la mode vestimentaire. Mis à part le jeans qui est devenu le vêtement au quotidien pour des millions de personnes à travers le monde, depuis peu, on assiste à l'arrivée d'un nouveau style vestimentaire qui touche surtout les jeunes. Celui-ci est caractérisé par des vêtements très amples : « baggys » (pantalons jeans très larges), bas de survêtements, débardeurs d'équipes de basket professionnelles, immenses tee-shirts de football américain. Le but est de s'habiller avec la taille non appropriée, le plus souvent 2 voire 3 tailles au-dessus de la sienne (cf. photo 11). Cette mode vestimentaire s'accompagne d'une coiffure appropriée, crâne rasé ou cheveux tressés, à laquelle s'ajoute la boucle d'oreille imitation diamant. S'agissant de la

[148] En 2010, La Réunion connaît la plus forte augmentation en nombre de dossiers de traitement en surendettement avec 1100 dossiers en un an, soit plus de la moitié des dossiers enregistrés dans tous les Départements d'outre-mer (DOM). Source : IEDOM Réunion : www.iedom.fr/dom/reunion/.

coiffure, on a parfois de véritables œuvres artistiques avec des dessins représentant assez souvent des signes tribaux.

Source : Google Images

Photo 11 : Le groupe de RnB français du nom de Tragédie à New York représentant parfaitement l'adoption du style vestimentaire américain chez les jeunes.

Ceux qui en ont les moyens n'hésitent pas à changer l'aspect de leur automobile en la « tunnant ». Le tunning est cet autre phénomène de société qui consiste à améliorer les performances de la voiture, d'une part, et à en « jeter plein la vue » grâce à l'aspect décoratif, d'autre part (cf. photo 12). Dans cette voiture « tunnée » ou ailleurs, la musique de circonstance est le rap, le rythm and blues (RnB), le ragga et la dance hall.

Source : Google Images

Photo 12 : Voiture tunnée selon un ton gris/bleu.

Cette américanisation de la société touche aussi La Réunion et notamment les jeunes. Ils adoptent ce mode de vie, car ils se reconnaissent davantage dans ceux qui l'incarnent[149]. À cause de ces « référents exogènes », l'identité locale a du mal à émerger auprès des jeunes. De plus, ce qui pose problème dans cette forme d'américanisation de la société, c'est que les rappeurs incitent à la violence, à la débauche, au non-respect des forces de l'ordre, parfois même au viol. Nombreuses sont les chansons de l'ancien pensionnaire de prison, « 50 Cent », devenu célèbre outre-Atlantique, dans lesquelles il raconte avoir déjà tué quelqu'un ; notamment dans *What Up Gangsta*. Dans plusieurs autres chansons, comme *P.I.M.P*. il attribue à la femme une image très péjorative incitant la gent masculine à la traiter de façon déplorable. Enseignant même aux jeunes qui l'écoutent, dans la chanson *How to rob*, comment commettre un vol à l'étalage. Pris dans ce phénomène, un jeune de *kartié* en difficulté, va imiter ses idoles pour pouvoir se rapprocher un peu plus d'eux afin de paraître à la mode. Ainsi aura-t-il la sensation d'exister et de mériter le « respect » de la rue. Le comportement « à la mode » qui va avec cette américanisation est la provocation, à l'image du « *Bad Boy* » (mauvais garçon). Ce modèle s'exporte au-delà des frontières étasuniennes. Arrivé en France dans les années 1980, le rap devient le style musical à la mode, vecteur de révolte avec à la tête le groupe le plus connu, NTM[150]. De nos jours, plus fréquents sont les rappeurs qui reconnaissent avoir dépassé les limites des lois instituées par la société durant leur jeunesse, comme le chante Bambi Cruz dans sa chanson *Ouvre les yeux :*

> […] *dorénavant j'essayerai de ne plus me comporter comme un délinquant rebelle, je payais pas le métro, fumais la ganja[151]. J'ai réalisé que le plus soumis à l'Etat c'était moi. Je copiais la télé, par ce biais accentuer les clichés : « Que les jeunes sont tous des mauvais ».*

c) Disparition d'une certaine forme d'identité : la *kaz* créole

On assiste également à une modification progressive de l'habitat réunionnais. Les maisons créoles bâties à partir des matériaux traditionnels (tôle) et des pièces spécifiques (varangues) laissent la place à la modernité. Le plexiglas, l'aluminium, le carbone, divers alliages, etc. remplacent la tôle ondulée. La varangue disparaît également. De nos jours, les

[149] Il s'agit le plus souvent de rappeurs américains comme Snoop Doggy Dog, Eminem, Sean Paul ou encore 50 Cent. Du côté des sportifs, ces jeunes admirent Allen Iverson ou le plus connu à travers le monde Mickael Jordan.
[150] Nique Ta Mère.
[151] Cannabis.

maisons sont, la plupart du temps, à étage. Ce sont, par moment, d'immenses bâtisses ayant 2 voire même 3 fois plus de chambres que d'occupants. L'architecture de ces maisons est également moderne, certaines sont même originales. Tout comme pour le « tunning » des voitures, ces maisons sont « tunnées » et détonnent dans le paysage. Alors que les petites cases typiques créoles se font de plus en plus rares. Ainsi, c'est le paysage résidentiel traditionnel local qui change. La plupart des jeunes suivront le même exemple que leurs parents tombés dans le gigantisme, en se construisant des maisons tout aussi modernes. Le paysage résidentiel traditionnel réunionnais laisse place à un nouveau en dur, banalisé. Avec ce changement disparaît une partie de l'identité réunionnaise.

L'américanisation de la société réunionnaise entraîne donc une perte progressive d'une certaine identité locale. Cela se ressent dans le choix du mode de vie des jeunes. De l'autre côte, la modernité fait des ravages dans le paysage urbain local qui perd ses référents identitaires comme c'est le cas à Saint-Denis au niveau du technopôle. Ce dernier concentre une multitude d'entreprises à l'architecture moderne, toutes différentes les unes des autres semblables à un paysage de ville métropolitaine.

3) L'observation institutionnelle de la délinquance

Tous les crimes et délits comptabilisés par les différents bureaux de police et de gendarmerie ont été classés par l'ODD et le sont par la CDPD dans différents groupes appelés chapitres. Entre 1993 et 2004, il y a en moyenne 28 734 faits de délinquance constatés. Il nous est impossible d'étudier ces milliers de crimes et délits, qui plus est sur l'ensemble du territoire réunionnais. Aussi, nous intéressons-nous à la délinquance qui touche le plus les villes et leur environnement, celle tissant un lien entre identité et territoire.

Toutefois, les chiffres de l'ODD et de la CDPD ne représentent pas totalement la réalité. Ce sont les plaintes des personnes ayant été victimes d'actes délictueux, parfois même témoins, mais il existe aussi un certain nombre d'individus qui ne portent pas plainte. En conséquence, ces chiffres, que ce soit à La Réunion ou ailleurs, sont en réalité plus élevés.

a) La délinquance recensée par l'Observatoire Départementale de la Délinquance

Depuis 1993, la délinquance locale est recensée au sein de huit catégories par l'ODD. La première d'entre elles est « infractions contre la réglementation ». Elle recense cinq

paragraphes[152]. Celui de « Divers » alimente le plus les données de ce chapitre (cf. tab. 7). Cela à cause des divers jeux pour de l'argent que pratiquent certains Réunionnais au quotidien, comme le Domino, le *bakara*[153], la belotte… ou encore à cause des braconniers chasseurs de tangue durant la période non autorisée.

Chapitres	**Paragraphes**	**Années**	**Faits constatés**	**Part du chapitre dans la délinquance globale (en %)**
Infractions contre la réglementation	Hygiène et santé	1993	1280	5,07
	Police des étrangers	1994	1370	5,48
	Faux documents administratifs	1995	1373	5,6
	Travail illégal	1996	1368	5,4
	Divers (Armes, jeux, pêche, chasse)	1997	981	3,8
		1998	857	3,31
		1999	1106	4,24
		2000	950	3,17
		2001	1132	3,35
		2002	1326	3,78
		2003	1663	4,85
		2004	1477	4,37

Source : ODD
Mise en forme : auteur

Tab. 7 : Évolution du chapitre « Infractions contre la réglementation » sur la période 1993/2004.

Dans la délinquance globale réunionnaise, ce chapitre connaît une évolution irrégulière variant de 3,17% et 5,6%. Sur la période 1993/2004, en moyenne, sa part dans la délinquance globale était de 4,37%. Les délits constatés ici sont difficiles à répertorier pour les forces de l'ordre. Sauf en prenant les auteurs de délits sur le fait, cela ne peut que se faire par le biais de dénonciation et/ou de plaintes déposées. C'est pour cela que la part de cette branche est si peu élevée. Ce faible pourcentage s'explique également par le fait que les délits recensés ici n'affectent pas la population. Exemple : un maçon travaillant « au noir » n'augmente pas le sentiment d'insécurité chez un autre individu. Il en est de même pour une personne pêchant illégalement dans le lagon, ou une autre qui produit des faux documents administratifs…

[152] Partie d'un chapitre, un sous chapitre.
[153] Jeu de cartes basé sur la probabilité à deviner de quels côtés la carte choisie par le joueur apparaîtra.

La deuxième catégorie classifiée par l'ODD est : infractions astucieuses contre les biens (cf. tab. 8)

Chapitres	Paragraphes	Années	Faits constatés	Part du chapitre dans la délinquance globale (en %)
Infractions astucieuses contre les biens	Faux, contrefaçons, escroqueries	1993	3130	12,41
	Fraudes sur les chèques	1994	3142	12,57
	Infractions économiques et financières	1995	2272	9,27
		1996	2311	9,12
		1997	1562	5,93
		1998	1763	6,82
		1999	1554	5,96
		2000	1627	5,43
		2001	2070	6,12
		2002	2295	6,54
		2003	2091	6,09
		2004	1908	5,65

Source : ODD
Mise en forme : auteur

Tab. 8 : Évolution du chapitre « Infractions astucieuses contre les biens » sur la période 1993/2004.

Le second paragraphe comptabilise le plus de faits constatés. Ce chapitre a connu une évolution décroissante. Il n'a cessé de diminuer passant de 12,41% en 1993 jusqu'à 5,65% en 2004. Sur la période 1993/2004, en moyenne, la part de cette catégorie dans la délinquance globale est de 7,66%. Les délits sont comptabilisés par une branche spéciale des forces de l'ordre : la police financière. Avec l'avènement de l'informatique et du développement de la vente par correspondance via Internet, les escroqueries à la carte bancaire se généralisent. Les moyens[154] mis en place pour lutter contre ce type de méfaits dissuadent les auteurs de délits virtuels de commettre leurs larcins.

Les deux catégories suivantes ne recensent aucun paragraphe. Il s'agit des chapitres « stupéfiants » et « infractions contre la famille et l'enfant ». Le terme « stupéfiant » a d'abord

[154] Restructuration de la Sous-Direction des Affaires économiques et Financières (SDAEF) de la Police Judiciaire (PJ) le 2 octobre 2000. Cela a permis un regroupement de brigades par compétence d'excellence et notamment une réorganisation de la Direction de la Police Judiciaire au niveau territorial, afin de *« lutter efficacement contre ces formes modernes de délinquance »* source : ministère de l'Intérieur

été utilisé pour désigner une substance qui produit une paralysie et développe une dépendance des centres nerveux. Par la suite, l'usage de ce terme a été étendu à de nombreux produits psychotropes, c'est-à-dire qui agissent sur le psychisme. Deux définitions sont officiellement retenues pour le terme. D'une part, pour les ministères de la Justice et de l'Intérieur, il désigne :

> « […] *toutes les drogues illégales, toute substance inscrite sur les listes I et II des stupéfiants, établies par la Convention unique de 1961, et susceptible d'induire un usage nocif ou une dépendance : cannabis, ecstasy, héroïne, cocaïne, crack, LSD, champignons hallucinogènes…*[155]

D'autre part, pour le Ministère de la Santé et dans le code de la santé publique, il renvoie à une liste de médicaments dont l'abus peut donner lieu à des conduites toxicomaniaques et dont la prescription et la délivrance médicales sont plus sévèrement encadrées que celles des médicaments habituels (cf. tab. 9).

Chapitres	**Paragraphes**	**Années**	**Faits constatés**	**Part du chapitre dans la délinquance globale (en %)**
Stupéfiants	Aucun	1993	323	1,28
		1994	384	1,54
		1995	327	1,33
		1996	431	1,7
		1997	337	1,3
		1998	230	0,89
		1999	329	1,26
		2000	292	0,97
		2001	369	1,09
		2002	521	1,48
		2003	941	2,74
		2004	926	2,74

Source : ODD
Mise en forme : auteur

Tab. 9 : Évolution du chapitre « Stupéfiants » sur la période 1993/2004.

Cette branche ne représente, à sa valeur maximale, que 2,74% dans la délinquance globale réunionnaise. Sur la période 1993/2004, en moyenne, la part de ce chapitre était de 1,53%. Il existe ici un chiffre « noir » plus important qu'ailleurs que la brigade des stupéfiants essaie de mettre à jour. En tant qu'activités illicites et sévèrement punies par la loi, le trafic et

[155] Article gouvernemental publié sur www.interieur.gouv.fr/misill/sections/a_votre_service/drogue.

la consommation de stupéfiants restent à l'abri des regards. De ce fait, il est difficile pour les forces de l'ordre de mettre la main sur les auteurs de ces délits. Toutefois, les données du tableau précédent sont constituées grâce à la saisie de production de *Zamal* chez les planteurs. Exemple de cette saisie record en 2008 à Saint-Denis où les policiers ont mis la main sur 350 pieds d'environ 2m50 de haut, d'un poids total de 400 kilos, récolte estimée à 100 000 euros[156].

« Infractions contre la famille et l'enfant» est la quatrième catégorie. Il s'agit ici des délits survenus dans le cercle intime familial, à savoir : coups et blessures sur l'un des membres de la famille (femmes battues, enfants maltraités, hommes battus…, cf. tab. 10).

Chapitres	**Paragraphes**	**Années**	**Faits constatés**	**Part du chapitre dans la délinquance globale (en %)**
Infractions contre la famille et l'enfant	Aucun	1993	278	1,1
		1994	253	1,01
		1995	435	1,77
		1996	430	1,7
		1997	337	1,3
		1998	342	1,32
		1999	287	1,1
		2000	329	1,1
		2001	327	0,97
		2002	383	1,09
		2003	442	1,29
		2004	470	1,39

Source : ODD
Mise en forme : auteur

Tab. 10 : Évolution du chapitre « Infractions contre la famille et l'enfant » sur la période 1993/2004.

Les délits comptabilisés ici ne reflètent pas exactement la réalité. Il est souvent assez difficile pour une mère de famille victime de coups conjugaux de porter plaintes contre son époux. À La Réunion, plus d'une femme sur cinq (21,5% contre 19% en métropole) a été victime de maltraitance[157]. Selon l'ENVEFF-Réunion :

[156] Source : archives.clicanoo.com.
[157] Source : Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes à l'île de La Réunion (ENVEFF), INED, 2004.

« *Le silence des femmes de La Réunion : les violences physiques sont encore moins énoncées qu'en métropole. Les femmes dénoncent peu les violences qu'elles subissent notamment dans le cadre du couple et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'agressions sexuelles.* »

Il en est de même pour un enfant maltraité. Cela explique pourquoi les données de ce chapitre ne sont pas élevées. Il a représenté en moyenne 1,26% dans la délinquance globale locale.

La branche suivante concerne les atteintes volontaires contre les personnes. Le paragraphe le plus important, représentant plus de la moitié des crimes et délits de ce chapitre est coups et blessures. Au fil des années, cette catégorie n'a cessé d'augmenter (cf. tab. 11).

Chapitres	**Paragraphes**	**Années**	**Faits constatés**	**Part du chapitre dans la délinquance globale (en %)**
Atteintes volontaires contre les personnes	Assassinats et meurtres	1993	1279	5,07
	Coups et blessures	1994	1573	6,29
	Prises d'otages	1995	1714	6,99
	Menaces, chantage et violation de domicile	1996	1944	7,67
		1997	1789	6,92
		1998	2103	8,13
		1999	2075	7,96
		2000	2483	8,29
		2001	2488	7,36
		2002	3115	8,88
		2003	3695	10,77
		2004	3837	11,35

Source : ODD
Mise en forme : auteur

Tab. 11 : Évolution du chapitre « Atteintes volontaires contre les personnes » sur la période 1993/2004.

Sur la période 1993/2004, la part de cette section dans la délinquance globale était de 7,55%, soit déjà plus de la moitié de la part des quatre premiers vus auparavant. La « *délinquance de précarité* », vue précédemment, explique pourquoi les violences à personnes sont si importantes à La Réunion. Dans le but de pouvoir accéder à certains biens inaccessibles pour lui, un jeune en difficulté agresse un autre dans le cadre d'un racket. Exemple de cette Saint-Pierroise en 2006, adepte du vol de sac à l'arraché, qui n'hésitait pas à

frapper ses victimes femmes lorsque celles-ci se défendaient[158]. Cette branche de la délinquance nous intéresse beaucoup plus que les autres, car elle touche directement la population. Il s'agit ici d'atteintes sur autrui. Les délits commis créent chez Les Réunionnais un sentiment d'insécurité avec lequel ils doivent vivre au quotidien.

Le chapitre « Atteintes aux mœurs » ne compte également aucun paragraphe. Il est le moins important (en terme quantitatif) dans la typologie faite par l'ODD (cf. tab. 12). Il est très intéressant en terme qualitatif. Il joue un rôle plus important dans le quotidien de la population citadine réunionnaise que certains autres, cela en dégradant sa qualité de vie en termes sonores, visuels…

Chapitres	Paragraphes	Années	Faits constatés	Part du chapitre dans la délinquance globale (en %)
Atteintes aux mœurs	Aucun	1993	451	1,78
		1994	463	1,85
		1995	539	2,2
		1996	485	1,91
		1997	568	2,2
		1998	577	2,23
		1999	489	1,88
		2000	510	1,7
		2001	519	1,53
		2002	547	1,56
		2003	594	1,73
		2004	629	1,86

Source : ODD
Mise en forme : auteur

Tab. 12 : Évolution du chapitre « Atteintes aux mœurs » durant la période 1993/2004.

Cette catégorie n'a jamais réellement connu de véritable évolution au sein de la délinquance globale réunionnaise. Elle a toujours stagné entre 1,53% et 2,23%. En moyenne sur la période 1993/2004, sa part dans la délinquance globale était de 1,72%. Ces chiffres sont répertoriés par la brigade des mœurs (véritable appellation : Brigade de répression du proxénétisme). Même si la prostitution à La Réunion, notamment à Saint-Denis[159], cette activité n'est pas aussi répandue que les autres délits vus précédemment. Tout comme pour le chapitre « Stupéfiants », celui-ci reste également à l'abri des regards. L'accumulation des délits de cette branche de délinquance peut pousser un individu à payer plus cher pour habiter dans un endroit qui offre une meilleure qualité de vie.

[158] Source : archives.clicanoo.com.
[159] Parking voisin de la nouvelle gare routière (Source : article du Témoignages 25/11/2004).

« Vols simples, aggravés ou qualifiés » est la sixième catégorie de notre étude. La délinquance globale à La Réunion « fait recette » grâce à elle. C'est elle qui occupe la plus grande part dans les crimes et délits réunionnais (cf. tab. 13).

Chapitres	**Paragraphes**	**Années**	**Faits constatés**	**Part du chapitre dans la délinquance globale (en %)**
Vols simples, aggravés ou qualifiés	Vols avec arme	1993	16373	64,91
	Vols avec violence sans arme	1994	15424	61,71
	Cambriolages	1995	15257	62,24
	Vols simples	1996	17385	68,62
	Recels	1997	17201	66,57
		1998	17264	66,77
		1999	17290	66,34
		2000	20295	67,77
		2001	23142	68,42
		2002	23044	65,65
		2003	21121	61,54
		2004	20689	61,22

Source : ODD
Mise en forme : auteur

Tab. 13 : Évolution du chapitre « Vols simples, aggravés ou qualifiés » durant la période 1993/2004.

Cette section représente plus de la moitié de la délinquance globale locale. Elle stagne entre les 60 et 70%. Dans la période 1993/2004, en moyenne, sa part dans la délinquance globale était de 65,15%. Comment étudier la délinquance sans étudier le vol ? Ces délits sont omniprésents dans le quotidien des Réunionnais. En moyenne, sur la période 1993/2004, il y a eu par jour 51 actes délictueux de ce type recensés sur tout le territoire insulaire, c'est dire son importance. C'est généralement le premier délit qu'un jeune en difficulté commet.

Ces données peuvent refléter un peu plus la réalité que celles des autres catégories vues auparavant. Il s'agit ici de vols de biens personnels que ne peuvent s'offrir les jeunes en difficulté (voiture, bijoux, matériel audio-visuel, accessoires liés à l'automobile…). La population peut porter plainte plus facilement, car il est plus simple de retrouver une voiture que de retrouver le tagueur d'un mur de résidences privées ou l'individu ayant brisé les vitres d'une cabine téléphonique. Les vols permettent aux jeunes d'accéder à une certaine forme de

reconnaissance, d'acquérir ce qu'ils ne peuvent s'offrir[160]. C'est la raison pour laquelle ils sont si nombreux. Cette branche de la délinquance affecte beaucoup la population urbaine réunionnaise. Avec « Atteintes contre la chose et la paix publique », elle est une justification de l'étude de la délinquance en milieu urbain.

Le dernier chapitre que nous examinons est « Atteintes contre la chose et la paix publiques ». Il nous permet d'établir un premier lien entre géographie et délinquance. Les délits recensés ici (cf. tab. 14) affectent le territoire, et par la même occasion, le paysage urbain.

Chapitres	**Paragraphes**	**Années**	**Faits constatés**	**Part du chapitre dans la délinquance globale (en %)**
Atteintes contre la chose et la paix publiques	Incendies et attentats, destructions, dégradations	1993	2110	8,37
	Outrages et violences à agents de la Force publique	1994	2387	9,55
	Autres infractions à la chose publique	1995	2598	10,6
		1996	2978	11,75
		1997	3064	11,86
		1998	2719	10,52
		1999	2934	11,27
		2000	3463	11,56
		2001	3775	11,16
		2002	3868	11,02
		2003	3774	11
		2004	3857	11,41

Source : ODD

Mise en forme : auteur

Tab. 14 : Évolution des « Atteintes à la chose et la paix publiques » sur la période 1993/2004

Après avoir connu une augmentation entre les années 1993 à 1996, ce chapitre stagne entre les 11 et 12%. En moyenne, sur la période 1993/2004, il représentait 10,84% de la délinquance globale réunionnaise. Ce sont les incendies, attentats, destructions et dégradations qui font l'essentiel de cette catégorie. Les jeunes saccagent le territoire pour se distraire ou montrer leur mécontentement vis-à-vis de la société. Au cours de violences urbaines, l'espace

[160] MEDEA L., *La délinquance juvénile à La Réunion*, rapport postdoctoral, faculté des lettres et sciences humaines, 2007.

est fortement dégradé (cf. partie II), comme ce fut le cas lors des dernières violences urbaines du 21 au 26 février 2012 dans une majorité des communes réunionnaises[161].

b) La délinquance recensée par la Cellule Départementale de Prévention de la Délinquance

À partir de janvier 2005, la Préfecture de La Réunion, sous le contrôle du gouvernement, décide de saisir des données concernant la délinquance. La Cellule Départementale de Prévention de la Délinquance s'est donc substituée à l'Observatoire Départementale de la Délinquance. Un nouvel organisme et une nouvelle équipe engendrent une nouvelle méthode de travail. La CDPD ne reprend pas les huit catégories dans lesquelles figuraient tous les faits constatés. Alors que l'ODD faisait une analyse trimestrielle du phénomène délinquant, analyse simplifiée pour être à la portée de tout le monde, dans une revue qu'elle éditait, la CDPD collecte les différentes données des services de gendarmerie et de police et les classe en deux parties : tendance générale et délinquance de voie publique. L'organisme préfectoral fait ressortir la tendance générale, c'est-à-dire tous les faits constatés de façon mensuelle à partir seulement de cinq catégories de délinquance : les vols, les infractions économiques et financières, les crimes et délits contre les personnes, les infractions sur les stupéfiants, le travail clandestin. Contrairement à l'ODD qui traitait la délinquance commune par commune, la CDPD le fait par arrondissement, regroupant un certain nombre de communes. Ainsi, la délinquance est-elle répertoriée en quatre ensembles spatiaux.

L'arrondissement de Saint-Denis est composé du Port/La Possession, Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne. La capitale et Le Port font l'essentiel des données du secteur Nord (cf. tab. 15) avec près des 4/5 des chiffres, avec plus de 9452 délits lors de sa plus grande valeur en 2005.

[161] Cf. annexe 19, p.434.

Années	Vols	Infractions économiques et financières	Crimes et délits contre les personnes	Stupéfiants	Travail clandestin	Total
2005	9025	959	1417	389	26	11816
2006	7385	823	1874	319	49	10450
2007	8618	879	1853	323	54	11727
2008	7543	912	1843	407	67	10772
2009	7456	947	1797	368	69	10637
2010	7237	988	1723	390	73	10411
2011	7141	982	1703	377	87	10290

Source : CDPD, services de police et de gendarmerie
Mise en forme : auteur

Tab. 15 : Données collectées par la CDPD durant les années 2005 et 2011 dans l'arrondissement de Saint-Denis.

La délinquance connaît une tendance à la baisse à partir de 2006. Les vols représentent les 3/4 des méfaits, mais sont également en déclin sur la même période. Seuls les chapitres, caractéristiques de l'économie souterraine évoluent à la hausse : infractions économiques et financières, stupéfiants, travail clandestin.

L'arrondissement de Saint-Paul compte les communes de Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu, Les Avirons/Étang-Salé. C'est la plus grande commune de l'île, Saint-Paul, qui produit les 3/4 des faits constatés (cf. tab. 16) avec 5249 délits en 2005, l'année la plus délictueuse.

Années	Vols	Infractions économiques et financières	Crimes et délits contre les personnes	Stupéfiants	Travail clandestin	Total
2005	5169	359	1088	350	33	6999
2006	4777	397	1130	220	34	6558
2007	4433	410	1031	240	47	6161
2008	4817	409	937	302	58	6523
2009	4612	436	899	312	73	6332
2010	4576	444	806	326	92	6244
2011	4433	445	827	347	103	6155

Source : CDPD, services de police et de gendarmerie
Mise en forme : auteur

Tab. 16 : Données collectées par la CDPD durant les années 2005 et 2011 dans l'arrondissement de Saint-Paul

Même situation qu'à Saint-Denis, la délinquance dans l'arrondissement occidental est à la baisse. Tous les chapitres de délits diminuent, excepté les stupéfiants, les infractions économiques et le travail clandestin.

L'arrondissement de Saint-Pierre regroupe Saint-Pierre, Cilaos, Entre-Deux, Le Tampon, Petite Ile, Saint-Joseph, Saint-Louis, Saint-Philippe. Dans cet ensemble, la ville repère de cette étude accumule le plus d'actes délictueux, suivie du Tampon. À eux deux, ils réalisent les 3/4 des faits constatés (cf. tab. 17) par les forces de l'ordre avec un total de 5425 délits en 2005.

Années	Vols	Infractions économiques et financières	Crimes et délits contre les personnes	Stupéfiants	travail clandestin	Total
2005	5122	364	1530	187	31	7234
2006	5031	449	1553	187	27	7247
2007	5023	527	1478	213	28	7269
2008	4988	638	1547	218	28	7419
2009	5001	665	1585	240	31	7522
2010	4993	670	1588	253	46	7550
2011	4978	702	1611	284	63	7638

Source : CDPD, services de police et de gendarmerie
Mise en forme : auteur

Tab. 17 : Données collectées par la CDPD durant les années 2005 et 2011 dans l'arrondissement de Saint-Pierre

La délinquance dans l'arrondissement du Sud n'évolue pas de la même façon que dans les autres. Sur la période 2005/2011, elle augmente passant respectivement de 7234 délits à 7638. Mis à part les vols qui diminuent, tous les autres chapitres stagnent (crimes et délits contre les personnes) ou augmentent (Infractions économiques, Stupéfiants, Travail clandestin).

L'arrondissement de Saint-Benoît est constitué des communes de La Plaine-des-Palmistes, Sainte-Rose, Saint-Benoît, Bras-Panon, Saint-André, Salazie. Saint-André et Saint-Benoît regroupent les quatre cinquièmes des faits constatés de cet arrondissement. Ces deux villes ont comptabilisé 2298 délits en 2005 (cf. tab. 18).

Années	Vols	Infractions économiques et financières	Crimes et délits contre les personnes	Stupéfiants	travail clandestin	Total
2005	1840	163	758	96	16	2873
2006	1716	210	777	110	8	2821
2007	1727	354	770	107	23	2981
2008	1516	289	746	126	27	2704
2009	1323	305	731	133	43	2535
2010	1226	311	707	147	49	2440
2011	1192	321	699	151	51	2414

Source : CDPD, services de police et de gendarmerie
Mise en forme : auteur

Tab. 18 : Données collectées par la CDPD durant les années 2005 et 2011 dans l'arrondissement de Saint-Benoît

La délinquance dans l'arrondissement oriental connaît deux phases. D'abord, elle augmente de 2005 à 2007, puis elle diminue jusqu'à 2011. Les chapitres des vols ainsi que les crimes contre les personnes diminuent, alors que tous les autres augmentent gonflant ainsi l'économie souterraine.

Après avoir présenté les différents organismes officiels qui ont été ou sont en charge des études sur la délinquance à La Réunion et l'évolution du phénomène depuis 1993, nous allons nous pencher sur la catégorie de délinquance qui intéresse notre étude

4) La délinquance que nous étudions

a) Explication du choix de l'étude

Étudier tous les chapitres de la délinquance recensés par l'ODD dans les onze villes réunionnaises est un travail colossal qui ne peut être réalisé en l'espace d'une thèse. C'est la raison pour laquelle nous allons examiner le phénomène dans les villes les plus importantes de La Réunion, qui sont également les chefs-lieux d'arrondissement : Saint-Benoît, Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre. Nous n'étudierons pas la ville du Port, laquelle a permis d'élaborer les différentes hypothèses que nous développerons plus en profondeur dans cette étude. Qui plus est, ces quatre villes sont porteuses de meilleurs résultats par rapport aux

hypothèses avancées, notamment celle concernant la périurbanisation que nous présenterons un peu plus tard. Enfin, nous pourrons mieux observer le comportement de la population dans chacune des microrégions polarisées par ces centres urbains.

Ces quatre villes regroupent à elles seules plus de la moitié des faits de délinquance constatés à La Réunion (cf. tab. 19).

Années	Faits constatés dans les quatre villes	Part des quatre agglomérations urbaines dans la délinquance globale réunionnaise (%)
1997	16870	65,30%
1998	16004	61,90%
1999	15946	61%
2000	19443	64%
2001	19530	57,70%
2002	20027	57,10%
2003	19533	57%
2004	18959	56,10%

Source : ODD
Mise en forme : auteur

Tab. 19 : La part des quatre agglomérations urbaines dans la délinquance globale de La Réunion sur la période 1997-2004.

En rajoutant la part des villes de Saint-André et du Port, ce pourcentage atteint 75%. Ces villes abritent un certain nombre d'organismes et de structures n'existant pas dans les communes avoisinantes (Préfecture, sous-préfecture, services hospitaliers et médicaux…). Ainsi, attirent-elles la population voisine. C'est l'une des raisons qui expliquent pourquoi ces quatre centres urbains cumulent autant de faits constatés.

Comme les méthodes d'analyse et de collecte de données ne sont pas les mêmes entre l'ODD et la CDPD, les catégories de données ne sont pas identiques entre la période 1993-2004 et 2005 jusqu'à nos jours. Aussi pensons-nous que commencer une analyse durant la période 1993-2004 puis en faire une autre durant la période 2005-2011 pose problème. Il s'agit en fait d'effectuer la meilleure analyse possible associant les données de l'ODD et la CDPD, en rapport avec notre terrain d'observation.

Pour ce faire, nous devons trouver les chapitres de délinquance, existants à la fois dans les statistiques des deux structures de compétence, qui intéressent le plus notre étude. Nous laisserons donc de côté les catégories qui ne nous sont pas utiles, à savoir : les infractions contre la famille et l'enfant, les infractions astucieuses contre les biens, les stupéfiants, les infractions contre la réglementation. L'association de ces branches ne pèse pas lourd dans la délinquance globale. En moyenne, sur la période 1993/2004, leur part était de 14,82%. Qui plus est, ils ne nous intéressent pas véritablement, car les délits comptabilisés n'influencent pas le quotidien de la population réunionnaise plus que les quatre autres.

Les chapitres suivants feront l'objet de notre analyse, car ils touchent davantage la population, ses biens et son quotidien[162]. L'enquête menée en Master a permis d'orienter le choix des sections de la délinquance qui intéresse notre étude doctorale. À la question posée : « *Selon vous, parmi les huit chapitres de la délinquance, lequel vous empêche de vivre correctement dans votre quartier et votre environnement ?* », sur 100 personnes interrogées, les réponses se répartissent ainsi (cf. tab. 20) :

Catégories de délinquance affectant le quotidien de la population	**Nombre d'individus**
Vols	31
Atteintes contre les personnes	24
Atteintes contre la chose et la paix publiques	20
Atteintes aux mœurs	9
Stupéfiants	6
Infractions astucieuses contre les biens	4
Infractions contre la réglementation	4
Infractions contre la famille et l'enfant	2
Total	**100**

Source : Enquête auprès de la population portoise
Mise en forme : auteur

Tab. 20 : Perception de 100 Portois des différentes catégories de délinquance touchant le plus leur quotidien.

Nous allons donc porter notre attention sur : les vols, les atteintes contre les personnes et les atteintes contre la chose et la paix publiques. Il n'y a qu'une seule branche de la délinquance qui, à la fois, regroupe ces trois chapitres et existe dans la base de données de l'ODD et de la CDPD : la délinquance de voie publique (DVP). L'Observatoire

[162] Cela nous est confirmé par une enquête menée sur le territoire portois durant notre Master.

Départementale de la Délinquance définit la délinquance de voie publique (DVP) comme étant :

> « *un agrégat de différentes catégories de faits de délinquance constatés. Il cherche à mesurer le poids d'infractions qui, en raison de leur fréquence et de leur nature, ont le plus d'impact dans la vie quotidienne des citoyens. C'est une mesure de la délinquance la plus visible*.[163] »

Cette branche est au cœur de notre étude, car elle regroupe tous les crimes et délits qui nous concernent et elle touche la vie de la population au quotidien. Comme dit l'ODD :

> « *À La Réunion, comme ailleurs, la lutte contre la délinquance de voie publique représente un enjeu considérable, puisque ces crimes et délits sont parmi ceux qui contribuent le plus au sentiment d'insécurité de la population.*»

Depuis que cette catégorie a commencé à être étudiée (en 1995), la DVP a connu deux évolutions dans la délinquance globale : d'abord une augmentation jusqu'en 2001, puis une diminution jusqu'à passer sous la barre des 50% en 2006 (cf. tab. 21).

[163] Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°30 – quatrième trimestre 2004, Saint-Denis de La Réunion.

Chapitres	Paragraphes	Années	Part de la Délinquance de Voie Publique dans la délinquance globale réunionnaise (%)
Délinquance de voie publique	Vols avec armes à feu au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des transporteurs de fonds, des particuliers hors de leur domicile	1995	57,7
	Vols avec arme blanche au préjudice des établissements financiers, industriels, et commerciaux, des particuliers hors de leur domicile	1996	60,4
	Vols avec violence sans arme au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des femmes et des particuliers hors de leur domicile	1997	63,8
	Cambriolages	1998	63
	Destructions et dégradation de biens publics et privés et de véhicules privés	1999	62,4
		2000	63,9
		2001	63,1
		2002	58,8
		2003	53,7
		2004	52,9
		2005	52,7
		2006	47,6
		2007	48,3
		2008	48,5
		2009	46,2
		2010	47,2
		2011	46,7

Source : ODD, CDPD
Mise en forme : auteur

Tab. 21 : La délinquance de voie publique durant la période 1995-2011.

Même si la DVP est en nette diminution, elle représente une grande part dans la délinquance globale locale avec une pointe jusqu'à 63,9% en 2000. Les facteurs explicatifs de

cette catégorie sont les mêmes que ceux énoncés auparavant (cf. étude des différents chapitres recensés par l'ODD).

b) Répartition spatiale et constitution de la délinquance de voie publique

Cette branche touche essentiellement la zone urbaine. Elle affecte plus les villes que la globalité des crimes et délits réunionnais ne le fait (cf. tab. 22).

	DVP	**Délinquance globale réunionnaise**
Zone rurale	7,40%	9,60%
Zone périurbaine	29,30%	31,10%
Zone urbaine	63,30%	59,30%

Source : ODD

Tab. 22: Répartition de la DVP dans les trois zones géographiques et comparaison avec la délinquance globale à La Réunion en 2000

Dans cette catégorie, l'infraction « vols liés à l'automobile et aux deux-roues» domine (cf. tab. 23).

Infractions	**Part de chaque infraction dans la DVP**
Vols liés à l'automobile et aux deux-roues	51,30%
Cambriolages	22,50%
Destructions et dégradations de biens	18%
Vols avec violences sans arme	4,90%
Vols simples	2,10%
Vols avec armes blanches ou par destination	0,60%
Vols à main armée avec armes à feu	0,50%

Source : ODD, 2004

Tab. 23: Constitution de la délinquance de voie publique en 2004.

C) La délinquance de voie publique dans les quatre villes étudiées

Nous avons comptabilisé sur la période 1995-2004[164], tous les délits des paragraphes : « Vols », « Cambriolages », « Destructions et dégradations » (cf. tab. 24).

Chapitres	**Paragraphes**
Vols	Vols liés à l'automobile et aux deux-roues
	Vols avec violence sans arme au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des particuliers hors de leur domicile, des transporteurs de fonds, des femmes
	Vols simples (à la roulotte, à la tire, à l'étalage, d'accessoires sur véhicules à moteur)
	Vols avec armes blanches ou par destination au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des particuliers hors de leur domicile
	Vols à main armée avec armes à feu au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des particuliers hors de leur domicile.
Cambriolages	Cambriolages dans les locaux d'habitation principale
	Cambriolages dans les résidences secondaires
	Cambriolages dans les locaux financiers, industriels et commerciaux
	Cambriolages dans d'autres lieux
Destructions et dégradations	Autres destructions dégradations de biens privés (hors véhicules)
	Autres destructions dégradations de biens publics
	Autres destructions dégradations de véhicules privés
	Incendies volontaires de biens privés
	Incendies volontaires de biens publics

Source : ODD

Tab. 24 : Composition de la DVP par paragraphe.

Travaillant sur l'espace urbain réunionnais, les statistiques de DVP au sein des quatre villes repères sont primordiales. Néanmoins, ces chiffres n'existent pas, car ils ne sont pas à l'échelle urbaine, mais communale. Il nous faut donc convertir ces données afin de pouvoir les insérer dans notre argumentation. Une des solutions réside dans l'extrapolation des statistiques de délinquance via l'utilisation chiffrée de la population urbaine. En ne prenant en compte que le pourcentage de personnes habitant en ville[165], puis en croisant ce dernier avec le nombre de faits constatés, nous pouvons ainsi avoir une idée sur les délits commis au sein de nos quatre espaces urbains.

[164] La base de données comporte près de 276 000 lignes, composées chacune de 12 colonnes. Soit plus de 3312000 statistiques.
[165] (Nombre d'habitants en ville/population communale) x 100.

1) Saint-Denis

Le chef d'arrondissement Nord occupe une part importante dans la délinquance globale réunionnaise et, de ce fait joue un rôle prépondérant dans la délinquance de voie publique. En 1999, 118 052 personnes y habitaient ; soit 89% de la population communale[166]. Ainsi, nous pouvons considérer que 89% de ces Dionysiens sont touchés par l'ensemble de la délinquance communale comptabilisée par l'ODD, ce qui permet de dresser le tableau suivant (cf. tab. 25).

Années	Cambriolages	Destructions et dégradations	Vols	Totaux	Évolution (%)
1995	342	606	2072	3020	XXX
1996	642	1355	5307	7304	141,82
1997	953	1282	5039	7274	-0,38
1998	903	846	3637	5386	-26
1999	772	1011	4128	5911	9,7
2000	1001	1267	5815	8083	36,7
2001	823	1177	5575	7575	-6,3
2002	936	1074	5043	7053	-6,9
2003	755	1118	4867	6740	-4,4
2004	684	1402	4768	6854	1,7
2005	703	1498	4804	7005	2,2
2006	713	1323	4917	6953	-0,74
2007	899	1390	5212	7501	7,9
2008	754	1400	4839	6993	-6,8
2009	725	1418	4900	7043	-0,7
2010	763	1387	4883	7033	-0,14
2011	770	1333	4809	6912	-1,72

Source : ODD, CDPD, services de police et de gendarmerie
Mis en forme : auteur

Tab. 25 : Évolution de la DVP sur la période 1995-2011 à Saint-Denis ne touchant que 89% de la population.

La DVP dans la capitale connaît une évolution particulière. Elle enregistre une augmentation de près de 142% en 1996 et une diminution de 26% en 1998. À partir de l'année 2000, elle stagne puis diminue légèrement jusqu'en 2003 pour enfin augmenter en 2005. Elle connaît une recrudescence en 2007 avec un total de 7501 méfaits et finit par

[166] Source : INSEE, recensement 1999.

diminuer jusqu'en 2011. Ce sont les délits concernant les « vols » qui gonflent les statistiques. Nous pouvons voir cela avec une pointe de 5815 méfaits de cette infraction à la fin de l'année 2000. En deuxième position suivent les « destructions et dégradations », particularité à Saint-Denis, car la capitale est la seule des quatre villes où cette catégorie de méfait est plus élevée que les cambriolages. Sans prendre en compte la période 1995-1999, les « destructions et dégradations » connaissent une légère baisse entre 2000 et 2001 puis une croissance progressive de 2002 à 2005, puis ne progressent plus jusqu'à 2011. Les « cambriolages » enregistrent une évolution en « montagne russe » avec un pic à 1001 délits au cours de l'année 2000 et trouvent un rythme de croisière à partir de 2003.

Les services compétents (police, gendarmerie, tribunal de Saint-Denis et l'ODD) nous ont confirmé qu'ils dénombraient bien plus de délits en ville qu'ailleurs. Ainsi, pouvons-nous penser que les chiffres du tableau précédent doivent être revus à la hausse.

2) Saint-Pierre

Les chiffres « hors norme » de Saint-Denis ne se retrouvent pas dans le *« pôle régional d'équilibre »*[167]. Alors sur la période 2000/2011, on pouvait compter 19 délits de DVP par jour à Saint-Denis (en ne prenant qu'en compte que ceux qui ont touché 89% de la population urbaine), on n'en dénombre que 6 dans la ville du Sud.

En 1999, sur les 69 009 habitants que comptait la commune, 50 201 étaient considérés comme urbains ; soit 72% de la population communale[168]. Tout comme pour le cas de Saint-Denis, le tableau suivant ne représente que les crimes et délits saint-pierrois touchant 72% des gens vivant en ville (cf. tab. 26).

[167]Université de La Réunion et l'Institut National de la Statistique et des Études Economiques, *ATLAS de La Réunion*, décembre 2003.
[168] Source : INSEE, recensement 1999.

Années	Cambriolages	Destructions et dégradations	Vols	Totaux	Évolution (%)
1995	87	78	392	557	XXX
1996	135	186	875	1196	114,3
1997	165	201	1099	1465	22,6
1998	176	203	967	1346	-8,15
1999	172	194	932	1298	-3,6
2000	262	227	1734	2223	71,3
2001	420	176	1766	2362	6,3
2002	446	282	1772	2500	5,8
2003	442	287	1564	2293	-8,2
2004	346	197	1302	1845	-9,5
2005	453	226	1406	2085	13
2006	488	247	1537	2272	9
2007	503	270	1518	2291	0,8
2008	526	303	1662	2491	8,7
2009	555	320	1739	2614	4,9
2010	439	356	1807	2602	-0,46
2011	518	367	1717	2602	0

Source : ODD, CDPD, services de police et de gendarmerie.
Mis en forme : auteur

Tab. 26 : Évolution de la DVP sur la période 1995-2011 à Saint-Pierre ne touchant que 72% de la population communale.

L'évolution de la DVP de Saint-Pierre connaît plusieurs augmentations au fil du temps (dont 114,3% en 1996) malgré des baisses en 1998, 1999 et 2003, 2004. Les « vols » occupent la première place, la plus haute valeur se situe en 2010 avec 1807 délits constatés. Les « cambriolages » arrivent en seconde position. Les délits de cette infraction progressent chaque année et atteignent 555 cambriolages en 2009. Les « destructions et dégradations » sont plutôt en stagnation, puis augmentent à partir de 2008 pour atteindre 367 faits en 2011.

Similaire à Saint-Denis, selon les services de police, gendarmerie, tribunal de Saint-Pierre et l'ODD, les délits enregistrés sont plus nombreux en milieu citadin qu'ailleurs. Les véritables chiffres de la DVP saint-pierroise devraient donc être plus importants que ceux exprimés dans le précédent tableau.

3) Saint-Paul

En 1999, l'ancienne capitale de La Réunion comptabilisait 9820 habitants en ville ; soit 11% de la population communale[169]. Entre 2000/2011, il eut un fait constaté de DVP par jour. Dans une première période entre 1995 et 1999, elle évolue entre les 20 et 80 faits par an. La même chose s'effectue, entre 2000 et 2011, aux alentours des 340 et 480 délits l'année. En 2006, Saint-Paul a vu le nombre de DVP atteindre les 473 infractions (cf. tab. 27).

Années	Cambriolages	Destructions et dégradations	Vols	Totaux	Évolution (%)
1995	5	4	16	25	XXX
1996	14	7	41	62	153,1
1997	12	9	47	68	9,5
1998	15	9	43	67	-3,5
1999	10	13	49	72	9,2
2000	77	25	242	344	377,2
2001	65	32	364	461	34,2
2002	74	33	326	433	-6,08
2003	50	23	289	362	-16,3
2004	52	24	359	435	20,2
2005	63	31	360	454	4,4
2006	63	39	371	473	4,2
2007	70	33	367	470	-0,6
2008	68	29	347	444	-5,5
2009	65	31	326	422	-5
2010	53	36	323	412	-2,37
2011	59	43	318	420	1,94

Source : ODD, CDPD, services de police et de gendarmerie
Mis en forme : auteur

Tab. 27 : Évolution de la DVP sur la période 1995-2011 à Saint-Paul ne touchant que 11% de la population communale.

Les « vols » dominent, à partir de 2000, ils augmentent pour atteindre leur plus haute valeur : 371 délits en 2006. Au niveau des « cambriolages », si on ne tient pas compte de la période 95-99, l'infraction a connu une baisse dans un premier temps, puis stagne entre 2004 et 2011. En ce qui concerne les « destructions et dégradations », elles évoluent entre 4 et 43 (enregistrés en 2011) délits sur la période 1993/2011.

[169] Source : INSEE, recensement 1999.

Les faibles chiffres de DVP saint-pauloises s'expliquent par deux principales raisons. La première est qu'à l'inverse des deux exemples précédents, les services de gendarmerie et l'ODD nous ont confirmé que les délits perpétrés ici étaient le plus souvent commis hors de la ville. D'autre part, de par ses 241 km² de superficie communale, la population saint-pauloise est éparpillée sur l'ensemble de la commune. Il n'existe donc pas véritablement d'espaces de délinquance comme dans les deux cas précédents étudiés[170].

4) Saint-Benoît

Après Saint-Paul, Saint-Benoît est la ville la moins touchée par la délinquance. Sur la période 2000/2011, elle enregistre un peu plus de 2 actes de DVP par jour. Ici, la délinquance de voie publique ne connaît pas une évolution fulgurante. Elle varie entre les 200 et 1000 faits constatés par an avec un pic à 998 infractions en 2001 (cf. tab. 28).

Années	Cambriolages	Destructions et dégradations	Vols	Totaux	Évolution (%)
1995	76	42	109	227	XXX
1996	118	49	193	360	58,3
1997	144	90	245	479	33,5
1998	153	117	309	579	20,9
1999	151	113	270	534	-8
2000	229	137	524	890	67
2001	368	110	520	998	12
2002	390	102	306	798	-20
2003	387	132	346	865	8,5
2004	302	102	404	808	-6,5
2005	317	99	415	831	2,8
2006	320	110	489	919	10,6
2007	315	115	503	933	1,5
2008	333	107	483	923	-1,1
2009	340	109	495	944	2,3
2010	372	96	480	948	0,42
2011	380	100	475	955	0,74

Source : ODD, CDPD, services de police et de gendarmerie
Mis en forme : auteur

Tab. 28 : Évolution de la DVP sur la période 1995-2011 à Saint-Benoît ne touchant que 63% de la population communale.

[170] Source : Enquête « Ville et délinquance », cf. Partie II, Chapitre I.

L'infraction « vols » ne représente que la moitié de la délinquance globale bénédictine[171] avec un pic à 524 délits en 2000. Ils ne sont pas aussi importants que dans les trois autres villes, en revanche le paragraphe des « cambriolages » est beaucoup plus important que dans les trois autres villes. Cette infraction représente plus du tiers de la DVP avec sa plus haute valeur en 2002 : 390 délits. Le nombre de « destructions et dégradations » n'est pas très élevé, il évolue entre 40 et 140 actes délictueux avec sa valeur la plus haute en 2000 de 137. Même si une majorité de Bénédictins vivent en ville (63%), la délinquance de voie publique ne connaît pas les mêmes chiffres élevés qu'à Saint-Denis ou Saint-Pierre. Cela s'explique par le fait que la commune bénédictine est la seconde plus vaste de La Réunion (229,6 km²). Ainsi, comme Saint-Paul, l'habitat y est plus éparpillé, ce qui explique également le nombre élevé de cambriolages.

En règle générale, nous pouvons constater que dans toutes les villes étudiées, l'année 2000 a été la plus délictueuse et plus particulièrement la délinquance de voie publique. L'explication se trouve dans les célébrations qui ont suivi le passage au troisième millénaire, émaillées de vols de tout genre, destructions du mobilier urbain, délabrement de la voie publique à travers divers actes d'incivilités[172].

En outre, nous pouvons constater également que les villes les plus peuplées et présentant une forte tache urbaine (Saint-Denis : 3430 ha, Saint-Pierre : 1764 ha) sont plus touchées par la DVP, et la délinquance en général. En revanche, les villes moins peuplées, avec une tache urbaine moins importante (Saint-Paul : 424 ha, Saint-Benoît : 876 ha) sont beaucoup moins concernées par le phénomène, malgré le fait qu'elles soient polarisatrices de leur microrégion respective.

Ainsi, grâce aux précédents tableaux (cf. fig. 25, 26, 27, 28) et aux rapports entre « population urbaine/tache urbaine », nous pouvons émettre l'hypothèse, qu'à La Réunion, la forte concentration de population (comme à Saint-Denis, Saint-Pierre)[173] peut être un facteur explicatif de la délinquance.

Synthèse du CHAPITRE II

Nous avons pu constater que dans les villes de l'étude, la délinquance a deux principales origines. La première est endogène : la condition socio-économique de l'individu,

[171] Les « vols » dans les villes de Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Paul représentent les trois quarts de leur DVP respective.
[172] Source : archives.clicanoo.com.
[173] Propos qui se sont vérifiés également au cours de notre étude sur la ville du Port lors de notre Master.
BARONCE G.A., *Identité et délinquance, l'exemple de deux quartiers portois : la ZUP Les Étoiles et la ZAC I*, Université de La Réunion, Mémoire de Master 2 géographie, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 2006

associé à la carence identitaire. La seconde est exogène, provenant de la culture américaine (États-Unis et Jamaïque). Cette dernière est très populaire chez les jeunes Réunionnais, axée sur le style vestimentaire, la manière de se comporter, la musique.

Notre choix s'est porté sur la délinquance de voie publique. À la vue de sa quotidienneté et de sa nature, c'est l'outil idéal de mesure du sentiment d'insécurité réunionnais.

Conclusion de la Première Partie

Cette première partie nous a permis d'établir le socle de notre étude. Nous y avons présenté les deux thèmes phares de notre étude : identité et délinquance. Si l'une est facile à définir, l'autre l'est moins.

L'identité est une notion pluridisciplinaire dont la définition exige de se tourner vers la psychanalyse. Innombrables sont les sciences humaines qui l'ont prise pour objet d'étude, et de ce fait, il en existe pléthore de définitions. Dans le cadre de notre thèse, nous avons opté pour notre propre approche, en rapport avec la délinquance (cf. p.56 et synthèse du chapitre I). Tout comme la population, l'identité réunionnaise est un *melting-pot* créé à partir des rencontres des différentes cultures du bassin india-océanique. En observant le territoire, nous pouvons également l'appréhender à travers l'architecture du bâti des villes. Cependant, au fil des années, cette identité disparaît, notamment chez les jeunes Réunionnais, pour laisser place à la modernité et aux apports extérieurs véhiculés par les médias (cf. américanisation de la société).

De son côté, la délinquance emprunte à la sociologie. Elle peut être définie comme l'ensemble des conduites antisociales enregistrées par les forces de l'ordre à un moment donné en un lieu donné. Même si elle est un terme générique regroupant une multitude de branches, nous avons fait le choix d'étudier l'une d'entre elles, la délinquance de voie publique, regroupant les actes délictueux les plus inquiétants pour les citadins de nos quatre villes d'étude.

Après avoir mis en exergue les relations existant entre « identité et géographie », « identité et délinquance », « délinquance et géographie », dans une seconde partie, il s'agit de voir maintenant comment l'interaction de ces trois couples participe à la production d'un espace de délinquance urbain.

DEUXIÈME PARTIE : Le couple identité/délinquance dans la production spatiale urbaine : entre l'invisible et le visible.

Introduction de la Partie II

Après les éléments théoriques de l'étude, nous examinerons à présent la réalité du terrain. Durant cette seconde partie, nous repèrerons les espaces de délinquance (EDD) dans chacune des villes repères. Quels sont-ils ? Comment fonctionnent-ils dans leur environnement ? Nous recueillerons également l'avis de la population à l'égard de ces espaces : comment agissent les auteurs de délits dans le quartier et en dehors ? Que pense la population résidante au sein et à proximité de ces EDD ? Comment réagit-elle face et sur ce type de territoire ?

Pour répondre à ces questions, nous nous appuierons sur une analyse spatiale et sur une enquête menée dans chaque ville. Cette seconde partie met en exergue la réalité du terrain : la délinquance présente des conséquences à la fois invisibles et visibles. Les premières concernent les changements de comportement de la population dans le territoire, causés par un sentiment d'insécurité croissant. Les secondes sont les dégradations et destructions du mobilier urbain et la fuite de la population. Il est important, dans un premier temps, de définir ce que nous entendons par espace de délinquance.

CHAPITRE I : Les espaces de délinquance dans les villes repères

A) Qu'est-ce qu'un espace de délinquance ?

Depuis le début de cette étude, nous avons mis en lumière le fait que la présence de la délinquance interagissait sur l'espace et produisait de nouveaux territoires. Un EDD est donc un espace géographique produit par la délinquance (cf. fig. 4) :

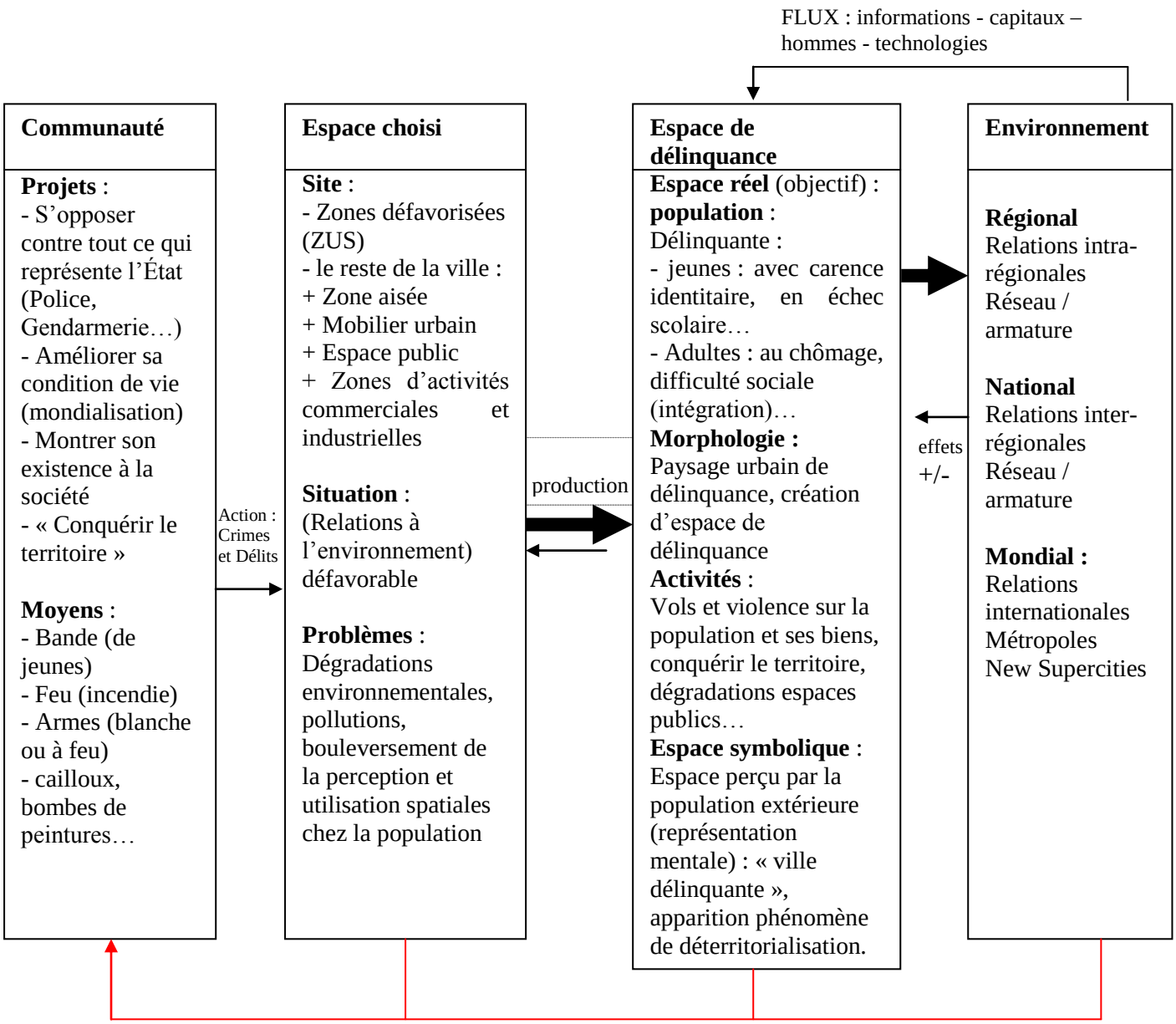

→ : Boucle de rétroaction, feedback permettant l'évolution du projet initial, changeant ainsi la corrélation de départ « identité et délinquance »

Source : D'après *le graphe fonctionnel d'un système urbain* de JAUZE J.-M.
Mise en forme : auteur

Fig. 4 : Systémogenèse d'un espace de délinquance[174]

Tout part d'un projet qu'on pourrait qualifier de communautaire. Il se décide entre les membres d'une bande à l'origine d'une délinquance active[175]. Après avoir trouvé l'acte de vandalisme à entreprendre, ils l'effectuent. L'espace choisi dépend du délit commis. S'ils

[174]Graphe fonctionnel d'un système urbain de JAUZE J.-M en annexe 15, p.422.
[175] Ici, nous parlons de délinquance active, telle que les vols avec agressions physiques avec ou sans armes, les cambriolages, les tags… La délinquance passive concerne les incivilités qui s'expriment de façon moins violente et qui ne touchent pas directement la population : fraudes financières, atteintes aux mœurs…

souhaitent voler des marchandises, ils se dirigent vers une zone commerciale ou industrielle. S'ils préfèrent commettre un larcin, ils choisissent un lieu de leur *kartié* à l'écart des regards.

Cette délinquance active ne s'arrête pas uniquement au mobilier urbain, elle s'attaque directement à la population. Les crimes et délits sont variés et nombreux, ils alimentent les faits divers et associent à la délinquance l'image de la peur. Les actes peuvent aller du simple vol (téléphone portable, vêtements, accessoires liés à l'automobile…) au cambriolage, en passant par les agressions physiques. Plus le méfait est commis avec un certain nombre d'incivilités, plus il est important et plus l'angoisse populaire est élevée.

Un espace de délinquance ne naît pas n'importe où, il touche une partie bien précise de la population et du territoire. Il prend forme au sein des zones les plus défavorisées de la ville. Insalubrité, promiscuité et chômage « contaminent » l'espace. Le taux d'inactivité professionnelle y est très élevé, plus fort que la moyenne insulaire (29,5% en juillet 2011, source : INSEE). Il peut arriver que ce taux frôle la barre des 50% dans certains *kartiés*[176]. La population vit entassée dans des habitations insalubres, construites parfois toutes en tôle, ou en béton sous tôle. Elle est très jeune, plus de 40% ont moins de 20 ans et seuls 40% sont diplômés (source : INSEE 1999). En outre, il existe également des EDD qui ne sont pas des zones résidentielles, il peut s'agir de zones commerciales. Cela dépend du délit commis par les auteurs de l'acte. Nous y reviendrons par la suite. Les EDD naissent dans les zones qui favorisent l'apparition de la délinquance : condition et qualité de vie médiocre, chômage élevé, échecs scolaires, ou concentration des produits de consommation (zones industrielles et commerciales).

L'espace de délinquance perturbe la dynamique d'organisation spatiale d'une ville. Il est délaissé à la fois par les pouvoirs publics, à travers leurs différents programmes d'aménagement, et la population extérieure. Nous pouvons prendre l'exemple de deux quartiers dionysien et saint-pierrois : Le Chaudron et Ravine Blanche. Même s'ils sont en position péricentrale et qu'ils bénéficient de projets d'implantations d'activités économiques : concessionnaires, technopôle…, une grande partie de ces quartiers, le plus souvent résidentielle, a été délaissée et a patienté une longue période depuis leur création avant de connaître des plans de réhabilitation ou de rénovation. Ce sont de véritables bidonvilles qui s'étaient progressivement constitués : maisons insalubres, voirie dégradée, espace public abandonné…[177]

[176] ZAC I et II (Le Port), Le Chaudron (Saint-Denis), Ravine Blanche (Saint-Pierre) source : INSEE 1999)

[177] Exemple de la Cité Hyacinthe au Chaudron qui a attendu près de 30 ans (1981-2008) la mise en place d'un programme de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI). Durant cette période, la délinquance s'est installée

En outre, l'EDD perturbe la perception et l'utilisation spatiales chez la population. Les jeunes qui y résident, ne s'arrêtent pas uniquement à leur espace vécu, ils peuvent délocaliser leurs activités délictueuses dans le but de « *conquérir le reste du territoire* [178]» urbain, et parfois même se diriger vers les quartiers voisins. C'est tout l'environnement immédiat d'un EDD qui peut être contaminé. Plus un *kartié* fait parler de lui dans les médias en termes de délits, plus il suscite la crainte. Une image négative y est alors attachée. C'est la raison pour laquelle certaines villes de La Réunion sont mal perçues[179]. À cause de cette mauvaise image, la population évite l'espace concerné. Après la modification de la perception spatiale chez la population, la mauvaise réputation bouleverse son utilisation. Cette représentation négative accentue l'isolement de l'espace ciblé du reste de la ville. Un habitant qui y est originaire pourrait avoir une mauvaise réputation. À la question : « *Avez-vous l'impression d'être mal perçus par autrui à cause de votre appartenance à votre kartié d'origine ?* », 44.85% des sondés[180] ont répondu par l'affirmatif. En analysant les résultats, nous avons constaté que les personnes ayant répondu positivement habitent des quartiers identifiés par les individus sondés comme étant des espaces de délinquance. Même si ces 44.85% ne se considèrent pas comme habitant une zone de délinquance ils ont cependant conscience que le reste de la population le pense.

Il existe plusieurs types d'EDD sur le territoire réunionnais, chacun ayant sa propre caractéristique par le type de délinquance qui le touche. Afin de les identifier, nous nous sommes appuyé sur un certain nombre de critères permettant de les classifier. Les premiers ont trait au sentiment d'insécurité, il s'agit de recueillir l'avis de la population urbaine, celui des personnes habitant les autres villes repères, ainsi que l'apparition du quartier concerné dans les faits divers. L'opinion des sondés, qu'ils soient résidents ou extérieurs, permet de connaître quel est le secteur qui les effraie le plus. À la question : « *Selon vous, quel est le quartier qui présente le plus de délinquance de votre ville »*[181], un certain nombre d'espaces ont été identifiés. Pour chaque ville étudiée, trois ou quatre espaces se sont démarqués en obtenant entre 10% et 45% des avis d'individus interrogés. En dessous de ce pourcentage de 10%[182], il n'est pas intéressant d'étudier les portions du territoire craintes uniquement par une

progressivement, surnommant le *kartié* « cité cowboy » dont sa réputation n'est plus à faire dans l'île. (cf. tab. A23, p.455).

[178] HENRI A. et MARINET G., *Cités hors-la-loi : un autre monde, une jeunesse qui impose ses lois*, Paris, Ramsay, 2002.

[179] Cf. annexe 24, p.453.

[180] Soit 1794 personnes sur les 4000 que compte notre étude, cf. annexe 3, p.341.

[181] Cf. annexe 3, deuxième partie de l'enquête consacrée à la délinquance.

[182] Soit 100 personnes sondées.

poignée de personnes. Le second critère s'exprime également en pourcentage. Grâce à l'avis de la population des trois autres villes repères, on saura quel espace est le plus dangereux et donc le plus mal perçu au sein de la quatrième. Nous avons également comptabilisé leur nombre d'apparitions dans les faits divers des journaux et multimédias locaux[183]. Cela permet de connaître quel est le quartier qui fait le plus parler de lui de façon négative.

Les trois critères suivants s'intéressent à la violence des actes de délinquance perpétrés. Il s'agit de savoir s'il existe une bande de délinquants, si le quartier repère a déjà été touché par des violences urbaines et s'il est concerné par des rondes policières. La présence d'un groupe de fauteurs de troubles, reconnu par les citadins, est un facteur d'insécurité et explique les dégâts causés au mobilier urbain. Les évènements sociaux que constituent les violences urbaines permettent de percevoir le mal-être de la population résidente et de caractériser le type de délinquance. L'action des forces de police par le biais de rondes sur un secteur laisse supposer qu'il est plus touché par des infractions à la loi qu'un autre qui ne connaît pas ce genre d'actions. Les interventions policières peuvent être effectuées à la demande des habitants qui se sentent en insécurité, après un appel téléphonique (noté : appel tél. dans les tableaux suivants), ou sous forme d'opération anti-criminalité par la police les week-ends (noté : WE dans les tableaux).

Un EDD est vite identifiable par la population en raison de son aspect, le travail de terrain concerne les deux derniers critères. Celui que nous avons fait est consacré à une appréciation de la qualité paysagère du quartier ciblé. Il constate les conditions dans lesquelles vivent les individus et l'état de dégradation. Plusieurs niveaux sont identifiés, par ordre décroissant : pauvre (bâtis et mobilier urbain détériorés + forte présence de graffitis), délabré (bâtis et mobilier urbain détériorés), mal entretenus (forte présence de graffitis, noté « M.E »), en reconstruction (zone dégradée connaissant des projets de rénovation ou de réhabilitation, noté « E.R ») et état « normal ».

Le travail de terrain des services compétents[184] vient compléter l'évaluation du type de délinquance. Plusieurs agents ont donné leur opinion grâce à leur expérience sur les zones concernées. Il leur a été demandé d'évaluer les EDD dans les catégories de délits étudiées : la délinquance de voie publique. Pour ce faire, les agents[185] ont dû mettre une note, allant de 0 à 5[186], à chaque paragraphe de faits constatés. Une majoration de deux points supplémentaires a

[183] Cette étude a été menée sur une période d'un an, allant de juillet 2008 à juin 2009.
[184] Police et gendarmerie.
[185] Au sein de chaque commissariat et poste de gendarmerie, nous avons interrogé dix personnes.
[186] « 0 » étant la note la plus faible, « 5 » étant la note où la délinquance est très forte. Nous avons fait les moyennes des notes obtenues afin de constituer les tableaux.

été ajoutée aux délits les plus commis dans un EDD, dans le but de connaître quel acte délictueux est le plus perpétré[187].

Ces trois critères évaluent la forme de délinquance touchant les espaces craints et reconnus par les citadins. Il peut s'agir d'une forme passive : tags, dégradations du mobilier urbain…, active : vols, stupéfiants, destructions du mobilier…, ou violente : rixes entre bandes, violences urbaines, agressions sur autrui, etc. Les critères seront appliqués aux différents quartiers des villes repères afin de déboucher sur une typologie des espaces de délinquance.

B) Les types d'espaces de délinquance

1) Les territoires de la peur identifiés par la population

Les interrogés ont identifié les zones qu'ils appréhendent le plus, celles qu'ils évitent d'utiliser à cause de leur dangerosité. Les tableaux suivants résument l'opinion populaire sur les quatre villes observées (cf. tab. 29, 30, 31, 32)[188].

Quartiers identifiés	**Part des sondés pensant que cet espace est le plus touché par la délinquance (en %)**
Centre (Centre-ville"30", Butor"17", Champ-Fleuri"16", Rivière Saint-Denis"37")	**10**
Bois de Nèfles	1
La Bretagne	0,3
Le Brûlé	0,4
La Montagne	0,4
Saint-Bernard	0
Montgaillard	0,2
Les Camélias"78"/Vauban"62"	**14,2**
Saint-François	0
Sainte-Clotilde	7,8
Le Chaudron"386"/Commune Prima"47"	**43,3**
Le Moufia	**20,6**
Domenjod	1,2

Source : Enquête auprès de la population citadine
Mise en forme : auteur

Tab. 29 : Opinion sur la délinquance par quartier[189]à Saint-Denis.

[187] Le « +2 » sera affiché par la note inscrite en gras. Lorsqu'un EDD est touché de façon récurrente et intense par deux paragraphes de délits, le bonus se divise en deux et un point est attribué à chacun d'eux.
[188]Résultats complets en annexe 3, p.341.

[189] Le découpage communal par quartiers a été réalisé selon une étude de l'INSEE.

Quartiers identifiés	Part des sondés pensant que cet espace est le plus touché par la délinquance (en %)
Centre-ville	**13,7**
Bois d'Olive	2,8
Ligne des Bambous	3,5
Ligne Paradis	4,6
Grand Bois	6,3
Basse Terre	6,2
La Ravine des Cabris	**29,5**
Terre-Sainte	**10,7**
Monvert-Les-Bas	2,9
Monvert-Les-Hauts	2,5
La Ravine Blanche « 160 »/Pierrefonds « 13 »	**17,3**

Source : Enquête auprès de la population citadine
Mise en forme : auteur

Tab. 30 : Opinion sur la délinquance par quartier[190]à Saint-Pierre.

Quartiers identifiés	Part des sondés pensant que cet espace est le plus touché par la délinquance (en %)
Centre	**16,3**
Bethléem	4,2
Bras Fusil	**18,2**
Boubier-Les-Bas	2,2
Bourbier-Les-Hauts	2,4
Bourbier-Beaulieu	5,6
Beaufonds	**23,8**
Bras Canot	2,6
Bras Madeleine	1,2
Le Butor/Cité scolaire	**14,2**
La Confiance	0,7
Sainte-Anne (Petit Saint-Pierre, Chemin Morange)	1,9
La convenance	0,8
Ilet Coco	0
Les Bambous	5,6
Saint-François	0,3

Source : Enquête auprès de la population citadine
Mise en forme : auteur

Tab. 31 : Opinion sur la délinquance par quartier[191]à Saint-Benoît

[190] Le découpage communal par quartiers a été réalisé selon une étude de l'INSEE.
[191] Le découpage communal par quartiers a été réalisé selon une étude de l'INSEE.

Quartiers identifiés	Part des sondés pensant que cet espace est le plus touché par la délinquance (en %)
Guillaume	1,3
Saint-Gilles-Les-Bains	**24,6**
Saint-Gilles-Les-Hauts	1,8
La Saline	1,3
Saline-Les-Bains	7,7
Centre	**21,1**
Plateau Caillou/Fleurimont	9,8
La Plaine	1,1
Cambaie/Étang	7
Sans Souci	0,8
Grande Fontaine "16"/Savannah"164"	**18**
Bellemène	0,4
Bernica	0,2
Tan Rouge	1,8
Barrage"2"/Saint-Cœur	0,2
Bois de Nèfles	2,6
Bois Rouge	0,3

Source : Enquête auprès de la population citadine
Mise en forme : auteur

Tab. 32 : Opinion sur la délinquance par quartier[192]à Saint-Paul

Les quinze quartiers et ensembles de quartiers identifiés par la population comme étant les zones les plus dangereuses comptabilisent 73,875% de la globalité des réponses récoltées. Ont été reconnus tous les quartiers centraux des villes étudiées, Le Chaudron/Commune Prima, Le Moufia, Les Camélias/Vauban à Saint-Denis, La Ravine des Cabris, La Ravine Blanche, Terre Sainte à Saint-Pierre, Savannah et Saint-Gilles-Les-Bains à Saint-Paul, Beaufonds, Bras Fusil, Butor/Cité scolaire à Saint-Benoît.

2) Identification des EDD

En appliquant les critères énoncés précédemment sur les zones citées, nous obtenons les résultats suivants (cf. tab. 33, 34, 35, 36).

[192] Le découpage communal par quartiers a été réalisé selon une étude de l'INSEE.

	Ville	Saint-Denis					
Critères	**Quartiers**	Le Chaudron	Commune Prima	Le Moufia	Les Camélias	Vauban	Centre
Critère 1	X	185 fois	11 fois	203 fois	121 fois	105 fois	68 fois
Critère 2	X	38,7%	4,6%	20,6%	7,8%	6,2%	10%
Critère 3	X	5,18%	2,8%	2%	1,45%	1,3%	0%
Critère 4	X	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
Critère 5	X	WE + appel tél.	Appel tél.	WE + appel tél.	Appel tél.	WE + appel tél.	Appel tél.
Critère 6	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Critère 7	X	Pauvre	E.R	Pauvre	Dégradé	M.E	M.E
Avis de la police sur les quartiers identifiés							
Paragraphes de la délinquance de voie publique	**Critère 8**	3	0	3	2	2	1
	Critère 9	5	0	5	3	2	2
	Critère 10	**6**	1	**6**	4	4	**7**
	Critère 11	3	1	3	2	3	1
	Critère 12	**6**	3	**6**	**7**	**7**	3
	Totaux	23	5[193]	23	18	18	14

Critère 1	Apparition du quartier dans la rubrique des faits divers
Critère 2	Part des résidents de la ville sur le quartier le plus délinquant (en%)
Critère 3	Part des sondés extérieurs à la ville sur le quartier le plus délinquant (en%)
Critère 4	Existence de bandes de délinquance reconnues par la population
Critère 5	Rondes policières effectuées sur l'espace
Critère 6	Violences urbaines perpétrées par le passé
Critère 7	Qualité du paysage
Critère 8	Vols avec armes à feu au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des transporteurs de fonds, des particuliers hors de leur domicile
Critère 9	Vols avec arme blanche au préjudice des établissements financiers, industriels, et commerciaux, des particuliers hors de leur domicile
Critère 10	Vols avec violence sans arme au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des femmes et des particuliers hors de leur domicile
Critère 11	Cambriolages
Critère 12	Destructions et dégradations

Source : Tribunaux de Saint-Denis et Saint-Pierre, commissariats de police des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 33 : Application des critères d'identification d'espaces de délinquance à Saint-Denis

[193] Aucun point bonus n'a été attribué à Commune Prima par les forces de l'ordre.

	Ville	**Saint-Pierre**			
Critères	**Quartiers**	La Ravine des Cabris	La Ravine Blanche	Terre Sainte	Centre/ Front de mer
Critère 1	X	141 fois	173 fois	75 fois	195 fois
Critère 2	X	29,5%	17,3%	10,7%	13,7%
Critère 3	X	2,89%	0,83%	5,5%	1,8%
Critère 4	X	Oui	Oui	Oui	Non
Critère 5	X	WE + Appel tél.	WE + appel tél.	Appel tél.	WE + Appel tél.
Critère 6	X	Oui	Oui	Non	Oui
Critère 7	X	Pauvre	Pauvre	M.E	M.E
Avis de la police sur les quartiers identifiés					
Paragraphes de la délinquance de voie publique	**Critère 8**	3	3	1	1
	Critère 9	3	4	2	2
	Critère 10	**6**	5	3	**6**
	Critère 11	4	3	4	0
	Critère 12	**6**	**7**	**7**	**6**
	Totaux	22	22	17	15

Critère 1	Apparition du quartier dans la rubrique des faits divers
Critère 2	Part des résidents de la ville sur le quartier le plus délinquant (en%)
Critère 3	Part des sondés extérieurs à la ville sur le quartier le plus délinquant (en%)
Critère 4	Existence de bandes de délinquance reconnues par la population
Critère 5	Rondes policières effectuées sur l'espace
Critère 6	Violences urbaines perpétrées par le passé
Critère7	Qualité du paysage
Critère 8	Vols avec armes à feu au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des transporteurs de fonds, des particuliers hors de leur domicile
Critère 9	Vols avec arme blanche au préjudice des établissements financiers, industriels, et commerciaux, des particuliers hors de leur domicile
Critère 10	Vols avec violence sans arme au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des femmes et des particuliers hors de leur domicile
Critère 11	Cambriolages
Critère 12	Destructions et dégradations

Source : Tribunaux de Saint-Denis et Saint-Pierre, commissariats de police des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 34 : Application des critères d'identification d'espaces de délinquance à Saint-Pierre

	Ville	**Saint-Paul**		
Critères	**Quartiers**	Savannah	Saint-Gilles-Les-Bains	Centre
Critère 1	X	23	61	15
Critère 2	X	16,4%	24,6%	21,1%
Critère 3	X	5,55%	8,68%	2,93%
Critère 4	X	Non	Non	Non
Critère 5	X	Appel tél.	Appel tél.	Appel tél.
Critère 6	X	Non	Non	Non
Critère 7	X	Normal	M.E	M.E
Avis de la police sur les quartiers identifiés				
Paragraphes de la délinquance de voie publique	**Critère 8**	0	0	0
	Critère 9	1	0	1
	Critère 10	**7**	**7**	**6**
	Critère 11	1	4	1
	Critère 12	1	4	**6**
	Totaux	11	15	14

Critère 1	Apparition du quartier dans la rubrique des faits divers
Critère 2	Part des résidents de la ville sur le quartier le plus délinquant (en%)
Critère 3	Part des sondés extérieurs à la ville sur le quartier le plus délinquant (en%)
Critère 4	Existence de bandes de délinquance reconnues par la population
Critère 5	Rondes policières effectuées sur l'espace
Critère 6	Violences urbaines perpétrées par le passé
Critère7	Qualité du paysage
Critère 8	Vols avec armes à feu au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des transporteurs de fonds, des particuliers hors de leur domicile
Critère 9	Vols avec arme blanche au préjudice des établissements financiers, industriels, et commerciaux, des particuliers hors de leur domicile
Critère 10	Vols avec violence sans arme au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des femmes et des particuliers hors de leur domicile
Critère 11	Cambriolages
Critère 12	Destructions et dégradations

Source : Tribunaux de Saint-Denis et Saint-Pierre, commissariats de police des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 35 : Application des critères d'identification d'espaces de délinquance à Saint-Paul

	Ville	**Saint-Benoît**			
Critères	**Quartiers**	Beaufonds	Bras Fusil	Butor/ Cité scolaire	Centre
Critère 1	X	105 fois	17 fois	45 fois	29 fois
Critère 2	X	23,8%	18,2%	14,2%	16,3%
Critère 3	X	1,8%	2,03%	1%	0%
Critère 4	X	Oui	Non	Oui	Non
Critère 5	X	WE + appel tél.	Appel tél.	Appel tél.	Appel tél.
Critère 6	X	Oui	Oui	Non	Non
Critère 7	X	Pauvre	E.R	Dégradé	M.E
Avis de la police sur les quartiers identifiés					
Paragraphes de la délinquance de voie publique	**Critère 1**	1	0	1	1
	Critère 2	5	0	2	2
	Critère 3	**6**	1	4	**6**
	Critère 4	2	1	2	0
	Critère 5	**6**	3	**7**	**6**
	Totaux	20	5[194]	16	15

Critère 1	Apparition du quartier dans la rubrique des faits divers
Critère 2	Part des résidents de la ville sur le quartier le plus délinquant (en%)
Critère 3	Part des sondés extérieurs à la ville sur le quartier le plus délinquant (en%)
Critère 4	Existence de bandes de délinquance reconnues par la population
Critère 5	Rondes policières effectuées sur l'espace
Critère 6	Violences urbaines perpétrées par le passé
Critère7	Qualité du paysage
Critère 8	Vols avec armes à feu au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des transporteurs de fonds, des particuliers hors de leur domicile
Critère 9	Vols avec arme blanche au préjudice des établissements financiers, industriels, et commerciaux, des particuliers hors de leur domicile
Critère 10	Vols avec violence sans arme au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des femmes et des particuliers hors de leur domicile
Critère 11	Cambriolages
Critère 12	Destructions et dégradations

Source : Tribunaux de Saint-Denis et Saint-Pierre, commissariats de police des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 36 : Application des critères d'identification d'espaces de délinquance à Saint-Benoît

[194] Aucun point bonus n'a été attribué à Bras Fusil par les forces de l'ordre.

Tous les quartiers identifiés par les individus sont également connus des forces policières comme étant des zones présentant des caractéristiques de délinquance. Les sept premiers critères complètent l'opinion de la police. En observant chacun d'entre eux et en se basant sur les totaux des avis des policiers, quatre groupes d'EDD s'individualisent constituant la typologie suivante (cf. tab. 37) :

Classification des espaces de délinquance	**Totaux**
Espace de délinquance inexistant[195]	0 à 4
EDD « de réputation »	5 à 9
EDD « axé sur les vols de biens personnels et de produits de consommation »	10 à 15
EDD « normal »	16 à 19
EDD « de la peur »	20 et +

Source : Enquête auprès de la population citadine
Mise en forme : auteur

Tab. 37 : Classement obtenu grâce aux totaux récoltés de l'opinion des agents de police

Le sous-chapitre qui suit, se propose de comprendre comment fonctionne chaque EDD et ce qui les différencie les uns des autres.

C) Analyse des types d'espaces de délinquance

1) Espace de délinquance « de réputation »

Les quartiers sont : Commune Prima (Saint-Denis), Bras Fusil (Saint-Benoît). Ce sont des espaces qui ont été touchés autrefois par une forte activité de délinquance qui s'est estompée au fil du temps. Par le passé ces deux quartiers ont connu des périodes au cours desquelles ils ont souvent été évoqués dans les rubriques des faits divers, ce qui a terni leur réputation. Actuellement ils ont une faible apparition dans les faits divers : 11 pour la Commune Prima en une année, 17 pour Bras Fusil, soit environ un évènement par mois. Alors qu'il y a une quinzaine d'années, les chiffres étaient bien plus élevés. Pour Bras Fusil, en de 1990 à 1999, en moyenne on relève 143 apparitions[196], soit un fait tous les 2,5 jours. Sur la même période, Commune Prima en dénombre 108, soit un acte de vandalisme tous les trois jours.

[195] Aucun des quartiers votés par les sondés n'a obtenu ces notes.
[196] Source : auteur, comptage fait à travers des archives internet des différents médias locaux.

En raison de leur mauvaise image passée, ces territoires s'inscrivent toujours dans la représentation populaire comme étant des zones de délinquance : 2,8% et 2,03%, soit respectivement 122 et 81 individus des 4000 personnes interrogées des quatre villes ont répondu que Commune Prima et Bras Fusil étaient les quartiers réunionnais les plus dangereux. Aujourd'hui, ces espaces ne connaissent plus aucune activité reconnue soit par la population au travers de bandes, soit par les forces de l'ordre par le biais de rondes policières. L'inexistence de bandes organisées en leur sein en est la principale cause. En outre, l'étude menée auprès des agents de police révèle que ces quartiers ne sont pas touchés par un type de délit en particulier.

Ainsi, Commune Prima et Bras Fusil se sont reconstruits grâce à différents projets d'aménagement, le plus souvent RHI, et ont donc pansé leurs plaies (cf. photo 13). Restent encore quelques murs tagués dans l'attente d'une nouvelle couche de peinture.

Source : auteur, 2008

Photo 13 : Commune Prima (Saint-Denis) concernée par le programme de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI).

2) Espace de délinquance « axé sur le vol des biens personnels et de produits de consommation »

Sont concernés tous les quartiers centraux des villes repères, ainsi que Saint-Gilles-Les-Bains et Savannah à Saint-Paul. Les délits les plus représentés dans ce type d'EDD relèvent des catégories : « Vols », notamment ceux commis dans les commerces ou les zones industrielles, vols d'accessoires liés à l'automobile, et quelquefois « Atteintes contre les personnes de type racket. On peut observer cela à travers l'opinion des forces de police. Tous les secteurs cités ont obtenu la note maximale avec les points de majoration (cf. tab. 33, 34, 35, 36).

Lorsque cela touche les particuliers, les parkings de centres commerciaux ou centre-ville sont le théâtre d'opérations des auteurs de délits. Leurs objets sont les voitures, pas uniquement pour le véhicule lui-même, mais pour ce qui se trouve à l'intérieur : sac, téléphone portable, argent, vêtements…, divers objets que le propriétaire a laissés malencontreusement à la vue. C'est la raison pour laquelle souvent des débris de vitres jonchent le sol des différents parkings et lieux de stationnements. Il arrive également que les larcins s'effectuent à l'arraché : deux individus à moto attendant alors qu'une proie facile se mette à leur portée[197].

Pour la majorité d'entre eux, ces espaces sont craints uniquement par les urbains résidents. La population extérieure à la ville ignore les différents actes liés aux vols qui y sont commis. Exception faite pour le centre-ville saint-paulois qui récolte 2,93% des réponses favorables, soit 117 personnes sondées.

Ce genre d'EDD est également concerné par les graffitis. À la nuit tombée, les centres deviennent la proie des tagueurs. Les inscriptions fleurissent sur l'ensemble des volets métalliques et autres murs des commerces produisant ainsi un paysage souillé et mal entretenu (cf. photo 14). Lorsque cela touche un local non utilisé, les tags accentuent l'effet de friches urbaines comme il n'est pas rare de voir dans chaque ville repère. Les dégradations du mobilier urbain sont également reconnues par les policiers. Ainsi, excepté le cas dionysien, les trois autres quartiers centraux ont été évalués comme étant fortement touchés par le délit « Destructions et dégradations » (cf. fig. 33, 34, 35).

[197] Exemple de ce duo de Saint-Pierrois en scooter connu des forces de police pour avoir commis plusieurs vols à l'arraché dans le quartier centre de la même ville durant les années 2008 et 2009, source : www.archives.clicanoo.fr.

Les quartiers centraux ne sont pas craints, car leurs utilisateurs n'y identifient pas l'existence de bandes de délinquants. Cela explique également qu'ils ne sont pas concernés par les rondes policières anti-criminalité. Les groupes présents sont ceux venant du reste de la ville attirés par les concentrations de population et de biens. Ils sont à l'origine des maux et délits dont souffrent les centres-villes.

Source : auteur, 2010

Photo 14 : Au centre-ville de Saint-Pierre, rares sont les murs encore indemnes de tags

3) Espace de délinquance « normal »

Les quartiers et ensembles de quartiers : Vauban/Les Camélias à Saint-Denis, Butor/Cité scolaire à Saint-Benoît, Terre Sainte à Saint-Pierre font partie de ce type d'EDD. Ils sont connus à la fois de la population urbaine résidente et de celle extérieure à la ville repère. Ce sont des espaces marqués par la délinquance : délabrement des espaces publics, incendies du mobilier urbain, innombrables graffitis sur les murs…, catégorie DVP concernée : « Destructions et dégradations ». À divers endroits se retrouvent les jeunes du *kartié*. Ils apparaissent comme la bande de délinquants à l'origine des nombreux délits perpétrés laissant des traces de leurs passages partout (cf. photo 15). À moindre mesure, les EDD « normaux » sont également touchés par des délits plus graves concernant les catégories

« Vols » et « Atteintes contre les personnes ». Ils effraient la population résidente ou extérieure et augmentent leur sentiment d'insécurité.

Ce type d'espace de délinquance apparaît de façon plus fréquente dans les faits divers : un évènement tous les quatre jours[198]. Avec 121 articles de journaux, Les Camélias sont apparus une fois tous les trois jours dans les médias. La présence d'une bande de délinquants y joue un rôle primordial. C'est pour cette raison que certains secteurs, comme Vauban, sont surveillés par les forces de l'ordre (la BAC) sans attendre l'appel d'un citoyen apeuré ou un cas de force majeur.

Source : auteur, 2008

Photo 15 : Place où les jeunes d'un *kartié* de Vauban se retrouvent. Sur le mur, les traces de leur passage : dédicaces, insultes et messages de haine entre autres. En ce lieu, certaines activités illicites sont également pratiquées : vente ou absorption de produits psychotropes ou de cannabis.

Les policiers interrogés ont constaté une grande activité délinquante, le délit le plus recensé concerne les destructions et dégradations. Du panneau de signalisation aux volets métalliques des commerces en passant par les murs des particuliers, tous les supports sont utilisés pour exprimer le mal-être des jeunes délinquants.

[198] Moyenne des apparitions dans les faits divers des quartiers cités sur la période étudiée.

Les activités délinquantes liées aux délits les plus perpétrés dans les quartiers cités font qu'ils offrent à la vue un paysage mal entretenu et souvent dégradé, en attente d'un projet urbain de rénovation voire de réhabilitation. En collaboration avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), les quartiers des Camélias, de Château Morange et de Vauban vont connaître une redynamisation urbaine car les « *bâtis vieillissants, commerces quasiment inexistants, voies routières sous-dimensionnées, ces quartiers ont besoin d'un relooking* »[199].

4) Espace de délinquance « de la peur »

Les quartiers concernés par ce type d'EDD sont Le Moufia, Le Chaudron à Saint-Denis, Beaufonds à Saint-Benoît, La Ravine des Cabris, La Ravine Blanche à Saint-Pierre. Ils sont touchés par une délinquance quotidienne. Chaque jour, ou presque, ils apparaissent dans les faits divers pour des délits appartenant à toutes les catégories recensées par la police et la gendarmerie, en atteste le nombre élevé d'apparitions des quartiers du Chaudron : 185 fois, et Moufia : 203 fois. Ce dernier cas est revenu presqu'un jour sur deux au cours de la période d'étude.

Les méfaits qui dominent sont les « Vols », « Atteintes contre les personnes », « Atteintes contre la chose et paix publiques », « Stupéfiants ». Les « Infractions contre la famille et l'enfant » et les « Infractions contre la réglementation » y sont également dénombrées plus qu'ailleurs. Une des explications est l'existence de bandes de délinquants identifiées dans chaque quartier cité (cf. photo 16).

[199] Source : Mairie de Saint-Denis.

Source : auteur, 2008

Photo 16 : Jeunes désœuvrés regroupés dans un des *kartiés* du Chaudron où se retrouve régulièrement une bande de délinquants

Les quartiers concernés sont très marqués par la délinquance : voitures calcinées, locaux de poubelles incendiés, poubelles brûlées sur la chaussée, espace public délabré, mobilier urbain détérioré… (cf. photo 17).

Source : auteur, 2008

Photo 17 : Voiture volée, abandonnée dans un des parkings du Moufia, puis incendiée par les auteurs du délit, afin de ne pas laisser de traces d'ADN[200].

On a ici un paysage plus choquant que dans celui du reste de la ville. Les différentes traces de délinquance, le vieillissement du bâti, l'absence de projets d'aménagement du territoire en termes de rénovation ou de réhabilitation procurent aux EDD « de la peur » une image de pauvreté parfois même d'insalubrité. Les différents évènements sociaux qu'a connus ce type d'EDD n'aident en rien à l'amélioration de l'image négative qu'en a la population (cf. photo 18). Bien au contraire, ils apparaissent comme des zones d'une extrême violence qu'il ne faut pas utiliser. Lors des évènements sociaux qu'à connu La Réunion en 1991, 2009 ou plus récemment en 2012, les émeutes urbaines commencent toujours dans ces EDD « de la peur » avant de se propager dans le reste de la ville concernée.

[200] Acide désoxyribonucléique, molécule support de l'information génétique héréditaire située dans les cellules permettant d'identifier un être humain.

Photo 18 : Local de la société de bus intra-urbain dionysienne situé au Mail du Chaudron, pris pour cible lors de la soirée du 10 mars 2009, rénové depuis en snack-bar.
Source : auteur, 2009

Les émeutes urbaines qui se sont déroulés du 21 au 26 février 2012 viennent confirmer ces propos[201], stigmatisant le quartier du Chaudron, les villes du Port et de Saint-Louis comme étant des zones dangereuses[202]. La situation était plus tendue qu'en 2009 car cette fois-ci, une vague de délinquance s'est répandue sur toute La Réunion touchant 9 villes sur 11[203] (cf. photo 19).

Photo 19 : Un des locaux du Case du Chaudron, l'emblème du quartier après les émeutes de 1991, a été incendié dans la nuit du 22 février 2012.
Source : auteur, 2012.

[201] Cf. annexe 19, p.434.
[202] Cf. annexe 24, p.453.
[203] Seules les villes de Saint-Gilles-Les-Bains et Saint-Leu ont été épargnées par les évènements.

Les cartes qui suivent permettent de spatialiser la typologie des EDD dans les villes d'étude (cf. cartes 1, 2, 3, 4).

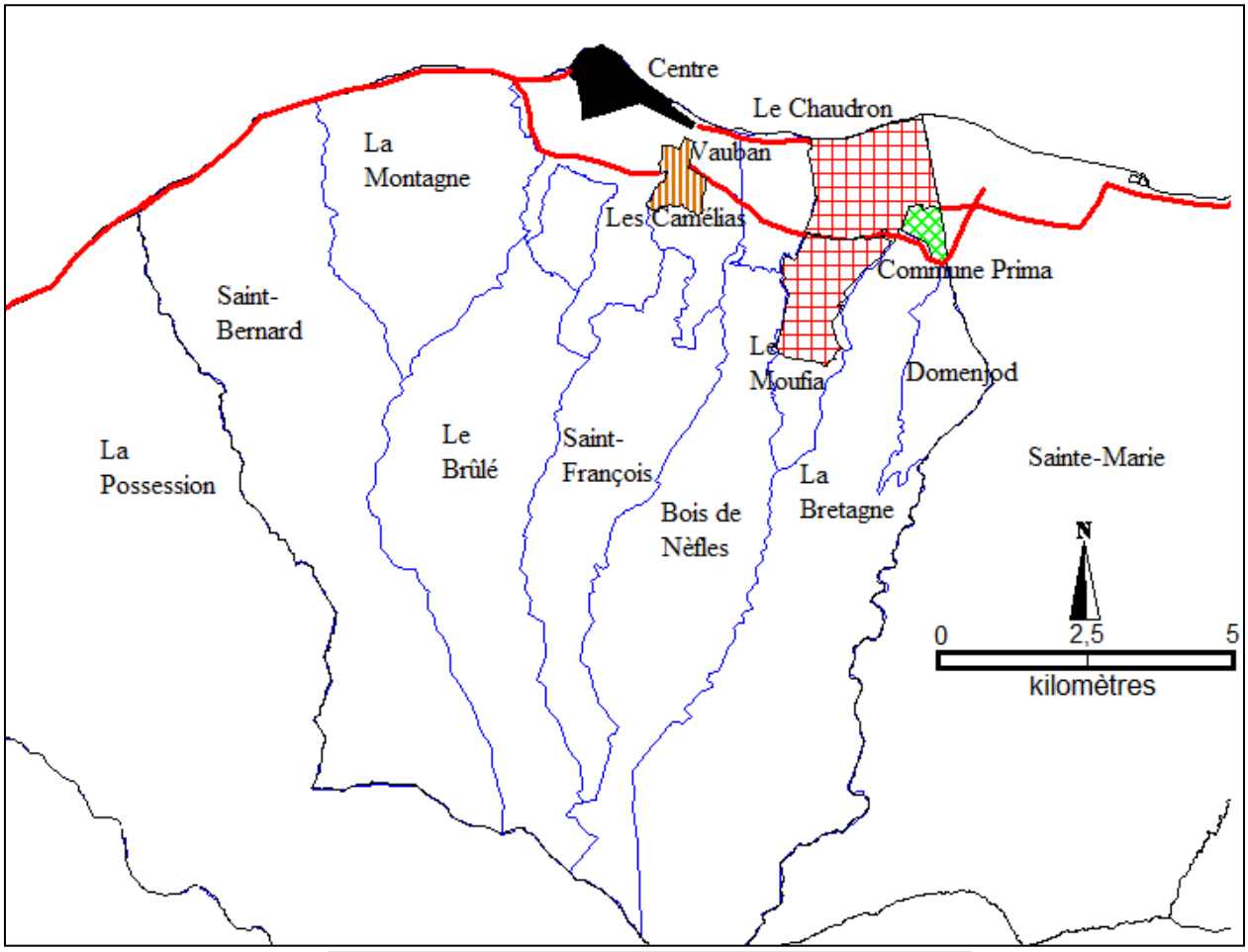

Légende

- Limite communale
- Axes routiers principaux
- Limite quartier (découpage de l'INSEE)
- EDD normal
- EDD de réputation
- EDD de la peur
- EDD axé sur les vols de biens personnels et de produits de consommation

Source : Enquête auprès de la population
Conception et réalisation : auteur

Carte 1 : Les espaces de délinquance dionysiens

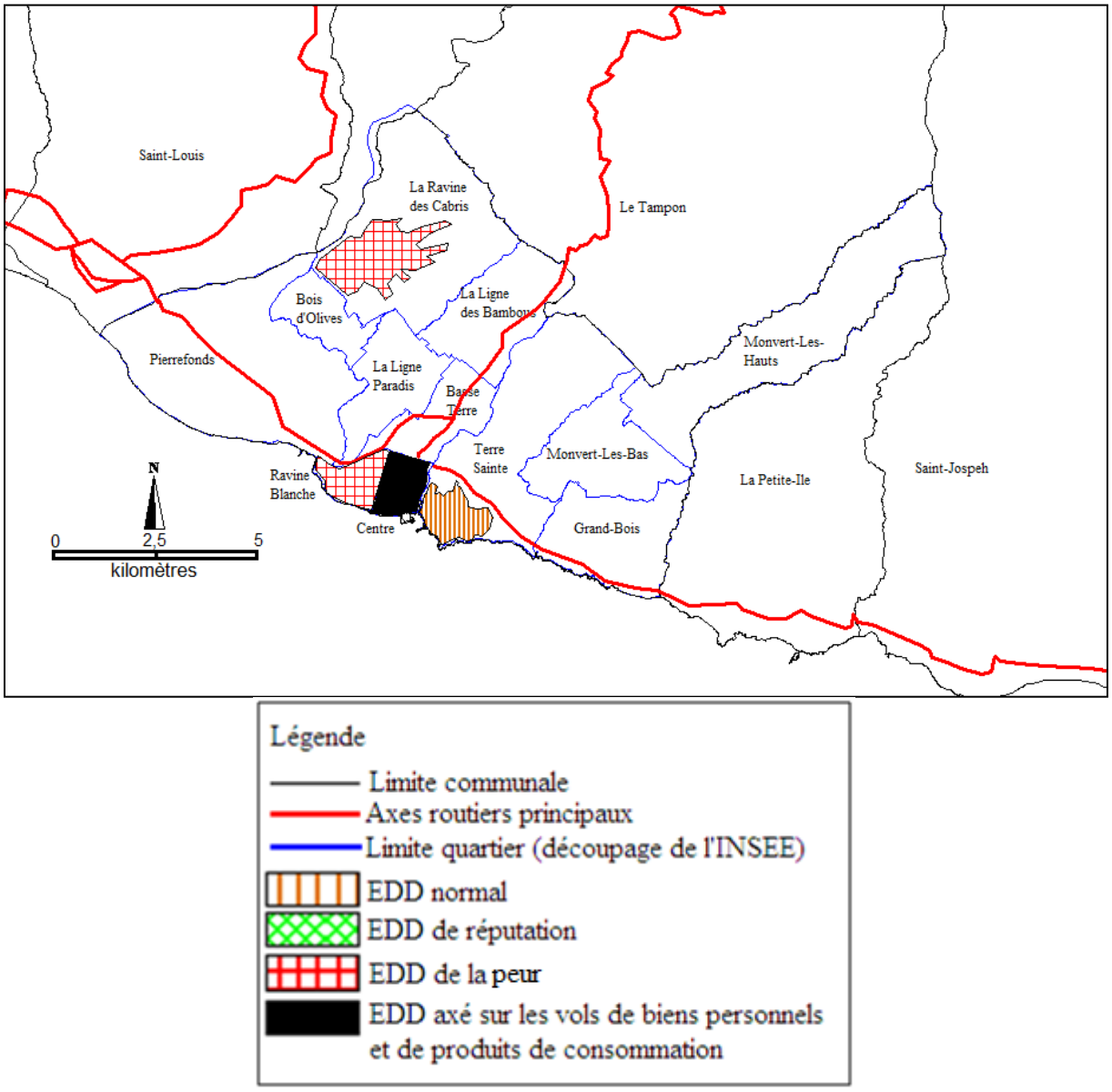

Source : Enquête auprès de la population
Conception et réalisation : auteur

Carte 2 : Les espaces de délinquance saint-pierrois

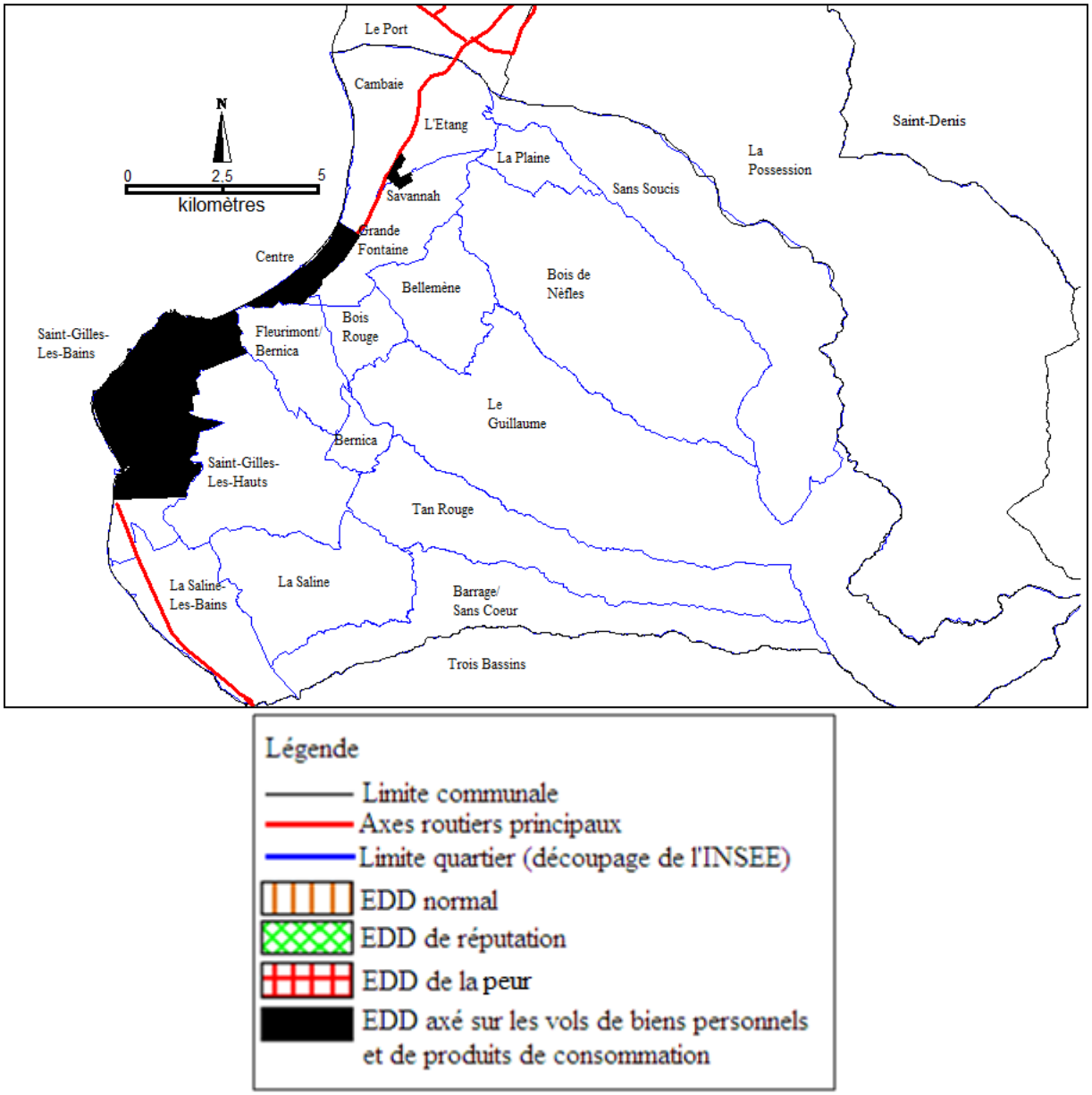

Source : Enquête auprès de la population
Conception et réalisation : auteur

Carte 3 : Les espaces de délinquance saint-paulois

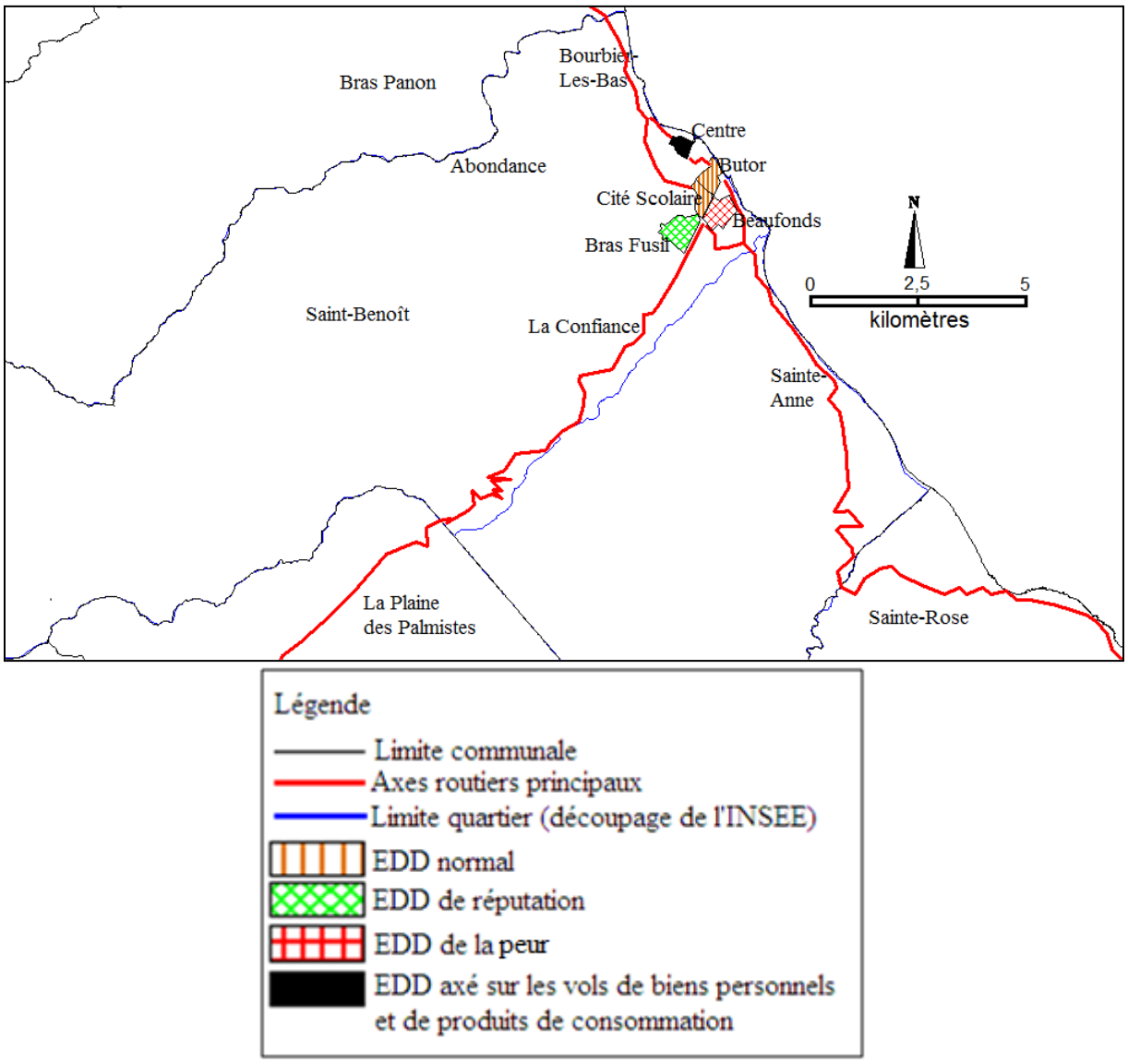

Source : Enquête auprès de la population
Conception et réalisation : auteur

Carte 4 : Les espaces de délinquance bénédictins

Synthèse du CHAPITRE I

La deuxième partie est la pierre angulaire de notre recherche. Au cours du premier chapitre nous avons pu définir ce qu'est un espace de délinquance : espace proposant un paysage délabré, voire détruit, apparaissant dans les faits divers en raison de l'existence des délits et qui bouleversent la perception et l'utilisation spatiales de la population.

Celle-ci vit avec un sentiment d'insécurité généré par quelques espaces connus pour des lieux de délinquance. Les premiers résultats de l'enquête mettent en lumière les zones les plus redoutées par les personnes sondées. L'appréciation des forces de l'ordre confirme leur caractère délinquant et permet d'établir une typologie. Il en existe quatre types : celui dit « de réputation », qui concerne les quartiers de Bras Fusil et Commune Prima, le « normal » touchant ceux de Vauban, Les Camélias, Terre Sainte, Butor/Cité scolaire, celui « axé sur le vol de biens personnels et de produits de consommation » concernant tous les quartiers centraux, Savannah et Saint-Gilles-Les-Bains et le dernier dit « de la peur » attribué au Chaudron, le Moufia et Beaufonds.

Nous proposons de voir à présent les effets de ces espaces de délinquance sur la population.

Chapitre II : Les conséquences invisibles et visibles de la délinquance sur l'espace.

Les espaces de délinquance génèrent des conséquences qui sont à la fois invisibles et visibles. Étudier dans un premier temps celles invisibles revient à comprendre les origines de celles visibles.

A) La dimension invisible : vers la déterritorialisation

Avant d'expliquer le terme de « déterritorialisation », il paraît primordial de définir son antonyme : « territorialité ». Le premier n'existe pas sans le second. Le concept a été forgé par Claude Raffestin[204] en 1979 le définissant comme « *la structure latente de la quotidienneté, la structure relationnelle, pas ou peu perçue, de la quotidienneté* ». Selon Guy Di Méo[205], la territorialité est « *la manière dont les individus et les groupes humains vivent leur relation territoriale à l'espace géographique*. » Cette appropriation spatiale peut être individuelle, mentale ou collective[206]. Exemple du parc de la Trinité à Saint-Denis faisant office de parcours de santé, d'espace de détente et d'aire de loisirs pour jeunes ayant été approprié par la population à la vue de sa fréquentation au quotidien.

Pour notre part, cette notion se définit comme le processus d'appropriation d'un territoire par un groupe d'individus. Ce premier terme est important dans le cadre de cette étude, car nous faisons le lien avec « espace vécu [207] ». Deux groupes d'individus s'approprient et se partagent le territoire : la population et les délinquants. Les deux ne l'utilisent pas et ne le perçoivent pas de la même manière. Si la population souhaite se créer un espace vécu, les délinquants produisent une *kour*[208]. Il arrive que ces deux groupes ne puissent cohabiter sur le même espace[209], ce qui génère la notion de « déterritorialisation ».

Celle-ci a vu le jour dans la trilogie « Capitalisme et schizophrénie[210] » de Gilles Deleuze et Félix Guattari, plus particulièrement dans le premier ouvrage L'Anti-Œdipe[211]. Les origines du concept sont à connotation philosophique et psychanalytique. Le philosophe Deleuze a tout d'abord associé le terme à celui du désir. Selon lui, le désir :

---

[204] RAFFESTIN C., BRESSO M., *Espace, Travail, Pouvoir*, L'Age d'homme, Lausanne, 1979.
[205] DI MEO G., *L'Homme, la Société, l'Espace*, Anthropos, Paris, 1991.
[206] BAUD P., BOURGEAT S, BRAS C., *Dictionnaire de géographie*, Hatier, Paris, 1997.
[207] Terme que nous définirons au cours de ce sous chapitre (cf. espaces utilisés et évités à cause de la délinquance).
[208] Terme que nous définirons au cours de ce sous chapitre (cf. Le territoire de la *kour* selon les délinquants).
[209] Les rapports de territorialité entre population et délinquants seront explicités au cours de sous chapitre.
[210] La trilogie est composée de l'Anti-Œdipe, Mille Plateaux et qu'est-ce que la philosophie ?
[211] DELUZE G., GUATTARI F., *L'Anti-Œdipe*, Les éditions de minuit, Paris, 1973.

« n'est pas une scène de théâtre, mais une usine qui produit sans cesse, qui crée des agencements, qui est cause de déterritorialisation et de reterritorialisation. »

Le terme traduit un mouvement de déclassification (des animaux, des objets, des signes, des gestes…) qui libère chaque élément de son usage propre pour d'autres moins conventionnels, exemple : la vue d'un outil qui évoque un souvenir, un rêve, etc. Dans Mille Plateaux[212], Deleuze prend l'exemple d'un territoire acquis par un animal grâce au processus de territorialité. Par habitude, l'animal encercle son territoire approprié de façon régulière, néanmoins pour plusieurs raisons possibles (rivalité, exclusion du troupeau, etc.), la bête le perd. Deleuze explique que l'espace déterritorialisé reste rarement libre. Ce dernier est concerné par un double mouvement dans lequel l'animal « reterritorialise » l'espace déterritorialisé, l'animal se réapproprie son territoire. Chaque reterritorialisation ne fait pas l'objet d'une réaffectation. Les auteurs Deleuze et Guattari font donc la différence entre « déterritorialisation relative » et « déterritorialisation absolue », la première forme permet une réappropriation de l'espace concerné et non la seconde.

Le terme étudié a lui-même connu une déterritorialisation en étant repris par d'autres sciences humaines étudiant les rapports entre un groupe d'êtres vivants (animal, humain) et le territoire qu'il occupe.

Nous rejoignons l'idée de Deleuze et Guattari et définissons la déterritorialisation comme le processus qui consiste à rompre le processus d'appropriation (territorialité) entre un groupe d'individus et le territoire sur lequel il vit. Par le biais de l'insécurité, la délinquance génère la rupture. Dans cette étude, il s'agit d'une déterritorialisation relative, car avec la mobilité structurelle de la délinquance[213], la réappropriation de l'espace est possible. Néanmoins, pendant un temps, une victime de méfaits évite de réutiliser l'espace sur lequel le délit a été commis, le traumatisme qu'a engendré l'acte et la peur d'être à nouveau victime sont trop présents pour qu'elle puisse y retourner. Ainsi, sur une certaine période, la zone concernée ne fait plus partie de son espace de vie. Les enquêtes auprès de la population des villes repères montrent que la déterritorialisation est un facteur de diminution en superficie de l'espace vécu chez un individu (cf. Partie II, Chapitre II, B, 2b).

[212] DELUZE G., GUATTARI F., Mille Plateaux, Les éditions de minuit, Paris, 1980.
[213] Cf. Partie III, Chapitre I.

1) Le sentiment d'insécurité, facteur explicatif de la déterritorialisation

L'enquête révèle l'existence d'un sentiment d'insécurité, sensation d'anxiété d'être victime de délinquance qu'éprouve un individu ou un groupe d'individus. Il existe dans toutes les villes repères (cf. tab. 38).

Critères	Saint-Denis	Saint-Pierre	Saint-Paul	Saint-Benoît	Moyenne des quatre villes
1	65,1	62,3	77,7	32,2	59,325
2	81,5	73,1	53,2	75	70,7
3	96,4	92,6	87,7	98,8	93,875
4	27,2	11	20,73	14,48	18,3525
Critère 1	Part des sondés déjà été victimes de délinquance				
Critère 2	Part des sondés qui déclarent habiter au sein ou à proximité d'un espace de délinquance				
Critère 3	Part des sondés qui déclarent être victimes de délinquance au moins une fois par an.				
Critère 4	Part des victimes ayant déposé une plainte à la police ou à la gendarmerie				

Source : Enquête auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 38 : Rapport entre la délinquance et la population[214](en %)

Sur les 4000 personnes interrogées, 70,7% déclarent habiter au sein ou près d'un EDD, donnée qui s'explique lorsqu'on la croise avec la localisation du lieu de résidence. La majorité d'entre elles se situent près d'un des espaces identifiés au préalable comme dangereux. Alors que les 29.3% restants vivent plus à l'écart des EDD.

Même si, en moyenne, 59,32% des individus déclarent avoir déjà été victimes de délinquance dans leur vie, seuls 18,35% ont déposé plaintes auprès des services compétents. Ces dernières concernent des vols de biens importants ou de valeurs comme bijoux, argent, véhicules… Plus de 80% des personnes ne voient pas l'utilité de déposer plainte à la police ou à la gendarmerie, car elles pensent que leur problème ne sera pas réglé. Dans ce cas, il s'agit le plus souvent de biens moins onéreux avec une plus faible valeur sentimentale comme téléphone mobile, autoradio, vêtements…[215]

Le sentiment d'insécurité joue un rôle prépondérant dans la perception et l'utilisation spatiales chez la population. Aux questions : « *Vous sentez-vous en sécurité dans votre kartié et dans votre ville ?* » et « *Avez-vous peur de traverser seul un autre kartié que*

[214] Un individu peut être comptabilisé non pas une seule fois, mais dans les quatre critères du tableau, c'est la raison pour laquelle l'addition de chaque colonne n'est jamais égale à 100%.

[215] Source : enquête « population/délinquance », questions posées : « *Que vous a-t-on déjà dérobé ? Avez-vous déjà déposé une plainte aux forces de l'ordre (police, gendarmerie) ? Si non, quelles en sont les raisons ?* ».

le vôtre ? Le jour ? La nuit ? »[216], ce qui en ressort démontre la peur des individus d'utiliser certains espaces (cf. tab. 39)

Critères	**Saint-Denis**	**Saint-Pierre**	**Saint-Paul**	**Saint-Benoît**	**Moyenne**
1	4,7	8,9	3,3	28,9	11,45
2	69,8	55,4	32,2	69,4	56,7
3	43,1	43,4	18,6	37,1	35,55
4	74,7	84,5	52,9	61,8	68,475
Critère 1	Sentiment d'insécurité au sein de leur *kartié*				
Critère 2	Sentiment d'insécurité en marchant dans la ville				
Critère 3	Peur de traverser un autre quartier le jour				
Critère 4	Peur de traverser un autre quartier le soir				

Source : Enquête auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 39 : Perception du sentiment d'insécurité chez la population[217](en %)

L'enquête révèle bien plus que la simple existence d'un sentiment d'anxiété. Lorsqu'elle n'est pas sur son espace de vie, le *kartié*, une partie de la population craint de traverser un autre quartier : 35,55% en moyenne. Ce pourcentage est doublé à la nuit tombée : 68,5%. Le même effet se produit lorsqu'il s'agit d'emprunter le reste du territoire : 56.7%. Les raisons évoquées sont souvent les mêmes d'une ville à l'autre (cf. tab. 40) :

Raisons évoquées	**Part des individus ayant peur d'emprunter un autre territoire que leur espace vécu (en %)**
Peur de se faire agresser et/ou racketter	72,4
Existence d'une bande de délinquants/espace mal fréquenté	18,9
Espace mal entretenu : multiples tags, espace public détérioré	7,8
Pas sur de « *revenir entier* »/rechercher par certaines personnes	0.9

Source : Enquête auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 40 : Causes de l'existence du sentiment d'insécurité chez la population

La peur qu'éprouve une majorité d'individus les empêche de vivre de façon normale et d'utiliser le territoire comme ils le veulent. À cause de la délinquance, certaines zones leur sont proscrites. S'esquissent ainsi les premiers traits du phénomène de déterritorialisation. Ce dernier peut être mis en exergue en étudiant l'utilisation et la perception de l'espace chez la population.

[216] Cf. annexe 3, deuxième partie de l'enquête consacrée à la délinquance, p.341.
[217] Même principe que pour le tableau 1 en partie I, un individu peut être comptabilisé dans les quatre critères, ce qui explique que l'addition de chaque colonne n'est jamais égale à 100%.

2) Utilisation et perception spatiales : baromètre du sentiment d'insécurité

Ici nous tenterons de comprendre comment la population se représente son espace de vie. À l'aide d'un dessin, les sondés répondent à la question : *« Quels sont les espaces de votre ville que vous utilisez au quotidien* ? ». Nous avons voulu apporter une spécificité à ce travail de représentation de l'espace vécu afin de le rapprocher le plus possible de cette étude. Nous leur avons demandé de figurer les endroits qu'ils n'utilisent plus à cause de la délinquance : les zones qu'ils perçoivent comme étant dangereuses. Ainsi, nous aurons sur la même carte les espaces utilisés et ceux que la population n'utilise plus à cause de la délinquance.

Nous ne pourrons montrer toutes les cartes collectées. Nous ferons apparaître uniquement les plus intéressantes et les plus représentatives. Par la suite, nous comparerons les cartes mentales entre deux catégories de personnes : celle qui « brave », utilisant le territoire sans crainte de la délinquance, et celle au sentiment d'insécurité élevé, utilisant le territoire de façon sécuritaire.

a) Espaces utilisés et évités à cause de la délinquance

L'espace utilisé renvoie au concept d'espace vécu. Le terme a été élaboré par Armand Frémont qui le définit comme espace approprié par un sujet[218]. Dans son ouvrage Aimez-vous la géographie ?[219], l'auteur définit le terme en prenant en compte quatre facteurs-clés : l'âge du sujet, son sexe, sa classe sociale et sa culture d'origine, ils sont l'essence de la notion. Pour Armand Frémont, étudier l'espace vécu suggère d'analyser les différents groupes sociaux occupant un même espace.

Pour Guy Di Méo [220] le terme correspond à l'aire de déplacements et des fréquentations. Il est composé de la maison du sujet, son lieu de travail, tous les services et commerces utilisés quotidiennement, ses espaces de loisirs et les axes de communication les reliant. Il rajoute au concept « *les interrelations sociales qui s'y nouent* » et les « *valeurs psychologiques qui y sont projetées* » [221]. Dans le cadre de cette étude, connaître les déplacements, les habitudes de la population permettra de mieux percevoir leur rapport et réaction face à un territoire présentant des caractéristiques de délinquance.

[218] FREMONT A., *La Région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 1976.
[219] FREMONT A., *Aimez-vous la Géographie ?*, Flammarion, Paris, 2005.
[220] DI MEO G., *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 1998.
[221] DI MEO G., *La géographie en fêtes*, Géophrys, Gap, 2001.

Nous privilégions donc l'approche de Di Méo, car selon nous, l'espace vécu se définit comme territoire approprié par un individu par le biais de l'ensemble des lieux fréquentés au quotidien. Ces mêmes lieux peuvent faire l'objet d'une déterritorialisation sous l'effet de la délinquance. À cause de cette dernière, une zone de détente, une voie de communication, un centre commercial, etc. peuvent être supprimés de l'espace vécu d'un sujet, ce qui génère un espace évité.

Nous tentons de répondre à un certain nombre de questions dont la suivante : comment la population utilise-t-elle le territoire de sa ville ? Les sondés ont fait apparaître approximativement sur un plan de ville, fourni avec le questionnaire, leur lieu de résidence par un carré, leur lieu de travail par un rond, leurs espaces de détente et de loisirs par un triangle, leurs espaces de consommation par le symbole de l'Euro et par une croix les espaces non utilisés. Nous avons également demandé à l'individu de tracer un trait reliant tous ces endroits entre eux afin de voir comment il utilise le territoire. Les trajets révèlent plusieurs formes : linaire, en étoile ou géométrique : rectangle, triangle, rond, trapèze, losange. Elles dépendent uniquement de l'utilisation spatiale. Si l'individu utilise le territoire de façon normale, la forme des trajets sera linaire. S'il le fait de façon « sécuritaire[222] », ses trajets pourront prendre la forme des figures géométriques citées. Tout dépend de la position géographique de chaque élément (demeure, travail, loisirs, lieux de consommation) dans la ville.

Sur 4000 individus interrogés, près de 500 dessins ont pu être récoltés, ils se répartissent de la manière suivante : cf. tab. 41.

[222] L'individu utilise les espaces où il se sent en sécurité et n'emprunte pas ceux où il pense courir un danger.

Villes repères	Lieux de résidence	Lieux de travail	Espaces de loisirs et détente	Zone de consommation
Saint-Denis	Tous les quartiers de la ville	Centre-ville et les zones industrialo-commerciales : Chaudron, Sainte-Clotilde, Le Moufia. Également : Le Port, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Gilles-Les-Bains, Saint-Benoît, Saint-André	Champ-Fleuri, La Montagne (Colorado), front de mer	Centre-ville, Chaudron, La Montagne, La Providence, La Rivière des Pluies, Sainte-Marie
Saint-Pierre	En grande partie à Terre-Sainte, La Ravine Blanche, Basse Terre, La Ravine des Cabris	Centre-ville, Terre-Sainte, La Ravine Blanche/Pierrefonds Le Tampon	Front de mer, les communes voisines à dominante rurale : Petite-Île, Entre-Deux	Centre-ville, ZAC Canabady
Saint-Paul	En grande partie, dans les quartiers situés sur les pentes à mi-hauteur	Centre-ville, Savannah, Plateau-Caillou, Saint-Gilles-Les-Bains, Le Port, Saint-Denis	Les plages saint-gilloises, les hauteurs (Maïdo)	Centre-ville, Savannah, Sain-Gilles-Les-Bains, Le Port
Saint-Benoît	Tous les quartiers de la ville	Centre-ville, Saint-André, Saint-Denis	Centre-ville, le Bourbier, Bassin Bleu, Takamaka	Centre-ville, Saint-André, Sainte-Suzanne

Source : Enquête menée auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 41 : Informations concernant l'espace vécu des 500 sondés ayant produit une carte représentant leur espace de vie.

La totalité d'entre eux ne ressent pas l'insécurité et utilise le territoire de façon similaire en employant l'ensemble de l'espace urbain (cf. carte 5)[223] :

[223] En complémentarité avec celui-là, d'autres exemples d'utilisation de l'espace dans les autres villes sont situés en annexe 10, p.404.

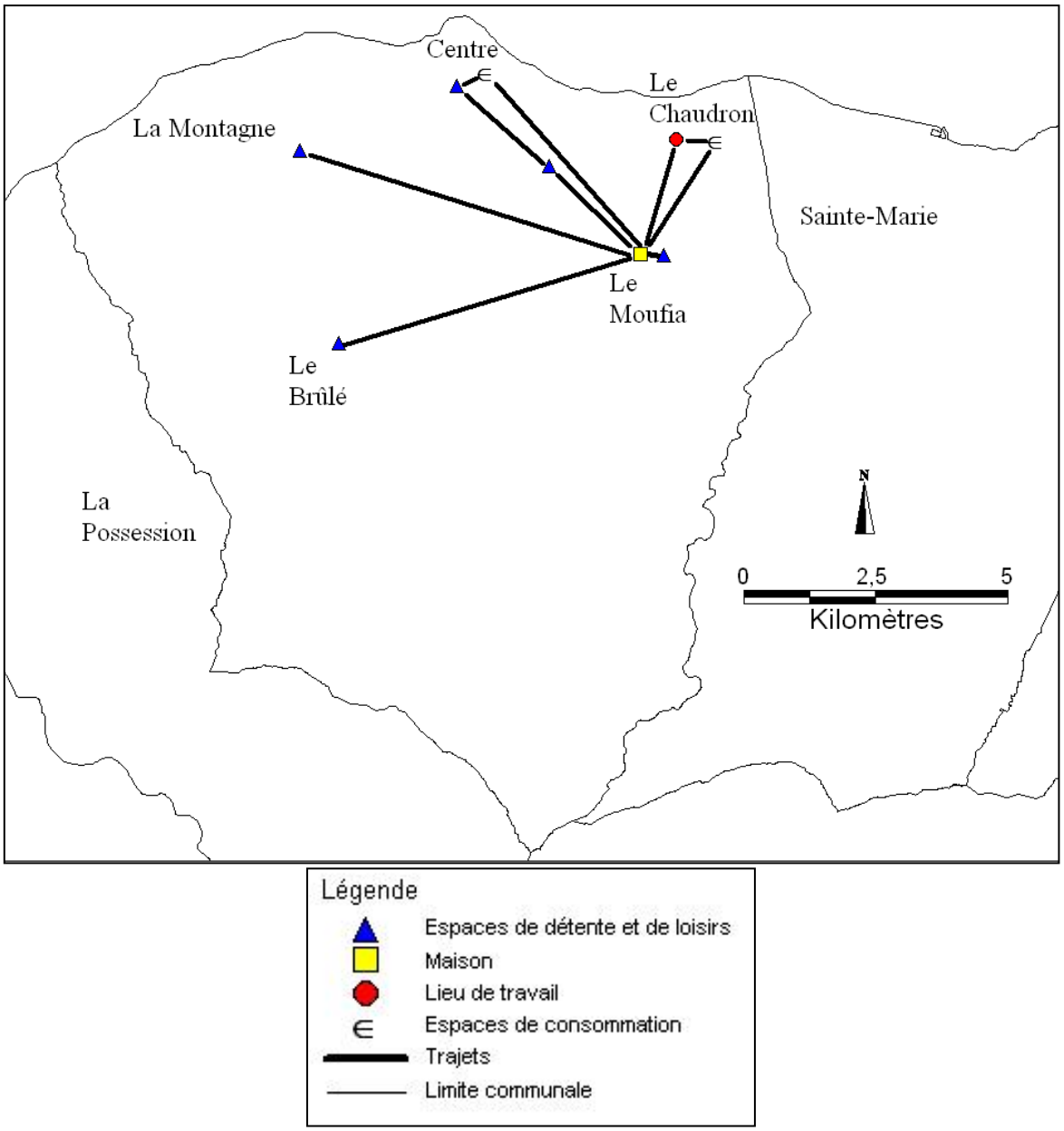

Source : Enquête auprès de la population de Saint-Denis
Mise en forme : auteur

Carte 5 : **Utilisation de l'espace communal par un Dionysien habitant Le Moufia.**

L'individu travaille au Chaudron, où il y effectue également ses courses, ainsi qu'au Butor et au centre-ville. Ses espaces de détente se situent à la fois près de chez lui, à Champ-Fleuri, au centre, à La Montagne (Colorado), et au Brûlé. Son utilisation de l'espace emprunte une forme à la fois linéaire et triangulaire. Ne ressentant pas l'insécurité, cet individu utilise l'ensemble du territoire dionysien sans exception.

Dans le même principe, il a été demandé aux individus ressentant l'insécurité de faire apparaître sur leur carte les endroits qu'ils estiment dangereux et de ce fait qu'ils n'empruntent plus (cf. tab. 42)

Villes repères	Espaces non utilisés à cause de leur dangerosité
Saint-Denis	Le Chaudron, Commune Prima, Le Moufia, Les Camélias, Vauban et à moindre mesure, Le Bas de La Rivière
Saint-Pierre	Front de mer, Terre-Sainte, La Rabine des Cabris, La Ravine Blanche
Saint-Paul	Savannah, centre-ville, les plages, Plateau-Caillou, Bernica, La Plaine
Saint-Benoît	Bras Fusil, centre-ville, Beaufonds, Butor

Source : Enquête auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 42 : Quartiers non utilisés par la population en raison de leurs caractéristiques de délinquance.

Comparer les différents types d'utilisation spatiale selon les choix de vie de deux sondés est évocateur, on constate un tout autre emploi chez les personnes ressentant l'anxiété à l'idée d'emprunter certains espaces (cf. carte 6)[224] :

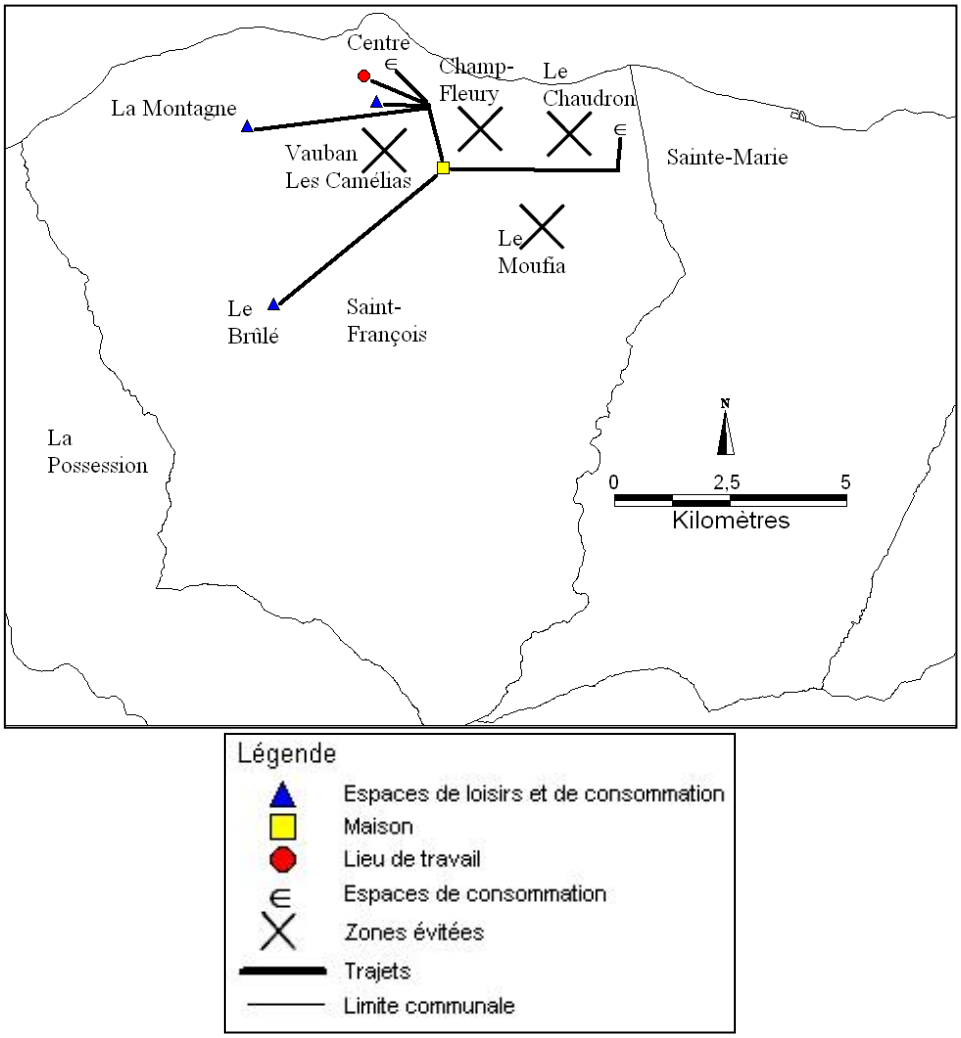

Source : Enquête auprès de la population de Saint-Denis
Mise en forme : auteur

Carte 6 : Non-utilisation de l'espace communal par un Dionysien habitant Montgaillard

[224] En complémentarité avec celui-là, d'autres exemples de non-utilisation de l'espace dans les autres villes sont situés en annexe 11, p.407.

S'agissant de la carte 6, l'individu habite une résidence privée à Montgaillard et travaille au centre-ville où il s'approvisionne ainsi qu'au Chaudron. La partie basse du centre-ville, Le Brûlé et La Montagne constituent ses espaces de détente. Au contraire du cas précédent (cf. carte 5), celui-ci a représenté les espaces qu'il évite qui sont Vauban / Les Camélias, Champ-Fleuri, Le Moufia et Le Chaudron. La forme des trajets rappelle celle d'une étoile d'une part. Cela s'explique par le fait que cette personne habite pratiquement au centre géométrique de l'agglomération dionysienne. D'autre part, comme le sondé n'utilise pas certains endroits, les trajets se font de manière linéaire. Il n'emprunte pas les lieux où il estime être en danger. Il a pris le soin d'illustrer ses trajets en contournant les zones qu'il évite.

L'étude de l'utilisation et de la non-utilisation de l'espace par la population suscite plusieurs remarques. Les deux cas de figure dionysiens aident à comprendre l'importance d'être natif d'une ville :

- Le premier individu habitant au Moufia, est originaire du quartier. Il habite et travaille dans des EDD identifiées par la population. Néanmoins, il ne les perçoit pas comme tels, il ne ressent ni la délinquance ni le sentiment d'insécurité. Ainsi, il utilise le territoire dionysien comme bon lui semble, sans se soucier du caractère dangereux de certains endroits.
- Le second vit dans une résidence privée à Montgaillard. Venu habiter la capitale pour des raisons professionnelles, il n'y est pas originaire. Il évite de se rendre à Vauban, Les Camélias et Champ-Fleuri. Il n'utilise pas les territoires du Moufia, Commune Prima et le Chaudron, excepté pour se rendre au centre commercial de Carrefour. Ainsi, par peur de se faire racketter ou agresser, *car jacking*[225], véhicule caillassé, il emprunte les grands axes de circulation pour se rendre à tous les endroits qu'il a indiqués sur la carte.

Être originaire d'un territoire crée un sentiment d'appartenance à ce dernier. Un natif d'une ville ne voit pas les maux qui la touchent, en l'occurrence la délinquance. Ce n'est pas ce phénomène qui dépréciera le lieu où il a grandi ou dans lequel il aura envie d'emménager. Alors qu'un nouvel arrivant, venu pour des raisons professionnelles, familiales, médicales, etc. prêtera attention aux délits commis sur cet espace pas encore approprié, appropriation qu'il aura du mal à réaliser en raison de la délinquance.

Une autre remarque s'impose sur la différence d'utilisation de l'espace entre un individu ressentant l'insécurité et un autre ne la percevant pas. Le premier n'utilise pas la

[225] Vol de voiture par menace ou violence sur le conducteur.

totalité du territoire urbain. Plusieurs zones sont évitées alors que pour le second tout est « permis ». C'est la raison pour laquelle il dispose de multiples lieux de loisirs et de consommation. À l'inverse, l'individu ressentant l'insécurité craint d'utiliser certaines zones. Les endroits de détente sont restreints et les lieux d'achats se situent le plus souvent proches de chez lui. Par sécurité, il utilise le territoire de façon minimisée, en ne se rendant qu'aux endroits qui lui semblent sûrs et uniquement en cas de besoin. Exemple, les cas de figure de Saint-Paul[226] où l'individu, n'ayant pas peur de la délinquance, a localisé dix espaces de consommation et de loisirs. La forme en étoile des trajets montre qu'il utilise l'ensemble du territoire saint-paulois. Alors que son opposé, celui ressentant l'insécurité, n'en a comptabilisé que quatre[227]. L'exemple du second cas de figure saint-pierrois[228] vient conforter cette idée. L'individu vivant avec l'anxiété est une femme ayant éliminé huit espaces. Si nous observons plus précisément son utilisation de l'espace, nous remarquons qu'elle est de forme circulaire. Cette personne ne fréquente que trois quartiers, y compris celui dans lequel elle réside. Son utilisation de l'espace est minimisée, elle se rend uniquement là où elle a besoin.

La dernière remarque concerne les retraités. De toutes les tranches d'âge, ils ressentent le plus ce sentiment d'insécurité : 37% des sondés qui n'utilisent plus un lieu précis à cause de la délinquance sont des retraités. Le second cas de figure bénédictin[229] montre la même chose, cette personne âgée, qui a déjà été victime d'un acte délictueux : vol à l'arraché, ne se rend plus en centre-ville de Saint-Benoît, sauf par nécessité (services administratifs). Ainsi, elle préfère se diriger vers les communes voisines selon ses besoins (faire les courses), ou utilise uniquement les lieux proches de chez elle.

De la même façon, nous proposons de voir comment les populations se représentent leur ville, comment elles se l'imaginent.

b) Espaces perçus ou représentés face à la délinquance

Tout comme pour l'espace vécu, la notion d'espace perçu demande quelques explications. Le premier diffère du second. Selon Di Méo[230], l'espace vécu n'est pas apparenté à celui parcouru par un individu, mais ressenti par ce dernier. Le sujet est au cœur de l'espace, il se l'imagine et le construit en s'appuyant sur de multiples facteurs :

[226] Cf. annexe 10, p.404.
[227] Cf. annexe 11, p.407.
[228] Cf. annexe 11, p.408.
[229] Cf. annexe 11, p.409.
[230] DI MEO G., *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 1998.

économiques, politiques, paysagers, sensoriels, sociaux[231]. L'espace représenté résulte de l'association de l'imaginaire d'une personne et des phénomènes sociaux qui l'influencent. Il porte la marque des codes culturels et idéologiques de son observateur. Ainsi, malgré que deux individus habitent la même ville, ils la perçoivent différemment. Cette différence est d'autant plus grande lorsque le facteur de délinquance vient s'y mêler. Leur perception spatiale varie selon l'intensité du sentiment d'insécurité.

Dans le but de percevoir ce phénomène de déterritorialisation, il est intéressant de savoir comment la population se représente son espace de vie. Aussi avons nous demandé aux précédentes personnes[232] de bien vouloir dessiner l'image qu'ils avaient de leur espace. Chaque individu a sa propre représentation du territoire, tous les dessins collectés sont différents. Néanmoins, nous avons pu les classifier en deux groupes distincts, selon l'influence ou non du sentiment d'insécurité. La grandeur d'échelle de la représentation de l'espace vécu varie selon l'intensité du sentiment d'anxiété. Plus ce dernier est élevé, plus l'espace de vie est petit et inversement.

Pour réaliser ce sous-chapitre, les illustrations les plus représentatives ont été choisies. Dans un premier temps, nous avons des individus qui se représentent leur espace de vie en dessinant la ville entière (cf. fig. 5)[233].

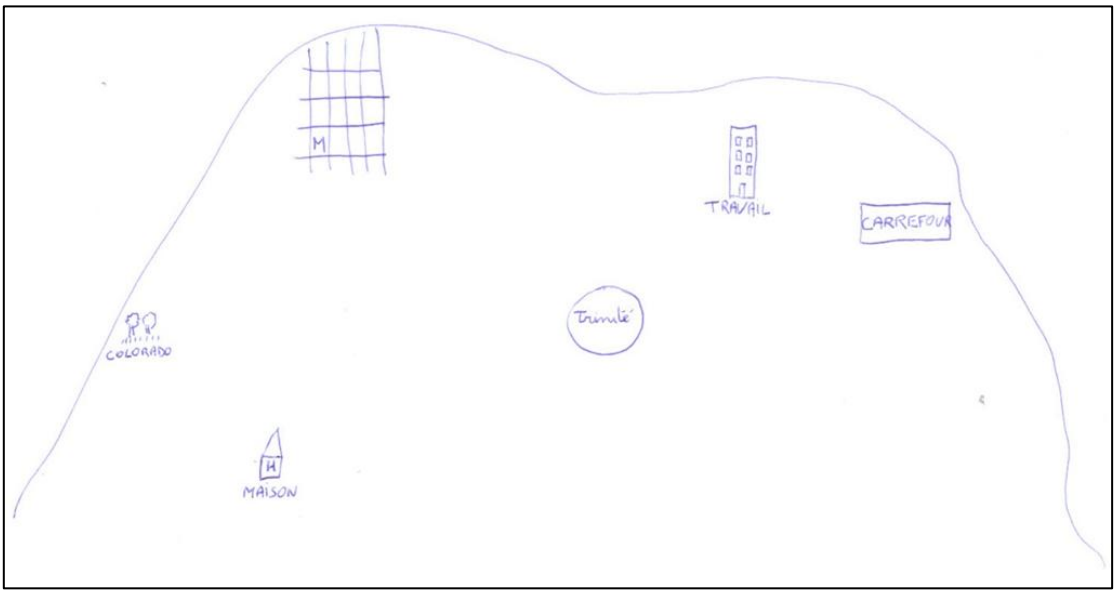

Source : Enquête auprès de la population de Saint-Denis
Mise en forme : auteur

Fig. 5 : Représentation de Saint-Denis par un habitant du Brûlé.

[231] DI MEO G., *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 1998.
[232] Les mêmes personnes qui ont fait une illustration représentant leur espace vécu.
[233] En complémentarité avec celui-là, d'autres exemples de cartes mentales sont situés en annexe 12, p.410.

Il a illustré huit éléments, il a fait figurer son habitation et a représenté le centre-ville avec le fameux quadrillage : le plan en damier. Dans ce dernier, il a placé un « M » faisant office de Mairie. Il travaille au Chaudron dans le centre des affaires Cadjee en l'illustrant par un immeuble. L'enseigne « Carrefour » représente l'espace de consommation alors que la butte de la Trinité et les arbres du Colorado symbolisent les lieux de détente. L'individu est natif de la capitale et n'a jamais été victime du moindre délit. Ces deux raisons expliquent qu'il ne ressent aucunement l'insécurité et utilise l'ensemble du territoire. Remarquons que le sondé n'a dessiné aucune voie de circulation reliant chaque point entre eux (cf. définition « espace vécu »). L'entretien a révélé qu'étant soucieux d'éviter les embouteillages, il choisit les horaires où il prend la route. Ainsi, il part au travail très tôt, n'ayant pas d'heure pour rentrer chez lui, il patiente afin que les embouteillages se résorbent. Même principe lorsqu'il part faire ses courses ou se détendre, il adapte ses horaires en fonction du trafic. À partir de là, il n'a pas vu la nécessité de relier chaque élément de son espace vécu entre eux.

Tous les individus ne se représentent pas leur espace vécu de la manière précédente. Dans une moindre mesure, une partie de la population perçoit son espace de vie à une échelle plus petite (cf. fig. 6) :

Source : Enquête auprès de la population de Saint-Paul
Mise en forme : auteur

Fig. 6 : Représentation de son espace vécu par un Saint-Paulois habitant à Plateau-Caillou.

Il illustre son espace de vie en dessinant uniquement sa propriété. Ainsi, sa maison, son garage et sa voiture, son manguier, sa parabole satellite figurent sur le dessin. Ce natif de Saint-Paul a déjà été victime de délinquance au niveau de la zone commerciale de Savannah : vols d'accessoires liés à l'automobile. En ne faisant apparaître aucun élément autre que sa maison et lié à la ville, il est facile de comprendre qu'il ressent l'insécurité. Sa mésaventure arrivée dans le quartier de Savannah explique ce point, ainsi il n'a dessiné que l'endroit où il se sent en sécurité.

Certaines personnes ont pour espace de vie des zones bien plus petites encore. C'est le cas d'un habitant de Saint-Denis qui n'a dessiné que son salon (cf. fig. 7).

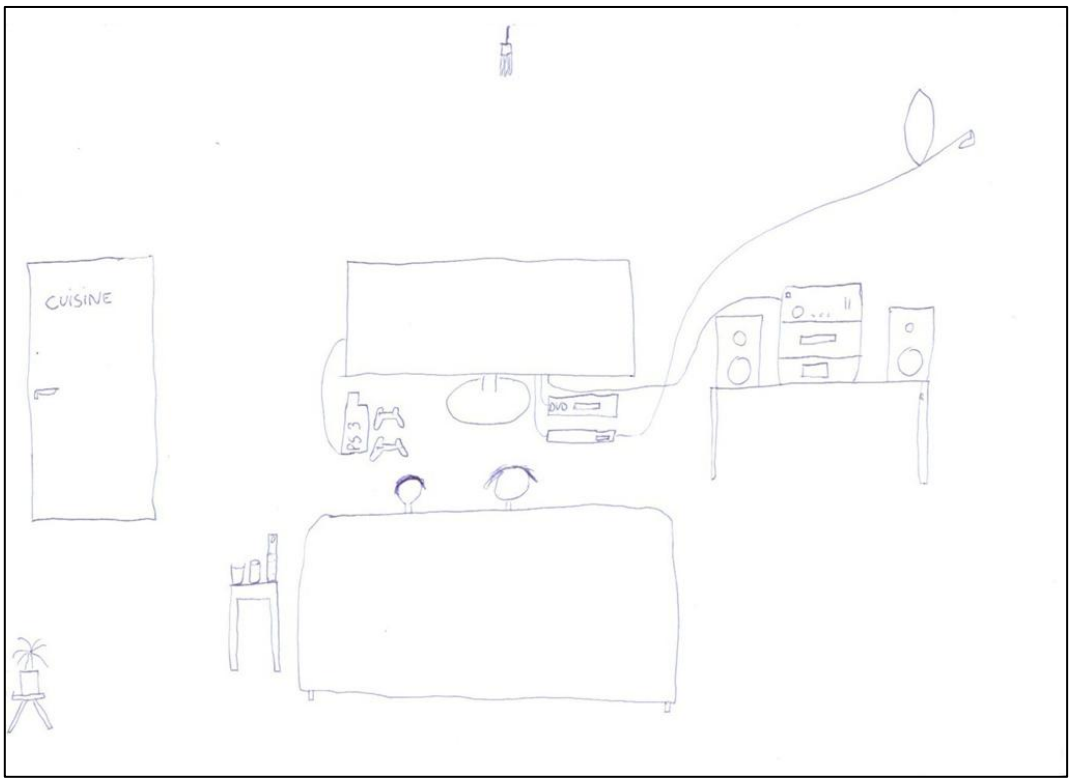

Source : Enquête auprès de la population de Saint-Denis
Mise en forme : auteur

Fig. 7 : Représentation de son espace vécu par un habitant de Saint-Denis.

Il a illustré le salon de son appartement en y faisant apparaître son canapé où il s'assoit avec sa concubine, la table basse accueillant leurs rafraichissements et la télécommande de son écran de télévision. Près de ce dernier se trouvent sa console de jeux vidéo, son lecteur DVD, le terminal de son bouquet satellite. Il n'a pas oublié de dessiner sa chaîne Hi-fi branchée à sa télé, la porte de la cuisine donnant sur le salon, la plante verte qui décore la salle sans oublier la lampe économique à un euro en faveur du développement durable.

D'autres personnes se représentent leur espace vécu par des zones prohibées en raison de la délinquance (cf. fig. 8).

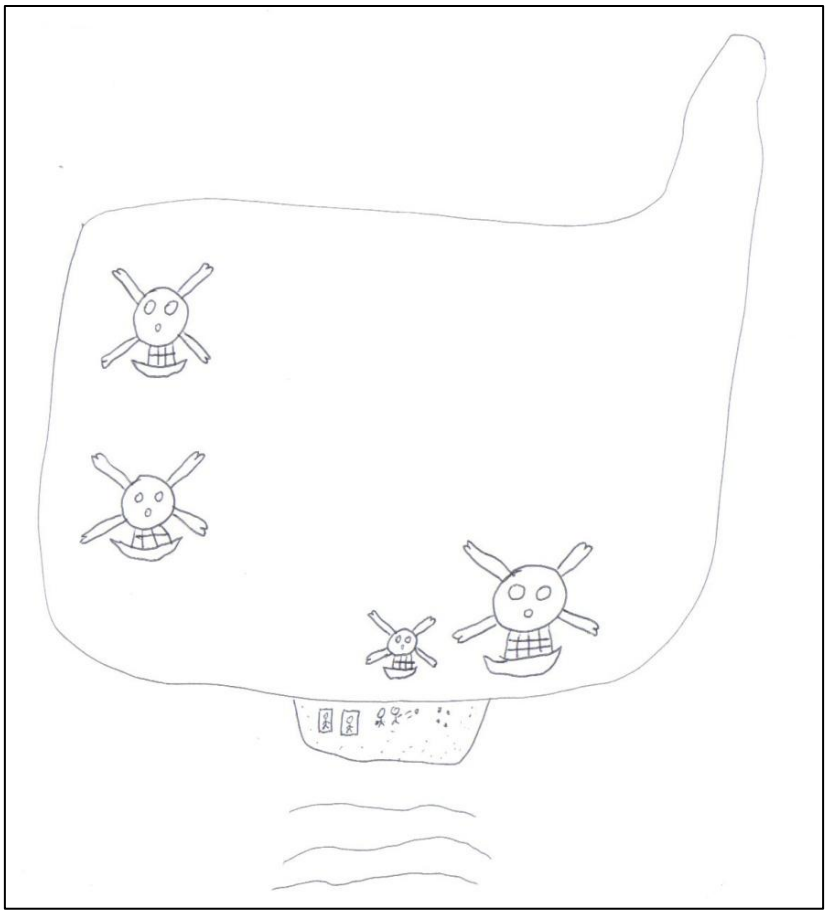

Source : Enquête auprès de la population de Saint-Pierre
Mise en forme : auteur

Fig. 8 : Représentation de son espace vécu par un habitant de Saint-Pierre.

L'individu a représenté par un crâne de mort, symbole utilisé par les pirates, les quartiers qu'il évite par crainte d'être victime de délinquance : Terre-Sainte, Bois d'Olives, Ravine des Cabris et certaines ruelles du centre-ville. Sur l'illustration, il a également fait apparaître la plage avec les vagues qui déferlent. Sur le sable, on trouve des gens qui bronzent non loin des joueurs de pétanque.

En analysant minutieusement les résultats obtenus, les individus ayant représenté leur espace vécu par la ville toute entière ne souffrent pas autant du sentiment d'insécurité que les autres. Celui-ci est parfois même inexistant. Ces personnes n'ont pas été victimes de délinquance, ou elles ont été touchées par des délits mineurs : tags, détérioration de boîtes aux lettres, etc. Les sondés n'ont pas représenté d'espaces prohibés en raison de la délinquance, ils utilisent pleinement le territoire de la ville dont, le plus souvent, ils sont originaires. Par rapport aux schémas récoltés[234], cela concerne près de huit sondés sur dix[235] (source : enquête).

[234] Les schémas récoltés sont ceux représentant l'ensemble de la ville.

À l'inverse, les personnes éprouvant un fort sentiment d'insécurité ont illustré leur espace de vie à des échelles plus petites que la ville : le *kartié*, la maison, voire une pièce de la demeure. Elles affirment qu'elles-mêmes ou un de leurs proches a déjà été victime de délits, dans ce cas présent les actes sont plus importants : vols de voitures, agressions, cambriolage, etc. Une partie des individus, qui souvent ne sont pas originaires de la ville concernée, a signalé des espaces non utilisés à cause de la délinquance. Les schémas obtenus[236] révèlent que cet aspect touche quatre sondés sur cinq[237].

Le sentiment d'insécurité est donc un facteur qui influence les notions de territorialité et déterritorialisation. Plus ce sentiment est élevé chez quelqu'un, plus l'appropriation spatiale est difficile, car il a peur de devenir ou d'être à nouveau victime d'actes délictueux. En outre, on constate que certaines personnes ayant été victimes de méfaits à un endroit précis n'y remettent plus jamais les pieds, dès lors apparaît la notion de déterritorialisation. En revanche, un individu dont le sentiment d'insécurité est faible et qui n'a pas peur d'utiliser le territoire peut aisément se l'approprier (cf. annexe 10 : cas de figure de Saint-Paul).

Si l'angoisse d'être victime de la délinquance influence les notions de territorialité et de déterritorialisation, nous verrons par la suite que le sentiment d'insécurité est, lui-même, influencé par un autre type de territorialité : celle des délinquants.

c) Conclusion de la sous partie : comparaison entre espaces vécu et perçu sous l'influence de la délinquance.

L'étude de la perception et de l'utilisation spatiales de la population, menée à partir des cartes et illustrations a permis, d'une part, de mieux cerner la notion de déterritorialisation, d'autre part, de mieux percevoir l'expression du sentiment d'insécurité.

L'analyse des divers dessins obtenus, ceux représentant l'espace de vie et ceux illustrant l'espace vécu débouche sur une même conclusion : le sentiment d'insécurité d'un individu influence sa perception et son utilisation spatiales. Un individu, ressentant fortement l'anxiété, représentera son espace vécu par une zone inférieure en superficie à son quartier et illustrera ce dernier par un secteur approprié où il se sent le plus en sécurité, exemple sa maison. Alors qu'un autre ne percevant pas l'insécurité représentera son espace de vie par une

[235] La part restante, 2 sondés sur 10, a représenté leur espace de vie à une échelle soit plus grande : La Réunion, la communauté de communes, etc., ou soit plus petite : le quartier, le groupe d'habitations, etc.
[236] Les schémas récoltés sont ceux représentant un espace vécu plus petit que la ville : le groupe d'habitations, la résidence privée, la maison…
[237] La part restante, 1 sondé sur 5, a représenté leur espace vécu en illustrant diverses choses comme leur lieu de travail, la maison familiale, un souvenir de leur enfance, leur ancien espace de vie dans un autre pays, etc.

zone aussi vaste que la ville dans laquelle il réside et illustrera sa représentation mentale de la même façon.

Ainsi, plus le sentiment d'insécurité est fort chez un individu, plus ses espaces de vie et représenté sont restreints.

3) La déterritorialisation, un phénomène géographique et de délinquance

À la question : « *À cause de la délinquance, existe-t-il des quartiers de votre ville dans lesquels vous ne vous rendez plus ? Si oui, lesquels ?* »[238], tous les EDD précédemment identifiés (cf. Partie II, Chapitre I) ont été cités. Si nous comparons les résultats entre les individus qui ressentent l'insécurité et ceux qui ne la ressentent pas, nous pouvons faire plusieurs remarques (cf. tab. 43) :

Critères	**Saint-Denis**	**Saint-Pierre**	**Saint-Paul**	**Saint-Benoît**	**Part moyenne des quatre villes**
1	28,9	22,3	17,3	11,1	19,9
Facteurs explicatifs de la déterritorialisation					
2	60,1	64,7	42,9	41,2	52,225
3	18,3	19,2	41,9	37,8	29,3
4	11,9	10,5	3,2	8,9	8,625
5	9,7	5,6	12	12,1	9,85
Critère 1	Personnes touchées par la déterritorialisation				
Critère 2	N'utilisent plus un territoire après avoir été victimes de délinquance				
Critère 3	Non originaires de la ville				
Critère 4	Connaissance d'un groupe de délinquants				
Critère 5	Se fier aux rumeurs touchant le quartier/paysage du quartier délabré				

Source : Enquête auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 43 : Causes de la déterritorialisation chez la population (en %)

Un individu qui a déjà été victime ou témoin de délits dans un quartier, évite d'y retourner et le classe comme espace dangereux. Cela concerne 52% des sondés touchés par la déterritorialisation.

Le fait d'être originaire de la ville dans laquelle on vit, joue un rôle. 29% des « déterritorialisés » ne sont pas natifs de la ville où ils habitent. Exemple, un habitant originaire de Saint-Denis, vivant toujours dans la capitale réunionnaise ne ressent pas la

[238] Cf. annexe 3, deuxième partie de l'enquête consacrée à la délinquance, p.341.

délinquance dans sa ville de la même manière qu'un nouvel arrivant. Le natif ne craint pas de marcher seul dans les rues sans se soucier de la réputation du quartier dans lequel il se trouve. Alors qu'un individu ayant emménagé depuis peu dans le chef-lieu évite les endroits ayant mauvaise réputation.

Le troisième facteur explicatif de la déterritorialisation concerne la perception spatiale. Le fait qu'un *kartié* soit terni par une mauvaise image (rumeurs persistantes, mauvais état, un paysage dégradé), touche près de 10% des individus.

La dernière cause est l'existence d'un groupe identifié de délinquants. Connaître qu'une bande délinquante existe dans tel ou tel quartier dissuade 8% des sondés d'utiliser l'espace concerné.

La déterritorialisation est à prendre en compte. Ce facteur influence, non seulement la perception spatiale, mais également son utilisation. Une personne touchée par ce phénomène utilise le territoire de façon spécifique. Elle n'emprunte pas un espace où elle se sent en danger, où elle peut se faire agresser. Elle adapte son utilisation spatiale selon le niveau de son sentiment d'insécurité. Exemple, elle est capable de faire un important détour afin de ne pas exposer sa vie et ses biens à une menace quelconque. La déterritorialisation touche à l'utilisation rationnelle de l'espace, comme à celles des routes et de tous les problèmes qui leur sont liés, exemple : grands axes de communication encombrés par les embouteillages tels que le Boulevard Sud. Nous développerons ce point par la suite.

Sentiment d'insécurité et déterritorialisation, les conséquences invisibles de la délinquance, engendrent une multitude de conséquences visibles que nous nous proposons d'aborder à présent.

B) Les impacts directement perceptibles

1) Fuite de la population de l'espace urbain

Jusqu'à présent nous nous sommes intéressé à la dimension invisible de la délinquance : le bouleversement de la perception et de l'utilisation spatiales chez la population. Ces premières conséquences touchent une majorité de personnes éprouvant un fort sentiment d'insécurité, souhaitant déménager, mais n'ayant pas les moyens de le faire. Au cours de ce sous-chapitre, il est intéressant de se pencher sur l'envie qu'ont les personnes de s'installer ailleurs. Ce changement de lieu de résidence a des répercussions spatiales. La première d'entre elles est le phénomène de périurbanisation.

La périurbanisation est plus communément définie comme étant la projection de l'urbain dans l'espace rural. Le phénomène a vu le jour en France métropolitaine dans les années 1970 lorsque les classes moyennes et aisées se sont dirigées vers les espaces ruraux à proximité de la ville[239]. Le développement de l'automobile a permis à la population française de goûter aux avantages qu'offre la campagne : retour à la nature, qualité de vie plus sereine, maison composée d'une cour avec jardin grâce à un foncier moins cher qu'en ville.

On a parlé de la périurbanisation à La Réunion à partir des années 1980. On peut y appliquer la même définition qu'en métropole à quelques détails près[240] :

- À cause de la superficie des communes réunionnaises plus grande à La Réunion qu'en métropole [241], on ne peut parler de « commune périurbaine », mais d'espaces périurbains.
- Des espaces urbanisés marqués par une plus grande mixité sociale : la population (classe moyenne et supérieure) souhaite profiter d'une maison avec jardin en périphérie des villes. S'ajoute à cela la construction de logements sociaux engendrée par la forte demande dans ce domaine. « *Les différences de mode de vie sont parfois à l'origine de problèmes relationnels plus ou moins aigus : incivilité, bruit, violence…* »
- On trouve dans ces zones périurbaines réunionnaises des poches dans lesquelles le chômage est très fort, avoisinant les 55% (au Port à la Rivière-des-Galets, Bois-de-Nèfles Coco à Saint-Louis)
- « *La discontinuité spatiale est moins nette, compte tenu de l'exiguïté de l'île. La projection de l'urbanisation dans les espaces ruraux se fait donc sur des distances relativement courtes, le plus souvent à moins de 10 km.*[242] »

a) Migration vers les zones périurbaines

Certaines personnes ont fait part de leur volonté de quitter leur ville pour un cadre de vie plus idyllique et plus paisible afin d'échapper à cette atmosphère de crainte et de peur dans laquelle elles vivent. L'individu habitant une des villes repères déménageant pour la

[239] DEZERT, B., METTON A., STEINBERG J., *La Périurbanisation en France*, Paris, 1991.
[240] NINON J., *Périurbanisation et organisation de l'espace réunionnais*, Alizés n°29, 2007.
[241] En moyenne 104,33 km2 à La Réunion contre 14,87 en Métropole.
[242] Excepté le cas de Saint-Denis où il a été constaté des zones périurbaines à plusieurs dizaines de kilomètres situées dans des communes plus éloignées (Sainte-Suzanne, Bras-Panon, Saint-Benoît). Cela est rendu possible grâce à les 2x2 voies rapides reliant la capitale à Saint-Benoît.

commune voisine ou dans les écarts de la même commune, à cause de la délinquance, sans toutefois changer d'emploi, participe au phénomène de périurbanisation[243].

À la question : « *Si vous avez les moyens financiers dans l'immédiat, cette délinquance de proximité vous donne-t-elle envie de déménager vers un endroit plus calme ?* »[244], plus de la majorité des sondés des quatre villes repères a répondu vouloir quitter leur ville respective (cf. tab. 44) :

Critères	**Saint-Denis**	**Saint-Pierre**	**Saint-Paul**	**Saint-Benoît**	**Moyenne des quatre villes**
1	71,2	66,1	62,8	59,3	64,85 (soit 2594 personnes)
Motifs des sondés ne souhaitant pas déménager (soit 1406 personnes)					
2	64,7	69,8	57,7	83,8	69
3	11	15,5	22,2	9,9	14,65
4	8,7	3,2	12,5	0,1	6,125
5	3,3	7,6	1,7	5,8	4,6
6	12,3	3,9	5,9	0,4	5,625
Critère 1	Sondés souhaitant déménager pour fuir la délinquance				
Critère 2	Résident déjà dans un endroit paisible				
Critère 3	Attachés à la ville				
Critère 4	Originaire du *kartié*				
Critère 5	Ont déjà déménagé afin de fuir la délinquance				
Critère 6	Ne peuvent pas vivre ailleurs que là où ils résident				

Source : Enquête auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 44 : Part des individus souhaitant déménager et raisons de ceux qui ne le veulent pas (en %).

Dans les quatre villes repères, 64,85% des individus aimeraient changer de lieu de résidence à cause des crimes et délits près de chez eux, soit 2594 personnes. Presque la totalité affirme qu'elle ou qu'un de leurs proches a déjà été victime d'actes délictueux et/ou réside à proximité d'un EDD.

À l'inverse, l'autre partie des personnes, qui représentent 35,15% soit 1406 individus, ne souhaitent pas déménager. Les mêmes raisons reviennent à travers les quatre villes d'étude[245]. 69% habitent un endroit calme. 14,65% sont attachés à leur ville. S'il arrivait qu'ils déménagent, cela ne se ferait qu'en faveur d'un autre quartier de la même

[243] BARONCE G.A., *Identité et délinquance sur un espace géographique : l'exemple de deux quartiers portois : la ZUP Les Étoiles et la ZAC I*, mémoire de Master 2 géographie à l'Université de La Réunion, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 2006.
[244] Cf. annexe 3, deuxième partie de l'enquête consacrée à la délinquance.
[245] Sondés ayant répondu à la question : « *Si non, pour quelles raisons ne souhaitez-vous pas déménager pour ailleurs* ? ».

agglomération. 6,125% sont attachés non pas à la ville, mais au *kartié* duquel ils sont originaires et dans lequel ils ont toujours vécu. 4,6% ont déjà déménagé afin de fuir la délinquance. Ils ont quitté leur *kartié* d'origine pour un autre plus calme. 5,625% déclarent qu'ils ne peuvent vivre ailleurs malgré qu'ils soient dans un environnement touché par une délinquance quotidienne. Cela concerne essentiellement les personnes âgées (4 sondés sur 5) qui n'ont pas la motivation ni l'envie de vivre ailleurs. Elles se sont résignées à subir et vivre aux côtés des fauteurs de troubles et de leurs méfaits.

Concernant les 64,85% souhaitant vivre ailleurs, à la question : *« Si oui, pour quelle destination* (souhaiteriez vous déménager) *? »*, les individus interrogés des quatre villes ont le même réflexe : 55,25% d'entre eux quitteraient le centre et ses proximités pour les mi-pentes de leur ville, dans le but de devenir propriétaire d'une maison, de bénéficier d'un meilleur cadre de vie proche de la nature, pour l'épanouissement de la famille pour avoir une vue sur la ville et l'océan.

Alors que 44,75% aimeraient quitter leur ville pour la commune voisine ou une autre plus lointaine (cf. tab. 45).

Villes d'étude	Nouvelles destinations des urbains sondés	Part des individus interrogés souhaitant habiter ailleurs (en %)
Saint-Denis	Sainte-Marie	22
	Sainte-Suzanne	15
	Autre commune[246]	5
Saint-Pierre	Le Tampon	27
	Petite-Île	19
	Saint-Joseph	5,2
	Saint-Philippe	1,8
Saint-Paul	Trois-Bassins	16,5
	Saint-Leu	9,7
	La Possession	6,8
Saint-Benoît	Sainte-Anne	23,1
	Bras-Panon	4,7
	Saint-André	3,8
	Sainte-Rose	3,2

Source : Enquête auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 45 : Choix des 64,85% individus souhaitant quitter leur ville pour la commune voisine.

À Saint-Denis, 22% des sondés déménageraient bien vers Sainte-Marie et 15% vers Sainte-Suzanne. Les derniers 5% se partageraient entre diverses autres communes un peu plus éloignées. À Saint-Pierre, 27% optent pour Le Tampon, 19% pour Petite-Ile, 5,2% pour Saint-

[246] Bras-Panon, Les Avirons, Le Port, La Possession, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Paul.

Joseph et 1,8% pour Saint-Philippe. Dans le cas de Saint-Paul, 16,5% souhaiteraient résider à Trois-Bassins, 9,7% à Saint-Leu et 6,8% dans les hauteurs de La Possession. À Saint-Benoît, 23.1% choisiraient de déménager vers Sainte-Anne, 4,7% vers Bras-Panon, 3,8% vers Saint-André et 3,2% vers Sainte-Rose.

Par ailleurs, de plus en plus de personnes souhaiteraient déménager dans des lotissements privés. Nous reviendrons sur cet aspect dans le sous-chapitre suivant.

Il est intéressant de savoir ce qui retient les individus à proximité de la ville où ils résident et pourquoi ils ne changent pas totalement de cadre de vie en s'installant ailleurs. À la question : « *Pour quelles raisons déménageriez-vous dans les communes avoisinantes ?* », les mêmes motifs reviennent (cf. tab. 46).

Critères	**Part d'individus voulant vivre ailleurs (en %)**
1	78,1
2	10,4
3	5,2
4	6,3
Critère 1	Rester proche du lieu de travail
Critère 2	Ne pas changer d'établissements scolaires des enfants
Critère 3	Rester proche de la famille
Critère 4	Rester proche de la ville/attachement à la ville/raisons médicales/cadre de vie

Source : Enquête auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 46 : Choix des 2594 personnes souhaitant déménager pour les communes limitrophes de leur ville.

78,1% veulent s'installer dans les communes voisines, qui sont le plus souvent à dominante rurale afin de bénéficier d'une « case à terre »[247] et surtout rester à distance raisonnable de leur lieu de travail. Ces individus veulent changer de lieu de résidence, mais pas d'emploi. 10,4% ne peuvent s'éloigner de leur ville actuelle pour ne pas avoir à changer leurs enfants d'établissement scolaire. 5,2% ne veulent pas s'éloigner de leur famille alors que 6,3% sont concernés par diverses raisons spécifiques : rester proche de la capitale, rester proche de Saint-Pierre, rester proche de la sous-préfecture (Saint-Paul, Saint-Benoît), raisons de santé ou tout simplement l'attachement à la ville.

[247] Maison avec un jardin à l'avant et une cour à l'arrière, construite le plus souvent en béton ou en bois sous tôle.

Afin de mieux percevoir cette volonté de changer de domicile pour 2594 individus, nous avons cartographié leurs souhaits. Pour ce faire, grâce au logiciel MapInfo, nous avons pu mettre en corrélation cinq éléments concernant les villes repères :

- La surface bâtie [248] : permet de distinguer les espaces urbains occupés par une construction.
- Les lignes iso [249] : permet de voir à partir de quelle altitude de leur ville les futurs néoruraux aimeraient résider.
- La surface agricole[250] : limite les souhaits d'installation de la population en respectant les terres agricoles (canne à sucre, verger…)
- Les PLU[251] des communes : permet de repérer les zones à urbaniser[252].
- Les souhaits formulés par les sondés durant l'enquête.

La corrélation des quatre premiers facteurs et des souhaits de la population a permis de réaliser les cartes suivantes (cf. cartes 7, 8, 9, 10) faisant ainsi apparaître le phénomène de périurbanisation généré par les conséquences invisibles de la délinquance.

Dans le but de cartographier leurs souhaits, nous avons choisi d'utiliser une trame différente pour chaque commune. Plus la couleur est foncée, plus la zone concernée est plébiscitée par la population. Plus la couleur s'éclaircit, moins elle l'est.

[248] Carte située en annexe 16, p. 427.
[249] Carte située en annexe 16, p. 423.
[250] Carte située en annexe 16, p. 425.
[251] Plan Local d'Urbanisme.
[252] Cartes situées en annexe 16, p. 429.

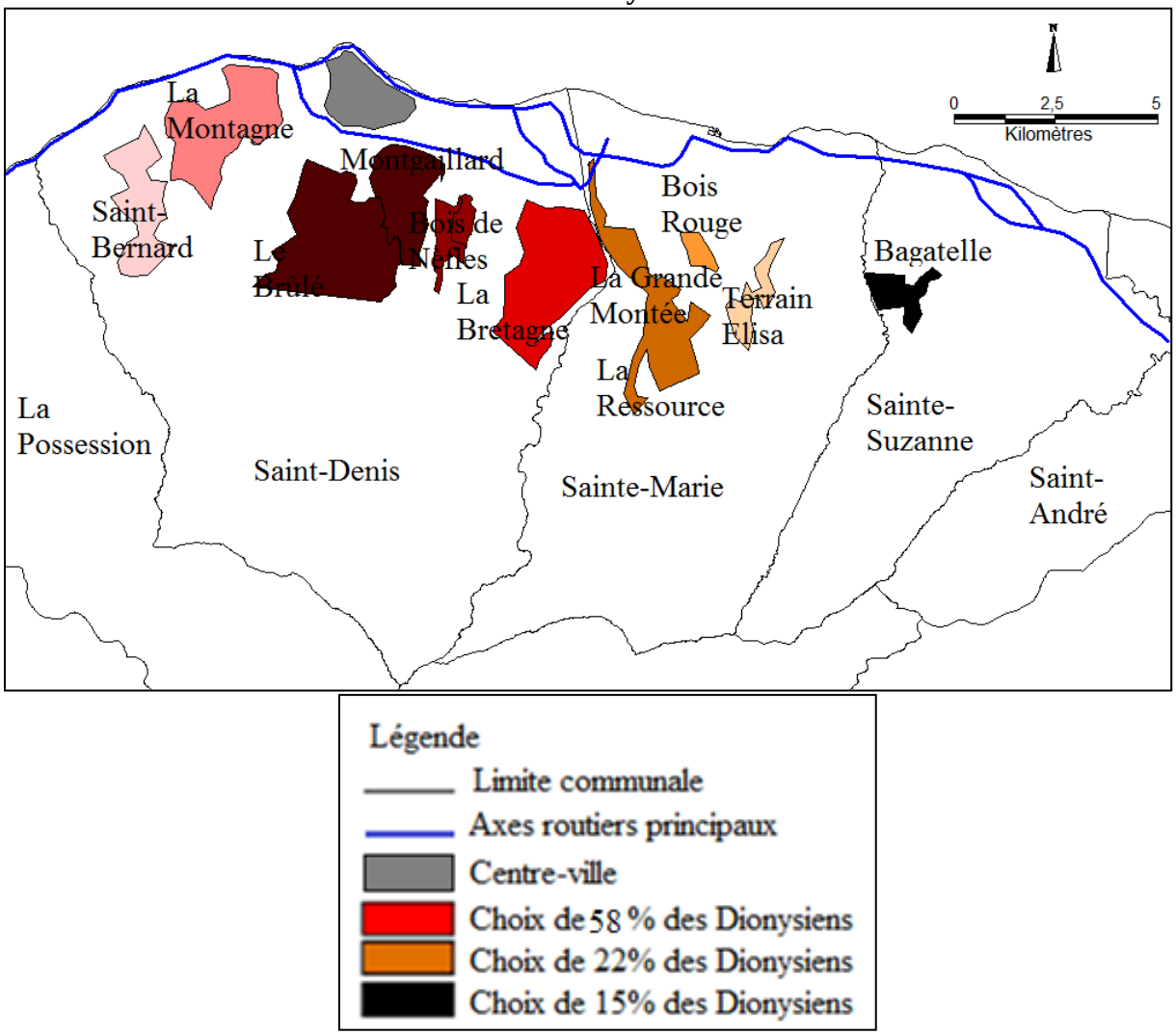

Source : Enquête après de la population de Saint-Denis
Réalisation et conception : auteur

Carte 7 : Choix des 712 habitants de Saint-Denis souhaitant vivre ailleurs à cause de la délinquance[253].

42% quitteraient la capitale pour les communes voisines : Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, entre autres. Alors que les 58% restants déménageraient en périphérie du centre-ville, vers les mi-pentes ou le quartier de La Montagne. Montgaillard, Saint-François, Bellepierre et le Brûlé ont été les plus plébiscités.

[253] En rapport avec le tableau 45, 5% des Dionysiens préfèrent migrer vers une autre commune. C'est la raison pour laquelle la somme des pourcentages, telle qu'elle est précisée dans la légende de la carte 7, n'est pas égale à 100.

Le cas saint-pierrois

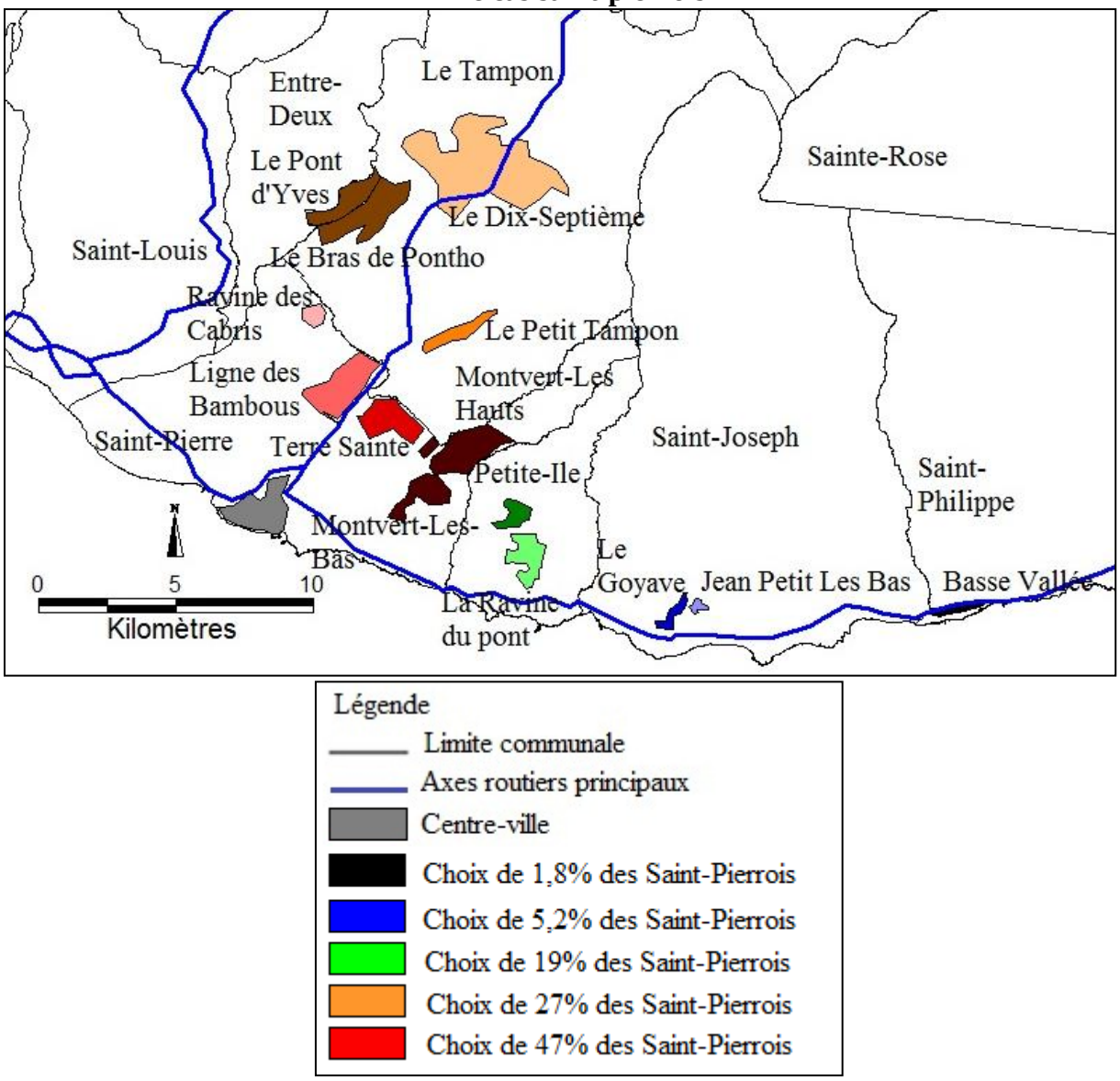

Source : Enquête après de la population de Saint-Pierre
Réalisation et conception : auteur

Carte 8 : Choix des 661 habitants de Saint-Pierre souhaitant vivre ailleurs à cause de la délinquance.

53% aimeraient quitter Saint-Pierre pour les communes voisines. Alors que les 47% restants se dirigeraient vers des groupes d'habitations privés en zone péricentrale. Les quartiers de Montvert-Les-Hauts et Les-Bas ont été les plus choisis. À moindre mesure, la population migrerait vers les quartiers de la Ligne des Bambous et les hauts de La Ravine des Cabris.

Le cas saint-paulois

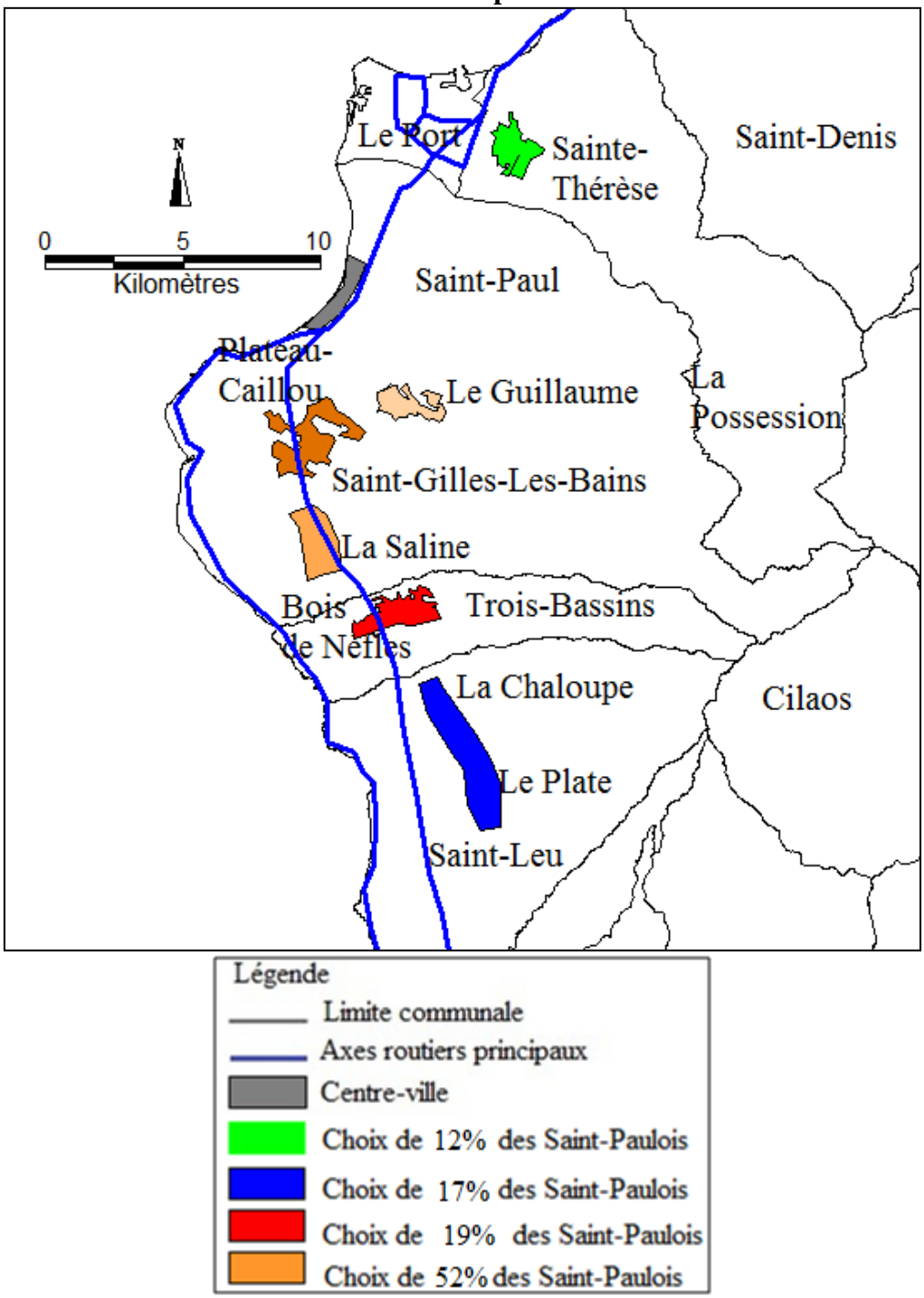

Source : Enquête après de la population de Saint-Paul
Réalisation et conception : auteur

Carte 9 : Choix des 628 habitants de Saint-Paul souhaitant vivre ailleurs à cause de la délinquance.

52% aimeraient quitter leur lieu d'habitation actuel pour rejoindre les quartiers de La Saline, Saint-Gilles-Les-Hauts et Le Guillaume au sein de résidences privées. Alors que les 48% restants opteraient pour les communes voisines.

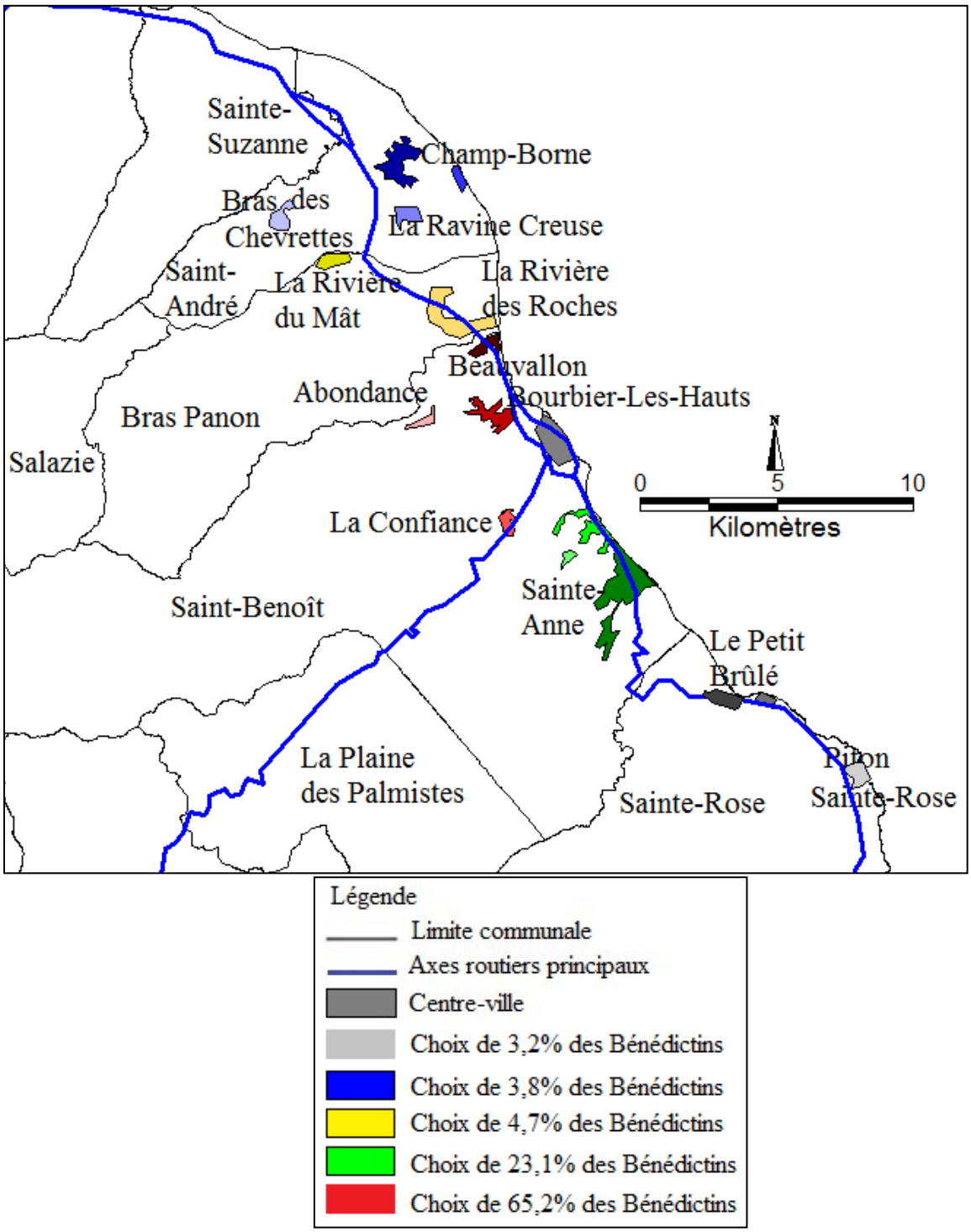

Source : Enquête après de la population de Saint-Benoît
Réalisation et conception : auteur

Carte 10 : Choix des 593 habitants de Saint-Benoît souhaitant vivre ailleurs à cause de la délinquance.

65% sont désireux de rester sur le territoire bénédictin, à condition d'emménager dans des lotissements privés. Alors que les 35% restants déménageraient pour une autre destination. Le lieu le plus plébiscité reste Sainte-Anne.

Les mouvements pendulaires entre leur nouveau lieu de résidence et leur lieu de travail soulignent le processus de périurbanisation. Les 2594 individus désirant changer de domicile veulent déménager dans une nouvelle demeure située à mi-pente de leur commune ou celles des territoires voisins, entre 50 et 500 mètres d'altitude, voire même un peu plus haut pour les sondés souhaitant s'installer à La Montagne à Saint-Denis, au Tampon pour les sondés saint-pierrois, au Guillaume à Saint-Paul, à La Chaloupe et au Plate à Saint-Leu.

Cette fuite de la population vers les communes voisines ou vers les mi-pentes de leur propre ville n'est pas anodine. Ce nouvel élément, facteur de la périurbanisation, a de multiples retombés sur le territoire, dont le glissement de la délinquance vers les nouvelles zones choisies par la population, aspect que nous aborderons un peu plus loin[254]. Néanmoins, dans l'immédiat, cette migration de la masse populaire accélère l'urbanisation en milieu périurbain. À partir de là, la délinquance, qui est un facteur du processus de périurbanisation, explique l'urbanisation des mi-pentes réunionnaises. En se basant sur la tache urbaine 2006 éditée par l'AGORAH[255] (cf. cartes 11, 13, 15, 17) et les résultats de notre enquête, nous avons été en mesure d'élaborer une nouvelle tache urbaine des quatre villes d'étude (cf. cartes 12, 14, 16, 18).

Le travail ci-dessous consistera à montrer les changements qui pourront se faire dans les prochaines décennies avec l'urbanisation des Hauts de La Réunion. Sur les cartes suivantes, toutes les zones ayant augmenté en surface sont donc les espaces où la population sondée aimerait emménager.

[254] Cf. Partie III, Chapitre I.
[255] Agence pour l'Observation de La Réunion, l'Aménagement et l'Habitat.

Évolution possible de la tache urbaine dionysienne

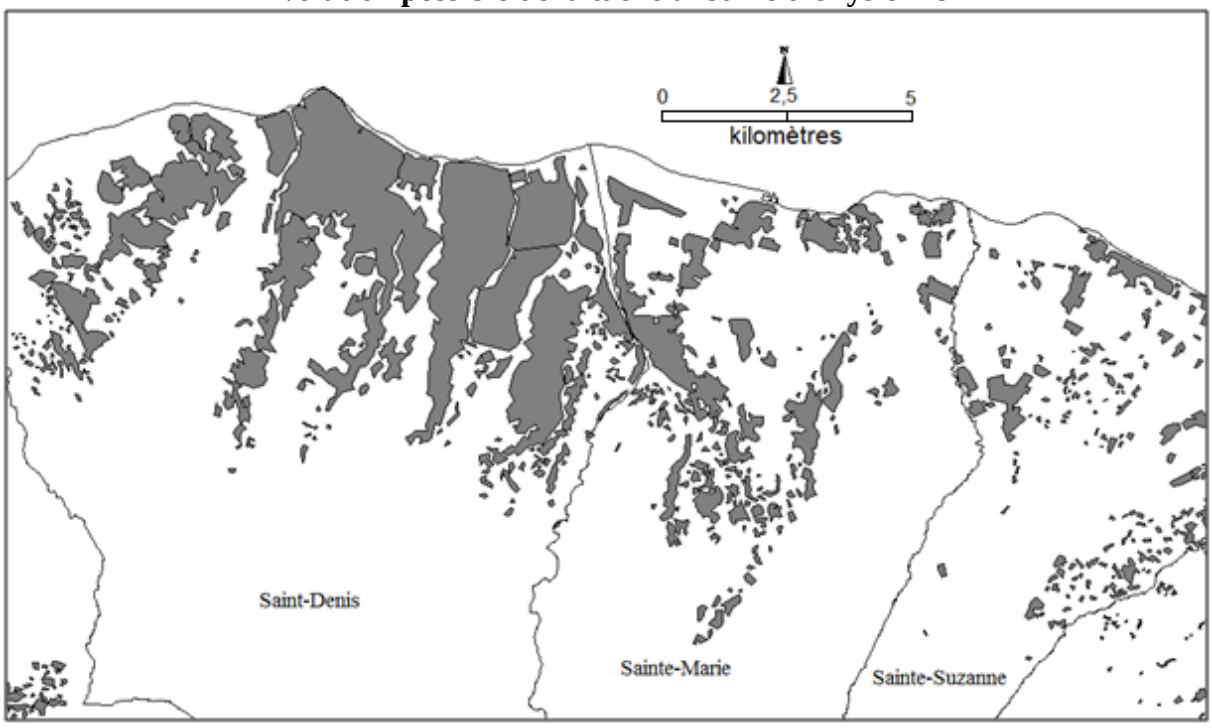

Source : AGORAH

Carte 11 : Tache urbaine de Saint-Denis et les communes voisines selon l'étude de l'AGORAH en 2006

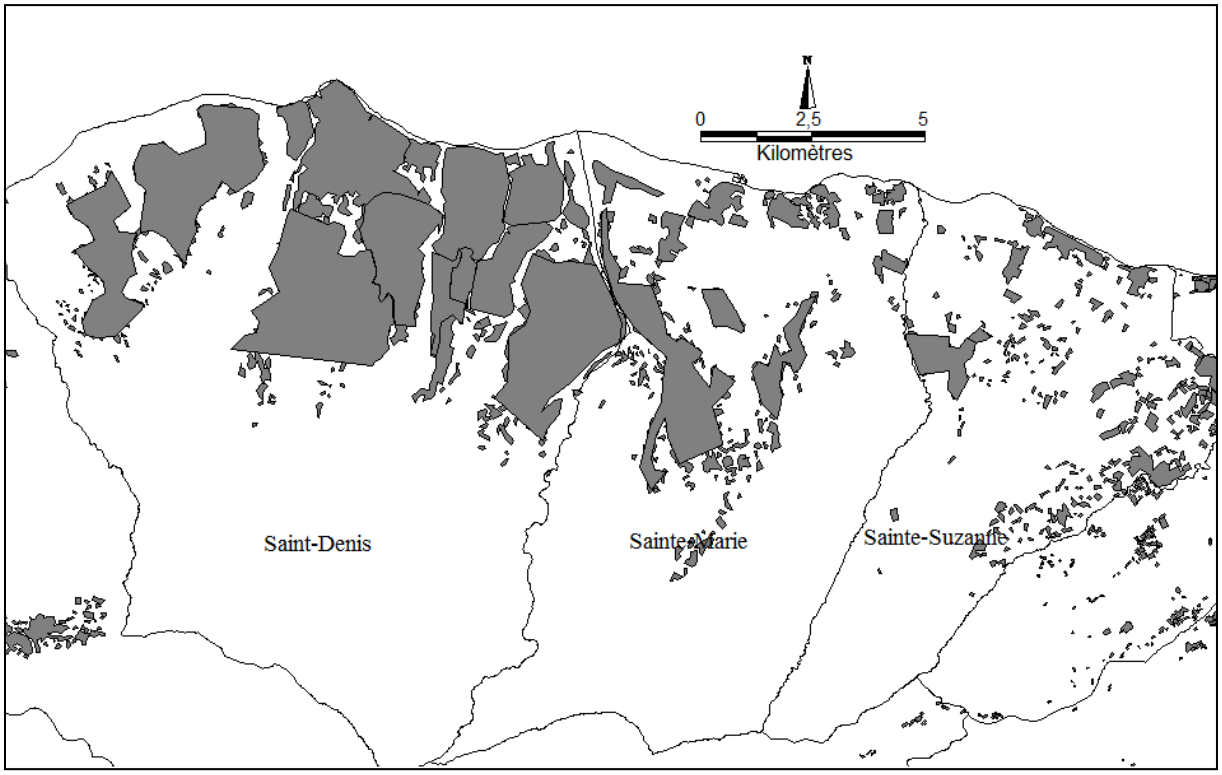

Source : Enquête auprès de la population

Conception et réalisation : auteur

Carte 12 : Évolution possible de la tache urbaine de la région Nord selon les souhaits des individus interrogés.

Évolution possible de la tache urbaine de la région saint-pierroise

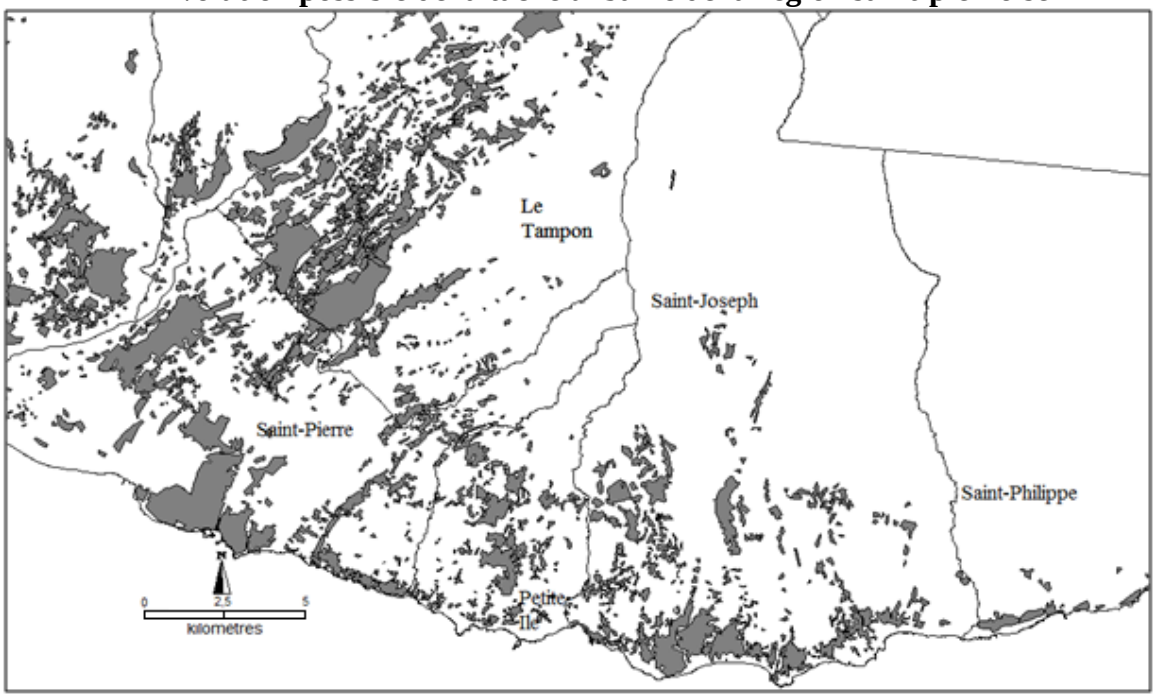

Source : AGORAH

Carte 13 : Tache urbaine de Saint-Pierre et ses alentours selon l'étude de l'AGORAH en 2006

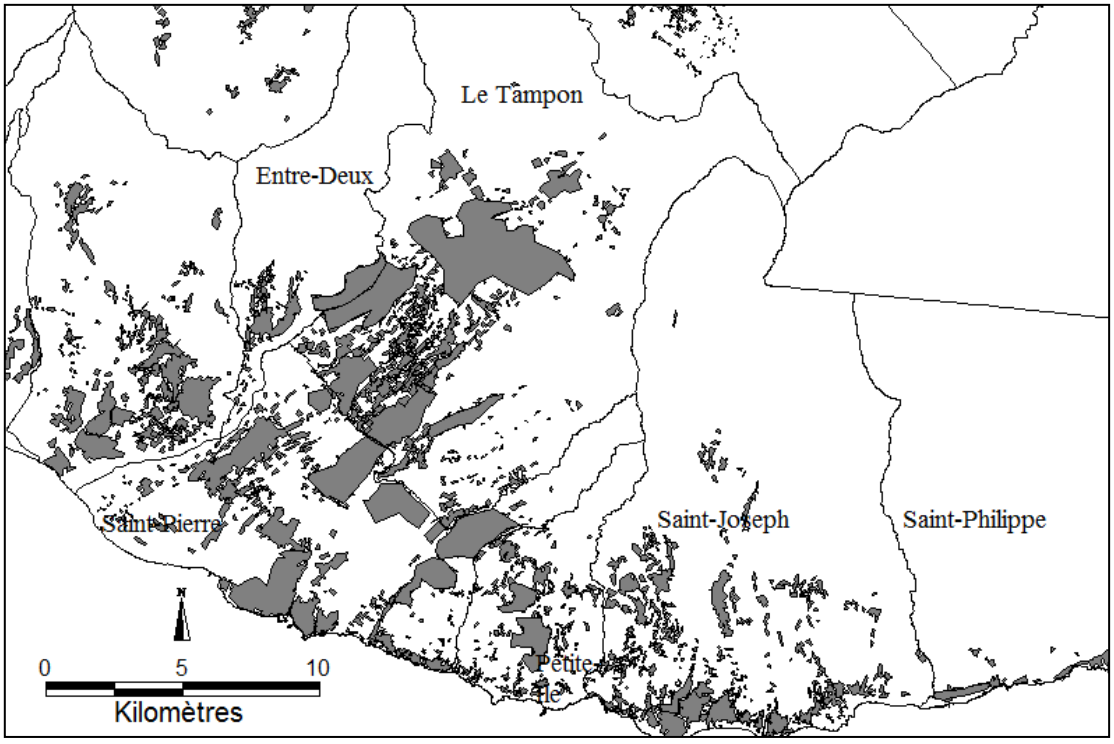

Source : Enquête auprès de la population

Conception et réalisation : auteur

Carte 14 : Évolution possible de la tache urbaine de la région Sud selon les souhaits des individus interrogés.

Évolution possible de la tache urbaine de la région saint-pauloise

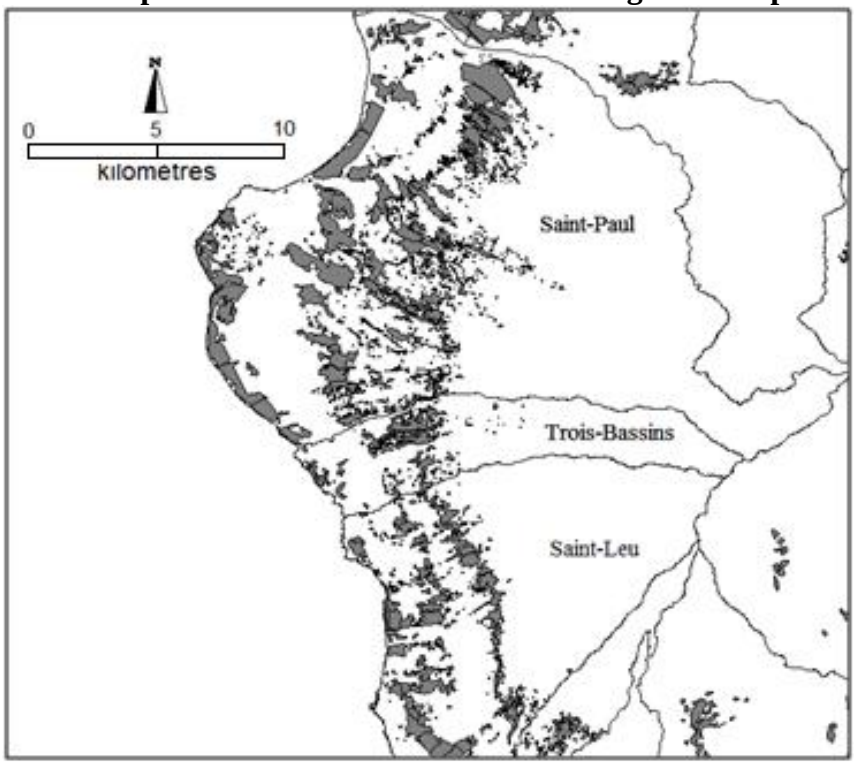

Carte 15 : Tache urbaine de Saint-Paul et ses alentours selon l'étude de l'AGORAH en 2006
Source : AGORAH

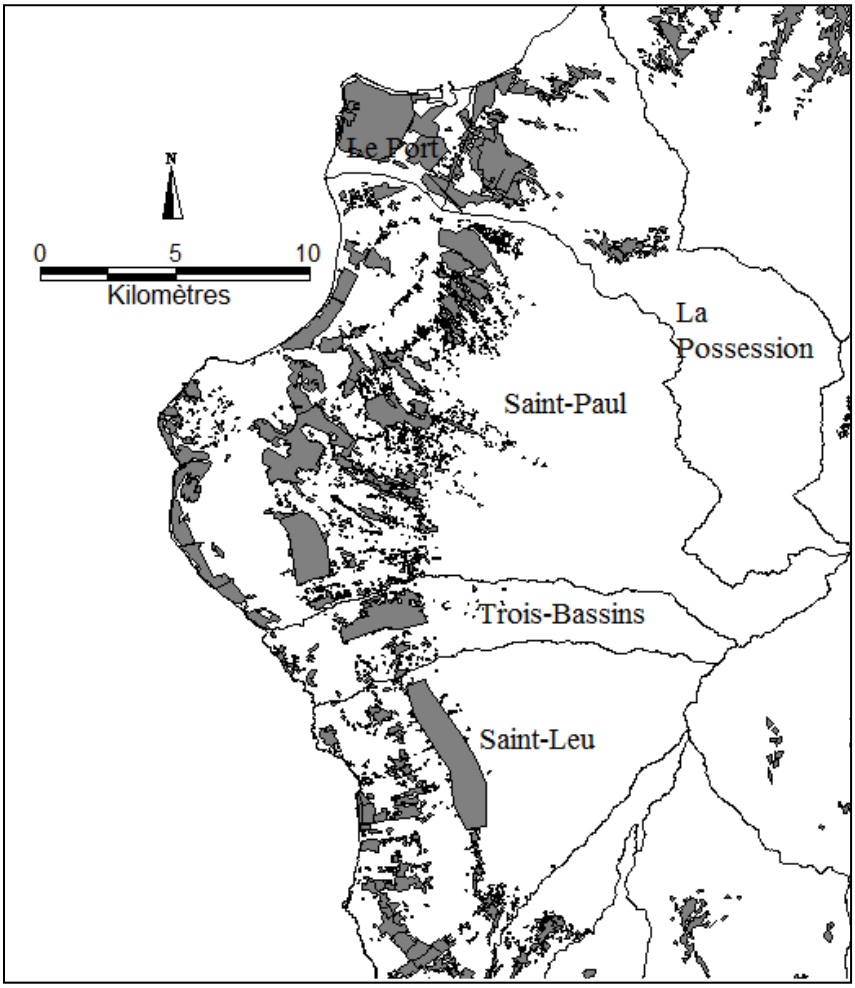

Carte 16 : Évolution possible de la tache urbaine de la région Ouest selon les souhaits des individus interrogés.
Source : Enquête auprès de la population
Conception et réalisation : auteur

Évolution possible de la tache urbaine de la région bénédictine

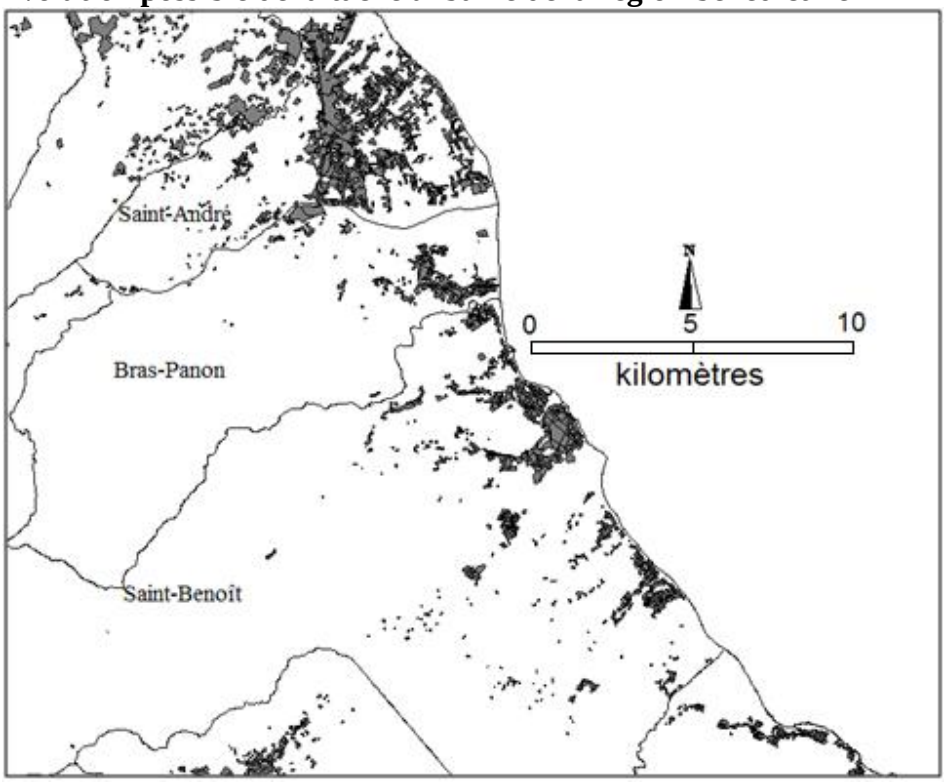

Carte 17 : Tache urbaine de Saint-Benoît et ses alentours selon l'étude de l'AGORAH en 2006
Source : AGORAH

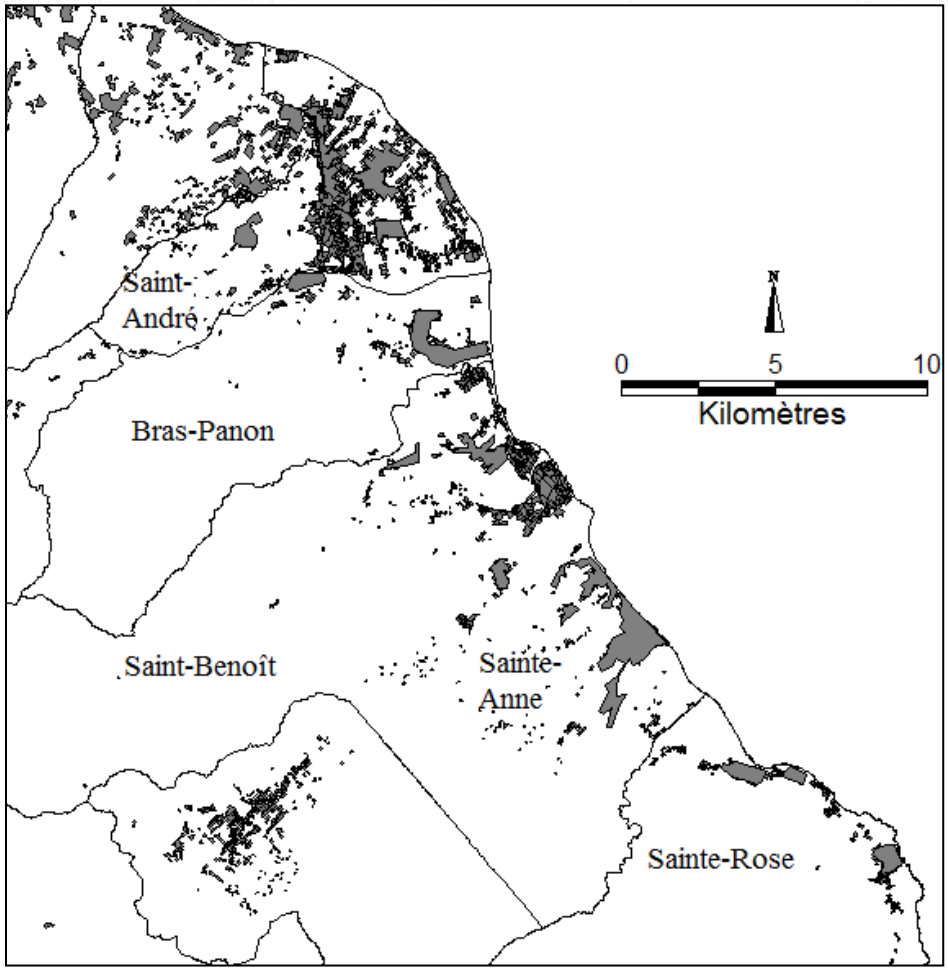

Carte 18 : Évolution possible de la tache urbaine de la région Est selon les souhaits des individus interrogés.
Source : Enquête auprès de la population
Conception et réalisation : auteur

L'armature urbaine réunionnaise est concentrée sur le littoral. La spécificité locale fait que sa centralité se trouve en périphérie[256]. Mis à part le cas de Tampon, les dix autres villes qui composent l'armature réunionnaise se situent sur le littoral. C'est dans cette ceinture côtière que pratiquement tout se concentre : hommes, activités économiques et infrastructures. Le centre géographique apparaît donc comme un espace marginal de par la présence de l'imposant relief constitué des trois cirques et les deux plaines (des Cafres et des Palmistes, qui sont géographiquement parlant des plateaux).

De nos jours, à cause d'un littoral de plus en plus saturé, le Réunionnais se tourne vers l'arrière-pays et utilise les terres encore vierges à mi-hauteur. Une partie de la population, souhaitant s'évader du milieu urbain, s'est greffée sur les pentes, y établissant leur résidence. Cet aspect, qui était un privilège de la classe aisée[257], il y a quelques décennies, devient de plus en plus populaire. C'est la raison pour laquelle une nouvelle couronne a été constituée, formée des bourgs, villages et hameaux d'une hauteur comprise entre 300 et 600 mètres d'altitude[258]. Ainsi, nous pensons que cette urbanisation des mi-pentes et des hauts de La Réunion due à la carence d'espaces libres sur le littoral est accélérée par la fuite de la population urbaine vers le milieu périurbain, voire rural. L'intensification de cette seconde couronne à mi-hauteur est donc également due à la délinquance régnant sur le littoral.

À côté de cela, nous assistons, au fil des années à une nouvelle alternative afin de se protéger de la délinquance : les lotissements privés.

b) Repli de la population vers les lotissements privés

Nouvelles conséquences visibles des relations entre « identité et délinquance » : production de nouveaux territoires selon un principe de « ghettoïsation ».

❖ La délinquance productrice de nouveaux territoires

Selon l'enquête, 30,8% des sondés aimeraient déménager de leur *kartié* pour résider dans un groupe d'habitations privé. Celles-ci sont construites le plus souvent par des promoteurs, sortent de terre un peu partout à La Réunion.

[256]J.-M. JAUZE, *Les centralités emboîtées de l'espace réunionnais*, article apparu dans Mappemonde numéro 51, 1998.
[257] NINON J., *Périurbanisation et organisation de l'espace réunionnais*, Les Alizés, Université de La Réunion.
[258] Université de La Réunion et l'Institut National de la Statistique et des Études économiques, *ATLAS de La Réunion*, décembre 2003.

Ce type de groupement apparaît sous deux formes. Il peut s'agir d'un lotissement de maisons individuelles, parées de jardins à l'avant et à l'arrière. Celui-ci est entouré d'un mur de moellon à hauteur variable : la taille moyenne d'un homme, laissant ainsi voir ce qui se passe derrière le mur, mais rendant difficile l'accès au lot d'habitations même par escalade. Au sommet des murs sont parfois installés des fils barbelés empêchant toute intrusion. Les groupes d'habitations privées se situent le plus souvent là où existent encore des parcelles de terrain vierge, au niveau des mi-pentes et hauteurs de l'île.

Il peut s'agir également de résidences privées constituées d'habitats collectifs. Dans ce cas, elles sont le plus souvent entourées par d'immenses grilles en fer rendant, là aussi, l'accès ardu. Elles se localisent le plus souvent en milieu urbain et leur type s'explique par la carence en espaces libres. Qu'il s'agisse d'un lotissement de maisons individuelles ou d'habitats collectifs, ces groupes d'habitations sont fermés par des portails électriques automatisés pour les voitures et d'une porte métallique avec digicode pour les piétons (cf. photo 20).

Source : auteur, 2008

Photo 20 : Seul point d'entrée et de sortie d'un groupe d'habitations situé dans le quartier de La Bretagne (Saint-Denis).

Les lotissements privés situés à mi-pente des villes repères sont convoités, car elles présentent des atouts indéniables recherchés par la population :

- La possibilité de devenir propriétaire
- La possibilité d'habiter une case à terre
- Un cadre de vie calme et serein bénéfique à l'épanouissement familial, à l'inverse d'une vie en immeuble pouvant être qualifiée d'étouffante
- Une situation en périphérie de la ville pour ne pas être trop loin de son lieu de travail
- La possibilité de résider dans un groupe d'habitats ceint d'un mur ou grillage de protection à l'abri des actes de délinquance.

Une enquête[259] a été menée auprès de la population résidant ce type de lotissements afin de répondre à la question : la délinquance, facteur de migration de la population vers des lotissements privés, produit-elle de nouveaux territoires ?

Il a été impossible de questionner 1000 habitants résidant chacune des villes d'étude. Le souci a été de pénétrer ces forteresses. Il n'a été possible d'interroger qu'un échantillon de cent personnes dans les quatre villes d'étude (cf. tab. 47) :

Critères	**Part des personnes vivant en groupement privé (en %)**
1	10
2	90
3	87
4	51
5	91
6	80
7	99
8	4
Critère 1	Originaires du quartier
Critère 2	Originaires de la ville
Critère 3	Déjà été victimes de délinquance avant d'habiter dans un groupe d'habitations privées
Critère 4	Opter pour un lotissement privé à cause de la délinquance
Critère 5	Trouver leur nouveau cadre de vie plus paisible
Critère 6	Ne pas habiter près d'un espace de délinquance
Critère 7	Ne plus subir d'actes délictueux depuis leur nouvel emménagement
Critère 8	Rester à l'ancienne adresse s'ils n'avaient pas eu de place dans le lotissement privé

Source : Enquête menée auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 47 : Perception de la délinquance chez les individus résidant un lotissement privé[260].

[259] Seconde enquête de ce travail de thèse. Le questionnaire et ses résultats sont situés en annexe 4, p.378.

Seuls 10% sont originaires du quartier et ont donc pu bénéficier d'un logement dans un des lotissements construits. 10% n'habitaient pas la ville où ils résident maintenant, ils proviennent le plus souvent des communes voisines. 87% affirment avoir déjà été victimes de délinquance. 51% ont opté pour leur nouvelle destination pour s'éloigner de la délinquance présente dans leur ancien environnement. 29% ont préféré cette option de vie pour bénéficier de la tranquillité qu'offre cette forme d'habitations. 91% qualifient leur nouvelle qualité de vie de paisible par rapport à celle d'avant. 80% disent ne pas habiter à proximité d'un EDD, ce taux élevé explique que 99% des sondés n'aient jamais subi d'actes délictueux depuis leur récent déménagement. Si cette forme d'habitat n'existait pas, uniquement 4% seraient restés dans leur précédent logement.

Tous les lotissements privés dans lesquels l'enquête a été réalisée se situent à mi-pente de leur ville respective. Il a été plus intéressant de questionner les chefs de famille, ceux qui ont décidé de venir s'installer dans ces lotissements, ce qui explique pourquoi nous n'avons pas d'étudiants et d'écoliers dans les résultats. Les individus interrogés font pratiquement tous partie de la classe aisée, 40% sont des cadres ou ont une profession qualifiée d'intellectuelle et 32% sont des chefs d'entreprises. Une seule des sondés est une femme, employée, dont le mari est lui-même dans la profession libérale. Les quelques retraités sont des Réunionnais, ayant vécu en Métropole, venus passer leurs vieux jours sur l'île, ayant épargné toute leur vie durant dans la perspective d'une telle situation résidentielle. Habiter ce type de lotissement, nécessite des moyens financiers adéquats[261]. Les lotissements privés peuvent être caractérisés de lieux de refuge pour la classe aisée. Une personne aisée qui emménage dans un tel groupe d'habitations vient généralement se protéger de la délinquance de son ancien espace de vie et n'a pas d'appréhension de son nouveau voisinage, car ce dernier est essentiellement composé d'individus de sa classe sociale.

90% des sondés ne sont pas originaires du quartier où se situe leur nouvelle demeure. Ils ont quitté l'ancienne pour une nouvelle en milieu privé. En analysant les résultats, il apparaît que la majorité des personnes vivaient dans ou à proximité d'un EDD avant leur nouvel emménagement, ce qui explique que 87% aient déjà été victimes de délinquance et qu'ils aient opté pour une résidence dans un groupement privé.

En rapport avec le sous-chapitre précédent, 96% des personnes questionnées affirment que si elles n'avaient pas pu trouver une place dans un de ces groupes d'habitations, elles

[260] Un individu peut être comptabilisé dans tous les critères du tableau, c'est la raison pour laquelle l'addition de la colonne n'est pas égale à 100%.
[261] Cf. tab.83, Partie III, Chapitre IV, p.275.

auraient choisi d'habiter une des communes voisines à la leur sans toutefois changer d'emploi. Ce changement d'habitat entraîne des mouvements pendulaires et confirme, là aussi, le lien entre délinquance et périurbanisation.

Même si les lotissements privés ne sont pas construits comme solution à la délinquance, elles trouvent leurs propriétaires chez la population voulant y échapper. De ce fait, vu la forte croissance de ce genre de lotissement un peu partout dans l'île, il est facile de comprendre que la demande de logement dans ces groupes d'habitations est très forte. Cela va à l'encontre d'un des souhaits des pouvoirs publics pour lutter contre la délinquance, la cohésion sociale, dans la mesure où ce type de logement tend plutôt à favoriser des regroupements par classes sociales sectorisées. Or, l'objectif des municipalités est de faire cohabiter, dans un même *kartié*, différentes classes sociales basées essentiellement sur les critères ethniques et économiques, dans le but de ne pas créer une certaine forme de ségrégation spatiale où les riches résideraient d'un côté et les pauvres de l'autre. L'aspect sécuritaire que fournit ce genre d'espace est de plus en plus recherché par la population qui souhaite vivre en sécurité en ville. C'est la raison pour laquelle les groupes d'habitations privés sont très prisés.

Aussi, en raison d'une forte demande sécuritaire de la part de la population, nous assistons depuis la dernière décennie à une réhabilitation des groupes d'habitations existants en zones privées[262]. Sous l'action des associations de locataires, les groupes d'habitats collectifs demandent à leur bailleur des mesures de sécurité supplémentaires. C'est pourquoi plusieurs d'entre eux sont réaménagés et se voient ceints de grillages métalliques. L'action consistant à enclore les lotissements déjà construits par divers moyens : murs en moellon ou grillages et à autoriser l'accès uniquement aux locataires afin de les protéger de la délinquance participe de et à la « résidentialisation »[263]. Ce type d'opération de rénovation fait que tous les groupements d'habitats collectifs, que ce soit dans les villes repères ou dans les autres communes de l'île, sont désormais flanqués d'un mur et/ou d'un grillage métallique (cf. photo 21).

[262] Cf. Partie III, Chapitre III, B.

[263] La fermeture du groupe d'habitations n'est qu'une des mesures de la « résidentialisation ». Cette dernière consiste également à créer des locaux adaptés pour le tri sélectif, donner une seconde jeunesse aux immeubles vétustes par le biais d'une nouvelle couche de peinture sur les murs et créer des espaces verts.

Source : auteur, 2008

Photo 21 : Immeubles situés dans le quartier de Vauban (Saint-Denis). Ici, un ouvrier en train de finaliser le mur supportant la barrière de sécurité autour des logements, faisant partie du programme « résidentialisation ».

Ainsi, en raison de la délinquance, des territoires se créent et d'autres se transforment : les existants sont réaménagés. Avec la production d'EDD, la délinquance participe à la production de nouveaux espaces : les résidences et lotissements privés. Ces derniers apparaissent comme des *gated communities*.

- La *gated community* : nouveau territoire produit sous l'effet de la délinquance.

Gated community[264] est un terme venu des États-Unis d'Amérique désignant des quartiers dont l'accès est sous haute sécurité et est permis uniquement aux résidents, à leurs invités et dans lesquels tout ce qui est situé à l'intérieur est privatisé : chaussée, espace vert, etc.[265] Aux États unis ou plus proche de La Réunion, en Afrique du Sud *post apartheid*, les *gated communities* apparaissent comme étant des :

[264] Selon le pays dans lequel on se situe, le terme change : *barrio cerrados* en Amérique Latine, *compounds* et *streets closures* en Afrique du Sud ou au Liban.

[265] LE GOIX R., *Les « communautés fermées » dans les villes des États - Unis : les aspects géographiques d'une sécession urbaine*, L'Espace Géographique, vol. 30, n° 1, 2001.

> « *quartiers résidentiels enclos, gardés 24h/24, au mode de vie fondé sur les loisirs, construisent des ensembles homogènes et gérés sur le modèle des villes privées.*[266] »

Néanmoins, le terme est peu adapté à la réalité française et encore moins locale. À La Réunion, les *gated communities* prennent la forme de lotissements privés entourés d'un mur en moellon et de fils barbelés avec accès autorisé uniquement pour les résidents et leurs invités. Nous sommes loin des clichés américains où on trouve des gardes de sécurité armés à l'entrée (cf. photo 22).

Source : auteur, 2008

Photo 22 : Panneau d'entrée tagué d'un lotissement privé à Montgaillard (Saint-Denis) faisant office de barrière stipulant : « *Lotissement « La Cannelle », Chemin Ferrere, Voie privée, Défense d'entrer* ».

Néanmoins, que ce soit aux États-Unis, en France, à La Réunion et n'importe où dans le monde, les utilisateurs de ce genre d'espace sont là pour les mêmes raisons : bénéficier d'un cadre de vie calme et serein, se protéger de la délinquance, et se retrouver entre personnes d'une même catégorie sociale.

L'enquête menée dans les lotissements privés a montré que seuls les individus de la classe aisée et ceux de la classe moyenne supérieure ont les ressources financières nécessaires pour y résider. Ainsi les *gated communities* réunionnaises sont restées à la première phase

[266] LE GOIX R., *Les « Gated Communities » aux États-Unis. Morceaux de villes ou territoires à part entière ?*, Thèse de doctorat en géographie, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2003.

d'évolution de celles étasuniennes : des lotissements privés pour fortunés. En outre, du rassemblement volontaire s'esquissent les traits d'une certaine forme de ghettoïsation[267]. Nous sommes cependant loin des quartiers réservés aux Juifs afin qu'ils puissent vivre selon leurs lois et leurs coutumes dans une ville durant le XVIe siècle en Italie[268]. Au fil des siècles, le terme a évolué pour désigner un quartier dans lequel se concentre une minorité ethnique, religieuse ou culturelle défavorisée. Par ce terme nous définissons des lotissements dorés, n'étant accessibles qu'à des personnes ayant les moyens, confortant le stéréotype d'un cloisonnement de riches cherchant à la fois à se protéger de la délinquance et à garder un style de vie élitiste[269]. D'un côté, on retrouve la classe aisée où les espaces verts, la voirie, les réseaux : eau, électricité, et le mobilier sont privatisés et de ce fait, dans un parfait état, de l'autre, la classe populaire habitant le reste de la ville où les espaces publics, la voirie, les réseaux et le mobilier urbain sont entretenus au bon vouloir des pouvoirs publics ou du bailleur.

Bien évidemment, à La Réunion ce regroupement des riches entre eux n'est en rien comparable à celui observable aux Etats-Unis ou en Afrique du Sud. À moindre mesure, la réalité locale est touchée par cette volonté de la classe aisée de se concentrer en un lieu précis. Le cloisonnement des riches se développe par les *gated communities*, elles-mêmes créées en raison de la délinquance. Tout comme pour la périurbanisation, la délinquance est un facteur explicatif de cette forme de replis de la classe aisée réunionnaise.

[267] Nous développerons ce point en détail par la suite, cf. Partie III, Chapitre III.
[268] Origines du mot « ghetto ».
[269] LE GOIX R., *Les gated communities en Californie du Sud, un produit immobilier pas tout à fait comme les autres*, L'Espace Géographique, vol. 31, n° 4, 2002.

2) Modification des modes de vie

a) De la déterritorialisation à une utilisation plus sécuritaire du territoire

La déterritorialisation, effet invisible de la délinquance, engendre une multitude de conséquences faisant partie de la dimension visible. Elle joue un rôle sur les modes de vie de la population. En analysant les résultats de notre enquête, une partie des sondés réagit d'une manière bien particulière sur le territoire, ils l'utilisent de façon méticuleuse en choisissant précisément la zone où ils vont se rendre. À la question : « *Ce phénomène de société vous oblige-t-il à vous comporter de façon spécifique par rapport à l'espace touché par la délinquance ?* », sur 4000 individus, 635 ont répondu favorablement (cf. tab. 48).

Villes repères	**Population ayant une pratique particulière sur le territoire (en %)**
Saint-Denis	22,7
Saint-Pierre	17,7
Saint-Paul	12,8
Saint-Benoît	10,3
Moyenne des quatre villes	15,87

Source : Enquête auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 48 : Sondés utilisant le territoire de façon spécifique à cause de la délinquance.

Ainsi, 15,87% utilisent le territoire de manière particulière afin de ne pas être victimes de délinquance. Pour illustrer nos propos, prenons l'exemple d'une retraitée dionysienne vivant à Saint-François. Lors de ses représentations concernant sa non-utilisation spatiale et sa carte mentale, voici ce qu'il en ressort (cf. carte 19 et fig. 9).

Comme l'exercice précédent[270], la sondée a représenté son logement par un carré, ses lieux de détente par un triangle, là où elle va faire ses courses par le symbole de l'Euro et les espaces qu'elle n'utilise plus par une croix.

[270] Cf. Partie II, Chapitre II, A.

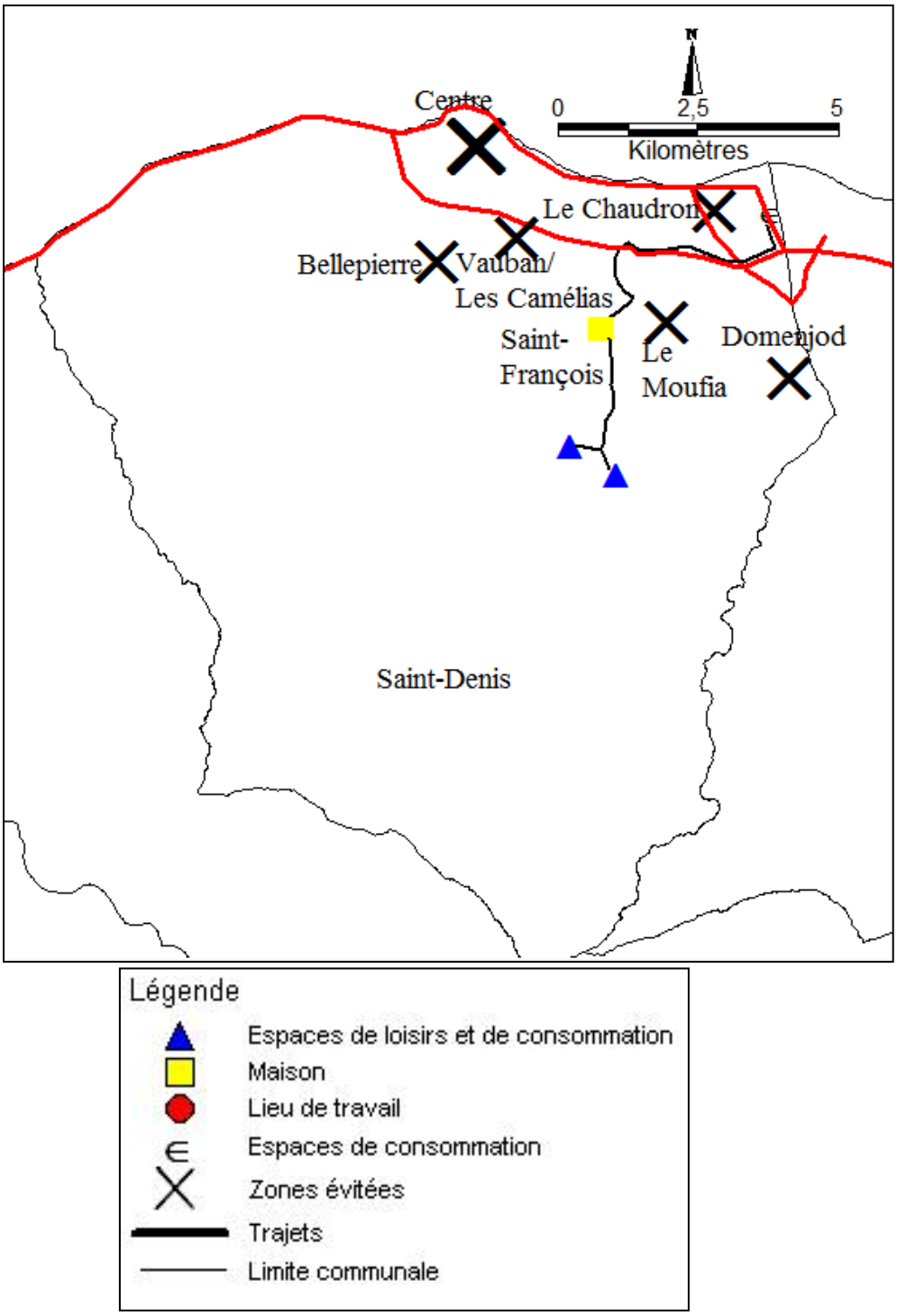

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Denis.
Mise en forme : auteur

Carte 19 : Espaces utilisé et évité d'une Dionysienne habitant Saint-François.

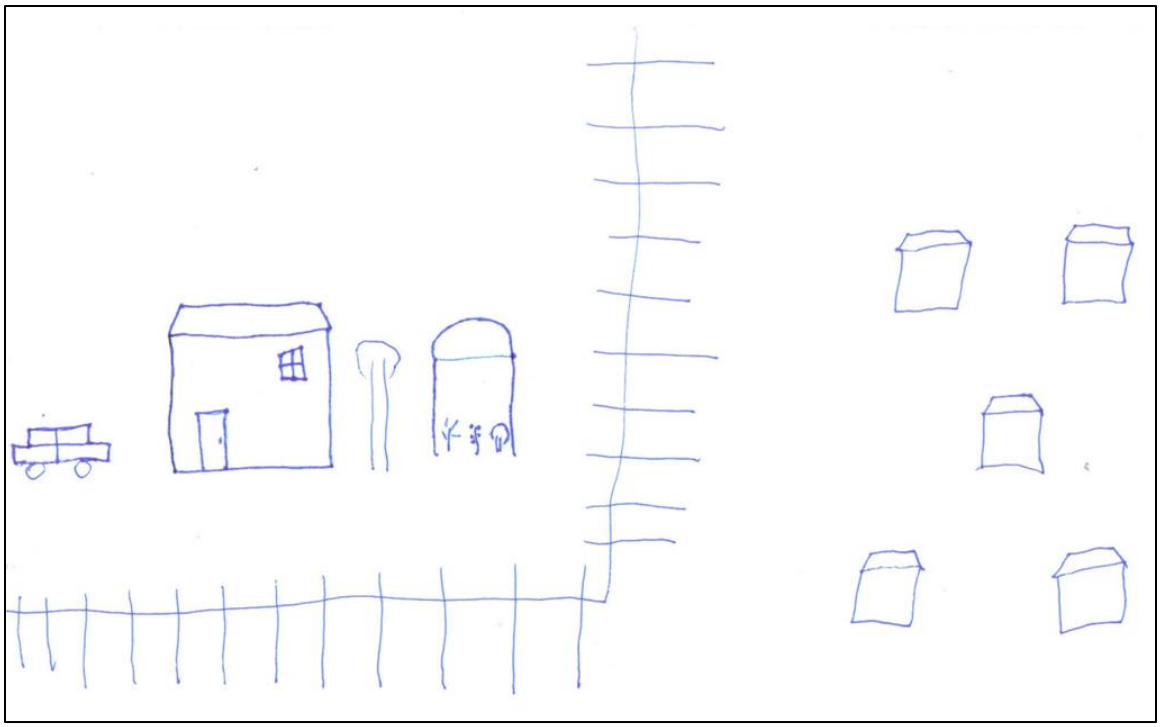

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Denis.

Fig. 9 : Représentation mentale de cette même Dionysienne habitant Saint-François.

La retraitée n'a représenté que sa propriété comme espace vécu. Elle a fait figurer sa maison, près de cette dernière on peut apercevoir sa voiture, l'arbre qu'elle a planté lorsqu'elle a emménagé et son potager. Elle a également représenté les maisons des voisins situées à plusieurs dizaines de mètres de la sienne avec lesquels elle n'a pas de véritables liens.

La carte 19 est tout à fait représentative du bouleversement de l'utilisation spatiale engendré par la délinquance. Les espaces de détente de la retraitée se situent dans son quartier, elle n'a qu'un lieu de consommation : le Carrefour du Chaudron. Il est facile de comprendre la raison pour laquelle cette Dionysienne n'a qu'un espace de consommation et deux lieux de détente proches de chez elle en analysant les endroits qu'elle n'emprunte plus. Ainsi, pratiquement toute la surface plane de Saint-Denis lui est inutilisable : le centre-ville, le bas du quartier de Bellepierre et ceux de Vauban, Les Camélias, Le Chaudron, Le Moufia, Commune Prima et Domenjod. Étant d'un certain âge, la Dionysienne ne se dirige plus vers La Montagne, trop éloignée selon elle.

Le tracé qu'elle a dessiné sur la carte 19 est intéressant. Au lieu d'utiliser un trait liant directement sa demeure à son espace de consommation et faisant apparaître ainsi les formes

caractéristiques énoncées au préalable[271], elle a suivi le chemin qu'elle emprunte avec sa voiture. Ainsi, elle descend les rampes de Saint-François, puis celles de Montgaillard l'amenant vers le Boulevard Sud pour se diriger vers le centre commercial de Carrefour. Après discussions avec la retraitée, malgré l'existence de supermarchés plus proches de chez elle : au Moufia, à Vauban ou au Chaudron, elle ne s'y rend jamais, car ils sont tous dans les quartiers qu'elle ne fréquente plus à cause de la délinquance[272]. Pour faire ses courses, quitte à parcourir une plus longue distance, deux fois plus grande, cette habitante de la capitale préfère donc se rendre au bout de la ville, endroit plus sûr selon elle, au lieu de se diriger vers un point d'approvisionnement général situé dans un quartier voisin (cf. fig. 10).

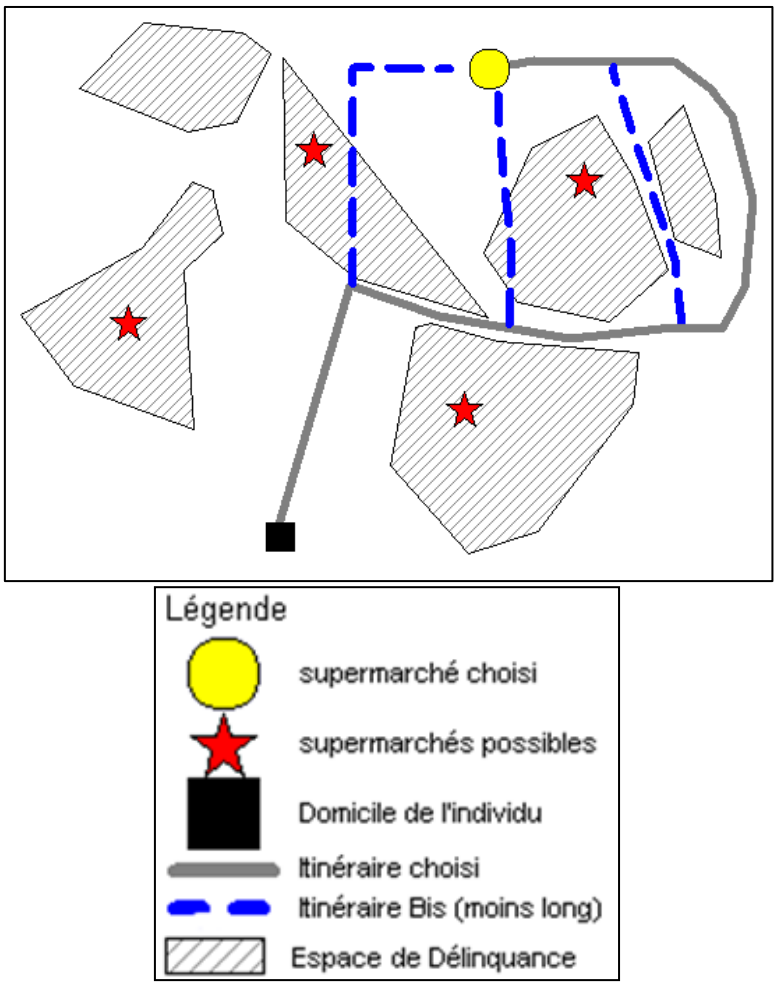

Source : Enquête auprès de la population
Mise en forme : auteur

Fig. 10 : Exemple du comportement d'un individu touché par la déterritorialisation. Pour sa sécurité, il préfère utiliser les espaces où il se sent le plus en sécurité.

[271] Linéaire, étoile, forme géométrique : triangulaire, trapèze, etc.
[272] En complémentarité avec celui-là, d'autres exemples de sondés touchés par la déterritorialisation et ayant une utilisation spatiale spécifique sont situés en annexe 13, p.413.

Cette utilisation spécifique du territoire relève de la déterritorialisation. Le facteur de délinquance a rompu le processus d'appropriation que certains individus entretiennent avec leur espace vécu. De ce fait, les zones concernées (un quartier, une route, un centre commercial, une ruelle, etc.) ne sont plus utilisées. Ce phénomène de « désappropriation spatiale » touche une minorité de personnes, néanmoins elle est à prendre en considération, car elle engendre une perturbation du fonctionnement d'un espace géographique. Les personnes concernées présentent le même rapport avec la délinquance, elles ont déjà été victimes d'actes délictueux ou/et témoins de délits dans un quartier bien précis. Selon l'enquête, 90% de la population ayant une utilisation spécifique du territoire ont déjà été victimes de vandalisme.

Le précédent exemple est représentatif d'une utilisation spatiale plus sécuritaire d'une fraction de la population. La retraitée évite toutes zones où elle pense être en danger, l'inconvénient est l'allongement des trajets en voiture et les embouteillages occasionnés. Si les 227 Dionysiens sondés, touchés par la déterritorialisation, venaient à prendre la route en même temps et à faire le même trajet, le Boulevard Sud serait certainement un peu plus embouteillé. En prenant les cas des trois autres villes repères[273], leur réseau routier connaîtrait le même sort. Il est facile de penser que la Chaussée Royale de Saint-Paul, le Boulevard Bank de Saint-Pierre et la voie principale du centre-ville de Saint-Benoît seraient engorgés si tous les sondés les utilisaient au même moment.

L'autre inconvénient qu'engendre ce phénomène est que certaines zones se vident. La population fuit certains quartiers pour se rendre dans d'autres leur offrant une meilleure qualité de vie. Les zones périurbaines sont ainsi favorisées au détriment des zones centrales[274]. Certaines communes sont délaissées au profit de leurs voisines : le cas du Saint-Pierrois (cf. annexe 13) voulant déménager pour le Tampon. Ces mouvements de population sont à prendre en considération pour éviter que les zones périurbaines ne deviennent des espaces refuges où l'urbanisation serait incontrôlable. Avec le manque de place à bâtir sur le littoral, l'urbanisation doit être de plus en plus réfléchie.

Il était intéressant de cibler cet aspect d'utilisation spécifique du territoire afin de savoir comment la population réagissait face à un territoire touché par la délinquance. L'objet du second exemple concerne la nécessité d'effectuer ses courses dans un centre commercial

[273] Cf. annexe 13, p.413.
[274] Référence aux mouvements centrifuges.

situé dans un EDD. Pour ce faire, une enquête *flash*[275] a été menée en marge des enquêtes principales[276]. Deux supermarchés dionysiens ont été choisis : le Score Jumbo et le Carrefour, tous deux situés dans le quartier du Chaudron. Moins de cinq kilomètres les séparent (cf. photo 23).

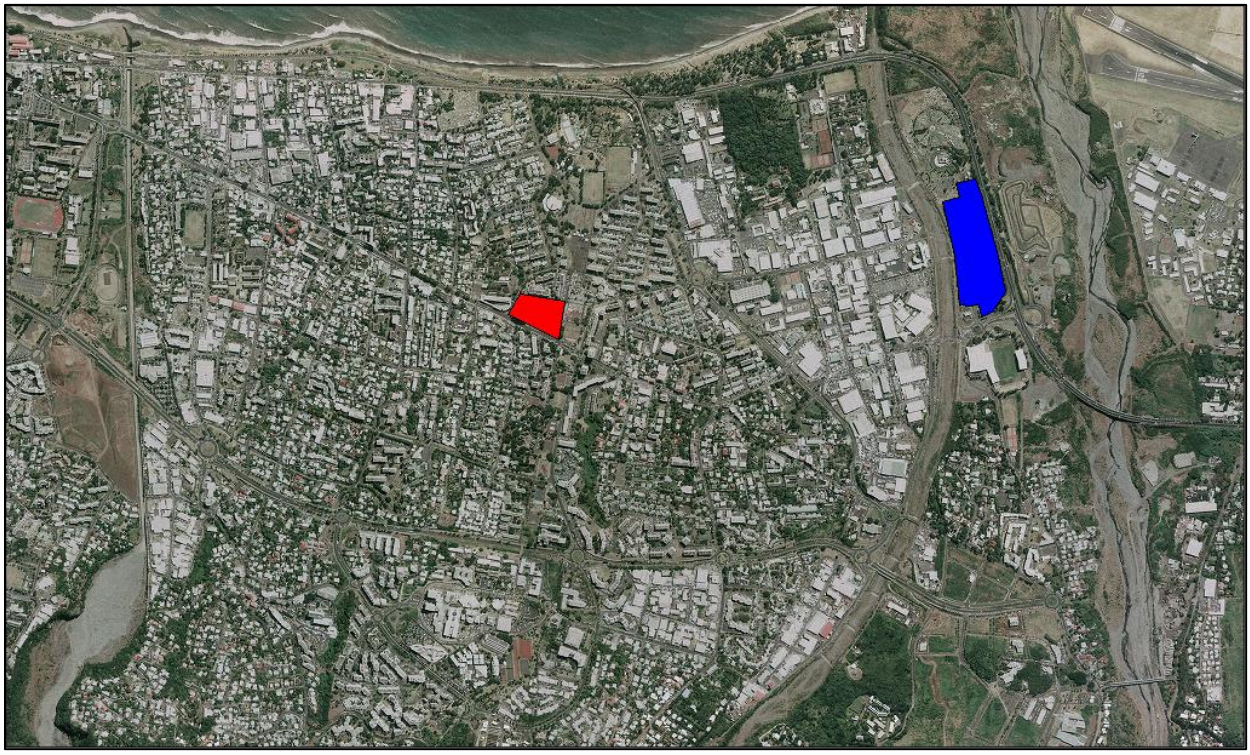

Source : Google Earth

Photo 23 : Les deux centres commerciaux chaudronnais dans leur environnement. En rouge, le Jumbo Score et en bleu le Carrefour.

Au-devant de chaque commerce de la grande distribution, nous avons questionné les clients afin de dresser leur profil à l'aide de deux questions : « *Où habitez-vous* ? » et « *Pour quelles raisons venez-vous faire vos courses ici* ? ». Aux acheteurs du centre commercial de Carrefour, nous avons ajouté l'interrogation suivante : « *Pourquoi ne faites-vous pas vos courses dans un supermarché plus proche de chez vous ?* »

L'objectif est de localiser d'où proviennent les clients des deux plus importants supermarchés dionysiens et de connaître les raisons de leurs achats à cet endroit. Le Score Jumbo est situé en plein cœur de l'EDD « de la peur » identifié par les sondés alors que le Carrefour se trouve en périphérie de la ville. Ainsi, il est moins touché par les actes

[275] Enquête à durée déterminée réalisée sur une période d'une semaine durant le mois de juin 2008. Le questionnaire et ses résultats sont situés en annexe 5, p. 389.
[276] Questionnaires portant sur la perception des notions d'identité et de délinquance chez la population des villes repères vus dans les précédents chapitres.

délictueux[277]. L'observation concrète d'un besoin quotidien de la population telle que faire ses courses, permettra d'examiner les impacts d'un espace de délinquance sur leur comportement. 600 personnes ont pu être questionnées : 300 par centre commercial (cf. tab. 49) :

Centre commercial		
Jumbo Score	**Lieu de résidence**	**Nombre de personnes sondées**
	Le Chaudron	272
	Le Moufia	13
	Domenjod	6
	La Bretagne	4
	Vauban	3
	Les Camélias	2
Carrefour	**Lieu de résidence**	**Nombre de personnes sondées**
	La Montagne	43
	Montgaillard	41
	Saint-François	37
	La Bretagne	35
	Champ-Fleury/ Le Butor	28
	Le Moufia	23
	Commune Prima	20
	La Possession	20
	Sainte-Marie	15
	Vauban	14
	Le Chaudron	14
	Domenjod	10

Source : Enquête menée auprès des clients des deux supermarchés de Saint-Denis
Mise en forme : auteur

Tab. 49 : Lieu de résidence des clients des deux plus grands centres commerciaux dionysiens.

S'agissant de la clientèle du Jumbo Score, 272 personnes sur 300 (soit 90,66%) habitent le quartier. S'agissant de celle du Carrefour, elle est plus diversifiée venant d'un peu partout de Saint-Denis et même d'au-delà : Sainte-Marie, La Possession. Les raisons avancées à propos du choix du supermarché par les clients sont presque similaires (cf. tab. 50).

[277] Références aux différentes violences urbaines dionysiennes survenues en 1991, 2009 et 2012 ayant touché le Jumbo Score.

Critères	Part des clients du Jumbo Score	Part des clients du Carrefour
1	83	15
2	4	36
3	1,66	42
4	10,67	5,33
5	0,67	1,67
Critère 1	Proximité entre le supermarché et la demeure	
Critère 2	Rapport qualité/prix	
Critère 3	Accessibilité que propose le supermarché	
Critère 4	Question d'habitude/Aucune raison particulière	
Critère 5	Autres raisons (spécifiques au client)	

Source : Enquête menée auprès des clients des deux supermarchés de Saint-Denis
Mise en forme : auteur

Tab. 50 : Raisons expliquant le choix des clients des deux centres commerciaux (en %).

Il est facile de comprendre que la majorité des Chaudronnais se dirigent automatiquement vers le Jumbo Score en raison de sa proximité. Situé en périphérie de la ville, le Carrefour a l'avantage d'offrir une accessibilité plus pratique, ce qui enchantent 42% de ses habitués.

Intéressons-nous aux réponses des clients de Carrefour à la troisième question : « *Pourquoi ne faites-vous pas vos courses dans un supermarché plus proche de chez vous ?* » Elles convergent vers une même idée liée à la délinquance (cf. tab. 51).

Critères	Avis des 300 clients du Carrefour (en %)
1	80,33
2	10,33
3	8,34
4	1
Critère 1	Supermarchés plus proches situés dans un espace de délinquance
Critère 2	Supermarché en périphérie plus accessible que les autres
Critère 3	Déjà été victimes d'actes délictueux dans un supermarché plus proche/endroits peu fréquentables
Critère 4	Aucun avis sur la question

Source : Enquête menée auprès des clients de Carrefour
Mise en forme : auteur

Tab. 51 : Raisons expliquant le choix des clients de Carrefour ne faisant pas leurs courses dans un centre d'approvisionnement plus proche de leur domicile.

80,33% affirment que les supermarchés les plus proches de chez eux sont situés dans un EDD. En raison de l'insécurité, ils parcourent un plus long trajet pour effectuer leurs

achats. 10,33% optent pour une question d'accessibilité, selon eux il est plus facile de se rendre à Carrefour, situé en périphérie dionysienne et proposant plus de places de parking, ils ont ici un gain en temps. 8,34% ont déjà connu une mésaventure en allant faire leurs courses dans un supermarché plus proche, mais situé dans un espace de délinquance, alors que 1% n'a aucun avis sur la question.

En additionnant les résultats obtenus, 88,67%, soit 8 sondés sur 9, optent pour le centre commercial Carrefour, car les centres d'approvisionnement les plus proches de leur habitation se situent dans des zones à risques où ils ne souhaitent pas se rendre. Ainsi, tout comme la retraitée dionysienne présentée auparavant (cf. carte 19 et fig. 9), la plupart des sondés utilisent l'itinéraire le plus sûr pour se rendre à Carrefour : la quatre voies du front de mer ou le Boulevard Sud, même si ce dernier est déjà bien encombré ou deux fois plus long qu'un itinéraire qui traverserait en plein cœur de l'EDD représenté par le quartier du Chaudron.

La délinquance et les actes délictueux qui la composent ont des répercussions sur le comportement des citadins. Afin de ne pas être victime, une première ou une seconde fois, la population ressentant l'anxiété, se comporte de façon sécuritaire, en utilisant le territoire de manière minutieuse et réfléchie.

b) La délinquance de nuit : comportement de la population urbaine.

Jusqu'ici, les relations étudiées entre délinquance et territoire ne prennent pas en compte la temporalité des délits commis. Ici, nous allons focaliser notre approche sur un moment précis de la journée : le soir. À la nuit tombée, on assiste à deux types de comportements chez la population : rester à la maison ou sortir. Ce dernier point est intéressant, car il y a d'un côté la population qui va se divertir : restaurant, cinéma, *dancing*, promenade, etc., de l'autre les délinquants qui se distraient à leur manière. La nuit est le moment le plus propice pour qu'ils commettent leurs méfaits.

En cela, la nuit fait peur et augmente le sentiment d'insécurité chez la population. Il est intéressant de savoir comment les individus se comportent alors sur le territoire de leur ville à l'aide des questions : « *Traverseriez-vous seul un quartier autre que le vôtre ? Le jour : oui/non ? La nuit : oui/non ?* »[278]. Sur les quatre mille personnes interrogées dans les villes repères, 2739 ont répondu défavorablement s'agissant de la nuit : 68,47% craignent de

[278] Les résultats complets sont situés en annexe 3, p.341.

pénétrer dans un autre quartier que le leur. Alors que la journée, seuls 1422 individus ont peur de le faire seuls, soit 35,55%. Les résultats se partageant de la sorte dans chacune des villes d'étude (cf. tab. 52).

	Saint-Denis	Saint-Pierre	Saint-Paul	Saint-Benoît	Moyenne
Peur de traverser un autre quartier le jour	43,1	43,4	18,6	37,1	35,55
Peur de traverser un autre quartier la nuit	74,4	84,5	52,9	61,8	68,47

Source : Enquête menée auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 52 : Différence de perception de la délinquance chez la population entre le jour et la nuit (en %).

On note une augmentation moyenne de la perception de la délinquance de 33% dans les villes repères de 33% selon le moment de la journée. L'espace de vie d'un individu ressentant l'insécurité diminue, se réduisant le plus souvent à son *kartié* (cf. fig. 11) :

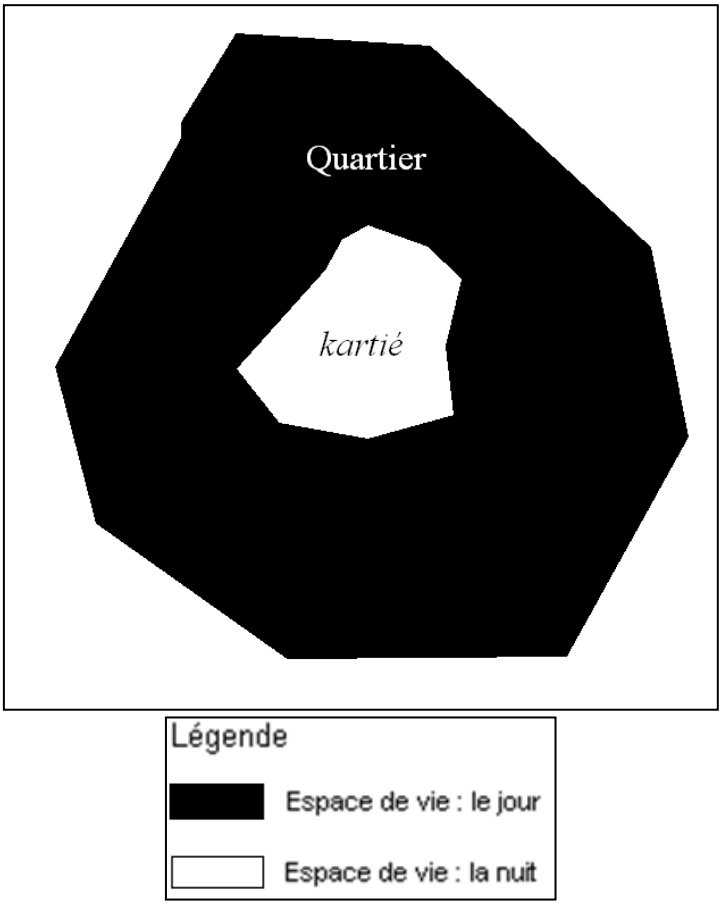

Source : Enquête auprès de la population
Mise en forme : auteur

Fig. 11 : Comparaison de la taille d'un espace de vie chez un individu ressentant l'insécurité entre le jour et la nuit.

En analysant les résultats, en majeure partie ce sont les individus les plus jeunes, âgés de moins de 25 ans, qui ne craignent pas de traverser un autre quartier et ce peu importe le moment de la journée. 68,47% des personnes craignant d'effecteur cet acte sont composées d'individus des classes moyenne supérieure et aisée et de retraités, en grande partie.

Afin de mieux cerner le facteur « nuit », nous avons demandé à la population : « *Pour vous distraire ou toute autre activité, sortez-vous le soir ?* ». Le constat est le même que pour la question précédente. 67,72% des sondés affirment ne pas sortir le soir, soit 2709 personnes (cf. tab. 53).

	Saint-Denis	**Saint-Pierre**	**Saint-Paul**	**Saint-Benoît**	**Moyenne**
Sondés qui ne sortent pas le soir (en %)	71,1	84,5	57,7	64,7	67,72
Raisons évoquées des individus qui préfèrent ne pas sortir le soir (en %)					
Critères	**1**	**2**	**3**	**4**	
	51,27	33,07	8,77	6,89	
Critère1	Déjà été victimes de délinquance				
Critère 2	Peur d'être victimes de délinquance				
Critère 3	Affirment avoir passé l'âge de sortir le soir				
Critère 4	Diverses raisons : interdiction parentale, préfère rester seul, aucun intérêt de sortir				

Source : Enquête menée auprès de la population des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 53 : Part des individus qui restent chez eux la nuit et les raisons.

En observant les raisons évoquées et en additionnant les résultats, on note que 84,34% restent chez eux à cause de la délinquance, car soit ils ont déjà été victimes, soit ils craignent de l'être. Un tel comportement peut pénaliser les activités économiques nocturnes : la restauration entre autres. Nous pouvons émettre l'hypothèse que la délinquance constitue un frein indéniable à la vie nocturne d'une ville.

3) Les activités économiques perturbées par les actes délictueux

La majorité des commerces situés dans des zones identifiées pour leurs caractéristiques de délinquance sont affectés par le phénomène, à l'exception des petites enseignes de proximité appelées *boutiks de kartié* dans la culture réunionnaise. Il s'agit le plus souvent d'épiceries d'alimentation générale où la population vient faire généralement des emplettes ou des achats de dernière minute afin d'éviter les embouteillages, aux caisses et aux sorties de parkings des grands centres commerciaux. Les *boutiks* ont joué un rôle important dans le passé. Appartenant le plus souvent aux personnes d'origine chinoise, immigrées de la

région du Canton, elles ont structuré la vie des *kartiés*[279]. Elles font partie de l'identité locale, c'est ici que la population se retrouvait pour échanger. Étant fréquentées par toutes les générations, leurs propriétaires sont des figures connues. Ces derniers sont très respectés, c'est la raison pour laquelle les délinquants ne s'attaquent pas à ce qui fait l'identité de leur *kartié*, que ce soit en termes de graffitis ou de vols.

En revanche, les autres commerces, qu'ils soient consacrés à la restauration, au prêt-à-porter, à l'électroménager, à l'audio-visuel et la grande distribution, ne connaissent pas le même destin. Les délits à l'encontre des établissements se différencient en fonction de l'activité commerciale. Ceux qui ont plus de chance ne subissent que les tags sur leurs grillages métalliques ou leurs murs. Les autres sont victimes de vols ou de cambriolages, c'est la raison pour laquelle les moyens et grands commerces s'équipent de portiques antivol placés à l'entrée ou aux caisses. Les commerces doivent donc composer avec ce phénomène.

Un autre problème apparaît également avec la délinquance, à l'exception de *boutiks de kartié* et des supermarchés, un commerce situé dans un EDD peut connaître des soucis de fréquentation. Lors de l'enquête n°1[280], 86 commerçants ont été interrogés tous situés dans un espace de délinquance identifié par la population. Nous avons souhaité savoir comment se comportaient ces professionnels afin de cerner les conséquences d'actes délictueux sur leurs activités. Les résultats se répartissent de la manière suivante (cf. tab. 54).

100% des commerces ont été victimes au moins une fois de délinquance : vols à l'étalage, avec ou sans violence et avec ou sans arme, cambriolages et dégradations du mobilier du commerce et des biens de la clientèle. Les graffitis sur les murs et les volets métalliques sont les délits les plus courants. Les commerçants ont remarqué une baisse de la fréquentation de leur clientèle lorsqu'un évènement vient ternir l'image du *kartié* où il se situe, soit 55,68%. La baisse du nombre de visites des clients génère indubitablement une baisse du chiffre d'affaires. Même si plusieurs solutions sont mises en œuvre afin de lutter contre les délits (plus de matériel de surveillance pour les grands commerces, recrutement d'un agent de sécurité pour les plus petits) un commerce sur trois aimerait quitter son emplacement actuel pour s'installer ailleurs. Que ce soit en périphérie ou en centre-ville, les nouveaux établissements préfèrent se situer dans des galeries des centres commerciaux afin de limiter les méfaits.

[279] FIOUX P. et PORCHER L., *L'École à l'île de La Réunion entre les deux guerres*, Karthala, 1999.
[280] Cf. annexe 3, p.341.

Critères	Part des commerçants sondés (en %)				
1	100				
	Graffitis	**Vols**	**Cambriolages**	**Dégradations du mobilier du commerce et/ou des biens de la clientèle sur le parking**	
2	50,01	27,44	7,18	15,37	
	Baisse de la fréquentation de la clientèle		**Coût des travaux élevés**	**Baisse du chiffre d'affaires**	
3	55,68		26,77	17,55	
	Investissements dans des agents de sécurité	**Investissements dans du matériel de sécurité (portique, système d'alarme…)**	**Augmentation des prix en magasin**	**Volonté de s'établir ailleurs dans un endroit moins délinquant**	
4	13,31	40,21	11,97	34,51	
Critère 1	Déjà été victimes de délinquance				
Critère 2	Délits perpétrés sur les commerces				
Critère 3	Problèmes rencontrés à cause de la délinquance				
Critère 4	Solutions trouvées par les commerçants pour lutter contre la délinquance				

Source : Enquête menée auprès des commerçants des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 54 : Perception des gérants de commerces face à la délinquance.

4) Destruction du mobilier urbain : infractions contre la chose et la paix publiques

Le mobilier urbain fait partie des premières victimes de la délinquance, les auteurs de délits s'en servent pour exprimer leur état d'âme. Le problème posé est que le mobilier urbain dégradé renvoie une mauvaise image de la ville, qui n'est plus très attractive. Ainsi les collectivités municipales tentent-elles d'y remédier (cf. photo 24).

Source : auteur, 2008

Photo 24 : Lampadaire et panneau de signalisation non épargnés par les actes délictueux.

Effacer les traces de la délinquance est onéreux. En France métropolitaine, il a été évalué à 17 milliards d'euros les méfaits de la délinquance, soit 5% du produit intérieur brut français[281]. Les travaux de réparation ne sont pas anodins, car ils génèrent des complications au quotidien : chaussées en travaux engendrant des voies réduites, aménagement de feux tricolores provisoires, déviation de routes, coupure de la circulation, fermeture de voies de circulation, trottoirs encombrés voir inutilisables, pollutions de l'environnement, notamment sonores. Les encombrements provoqués par les divers projets de rénovation entraînent ainsi d'autres problèmes sur la voie publique. La circulation routière est perturbée, ce qui gêne les utilisateurs, à partir de là, des embouteillages se créent en complément de ceux déjà présents. Si les travaux concernent des artères d'une ville comme peuvent l'être les boulevards Sud et Lancastel à Saint-Denis, la Chaussée Royale à Saint-Paul, le Boulevard Bank de Saint-Pierre etc., ils peuvent paralyser le réseau routier et donc la ville concernée. Tout ceci nuit à la bonne utilisation de l'espace.

Un espace public où l'on ne trouve plus de bancs, partis en cendres à cause d'un acte de malveillance, ne remplit plus sa fonction première : accueillir la population. Dans ce genre de lieu dépourvu également de poubelles publiques incendiées après un méfait, la pollution se

[281] Soit autant que le budget de l'Éducation Nationale (source : Journal de 20h00 de TF1du 04 mai 2010).

développe rapidement. Un parc, un square, un jardin public, etc. mal entretenu est délaissé par la population.

En mars 2009, l'incendie du local de bus interurbain dionysien du Chaudron a généré un retard dans les horaires des lignes passant par le Mail du quartier, les clients devant acheter leurs tickets dans le bus au lieu de le faire au guichet sinistré. Ou encore, les récents évènements de février 2012 ont laissé des profondes traces sur le mobilier urbain et perturbé le réseau routier (cf. photo 25).

Source : le Journal du Dimanche, 2012.

Photo 25 : Voiture calcinée située au milieu d'un carrefour du Mail du Chaudron.

L'intervention des forces de police a été nécessaire afin de fluidifier la circulation à ce carrefour chaudronnais.

Ainsi chaque objet du mobilier urbain qui ne remplit plus sa fonction première en raison d'actes de délinquance, perturbe l'usage normal de l'espace concerné.

5) Le territoire de la *kour* selon les délinquants

La territorialité n'est pas la même chez les délinquants et chez la population. Ils s'approprient le territoire pour se constituer une *kour*[282]. Elle est composée d'un *kartié* et de son environnement proche. Les délinquants se rencontrent à différents moments de la

[282] Terme qui renvoie à la cour des cases réunionnaises, espace domestique d'intimité, de l'entre-soi par excellence.

journée : après le petit déjeuner, après l'école, le soir après dîner et se retrouvent le plus souvent à un endroit bien précis : sur un banc, sous un arbre, dans un hall d'immeuble, sur une plaque d'égout, etc. Ils passent du temps ensemble pour se sentir moins seuls, donner un sens à leur vie. Ils se retrouvent également pour chercher une occupation commune qui peut être anodine : faire du sport, jouer aux cartes… ou délictueuse : vols liés à l'automobile, agressions, cambriolages, faire du *bizness*[283]….

On trouve sur cet espace conquis les traces de leur présence : divers déchets en l'occurrence des bouteilles d'alcool, des mégots de cigarettes, des jeux de cartes usés, des graffitis, etc. La *kour* est considérée comme une seconde maison et les membres qui la composent comme une famille. Son territoire peut évoluer, il peut s'agrandir (les délinquants conquièrent les zones voisines) tout comme rétrécir (la diminution de la superficie impliquerait qu'une partie ait été conquise par une bande rivale). C'est un espace qui est protégé à n'importe quel prix.

L'étude de la *kour* est intéressante, car elle permet de mieux percevoir le phénomène de territorialité chez les délinquants. En outre, cela amène également à mieux comprendre l'un des facteurs explicatifs de la déterritorialisation chez la population.

Il est impossible de recenser toutes les *kours* dans les villes repères, car cela nécessite d'une part de recenser toutes les bandes de délinquants concernées, puis de reconnaître le territoire qu'elles se sont appropriées. D'autre part, effectuer une aussi longue étude de terrain s'avère périlleuse car observer les acteurs de la délinquance dans leur milieu est assez dangereux. C'est la raison pour laquelle, nous ne prendrons qu'un seul exemple représentatif pour caractériser cette notion typiquement réunionnaise. Il se situe dans la ville de Saint-Denis au Moufia : le *kartié* de La Rocade[284] (cf. carte 21). Il s'agit d'un groupe d'habitats collectifs situé non loin de l'Université de La Réunion (cf. carte 20 et photo 26).

[283] Terme signifiant business. Cela est en rapport avec des activités illicites comme la vente de médicaments psychotropes ou de Zamal.

[284] Pour effectuer au mieux l'étude, il nous faut arpenter le territoire et rencontrer les individus qui y résident : la population ainsi que les délinquants. Pour ce faire, il a été possible de rencontrer ces derniers.

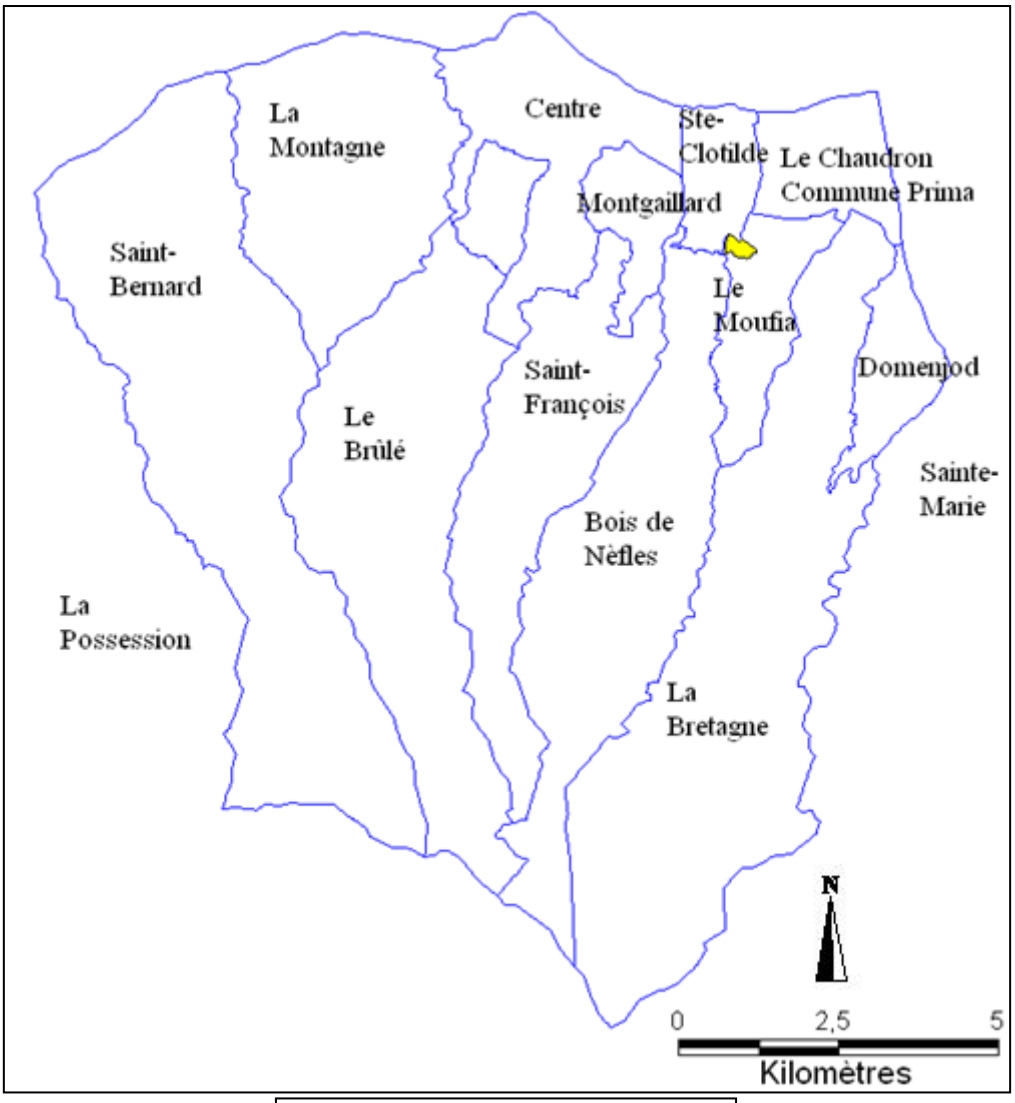

Légende

limite quartier

"kartié" de la Rocade

Source : AGORAH

Conception et réalisation : auteur

Carte 20 : La Rocade dans l'espace communal dionysien

Source : Google Earth
Mise en forme : auteur

Photo 26 : La Rocade dans son environnement, espace résidentiel situé aux abords de l'Université de La Réunion

Dans ce *kartié* vit une multitude de personnes dont 17 ayant répondu à l'enquête n°1, ces dernières font partie de la classe moyenne et populaire. Nous avons pu rencontrer les membres qui constituent la bande de délinquants. Elle est composée de huit membres actifs et quatre occasionnels, c'est-à-dire huit jeunes se voyant au quotidien et quatre rejoignant le groupe selon leur disponibilité après l'école ou le travail. Les huit jeunes sont âgés entre 16 et 21 ans, ils ne vont plus à l'école et ne travaillent pas. Certains attendent une formation avec le Pôle Emploi afin de s'insérer dans la vie active. D'autres attendent l'âge légal dans le but de toucher le RMI (Revenu Minimum d'Insertion). Ils se retrouvent presque tous les jours vers 13h00, 14h00 aux mêmes endroits. Leur rencontre à une heure aussi tardive de la journée s'explique par le fait qu'ils se quittent très tôt au petit matin vers 01h00 ou 02h00. Ainsi, ils s'offrent une grasse matinée. Ils vivent au jour le jour, ils se rejoignent après le déjeuner afin de se trouver une occupation pour le reste de la journée.

Les lieux du *kartié* choisis pour se retrouver ont chacun une signification spécifique : un lieu pour discuter, un autre pour *« guetter*[285] », un emplacement où ils jouent aux cartes pour de l'argent et le lieu où ils se placent en vue d'un possible délit.

[285] Terme utilisé par la bande de jeunes pour signifier leur activité de voyeurisme.

La Rocade et ses alentours constituent leur *kour*, semblable à une aire de récréation, ils vont et viennent, y font ce qu'ils veulent comme bon leur semble. Sur ce territoire considéré *propriété privée*[286] », ils connaissent le moindre recoin, tous les gens qui y vivent, toutes les voitures stationnées, tous les commerçants. Cet aspect est très important, car par respect pour le code[287], on ne s'attaque pas à ce qui constitue la *kour*, à savoir la population résidente et ses biens.

Les codes et signes de reconnaissance sont omniprésents et obligatoires afin d'intégrer le clan, qu'il s'agisse de la façon :

- de se dire bonjour : chaque jeune de la bande à sa façon personnelle de saluer son homologue.
- de s'habiller : un style vestimentaire y prédomine. La course à la marque est sans cesse d'actualité[288] : Lacoste, Eden Park, Adidas, Nike, le Coq Sportif, Oakley, Arena, etc., qui doivent apparaître sur différents habits tels que des bas de survêtement, tee-shirts, polos, sacoches, casquettes, lunettes, savates…
- de se marquer le corps : le minimum que l'on retrouve chez les jeunes est un piercing à l'oreille. Pour les plus téméraires, on peut en apercevoir un sur chaque lobe. De nos jours, le tatouage est vulgarisé, tous en ont un que ce soit sur l'avant-bras, l'épaule, le dos, le cou, le torse, le mollet… toute partie du corps pouvant être exposée à l'œil. Les dessins représentent tout ce qui peut paraître comme viril pour celui qui les porte : scorpion, dragon, tigre, serpent, aigle, tête de mort ou certains signes tribaux
- de se coiffer : nous retrouvons également le style tribal au niveau de la coiffure (cf. photo 27)
- de respecter les membres de la bande de laquelle on fait partie : chaque individu est une pièce importante, car il en constitue un des piliers : sans membre, pas de bande. Ainsi, tout le monde se respecte mutuellement. Chacun se doit d'aider l'autre du mieux qu'il peut, comme-ci sa propre vie en dépendait. « *Trahir un membre revient à trahir la bande. Trahir la bande revient à se trahir soi-même.* »[289]. Ce respect

[286] Terme utilisé par la bande de jeunes pour représenter cette appropriation de l'espace.
[287] Wolff E., *Quartiers de vie, approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de La Réunion*, Méridiens Klincksieck, Paris 1991.
[288] MEDEAL., *La délinquance juvénile à La Réunion*, rapport postdoctoral, faculté des lettres et sciences humaines, 2007.
[289] Discours tenu par les jeunes de la bande de La Rocade. Idée que l'on retrouve également dans :
MURY G. et de GAULEJAC V., *Les jeunes de la rue : famille, travail, violence, sexualité, drogue*, Toulouse, Privat, 1977.

équivaut à suivre les décisions que le groupe aura décidées, même lorsqu'il s'agit de commettre des délits.

Source : auteur, 2008.

Photo 27 : Coiffure d'un des jeunes, il s'agit d'une multitude de signes tribaux tracés au rasoir.

- de respecter tout ce qui constitue la *kour* : ses habitants et leurs biens. Même s'ils se sont approprié le territoire, les jeunes partagent l'espace avec le reste de la population résidentielle. Chacun sait : « qui est un tel ? » et « quoi est à qui ? ». De ce fait, ils ne peuvent détériorer la parabole du voisin, saccager le potager de la doyenne du groupe d'habitations, dérober les accessoires liés à l'automobile des résidents, etc. À partir de là, ils savent également ce qui n'appartient pas à leur *kour*, ceci fait l'objet de leur attention.
- de commettre des délits pour se faire accepter de la bande : étant un clan, chacun des membres doit montrer qu'il en fait partie en commettant un méfait qui figurera à son palmarès. Celui qui aura commis le délit le plus impressionnant et/ou le plus grand nombre sera le plus respecté et considéré comme un leader.

Ces codes interagissent au quotidien dans la *kour* de La Rocade du Moufia. Tous les jeunes de la bande respectent ces usages. Ils doivent montrer que l'espace est conquis, cela passe donc par un marquage au sol, sur les murs et sur le mobilier urbain. À la nuit tombée, réunis au lieu consacré à la discussion, ils conversent pour trouver une nouvelle occupation. Ils se mettent en route vers les territoires voisins de leur *kour* pour y commettre des délits

« *histoire de planer* »[290]. De ce fait, si le terrain le permet : absence d'une éventuelle bande rivale, le groupe de La Rocade part à la conquête des espaces adjacents[291] afin d'agrandir leur territoire. Cette croisade passe là aussi par un nouveau marquage au sol. Si leurs traces restent et que son propre territoire ne subit aucunes représailles, alors le nouvel espace est considéré comme acquis. Bien évidemment, ce dernier doit être occupé, c'est la raison pour laquelle les jeunes s'y rendent pour montrer leur présence à la population résidentielle.

Dans le cas où l'espace voisin est occupé par un autre clan, il ne fera pas l'objet d'attaques. Un territoire conquis est occupé, aussi s'ils ne souhaitent pas entrer en conflit, les jeunes de La Rocade mettront de côté leurs envies de conquête. Cependant, il arrive que deux bandes rivales s'affrontent indirectement, dans ce cas c'est leur *kour* respectif qui subit les principaux dommages. Après discussions avec les membres du groupe, nous sommes en mesure d'illustrer cet aspect de territorialité (cf. carte 21).

On note que la *kour* de La Rocade est presque sept fois plus grande que le *kartié* du même nom. Les croix rouges représentent les zones où la bande commet des délits sans toutefois les conquérir, elles se situent aux alentours. Elles ne peuvent être considérées comme conquises, car soit elles appartiennent déjà à un autre groupe soit, plus généralement, elles sont situées entre deux *kours*. Ainsi, il s'agit d'espaces tampons qui subissent des attaques de deux bandes rivales et qui ne peuvent appartenir ni à l'une ni à l'autre.

L'étude auprès des jeunes du Moufia permet de mieux différencier *kartié* et *kour*, deux entités géographiques spécifiques à La Réunion. Le point commun entre les deux termes est qu'il s'agit d'espaces appropriés. S'agissant du premier terme, cela concerne l'appropriation de l'espace dans lequel évolue un individu : l'espace de vie. Il peut s'agir de son quartier, mais le plus souvent de son groupe d'habitations, en d'autres termes, le pâté de maisons. Le *kartié* est une portion du quartier et constitue une partie de la *kour*.

Alors que pour le second terme, il s'agit d'une expression plus usitée par les délinquants. C'est un espace qu'une bande s'approprie par divers actes délictueux, le plus souvent sous forme de tags ayant pour but de montrer à la population résidente qu'il est conquis.

[290] Terme utilisé par la bande de jeunes pour signifier l'acte de commettre un délit.
[291] Moufia-Les-Hauts, Pierre et Sable, le bas du quartier de Bois-de-Nèfles, cité La Marianne.

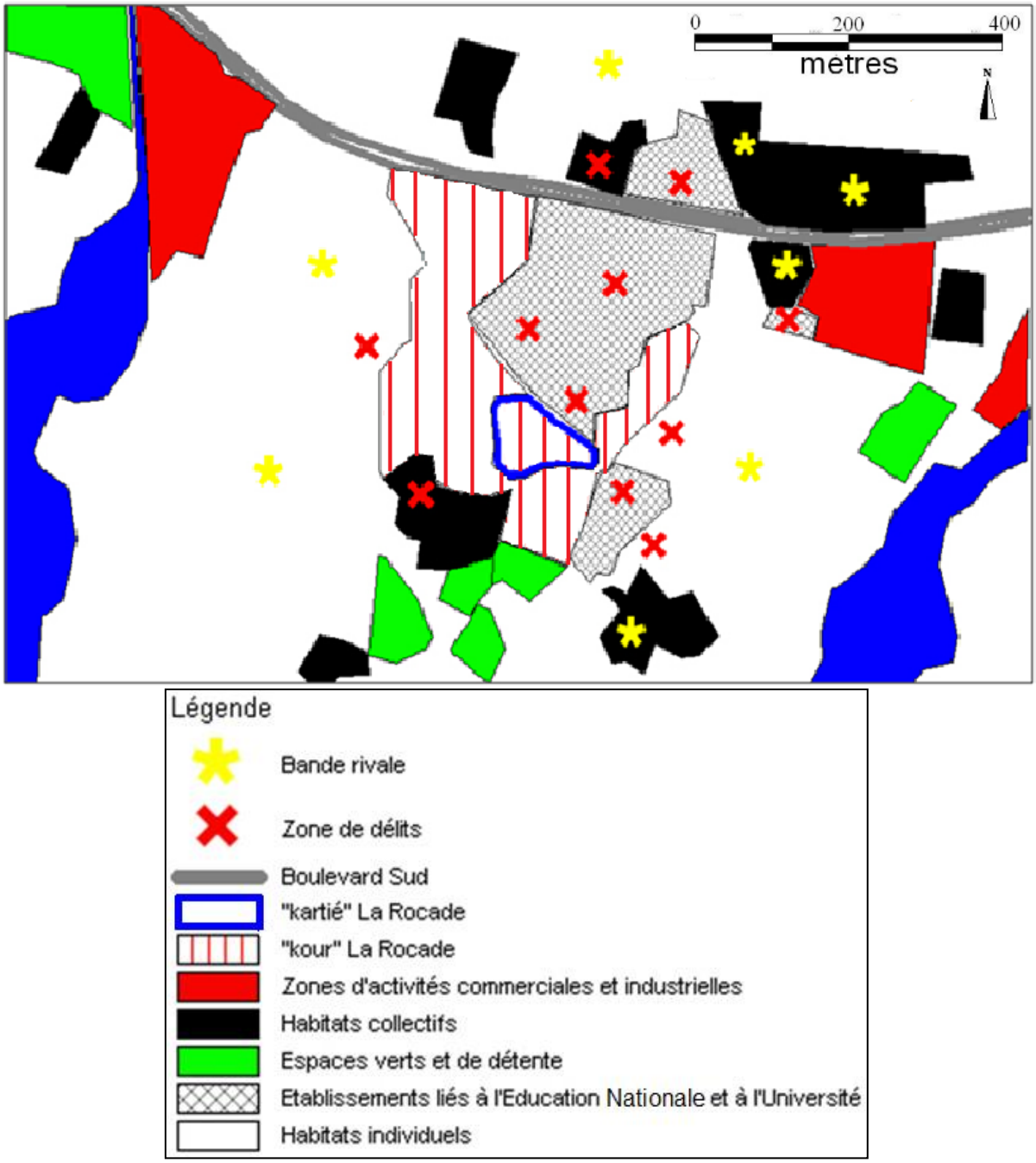

Source : Enquête auprès de la bande de jeunes de La Rocade
Conception et réalisation : auteur

Carte 21 : Représentation de la *kour* de La Rocade.

En rapport avec notre étude et surtout la notion de déterritorialisation, la *kour* nous intéresse fortement. Cette entité géographique spécifique locale fonctionne comme lieu d'inclusion-exclusion[292]. En prenant le cas précédent, certains individus des *kartiés* à proximité n'utilisent pas le territoire de La Rocade, de même que la bande de jeunes étudiée

[292] La *kour* regroupe les individus de la bande (inclusion) et exclut ceux qui n'en sont pas (exclusion).

évite de se rendre dans la *kour* des bandes rivales. Ce qui enclenche le processus de la déterritorialisation.

En raison de la perpétuation des délits dans les groupes d'habitations aux alentours de celui de La Rocade, ces derniers sont touchés par le phénomène de « résidentialisation », qu'il s'agisse d'une résidence nouvellement créée ou d'une plus ancienne dans le but de limiter les actes délictueux commis par la bande de délinquants (cf. photo 28).

Source : auteur, 2008

Photo 28 : Résidence Pierre et Sable dans le quartier du Moufia (Saint-Denis) qui s'est dotée, depuis 2009, d'un grillage protecteur filtrant sa fréquentation.

Synthèse du CHAPITRE II

La délinquance génère une multitude de conséquences que l'analyse spatiale a pu mettre en lumière. Elles sont à la fois invisibles et visibles, les premières : sentiment d'insécurité et déterritorialisation, engendrent les secondes : périurbanisation, production de nouveaux espaces, ghettoïsation. Toutes les conséquences ont pour conséquences de modifier la perception et l'utilisation spatiales chez la population et d'entraîner des dysfonctionnements de l'espace géographique.

En raison d'un sentiment d'insécurité élevé, une partie de la population utilisera le territoire de façon spécifique. Elle évitera les endroits où elle se sent en danger, où elle pense être victime de méfaits. Une autre partie des personnes déménagera et migrera vers les zones

périurbaines, privilégiées car offrant calme et tranquillité. C'est ainsi que toutes les communes rurales voisines des villes repères accueillent de nouveaux lieux de résidences des migrants urbains.

Conclusion de la DEUXIEME PARTIE

Cette deuxième partie est le point de jonction entre la théorie et le travail de terrain. Elle s'est ouverte sur la nécessité de définir ce qu'était un espace de délinquance : territoire façonné et produit sous l'effet de la délinquance. À La Réunion, il en existe quatre types : les EDD « de réputation », les « normaux », les EDD « axés sur le vol de biens et des produits de consommation » et ceux « de la peur », composant une quinzaine d'espaces dans les villes repères.

L'existence de tels espaces ne laisse pas la population indifférente, ils provoquent diverses réactions : sentiment d'anxiété et déterritorialisation. Les conséquences sont diverses : périurbanisation ou cloisonnement en milieu périurbain, ayant toutes un point commun : une utilisation spatiale plus sécuritaire. La délinquance provoque des réactions particulières de la population. Ainsi, afin d'éviter de se retrouver face à des délinquants ou de mettre en danger ses biens, elle préfère ne pas utiliser certaines zones où elle ne se sent pas en sécurité. Elle emprunte les trajets les plus sûrs, quitte à faire d'énormes détours et à affronter les embouteillages. Le mobilier urbain, également touché par les actes délictueux, ne pouvant plus répondre à ses fonctions d'origine participe à la mauvaise image et au dysfonctionnement de l'espace. L'activité délinquante introduit donc une sorte de schizophrénie de l'espace[293].

Dans une troisième partie, nous verrons que la situation tend à s'aggraver, les conséquences mises en exergue vont s'accroître et générer à leurs tours de nouveaux comportements de la population.

[293] Psychose frisant la paranoïa, perturbant le rapport des individus au monde environnant.

TROISIEME PARTIE : Des espaces de délinquance qui alimentent le couple « identité/délinquance »

Introduction de la Partie III

Jusqu'à présent, nous avons étudié la relation que tisse le couple « identité/délinquance ». Dans un premier temps, afin de fixer les bases, les termes de l'étude ont été expliqués et notre propre définition a été proposée. La délinquance est un phénomène de société puisant son origine en milieu urbain. La deuxième partie a permis de répondre à la question des espaces les plus touchés par les faits constatés.

Dans un second temps, grâce à l'enquête il a été possible d'identifier les espaces de délinquance. On en dénombre une quinzaine concernée par un type de délits bien précis. Il existe quatre formes : EDD « de réputation », « lié aux vols », « normal », « de la peur ». Ils génèrent des conséquences à la fois visibles et invisibles : sentiment d'insécurité, déterritorialisation, périurbanisation, production de nouveaux territoires : *gated communities*, espace de *gentrification*.

Alors que la seconde partie du travail clôt l'analyse sur la relation entre identité et délinquance, la troisième s'attarde sur l'effet *feedback* (cf. fig.1, Introduction générale). La relation de départ « identité/délinquance » se transforme afin de devenir « délinquance/identité », avec ce changement apparaissent de nouvelles conséquences sur le territoire. C'est ce que nous nous proposons de mettre en exergue dans un troisième temps (cf. fig. 12).

Le nouveau couple « délinquance/identité » aggrave les problèmes existants. Avec la migration de la population aisée en milieu périurbain (cf. Partie II, Chapitre II) on assiste à celle structurelle de la délinquance vers cette même zone. Avec la délinquance périurbaine, de nouveaux comportements sont constatés au sein du territoire. Dans un premier chapitre, nous analyserons les flux migratoires des individus qui s'éloignent de la délinquance et ceux du phénomène lui-même. Après celle de la périurbanisation, nous abordons les notions de rurbanisation et de *gentrification*.[294]

[294] Cf. les flèches noires et rouges sur la figure 12.

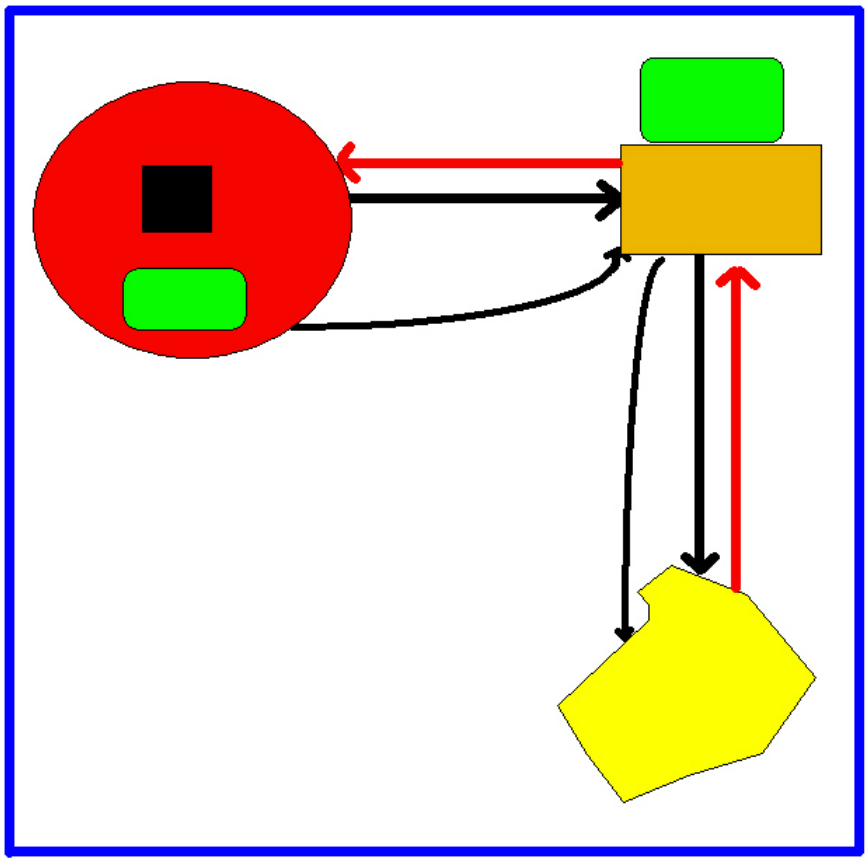

Source : auteur

Fig. 12[295] : Schéma des migrations de la population et de la délinquance

[295] Notons l'absence de lien entre les zones urbaines et rurbaines. La population passe systématiquement par le milieu périurbain. Au cours du chapitre, l'enquête menée auprès de la population explique cette action.

Les différents comportements de la population, que ce soit en milieu urbain, périurbain ou même rurbain[296], génèrent des transformations paysagères en raison de l'apparition de nouveaux habitats. Il ne s'agit pas uniquement des maisons individuelles bâties ici ou là. Le paysage urbain évolue au fil du temps et de l'urbanisation galopante qui remonte les pentes. Cependant, malgré ces transformations, le paysage urbain diffère de celui périurbain et surtout rural. Il sera intéressant d'observer ces mutations.

L'urbanisation en milieu urbain ou périurbain est contrôlée par l'action des pouvoirs publics. Avec un espace littoral saturé, zone où se situent toutes les villes repères, les collectivités municipales doivent réfléchir avant la mise en place de tout projet. Ainsi, il semble intéressant de faire le point sur l'activité des politiques publiques sur le terrain. Comment interviennent-elles sur l'espace ? Par quels moyens et pour y construire quoi ?[297]

Enfin, après avoir étudié les différentes migrations de la population, les différentes transformations paysagères engendrées par l'intervention des pouvoirs publics, les questions suivantes seront posées : quel est le produit spatial final ?[298] De quel type de ville sommes-nous en présence ?

[296] Nous entendons par rurbain l'espace en voie d'urbanisation dans le rural profond, différent du périurbain à la fois par la distance par rapport à la ville et par la prégnance du rural. Nous y reviendrons plus en détail dans le courant de ce chapitre.
[297] Cf. les zones vertes sur la figure 12.
[298] Cf. tout ce qui est situé à l'intérieur du cadre bleu de la figure 12.

Chapitre I : Délinquance et mécanismes migratoires.

Avec le départ de la population vers le milieu périurbain (cf. Partie II, Chapitre II), la délinquance suit le mouvement. Les crimes et délits ne sont pas propres à la ville, ils suivent la richesse représentée par la population aisée. On assiste donc à la migration du phénomène de l'urbain où il est né, vers le périurbain où il s'est installé. Loin de s'arrêter là, au fil du temps, on constate également son glissement vers la zone rurbaine. Ce qui amène à se demander comment s'effectue ce passage de la ville au rural : s'agit-il des mêmes types de délits ?

Dès lors, les mouvements migratoires de la délinquance génèrent à leur tour ceux de la population. Où fuit-elle ? Dans quels types d'habitats ? Ce premier chapitre se propose d'étudier les différentes mobilités structurelles (liées à la délinquance) et socio-spatiales (liées à la population).

A) La délinquance, un phénomène de société qui gagne les zones périurbaines et rurales.

Avant d'étudier les migrations socio-spatiales liées au déplacement de la population, il est nécessaire d'en connaître les raisons. Ces dernières s'expliquent par le glissement de la délinquance de l'urbain vers le rural. Les périurbains déménagent avec l'arrivée de la délinquance chez eux, mais celle-ci est-elle semblable à celle identifiée en milieu urbain (cf. Partie II, Chapitre II) ? Comment s'effectue ce glissement ? [299] Quelles en sont les caractéristiques ?

1) Migration de la délinquance vers le milieu périurbain.

Afin de démontrer ce passage d'une zone à l'autre, nous sommes parti des résultats obtenus lors de notre enquête n°1[300], concernant le rapport entre la délinquance et la notion de périurbanisation. On constate que la population qui souhaite déménager à cause des actes délictueux, a une idée de son nouveau lieu de résidence. Pour une grande partie, la nouvelle adresse se situe dans les zones urbanisées à mi-pente de la ville où elle réside ou celles des communes voisines. À partir de là, il a été possible de cartographier leurs souhaits (cf. cartes

[299] Nous nous intéressons aux flèches ondulées noires de la figure 12.
[300] Cf. annexe 3, p.341.

7, 8, 9, 10). Ainsi, afin de réaliser le questionnaire n°4[301], il a fallu sonder la population habitant les secteurs suivants (cf. cartes 22, 23, 24, 25).

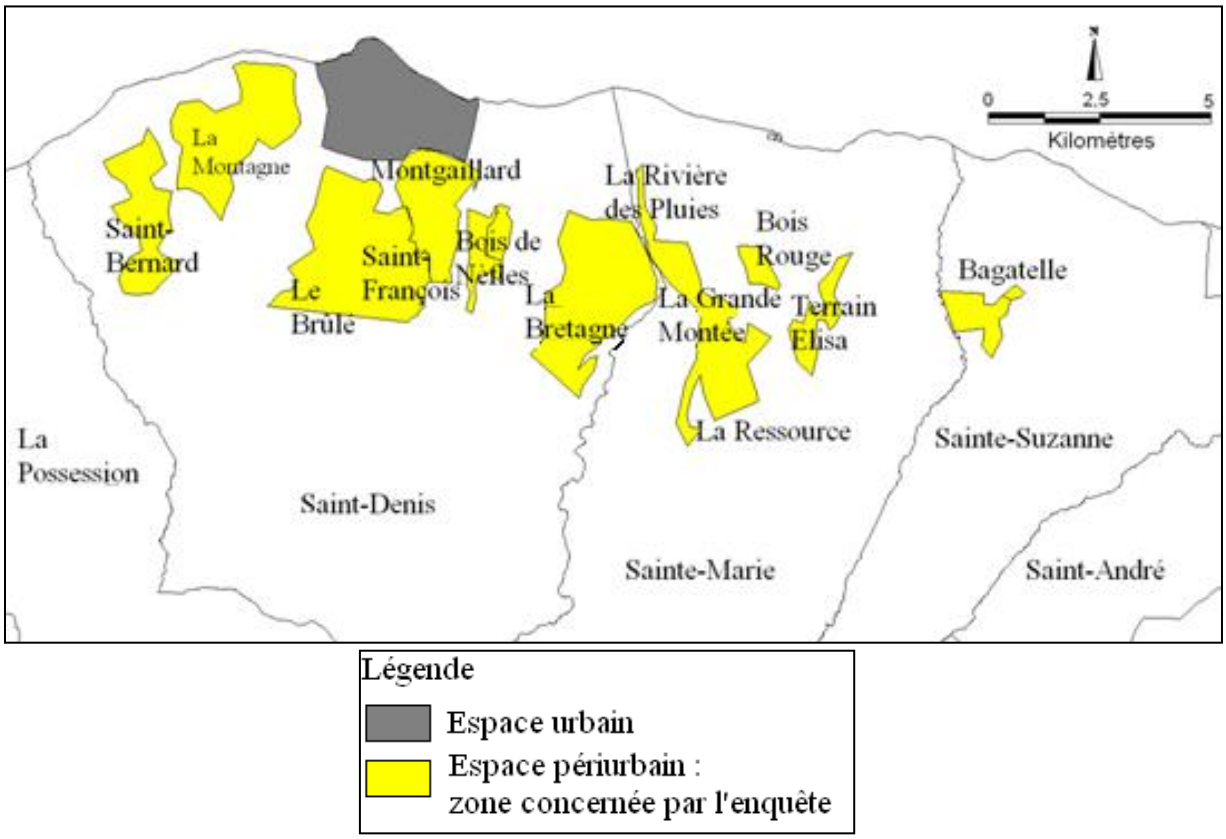

Source : Enquête auprès de la population
Conception et réalisation : auteur

Carte 22: Saint-Denis et ses espaces périurbains concernés par l'enquête n°4.

[301] Questionnaire n°4 et ses résultats situés en annexe 6, p.391. Il s'agit ici d'un questionnaire réalisé auprès de 1000 personnes habitant cette fois-ci en zone périurbaine des villes repères. Nous avons posé des questions bien précises pour cerner au mieux leur comportement face à la délinquance qui se développe en milieu périurbain.

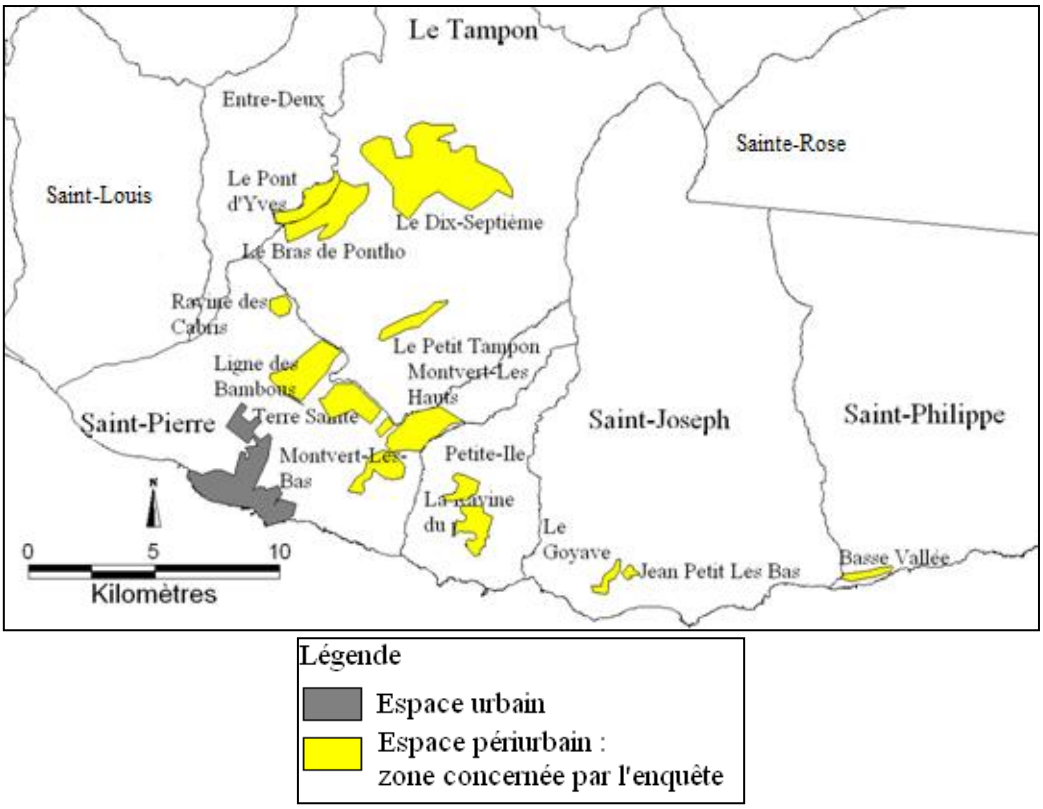

Source : Enquête auprès de la population
Conception et réalisation : auteur

Carte 23 : Saint-Pierre et ses espaces périurbains concernés par l'enquête n°4.

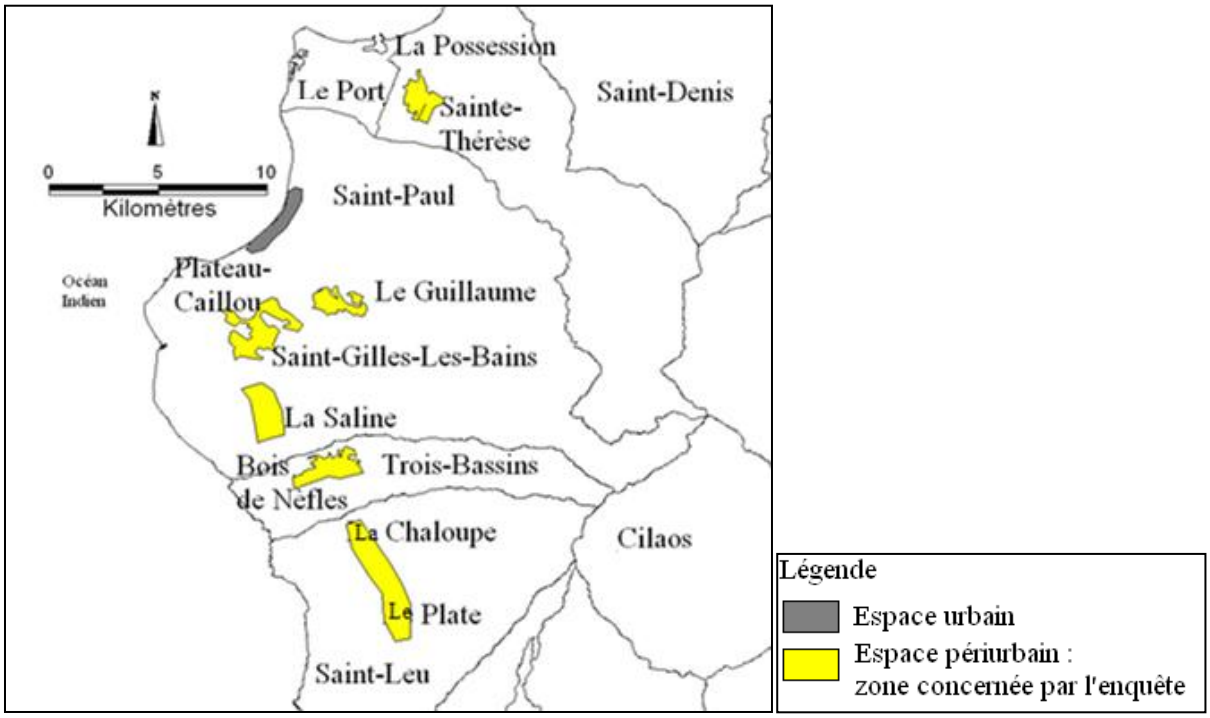

Source : Enquête auprès de la population
Conception et réalisation : auteur

Carte 24 : Saint-Paul et ses espaces périurbains concernés par l'enquête n°4.

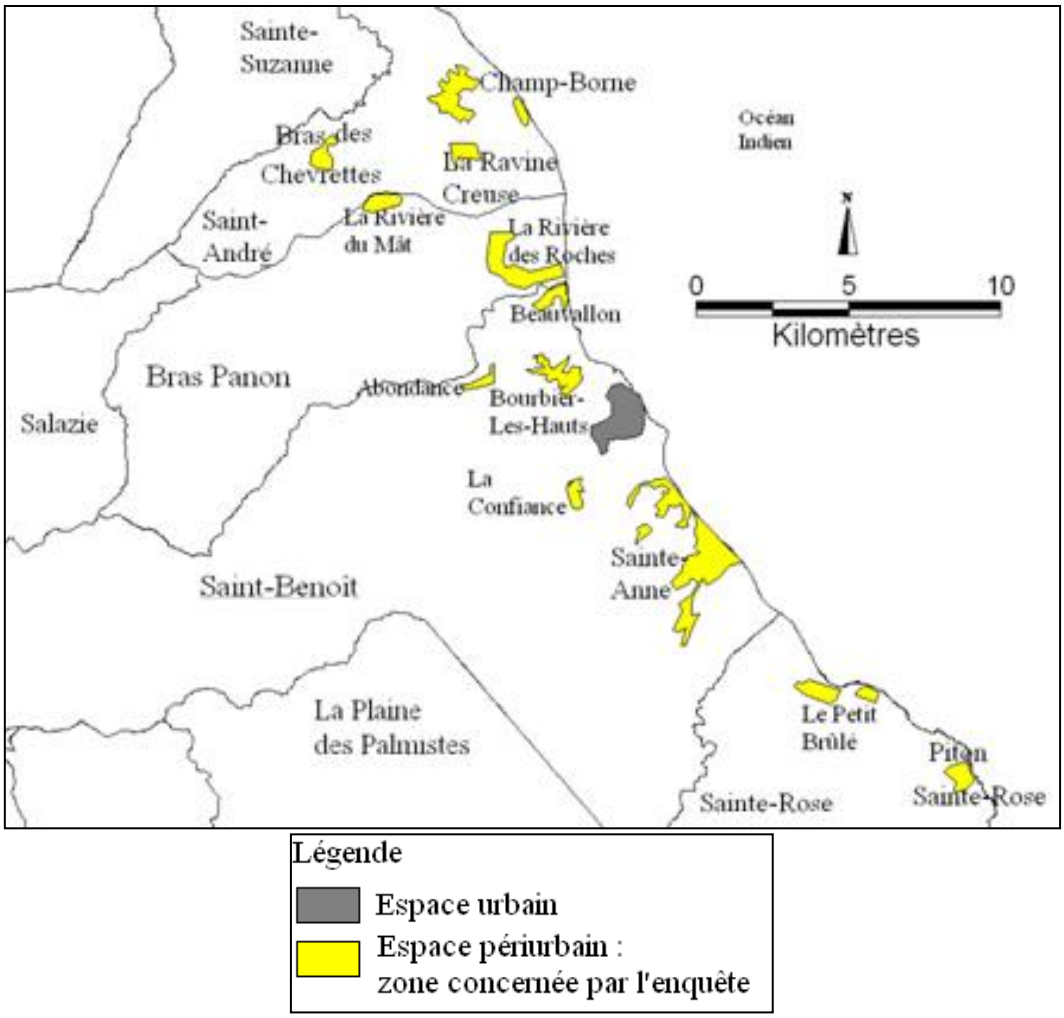

Source : Enquête auprès de la population
Conception et réalisation : auteur

Carte 25 : Saint-Benoît et ses espaces périurbains concernés par l'enquête n°4.

L'intégralité de l'enquête n°4 porte sur les espaces en jaune des précédentes cartes représentant les zones périurbaines d'étude des villes repères.

a) Un phénomène de société récemment ressenti par les périurbains.

1000 personnes ont été interrogées, se répartissant de la façon suivante dans la nomenclature des Professions et Catégories Sociales (cf. tab. 55) :

Professions et Catégories Socioprofessionnelles	Part de la population sondée (en %)
Agriculteur	3,3
Artisan	3,5
Cadre Profession intellectuelle	16,2
Chef d'entreprise	13,3
Commerçants	5,7
Écolier/Étudiant	0,5
Employé	14,4
Ouvrier	9,5
Profession intermédiaire	9,2
Profession libérale	12,2
Retraité	7,6
Sans profession/au chômage	4,6

Source : Enquête auprès de la population des espaces périurbains
Mise en forme : auteur

Tab. 55 : Répartition des individus interrogés selon leur PCS.

Toutes les catégories sont représentées, néanmoins un sondé sur deux fait partie du groupe cadre profession intellectuelle, chef d'entreprise, employé, profession libérale (56,1%). On trouve peu d'étudiants, artisans et agriculteurs. Cela s'explique par le fait que leur lieu d'activité se situe ailleurs qu'en milieu périurbain : urbain pour les étudiants, rural pour les agriculteurs.

À la question : « *Avez-vous remarqué une montée de la délinquance près de chez vous* ? » 90,3% répondent positivement, ainsi selon eux, la délinquance aurait atteint la zone périurbaine. Aux questions : « *Avez-vous constaté une détérioration de votre qualité de vie à cause de cette montée de délinquance ? Si oui, depuis quand ?* », les résultats se répartissent de la manière suivante (cf. tab. 56):

Critères	Part des périurbains sondés (en %)
1	78,8
Résultats à la seconde question	
2	22,33
3	48,47
4	22,71
5	5,71
6	0,78
Critère 1	Personnes affirmant la détérioration de leur qualité de vie
Critère 2	Personnes affirmant la détérioration durant l'année 2009
Critère 3	Personnes affirmant la détérioration durant l'année 2008
Critère 4	Personnes affirmant la détérioration depuis les cinq dernières années
Critère 5	Personnes affirmant la détérioration depuis les dix dernières années
Critère 6	Personnes affirmant la détérioration il y a plus de 10 ans

Source : Enquête auprès de la population des espaces périurbains
Mise en forme : auteur

Tab. 56 : Perception de l'arrivée de la délinquance en milieu périurbain par la population.

78,8% des individus pensent que la montée de la délinquance près de chez eux a détérioré leur qualité de vie. Parmi eux 93,51% affirment que cette dégradation date depuis l'année 2005[302]. Seuls 6,49% ont ressenti l'arrivée du phénomène avant 2005[303]. Ainsi, selon les personnes, la mobilité structurelle de la délinquance vers le monde périurbain est un fait assez récent.

Afin de percevoir quels types de délits touchent l'espace en périphérie de la ville, la question a été posée : « *Avez-vous déjà été victime de délinquance depuis que vous habitez ici ? Si oui, quand et sous quelle forme ?* ». Les résultats se répartissent ainsi (cf. tab. 57).

[302] On trouve ce résultat en faisant la somme des critères 2, 3, 4.
[303] On trouve ce résultat en faisant la somme des critères 5, 6.

Critères	Part des périurbains sondés (en %)
1	51,3
Résultats à la seconde question	
2	33,91
3	44,24
4	17,15
5	4,28
6	0,42
Critère 1	Victimes de délinquance en milieu périurbain
Critère 2	Victimes durant l'année 2009
Critère 3	Victimes durant l'année 2008
Critère 4	Victimes entre les deux et les cinq dernières années
Critère 5	Victimes entre les cinq et les deux dernières années
Critère 6	Victimes il y a plus de dix ans

Source : Enquête auprès de la population des espaces périurbains
Mise en forme : auteur

Tab. 57 : Perception des sondés sur la date à laquelle ils ont été victimes d'actes délictueux

51,3% répondent avoir déjà été victimes de délinquance en milieu périurbain. Parmi ces 513 personnes, 489 individus soit 95,3%[304] affirment avoir subi le phénomène à partir de l'année 2005. 4,7%[305] déclarent avoir été touchés par des méfaits avant cette même année.

Les résultats du tableau 57 vont de pair avec ceux du tableau 56. Selon la population, l'explosion de la délinquance périurbaine date de 2005. Il est intéressant de se demander maintenant s'il s'agit des mêmes faits constatés qu'en milieu urbain.

b) Les caractéristiques de la délinquance périurbaine

À partir des bases des précédents résultats (cf. tab. 57), 513 périurbains sont victimes de délinquance, les délits enregistrés ne diffèrent pas de ceux étudiés dans les villes repères (cf. tab. 58)

[304] On trouve ce résultat en faisant la somme des critères 2,3, 4.
[305] On trouve ce résultat en faisant la somme des critères 5, 6.

Critères	Part des périurbains sondés (en %)
1	33,52
2	27,87
3	19,1
4	19,51
Critère 1	Graffitis sur les murs ou portails des maisons
Critère 2	Détérioration du mobilier public, pollution du paysage par divers moyens
Critère 3	Vols, rackets, agressions
Critère 4	Cambriolages

Source : Enquête auprès de la population des espaces périurbains
Mise en forme : auteur

Tab. 58 : Actes délictueux identifiés par les individus.

À l'inverse de la ville, toutes les catégories de délinquance répertoriées par l'ODD n'ont pas été identifiées ici, seules quatre ont été reconnues sur huit existantes. Le tag est le méfait le plus constaté. La propriété de 172 personnes (33,52%) a été touchée par ce délit (cf. photo 29)

Source : auteur, 2008

Photo 29 : Mur d'une habitation saint-pauloise située près d'une plage très fréquentée par des campings sauvages.

Sur les 513 sondés, 100 ont déjà été victimes de cambriolage, délit pouvant aller du simple vol d'objets dans l'abri de jardin : matériels de jardinages, jeux pour enfants, plantes, animaux, etc., à l'intérieur de la maison : matériels audiovisuels, bijoux… ou à l'extérieur : voiture[306]. L'espace périurbain n'est pas connu pour être une zone des rixes entre bandes rivales. Les vols et notamment les cambriolages sont le plus souvent recensés[307]. Cette raison explique pourquoi la préfecture a mis en place l'opération « Tranquillité vacances » permettant d'enrayer le nombre d'intrusions dans les habitations pendant l'absence de leurs occupants partis en vacances[308].

Les résultats de ce quatrième questionnaire amènent plusieurs remarques. On note que les maisons en dur situées à mi-pente appartiennent à une certaine catégorie de population aux revenus élevés. On constate que 9 sondés sur 10 ressentent l'arrivée de la délinquance dans cette zone (90,3%). Il s'agit d'une part conséquente démontrant la réelle existence d'une délinquance périurbaine.

Une grande majorité des personnes (93,51%) reconnaît une dégradation de leur qualité de vie depuis l'année 2005, avec un pic durant l'année 2008 (pour 48,47% d'entre elles). 95,3% des individus affirment également avoir déjà été victimes de délinquance à partir de 2005. Ainsi, une part importante de la population a été touchée par des actes délictueux sur la même période où elle a remarqué une dégradation de sa qualité de vie en milieu périurbain, c'est-à-dire depuis l'année 2005, avec un pic en 2008.

En zone périurbaine, on ne parle ni d'homicide, ni d'infraction contre la famille et l'enfant, et autres atteintes aux mœurs ou stupéfiants. Les délits constatés concernent les biens personnels de la population et les tags. C'est la raison pour laquelle, sur les huit catégories de méfaits recensées par l'Observatoire Départemental de la Délinquance, seules deux ont été évoquées par la population : les vols et infractions contre la chose et la paix publiques.

Ainsi la délinquance en milieu périurbain qui se faisait sentir depuis une décennie (cf. tab. 56), a fait son nid pour éclater au grand jour durant l'année 2005 affectant le paysage périurbain et sa qualité de vie.

[306] Question posée : « *Que vous a-t-on dérobé lors du cambriolage* ? ».
[307] *27 cambriolages en trois ans : quatre Saint-Pierrois répondaient le 22 avril 2010 devant le tribunal correctionnel de Saint-Pierre d'une série de 27 cambriolages organisés entre 2004 et 2007 en marge de la ville.* Source : zinfo974.com.
[308] Source : http://www.reunion.pref.gouv.fr/pse/

De la même manière, l'espace rurbain connaît à son tour une arrivée de la délinquance depuis la dernière décennie.

2) Migration de la délinquance vers le rurbain

Nous nous sommes appuyé sur les souhaits de la population périurbaine désirant migrer vers le milieu rural (résultats obtenus au cours de notre questionnaire n°4[309]) et sur la carte de l'Urbanisation, de l'Atlas de La Réunion[310]. Le questionnaire a touché 100 personnes[311]qui sont liées de différentes manières aux villes repères : emploi, courses, raisons familiales ou médicales…, et qui se situent dans les secteurs (cf. tab. 59).

Villes repères	**Saint-Denis**	**Saint-Pierre**	**Saint-Paul**	**Saint-Benoît**
Zones rurales concernées	La Montagne, les hauts du Brûlé, de Saint-François, de la Rivière des Pluies (Sainte-Marie) et de Sainte-Suzanne.	Bourg-Murat (Le Tampon), l'Entre-Deux et de La Petite-Île	Les hauts de Sans Soucis et du Guillaume, les hauts de Trois Bassins et de Saint-Leu	Les hauts de Sainte-Anne, Sainte-Rose et La Plaine des Palmistes

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Tab. 59 : Zones rurales où se situent les personnes interrogées.

a) Un phénomène de société ressenti par les ruraux.

La population rurale se répartit ainsi dans la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles[312] (cf. tab. 60)

[309] Cf. annexe 6, p.391.
[310] Cf. annexe 17, étude menée par J. Ninon, Maître de Conférences à l'Université de La Réunion, p.431.
[311] Enquête menée durant avril et mai 2009.
[312] Le questionnaire et les résultats complets se situent en annexe 7, p.398.

Professions et catégories socioprofessionnelles	Part de la population sondée (en %)
Agriculteur	63
Artisan	15
Cadre Profession intellectuelle	0
Chef d'entreprise	1
Commerçants	0
Écolier/Étudiant	0
Employé	1
Ouvrier	5
Profession intermédiaire	3
Profession libérale	8
Retraité	1
Sans profession/au chômage	3

Source : Enquête auprès de la population des espaces rurbains
Mise en forme : auteur

Tab. 60 : Répartition des individus sondés selon leur PCS.

Toutes les catégories ne sont pas recensées ici. Il est normal de retrouver une majorité d'agriculteurs et d'artisans représentant les trois quarts des interrogés (78%). En revanche, les cadres professions intellectuelles, commerçants, étudiants sont inexistants. Afin de réaliser cette cinquième enquête « délinquance en zone rurale », nous nous sommes donc rendu dans les secteurs énoncés précédemment (cf. tab. 59). Les résultats se répartissent de la façon suivante (cf. tab. 61).

Critères	Réponses évoquées	Part des ruraux sondés(en %)
Critère 1	Oui	16
	Non	84
Résultats des personnes ayant répondu favorablement au critère 1[313]		
Critère 2	cette année[314]	18,75
	l'année dernière	37,5
	entre 2 et 5 ans	43,75
Critère 1	Avoir remarqué l'arrivée de la délinquance en milieu rural	
Critère 2	Date d'arrivée	

Source : Enquête auprès de la population rurale
Mise en forme : auteur

Tab. 61 : Perception par les ruraux de la délinquance dans leur espace

[313] Seuls les 16 individus ayant remarqué l'arrivée du phénomène ont répondu à la question : « *Si oui, depuis quand avez-vous constaté cette arrivée de la délinquance* ? ».
[314] Premier semestre de l'année 2009.

À la question : « *Avez-vous remarqué une montée de la délinquance près de chez vous ?* », seulement 16% ont constaté une arrivée du phénomène au sein de leur espace, alors que84% n'ont rien observé. Selon les 16%, la délinquance est survenue durant les cinq dernières années.

b) Les caractéristiques de la délinquance rurale

Tout comme pour la délinquance en milieu urbain, celle rurale a ses propres spécificités. Les délits identifiés par la population sont liés aux activités économiques existantes (cf. tab. 62)

Type de délits[315]	**Part des rurbains sondés(en %)**
vols de bétails ou de productions agricoles	50
vols de biens	12,5
tags	37,5

Source : Enquête auprès de la population rurale
Mise en forme : auteur

Tab. 62 : Faits constatés identifiés par les personnes.

Concernant les délits commis, les catégories « vols » et « dégradations » sont les plus souvent mentionnées. Les agriculteurs sont les premières victimes de la délinquance en milieu rural.

Les délits évoqués par les 16 rurbains interrogés sont propres au secteur dominant : l'agriculture. Même si on retrouve les éternels méfaits liés à la dégradation de l'espace, graffitis, détérioration du mobilier, etc., les activités rurales sont surtout touchées par les vols[316].

Ainsi, la délinquance dans sa structure n'a pas encore atteint le monde rural à l'identique du périurbain. Pourtant, il y a une similitude entre les deux espaces, ici aussi le phénomène est apparu au cours des cinq dernières années. Une explication à cette remarque peut être apportée : les 16 rurbains interrogés, qui ont ressenti une recrudescence de la

[315] Seuls les 16 individus ayant remarqué l'arrivée de la délinquance ont répondu à la question.
[316] Article datant de novembre 2005 : *Les petits éleveurs vont-ils pouvoir souffler un peu ? Après un nouveau vol de cabris sur une exploitation de la Balance Coco, dans la nuit de samedi à dimanche, l'éleveur a remonté lui-même la trace du voleur, avant d'appeler les gendarmes à la rescousse. Résultat : depuis hier matin, cinq personnes sont en garde à vue à la brigade de la Rivière.* Quelques jours auparavant, un éleveur s'est fait dérober 17 cabris sur sa parcelle à la Plaine des Cafres. Source : clicanoo.com.

délinquance, résident plus près de la zone périurbaine que les 84 autres étant plus ancrés dans l'espace rural. De ce fait, la délinquance en milieu périurbain déborde à son tour sur l'espace rural.

Au côté de cette mobilité structurelle de la délinquance s'effectuent des migrations sociales et spatiales de la population.

B) La délinquance accompagne les mobilités socio-spatiales[317]

Dans le but de cibler les réactions migratoires de la population, une enquête a été réalisée en zone périurbaine. Les réponses récoltées indiquent le nouveau lieu de résidence de la population selon leur préférence. Dans une seconde partie, nous avons traité les migrations menant les individus à déménager de l'espace urbain vers le périurbain. À présent, il serait intéressant d'analyser les autres réactions face à la délinquance dans l'espace de vie.

À la question : « *Si le phénomène de la délinquance devient aussi important près de chez vous que dans le centre, quelle serait votre réaction ?*[318] », on note que les personnes réagissent de façon différente selon leur sentiment d'insécurité, en fonction de leurs moyens financiers et de leur position géographique. On comptabilise ainsi quatre types de comportements, néanmoins une même action revient : le départ de la population. Les résultats se répartissent de manière suivante (cf. tab. 63).

[317] Études portant sur les flèches droites rouges et noires sur la figure 12.
[318] Question posée à la population résidant en zone périurbaine (cf. cartes 22, 23, 24, 25, p.194, 195, 196) extrait de l'enquête n°4.

Critères	Part des périurbains sondés (en %)
1	35,4
2	31,2
3	19,9
4	13,5

Critère 1	Convoiter un lotissement privé en milieu périurbain
Critère 2	Départ en milieu rural
Critère 3	Convoiter un lotissement privé en milieu urbain
Critère 4	Investissement dans plus de moyens de sécurité (chiens de garde, système d'alarme, sécurité policière…)

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Tab. 63 : Réaction des 1000 individus vivant en milieu périurbain face à la délinquance.

Un peu plus d'un tiers des individus (35,4%) envisage d'emménager dans un lotissement privé, tout en restant en périurbain. Leurs préférences se portent sur la proximité de la ville (lieu de travail) et le sentiment de sécurité que procurent les groupes d'habitation fermés. Un peu moins du tiers (31,2%) émigre plus loin dans l'arrière-pays, soit sur les hauteurs de l'île, afin de pouvoir bénéficier des avantages qu'offre l'espace rural : vue sur la partie basse de l'île, climat, cadre de vie plus paisible, moins de pollutions sonores. Seuls près de 20% songent à un retour en ville. Dans le but de pouvoir profiter des avantages de l'espace urbain : proche du lieu de travail, du centre-ville, des commerces, des activités ludiques et de loisirs, etc. ils reviennent en centre-ville dans des résidences privées à cause de l'omniprésence de la délinquance.

La majorité des personnes n'ayant pas remarqué une montée de la délinquance en milieu périurbain, lors de la première question de la quatrième enquête[319], ne souhaitent pas déménager et investissent dans plus de moyens de sécurité. Comme elles ne ressentent pas l'insécurité, elles ne voient pas l'intérêt de déménager, ainsi elles restent en milieu périurbain dans leur demeure actuelle en investissant dans des systèmes d'alarme, des chiens de garde, des barrières et grillages barbelés, etc.

En additionnant les résultats du tableau 56, que ce soit en milieu urbain ou périurbain, 55,3% des interrogés préfèrent emménager dans un lotissement privé pour plus de sécurité. Ce chiffre révèle un comportement intéressant de la population désireuse de résider dans un

[319] Ils sont 97 périurbains ayant répondu négativement à la question : « *Avez-vous remarqué l'arrivée de la délinquance près de chez vous ?* ». Les résultats se situent en annexe 6, p.391.

groupe d'habitations clos et constitue par la même occasion un facteur de production de nouveaux territoires.

Les réactions de la population périurbaine ont des répercussions non négligeables dans les villes repères, c'est ce que nous proposons de mettre en lumière.

1) Migration de la population vers le rural : rurbanisation

Terme apparu à partir des années 1976, il désigne le processus stipulant le retour de citadins en zone caractérisée de rural[320] quitte à s'éloigner de la ville. La rurbanisation répond à un désir de campagne et, comme la périurbanisation, à la recherche de foncier peu onéreux. Les citadins cherchent à habiter à la campagne, tout en gardant leur mode de vie urbain grâce à la voiture. Cela redynamise les espaces ruraux, mais intensifie les migrations pendulaires.

À La Réunion, situé sur un espace exigu, le processus de rurbanisation ne s'étend pas sur des distances pouvant atteindre plusieurs dizaines de kilomètres. La distance qui sépare le centre-ville des zones rurbaines ne dépasse pas en moyenne les 10 kilomètres[321]. Néanmoins, il a été possible de constater qu'à Saint-Denis et Saint-Pierre, certaines zones rurbaines qui leur étaient rattachées se localisaient à près de 20 kilomètres. Au lieu de s'exprimer en kilomètres, on le fera en mètres d'altitude. En prenant le cas dionysien, la rurbanisation se développe sur des zones situées à plus de 700 mètres de haut alors que la périurbanisation s'étend à des altitudes bien plus basses, entre 200 et 500 mètres selon notre étude. Les néoruraux emménagent dans des villages ou des bourgs (en l'occurrence le Brûlé à Saint-Denis, La Plaine des Cafres pour Saint-Pierre) le plus souvent pauvres en infrastructures et services. C'est ainsi qu'ils continuent de vivre en ville, aidés par les axes de communication (routes départementales, parfois nationales) qui jouent ce rôle de vecteur de la dynamique urbaine.

L'enquête montre que mis à part la volonté pour une personne de chercher le calme et la tranquillité dans son espace de vie, il s'agit également de s'éloigner de la délinquance qui sévit en milieu urbain et périurbain. Ainsi, sur 1000 personnes, 31,2% préfèrent quitter leur logement actuel en milieu périurbain pour un nouveau encore plus distant de la ville (cf. tab. 64).

[320] G. BAUER et J-M ROUX. *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Édition du Seuil, Paris, 1976.
[321] Source : auteur, cf. Partie III, Chapitre I, cartes 37, 38, 39, 40, p.230, 231, 232, 233.

PCS	Nombre de sondés concernés	Part du PCS dans la solution étudiée (en %)[322]	Part des sondés ayant opté pour la solution étudiée (en %)[323]
Agriculteur	28	9	84,8
Artisan	28	9	80
Cadre Profession intellectuelle	17	5,4	12,8
Chef d'entreprise	43	13,8	26,5
Commerçants	2	0,6	3,5
Écolier/Étudiant	0	0	0
Employé	5	1,6	3,5
Ouvrier	4	1,2	4,2
Profession intermédiaire	31	10	33,7
Profession libérale	86	27,5	70,5
Retraité	65	20,8	85,5
Sans profession/au chômage	3	1	6,5

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Tab. 64 : Répartition par PCS des périurbains devenus rurbains à cause de la délinquance.

Presque toutes les catégories socioprofessionnelles sont recensées. Les PCS les moins représentées : étudiant, employé, commerçant, ouvrier, représentant le choix de 3,5% des sondés, s'expliquent par leur activité qui se situe principalement en ville. Ainsi, ces personnes n'envisagent pas de s'éloigner encore plus de leur lieu de travail. En revanche les professions libérales, PCS le plus représenté, avec une part de 27,5%, n'ayant pas toujours un bureau fixe, peuvent se permettre de résider sur les hauteurs de l'île. Même constat pour les retraités (20,8%) qui n'étant plus rattachés à la ville par une activité professionnelle, souhaitent s'éloigner des zones touchées par les méfaits et les incivilités.

Remarquons le résultat obtenu pour les agriculteurs et les artisans. Ces deux catégories ne représentent que 18% de la part de l'option. Néanmoins, en analysant les résultats, sur 33 agriculteurs et 35 artisans dans les quatre villes repères, respectivement 84,84% et 80% optent pour ce comportement. Leur activité professionnelle explique pourquoi ils souhaitent résider loin de la ville. En dehors de permettre l'écoulement de leur production, les deux professions

[322] Part que représentent les différentes catégories socioprofessionnelles dans la rurbanisation.
[323] Part totale des personnes interrogées ayant opté pour la rurbanisation. Exemple : dans les quatre villes repères, 162 chefs d'entreprises vivant en milieu périurbain ont été sondés. Seuls 43 optent pour la fuite en milieu rural, soit 26,5%. Cette colonne nous permet de cibler quel choix est la véritable préférence de chaque PCS, comment se comportent-elles sur le territoire en fonction de leur activité professionnelle.

n'ont aucune attache au monde urbain. De même pour les retraités, 85,5% migrent plus haut sur les pentes surplombant leur ville à la recherche de calme.

Les personnes concernées ici habitent déjà assez loin de la ville, en milieu périurbain éloigné. Il est difficile de chiffrer en kilomètres la distance séparant la ville repère à laquelle est rattaché un individu. Cela varie d'une ville d'étude à une autre et les résultats obtenus peuvent paraître incohérents. En revanche, à cause de l'imposant relief (un volcan et trois Cirques) situé au centre géométrique de l'île, nous parlerons en mètres d'altitude. Ainsi, il nous sera plus facile de comprendre si un individu réside très haut en altitude par rapport à la ville réunionnaise située le plus souvent sur le littoral.

Ainsi, s'agissant de la population concernée par la rurbanisation, elle réside en moyenne à 425 mètres d'altitude[324]. Cela explique donc le fait qu'elle ne craint pas d'aller encore plus loin dans l'arrière-pays, soit plus en altitude.

Afin de pouvoir localiser le nouveau lieu de résidence des personnes concernées par le départ en milieu rural, nous sommes parti des résultats de l'enquête. 312 interrogés sur 1000 affirment vouloir déménager plus en hauteur sur les pentes. Aux 312 individus, il leur a été demandé sur une carte d'indiquer à quel niveau (altitude et le nom du quartier) ils désiraient emménager. Le traitement de ces données a permis de pouvoir cartographier leurs souhaits de départ vers le rural (cf. cartes 26, 27, 28, 29). La cartographie a pu se faire grâce aux données informatiques de l'AGORAH telles que la tache urbaine, les lignes iso, le réseau routier, l'occupation du sol et les PLU[325] des municipalités.

[324] Moyenne obtenue grâce à l'enquête menée auprès de la population concernée par la rurbanisation (cf. cartes 26, 27, 28, 29).
[325] Le POS en ce qui concerne la commune de Saint-Paul.

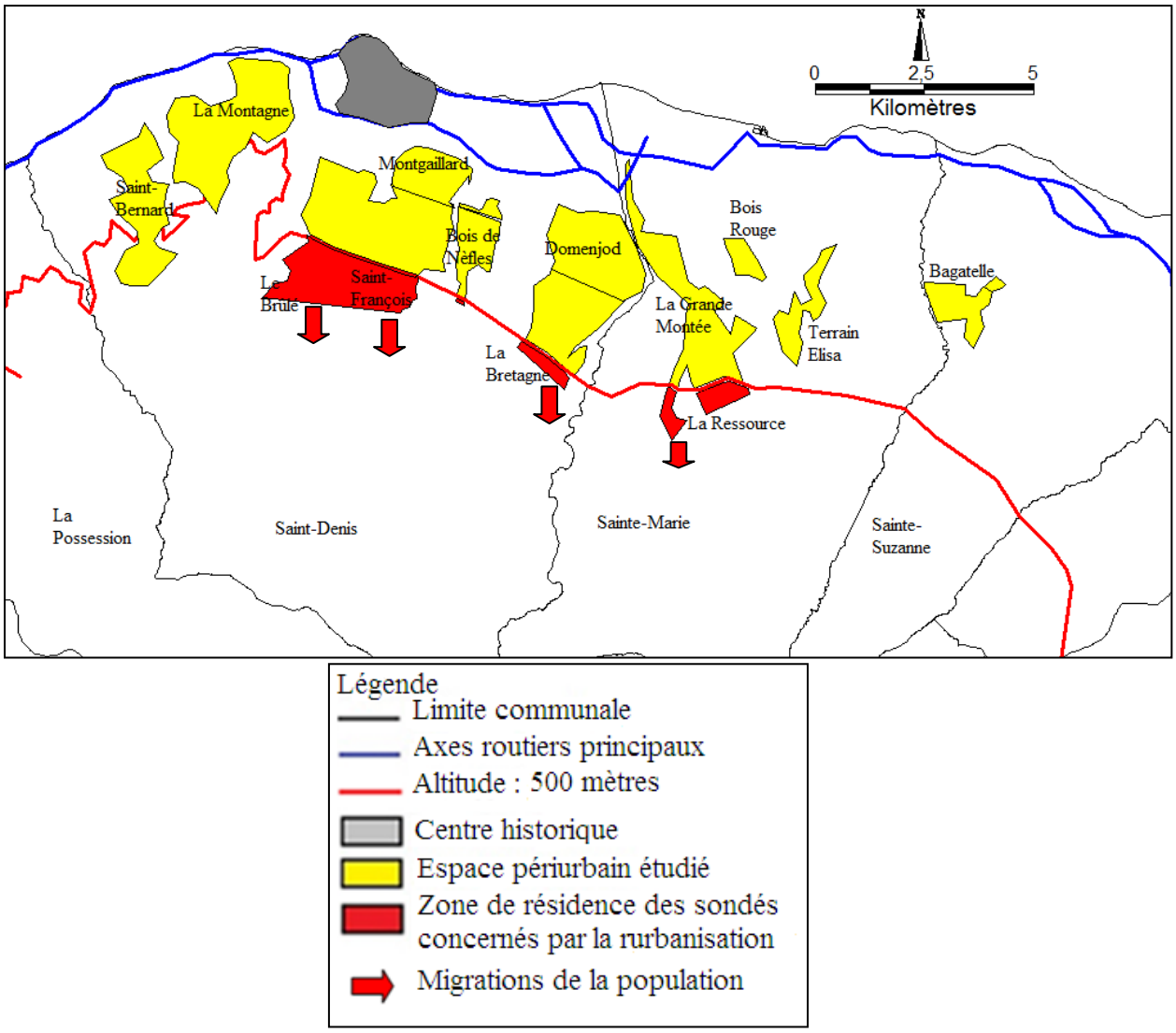

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 26 : Localisation des sondés de Saint-Denis participant à la rurbanisation.

Sur 278 Dionysiens, 61 sont concernés par la rurbanisation afin de s'éloigner de la délinquance périurbaine, soit 21,9%. Ils résident dans des zones situées à 500 mètres d'altitude[326] dans les quartiers du Brûlé, Saint-François, La Bretagne et La Ressource à Sainte-Marie. Comme un retour en ville n'est guère envisageable en raison des nuisances (embouteillages, pollutions de l'air et sonores, etc.) et ne désirant pas vivre en habitat collectif, ils souhaitent déménager en amont dans le même quartier, là où l'urbanisation et donc le voisinage se font plus rares. Leur souhait est de rester sur la même pente colonisée par les constructions ou celle voisine : l'extrémité du Brûlé, de Saint-François, de Montgaillard, de Bois de Nèfles, de Domenjod, La Grande Montée (Sainte-Marie), Commune Bègue (Sainte-Suzanne) (cf. carte 37).

[326] 493.5 mètres de haut pour être plus précis.

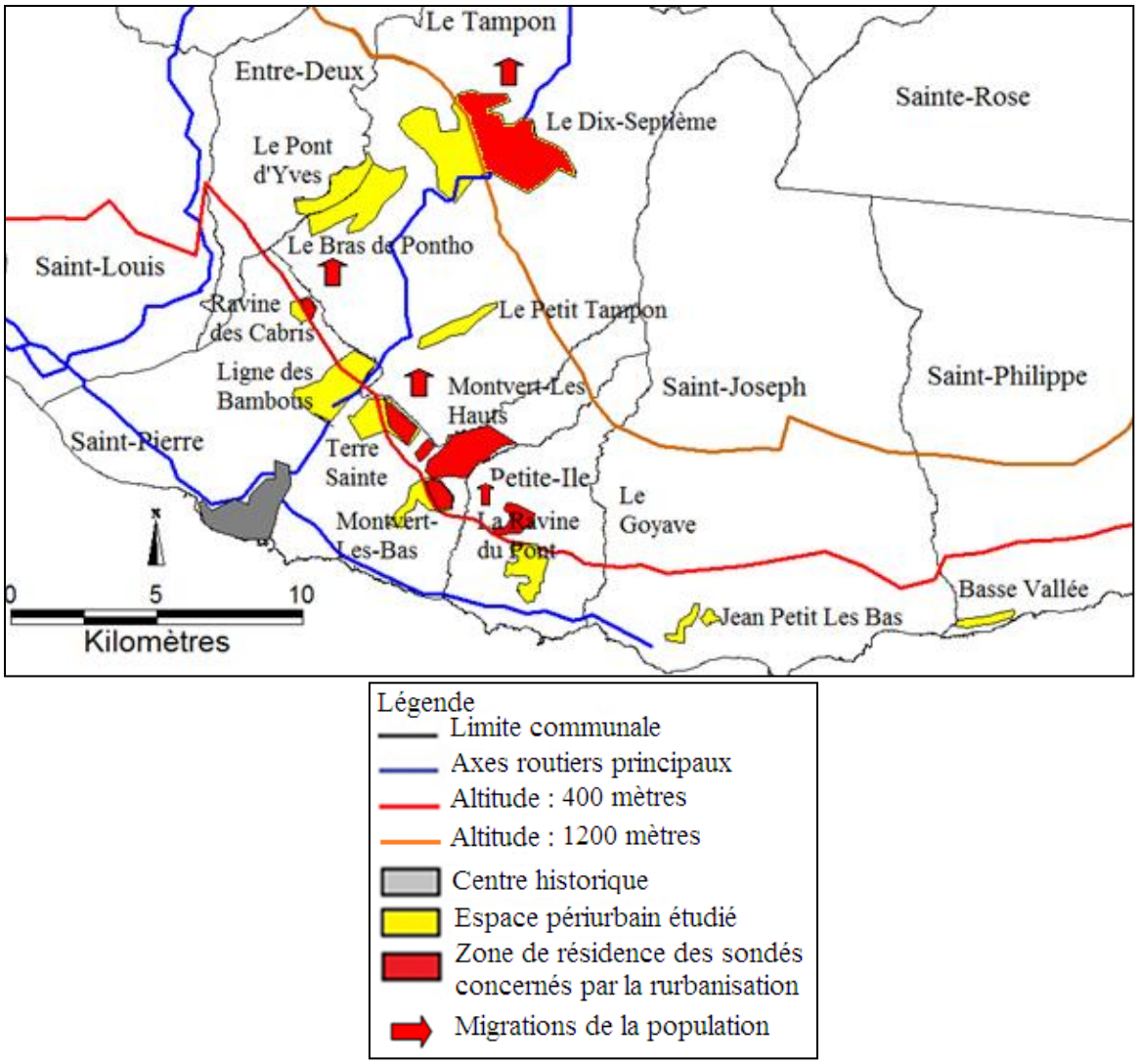

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 27 : Localisation des sondés de Saint-Pierre participant à la rurbanisation.

Sur les 272 Saint-Pierrois interrogés, 77 préfèrent quitter le périurbain pour le rural, soit 28,3%. Contrairement aux autres villes repères, Saint-Pierre a une particularité. Comme une partie des sondés vit dans la ville voisine Le Tampon, on a constaté deux secteurs de résidence. Le premier se situe sur le territoire saint-pierrois à 400 mètres d'altitude. Les quartiers concernés sont les hauteurs de La Ravine des Cabris, la Ligne des Bambous, Monvert-les-Bas, Monvert-Les-Hauts et la Ravine du Pont à la Petite-Île. La seconde zone se situe au Tampon dans le quartier du 17ème Kilomètre à 1200 mètres d'altitude[327]. Les zones préférentielles pour le déménagement se situent au Pont d'Yves, 14ème Kilomètre pour les Saint-Pierrois et à la Plaine des Cafres et Bois Court pour les Tamponnais (cf. carte 38). On remarque donc que la population sudiste concernée par l'enquête, où qu'elle soit, préfère

[327] 399,1 mètres d'altitude pour le premier secteur et 1212,8 mètres pour le second.

monter en altitude, celle de Saint-Pierre au Tampon et celle du Tampon vers la Plaine des Cafres.

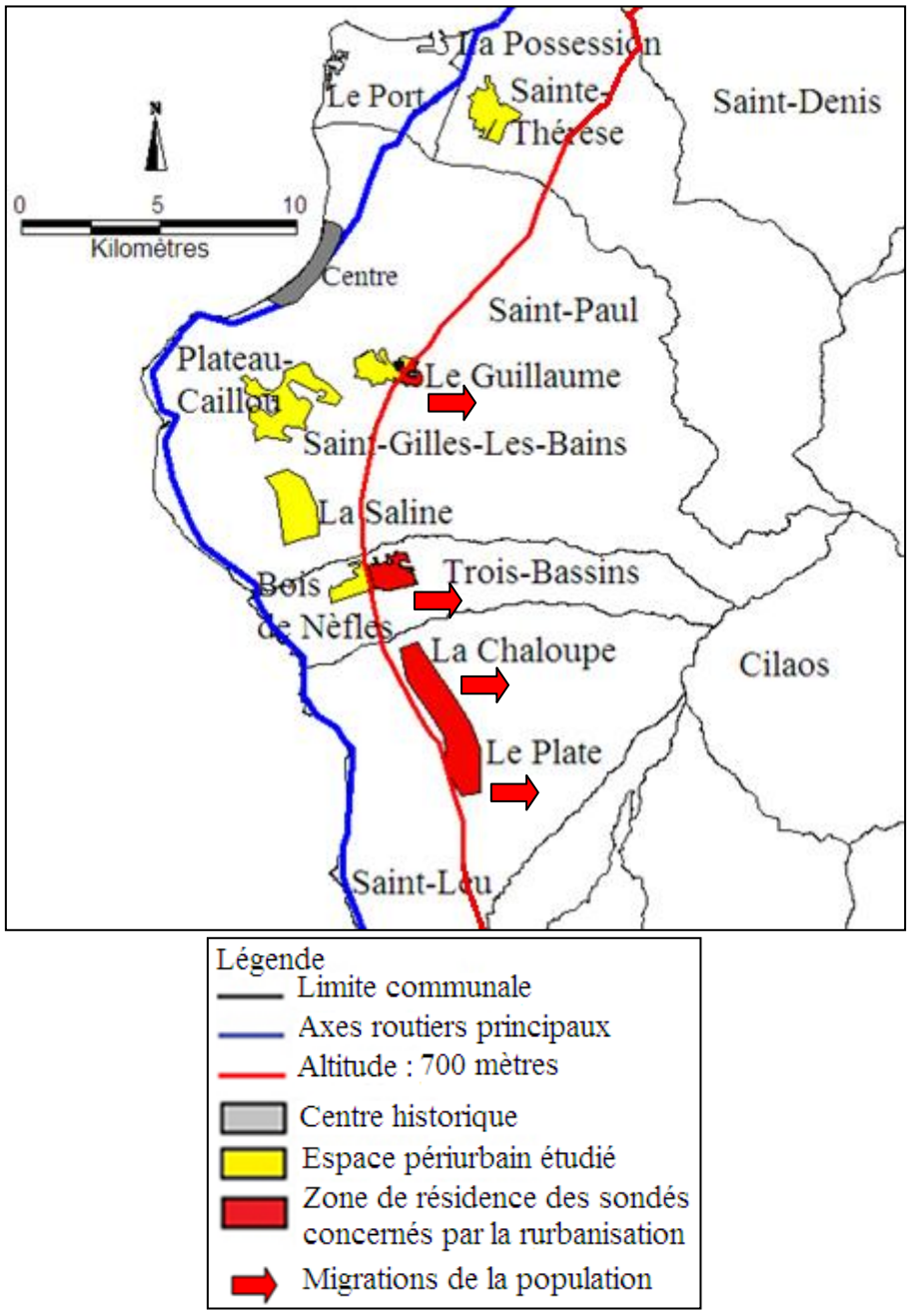

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 28 : Localisation des sondés de Saint-Paul participant à la rurbanisation.

Sur les 212 Saint-Paulois interrogés, 94 déménagent pour le monde rural (44,3%) soit près d'une personne sur deux qui opte pour la rurbanisation. Ils résident aux alentours des 700 mètres d'altitude[328]. Sont concernés les quartiers du Guillaume, Bois de Nèfles (Trois

[328] 713,3 mètres d'altitude pour être précis.

Bassins), La Chaloupe et Le Plate (Saint-Leu). Les hauteurs de Bois de Nèfles, du Guillaume, de Tan Rouge, du Barrage à Saint-Paul, Dos D'Âne à La Possession et Bois de Nèfles à Trois Bassins constituent les zones préférentielles de migrations (cf. carte 39).

Un peu à l'exemple du quartier de la Montagne à Saint-Denis, une partie de la population réside sur la partie montagneuse constructible. Les pentes à fort pourcentage d'inclinaison empêchent la construction et donc une continuité de l'urbanisation depuis le littoral (cf. photo 30). Cela contraint la population saint-pauloise à résider si haut en altitude.

Source : auteur, 2012

Photo 30 : Vue sur le quartier de Bois de Nèfles (Saint-Paul). Ces maisons sont situées à près de 300 mètres d'altitude.

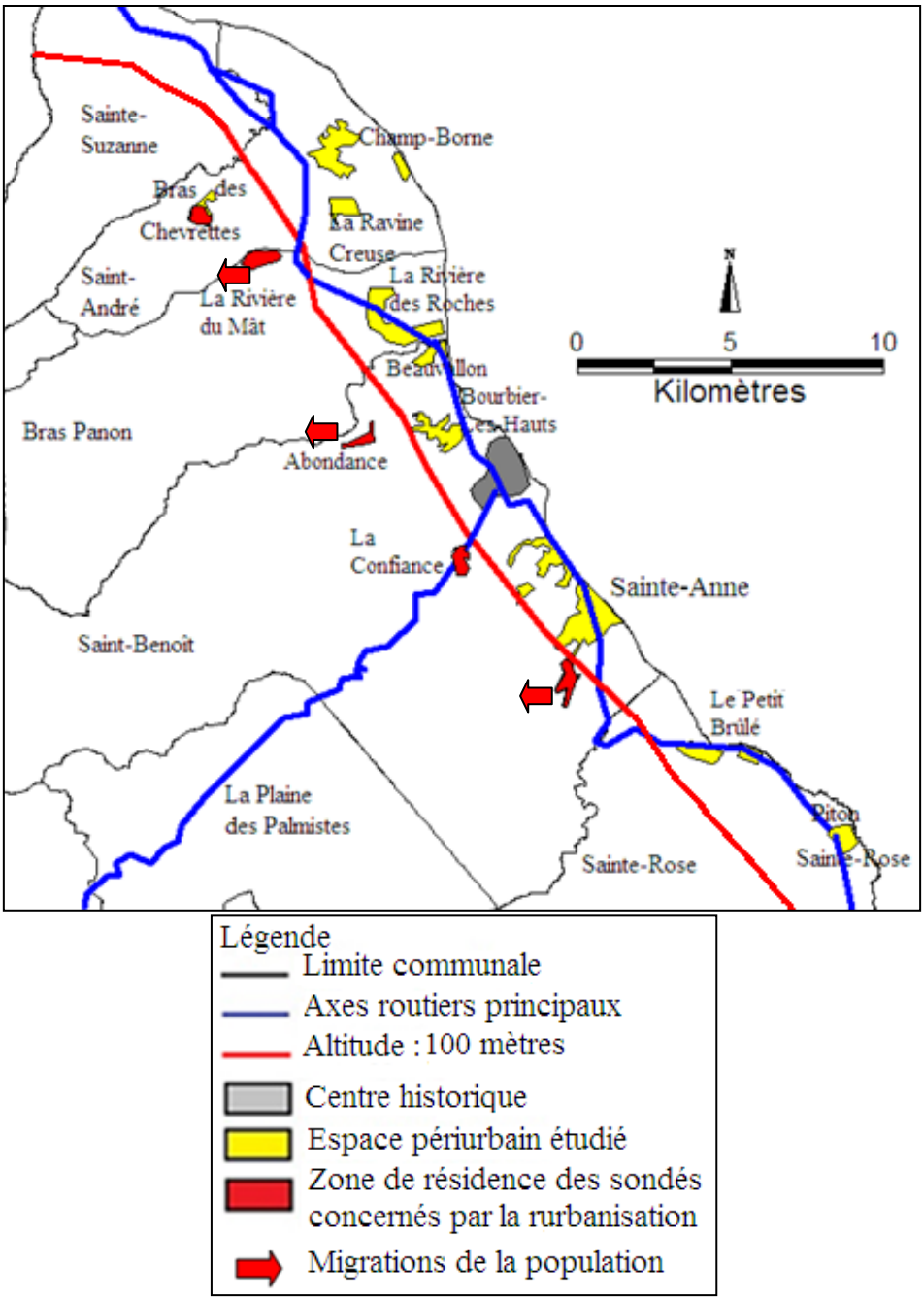

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 29 : Localisation des sondés de Saint-Benoît participant à la rurbanisation.

Sur les 238 Bénédictins, 80 songent à quitter leur résidence pour une nouvelle plus ancrée en zone rurale, soit 33,6%. Ils résident dans un secteur situé à plus de 100 mètres d'altitude[329]. Ils vivent dans les quartiers de Cambourg à Sainte-Anne, La Confiance et l'Abondance à Saint-Benoît, Rivière du Mât à Bras-Panon et Bras des Chevrettes à Saint-André. Les secteurs choisis dans l'option d'une nouvelle demeure se localisent à Cambourg

[329] 105.6 mètres pour être précis.

pour les Bénédictins, au Refuge pour les Panonais et Lotissement Dioré pour les Saint-Andréens (cf. carte 40).

L'urbanisation étant moins dense sur la côte Est qu'à l'Ouest [330], les pentes bénédictines ne présentent pas autant de construction que celles de Saint-Denis entre autres. Ainsi, la population concernée par la rurbanisation n'habite pas plus haut en altitude que dans les autres communes. De plus, les pentes sont moins fortes à Saint-Benoît qu'à Saint-Paul.

Les nouvelles destinations sont choisies en fonction d'un certain nombre de critères (cf. tab. 65).

	Critère	**Nombre d'individus sondés**	**Part des sondés (en %)**
Facteurs influençant la nouvelle destination résidentielle.	1	202	64,74
	2	79	25,32
	3	16	5,13
	4	15	4,8
Critère 1	Continuité territoriale		
Critère 2	Réseau routier viable		
Critère 3	Proximité de la famille		
Critère 4	Acquisition de terrain		

Source : enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Tab. 65 : Facteurs explicatifs de la migration des périurbains vers la zone rurale.

Il s'agit le plus souvent d'une continuité territoriale, c'est-à-dire qu'un individu habitant à mi-pente continue de monter en altitude sur le même versant, cela concerne près de 65% des interrogés. Ainsi, un habitant du quartier du Moufia-Les-Hauts (Saint-Denis) migre à Bois de Nèfles, ou une personne des hauts de la Ligne des Bambous vers Le Tampon. Le réseau routier joue un rôle moteur pour un quart des personnes (25,32%). Si le secteur préférentiel de la nouvelle demeure est bien desservi par une bonne voirie, la population n'hésite pas à déménager, rassurée de pouvoir se rendre en ville pour les activités quotidiennes : travail, courses, etc. Les autres critères de choix des individus sont en relation avec la proximité de la famille (5,13%) ou une éventuelle acquisition de terrain[331] (4,8%).

Les résultats de notre enquête démontrent donc que la délinquance périurbaine est un facteur de rurbanisation. Sont concernés les individus n'ayant pas ou peu d'attache avec la ville par leur activité et les personnes ayant un lien avec le monde rural : agriculteurs, artisans, ou souhaitant profiter de ces avantages (pollution sonore moindre qu'en ville, calme et tranquillité) : les retraités.

[330] Université de La Réunion et l'INSEE, *Atlas de La Réunion*, Saint-Denis, 2003.
[331] Question posée : « *Quel facteur influence le choix de votre nouvelle demeure* ? ».

L'enquête met également en lumière une autre dynamique, à l'opposé[332] de la rurbanisation : la *gentrification*.

2) Retour de la classe aisée vers le milieu urbain : la *gentrification*

Ce terme anglo-saxon désigne le processus d'embourgeoisement en milieu urbain. Il s'agit de « *la réoccupation des centres de villes par les classes aisées après rénovations et réhabilitations* [333] ». Les géographes et sociologues français emploient le terme d'*embourgeoisement* pour désigner la réappropriation du centre-ville par la classe sociale favorisée souhaitant retrouver les avantages qu'offre la centralité.

Selon notre enquête, cet aspect, touchant 19,9% des sondés, concerne dans une grande majorité la population périurbaine proche de l'espace urbain. Ne pouvant plus profiter du calme qu'offre la zone périurbaine en raison de l'arrivée de la délinquance, une minorité de personnes préfère revenir en ville pour être « *plus proches de tout*»[334] plutôt que de partir vers le rural profond. À l'inverse de la réaction précédente, toutes les Professions et Catégories Socioprofessionnelles ne sont pas représentées ici (cf. fig. 66).

PCS	**Nombre de sondés concernés**	**Part du PCS ayant opté pour cette solution (en %)**	**Part des sondés ayant opté pour cette solution (en %)**
Agriculteur	0	0	0
Artisan	1	0,5	2,9
Cadre Profession intellectuelle	60	30,2	56,4
Chef d'entreprise	51	25,6	31,5
Commerçants	35	17,6	35,1
Écolier/Étudiant	5	2,5	100
Employé	33	16,6	22,9
Ouvrier	3	1,5	3,2
Profession intermédiaire	5	2,5	2,5
Profession libérale	4	2	3,3
Retraité	1	0,5	1,3
Sans profession/au chômage	1	0,5	2,2

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Tab. 66 : Répartition par PCS des périurbains optant pour un retour en ville.

[332] L'opposition réside dans le fait qu'ici la population souhaite revenir en ville au lieu de s'en éloigner.
[333]BRUNET R., FERRAS R. et THERY H., *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, RECLUS – La Documentation Française, Montpellier - Paris, 1993.
[334] Question posée : « *Quel facteur influence le choix de votre nouvelle demeure* ? ».

Toutes les catégories socioprofessionnelles les plus représentées ont un lien actif avec le monde urbain : cadre profession intellectuelle, chef d'entreprise, employé, commerçants, étudiants. Ils regroupent 90% des interrogés souhaitant résider en ville. Leur activité professionnelle s'y trouve, ainsi ils sont directement concernés par les mouvements pendulaires et augmentent le flux de circulation aux heures de pointe aux entrées et sorties d'agglomération. Au contraire, les PCS les plus évoquées dans la solution participant à la rurbanisation : agriculteurs, artisans, professions libérales, retraités, sont moindres ici, avec une part cumulée de 3%.

Plus d'un cadre et profession intellectuelle sur deux opte pour un retour en ville au lieu de rester en zone périurbaine ou migrer vers celle rurale (56,4%). Il en est de même pour les chefs d'entreprise, commerçants, employés ou un tiers souhaite résider en milieu urbain, avec respectivement 31,5%, 35,1% et 22,9%. Le choix de ce retour s'explique en grande partie par la proximité du lieu de travail. 74,9% des individus désirent se rapprocher de leur emploi en quittant la zone périurbaine (cf. tab. 67).

Facteurs influençant la nouvelle destination résidentielle.	**Critères**	**Nombre d'individus sondés**	**Part des sondés (en %)**
	1	149	74,9
	2	41	20,6
	3	9	4,5
Critère 1	Proximité du lieu de travail		
Critère 2	Services situés en milieu urbain		
Critère 3	Préférence au monde urbain que celui rural		

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Tab. 67 : Facteurs explicatifs du retour en ville d'une partie des périurbains.

La seconde raison est également rattachée à la ville. Cette dernière offre plus de services et d'activités que la campagne : commerces, espace de loisirs et détente, etc. concerne 20,6% des personnes. Enfin, seuls 4,5% préfèrent retourner en ville au lieu de rester en périurbain ou s'enfoncer plus dans le rural.

Tout comme pour la solution précédente (rurbanisation), on constate que les périurbains qui retournent en ville habitent sur les premières pentes des villes repères, dans une zone moins haute en altitude que les cas précédents (cf. cartes 30, 31, 32).

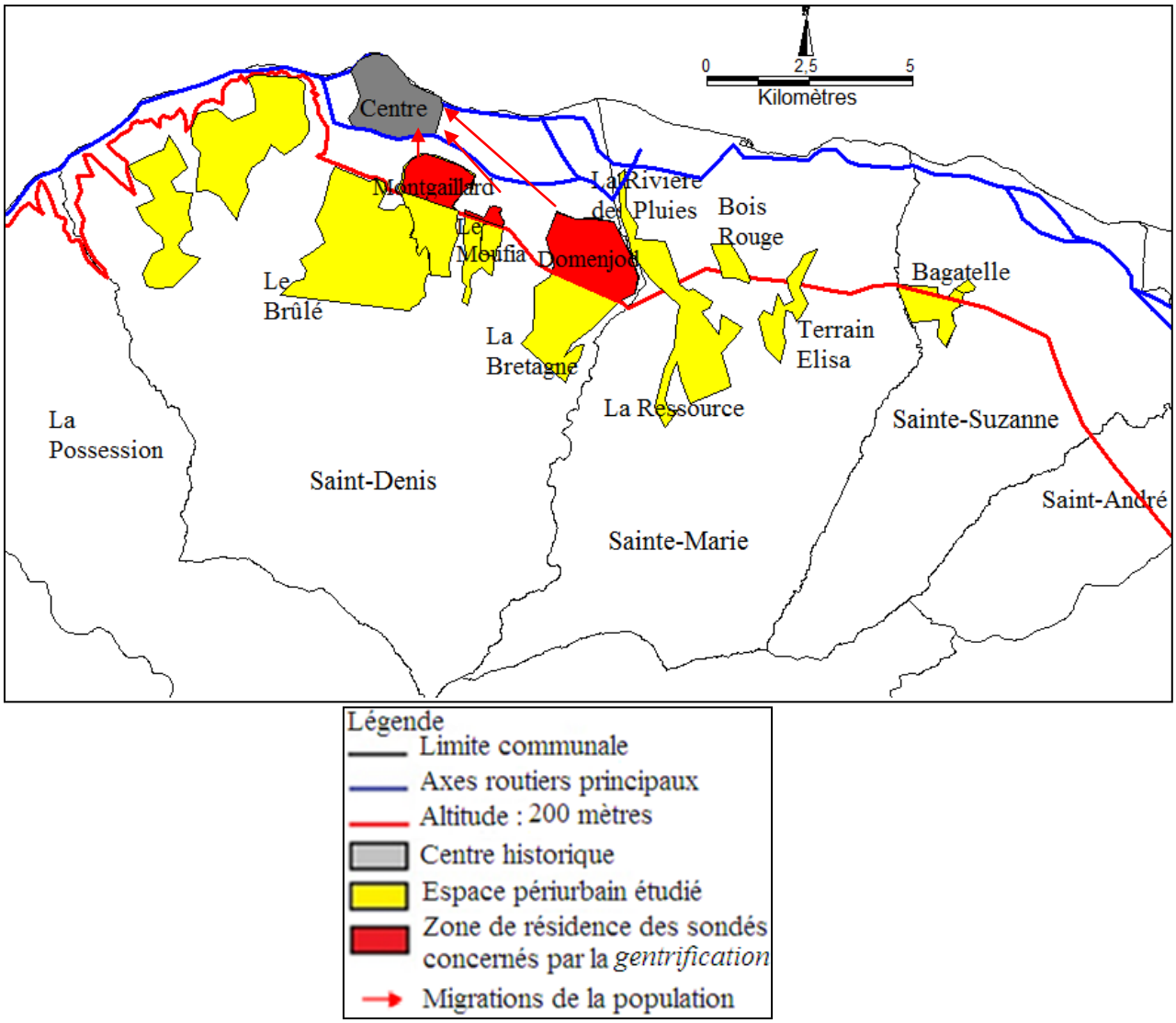

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 30 : Localisation des sondés de Saint-Denis concernés par la *gentrification*.

Comme la délinquance s'est déplacée vers le périurbain, 32,4% des Dionysiens préfèrent résider en ville. En moyenne, ils vivent entre 0 et 200 mètres d'altitude. Sont concernés les bas des quartiers de Montgaillard, Le Moufia, Domenjod.

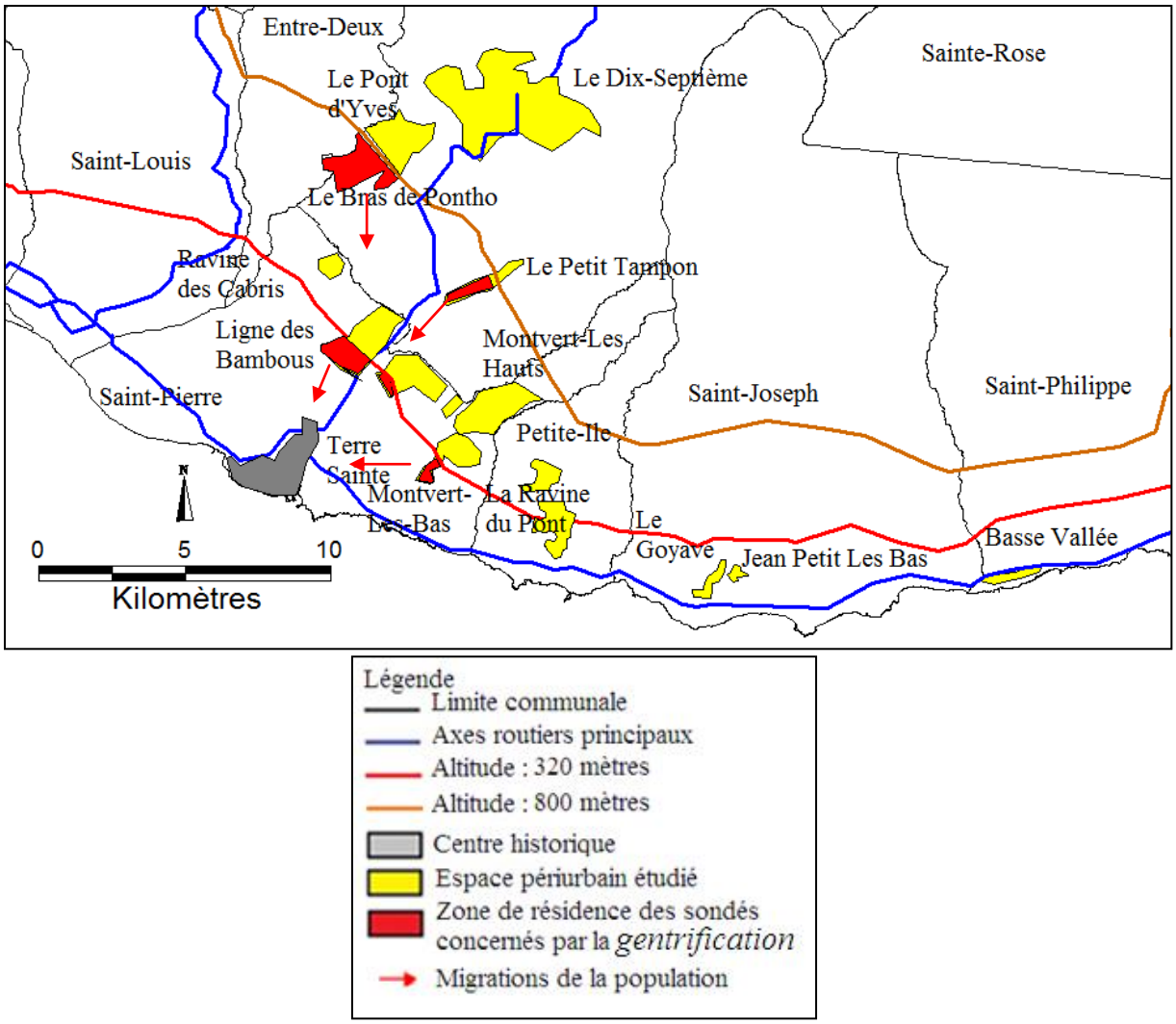

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 31 : Localisation des sondés de Saint-Pierre concernés par la *gentrification.*

Le cas de la ville du Sud est également particulier dans le cadre de ce retour en milieu urbain. 29,8% des périurbains saint-pierrois optent pour cette solution. Ils habitent en dessous des 320 mètres d'altitude dans les quartiers de Terre Sainte, Monvert-Les-Bas, la Ligne des Bambous. Alors que sur l'espace du Tampon, ils habitent en dessous des 800 mètres d'altitude au Petit Tampon, Le Bras de Pontho, le Pont d'Yves.

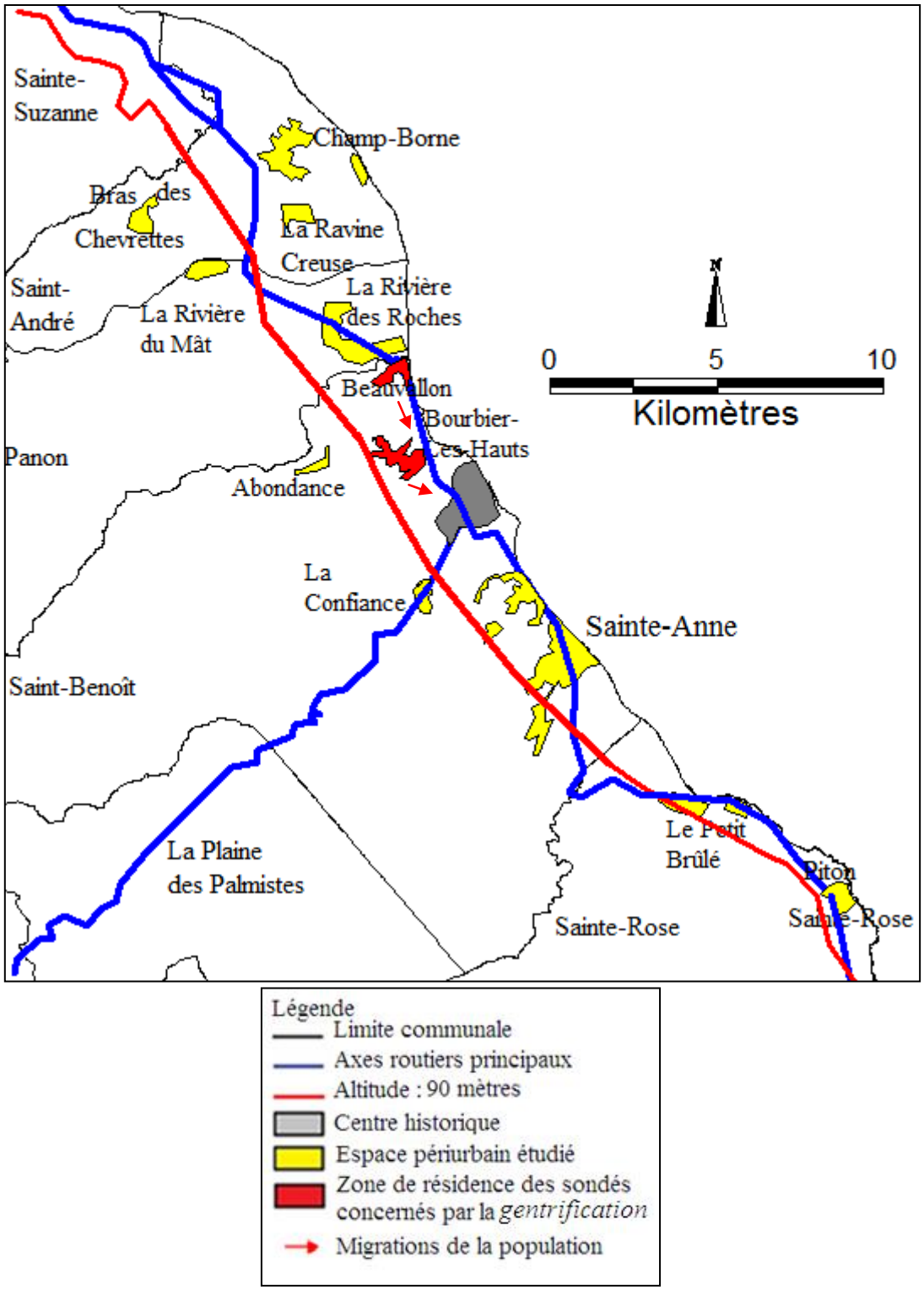

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 32 : Localisation des sondés de Saint-Benoît concernés par la *gentrification.*

10,5% des périurbains bénédictins retournent en ville. Ils résident en dessous de 90 mètres d'altitude dans les quartiers de Beauvallon et Bourbier-Les-Bas. Ces personnes représentent 25 individus sur 238 interrogés. Ainsi, la *gentrification* n'est pas la première

option de la population de l'Est. On constate cependant que ces 25 personnes font partie des PCS dont l'activité professionnelle est directement liée au monde urbain : commerçants, cadre et profession intermédiaire, employé, chef d'entreprise.

Dans le cas saint-paulois, on ne peut pas parler véritablement de la *gentrification* comme alternative à la fuite de la délinquance. Sur les 212 personnes enquêtées, uniquement 3 optent pour un retour en ville, soit 1,4%. Les habitants de l'Ouest de l'île préfèrent d'autres solutions, celle de la rurbanisation et celle qui suit : le cloisonnement en milieu périurbain.

Selon notre enquête, aucun mouvement migratoire ne s'effectue entre le milieu urbain et le milieu rural (cf. fig. 12). Toutes les migrations passent directement par l'espace intermédiaire : le périurbain. Aucun urbain interrogé ne souhaite acheter une maison en zone rurale de la même manière qu'un rurbain n'envisage pas un retour en ville, qui plus est une vie en immeuble. Leur choix s'explique par les caractéristiques des deux espaces respectifs. Celui lié aux secteurs secondaires et tertiaires est trop bruyant, densément peuplé alors que celui dominé par les activités agricoles est trop éloigné et arriéré. Ainsi, le milieu périurbain apparaît comme zone tampon, préféré par tous les citadins et ruraux souhaitant migrer.

On remarque également que cette solution consistant à retourner vivre en ville est uniquement celle des habitants qui résident dans la commune de la ville concernée. Les périurbains ayant un lien avec une des villes repères demeurant dans une des communes voisines préfèrent la solution du cloisonnement dans des groupes d'habitation privés.

3) Migration de la population vers les lotissements privés.

La plus grande part des interrogés, 35,4%, préfère rester en milieu périurbain malgré la recrudescence de la délinquance depuis ces cinq dernières années. Néanmoins, ils ne restent pas inactifs en attendant qu'ils soient victimes d'un délit et optent pour une demeure dans un groupe d'habitations privé. Derrière les murs de moellon, ils éprouvent un sentiment de sécurité leur permettant de continuer à vivre en marge de la ville. Les raisons d'un tel choix s'expliquent par les avantages qu'offre ce milieu à cheval entre la ville et la campagne, à proximité des activités et services de la première, et permettant de profiter du cadre de vie de la seconde (cf. tab. 68).

Facteurs influençant la nouvelle destination résidentielle.	Critères	Nombre d'individus sondés	Part des sondés (en %)
	1	83	23,4
	2	47	13,3
	3	189	53,4
	4	35	9,9
Critère 1	Revenu financier insuffisant		
Critère 2	Préférence au milieu périurbain		
Critère 3	Sentiment de sécurité		
Critère 4	Raisons personnelles		

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Tab.68 : Facteurs explicatifs du choix des *gated communities* par les périurbains.

23,4% des individus avouent ne pas avoir les moyens de quitter le périurbain vers un autre espace. De ce fait, une migration vers un lotissement ou une résidence clos entre plus dans le cadre de leur revenu. 13,3% des individus souhaitent le faire en raison des conditions de vie : une demeure en altitude, vue sur le littoral, meilleur climat, etc. 9,9% ne peuvent quitter cette zone pour des raisons personnelles : familiale, professionnelle, attache à la terre, etc. 53,4% trouvent dans ces *gated communities* la protection qu'ils recherchent générant ainsi chez eux un sentiment de sécurité.

Tout comme pour les solutions de rurbanisation et *gentrification*, le cloisonnement dans des groupes d'habitation privés est choisi par une certaine catégorie de la population (cf. tab. 69).

PCS	Nombre de sondés concernés	Part du PCS ayant opté pour cette solution (en %)	Part des sondés ayant opté pour cette solution (en %)
Agriculteur	3	0,8	9,1
Artisan	5	1,4	14,3
Cadre Profession intellectuelle	54	15,3	40,6
Chef d'entreprise	64	18,1	39,5
Commerçants	13	3,7	22,8
Écolier/Étudiant	0	0	0
Employé	60	17	41,7
Ouvrier	63	17,9	66,3
Profession intermédiaire	51	14,2	55,4
Profession libérale	26	7,3	21,3
Retraité	7	2	9,2
Sans profession/au chômage	8	2,3	17,4

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Tab. 69 : Répartition par PCS des périurbains souhaitant rester en milieu périurbain et migrer vers un lotissement privé.

Presque toutes les catégories sont représentées ici à l'exception des étudiants qui ont préféré un retour en ville. Cette solution est choisie par tous les PCS de façon égale. Les plus représentées sont les cadres professions intellectuelles, chefs d'entreprise, employés, ouvriers, professions intermédiaires avec une part allant de 14,2% à 18,1%.

Deux PCS se démarquent le plus, les ouvriers et les professions intermédiaires qui préfèrent cette option aux autres, avec respectivement 66,3% et 55,4%. Cela s'explique par un manque de moyen financier. Un retour en ville étant trop onéreux, tout comme l'achat d'une maison en milieu rural, la location d'une demeure en lotissement privée est plus abordable.

Notre enquête révèle que la majorité des personnes préférant migrer dans une *gated community* demeurent plus en altitude que celles qui souhaitent retourner en ville (*gentrification*), mais plus bas que celles qui optent pour la rurbanisation (cf. cartes 33, 34, 35, 36).

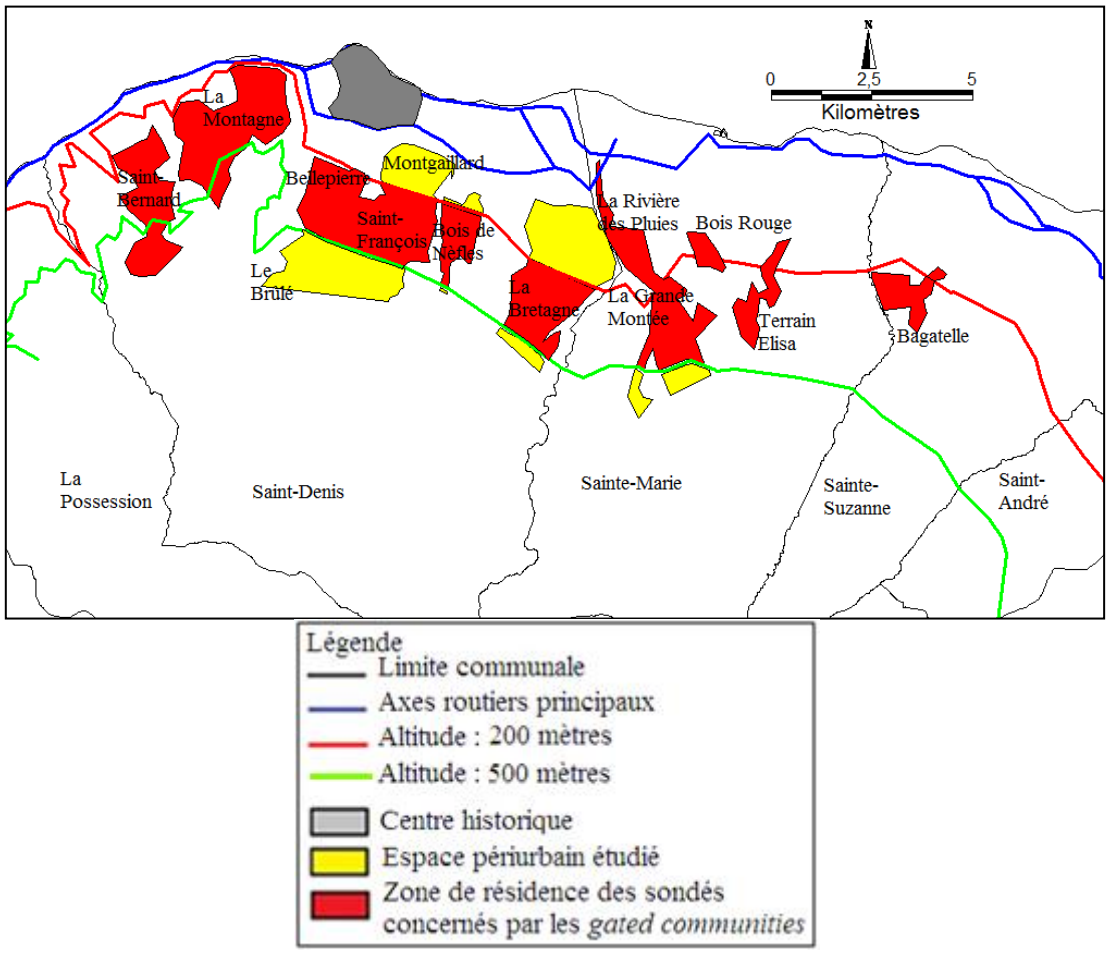

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 33 : Localisation des sondés de Saint-Denis concernés par les *gated communities.*

41% des interrogés optent pour une migration vers les groupes d'habitation fermés en zone périurbaine. Ils demeurent entre 200[335] mètres et 500[336] mètres d'altitude. Il s'agit des quartiers de Bellepierre, Saint-François, Bois de Nèfles, La Bretagne, sont concernés également ceux de La Montagne et de Saint-Bernard. Au-delà de Saint-Denis, les habitants de Rivière des Pluies, Grande Montée, Bois Rouge, Terrain Elisa à Sainte-Marie et Bagatelle à Sainte-Suzanne optent également pour cette solution de cloisonnent en lotissement privé.

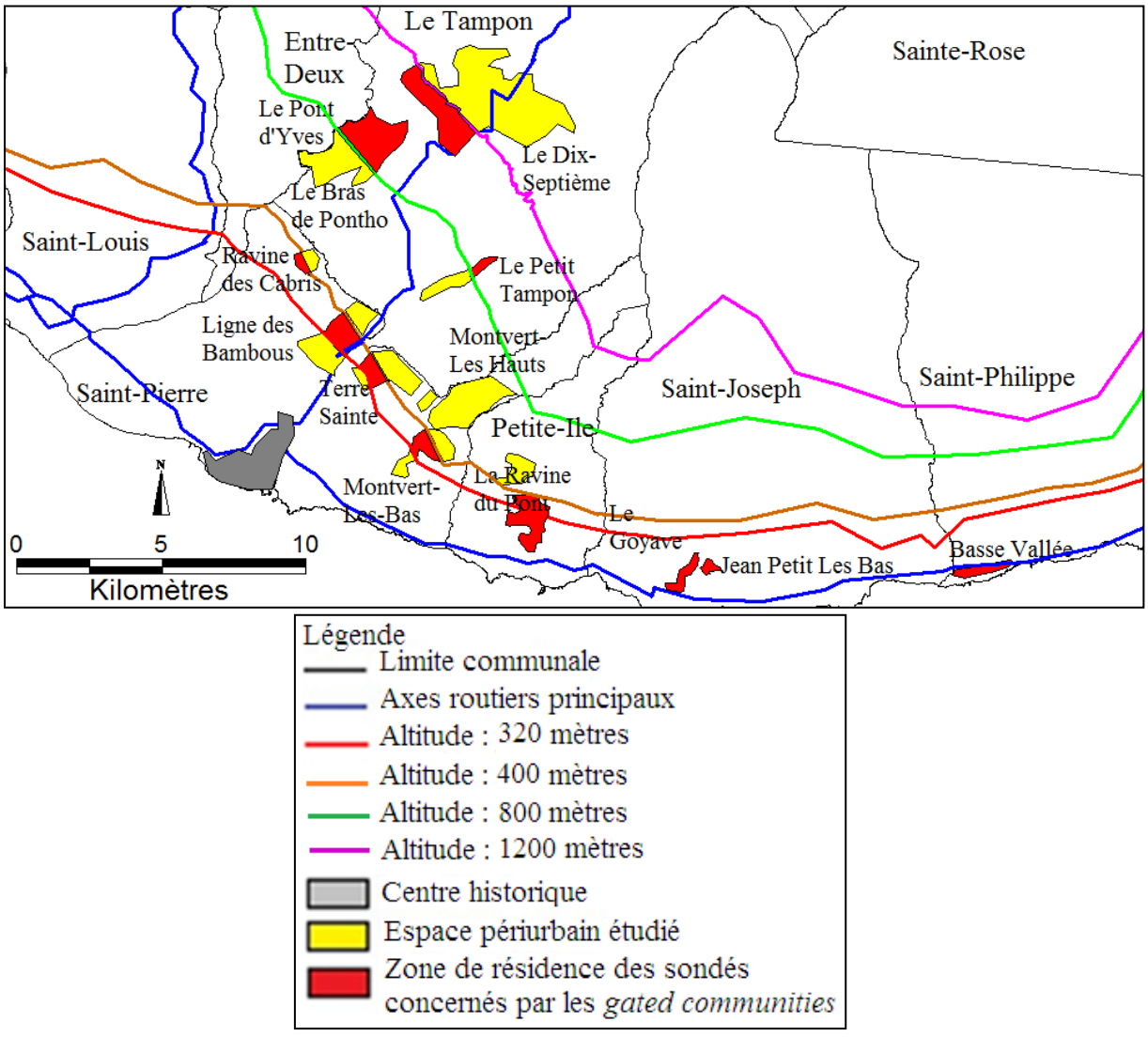

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 34 : Localisation des sondés de Saint-Pierre concernés par les *gated communities*.

[335] Ligne d'altitude en référence à la zone où demeurent les personnes souhaitant un retour en ville (*gentrification*, cf. carte 30, p.218).
[336] Ligne d'altitude en référence à la zone où vivent les individus préférant s'éloigner plus en milieu rural (rurbanisation, cf. carte 26, p.210).

39,7% des sudistes préfèrent migrer en groupe d'habitation clos en zone périurbaine au lieu de partir vers un autre espace. La migration vers les lotissements privés à Saint-Pierre a ici aussi une spécificité, la population résidant dans les secteurs situés entre 320[337] et 400[338] mètres d'altitude dans les quartiers de La Ligne des Bambous, Terre Sainte, Montvert-Les-Bas reste en milieu périurbain dans les groupes d'habitations fermés. Au Tampon, la zone dans laquelle la population se dirige vers les groupes résidentiels privés se trouve entre 800 et 1200 mètres d'altitude. Souhaiteraient quitter leur maison actuelle les habitants des hauts de Pont d'Yves, Bras de Pontho et les bas du 17ème kilomètre. Les personnes demeurant à La Ravine du Pont (Petite-Île), Le Goyave, Jean Petit Les Bas (Saint-Joseph), Basse Vallée (Saint-Philippe) ont la même réaction que les Saint-Pierrois.

[337] Ligne d'altitude en référence à la zone où demeurent les personnes souhaitant un retour en ville (*gentrification*, cf. carte 31, p.219).
[338] Ligne d'altitude en référence à la zone où vivent les individus préférant s'éloigner plus en milieu rural (rurbanisation, cf. carte 27, p. 211).

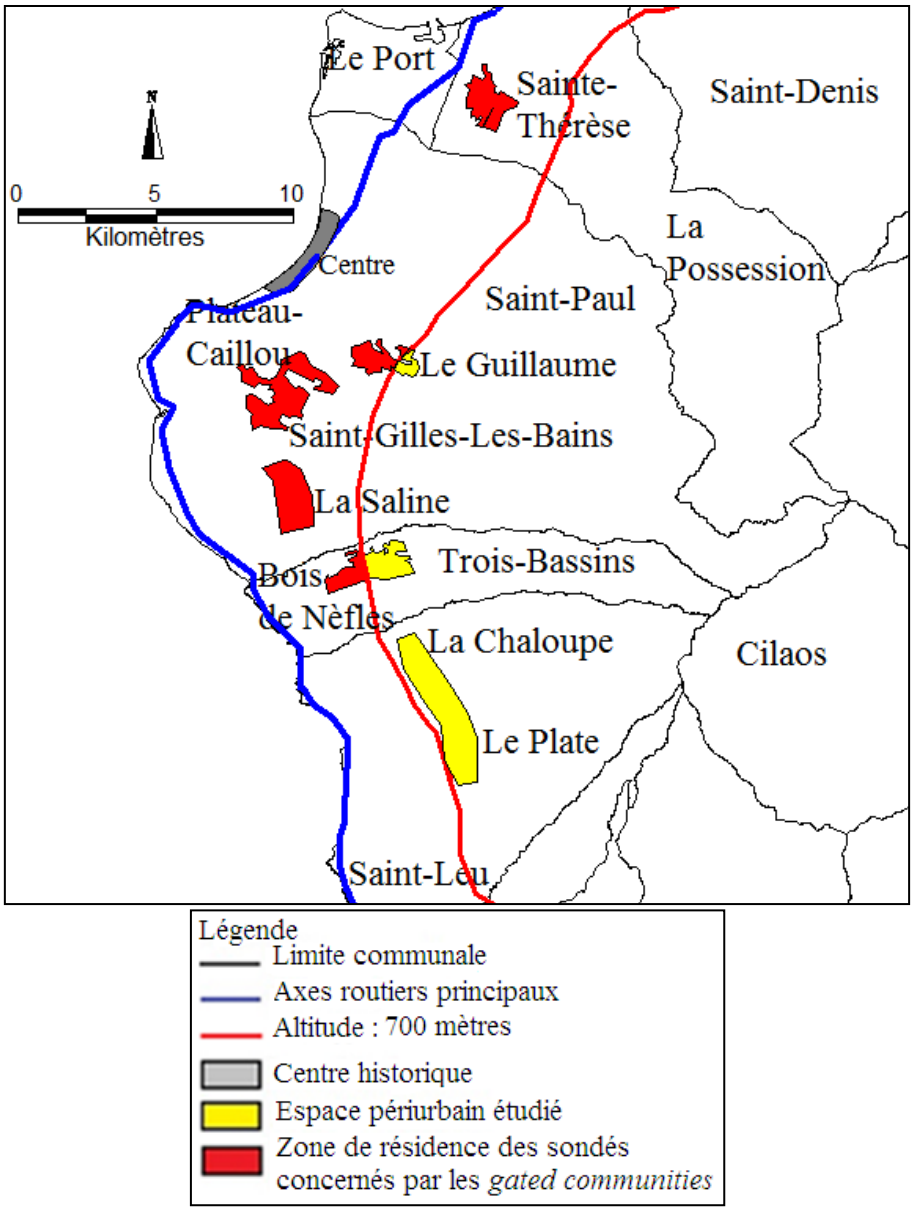

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 35 : Localisation des sondés de Saint-Paul concernés par les *gated communities.*

Selon l'enquête, seules trois personnes souhaitent un retour en ville de Saint-Paul, le faible résultat explique pourquoi il n'y a qu'une ligne d'altitude sur la carte 35 situé à 700 mètres d'altitude[339]. Cependant, 63 personnes trouvent plus sécuritaire de vivre en lotissement privé, soit 30%. Les habitants des quartiers du Guillaume, Saint-Gilles-Les-Hauts, Plateau Caillou, La Saline, les bas de Bois de Nèfles (Trois Bassins) choisissent cette solution.

[339] Ligne d'altitude de référence à la zone où résident les sondés souhaitant migrer plus haut dans les pentes (rurbanisation, cf. carte 28, p.212).

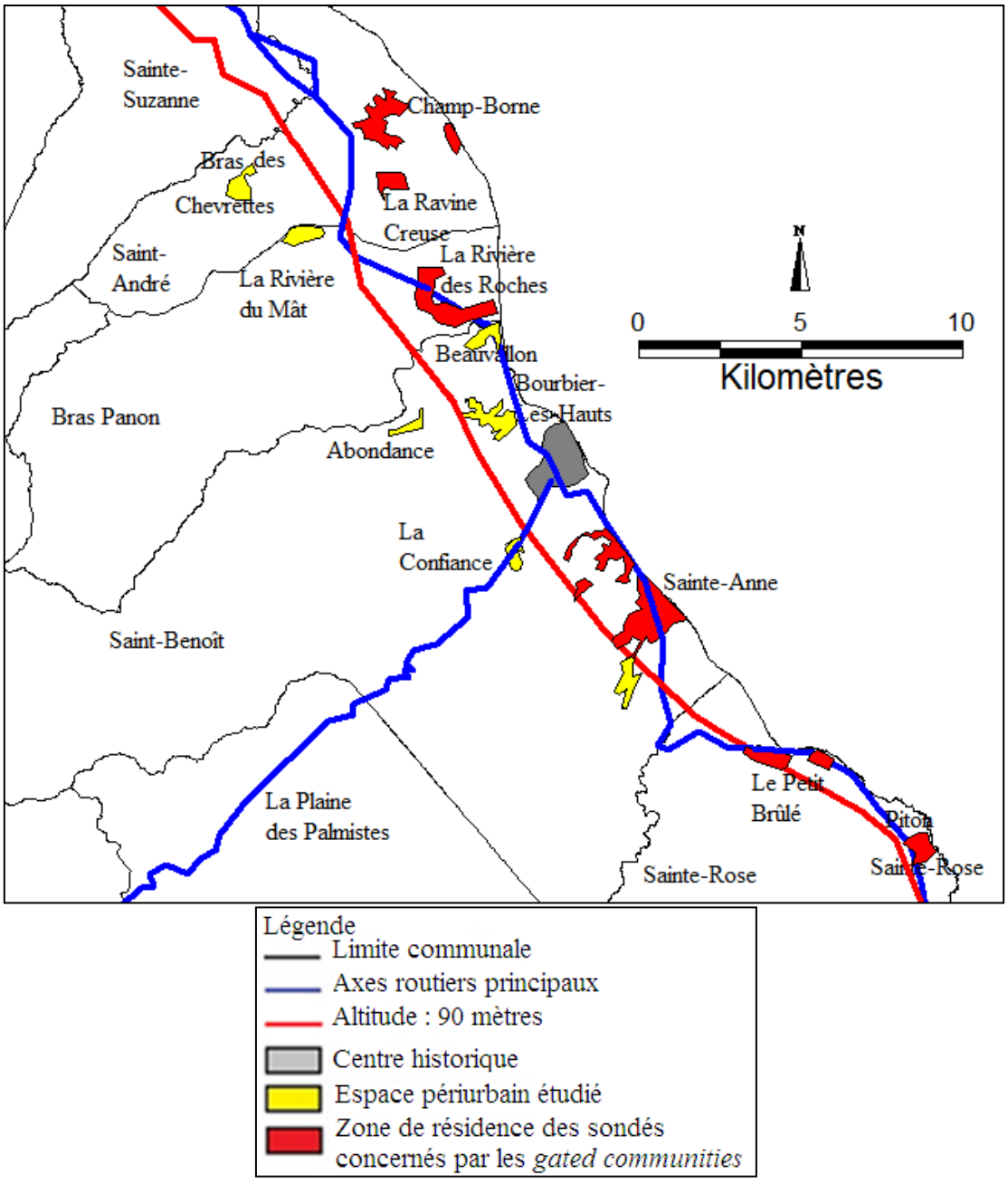

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 36 : Localisation des sondés de Saint-Benoît concernés par les *gated communities.*

29% des individus de l'Est souhaitent migrer en lotissement privé. Tout comme à Saint-Paul (cf. carte 35), il n'y a qu'une ligne d'altitude représentée sur la carte 36. La limite marquant la solution de *gentrification* est située à 90 mètres d'altitude, alors que celle représentant la rurbanisation est à 100 mètres (cf. carte 29). Seuls 10 mètres les séparent, pour une raison de lisibilité nous n'avons pas mis la seconde limite. À Saint-Benoît les habitants de Sainte-Anne, Le Petit Brûlé et Piton Sainte-Rose à Sainte-Rose, La Rivière des Roches à

Bras-Panon, Champ-Borne et La Ravine Creuse à Saint-André optent pour une vie en groupe d'habitations clos.

Nous verrons par la suite que la migration vers les lotissements privés s'effectue dans différentes constructions. Il peut s'agir de maisons individuelles ou d'habitats collectifs, tout comme des logements de haut standing ou sociaux (cf. Partie III, Chapitre II). La nouvelle demeure dépend des moyens financiers.

Comme l'offre des groupes d'habitation fermés est large afin de satisfaire toutes les classes sociales, cette migration vers les *gated communities* attire toutes les PCS, particulièrement les moins riches trouvant la possibilité grâce à l'action des pouvoirs publics (politique d'aménagement des zones vierges, naturelles ou en friches en groupe d'habitations collectives en zone périurbaine) de s'installer dans des logements sociaux (cf. Partie III, Chapitre III). Ce qui explique pourquoi deux ouvriers sur trois optent pour cette option (66,3%, cf. tab. 69).

Les lotissements attirent également la population à la recherche de sécurité souhaitant rester en milieu périurbain.

4) La population qui reste sur place.

Afin d'avoir une analyse complète sur la réaction de la population, il est utile de traiter également le cas des personnes qui optent pour une quatrième solution, celle de rester au même endroit et d'investir dans plus de moyens de sécurité (système d'alarme, triple verrou à la porte, chien de garde…). Sur les 1000 individus interrogés, 135 choisissent cette solution et se répartissent de la manière suivante (cf. tab. 70).

PCS	Nombre de sondés concernés	Part du PCS ayant opté pour cette solution (en %)	Part des sondés ayant opté pour cette solution (en %)
Agriculteur	2	1,5	6,1
Artisan	1	0,7	2,9
Cadre Profession intellectuelle	2	1,5	1,5
Chef d'entreprise	4	3	2,5
Commerçants	7	5,2	12,3
Écolier/Étudiant	0	0	0
Employé	46	34,1	32
Ouvrier	25	18,5	26,3
Profession intermédiaire	5	3,7	5,4
Profession libérale	6	4,4	5
Retraité	3	2,2	4
Sans profession/au chômage	34	25,2	74

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Tab.70 : Répartition par PCS des périurbains restants sur place en milieu périurbain et investissant dans plus de moyens de sécurité.

La catégorie « sans profession / au chômage » est la plus représentative de cette option (25,2%). N'ayant pas les moyens de déménager, les personnes de cette catégorie sociale ne peuvent que rester dans leur demeure actuelle et tenter de se protéger par divers moyens. Le manque de moyens financiers explique pourquoi 9 interrogés au chômage sur 10 choisissent cette solution (89,6%). Cette raison n'est pas la seule cause de leur réaction face à la délinquance (cf. tab. 71)

Facteurs influençant la nouvelle destination résidentielle.	Critères	Nombre d'individus sondés	Part des sondés (en %)
	1	121	89,6
	2	9	6,7
	3	5	3,7
Critère 1	Proximité du lieu de travail		
Critère 2	Raisons personnelles		
Critère 3	Ne peut vivre ailleurs		

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Tab.71 : Facteurs expliquant l'investissement dans plus de systèmes de sécurité pour une partie des périurbains.

Deux autres raisons s'ajoutent au manque d'argent. À moindre mesure, 6,7% d'entre eux souhaitent garder la même situation pour des raisons personnelles : famille, propriétaire, etc., alors que 3,7% affirment ne pas pouvoir vivre ailleurs.

5) Réactions et migrations de la population des villes repères

En résumé, la population qui ressent le sentiment d'insécurité migre de différentes façons. Les réactions sont liées à la classe sociale d'appartenance. Un individu faisant partie de la classe populaire, sans ressource financière, ne peut déménager facilement. En revanche, un individu de la classe aisée a plus de facilité et d'options : retourner en ville en lotissement clos, rester en milieu urbain en groupe d'habitations fermé, acheter une maison en milieu rural. Le comportement des personnes peut être traduit de la manière suivante (cf. cartes 37, 38, 39, 40).

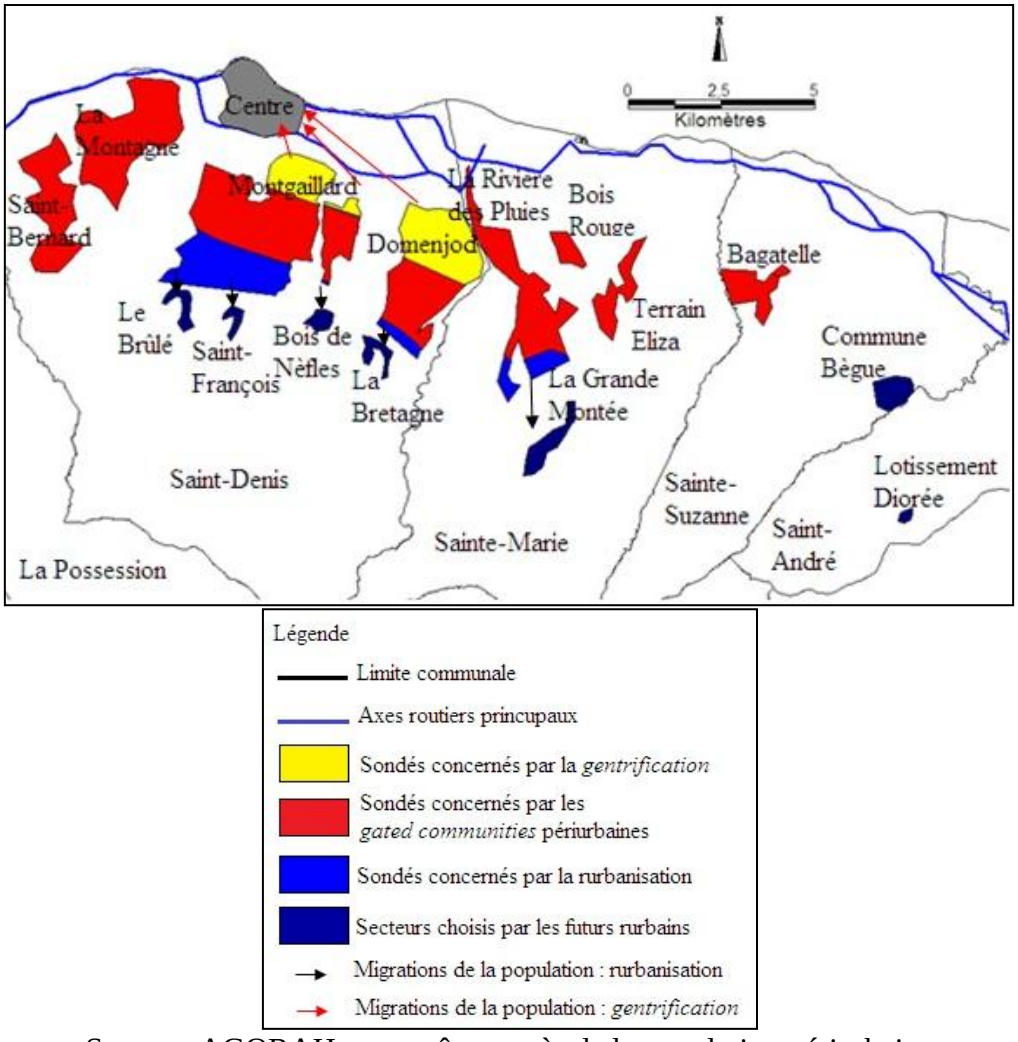

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 37 : Réactions et migrations de la population de Saint-Denis face à la délinquance.

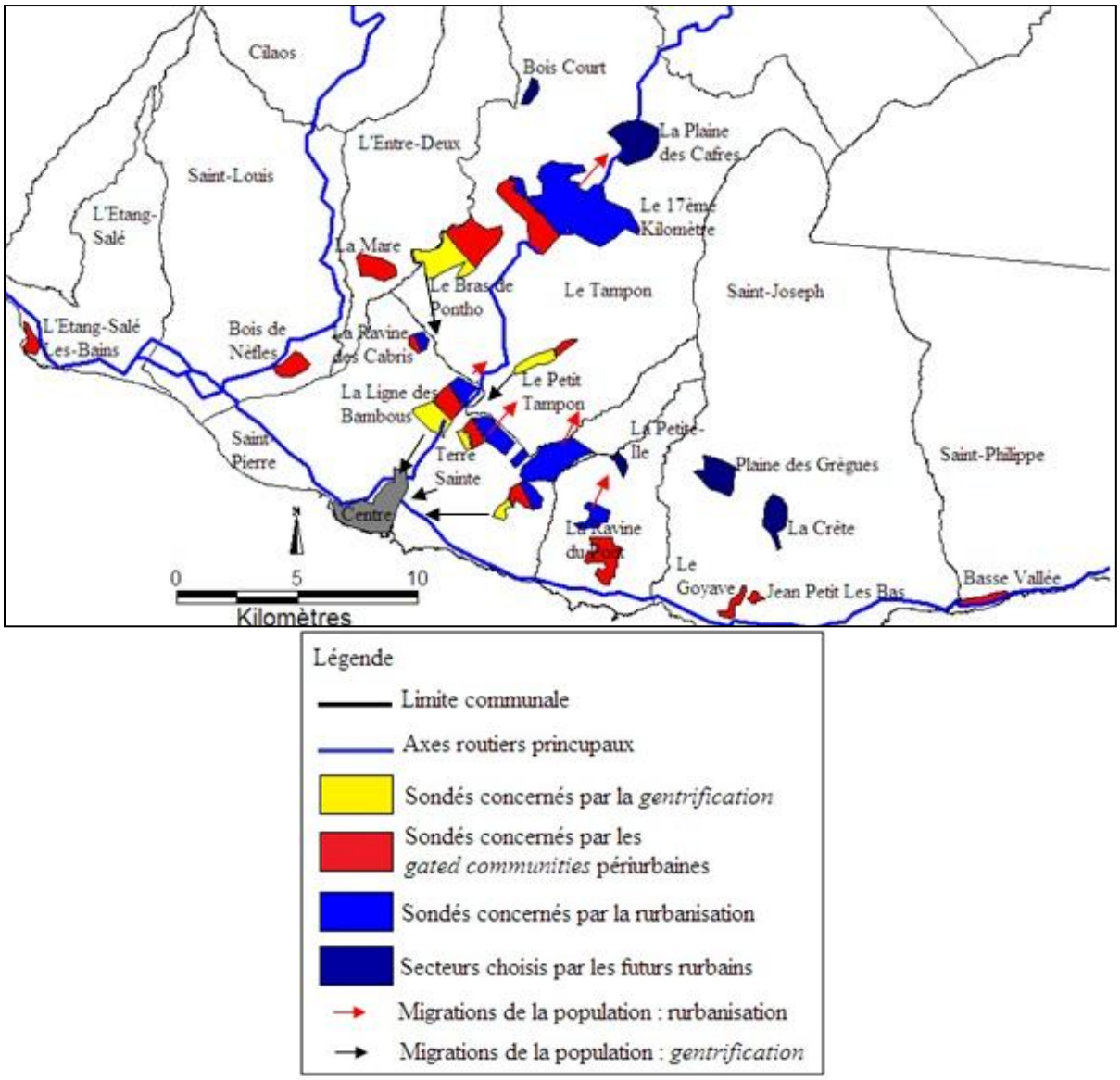

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 38 : Réactions et migrations de la population de Saint-Pierre face à la délinquance.

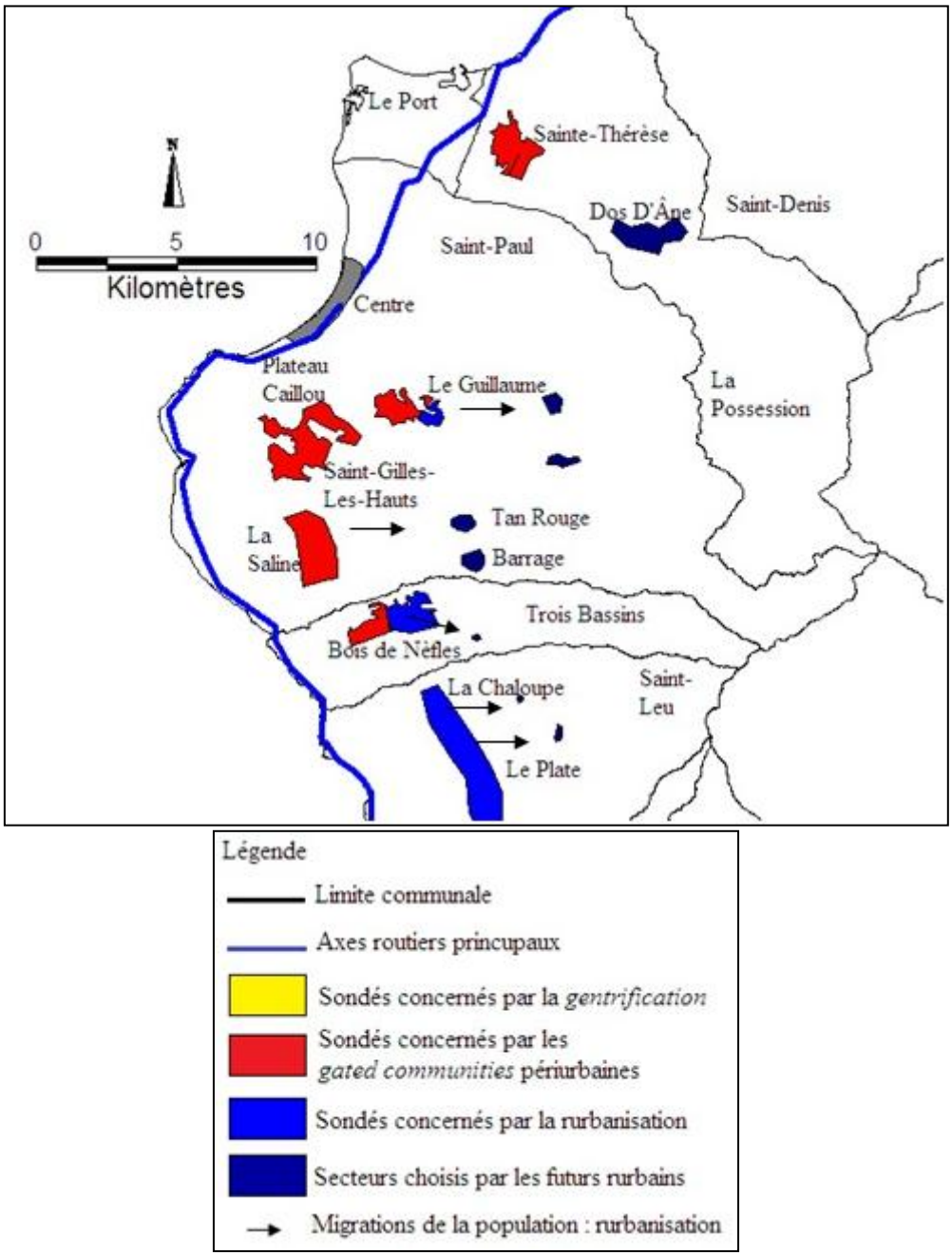

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 39 : Réactions et migrations de la population de Saint-Paul face à la délinquance.

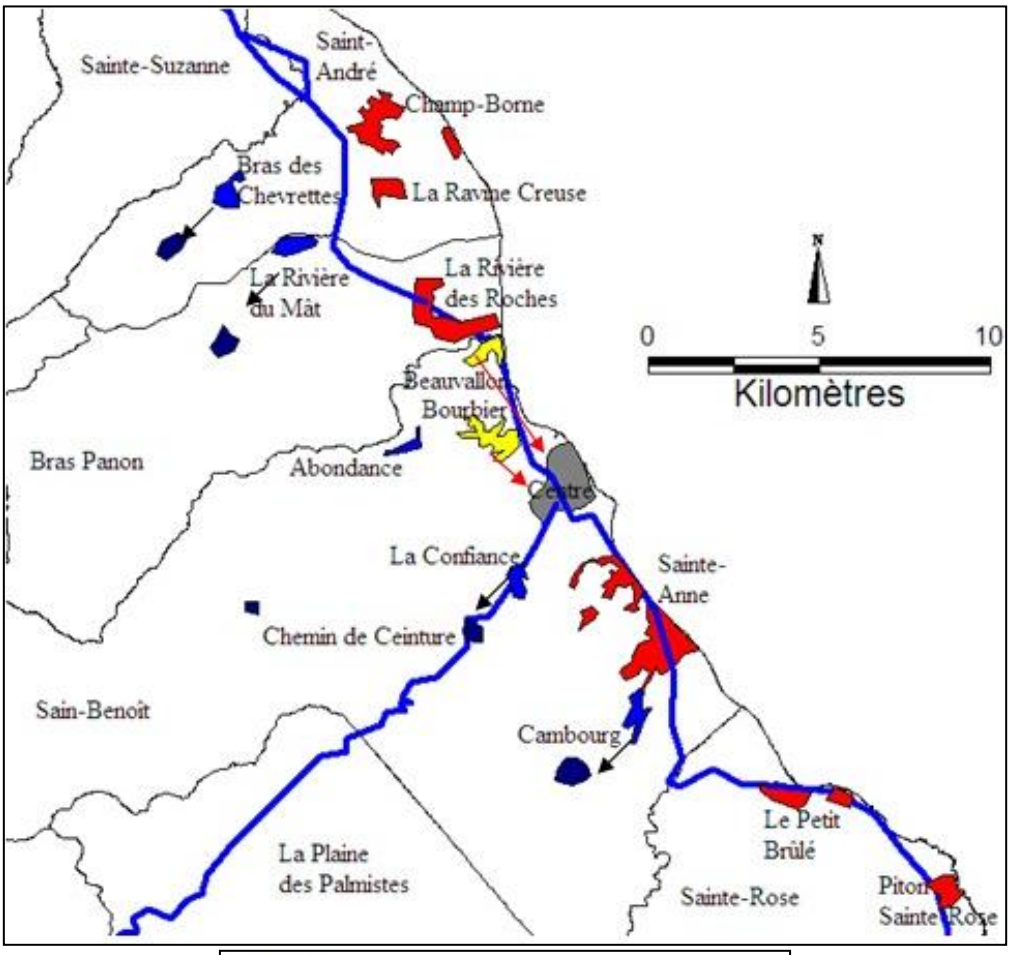

Légende

- Limite communale
- Axes routiers princupaux
- Sondés concernés par la *gentrification*
- Sondés concernés par les *gated communities* périurbaines
- Sondés concernés par la rurbanisation
- Secteurs choisis par les futurs rurbains
- Migrations de la population : rurbanisation
- Migrations de la population : *gentrification*

Source : AGORAH et enquête auprès de la population périurbaine
Conception et réalisation : auteur

Carte 40 : Réactions et migrations de la population de Saint-Benoît face à la délinquance.

6) Réaction de la population rurale face à l'éventualité de l'arrivée de la délinquance

Tout comme l'étude sur la mobilité structurelle de la délinquance du périurbain vers le rural, une enquête a été menée sur la réaction des habitants de cette zone. À la question : « *Quelle serait votre réaction si la délinquance affectait votre espace de vie ?* », trois actions reviennent le plus souvent. Les résultats se répartissent de la manière suivante (cf. tab. 72)[340]:

Critères	**Part des ruraux sondés (en %)**
1	63
2	20
3	17
Critère 1	Déménager dans un lotissement privé en milieu périurbain
Critère 2	Investir dans des moyens de sécurité (chiens de garde…)
Critère 3	Statu quo : ne rien faire et accepter les méfaits

Source : Enquête auprès de la population rurale
Mise en forme : auteur

Tab. 72 : Réaction de la population rurale face à la délinquance près d'elle.

63% des ruraux déménagent pour un groupe d'habitation privé en milieu périurbain. 20% sécurisent au maximum leur demeure par différents moyens : « *chiens de garde, système d'alarme, plus grand mur de protection avec barbelés, ronde policière, arme à feu, magie noire* ». 17% pensent ne pouvoir rien y faire et/ou s'obligent à accepter les faits.

On constate que dans le cas de l'arrivée de la délinquance en milieu rural, deux tiers des interrogés migrent en lotissement fermé. Néanmoins, cette forme d'habitat n'existe pas en milieu rural, ils n'ont d'autre choix que de résider en zone périurbaine.

Les sondés qui ne feraient rien pour se protéger de la délinquance : ni fuite, ni système de sécurité…, sont pour la plupart des agriculteurs possédant un terrain cultivé. Aussi, construire un mur tout autour du terrain, y faire installer un système d'alarme, etc., semble soit trop onéreux, soit inutile pour lutter contre les vols. De ce fait, ils se sentent dans l'obligation d'accepter « *leur destin* »[341].

[340] Les résultats complets se situent en annexe 7, p.398.
[341] Propos recueillis auprès de la population ayant une activité agricole dans les secteurs ruraux d'étude.

Synthèse du CHAPITRE I

Nous pouvons synthétiser la réaction des périurbains de deux façons, d'une part selon la ville où ils résident (cf. fig. 13).

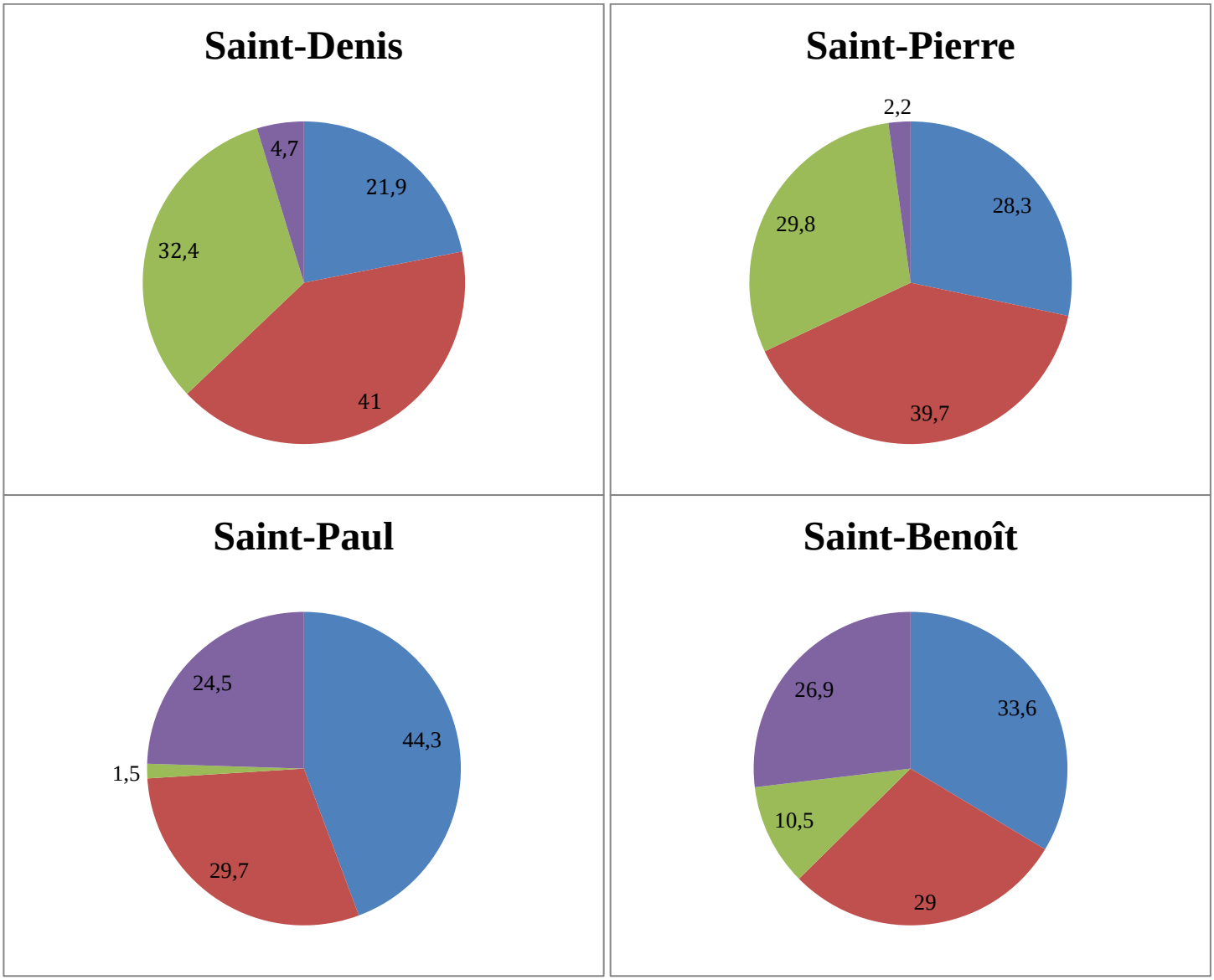

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Fig. 13 : Réactions des personnes entre les différentes options de migration selon leur ville d'origine.

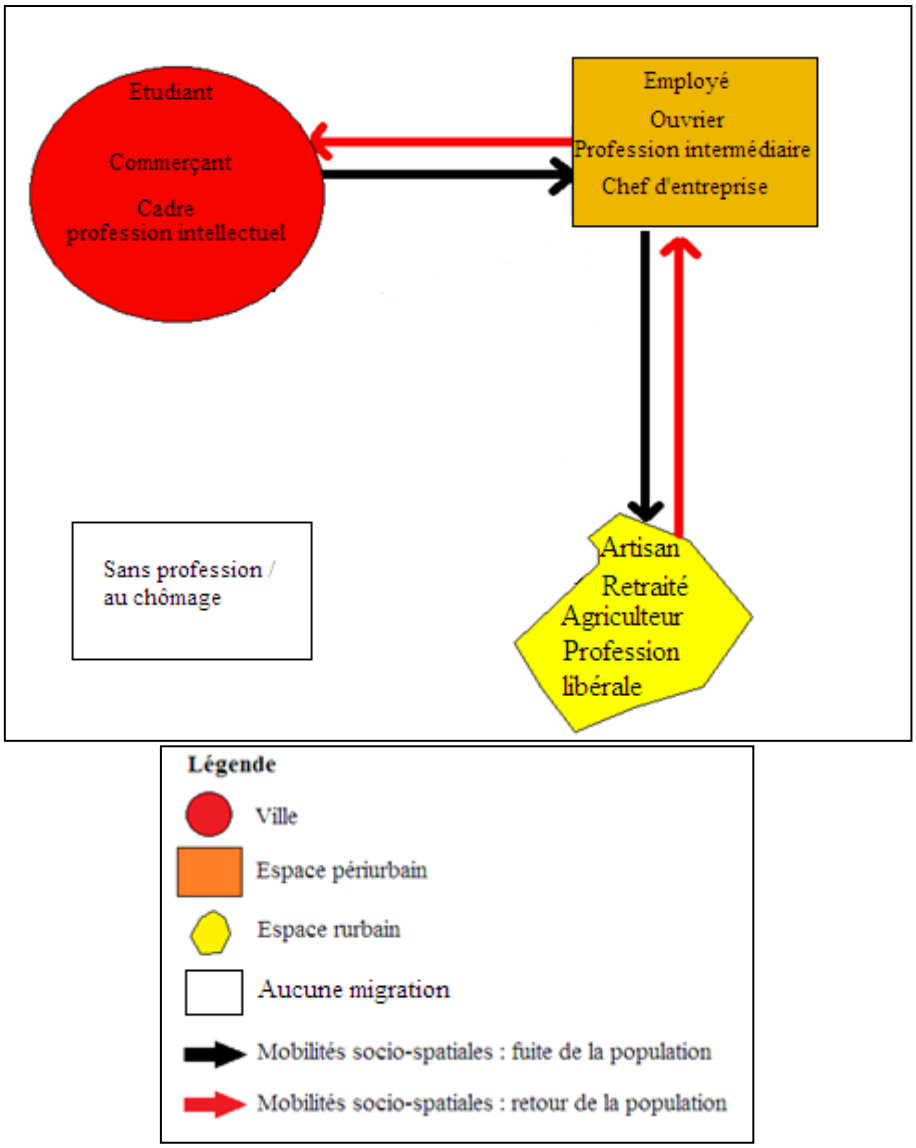

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Fig.14 : Migrations des personnes vers leur zone préférentielle selon leur PCS.

Exceptées les personnes sans professions ne pouvant déménager pour les raisons déjà exposées, toutes les autres catégories migrent vers un espace préférentiel (urbain, périurbain, rural). À cause de leur activité liée ou se trouvant en ville, les étudiants, commerçants, cadres professions intellectuelles préfèrent y retourner. On assiste à la même réaction pour les artisans et agriculteurs à l'égard du monde rural. Les retraités et les professions libérales optent également pour le même espace afin de profiter du calme. Enfin les employés, ouvriers, chefs d'entreprises et professions intermédiaires migrent au sein des groupes d'habitations privés en milieu urbain dans le but de se protéger de la délinquance.

La périurbanisation n'est que la première étape de la migration de la population à la recherche de tranquillité et surtout, de sécurité. Selon leurs moyens, leurs souhaits et leur

situation géographique, on assiste à trois comportements différents de la population périurbaine face à la montée de la délinquance. Le premier est producteur de rurbanisation, le deuxième consiste en un retour en centre-ville et le troisième engendre une situation de cloisonnement au niveau de l'espace périurbain. La délinquance autour de la ville se déplace à son tour vers le rural.

Les différentes réactions de la population génèrent des conséquences visibles sur l'espace (rurbanisation, *gentrification*, cloisonnement en lotissement privé). Les migrations engendrées par la délinquance sont facteurs de transformations paysagères.

Chapitre II : Les transformations paysagères générées par les migrations dues à la délinquance.

La migration de la population vers d'autres lieux plus calmes, dans le but d'améliorer sa qualité de vie, n'est pas sans conséquence. On assiste à la production de nouveaux territoires (cf. *gated communitues*, Partie II, Chapitre II).

Le changement de demeure ne se fait pas uniquement en lotissement privé en milieu périurbain, il s'effectue également en milieu urbain et rural, soit en immeuble soit dans des maisons. On constate une transformation des paysages des zones dans lesquelles les personnes migrent, c'est ce que nous aborderons dans ce second chapitre. Par rapport aux différentes réactions de la population (rurbanisation, *gentrification*, cloisonnement en groupe d'habitations privé en périurbain), nous verrons toutes les formes d'habitat produites par les migrants, leur impact sur l'environnement et les conséquences de l'apparition de ces nouvelles constructions dans le paysage des villes étudiées.

Pour ce faire, nous appuierons notre démonstration sur la ville de Saint-Denis. Il est certes possible d'effectuer ce travail dans toutes les villes repères, néanmoins, le choix de cet exemple s'impose de lui-même, car sur ses 143 km² de superficie Saint-Denis concentre 144 000 habitants[342] (soit 18% de la population réunionnaise, un Réunionnais sur 5 est Dionysien, source : INSEE, 2008), 60 710 emplois (soit 26% de l'emploi réunionnais, un emploi sur quatre se trouve dans la capitale, source : INSEE, 2007). C'est la seule unité urbaine réunionnaise qui s'étale sur le territoire communal voisin (Sainte-Marie). Ainsi, en matière de périurbanisation et de rurbanisation, les résultats que nous obtiendrons, peuvent aisément s'appliquer à Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Benoît, les autres villes d'étude.

Concentrant également les pouvoirs avec la présence de la préfecture, les sièges des Conseils Régional et Général, Saint-Denis polarise sa région, qu'il s'agisse de sa microrégion Nord ou de l'ensemble du territoire réunionnais. La ville concentre une multitude d'hommes et d'activités économiques qui attirent la délinquance. De par son envergure (politique, économique), son importance et ses fonctions, le chef-lieu est donc le terrain adéquat afin de vérifier nos différentes hypothèses entre délinquance et migrations de la population.

L'observation de l'évolution du paysage passe par une étude spatiale et diachronique des quartiers de Saint-Denis. Leur choix s'appuie sur la carte 37 (cf. Partie III, Chapitre I). Un problème se pose cependant. La délinquance est apparue à La Réunion durant la grande phase

[342] Ce chiffre s'élève à 168 000 habitants si nous prenons en compte le nombre de personnes résidant au sein de l'unité urbaine dionysienne (source : INSEE, 2006).

d'urbanisation qu'a connu l'île dans les années 1970/1980 (cf. Partie I, Chapitre II). Les évènements des années 1990 (violences urbaines au Chaudron) sont venus accentuer le phénomène. Ainsi, nous devrions avoir trois décennies de migrations de population à Saint-Denis à observer. Ce qui n'est pas le cas, car les véritables raisons qui ont poussé les individus à déménager pour un autre quartier, sont diverses et variées : se rapprocher de l'emploi, loyer trop élevé, améliorer son quotidien, accéder à la propriété, raisons familiales et/ou médicales, recommencer une nouvelle vie, s'éloigner de la délinquance, etc. Nous avons donc mis en place un certain nombre de critères pouvant aider à élaborer cette étude spatiale et diachronique.

- S'agissant de la période d'étude, il est hasardeux de traiter les migrations de population avant 1990, car le premier observatoire ayant étudié la délinquance (l'Observatoire Départemental de la Délinquance) a commencé à le faire à partir de 1993 (cf. Partie I, Chapitre II). De ce fait, notre étude spatiale et diachronique débutera à partir de 1989, date de la plus récente tache urbaine réalisée par l'AGORAH.

- Ensuite, nous avons mené une nouvelle enquête (n°6[343]), non pas auprès de la population qui aurait aimé déménager, mais auprès de celle qui l'a fait. Il est facile de comprendre que trouver et interroger un millier de personnes qui ont migré à cause de la délinquance est difficile. C'est la raison pour laquelle le nombre de sondés varie entre 50 et 130 selon la conséquence étudiée (*gentrification*, rurbanisation, cloisonnement en lotissement privé). Afin d'interroger ces individus, nous nous sommes rendu dans les espaces où la population souhaitait déménager, indiqués sur la carte 37. Nous y avons trouvé des personnes ayant déménagé, accréditant ainsi notre hypothèse. Dans le but de faciliter cette enquête, nous avons utilisé d'autres moyens (Internet et radio) pouvant amener à trouver directement les personnes ciblées[344].

- Le troisième critère concerne le type d'habitat dans lequel la personne a déménagé. S'agit-il d'un immeuble ou d'une maison ? La nouvelle demeure se trouve-t-elle dans un lotissement privé ou est-elle construite de façon individuelle ? Ce critère permet de savoir quel type de logement est le plus utilisé selon l'espace d'étude (urbain, périurbain, rural)

[343] Cf. annexe 8, p.400.
[344] L'utilisation d'un certain réseau social à la mode a permis de trouver et d'interroger les personnes qui ont déménagé à cause de la délinquance. La même chose a été possible grâce à un appel effectué sur les ondes d'une radio populaire de grande écoute.

et selon la dynamique migratoire de la population (*gentrification*, rurbanisation, cloisonnement en lotissement/résidences privés).

- Le critère suivant est en rapport avec le type d'habitat. Nous chercherons à savoir si les personnes ayant déménagé l'ont fait dans une nouvelle demeure ou une déjà existante ? Ce critère est primordial, il permet de voir si la population migre dans un logement déjà construit, ce qui n'affecte pas la tache urbaine. Dans le cas contraire, toutes les nouvelles demeures l'étendent. Pour confirmer cette hypothèse, nous nous appuierons sur divers documents d'urbanisme[345].

La rurbanisation, une des conséquences de la délinquance (cf. Partie III, Chapitre I), se traduit par l'arrivée des urbains en milieu rural, ce processus est également facteur de l'extension de la tache urbaine dionysienne.

A) La rurbanisation, facteur de transformation paysagère des hauts de Saint-Denis.

1) Des hauts encore ruraux.

À Saint-Denis, le territoire des Hauts concerné débute à 400 mètres d'altitude (source INSEE, cf. carte 42), à 3 km du centre-ville. On y trouve les villages originels situés à mi-pente : Le Brûlé, Bois de Nèfles, La Bretagne. Ils sont composés d'anciennes familles appelées « Blancs des Hauts » ou « Yab »[346]. Les Hauts présentaient des exploitations familiales « *centrés sur les cultures vivrières et le petit élevage destiné la plupart du temps à l'autoconsommation ou à compléter les revenus*. »

Au fil du temps, avec le manque de place sur le littoral, le développement économique, infrastructurel et social de Saint-Denis, la volonté de la population d'habiter en zone périurbaine, ces bourgs de mi-pentes, sont absorbés par l'urbanisation dionysienne commencée sur le littoral (cf. carte 41). Cela a été rendu possible grâce aux routes départementales jouant le rôle de vecteur de la dynamique urbaine.

[345] Des photographies prises à différentes dates pour ainsi observer l'évolution de la tache urbaine. Nous nous appuierons également sur les taches urbaines produites par l'AGORAH.
[346] Ninon J., *Croissance urbaine et évolution récente des* Hauts, Les Hauts de La Réunion, terres de tradition et d'avenir, Saint-Denis : Université de La Réunion, Océan éd., 2011.

« *Ainsi, de nombreux villages en hauteur, initialement séparés des centres par des coupures agricoles ou non mises en valeur, sont aujourd'hui intégrés à des banlieues constitutives des agglomérations urbaines considérablement étalées. Le bâti a remplacé la canne à sucre au Chaudron et à Moufia* […] *À titre d'exemple, la banlieue dionysienne constituée à partir des villages initialement périurbains de Bellepierre, Bois-de-Nèfles, Moufia, la Bretagne, et… la Montagne illustre, à La Réunion, la forme la plus achevée du processus.*[347] »

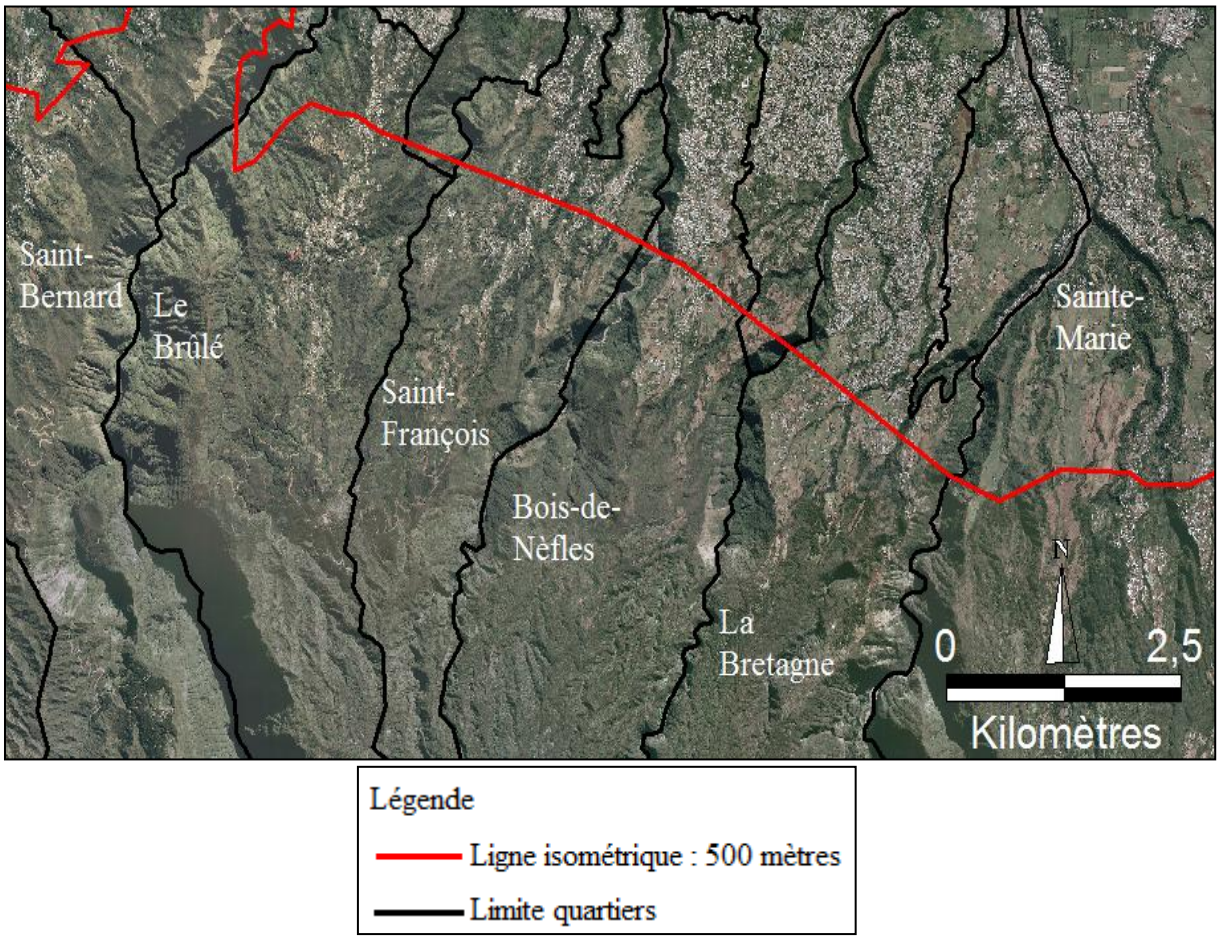

Source : AGORAH, INSEE
Mise en forme : auteur

Carte 41 : Vue satellitaire sur les Hauts dionysiens.

Les nouveaux espaces créés sont à vocation résidentielle, ils ne s'accompagnent pas des activités économiques, des services et équipements. Ainsi, les zones périurbaines dionysiennes sont encore aujourd'hui à dominance rurale. Afin d'éviter que l'urbanisation consomme toutes les terres agricoles traditionnelles situées à mi-pente et plus haut, lors de l'élaboration de son PLU et en collaboration avec le Schéma d'Aménagement Régional

[347] Ninon J., *Croissance urbaine et évolution récente des Hauts*, Les Hauts de La Réunion, terres de tradition et d'avenir, Saint-Denis : Université de La Réunion, Océan éd., 2011, p.346-347.

(SAR)[348], la municipalité dionysienne a décidé de préserver deux catégories d'espaces agricoles et à les mettre en valeur :

- Les espaces à vocation agricole : situés dans les quartiers de Saint-Bernard, Saint-François et le Brûlé. Il s'agit de territoires à vocation agricole, mais sur lesquels le terrain a une faible valeur agronomique.
- Les espaces agricoles de protection forte : localisés à la Montagne, Bois-de-Nèfles, Moufia, la Bretagne, Domenjod.

Ces décisions politiques permettent ainsi à la culture de la canne à sucre à la Bretagne et à Bois-de-Nèfles celle de l'ananas Victoria (cf. photo 31)

Source : Mairie annexe de Bois-de-Nèfles

Photo 31 : Culture d'ananas Victoria dans le quartier de Bois-de-Nèfles surplombant la ville dionysienne.

[348]*Une densification et une structuration des agglomérations existantes et des bourgs pour : économiser les espaces agricoles et naturels en limitant les extensions urbaines, reconquérir les espaces vacants à l'intérieur des agglomérations, et y créer des équipements publics pour dynamiser les tissus agglomérés existants* (source : la région Réunion).

2) La population migre vers les hauteurs de Saint-Denis.

Pour cette étude, en nous basant sur la carte 37 (cf. Partie III, Chapitre I) sont concernés tous les quartiers dionysiens au dessus de 500 mètres d'altitude : Le Brûlé, Saint-François, Bois de Nèfles, La Bretagne (cf. carte 42). Malgré qu'ils soient situés sur le territoire communal, La Montagne et Saint-Bernard sont des exceptions ; ils sont touchés par le cloisonnement en lotissement privé en milieu périurbain.

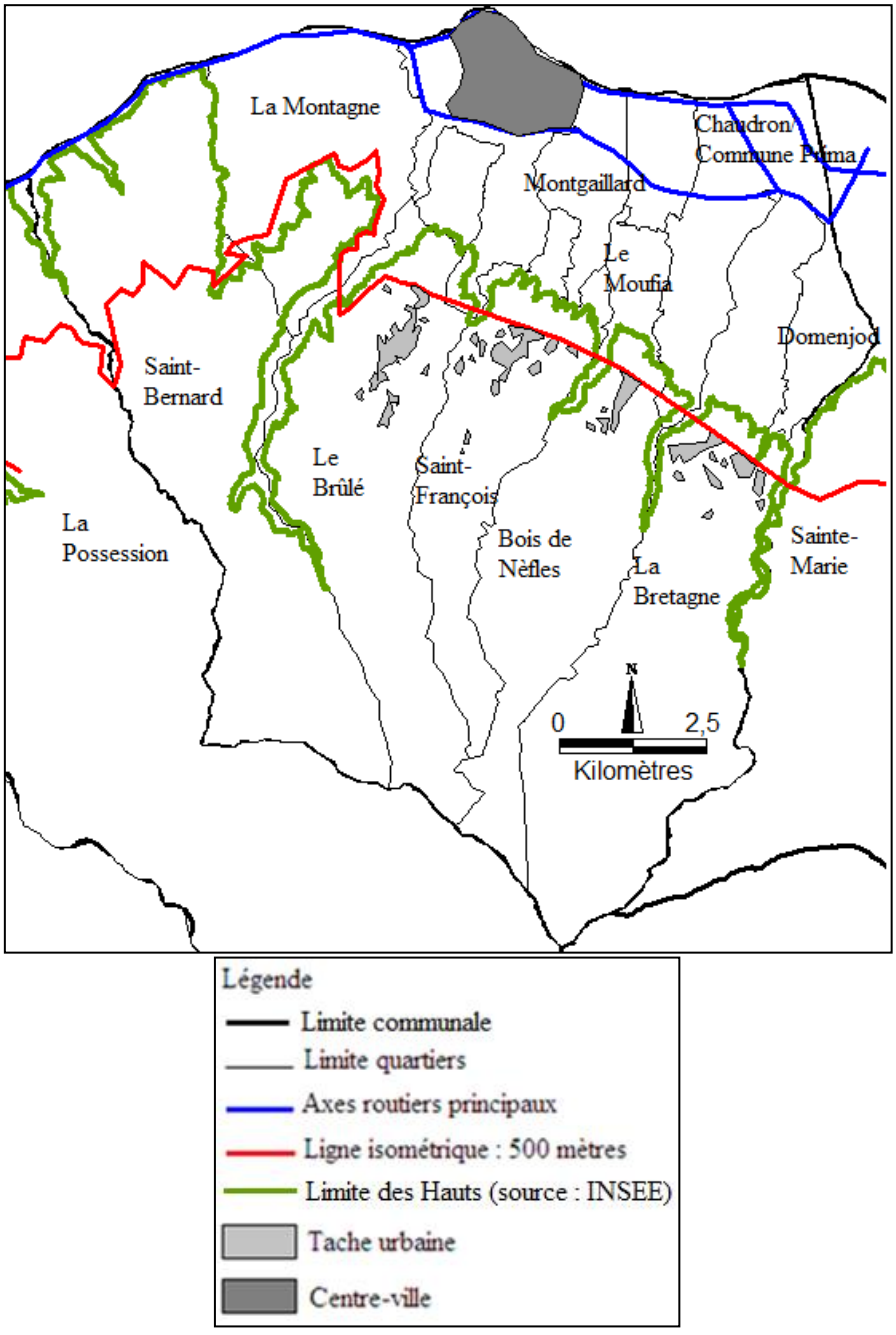

Source : AGORAH, INSEE, enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Carte 42 : Localisation des quartiers ciblés en rapport avec la migration de la population en milieu rural.

Nous avons pu interroger 57 personnes qui ont préféré migrer en milieu rural afin de s'éloigner de la délinquance. Notons que ces individus vivent tous au-dessus de la limite des Hauts fixée par l'INSEE. Elles sont réparties dans les différents quartiers de la façon suivante (cf. tab. 73).

Critères	Réponses	Résultats
Critère 1	Le Brûlé	17
	Saint-François	22
	Bois de Nèfles	8
	La Bretagne	10
Critère 2	Le Moufia	20
	Montgaillard	13
	Vauban/Les Camélias	7
	Bellepierre	11
	Domenjod	6
Critère 3	Continuité territoriale	4
	Raisons climatiques	8
	Volonté de devenir propriétaire	43
	Diverses autres raisons (familiales, curiosité…)	2
Critère 4	Moins d'un an	11
	Entre 2 et 5 ans	17
	Entre 5 et 10 ans	20
	Entre 10 et 20 ans	9
	Plus de 20 ans	0
Critère 5	Agriculteur	8
	Artisan	10
	Cadre Profession intellectuelle	6
	Chef d'entreprise	7
	Commerçants	0
	Écolier/Étudiant	0
	Employé	2
	Ouvrier	1
	Profession intermédiaire	4
	Profession libérale	11
	Retraité	8
	Sans profession/au chômage	0
Critère 1	Dans quel quartier habitez-vous maintenant ?	
Critère 2	Dans quel quartier résidiez-vous auparavant ?	
Critère 3	Quelles sont les raisons de ce choix ?	
Critère 4	Depuis quand avez-vous déménagé ?	
Critère 5	Professions et catégories socioprofessionnelles	

Source : Enquête menée auprès de la population qui a déménagé à cause de la délinquance
Mise en forme : auteur

Tab.73 : Localisation géographique de la population et raisons des départs vers le rural dionysien.

On constate qu'avant de migrer 27 individus résidaient dans un espace de délinquance identifié par la population (cf. Partie II, Chapitre I). Ils habitaient ainsi sur la partie basse de la commune. Les 30 autres personnes qui ne vivaient pas au sein d'un EDD, vivaient déjà à mi-pente. La majorité de ces 30 interrogés ont migré en amont sur la même pente : ceux de Domenjod vers La Bretagne, les questionnés de Bellepierre vers le Brûlé et ceux de Montgaillard vers Saint-François. Ces 30 individus répondent donc au principe de la continuité territoriale (cf. Partie III, Chapitre I).

Pour trois sondés sur quatre (75,4%), l'envie de devenir propriétaire est la seconde raison (après celle de s'éloigner de la délinquance) qui explique le choix de leur nouvelle situation en milieu rural. Ne pouvant pas ou difficilement le faire en milieu urbain, cette volonté d'accéder à la propriété est la raison pour laquelle ils se sont tournés vers le rural et donc, les hauteurs de Saint-Denis.

84,2% des personnes ont déménagé il y a un peu moins de 10 ans, soit à partir de l'an 2000. Notons qu'aucun individu questionné n'a migré avant 1990, c'est-à-dire il y a plus de 20 ans, date à laquelle nous avons décidé de débuter cette étude spatiale et diachronique.

Le dernier critère confirme les résultats de notre enquête n°4 (cf. Partie III, Chapitre I). L'action de migrer en milieu rural afin de s'éloigner de la délinquance est dans un premier temps une solution pour les agriculteurs, les artisans, les professions libérales et les retraités : 63,15% des personnes. La population dont l'activité professionnelle est directement liée au monde urbain n'est pas ou peu représentée ici : étudiant, commerçants, chômeur, employé, ouvrier.

Ce qui nous intéresse le plus c'est de savoir dans quel type d'habitat la population a déménagé (cf. tab. 74)

Critères	**Réponses**	**Résultats**
Critère 1	Maison	57
	Appartement	0
Critère 2	Lotissement privé/Résidence privé	0
	Individuel	57
Critère 3	Récent	55
	Déjà existant	2
Critère 1	Avez-vous déménagé dans une maison ou un immeuble ?	
Critère 2	Votre logement se trouve-t-il en lotissement privé ou à part ?	
Critère 3	Le logement est-il récent ou existait-il déjà ?	

Source : Enquête menée auprès de la population qui a déménagé à cause de la délinquance
Mise en forme : auteur

Tab. 74 : La nouvelle demeure des migrants en milieu rural

La totalité des personnes a migré dans une maison individuelle n'étant pas située dans un groupe d'habitation privé. De plus, 96,5% ont déménagé dans une demeure qu'ils ont eux-mêmes construite. Seuls deux individus résident dans un logement qui existait déjà.

3) Changement du paysage des hauteurs de Saint-Denis : la population ne craint pas de résider à des altitudes élevées.

Le fait qu'il n'existe aucun groupe d'habitat collectif au dessus des 500 mètres d'altitude (source : CINOR) et la volonté de devenir propriétaire pour 75% des migrants expliquent pourquoi la population demeure dans une maison individuelle (cf. photo 32).

Source : auteur, 2011

Photo 32 : Fondation d'une nouvelle demeure située à 700 mètres d'altitude dans le quartier du Brûlé.

La volonté pour les personnes de s'installer dans une maison nouvellement construite en milieu rural a deux principales conséquences. D'une part, cela étend la tache urbaine dionysienne dans les quartiers étudiés : Le Brûlé, Saint-François, La Bretagne, Bois de Nèfles (cf. carte 43).

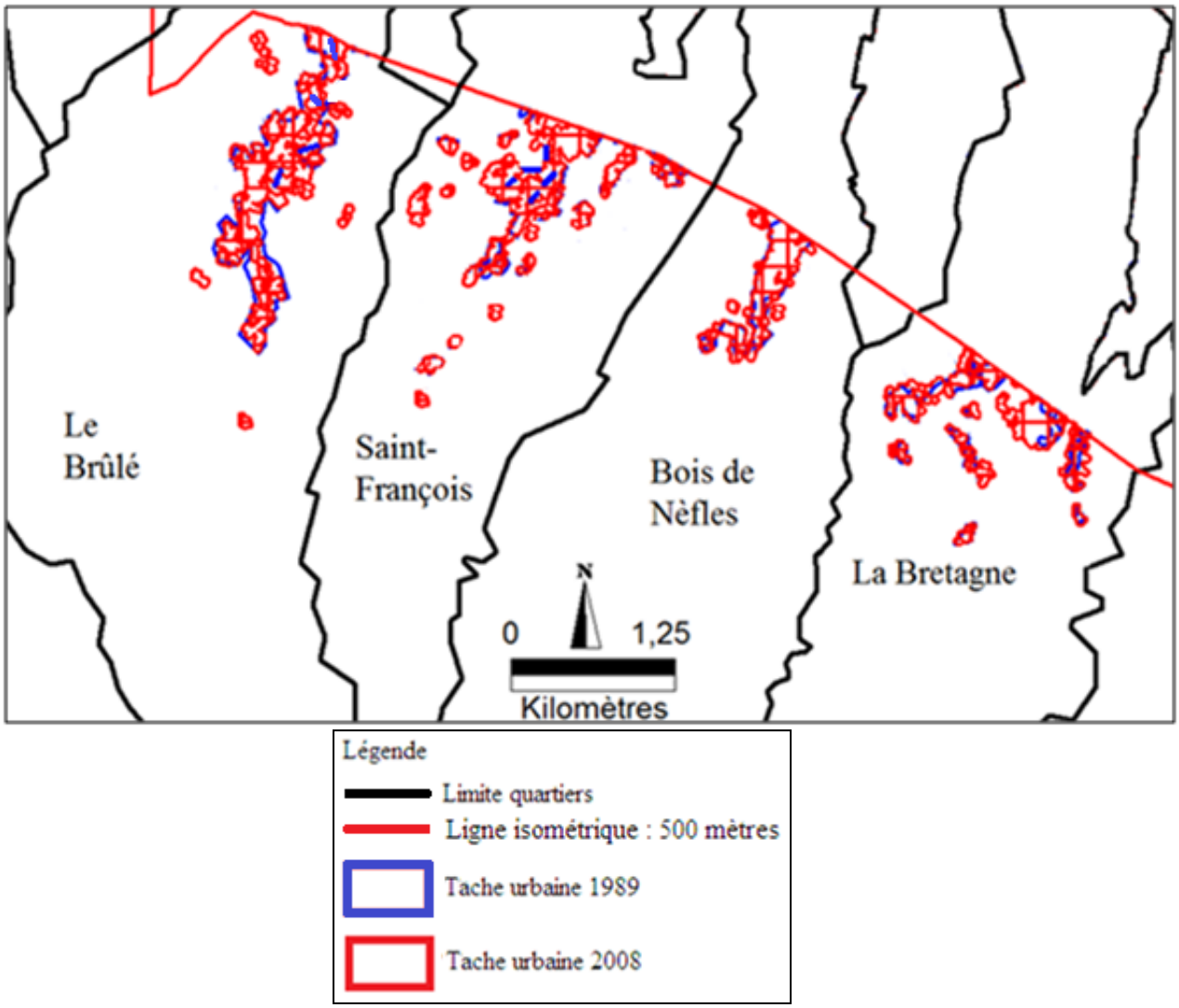

Source : AGORAH, INSEE
Mise en forme : auteur

Carte 43 : Évolution de la tache urbaine au dessus de 500 mètres d'altitude à Saint-Denis.

L'urbanisation des pentes s'effectue en deux phases. Tout d'abord, on assiste au comblement des espaces libres internes de la tache urbaine de 1989. Puis, la vague de construction se propage sur les terres vierges à proximité augmentant ainsi la tache urbaine.

D'autre part, la rurbanisation passe obligatoirement par la consommation d'espace naturel, car la construction des nouvelles demeures se fait au détriment des espaces agricoles et vierges. Entre 1990 et 2008, un peu plus de 40 hectares de terres naturelles ont été urbanisés au-delà des 500 mètres d'altitude dans les quartiers du Brûlé, Saint-François, La Bretagne, Bois de Nèfles (source : CINOR, AGORAH, Mairie de Saint-Denis, cf. carte 44).

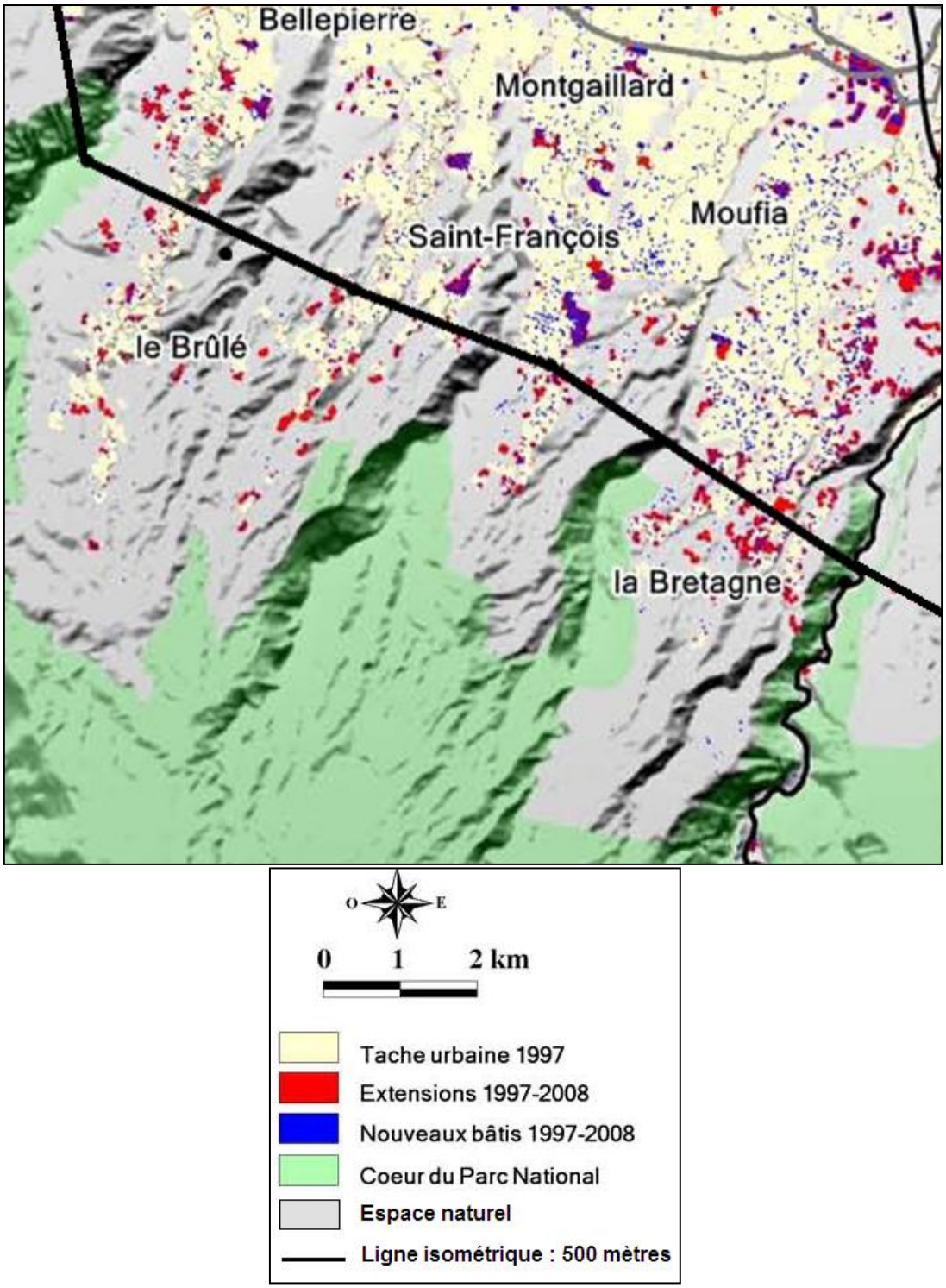

Source : CINOR
Mise en forme : auteur

Carte 44 : Étalement urbain dans les quartiers ciblés, entre 1997 et 2008.

Au-dessus de cette ligne des 500 mètres, entre 1997 et 2008, près de 900 logements sont sortis de terre afin d'accueillir la population (source : CINOR, Marie de Saint-Denis). Il est difficile de déterminer le nombre exact de demeures ayant été construites par les personnes

qui ont déménagé à cause de la délinquance, néanmoins, la carte 44 permet de se faire une idée sur la conséquence directe de ce type de migration en milieu rural.

Selon notre enquête, 96% des personnes qui migrent loin de la délinquance, déménagent dans une maison qu'elles ont construite. De ce fait, le paysage vert des espaces naturels situés sur les mi-pentes et des hauteurs de l'île, observé depuis le littoral, laisse place petit à petit au blanc des maisons (cf. photo 33).

Source : auteur, 2010

Photo 33 : Montage permettant de voir la transformation paysagère depuis le littoral dionysien. Ici l'exemple de la pente composée des quartiers de Bellepierre et du Brûlé.

La vague de construction commence depuis le littoral et monte jusqu'à 900 mètres d'altitude urbanisant les espaces vierges disponibles, passant du vert au blanc. La rurbanisation n'est pas la seule consommatrice de terres naturelles, en friches, voire agricoles. La seconde conséquence engendrée par la délinquance l'est également : cloisonnement en groupe d'habitations privé.

B) Cloisonnement en lotissement privé : densification du milieu périurbain

1) Une population à la recherche de sécurité

Toujours en nous appuyant sur la carte 37 (cf. Partie III, Chapitre I), les quartiers ciblés pour cette nouvelle étude sont Le Brûlé, Bellepierre, Saint-François, Bois de Nèfles, Le Moufia, La Bretagne, Domenjod, La Montagne, Saint-Bernard. On retrouve quelques

quartiers de l'étude concernant migrations et la rurbanisation à ceci près que nous nous situons ici entre 200 et 500 mètres d'altitude (cf. carte 45), alors que précédemment nous avions étudié la tache urbaine de ces espaces à une altitude supérieure à 500 mètres.

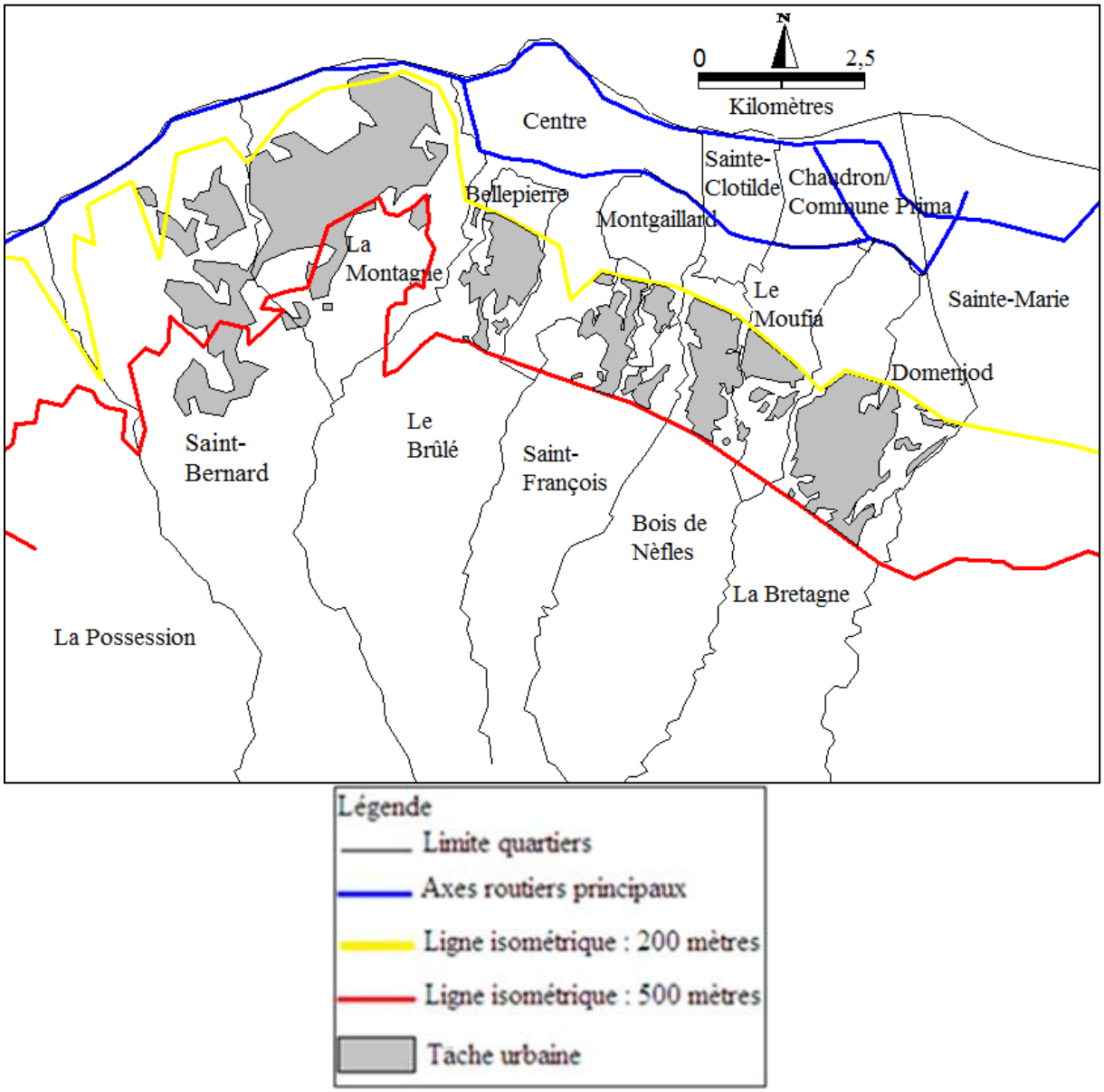

Source : AGORAH, INSEE, enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Carte 45 : Localisation des quartiers ciblés concernant la migration de la population en milieu périurbain.

Selon notre enquête n°4, la population résidant dans cet espace de mi-pente n'est ni concernée par la rurbanisation, ni par la *gentrification*. Elle préfère rester en milieu périurbain et se diriger vers des lotissements privés afin de se protéger de la délinquance (cf. Partie III, Chapitre I). Nous avons pu interroger 97 personnes habitant ces quartiers qui ont fui la délinquance qui les touchait (cf. tab. 75).

Critères	Réponses	Résultats
Critère 1	Bellepierre	21
	Montgaillard	33
	Le Moufia (Les Hauts)	10
	Domenjod	8
	La Bretagne	25
Critère 2	Bellepierre	24
	Montgaillard	32
	Le Moufia (Les Hauts)	10
	Domenjod	8
	La Bretagne	23
	Bellepierre	24
Critère 3	Ne peut habiter à la campagne/Ne peut habiter en ville	43
	Raisons climatiques	18
	Vue sur le littoral	30
	Diverses autres raisons (familiales, curiosité…)	6
Critère 4	Moins d'un an	8
	Entre 2 et 5 ans	36
	Entre 5 et 10 ans	49
	Entre 10 et 20 ans	4
	Plus de 20 ans	0
Critère 5	Agriculteur	0
	Artisan	2
	Cadre Profession intellectuelle	11
	Chef d'entreprise	18
	Commerçants	6
	Écolier/Étudiant	1
	Employé	16
	Ouvrier	13
	Profession intermédiaire	8
	Profession libérale	8
	Retraité	7
	Sans profession/au chômage	7
Critère 1	Dans quel quartier habitez-vous maintenant ?	
Critère 2	Dans quel quartier résidiez-vous auparavant ?	
Critère 3	Quelles sont les raisons de ce choix ?	
Critère 4	Depuis quand avez-vous déménagé ?	
Critère 5	Professions et catégories socioprofessionnelles	

Source : Enquête menée auprès de la population qui a déménagé à cause de la délinquance
Mise en forme : auteur

Tab.75 : Localisation géographique des 97 personnes et raisons de leur emménagement dans des lotissements privés en milieu périurbain.

Cette enquête confirme aussi les résultats obtenus lors de l'enquête n°4 sur l'espace de préférence des PCS : employés, ouvriers, chefs d'entreprises (cf. Partie III, Chapitre I). 50% des personnes qui ont déménagé pour un autre logement dans une *gated community* en milieu périurbain font partie de ces catégories socioprofessionnelles.

Tout comme pour l'étude précédente concernant migrations et rurbanisation, on observe que 95,8% des individus ont changé de domicile il y a moins de 10 ans. Personne n'a migré il y a plus de 20 ans, avant 1990.

Le choix pour la population de migrer dans une demeure dans le même quartier ou une autre à la même hauteur, entre 200 mètres et 500 mètres d'altitude, est lié aux avantages que leur offre l'espace périurbain : 44% ne souhaitent vivre ni en ville, ni à la campagne, 31% veulent une vue sur le littoral, 18% pour les raisons climatiques, soit au total 93% de la population.

La totalité des personnes qui ont changé de logements, ont migré soit dans le même quartier, soit dans un autre mais à la même altitude. Elles ont préféré demeurer dans le périurbain malgré la montée de la délinquance (cf. Partie III, Chapitre I : résultats enquête n°4). Leur solution afin de se protéger contre les incivilités se trouve notamment dans le type d'habitat vers lequel elles se sont dirigées (cf. tab. 76).

Critères	**Réponses**	**Résultats**	
Critère 1	Maison	93	
	Appartement	4	
Critère 2	Lotissement privé/Résidence privée	67	
	Individuel	30	
Critère 3	Récent	85	Immeuble : 1
			Maison : 84
	Déjà existant	12	Immeuble : 3
			Maison : 9
Critère 1	Avez-vous déménagé dans une maison ou un immeuble ?		
Critère 2	Votre logement se trouve-t-il en lotissement privé ou à part ?		
Critère 3	Le logement est-il récent ou existait-il déjà ?		

Source : Enquête menée auprès de la population qui a déménagé à cause de la délinquance
Mise en forme : auteur

Tab. 76 : La nouvelle demeure des migrants dans un lotissement privé en milieu périurbain

Ici nous avons un aspect autre que dans l'étude précédente sur la rurbanisation. Les personnes n'optent pas pour une maison individuelle, mais une maison située en lotissement privé (70% des personnes, cf. photo 34).

Source : auteur, 2009

Photo 34 : Lotissement privé situé à 300 mètres d'altitude à Saint-François.

Selon la population, 87,6% (85 individus) ont déménagé dans un logement neuf, 86,5% (84 personnes) l'ont fait vers une case à terre. Seuls 12 interrogés se sont tournés vers des demeures déjà existantes.

2) Un paysage périurbain qui se densifie et se ghettoïse[349].

En 20 ans (1990/2010), le paysage périurbain dionysien a beaucoup évolué. Dans un premier temps, la tache urbaine s'est densifiée. Afin de mieux voir cette transformation, nous avons décidé de faire un zoom sur une partie précise de Saint-Denis composée des quartiers du Brûlé, Saint-François, Montgaillard, Bois de Nèfles, Le Moufia, Domenjod (cf. carte 46).

[349] Chaque groupe d'habitation qui voit le jour est privé (résidence ou lotissement). Nous verrons par la suite que chacun de ces groupes accueille les individus de la même classe sociale (cf. Partie III, Chapitre III).

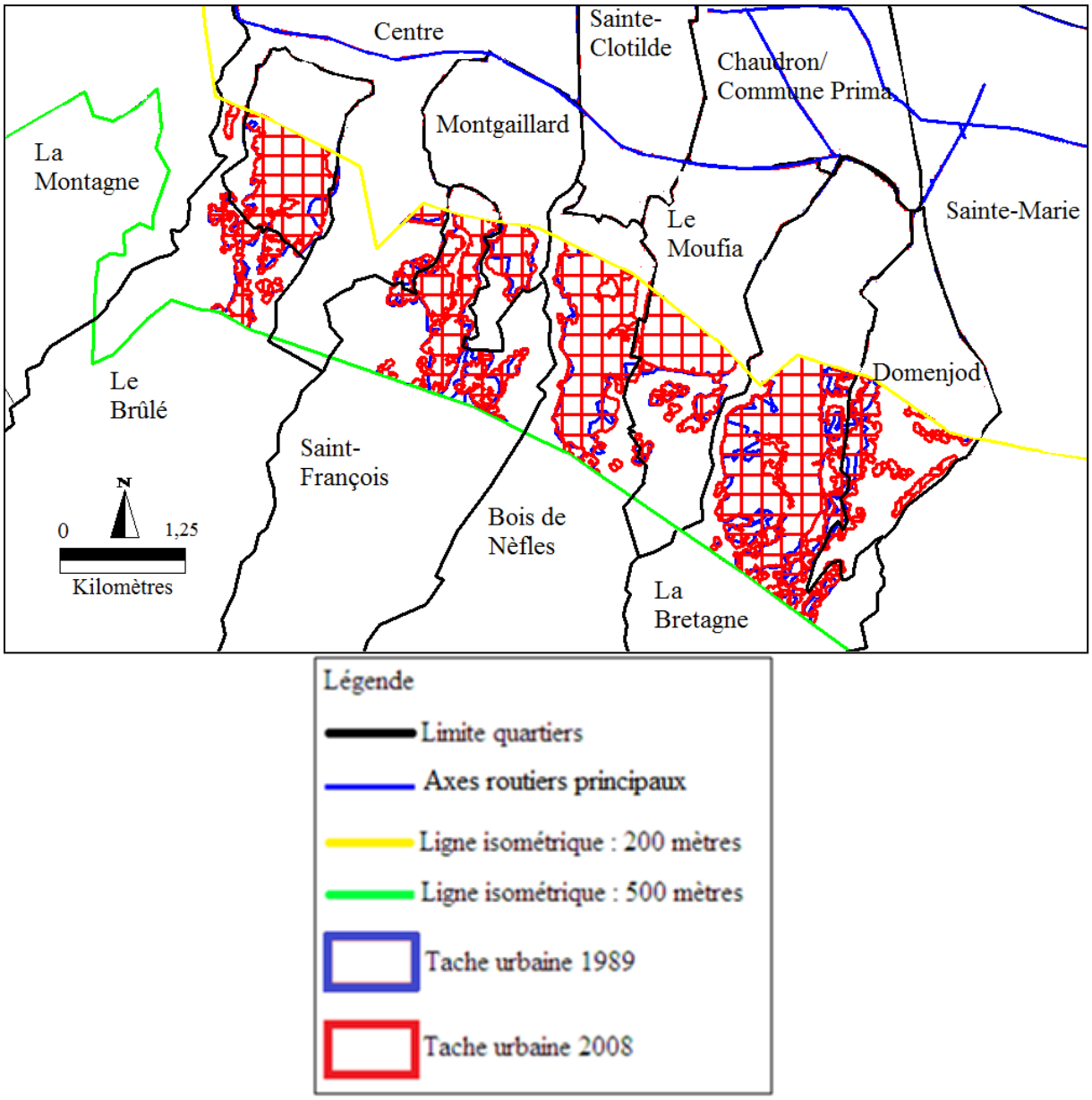

Source : AGORAH, INSEE
Mise en forme : auteur

Carte 46 : Évolution de la tache urbaine entre 200 mètres et 500 mètres d'altitude à Saint-Denis

Excepté le cas de La Bretagne, la tache urbaine de 2008 s'est densifiée dans celle de 1989. Il existe peu d'espace où l'urbanisation de 2008 a débordé et s'est étalée sur des espaces vierges. Dans ce secteur (entre 200 et 500 mètres d'altitude), mis en lumière par la carte 46, les taches urbaines de 1989 et 2008 sont toutes deux grandes d'environ 450 hectares (Source : AGORAH, CINOR). Ainsi, au fil du temps, l'urbanisation en milieu périurbain ne s'est pas répandue sur les terres vierges. Ces dernières sont souvent protégées, car il s'agit soit de terres agricoles qu'on ne peut déclasser, soit d'espaces naturels faisant partie du patrimoine

départemental, voire national, exemple du Domaine de Montgaillard situé dans le quartier du même nom.

Même si elle ne s'est pas agrandie, la tache urbaine s'est donc densifiée, car l'espace périurbain est un lieu recherché pour les avantages déjà énoncés. Ainsi, en 1990, ces mi-pentes mises en lumière par la carte 46 comptaient 4700 logements. En 2008, ce chiffre a augmenté de 3200, soit un total de 7900 demeures (Source : CINOR, INSEE, DDE).

Des constructions de maisons se sont donc greffées au fur et à mesure aux côtés de celles déjà bâties, rendant les mi-pentes dionysiennes plus blanches que vertes (cf. photos 35 et 36).

Source : DDE
Mise en forme : auteur

Photo 35 : Vue aérienne de Saint-Denis de 1984

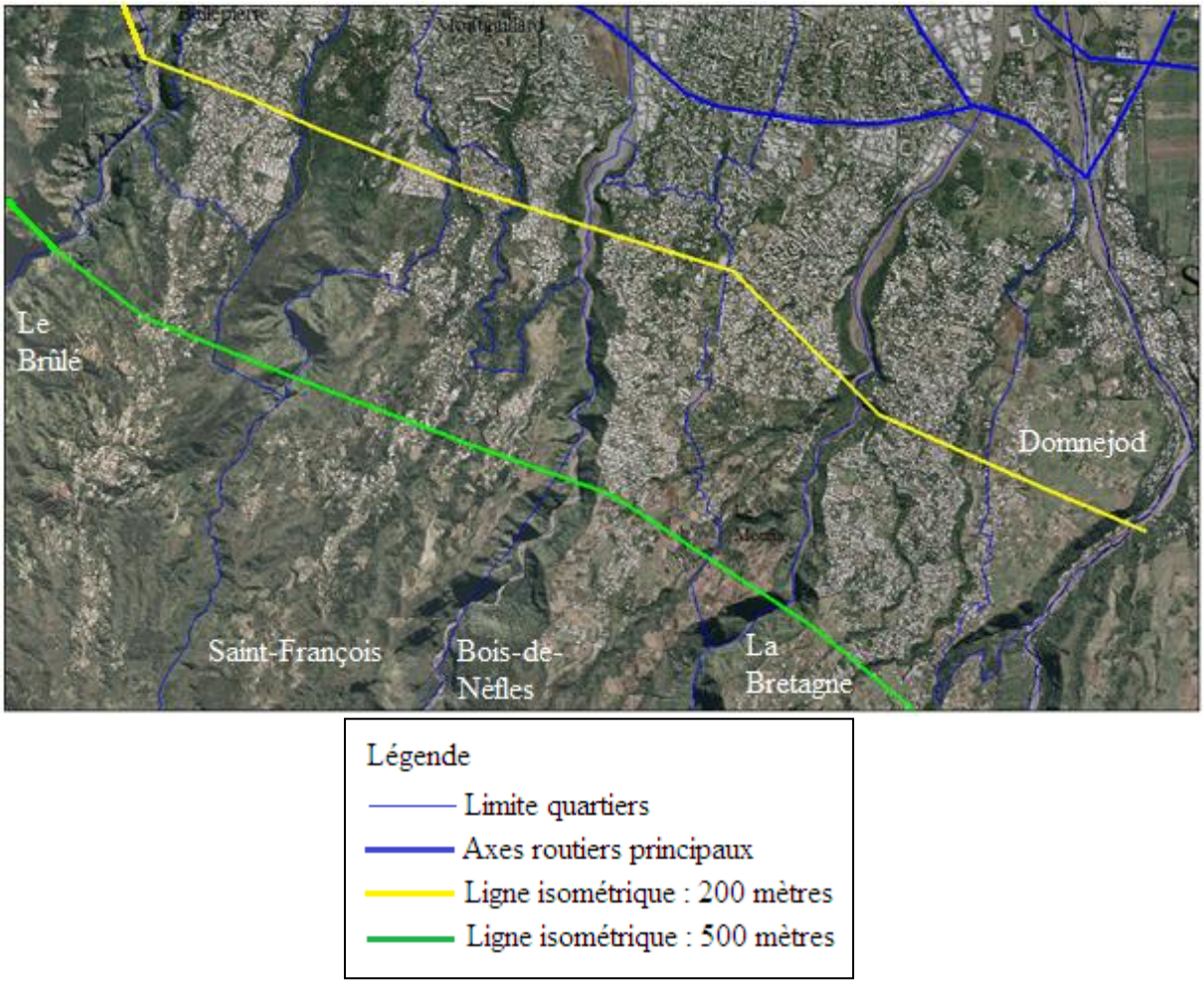

Source : AGORAH, INSEE
Mise en forme : auteur

Photo 36 : Vue aérienne de Saint-Denis en 2010

Ces différentes vues sur Saint-Denis montrent la densification du bâti qui s'est opérée dans cet espace périurbain. En 1984, il est difficile de percevoir les maisons situées au-dessus des 200 mètres d'altitude. Le vert des espaces naturels est encore dominant. Alors qu'en 2010, les mi-pentes ont laissé leur couleur verte pour le blanc des toits de maisons.

Il ne s'agit pas uniquement de maisons individuelles. Comme le montre l'enquête n°6, la population migre vers des lotissements et résidences privés. Ils peuvent être de tout type (maisons individuelles, immeubles) et pour tout le monde (classe aisée et populaire). Sur ces mi-pentes dionysiennes (zone comprise entre 200 et 500 mètres d'altitude), on en dénombre 43 en 2010. Ce type de groupes d'habitations que nous comparons à des *gated communities*, a vu son nombre accroître durant l'entrée dans le XXIè siècle. Entre 2000 et 2010, 26 groupes d'habitations clos sont sortis de terre, soit 60% ont vu le jour en seulement 10 ans : 9 nouveaux lotissements et 15 résidences privées (source : CINOR, Mairie de Saint-Denis, cf. photo 37).

Source : auteur, 2009

Photo 37 : Lotissement privé, Les Gamphriers, situé à 300 mètres d'altitude dans le quartier de la Bretagne.

Neuf *gated communities* réunionnaises ont vu le jour depuis l'année 2000 au sein de notre espace d'étude situé entre 200 et 500 mètres d'altitude à Saint-Denis. Celle-ci est composée d'une route privée menant aux habitations, au début du chemin est planté un panneau rappelant que c'est un lotissement privé et que l'entrée y est interdite, on y trouve une dizaine de demeures.

Enfin, la délinquance entraîne aussi la *gentrification* du centre de Saint-Denis.

C) Le centre-ville dionysien se densifie et les constructions se « verticalisent ».

1) Retour de la classe aisée dans les lotissements et résidences nouvellement construits.

Sont concernées les populations des quartiers de Montgaillard, Bois de Nèfles, Le Moufia, Le Chaudron, Domenjod, résidant en dessous de 200 mètres d'altitude (cf. carte 47).

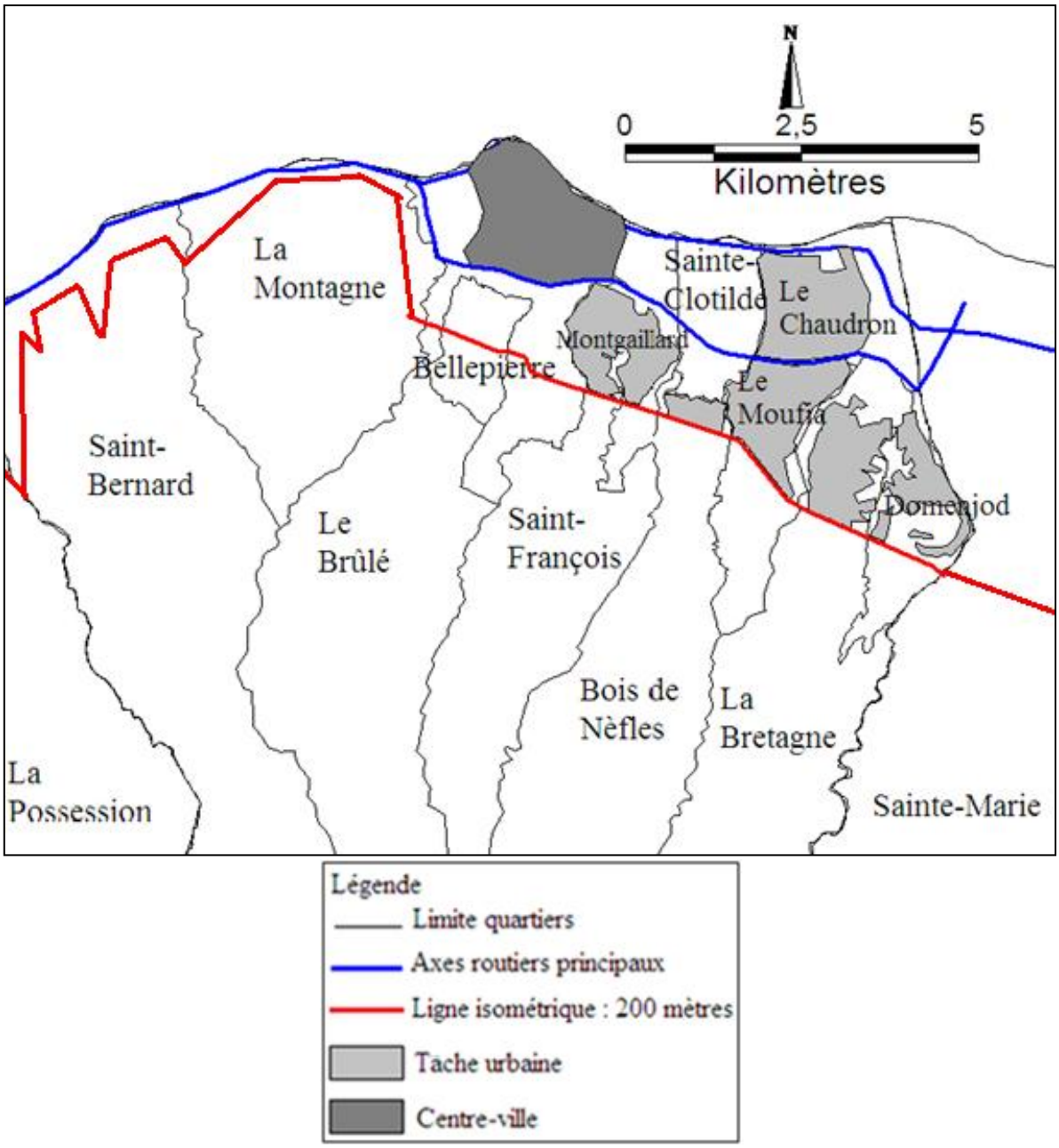

Source : AGORAH, INSEE
Mise en forme : auteur

Carte 47 : Localisation des quartiers participant à la *gentrification*.

124 personnes ayant migré dans le quartier Centre pour se rapprocher du centre-ville dionysien ont pu être questionnées (cf. tab. 77).

Critères	Réponses	Résultats
Critère 1	Centre (centre-ville, Saint-Jacques, Bas de La Rivière, Butor, Champ-Fleury, La Source, Vauban, Le Chaudron, Moufia-Les-Bas)	124
Critère 2	Bellepierre	32
	Montgaillard	15
	Les Camélias	25
	Le Chaudron	21
	Le Moufia	17
	Domenjod	14
Critère 3	Proximité de l'emploi	89
	Avantages du quartier Centre (centre-ville, administration)	21
	Lotissement/Résidence privés et sécurisés	9
	Vie en immeuble	5
Critère 4	Moins d'un an	33
	Entre 2 et 5 ans	75
	Entre 5 et 10 ans	14
	Entre 10 et 20 ans	2
	Plus de 20 ans	0
Critère 5	Agriculteur	0
	Artisan	3
	Cadre Profession intellectuelle	25
	Chef d'entreprise	22
	Commerçants	16
	Écolier/Étudiant	5
	Employé	25
	Ouvrier	11
	Profession intermédiaire	5
	Profession libérale	6
	Retraité	3
	Sans profession/au chômage	3
Critère 1	Dans quel quartier habitez-vous maintenant ?	
Critère 2	Dans quel quartier résidiez-vous auparavant ?	
Critère 3	Quelles sont les raisons de ce choix ?	
Critère 4	Depuis quand avez-vous déménagé ?	
Critère 5	Professions et catégories socioprofessionnelles	

Source : Enquête menée auprès de la population qui a déménagé à cause de la délinquance
Mise en forme : auteur

Tab. 77 : Localisation géographique des 124 personnes et raisons de leur migration en milieu urbain

Cette nouvelle enquête confirme à son tour les résultats obtenus précédemment (cf. Partie III, Chapitre I : enquête n°4). Les personnes faisant partie du PCS cadres professions intellectuelles sont les plus concernées par la *gentrification,* soit 20,1%. Les individus dont l'activité professionnelle est liée au monde urbain sont les plus représentés : chefs d'entreprise, commerçants, employés, ouvriers, soit 82,2%. La majorité résidait déjà en dessous des 200 mètres d'altitude. 71,7% ont déménagé près du centre-ville pour se rapprocher de leur emploi, 16,5% pour bénéficier des avantages du centre : commerces, administration, animation urbaine, etc.).

Comme lors des deux précédentes études concernant migrations/rurbanisation et migrations/cloisonnement en milieu périurbain, 98,3% des personnes ont changé de domicile il y a moins de 10 ans. Personne ne l'a fait il y a plus de 20 ans. À l'inverse de la rurbanisation, ici presque la totalité des personnes ont déménagé dans un immeuble (cf. tab. 78)

Critères	**Réponses**	**Résultats**	
Critère 1	Maison	8	
	Appartement	116	
Critère 2	Lotissement privé/Résidence privé	109	
	Individuel	15	
Critère 3	Récent	105	Immeuble : 104 Maison : 1
	Déjà existant	19	Immeuble : 12 Maison : 7
Critère 1	Avez-vous déménagé dans une maison ou un immeuble ?		
Critère 2	Votre logement se trouve-t-il en lotissement privé ou à part ?		
Critère 3	Le logement est-il récent ou existait-il déjà ?		

Source : Enquête menée auprès de la population qui a déménagé à cause de la délinquance
Mise en forme : auteur

Tab. 78 : La nouvelle demeure des migrants en milieu urbain

93,5% des personnes ont déménagé dans un appartement. 87,9% résident dans un lotissement ou une résidence privés. 84,6% ont migré vers un logement récent, dont 83,8% dans un appartement nouvellement construit. Ainsi, la majorité des individus ayant déménagé à cause de la délinquance en milieu urbain l'ont fait dans un logement en immeuble neuf situé dans une résidence privée.

2) Un paysage plus dense composé d'immeubles

En nous référant à la carte suivante (cf. carte 48), on constate la même évolution en milieu urbain que dans le périurbain, à savoir une évolution de la tache urbaine de 2008 dans celle de 1989 ; c'est-à-dire que l'urbanisation observée en 2008 ne s'est presque pas étendue au-delà des limites de celle de 1989.

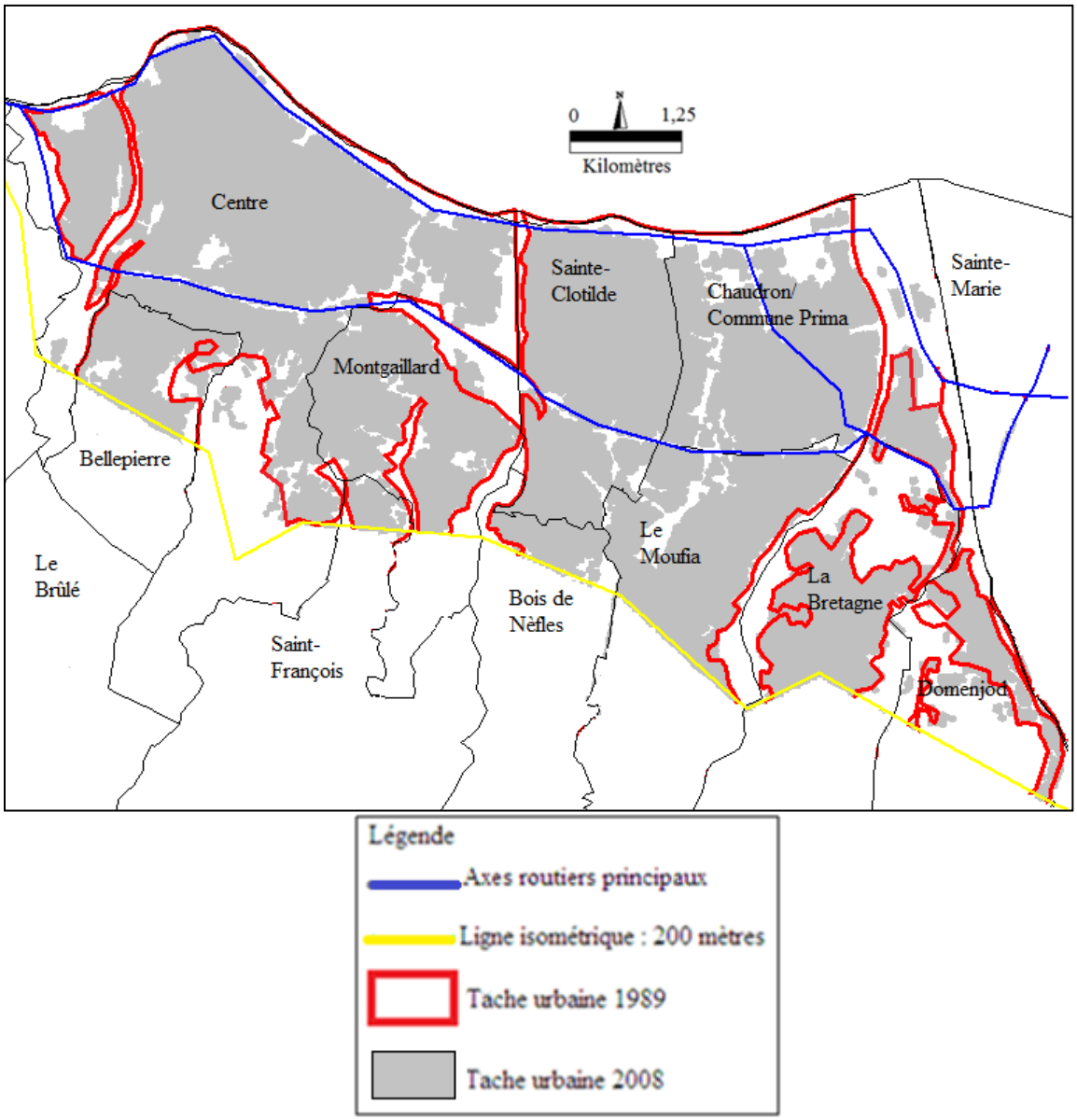

Source : INSEE, AGORAH
Mise en forme : auteur

Carte 48 : Évolution de la tache urbaine en dessous des 200 mètres d'altitude à Saint-Denis.

En observant les deux taches urbaines, on constate que celle de 2008 s'imbrique dans celle de 1989, il n'y a pas eu véritablement d'étalement urbain dans cette partie de l'espace dionysien en dessous des 200 mètres d'altitude. Néanmoins, le paysage s'est transformé.

D’une part, il s’est densifié, passant de 13 bâtiments par hectare en 1990 à plus de 30 en 2008 dans certains quartiers : centre, Le Chaudron, Les Camélias, Vauban, Champ-Fleury, Bellepierre (source : Mairie de Saint-Denis, INSEE, AGORAH). D’autre part, après avoir rempli l’ensemble de la partie basse de la commune dionysienne, l’urbanisation, ne pouvant plus s’étaler en surface, s’est élevée, c’est-à-dire que plus de constructions verticales sont sorties de terre afin de combler les besoins en logements entre autres. En 1989, la partie basse dionysienne, en dessous des 200 mètres d’altitude, comptait près de 2430 immeubles. En 2008, ce nombre atteint les 9200, soit un taux d’accroissement de 278% en 19 ans (source : Mairie de Saint-Denis, INSEE, CINOR, DDE).

Avec ce que préconise le Schéma d’Aménagement Régional au niveau des centres urbains, densification des parcelles vierges, libres et une réhabilitation des friches présentes, 4 fois sur 5, ces espaces ont accueilli un immeuble destiné aux logements. Une fois sur 5, il s’agissait d’équipements publics (source : Mairie de Saint-Denis, INSEE, CINOR). Cela explique pourquoi le paysage dionysien présente une multitude de constructions verticales sur sa partie basse située en dessous des 200 mètres d’altitude (cf. photo 38)

Source : auteur, 2010

Photo 38 : Vue sur la partie orientale du centre-ville depuis le quartier de La Trinité.

Même si certains projets d'aménagement (Cœur vert familial, parc aquatique, etc.) souhaitent faire oublier l'image de Saint-Denis comme la *jungle urbaine*[350] en produisant plus d'espaces verts sur le territoire, la ville reste une concentration de constructions verticales.

Synthèse du Chapitre II

Le premier chapitre de cette partie a démontré les différentes dynamiques engendrées par la délinquance : rurbanisation, *gentrification,* cloisonnement de la population dans des *gated communities* en milieu périurbain. Ces conséquences s'accompagnent également de répercussions sur le paysage des villes repères, en l'occurrence celui de Saint-Denis qui a fait l'objet de ce second chapitre.

Chaque dynamique, qu'elle soit située en zone urbaine, périurbaine ou rurale, affecte le paysage. Nous avons décidé d'étudier ces transformations paysagères sur la période 1989/2008, cela pour deux principales raisons. D'une part, la délinquance a commencé à être étudiée à La Réunion à partir de 1993. D'autre part, 1989 et 2008 sont les années ayant vu la production de certains documents cartographiques comme la tache urbaine ou encore les photographies satellitaires, documents sur lesquels nous nous sommes appuyé afin de montrer l'évolution paysagère dionysienne.

S'agissant de la rurbanisation, dynamique qui s'effectue à partir des 500 mètres d'altitude (cf. Partie III, Chapitre I), elle s'accompagne d'une urbanisation des hauteurs de Saint-Denis. Dans divers quartiers, la tache urbaine de 2008 a débordé de celle de 1989, cela à cause des nouveaux arrivants. Selon notre enquête, 96,5% des personnes qui déménagent le font dans une nouvelle demeure qu'elles ont construite par leur propre moyen. Ainsi, toutes ces maisons, bâties sur les espaces vierges, agrandissent la tache urbaine dionysienne au-delà des 500 mètres d'altitude. Le paysage laisse donc sa couverture naturelle au bénéfice des nouvelles constructions des rurbains.

Entre 200 et 500 mètres d'altitude, on assiste à une autre dynamique, le cloisonnement dans les *gated communities* en milieu périurbain (cf. Partie III, Chapitre I). En observant les taches urbaines de référence sur la période étudiée, on constate que celle de 2008 s'est faite dans celle de 1989, excepté dans le quartier de La Bretagne. L'urbanisation s'est donc densifiée, passant des maisons individuelles périurbaines en des groupes d'habitations privés composés soit d'habitats individuels soit collectifs.

[350] Appellation faite par la Mairie de Saint-Denis.

Enfin, sur la partie basse de Saint-Denis, zone située en dessous des 200 mètres d'altitude, on assiste à la migration de la population en milieu urbain, la *gentrification* (cf. Partie III, Chapitre I). La tache urbaine de 2008 s'est complètement imbriquée dans celle de 1989. L'étalement urbain n'étant plus possible en largeur, l'urbanisation a gagné en hauteur, les constructions verticales sont sorties de terre afin de pallier au déficit d'espaces. La population qui déménage le fait dans les immeubles situés également dans des *gated communities* en milieu urbain.

À présent, il s'agira de vérifier l'implication des pouvoirs publics dans les migrations populaires engendrées par la délinquance. Existent-ils des projets d'aménagement permettant à la population de migrer vers des espaces moins concernés par la délinquance ? Ce sera l'objet du troisième chapitre.

Chapitre III : L'intervention des pouvoirs publics dans la gestion des espaces urbains touchés par la délinquance.

Après avoir observé les déplacements migratoires de la population engendrée par le mouvement structurel de la délinquance et les changements paysagers intervenus, il est nécessaire de mesurer l'importance de la prise de décision institutionnelle dans la gestion spatiale urbaine. Quel rôle jouent les pouvoirs publics ? Sont-ils à l'origine des nouvelles constructions issues des migrations ? En d'autres termes sont-ils maîtres de la gestion spatiale en contrôlant les différentes réactions de la population ? Au contraire, ne font-ils que constater l'évolution du paysage à travers les constructions privées des promoteurs immobiliers tentant de satisfaire la demande ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans ce troisième chapitre.

Pour ce faire, nous ciblerons deux quartiers de Saint-Denis, le Moufia et Bois de Nèfles. Ils sont tous les deux limitrophes et se situent approximativement à la même altitude. Néanmoins, malgré leur voisinage, ils ne sont pas touchés de la même façon par la délinquance. Le Moufia est plus reconnu par les forces de l'ordre comme étant un quartier hautement délictueux (il fait partie des rondes de surveillance de la brigade anti-criminalité, source : Commissariat Malartic), et est à la fois une Zone Urbaine Sensible (ZUS) et une Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU). Rappelons également que, notre enquête classait le Moufia comme espace de délinquance. En revanche, Bois de Nèfles n'est pas aussi fortement touché par le phénomène. L'étude de ces deux quartiers, à la fois proches géographiquement et si différents (en termes de superficie, types de construction, etc.) permettra de mesurer l'intervention des pouvoirs publics (collectivité municipale)

Cette intervention peut se faire sous plusieurs formes possibles. Dans la précédente partie, il a été évoqué succinctement les décisions prises par la Préfecture afin de lutter contre la délinquance par le biais du programme police de proximité. Ici, il s'agit de voir les actions entreprises par la municipalité sur son territoire dans le but de combattre les actes délictueux. Quelles mesures met-elle en place dans le but d'éradiquer le phénomène ? Sous quelles formes ?

A) Observation de l'intervention des pouvoirs publics dans l'analyse spatiale et diachronique de deux quartiers dionysiens : Le Moufia et Bois de Nèfles.

1) Deux quartiers géographiquement proches, mais structurellement différents

Ces deux quartiers ont connu leur essor lors de l'extension urbaine dionysienne des années 1980 (cf. carte 49).

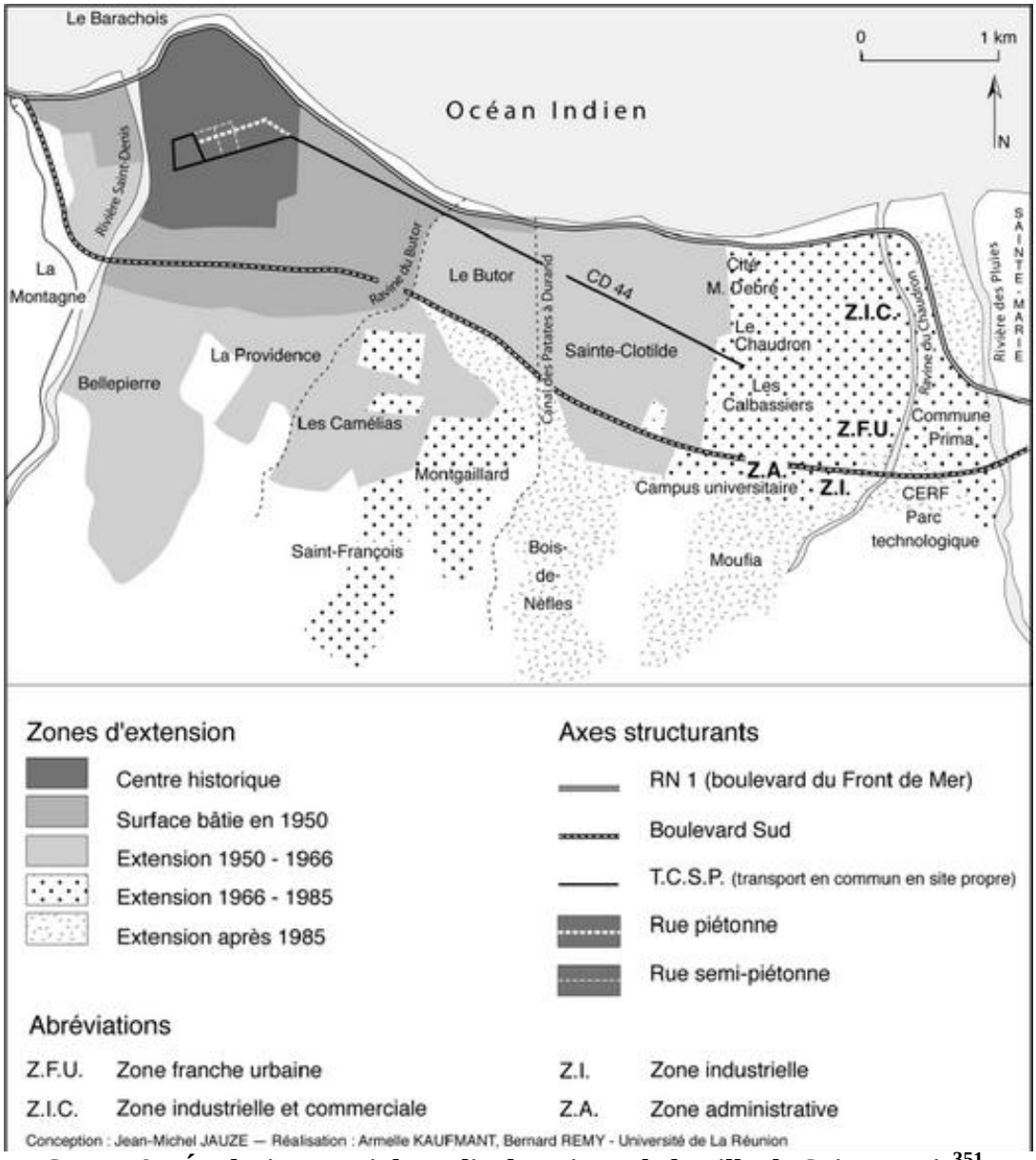

Carte 49 : Évolution spatiale et diachronique de la ville de Saint-Denis[351].

[351] JAUZE J.-M., *Villes et patrimoine*, L'Harmattan, Saint-Denis, 2000.

L'extension dionysienne a débuté en 1950. Après une première phase d'urbanisation vers l'ouest, bloquée par les remparts de La Montagne, l'urbanisation s'est étendue vers l'est. La précédente carte montre les différentes phases de construction de la ville de Saint-Denis dans le temps. Les quartiers concernés, situés tous deux sur la même pente entre la Ravine Patates à Durand à l'ouest et la Ravine du Chaudron à l'est, ont vu le jour lors de l'extension urbaine datant de 1985.

Afin d'analyser l'intervention des pouvoirs publics, il est intéressant d'observer dans un premier temps les différentes constructions faites sur le territoire des deux quartiers. Puis, il s'agit de mettre en évidence celles qui découlent de l'action des pouvoirs municipaux.

2) Deux quartiers, deux paysages urbains distincts issus de différents types de constructions

D'un côté, Bois de Nèfles, noté BDN, ressemble à tous les quartiers résidentiels situés en zone périurbaine à mi-pente, comme Saint-François, Le Brûlé, La Bretagne (cf. photo 39).

Source : auteur, 2011

Photo 39 : Vue sur les hauts du quartier de Sainte-Clotilde[352] et les bas de Bois de Nèfles au second plan.

[352] Les bas du quartier du Moufia présentent le même paysage que celui de Sainte-Clotilde : des immeubles, qu'il s'agisse des habitats collectifs, des centres d'affaires, des sièges administratifs ou des bâtiments liés à l'Éducation nationale.

Cela se caractérise par un paysage composé plus de maisons individuelles que d'habitats collectifs. De l'autre côté, le Moufia présente un plus grand nombre d'immeubles que son voisin. Nous verrons par la suite que cela s'explique majoritairement par la superficie des deux quartiers. Ces différents paysages se dessinent lorsqu'on observe l'évolution du bâti des deux quartiers concernés (cf. tab. 79[353]).

Années	**1955**		**1965**		**1974**		**1989**		**1999**		**2010**	
Critères	M	B	M	B	M	B	M	B	M	B	M	B
Critère 1	20	34	51	102	86	183	138	257	203	319	236	342
Critère 2	0	0	0	0	0	0	23	2	52	20	98	33
Nombre de groupes d'habitations privés par quartier												
Critère 3	0	0	0	0	0	0	3	0	8	0	86	17
Critère 4	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	6

Critère 1	Nombre de maisons individuelles existantes
Critère 2	Nombre d'immeubles existants[354]
Critère 3	Nombre de résidences privées existantes
Critère 4	Nombre de lotissements privés existants

Source : Mairie de Saint-Denis, CINOR, INSEE, AGORAH
Mise en forme : auteur

Tab. 79 : Évolution du bâti, par type et par nombre de constructions, au Moufia et à Bois de Nèfles de 1955 à 2010.

Nous n'analyserons pas quantitativement l'évolution du nombre de constructions apparues dans les deux quartiers sur la période choisie. Au fil des années, le nombre de bâtiments (maisons et immeubles) augmente pendant les différentes phases d'urbanisation que connaît la ville (cf. carte 49). Ce qui est plus intéressant est à analyser c'est l'évolution des types de constructions. On constate que dès que les constructions verticales sortent de terre, dans les années 1980, le nombre de cases à terre n'augmente plus aussi vite.

[353] Dans le tableau 75, M correspond à Moufia et B à Bois de Nèfles.
[354] Immeubles à vocation résidentielle faisant partie d'un groupe d'habitations collectif. Ne sont pas pris en compte les immeubles administratifs, des centres d'affaires ou industriels.

Le Moufia possède un plus grand nombre d'immeubles que Bois de Nèfles. Inversement, BDN compte plus de maisons que le Moufia. Cela s'explique par un facteur principal : la superficie des quartiers. BDN est trois fois plus étendu que son voisin. Ainsi dans un aménagement rationnel de l'espace, la verticalité des immeubles permet d'optimiser la parcelle bâtie. C'est la raison pour laquelle les blocs ont quadruplé en 20 ans au Moufia passant de 23 en 1989 à 98 en 2010. Alors que pour Bois de Nèfles, la proportion est totalement inversée : on compte un immeuble pour 10 maisons en 2010. Néanmoins, le nombre de blocs verticaux est passé de 2 à 33 en 20 ans.

Le tableau 79 montre également que les groupes d'habitations privés, qu'il s'agisse de lotissements ou de résidences, se sont rapidement développés à partir des années 2000. Cela va de pair avec l'arrivée de la délinquance dans les zones résidentielles (cf. Partie III, Chapitre I). Ainsi, comptant plus d'immeubles, le Moufia voit son nombre de résidences privées décupler durant les 10 dernières années. Dans les 86 résidences privées de Moufia en 2010 (cf. tab. 79), on compte les nouvelles construites et les anciennes qui ont été « résidentialisées[355] ». À Bois de Nèfles, sur la même période, le quartier enregistre 17 nouveaux groupes d'habitations collectifs clos et trois fois plus de lotissements privés, passant de 2 à 6 entre 1999 et 2010. Le nombre de lotissements privé n'augmente pas aussi vite que celui des résidences, cela s'explique par la simple raison qu'ils ont une plus grande emprise au sol, on peut y mettre moins de maisons. Dans un objectif de gestion rationnelle spatiale, les pouvoirs publics ne peuvent se permettre de laisser ce genre de groupe de maisons individuelles se développer davantage sur son territoire.

Quelle est la part des bailleurs privés et publics dans le parc résidentiel des deux quartiers ? Ce qui permettra de mesurer l'importance de l'intervention des pouvoirs publics sur le territoire du Moufia et de Bois de Nèfles. En ce qui concerne BDN, le parc résidentiel est couvert par le secteur privé. L'existence d'un plus grand nombre de maisons individuelles relevant de promoteurs privés explique que le taux n'est jamais descendu en dessous des 75% (cf. tab. 80[356])

[355] Ancien groupe d'habitation qui a été clôturé par le bailleur à la demande des locataires. Nous y reviendrons dans le sous-chapitre suivant.
[356] Dans le tableau 80, M correspond à Moufia et B à Bois de Nèfles.

Années	1955		1965		1974[357]		1989		1999		2010	
	M	B	M	B	M	B	M	B	M	B	M	B
Secteur public	x	x	x	x	25	8	50	20	52	17	55	21
Secteur privé	x	x	x	x	75	92	50	80	48	83	45	79

Source : Mairie de Saint-Denis, CINOR, INSEE
Mise en forme : auteur

Tab. 80 : Part des secteurs privé et public dans le parc résidentiel de Moufia et de BDN (en%).

En revanche, la situation est une nouvelle fois inversée au Moufia. Avec la sortie de terre des blocs verticaux, le ratio privé/public s'est inversé dans les années 1980. Les immeubles construits viennent des fonds publics. Il s'agit de constructions faites sur des Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP) ou des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), sous la direction des bailleurs type Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion (SHLMR) ou Société Immobilière du Département de La Réunion (SIDR). Sur les 98 immeubles que compte le Moufia en 2010, près de 70 sont de financement public. Rappelons qu'étant situé en Zone Urbaine Sensible (ZUS) et en Zone de Renouvellement Urbaine (ZRU), le Moufia bénéficie des aides des pouvoirs publics permettant son aménagement. Il s'agit là de la seule forme d'interventions faites par les pouvoirs publics municipaux dans la gestion spatiale urbaine.

Afin d'évaluer les moyens mis en œuvre pour lutter contre la délinquance, il ne faut pas se tourner vers les pouvoirs publics, mais plutôt vers les bailleurs privés. Ce sont ces derniers qui par les produits proposés (résidences ou lotissements privés) modèlent le paysage urbain, offrent de la sécurité aux demandeurs et créent une nouvelle forme de ghettoïsation, non plus basée sur l'appartenance ethnique, culturelle ou religieuse, mais sur le revenu et le rang social.

[357] Les premières données datent des années 1970. Auparavant, il est difficile de chiffrer les parts des secteurs privé et public dans le parc résidentiel (source : Mairie de Saint-Denis).

B) Intervention des promoteurs privés dans le processus de ghettoïsation des groupes d'habitations privés en milieux urbain et périurbain.

Aucune collectivité qu'elle soit municipale, regroupement de communes, départementale, régionale n'a produit de programmes afin de lutter contre la délinquance[358], la faisant apparaître au sein des différents programmes de gestion, de planification et d'aménagement de leur territoire (SCOT[359], PLU[360], SAR[361], etc.).

Il appartient donc aux bailleurs privés de mettre en place ce qu'il faut afin d'éradiquer le phénomène de société dans leurs programmes de constructions.

1) Une réelle demande de la population aux promoteurs.

Afin de connaître les mesures de sécurité mise en place par les promoteurs privés, nous avons pu nous procurer chez certaines agences immobilières un questionnaire[362] réalisé auprès des nouveaux résidents. Les bailleurs cherchent ainsi à cibler au mieux la demande de la population et à offrir un meilleur produit présenté sous plusieurs formes (lotissement et résidence privés) et au plus grand nombre (classes populaire et riche). D'une agence à l'autre, les enquêtes récoltées présentent souvent les mêmes questions (cf. tab. 81).

[358] Source : enquête auprès de tous les services d'aménagement des municipalités des villes étudiées : Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Benoît. Question posée : Quelle(s) mesure(s) la collectivité a-t-elle mise en place afin de lutter contre la délinquance sur le territoire ?
[359] Schéma de COhérence Territoriale.
[360] Plan Local d'Urbanisme.
[361] Schéma d'Aménagement Régional.
[362] Cf. annexe 20, p.442.

Promoteurs	Apavou	Agence Austral Immobilier (AAI)	OFIM Immobilier	SHLMR	SIDR
Critère 1	2001	2004	2003	2003	2000
Critère 2	Lotissement privé	Lotissement privé	Lotissement privé	Résidence privée	Résidence privée
	Délinquance (76%)	Délinquance (73%)	Délinquance (81%)	Logement en dur (59%)	Logement en dur (70%)
	Appartement étudiant (16%)	Le cadre (22%)	Le cadre (14%)	Délinquance (26%)	Délinquance (21%)
Critère 3	Autres raisons (8%)	Autres raisons (5%)	Autres raisons (5%)	Autres raisons (15%)	Autres raisons (9%)
	1) Sécurité	1) Sécurité	1) Sécurité	1) Confort	1) Confort
	2) Confort	2) Confort	2) Confort	2) Sécurité	2) Sécurité
Critère 4	3) Cadre de vie	3) Cadre de vie	3) Cadre de vie	3) Calme	3) Calme
Critère 5	2007	2005	2005	2004	2005
Critère 6	0%	0%	0%	5%	15%

Critère 1	Date de la première enquête effectuée auprès de la population
Critère 2	Produit le plus souvent demandé par les clients
Critère 3	Raisons du déménagement des nouveaux locataires
Critère 4	Souhait de la population : ce que le client recherche
Critère 5	Date de la première « résidentialisation »
Critère 6	Pourcentage des lotissements/résidences dans leur parc de logements n'étant pas privés (clôturés par des barrières, fils barbelés, etc.)

Source : Agences immobilières
Mise en forme : auteur

Tab. 81 : Comparaison de la demande de la population auprès des bailleurs réunionnais.

Il a été possible de récolter les enquêtes faites par 5 agences dont deux spécialisés dans le social : la SHLMR et la SIDR. Ils sont présents sur l'ensemble du territoire insulaire. En observant le tableau, par les réponses obtenues, deux groupes distincts ressortent, d'un côté Apavou, Agence Austral Immobilier, OFIM Immobilier (les promoteurs privés), et de l'autre la SHLMR et la SIDR (les bailleurs dits sociaux).

Ces deux catégories d'agences immobilières divergent par les produits proposés et par le type de clients. Celles sociales attirent plus les classes populaire et moyenne inférieure (75% des résidents se situent dans ces classes, source : SHLMR et SIDR). La population est à la recherche d'une résidence privée (groupe d'habitats collectifs en milieu clos par des murs

de moellon et des barbelés) afin de sortir de la précarité qu'elle a connue auparavant (59% pour les locataires de la SHLMR, 70% pour ceux de la SIDR).

Chez les promoteurs privés, on constate une autre volonté de la part des nouveaux résidents et de ce fait, une autre politique immobilière. Ici, les nouveaux locataires sont à la recherche d'un lotissement privé (groupe d'habitations individuelles en milieu clos). Les trois quarts de la population des agences d'Apavou, AAI et OFIM, sont demandeurs avant tout de sécurité, puis viennent le confort et le cadre de vie. Cette forte demande explique qu'un plus grand nombre de lotissements privés sortent de terre et que la société se ghettoïse. Par ghettoïsation, nous n'entendons pas le même principe que connaissent certaines villes sud-africaines postapartheid, ou d'autres métropoles à travers le monde (Los Angeles, Londres, Shanghai, Johannesburg, São Paulo, La Paz, Nairobi). Ici, nous partons du principe que la population ayant les moyens se dirige vers les groupes d'habitations composés de maisons individuelles souvent de haut standing. Seule la classe aisée peut s'offrir ce type de logement. En tout état de cause, cette strate sociale préfère résider ensemble, se retirer entre elle afin de ne pas avoir les problèmes de voisinage de délinquance qu'ils ont connus avant leur déménagement. Pour Thierry Paquot[363], ces ensembles résidentiels peuvent être caractérisés de « ghettos de riches ». Nous allons voir qu'à La Réunion, ils ne sont accessibles que par ceux qui font partie de la classe aisée.

2) De la « résidentialisation » des groupes d'habitations à une ghettoïsation sociale.

Selon les chiffres obtenus auprès des promoteurs privés (Apavou, AAI et OFIM), la construction de lotissements a augmenté sur la période 1989/2010, passant du simple au double durant les 10 dernières années. À titre d'exemple, durant la décennie 2000-2010 pour l'agence immobilière Apavou, 4 groupes d'habitations sur 10 sont des lotissements privés, contre 2 durant les années 1990-2000.

Les zones favorisées pour l'implantation de ces groupes d'habitations sont les terrains situés à mi-pente, soit en zone périurbaine (cf. Partie II, Chapitre II)[364]. Elles sont choisies par les investisseurs immobiliers pour le cadre de vie qu'elles offrent aux futurs locataires ou

[363] PAQUOT T., *Ghettos de riches : tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées*, Perrin, Paris, 2009.
[364] En ville, en raison du manque de place et à la demande des particuliers, ils optent pour la construction de résidences privées de haut standing (source : Apavou).

acheteurs. Les bailleurs choisissent également d'implanter les groupes d'habitations individuelles clos en milieu périurbain, loin des nuisances de la ville et des activités de délinquance. Sur les trois agences immobilières enquêtées, tous leurs lotissements privés sont situés en zone périurbaine (cf. tab. 82).

	Apavou	**AAI**	**OFIM Immobilier**
Critère 1	3	1	2
Critère 2	340	410	380

Critère 1	Nombre de lotissements privés à Saint-Denis
Critère 2	Altitude minimale à laquelle on trouve un lotissement privé de l'agence concernée (en mètres).

Source : Agences immobilières

Tab. 82 : Localisation des lotissements privés étudiés à Saint-Denis.

Les groupes d'habitations fermés composés de maisons individuelles construites par les bailleurs privés se situent à une moyenne de 380 mètres d'altitude. Cela permet de s'étaler sur une plus grande surface, chose impossible en zone urbaine.

Ceux déjà existants sont touchés par le programme de « résidentialisation ». Cela consiste à fermer les groupes d'habitations par divers moyens : mur en moellon, barrières métalliques, barbelés, etc. Il s'agit là d'un phénomène assez récent, car, selon l'enquête menée auprès des agences immobilières, la première fermeture d'un groupe d'habitations par la SHLMR date de 2004. En raison du sentiment d'insécurité grandissant, les bailleurs privés concernés par cette étude ont clos la totalité des groupes déjà existants (cf. tab. 81). S'agissant des bailleurs sociaux (SHLMR et SIDR), le programme est toujours en cours en 2012. Respectivement, seuls 5% et 15% de leur parc de logement ne sont pas encore fermés.

Cette politique de « résidentialisation » adoptée par les promoteurs immobiliers engendre un nouveau phénomène prenant de plus en plus d'ampleur, la ghettoïsation sociale. On ne parle pas ici du regroupement d'une ethnie ou de personnes de même religion sur un même espace. Il s'agit plutôt d'un rassemblement de personnes faisant partie de la même classe sociale. La population accède au logement qu'elle souhaite par rapport aux moyens qu'elle dispose. Ainsi, la classe aisée peut s'offrir une maison avec piscine et jardin dans un lotissement privé, alors que la classe populaire n'a que les moyens de résider au sein d'une RHI (Résorption de l'Habitat Insalubre) ou un logement social pour les plus chanceux. Afin de confirmer ces derniers propos, il a été possible de se procurer les enquêtes menées par les bailleurs eux-mêmes dans le but d'identifier leurs locataires. Ainsi, le tableau suivant propose une répartition par PCS des résidents de lotissements privés (Les Palmiers à Saint-Denis,

Pacifique à Saint-Paul, Sans Soucis à Saint-Pierre), de résidences privées (Le Paille-en-queue à Saint-Denis, Émile Zola à Saint-Pierre, Les Vendanges à Saint-Paul) et d'habitats sociaux (Cazambo à Saint-Paul, Vanilliers à Saint-Pierre, Cheminots à Saint-Denis) (cf. tab. 83).

Professions et Catégories Socioprofessionnelles	**Part de la population habitant dans des lotissements privés (en %)**	**Part de la population habitant dans des résidences privées (en %)**	**Part de la population habitant dans des HLM transformés en résidences privées (en %)**
Agriculteur	0,2	0	0
Artisan	1,2	3,6	1,2
Cadre Profession intellectuelle	47,6	7,3	0,1
Chef d'entreprise	22,5	8,8	1,5
Commerçants	3,2	1,1	6,3
Écolier/Étudiant	0		4,1
Employé	9,9	18,1	15
Ouvrier	4,3	9,7	24,4
Profession intermédiaire	2,3	17,4	4,9
Profession libérale	7,9	15,7	2,5
Retraité	0,9	12,9	7,1
Sans profession/au chômage	0	5,4	32,9

Source : Apavou, AAI, OFIM Immobilier, la SHLMR, la SIDR
Mise en forme : auteur

Tab. 83 : Répartition par PCS des locataires résidant dans divers groupes d'habitation de différents standings.

Ce tableau montre bien que la population habite uniquement là où ses moyens l'autorisent. Les habitants des lotissements privés sont largement constitués de la classe aisée. Presqu'une personne sur deux est cadre ou a une profession intellectuelle, 22,5% sont des chefs d'entreprises. C'est une condition indispensable, car le loyer moyen d'une maison dans ce genre de lotissements est de 1100 €[365] (source : Apavou). C'est la raison pour laquelle on n'y trouve ni chômeur, ni retraité ou étudiant.

[365] Loyer moyen constaté lorsqu'il s'agit d'une location. Le plus souvent, les maisons situées dans ce genre de groupe d'habitations sont destinées à la vente.

S'agissant des locataires des résidences privées, on trouve une population appartenant à la classe moyenne : 65% sont employés, professions libérales et intermédiaires, voire même des anciens hauts fonctionnaires. Le loyer moyen dans ces groupes d'habitations avoisine les 700 € (source : Apavou).

On constate un tout autre visage social dans les logements sociaux. Un tiers des résidents est au chômage, soit 32,9%, 24,4% sont ouvriers. On trouve très peu de chefs d'entreprises et de cadres, les professions intellectuelles sont inexistantes. Le loyer moyen ici est de 450 € (source : SHLMR). On constate que deux des trois groupes d'habitations étudiés ici se situent dans un espace de délinquance (les Cheminots au Chaudron à Saint-Denis, les Vanilliers à La Ravine des Cabris à Saint-Pierre, Cazambo dans le quartier Centre saint-paulois).

Fermer les groupes d'habitations déjà existants et tous ceux qui sortent de terre crée ce phénomène de ghettoïsation. La population habite uniquement là où elle le peut financièrement[366]. Ainsi, les personnes aisées ont la possibilité de rester entre elles, alors que les plus démunies n'ont d'autre alternative qu'un quartier défavorisé ou en RHI. De ce fait, chaque groupe d'habitation, résidences comme lotissements privés, abrite les personnes d'une même catégorie sociale. C'est ainsi que l'on peut voir naître les traits d'une nouvelle forme de ghettoïsation engendrée par les comportements de la population touchée par la délinquance et la déterritorialisation.

Synthèse du Chapitre III

Excepté certaines mesures prises par les pouvoirs publics afin de renforcer la sécurité dans des zones bien précises (ZUS) par le biais d'une plus grande présence des forces de l'ordre sur le terrain[367], en termes d'actions sur le territoire rien n'est fait. Dans le but de se prémunir de la délinquance, la population s'oriente vers des groupes d'habitations privés clos par des barrières métalliques ou des fils barbelés. Or ces produits sont proposés essentiellement par les différentes agences immobilières réunionnaises à leurs clients (Apavou, OFIM immobilier, AAI, entre autres).

Qu'il s'agisse de résidences ou de lotissements, le souhait de l'individu et ses moyens financiers influent sur son nouveau lieu d'habitation. La qualité du groupe d'habitation va de pair avec les ressources financières de la personne. Ainsi, la classe aisée se dirige davantage

[366] La Confédération Nationale du Logement (CNL) démontre au travers une étude une inégalité en termes de logement à La Réunion et dénonce un « Apartheid social ». Cela prouve ainsi la formation de ghettos à critère social dans les villes réunionnaises (cf. annexe 21, p.446).
[367] Exemple des rondes de la Brigade anti criminalité tous les week-ends en ville de Saint-Denis.

vers les lotissements privés en zone périurbaine (cf. tab. 80). Ces derniers sont convoités grâce aux avantages qu'ils proposent : maisons individuelles de haut standing, zone résidentielle située à mi-pente de la ville, à l'écart de tout espace de délinquance. Les citadins qui souhaitent rester près du centre-ville se retrouvent surtout dans des résidences privées haut de gamme. La classe moyenne opte le plus souvent pour des groupes d'habitations collectives de qualité inférieure. Tandis que la classe populaire se localise en majorité dans des logements sociaux bâtis sur les terrains choisis par les pouvoirs publics qui souhaitent former une cohésion sociale avec la catégorie sociale la plus élevée. Ils se situent soit en centre-ville, soit de plus en plus de nos jours en zone périurbaine.

En règle générale, les groupes d'habitations privés ont connu leur essor véritablement à partir des années 2000. Dès l'arrivée de la délinquance en milieu périurbain, les agences immobilières ont proposé de plus en plus de résidences et lotissements clos afin de satisfaire la demande des clients qui souffraient du sentiment d'insécurité. En reprenant l'exemple du quartier du Moufia, en 10 ans, le nombre de résidences privées a décuplé. Les lotissements privés ont triplé sur la même période à Bois de Nèfles.

Lotissement et résidence privés s'inscrivent aujourd'hui dans le paysage urbain, les premiers en centre-ville et les seconds en milieu périurbain. La recherche de sécurité face à la montée de la délinquance tend à produire un nouveau type de ghettoïsation. Cette action ne concerne pas le regroupement d'une même ethnie ou d'un groupe de personnes partageant la même religion sur un même espace. Il s'agit ici de la volonté de personnes de même rang social, la classe aisée en l'occurrence, d'habiter entre elles afin de ne pas être victime d'actes délictueux du voisinage. Même si l'exemple réunionnais est loin de ceux américains, brésiliens ou autres sud-africains, on voit naître des quartiers haut de gamme où l'on trouve des lotissements privés pour riche regroupant commerces, service médical, une voirie bien entretenue et bien desservie. Face à cela, les quartiers populaires affichent un contraste saisissant : habitat social, parfois vétuste, paysage meurtri par les actes de vandalisme, des services et commerces très fréquentés, mais ne répondant pas toujours à la demande. Autre inégalité créée par les *gated communities* locales, la sécurité pour tous n'est pas la même qu'on vive dans un lotissement privé en zone périurbaine que dans un groupe d'habitations touché par la « résidentialisation » situé dans un espace de délinquance.

Avec les comportements de la population (rurbanisation, repli dans des résidences privées, *gentrification*, nouvelle forme de ghettoïsation)[368] face à l'arrivée de la délinquance en milieu périurbain, on voit se dessiner les traits d'une nouvelle ville. Cette ville naît de l'occupation et de l'utilisation de l'espace de la population touchée par la déterritorialisation. Quelles sont ses caractéristiques ?

[368] Cf. Partie III, Chapitre I, Délinquance et mécanismes migratoires.

CHAPITRE IV : Les migrations socio-spatiales générées par la dynamique de la délinquance, productrices d'espace : vers un nouveau type de ville.

Ce dernier chapitre est la conclusion de l'étude, ce vers quoi la problématique, les hypothèses de recherche et les différentes enquêtes convergent. Il s'agit de voir ici les conséquences des migrations socio-spatiales en termes d'urbanisation.

La délinquance, facteur explicatif de la périurbanisation, engendre des mouvements de population mobilisant deux concepts : *gentrification* et rurbanisation. Les migrations de la population créent à leur tour une dynamique de la délinquance. Celle-ci est ainsi présente sur l'ensemble du territoire (urbain, périurbain, rural). En raison du sentiment d'insécurité et de la déterritorialisation, une partie des individus utilisent l'espace de façon bien spécifique. Ils n'ont recours qu'aux endroits où ils se sentent en sécurité et ne pratiquent plus ceux où ils pensent être potentiellement soumis à l'insécurité.

Quitte à changer leurs habitudes[369], ces personnes se créent un nouvel espace de vie à l'écart de la délinquance, même si elles doivent, pour cela, changer de ville pour chaque activité pratiquée. Leur espace de vie est en rapport direct avec la migration structurelle des faits constatés. Les individus construisent alors leur territoire en fonction de la présence ou non de la délinquance. Cette utilisation spatiale précise et réfléchie génère un nouveau type de ville : la ville « anti-délinquance », que nous nous proposons d'analyser maintenant.

A) Vers un nouveau type de ville : la ville « anti-délinquance »

1) Élaboration de l'hypothèse de l'existence de la ville « anti-délinquance »

Démontrer l'existence d'un tel type de ville c'est étudier et prouver ce qui n'existe pas. Ainsi pour commencer, nous partirons de l'hypothèse qu'il s'agit d'un espace produit par l'utilisation de la population touchée par le phénomène de déterritorialisation. Tout comme notre étude de la typologie des espaces de délinquance (cf. Partie II, Chapitre I), nous nous appuierons ici sur un certain nombre de critères.

[369] Faire plusieurs kilomètres en plus afin d'effectuer leurs courses, sortir plus tôt de chez soi pour se rendre au travail, passer plus de temps sur les routes dans le but d'aller se distraire, etc.

Premièrement, nous utiliserons l'avis de la population. À travers une dernière enquête (n°7), nous procèderons de la manière inverse que nous avons utilisée jusqu'à présent, nous questionnerons toujours la population citadine des villes repères touchée par la déterritorialisation, mais interrogeons les personnes sur les espaces qu'ils n'utilisent plus à cause de la délinquance. Pour cette 7ème enquête, nous demanderons aux individus quels sont les endroits qu'ils fréquentent afin de savoir quel territoire est dépourvu, selon eux, d'actes délictueux. Qu'est-ce qui leur inspire confiance ? Où ne souffrent-ils pas du sentiment d'insécurité ? De ce fait, nous saurons où ils vont faire leurs courses. Pourquoi ils préfèrent les supermarchés de quartier à ceux de la périphérie (ou inversement) ? Où ils vont se détendre ? Sur quel espace ils passent leur temps libre ? Est-il proche ou éloigné de leur logement et quelles en sont les raisons ? Il s'agit donc ici de cibler l'espace de vie d'une population « déterritorialisée » à cause de la délinquance.

Deuxièmement, afin de confirmer les dires de la population sur les espaces les moins concernés par les faits punis par la loi, nous ferons appels ici aussi à l'avis des forces de l'ordre (Typologie des espaces de délinquance, cf. Partie II, Chapitre I). Les endroits identifiés par les personnes dans cette enquête n°7 sont-ils, selon la police et la gendarmerie, moins touchés par les actes délictueux que les EDD étudiés en Partie II ? Pour répondre à cette question, nous utiliserons le même procédé afin de cerner l'avis des agents de l'ordre public. Nous ferons des recherches auprès de la presse locale pour comptabiliser le nombre d'apparitions des endroits cités par les personnes dans la rubrique faits divers[370]. Ainsi, un espace moins concerné par les délits doit forcément être mieux appréhendé et noté par les policiers ou gendarmes et doit moins figurer dans les différentes presses réunionnaises.

À l'aide de ces deux premiers critères proposant l'opinion des personnes qui utilisent l'espace et de ceux chargés de faire respecter la loi et donc premiers témoins des faits constatés, nous pourrons choisir nos quartiers d'étude et mener une étude géographique expliquant la non-présence ou la faible intensité du phénomène de délinquance. Qu'est-ce qui explique que tel quartier (ou *karité)* est moins dangereux qu'un autre, en l'occurrence les espaces de délinquance.

[370] La collecte d'informations auprès des services internet de la presse locale s'est effectuée sur l'année 2010.

2) Les espaces les moins craints la population

Au cours de cette enquête, il a été possible de questionner 116 personnes. Elles répondent à deux critères, d'une part, elles sont touchées par le phénomène de déterritorialisation (cf. Partie II, Chapitre II) et elles travaillent dans l'une de nos villes repères. Ces deux éléments sont essentiels, car un individu concerné par la déterritorialisation a une utilisation spatiale réfléchie et précise. Il ne va pas là où ça lui semble dangereux. De plus, le fait qu'il travaille dans une des villes étudiées explique soit qu'il réside dans l'une d'elles, soit il active une ou plusieurs de nos hypothèses de travail : périurbanisation, migration en milieu périurbain ou rural, etc. Ainsi, comme une étude semblable a déjà été faite et afin d'éviter toute analyse redondante (cf. Partie II, Chapitre II, A : La dimension invisible : vers la déterritorialisation), nous avons choisi d'arriver directement au sujet et d'interroger les personnes concernées par la déterritorialisation[371], nous permettant ainsi d'effectuer notre enquête (cf. tab.84)[372].

Critères	**Réponses**	**Résultats**
Critère 1	Saint-Denis	42
	Saint-Pierre	34
	Saint-Paul	23
	Saint-Benoît	17
Critère 2	Espace urbain	13
	Espace périurbain	65
	Espace rural	38
Critère 3	Près de chez vous	9
	Près de votre lieu de travail	25
	Grandes surfaces en périphérie	82
Critère 4	Centre-ville	15
	À la périphérie	54
	Dans la commune voisine	47
Critère 1	Villes repères à laquelle l'individu est rattaché	
Critère 2	Où habitez-vous ?	
Critère 3	Où faites-vous vos courses ?	
Critère 4	Où pratiquez-vous vos loisirs ?	

Source : Enquête auprès de la population touchée par la déterritorialisation
Mise en forme : auteur
Tab. 84 : Localisation et pratiques spatiales des personnes utilisant le territoire de façon réfléchie.

[371] Au cours du chapitre II de la deuxième partie, nous avons mené une étude démontrant l'existence du phénomène de déterritorialisation comme une des conséquences invisibles de la délinquance. Ici, il ne s'agit pas de refaire une étude similaire. Nous souhaitons sauter cette étape déjà faite et enquêter sur les pratiques spatiales des personnes touchées par la déterritorialisation, personnes que nous aurions déjà repérées.
[372] Le questionnaire et les résultats complets sont situés en annexe 9, p.401.

Afin de ne pas avoir plusieurs dizaines de quartiers différents énoncés dans le tableau, il a été préférable de classer les lieux de résidence de la population selon l'espace (urbain, périurbain, rural). Seules 13 personnes (11,2%) résident en milieu urbain, 88,8% résident au-delà, 56% en milieu périurbain, 32,8% dans le rural.

Ce qui nous intéresse particulièrement c'est de connaître leurs utilisations de l'espace. Ainsi, on observe que 82 personnes, soit 70,6%, font leurs courses dans les grandes surfaces situées en périphérie des agglomérations urbaines, près des axes de circulation majeurs : Carrefour de Saint-Denis et de Sainte-Suzanne, Jumbo Score du Port, de Savannah (Saint-Paul), de Saint-André, de Saint-Benoît, ZAC Cannabady et Géant à Saint-Pierre.

La même observation se fait concernant leurs lieux de loisirs : 54 individus soit 46,6% passent leur temps libre à la périphérie de la ville à laquelle ils sont rattachés. 40,5% effectuent la même action dans la commune voisine alors que 12,9% se dirigent vers le centre-ville.

À cause du phénomène de déterritorialisation, les personnes ne fréquentent plus le centre-ville où se situent généralement des EDD identifiés par la population (cf. Partie II, Chapitre II : les quartiers Centre, Vauban/Les Camélias à Saint-Denis, La Ravine Blanche à Saint-Pierre, Le Butor à Saint-Benoît, etc.). Ainsi, ils se dirigent vers la périphérie, voire même, les communes voisines pour pratiquer une activité ou réaliser un besoin.

Afin d'établir le profil de cette ville « anti-délinquance », il faut connaître quel type d'espace les personnes utilisent. Où se rendent-elles pour faire leurs courses sans éveiller leur sentiment d'insécurité ? Dans quels quartiers ou *kartiés*, leur inspirant confiance, vont-elles passer leur temps libre ? Ce sont les questions que nous avons posées aux individus (cf. tab. 85).

Critère	Villes repères	Activités	Réponses	Résultats (nombre de personnes)
Exemple d'espaces fréquentés sur lesquels les personnes se sentent en sécurité	Saint-Denis	Courses	Carrefour	15
			Jumbo Score (Sainte-Marie)	11
			Carrefour (Sainte-Suzanne)	9
		Loisirs	La Trinité	14
			La Jamaïque	14
			Colorado	8
	Saint-Pierre	Courses	ZAC Cannabady	15
			Géant	9
			Zone commerciale (Saint-Louis)	9
		Loisirs	Plage de Terre Sainte	8
			Littoral de Pierrefonds	8
			Grand Anse	7
	Saint-Paul	Courses	Jumbo Score (Le Port)	10
			Carrefour (Saint-Denis)	10
			Les écarts saint-paulois	3
		Loisirs	Ciné Cambaie	11
			Maïdo	6
			La Grotte des Premiers Français	5
	Saint-Benoît	Courses	Jumbo Score	7
			Jumbo Score (Saint-André)	7
			Carrefour Sainte-Suzanne	3
		Loisirs	Takamaka	6
			Bassin Bleu	5
			Sainte-Anne	4

Source : Enquête menée auprès de la population touchée par la déterritorialisation
Mise en forme : auteur

Tab. 85 : Quartier, *kartié* ou endroit dans lesquels la population pratique une activité sans se soucier de la délinquance.

Les trois réponses les plus évoquées par la population ont été retenues. Ces dernières confirment celles du tableau 84. Qu'il s'agisse de faire leurs courses ou d'aller se divertir, la population se dirige le plus souvent soit vers la périphérie des villes, soit dans la commune voisine. Tous ces choix feront l'objet d'une étude afin de pouvoir mettre en lumière les caractéristiques de la ville « anti-délinquance ». Dans le but de confirmer que ces lieux sont effectivement peu ou pas touchés par les actes de vandalisme, nous les avons soumis au jugement des forces de l'ordre en charge de leur surveillance. Nous y reviendrons dans le sous chapitre suivant.

Avant de commencer, il a été demandé aux agents de la paix publique de différencier la délinquance qui touche les trois milieux d'un espace : urbain, périurbain, rural. Où se positionne la délinquance urbaine par rapport aux deux autres selon l'avis de ceux chargés de faire respecter la loi ? (cf. tab. 86)

Paragraphes de la délinquance de voie publique		Espace urbain	Espace périurbain	Espace rural
	Critère 1	3	1	0
	Critère 2	4	1	0
	Critère 3	5	2	1
	Critère 4	3	4	2
	Critère 5	5	2	1
	Totaux	20	10	4
Critère 1	Vols avec armes à feu au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des transporteurs de fonds, des particuliers hors de leur domicile			
Critère 2	Vols avec arme blanche au préjudice des établissements financiers, industriels, et commerciaux, des particuliers hors de leur domicile			
Critère 3	Vols avec violence sans arme au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des femmes et des particuliers hors de leur domicile			
Critère 4	Cambriolages			
Critère 5	Destructions et dégradations			

Source : Commissariats et gendarmeries de police des villes repères
Mise en forme : auteur

Tab. 86 : Avis des forces de l'ordre sur la délinquance de voie publique existante sur les différents espaces.

L'opinion des agents chargés de faire respecter la loi confirme nos différents hypothèses et résultats obtenus depuis le début de cette étude. Leur avis démontre la différence des faits constatés qui touchent les trois milieux. Si nous appliquons la même grille d'analyse que lors de la partie II (cf. Typologie des espaces de délinquance, Partie II, Chapitre I), l'espace urbain est un EDD « de la peur », celui périurbain est « lié aux vols de produits de consommation et des biens privés », le monde rural n'est pas un EDD.

Ces derniers propos reflètent parfaitement la réalité. L'urbain est connu pour abriter la majorité des espaces de délinquance identifiés par la population et donc concentrer presque la totalité des actes délictueux. Selon policiers et gendarmes, le périurbain est plus concerné par les vols de biens liés à la société de consommation, ce qui explique que les cambriolages y soient plus importants qu'ailleurs. Le monde rural n'est qu'au stade premier de la délinquance, les vols y sont moins fréquents, le paysage n'est presque pas affecté par les incivilités.

Selon l'opinion des forces de l'ordre, il serait donc plus judicieux de résider dans l'espace périurbain, voire même rural, car ils sont moins touchés par les actes de violence et de vandalisme.

B) La ville « anti-délinquance » réunionnaise.

Ce sous-chapitre sera l'occasion d'aborder concrètement l'existence de cette ville idéale et de tenter de la positionner sur l'île. Cela passe par l'étude de plusieurs quartiers de ville où l'activité de la délinquance est nulle ou presque. Afin de pouvoir identifier cette ville sans délit, nous devons déjà fixer ses frontières.

Les précédents résultats concernant l'opinion conjuguée de la population touchée par la déterritorialisation et celle des forces de l'ordre (cf. tab. 86) montrent que la ville idéale se situe en périphérie des unités urbaines déjà existantes. Il ne s'agit pas d'un modèle de ville typique : un centre-ville composé de sa banlieue et de sa couronne périurbaine. Nous sommes plutôt dans un ensemble où chaque composante[373] de l'unité urbaine est répartie sur le territoire (cf. fig. 15)

[373] Par composante nous entendons chaque quartier ayant sa spécificité : résidentiel, d'affaires, commercial, loisirs et de détente.

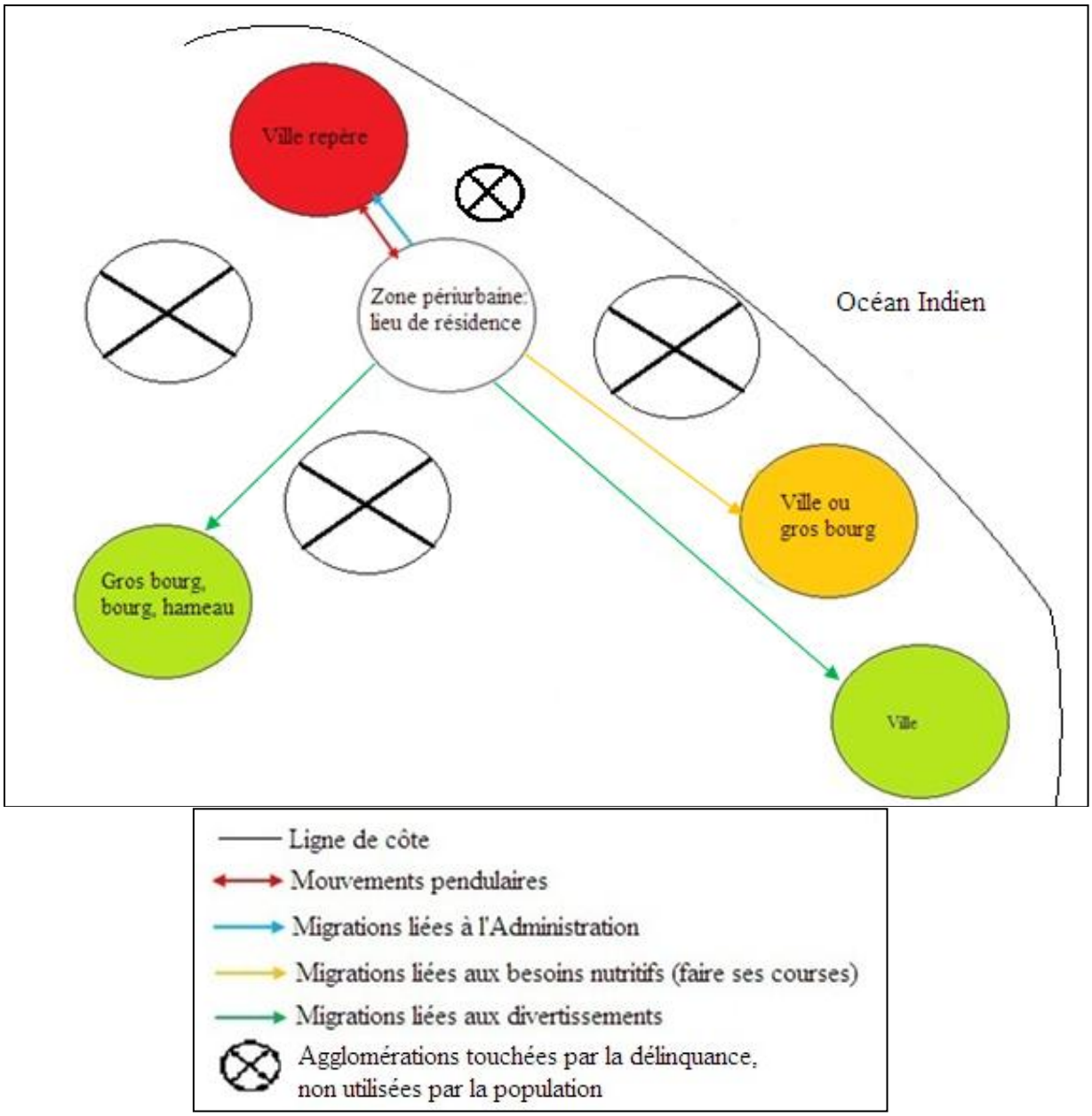

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Fig.15 : Nouveau type de ville : la ville « anti-délinquance »[374]

Si nous prenons un cas concret, à grande échelle : la résidence d'un individu se situerait à La Possession, son lieu de travail à Saint-Denis, ses lieux de consommation et de loisirs à la périphérie de Saint-Paul et Sainte-Marie. Il fait donc plusieurs kilomètres afin de réaliser une activité. À une échelle plus courte, cette ville idéale se situerait entre deux unités urbaines : exemple, un résidant de Bras-Panon qui travaille à Saint-Benoît, fait ses courses à Saint-André, et pratique la majorité de ses activités dans les villes voisines.

[374] Des exemples d'utilisation multi-urbaine sont situés en annexe 14, p.419.

Cela implique donc qu'il n'existe pas véritablement une seule ville idéale. Il est facile de concevoir que la ville « anti-délinquance » pour un Saint-Pierrois n'est pas la même que celle d'un Dionysien. La même remarque peut être faite pour un Saint-Paulois et un Bénédictin. À cause de l'éloignement de leurs lieux d'habitation, de travail, de loisirs et détente et ainsi de leur espace de vie, ces citadins situés à divers endroits de l'île n'utilisent pas les mêmes parties du territoire. L'habitant de Saint-Denis produit sa propre ville idéale, différente de celle du Saint-Pierrois. Leur production spatiale est cependant qualitativement semblable, car elle regroupe les mêmes critères d'identification, les mêmes caractéristiques qui font d'elles des villes « anti-délinquance ».

1) Les composantes de la ville « anti-délinquance »

Nous devons donc vérifier si les espaces cités par les personnes (cf. tab.85) sont indemnes de trace laissée par la délinquance.

a) Une population retranchée derrière des barrières métalliques et des murs en moellon

Afin de cerner les critères de cette ville idéale, il nous faut connaître où la population réside, où elle va faire ses courses et dans quel endroit elle passe son temps libre. Ainsi, nous saurons quel nouvel espace « anti-délinquance » s'est créé. À partir de là, nous pourrons établir les caractéristiques de la ville idéale. Nous nous appuierons à nouveau sur l'enquête n°7, cette dernière se divise en deux parties. La première, précédemment exposée, traite de la localisation et des pratiques spatiales de population (cf. tab. 82).

Au sein de la seconde question de l'enquête n°7 « *Où habitez-vous ?* », une deuxième étude est venue approfondir la première. Nous avons cherché à savoir dans quel type de logement les personnes demeurent et à quelle altitude, ceci dans le but d'identifier les espaces épargnés par la délinquance (cf. tab. 87).

Critères	Réponses	Résultats
Critère 1	Oui	21
	Non	95
Critère 2	Maison	48
	Immeuble	68
Critère 3	Lotissement/résidence privés	86
	Individuel	30
Critère 4	Espace urbain	35
	Espace périurbain	290
	Espace rural	550
Critère 1	Résider sur ou proche d'un EDD	
Critère 2	Type du logement	
Critère 3	Résider en lotissement/résidence privé ou individuellement	
Critère 4	Altitude de la demeure en mètres (Moyenne des résultats obtenus sur les quatre villes repères)	

Source : Enquête auprès de la population touchée par la déterritorialisation
Mise en forme : auteur

Tab. 87 : Seconde partie de l'enquête n°7, lieu et type de résidence de la population

95 personnes, soit 81,9% estiment ne pas vivre sur ou proche d'un espace touché par la délinquance. Concernées par le phénomène de déterritorialisation, il est facile de s'imaginer qu'elles ont choisi leur lieu de résidence avant d'emménager. En revanche, les 21 autres individus pensent résider proche d'un EDD. En analysant les résultats, on constate que ces derniers demeurent en milieu urbain, soit au sein ou à proximité d'un EDD identifié par la population (cf. Partie II, Chapitre I).

58,6% habitent en immeuble alors que 41,4% vivent dans une maison. 74,2% demeurent au sein d'un lotissement clos ou une résidence privée. 25,8% des personnes habitent dans une maison individuelle à part. Au sein de ces 25,8% nous retrouvons la totalité des ruraux de notre enquête n°7 (30 individus, cf. tab. 84). Résidant en milieu rural, ils demeurent tous dans une case à terre. Si nous les mettons à part, les 86 personnes restantes, soit 100%, résident dans un groupe d'habitations privé dans le but de se protéger de la délinquance. Cet élément explique également pourquoi les périurbains et ruraux interrogés ne pensent pas vivre près d'un EDD.

En outre, on constate que la population interrogée vivant en milieu périurbain habite en moyenne à 290 mètres d'altitude[375]. Ainsi, afin d'étudier un exemple d'espace épargné par la délinquance dans lequel vit la population, nous devons nous tourner vers un quartier résidentiel à la périphérie des villes repères situé à près de 300 mètres d'altitude.

À cette altitude, chaque ville d'étude présente le même paysage. En l'observant, le paysage périurbain offre un tout autre aspect que celui du milieu urbain : peu ou presque pas de constructions verticales, beaucoup plus d'espaces verts (naturels, en friches ou agricoles), de maisons individuelles. Le mobilier urbain n'est ni détérioré ni détruit, les graffitis sont rares voir inexistants, aucune marque d'incendies de poubelles sur la chaussée. À 300 mètres d'altitude et au-delà dans chacune des villes étudiées, on ne trouve que des quartiers bien entretenus à vocation résidentielle. Nous nous attarderons plus particulièrement sur trois quartiers : Saint-François (Saint-Denis), La Plaine (Saint-Paul), Ligne des Bambous (Saint-Pierre) (cf. tab. 88). Ils ont été choisis, car nous y trouvons quelques-unes des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête n°7.

[375] Moyenne obtenue après les résultats collectés auprès des 116 personnes interrogées.

Critères	Quartiers	Saint-François	La Plaine	Ligne des Bambous
Critère 1	X	6 fois	13 fois	4 fois
Critère 2	X	Non	Non	Non
Critère 3	X	Non	Non	Oui
Critère 4	X	Appel tél.	Appel tél.	Appel tél.
Critère 5	X	Non	Non	Non
Critère 6	X	Normal	Normal	Normal
Critère 7	X	3	4	3
Avis de la police sur les quartiers identifiés				
Paragraphes de la délinquance de voie publique	**Critère 8**	0	0	0
	Critère 9	0	0	0
	Critère 10	0	0	0
	Critère 11	2	3	2
	Critère 12	0	0	0
	Totaux	2	3	2

Critère 1	Apparition du quartier dans la rubrique des faits divers
Critère 2	Existence de bandes de délinquance reconnues par la population
Critère 3	Présence d'un espace de délinquance à proximité
Critère 4	Rondes policières effectuées sur l'espace
Critère 5	Violences urbaines perpétrées par le passé
Critère 6	Qualité du paysage
Critère 7	Nombre de résidences/lotissements privés
Critère 8	Vols avec armes à feu au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des transporteurs de fonds, des particuliers hors de leur domicile
Critère 9	Vols avec arme blanche au préjudice des établissements financiers, industriels, et commerciaux, des particuliers hors de leur domicile
Critère 10	Vols avec violence sans arme au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des femmes et des particuliers hors de leur domicile
Critère 11	Cambriolages
Critère 12	Destructions et dégradations

Source : Mairie des communes concernées, commissariats et gendarmeries de police des villes repères, presse locale, auteur.
Mise en forme : auteur

Tab. 88 : Avis des forces de l'ordre sur la délinquance existante dans les quartiers de Saint-François, La Plaine, La Ligne des Bambous

Situés à 300 mètres d'altitude, en milieu périurbain dans leur ville respective, ces quartiers ne sont pas identifiés par les forces de l'ordre comme étant des espaces où elles

doivent intervenir plusieurs fois dans l'année. Le précédent tableau confirme l'avis de la population : ces quartiers ne sont pas concernés par une activité de délinquance régulière.

À eux trois, ils ne totalisent que 23 apparitions dans la presse locale dans la rubrique faits divers[376]. Selon les policiers, seul le délit de cambriolage y est répertorié. On y constate la présence de lotissements privés, tous sont clos protégés par d'immenses murs en moellon (cf. photo 40). 33 personnes interrogées dans le cadre de l'enquête n°7 résident au sein de ces groupes d'habitations.

Source : auteur, 2009.

Photo 40 : Lotissement privé, Les Rosiers, situé dans le quartier de Saint-François.

Au-delà de ce mur en moellon, surplombé par une barrière métallique d'une hauteur de 4 mètres et faisant le tour du lotissement, se trouve un groupe d'habitations privé composé d'une dizaine de maisons situé à 230 mètres d'altitude.

La pauvreté en tags, l'état du mobilier urbain, l'opinion des forces de l'ordre (cf. tab.88) prouvent la faible fréquentation des mi-hauteurs et hauteurs des villes repères par les auteurs de délits et expliquent la faible intensité du phénomène de délinquance en ce milieu.

Voué à accueillir la population travaillant en zone urbaine, l'espace périurbain est le plus souvent touché par les cambriolages : *home jacking*, bijoux, argent, voiture, etc. À cause de l'altitude et de la richesse (classe aisée) dispersée sur l'espace, les auteurs de délits rencontrent ici des inconvénients pour se rendre dans le périurbain afin d'y commettre

[376] Résultats obtenus durant l'année 2010.

quelconque larcin qu'ils réalisent plus facilement en milieu urbain. Ainsi, il est plus facile de voler une voiture dans un parking d'immeuble, car les constructions verticales et l'environnement bruyant permettent de camoufler le délit.

Le choix de résider, soit en immeuble, soit dans une maison individuelle, dans un lotissement clos ou une résidence privée au niveau de la couronne périurbaine est le premier élément de production de la ville idéale. Nous verrons par la suite que les autres éléments sont les lieux où la population se rend pour se détendre et se divertir, les endroits où les personnes vont faire leurs courses.

b) Les centres commerciaux à la périphérie sont préférés par la population

L'enquête n°7 révèle que 70,6% des personnes effectuent leurs courses dans les grandes surfaces situées à la périphérie des villes (cf. tab. 84). Pour plusieurs raisons, elles sont préférées par la population : accessibilité (proche des voies de circulation rapides), plus grande facilité de se garer, présence d'une galerie marchande, plus grands choix, etc. Une nouvelle raison s'ajoute à ces facteurs : des espaces moins touchés par la délinquance et donc n'élevant pas le sentiment d'insécurité chez les clients. On constate que tous les supermarchés indiqués par la population touchée par la déterritorialisation sont situés à la périphérie des villes.

De la même façon que pour les différents quartiers résidentiels étudiés juste avant[377], nous avons demandé aux policiers et gendarmes qui pratiquent les espaces concernés d'évaluer la dangerosité des supermarchés ayant été les plus plébiscités par la population (cf. tab. 89). Selon le quartier où ils sont situés, sont-ils fortement touchés par la délinquance ? Ou sont-ils épargnés ?

[377] Zone résidentielle située à 300 mètres d'altitude.

Critères	Quartiers	Carrefour (Saint-Denis)	ZAC Cannabady (Saint-Pierre)	Jumbo Score (Le Port)
Critère 1	X	9 fois	12 fois	7 fois
Critère 2	X	Non	Non	Non
Critère 3	X	Appel tél.	Appel tél.	Appel tél.
Critère 4	X	Non	Non	Non
Critère 5	X	Normal	Normal	Normal
		Avis de la police sur les quartiers identifiés		
Paragraphes de la délinquance de voie publique	**Critère 6**	0	0	0
	Critère 7	0	0	0
	Critère 8	0	0	0
	Critère 9	0	0	0
	Critère 10	0	0	0
	Totaux	0	0	0

Critère 1	Apparition du quartier dans la rubrique des faits divers
Critère 2	Existence de bandes de délinquance reconnues par la population
Critère 3	Rondes policières effectuées sur l'espace
Critère 4	Violences urbaines perpétrées par le passé
Critère 5	Qualité du paysage
Critère 6	Vols avec armes à feu au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des transporteurs de fonds, des particuliers hors de leur domicile
Critère 7	Vols avec arme blanche au préjudice des établissements financiers, industriels, et commerciaux, des particuliers hors de leur domicile
Critère 8	Vols avec violence sans arme au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des femmes et des particuliers hors de leur domicile
Critère 9	Cambriolages
Critère 10	Destructions et dégradations

Source : Commissariats et gendarmeries de police des villes repères, presse locale, auteur.
Mise en forme : auteur

Tab. 89 : Avis des forces de l'ordre sur la délinquance touchant les centres commerciaux situés à la périphérie du Port, Saint-Denis, Saint-Pierre.

Selon les agents de police et de gendarmerie, aucun des centres commerciaux n'est reconnu comme étant un espace touché par la délinquance. La majorité des apparitions dans les faits divers concernent des faits constatés aux alentours des supermarchés et non pas des actes délictueux perpétrés à l'encontre des enseignes. Situées à la périphérie, ces grandes surfaces sont souvent à l'écart des espaces de délinquance, ainsi elles sont moins touchées par les méfaits.

À titre de comparaison, nous avons effectué le même travail concernant trois supermarchés localisés dans des espaces de délinquance : les Jumbos Score du Chaudron (Saint-Denis), de la Ravine Blanche (Saint-Pierre) du Butor (Saint-Benoît) (cf. tab. 90).

Critères	**Quartiers**	Score Jumbo Chaudron (Saint-Denis)	Score Jumbo (Front de mer de Saint-Pierre)	Score Jumbo Butor (Saint-Benoît)
Critère 1	X	37 fois	26 fois	19 fois
Critère 2	X	Oui	Non	Non
Critère 3	X	Une fois par jour	Une fois par jour	Appel tél.
Critère 4	X	Oui	Oui	Oui
Critère 5	X	Dégradé	Dégradé	Dégradé
		Avis de la police sur les quartiers identifiés		
Paragraphes de la délinquance de voie publique	**Critère 6**	0	0	0
	Critère 7	1	1	0
	Critère 8	2	2	1
	Critère 9	2	2	1
	Critère 10	3	2	3
	Totaux	8	7	5

Critère 1	Apparition du quartier dans la rubrique des faits divers
Critère 2	Existence de bandes de délinquance reconnues par la population
Critère 3	Rondes policières effectuées sur l'espace
Critère 4	Violences urbaines perpétrées par le passé
Critère 5	Qualité du paysage
Critère 6	Vols avec armes à feu au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des transporteurs de fonds, des particuliers hors de leur domicile
Critère 7	Vols avec arme blanche au préjudice des établissements financiers, industriels, et commerciaux, des particuliers hors de leur domicile
Critère 8	Vols avec violence sans arme au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des femmes et des particuliers hors de leur domicile
Critère 9	Cambriolages
Critère 10	Destructions et dégradations

Source : Commissariats et gendarmeries de police des villes repères, presse locale, auteur.
Mise en forme : auteur

Tab. 90 : Application des critères d'identification d'espace de délinquance sur les grandes surfaces situées au sein des EDD identifiés par la population.

Les centres commerciaux situés dans un espace de délinquance apparaissent bien plus dans les faits divers, sont concernés par une ronde policière quotidienne, ont déjà connu des

violences urbaines et connaissent l'existence d'une bande délinquante dans les environs. De plus, selon les agents de l'ordre public, ces supermarchés sont plus touchés par les incivilités que les autres en périphérie.

La faible intensité du phénomène de délinquance à l'encontre des grandes surfaces situées à la périphérie s'explique par plusieurs facteurs. Le premier concerne leur position géographique. Implantés, pour la plupart, à la périphérie des agglomérations urbaines, les centres commerciaux sont situés sur des vastes espaces : parcelles vierges, zone industrielle et commerciale, terrains agricoles, etc. Ainsi, ils n'ont comme voisin aucun espace de délinquance abritant les auteurs de méfaits (cf. photo 41).

Source : AGORAH, 2003

Photo 41 : Vue du ciel, le Score Jumbo de Sainte-Marie avant son extension de 2010 (représentée par le cadre noir).

Aujourd'hui, une galerie commerciale et deux parkings supplémentaires ont été greffés au supermarché déjà présent, consommant une surface agricole de 30 hectares entièrement consacrée à la canne à sucre.

Les grandes surfaces périphériques sont accessibles grâce aux voies rapides (routes nationales : 2x2 voies) permettant de réduire la distance qui les séparent du centre-ville. Tout comme pour les zones résidentielles situées à mi-hauteur étudiées juste avant, la distance est donc également un inconvénient pour un délinquant vivant en ville pour se rendre dans un des supermarchés à la périphérie et commettre un larcin.

De plus, les centres commerciaux implantés en sortie d'agglomération sont le plus souvent des grandes enseignes pouvant se permettre d'investir dans des moyens et systèmes de sécurité (caméras et agents de sécurité) dissuadant tout délinquant de réaliser ses méfaits.

c) La population passe son temps libre à l'écart des centres-villes.

Toujours selon l'enquête, 87,1% de la population passe son temps libre en milieu périurbain et rural. Seul 12,9% le fait dans l'espace urbain. Les espaces de loisirs et détente de ces 87,1% se situent soit à la périphérie de la ville dans laquelle ils travaillent, soit dans la commune voisine, voire même dans une autre plus éloignée.

Nous avons donc demandé aux policiers et gendarmes d'évaluer trois différents espaces de loisirs et détente les plus plébiscités au cours de l'enquête n°7, chacun dans une ville repère (cf. tab. 91). Ils sont tous différents en termes de localisation géographique et d'activités proposées à la population : le parcours de santé et aire de promenade dionysienne est à proximité du centre-ville, le multiplex cinéma saint-paulois est à la périphérie du quartier Centre, l'aire de pique-nique touristique bénédictin est en milieu rural.

Critères	Quartiers	La Trinité	Ciné Cambaie	Takamaka
Critère 1	X	11 fois	4 fois	1 fois
Critère 2	X	Non	Non	Non
Critère 3	X	Appel tél.	Appel tél.	Appel tél.
Critère 4	X	Non	Non	Non
Critère 5	X	Dégradé	Normal	Normal
Avis de la police sur les quartiers identifiés				
Paragraphes de la délinquance de voie publique	**Critère 6**	0	0	0
	Critère 7	0	0	0
	Critère 8	1	0	0
	Critère 9	0	0	0
	Critère 10	2	0	0
	Totaux	3	0	0

Critère 1	Apparition du quartier dans la rubrique des faits divers
Critère 2	Existence de bandes de délinquance reconnues par la population
Critère 3	Rondes policières effectuées sur l'espace
Critère 4	Violences urbaines perpétrées par le passé
Critère 5	Qualité du paysage
Critère 6	Vols avec armes à feu au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des transporteurs de fonds, des particuliers hors de leur domicile
Critère 7	Vols avec arme blanche au préjudice des établissements financiers, industriels, et commerciaux, des particuliers hors de leur domicile
Critère 8	Vols avec violence sans arme au préjudice des établissements financiers, industriels, commerciaux, des femmes et des particuliers hors de leur domicile
Critère 9	Cambriolages
Critère 10	Destructions et dégradations

Source : Commissariats et gendarmeries de police des villes repères, presse locale, auteur.
Mise en forme : auteur

Tab. 91 : Avis des forces de l'ordre sur la délinquance dans les espaces de loisirs

On remarque que l'espace de loisirs et de détente (le parc de La Trinité à Saint-Denis) le plus proche du milieu urbain et donc des EDD, fait plus parler de lui dans les faits divers (22 fois). Cela s'explique par le fait qu'il se situe au croisement des quartiers du Moufia, Vauban et Les Camélias, des espaces de délinquance identifiés par la population. Ainsi, il est plus fréquenté par les auteurs de délits que les deux autres endroits (multiplex saint-paulois, l'aire de pique-nique bénédictin) et donc plus touché par les délits : poubelles publiques incendiées, présence de graffitis, etc. Plus on s'éloigne du centre, plus les apparitions dans les

faits divers diminuent. Cela est confirmé par les résultats obtenus lors de l'évaluation par les gendarmes : exemple de Takamaka à Saint-Benoît, aucun acte de vandalisme n'a été signalé.

En règle générale, on constate que les lieux de détente et de loisirs identifiés par les personnes sont peu apparus dans les faits divers durant l'année 2010 et ne sont pas recensés par les policiers et gendarmes comme étant des EDD. L'explication est la même que celles des supermarchés. Du fait de leur éloignement du monde urbain et notamment des espaces de délinquance, les auteurs de délits ont moins la possibilité de commettre un fait puni par la loi. Les lieux de détente se situent le plus souvent en zone rurale sur le territoire communal voisin, parfois même plus loin et sont ainsi à l'écart de tout auteur de vandalisme ciblant le milieu urbain.

L'enquête n°7 révèle plusieurs informations nous permettant de voir naître les fondations de la ville « anti-délinquance ». La population la produit à la périphérie de celles déjà existantes (cf. tab. 84 et 85), en milieu périurbain à l'écart des espaces de délinquance. Toutes les activités (dormir, se réapprovisionner, se divertir) y sont concentrées. Une seule question reste à déterminer : où la trouve-t-on ?

2) La ville idéale réunionnaise

a) Où se situe-t-elle ?

Comme expliqué auparavant, il n'existe pas une seule ville idéale. Il en existe donc différentes en relation avec la personne ou le groupe touché par la déterritorialisation. Dans le cadre de notre analyse, nous étudierons quatre villes « anti-délinquance », en rapport avec nos espaces repères. Afin de positionner chacune d'elle sur la carte de l'armature urbaine réunionnaise, nous corrèlerons les résultats de l'enquête n°7 et ceux concernant les espaces de délinquance identifiés par la population (cf. Partie II, Chapitre I) (cf. cartes 50, 51, 52, 53).

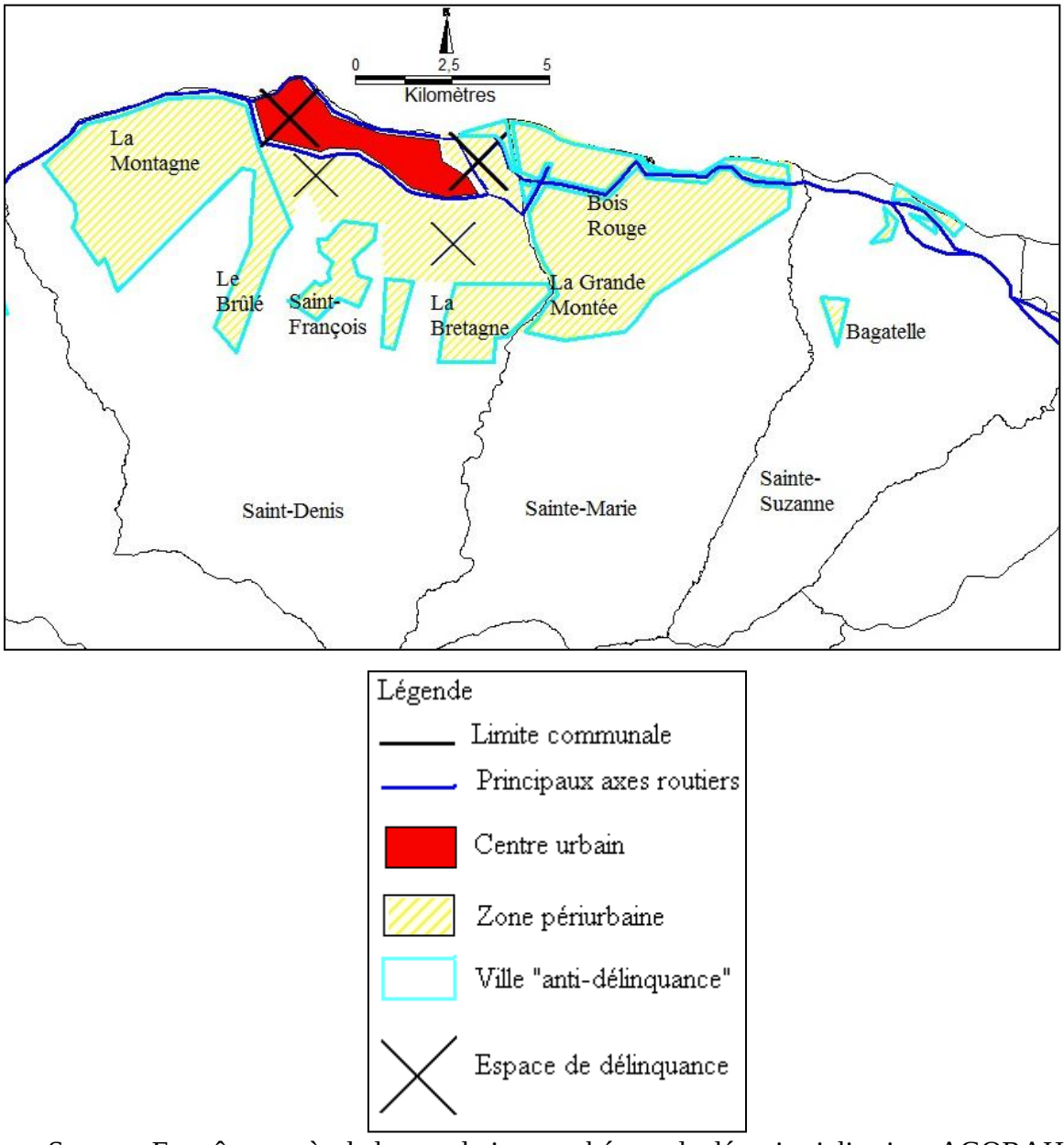

Source : Enquête auprès de la population touchée par la déterritorialisation, AGORAH
Mise en forme : auteur

Carte 50 : La ville « anti-délinquance » dionysienne

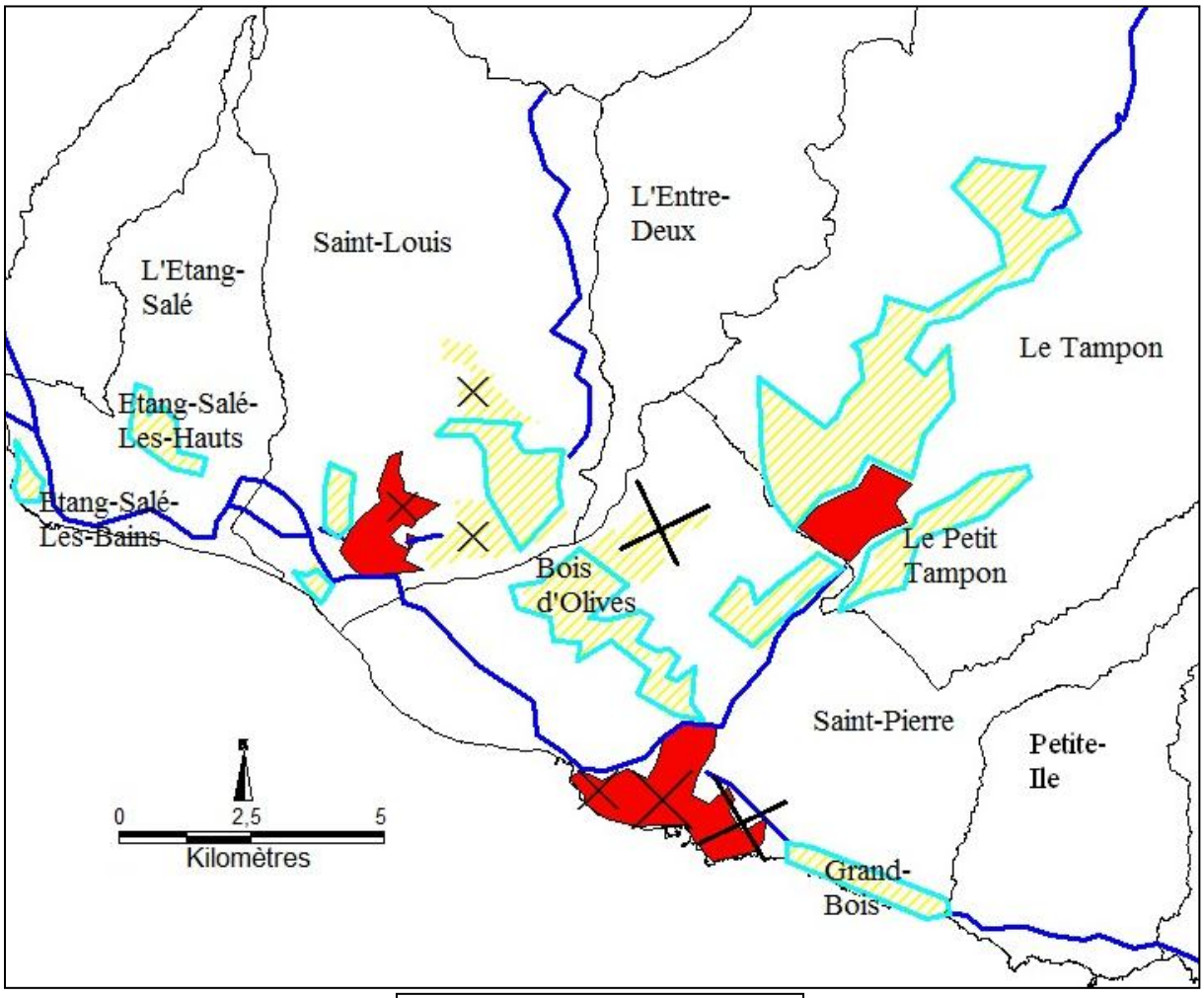

Source : Enquête auprès de la population touchée par la déterritorialisation, AGORAH
Mise en forme : auteur

Carte 51 : La ville « anti-délinquance » saint-pierroise

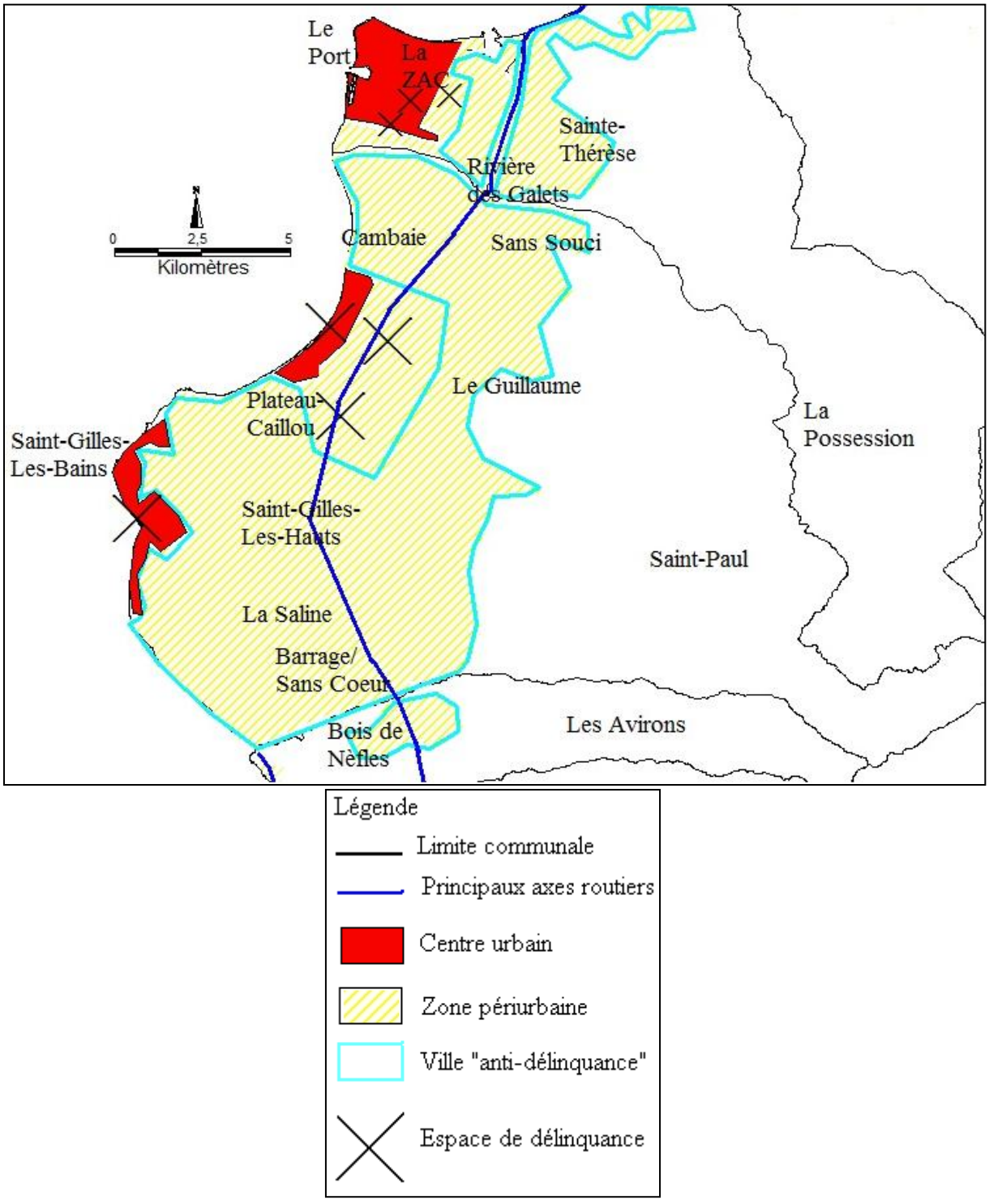

Source : Enquête auprès de la population touchée par la déterritorialisation, AGORAH
Mise en forme : auteur

Carte 52 : La ville « anti-délinquance » saint-pauloise

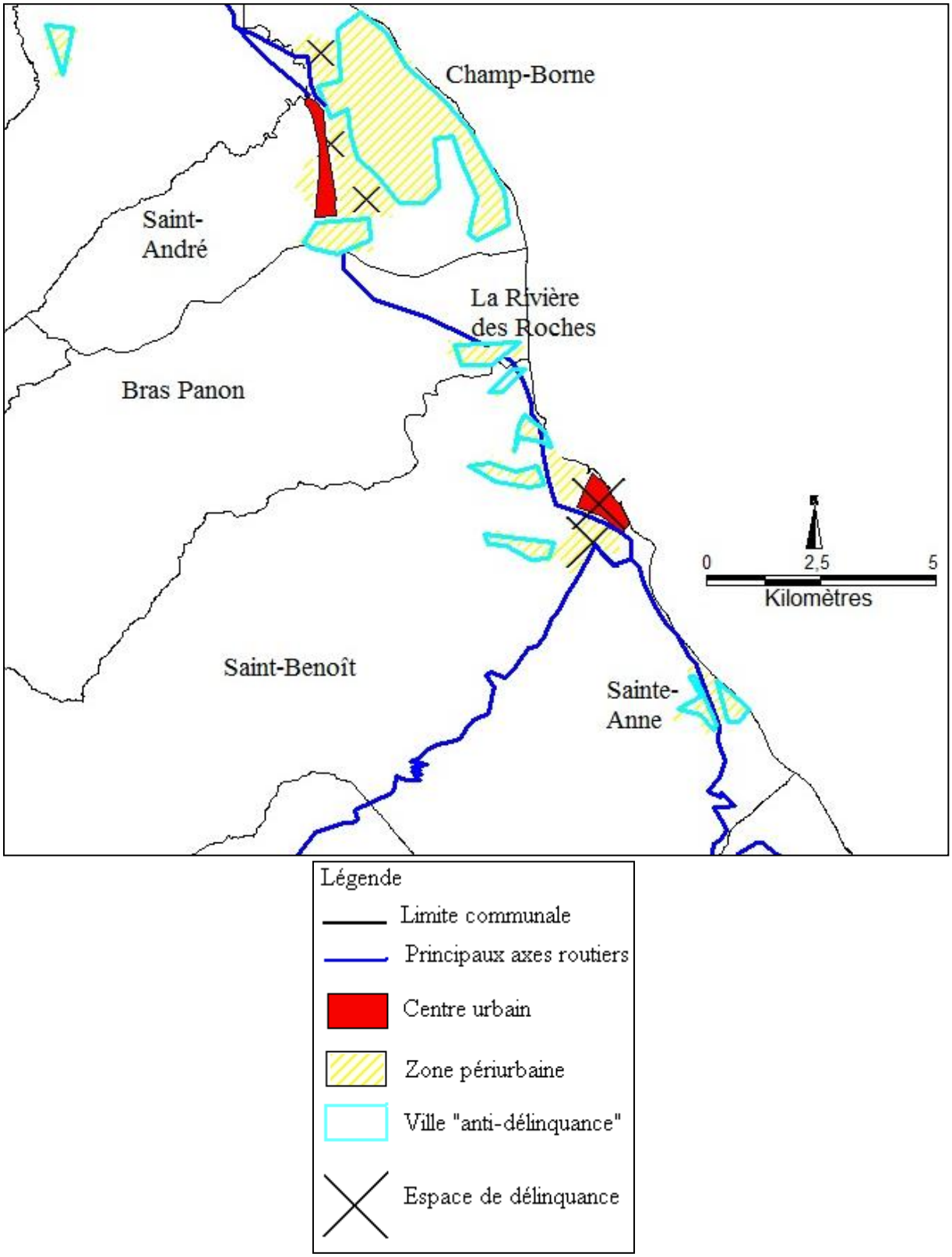

Source : Enquête auprès de la population touchée par la déterritorialisation, AGORAH
Mise en forme : auteur

Carte 53 : La ville « anti-délinquance » bénédictine

La population touchée par la déterritorialisation produit sa propre ville « anti-délinquance » dans les zones périurbaines entourées de bleu ciel sur les précédentes cartes. Toutes leurs activités (courses, divertissement, etc.) sont concentrées dans ces zones. Ils se rendent en milieu urbain uniquement par nécessité (travail, papiers administratifs, etc.). La ville « anti-délinquance » apparaît donc comme la cité idéale, là où l'intensité du phénomène de délinquance est moindre. Cependant, peut-on voir ici la production par la population d'une nouvelle ville située en milieu périurbain ?

b) La ville « anti-délinquance », une ville nouvelle ?

La ville « anti-délinquance » est donc une production spatiale multi-urbaine réalisée par un groupe touché par la déterritorialisation lui permettant d'éviter tout espace sur lequel il peut être victime d'actes délictueux. Elle s'apparente ainsi à la ville idéale, mais peut-elle être une ville nouvelle ?

La ville nouvelle est une unité urbaine ou un ensemble de communes qui naît le plus souvent d'un projet social. Elle se construit en peu de temps sur un espace physique vierge ou presque[378]. Le concept a vu le jour en Angleterre après la Seconde Guerre mondiale sous le nom de *New Town*[379]. Le projet d'urbanisme souhaite incarner la cité idéale dans laquelle chaque activité (dormir, travailler, faire ses courses, se divertir…) est située à un endroit précis. Pour cela, elle adopte un tracé régulier comme le plan en damier, radioconcentrique ou en étoile. À partir des années 1960, afin de pouvoir maintenir sous contrôle l'urbanisation dans certains pays, les pouvoirs publics planifient la création de villes nouvelles à la périphérie des grandes agglomérations, cela dans le but de décentraliser tous les pouvoirs des aires urbaines et de produire des agglomérations multipolaires[380].

Dans le contexte local et en rapport avec cette étude doctorale, nous ne pouvons affirmer que la ville « anti-délinquance » (noté A-D) est véritablement une ville nouvelle. Sur

[378] Dernier exemple en date à La Réunion, Beauséjour à Sainte-Marie : projet d'aménagement d'une ville nouvelle de 40 millions d'euros commencé depuis octobre 2009 devant accueillir plus de 2000 logements et 7500 habitants, offrant « *commerces, services de proximité, équipements publics, scolaires et sportifs, dans une logique de développement durable* » le tout sur 80 hectares. L'objectif est de créer une ville nouvelle à mi-hauteur qui permettra de répondre à la fois aux besoins de logements et de desservir les écarts des Hauts séparés par des ravines (source : Mairie de Sainte-Marie).
[379] PACHAUD E., *Villes nouvelles : du concept à la réalité*, EspacesTemps.net, mars 2006.
[380] Exemple de Marne-La-Vallée près de Paris en 1972 ou l'Isle-d'Abeau près de Lyon la même année.

la forme, elle peut y ressembler, mais sur le fond elle est différente. Plusieurs points communs réunissent les deux sans qu'elles ne recourent vers une même réalité.

Premièrement, les deux villes sont le produit d'un désir. La ville nouvelle est produite suivant une volonté politique par une collectivité (régionale, intercommunale, municipale) afin de créer à un endroit précis une agglomération urbaine avec des quartiers bien définis. C'est une production spatiale concrète aux caractéristiques quantifiables (population, superficie, etc.) aux limites identifiables par l'urbanisation[381]. En revanche, la ville A-D est créée selon l'utilisation spatiale de la population apeurée concernée par le phénomène de déterritorialisation. Elle est produite à cause du sentiment d'insécurité, à la superficie modulable par l'individu en relation avec la migration structurelle de la délinquance.

Qu'il s'agisse de la ville nouvelle ou « anti-délinquance », le souhait de réaliser une ville idéale est présent. Selon le projet social, la ville nouvelle est aménagée de telle sorte que chaque quartier corresponde à un secteur d'activité : résidentiel, emploi, approvisionnement, divertissement. Au sein de la ville A-D, la même chose est identifiable. Chaque quartier correspond à une activité bien précise. En revanche les flux se dirigent vers plusieurs endroits de différentes agglomérations, car chaque quartier ne se situe pas dans la même ville, contrairement à la structure de la ville nouvelle.

Le problème que pose la ville A-D est qu'elle n'est pas totalement en conformité avec les préconisations du SAR. Le Schéma d'Aménagement Régional a été approuvé depuis 1995. Il s'agit d'un document de planification aidant à la gestion du territoire insulaire établi sur l'horizon 2005/2010. Ce dernier arrivant à son terme en décembre 2010, les pouvoirs publics ont élaboré et voté un nouveau document en perspective 2020/2030, d'une Réunion pouvant accueillir un million d'habitants (source : conseil Régional de La Réunion[382]).

Le SAR recommande une structuration des agglomérations et bourgs situés à mi-pente, cela dans le but d'économiser les espaces agricoles et naturels afin de limiter les extensions urbaines. Comme nous l'avons vu dans cette partie (cf. Partie III, Chapitre II), la construction des différents logements (cases à terre, maisons individuelles dans un lotissement privé et appartement dans une résidence privée) accueillant les personnes migrantes en raison de la délinquance est réalisée par des promoteurs immobiliers sur les parcelles agricoles et naturelles. Ainsi, si nous prenons le cas de Saint-Denis, l'urbanisation qui commence depuis le littoral se poursuit sur les pentes en raison de l'extension urbaine, au détriment des espaces cultivés ou vierges. Sur les 9 lotissements ayant vu le jour entre 2000 et 2010 dans la zone

[381] Limite fixée par l'INSEE : 200 mètres entre chaque bâti.
[382] www.regionreunion.com.

périurbaine ciblée[383], 3 ont été construits au détriment de parcelles agricoles et les 6 autres sur l'espace naturel pour une surface totale de 24 hectares.

La même chose se produit avec les centres commerciaux. Érigées en périphérie des villes existantes, elles sont bâties au détriment des terres agricoles ou vierges (cf. photo 42 : extension du Jumbo Score de Duparc à Sainte-Marie). Le même constat peut être fait pour le Jumbo Score du Port construit sur 10 hectares de terrains vierges et le Carrefour de Sainte-Suzanne sur 11 hectares de canne à sucre (source : Mairie du Port et CINOR). La production de la ville « anti-délinquance » ne va donc pas de pair avec l'économie des espaces agricoles et naturels préconisée par le SAR.

Synthèse du Chapitre IV

La réaction de la population touchée par la déterritorialisation engendre une nouvelle conséquence : la production d'un nouveau type de ville, la ville « anti-délinquance ». Celle-ci est générée à partir de l'utilisation spatiale spécifique des personnes. Notre dernière enquête (n°7), basée sur la pratique spatiale des personnes concernées par le phénomène de déterritorialisation a démontré que la population (83,82%) utilisait majoritairement les espaces situés à la périphérie des agglomérations urbaines déjà existantes. Toutes leurs activités (dormir, s'approvisionner, se divertir), excepté travailler, se localisent en marge des villes réunionnaises, parfois même dans des communes plus lointaines. Ainsi, les personnes habitent et ont même déménagé vers le milieu périurbain dans des lotissements privés ou des résidences fermées, dans des quartiers résidentiels à mi-hauteur (74,2% de la population). Elles préfèrent effectuer leurs courses dans les grands centres commerciaux situés généralement à la périphérie des villes, près des axes routiers rapides (70,6% des personnes). Elles passent leur temps libre également à la périphérie, voire même dans les communes voisines (87,1% des individus interrogés).

La population touchée par la déterritorialisation se construit ainsi une ville « à la carte » en utilisant uniquement un quartier dans plusieurs agglomérations au lieu de pratiquer plusieurs quartiers au sein de la même. La ville « anti-délinquance » apparaît ainsi comme une ville nouvelle dans la forme et non dans le contenu. Elle est un nouveau type d'unité urbaine produite selon le sentiment d'insécurité de la population et non selon un projet social. Formée de plusieurs agglomérations et non d'une seule, la ville A-D n'est pas structurée selon un type de plan bien précis. Un individu utilise uniquement les endroits dans chaque unité urbaine

[383] Étude faite entre 200 et 500 mètres d'altitude. Cf. Partie III, Chapitre II, B : Cloisonnement en lotissement privé, densification de l'espace périurbain.

existante où il est sûr de ne pas être victime d'actes délictueux. En cela, il existe autant de villes A-D que de personnes concernées par le phénomène de déterritorialisation, renvoyant à la notion d'usage de la ville.

Conclusion de la Partie III

Cette troisième partie conclut notre travail de recherche. Elle étudie les conséquences engendrées par les réactions de la population touchée par le phénomène de déterritorialisation. Les personnes qui ont peur d'être victimes de délinquance utilisent l'espace de façon réfléchie. Ainsi, selon leurs finances, certaines vont s'éloigner des espaces de délinquance (cf. Partie II, Chapitre II) et déménager dans des lieux où elles se sentent en sécurité. Néanmoins, la délinquance accompagne ces mouvements migratoires (cf. Partie III, Chapitre I). Le phénomène se délocalise dans les zones choisies par les migrants, le périurbain et le rural. Comme le phénomène de délinquance est présent un peu partout, la population réagit une nouvelle fois par le biais soit de la *gentrification*, soit la rurbanisation. On constate également que la décision de déménager vers un des espaces composant le territoire dépend également de l'emploi d'un individu. Si son activité professionnelle se trouve en ville alors ce dernier se rapprochera du centre. Au contraire, si sa profession est liée au monde rural, alors c'est le milieu périurbain voire l'espace rural qui sera choisi comme nouvelle zone de résidence.

Ces mouvements migratoires ne sont pas neutres, ils affectent profondément le paysage. Dans un second chapitre, il a été possible d'observer les différentes transformations paysagères engendrées par les déplacements de la population. Alors qu'en milieu rural, l'urbanisation s'étend sur les parcelles vierges, en zone urbaine et périurbaine, c'est le phénomène de la densification. En centre-ville, les immeubles s'érigent de terre sur les emplacements libres ou en friches. Même phénomène en milieu périurbain, on bâtit uniquement où la tache urbaine s'est déjà étendue en comblant les zones encore libres. De plus, même s'ils ne sont pas encore nombreux, les ensembles verticaux commencent à faire leur apparition dans cette zone.

Qu'il s'agisse de cases à terre ou d'immeubles, la majorité des personnes qui déménagent vers une nouvelle destination le fait le plus souvent dans un groupe d'habitations privé de type résidence ou lotissement clos. Ces groupes d'habitations sont produits par des promoteurs privés qui tentent de répondre à la demande de la population victime de délinquance ou ayant peur de l'être. Excepté les mesures pouvant renforcer la présence des forces de l'ordre, l'intervention des pouvoirs publics dans la gestion des espaces touchés par

la délinquance est quasi nulle. L'occupation de l'espace par les nouvelles constructions engendre une nouvelle forme de cloisonnement à l'origine de différents quartiers. D'un côté ceux des riches, de l'autre ceux de la population défavorisée ou en rénovation urbaine, entre les deux, des quartiers intermédiaires de la classe moyenne.

Avec les différents comportements de la population touchée par la déterritorialisation, on voit émerger un nouveau type de ville « anti-délinquance ». Il s'agit ici d'une production spatiale urbaine engendrée par les flux migratoires des individus. Chacun d'entre eux qui utilise uniquement les espaces où il se sent en sécurité, va produire sa propre ville dans laquelle la délinquance n'existe pas encore. Lorsqu'elle fera son apparition alors la personne modulera sa ville en choisissant une ou de nouvelles zones. Cette ville « anti-délinquance » n'est pas comme les 11 agglomérations urbaines reconnues à La Réunion. Son échelle est différente, car elle est constituée de plusieurs morceaux de villes « normales ». Chaque partie de la ville A-D (lieux de résidence, de travail, centre d'approvisionnement, espace de loisirs et détente) est souvent séparée de plusieurs kilomètres sur le territoire communal ou intercommunal.

Conclusion générale

Comme nous avons pu le voir tout au long de ce travail, les notions d'« identité » et de « délinquance » ont véritablement leur place au sein du débat politique et de l'analyse géographique. Même si la première notion est plus à teneur psychologique et culturelle et la seconde trouve ses origines en sociologie, leur corrélation peut parfaitement constituer un objet géographique. Cette relation s'effectue au travers d'un concept purement géographique : le territoire. Ce dernier est le socle sur lequel « identité » et « délinquance » se rencontrent, tissent leurs liens et engendrent de multiples conséquences, objet de notre étude dans les villes réunionnaises.

Le manque de repères identitaires matérialisés sur le territoire est un facteur explicatif, parmi d'autres (alcool, drogue, monoparentalité, chômage, échecs scolaires, sentimentaux, sociaux) de la délinquance. Les conséquences sur les villes réunionnaises sont diverses et variées.

S'agissant de celles invisibles, le sentiment d'insécurité amène la population à utiliser le territoire de façon sécuritaire et à s'éloigner vers les zones où elle se sent plus en sûreté. De là naît la déterritorialisation, le phénomène rompt tout lien de territorialité entre un groupe d'individus et le territoire qu'il occupe. L'utilisation spécifique du territoire génère la création d'un nouveau type de ville que l'on peut qualifier d'« anti-délinquance ». Cette utilisation multi-urbaine du territoire met en relation des quartiers d'unités urbaines déjà existantes.

Les conséquences visibles sont tout aussi nombreuses. Nous avons pu caractériser quatre types d'espaces de délinquance. Avec le déplacement de la richesse vers l'espace rural, la délinquance glisse vers les zones périurbaine et rurale qui connaissent les mêmes répercussions qu'en milieu urbain. Le phénomène génère certaines dynamiques : production de nouveaux territoires (*gated communities*), périurbanisation, rurbanisation, *gentrification*. Au fil du temps, la délinquance à La Réunion devient, non plus spécifique au monde urbain, mais un phénomène de société évoluant dans le temps et l'espace. Ce faisant, il affecte tout le territoire réunionnais. Notre analyse ambitionne également de proposer des pistes de réflexion afin d'apporter notre contribution à la remédiation du phénomène. Un premier accent doit impérativement être mis sur trois facteurs fondamentaux dans le combat contre la montée de la délinquance : l'éducation parentale, l'école et l'emploi.

L'absentéisme parental est l'élément primordial expliquant qu'un mineur désorienté cède vite à l'attrait des incivilités. Un jeune non puni après avoir son premier acte délictueux ne va pas cesser d'en commettre.

Hors période de vacances scolaires, un enfant passe, jusqu'à l'adolescence, la moitié de son temps à l'école. Certains efforts sont faits ou vont être faits pour lutter contre la violence à l'école : fouille des sacs à l'entrée des écoles, portique de sécurité, etc. Néanmoins, c'est dans la cour de récréation que l'enfant est le plus exposé aux actes violents. C'est en ce lieu qu'il est le plus influençable, où il apprend le plus de ses camarades : entraînement, jeux, défis, vidéos malsaines sur les téléphones portables… Plus d'encadrement doit être prévu à ce niveau afin d'interdire tout comportement suspect permettant à un jeune de basculer dans les dérives.

Enfin, après avoir quitté l'enseignement très tôt en situation d'échec, un adolescent se trouve face à une question existentielle : « Qu'est-ce que je vais faire de ma vie ? ». Sans diplôme, ni formation professionnelle, il est la proie du chômage. La société de consommation peut pousser un individu à voler afin de posséder des biens. Ainsi, d'une part, le travail est un facteur d'insertion, car il donne les moyens d'acquérir honnêtement les produits enviés. D'autre part, un jeune ayant un emploi, travaillant sept à huit heures par jour, ne connaît ni l'oisiveté ni l'ennui qui poussent à commettre des délits avec une bande de *dalons*[384]. L' « emploi » est donc capital dans la lutte contre la délinquance.

Quelles sont les solutions possibles de lutte contre le phénomène dans le cadre d'une démarche géographique ? Ce travail a pu être fait en collaboration avec une bande de jeunes du *kartié* de la Rocade à Saint-Denis (cf. Partie II, Chapitre II). Nous partons du principe qu'un bon aménagement du territoire a son rôle à jouer dans la lutte contre la délinquance. Un groupe d'habitations mal conçu (concentration de blocs verticaux), enclavé, sans espaces verts, délaissé par les bailleurs (publics ou privés), où règnent promiscuité et insalubrité, favorise l'apparition du phénomène[385]. À l'inverse, un groupe d'habitations composé à la fois de maisons et d'immeubles entourés d'espaces verts, avec une voirie adaptée reliant le *kartié* au reste de la ville, où le développement social et économique se fait de concert avec celui de l'unité urbaine, a plus de chance d'en être épargnée[386].

Au cours de notre Master, en étudiant deux quartiers portois, la ZUP Les Étoiles et la ZAC nº 1, nous nous sommes rendu compte que l'aménagement d'un *kartié* jouait un rôle

[384] Camarade *la kour* (cf. Partie II, Chapitre II, B, 5).
[385] Cf. annexe 22, article du JIR : « Ces quartiers qui bouillonnent », p.448.
[386] Cf. annexe 23, article du JIR : « Paroles de casseurs », p.450.

déterminant dans le processus de délinquance urbaine. Notre étude doctorale nous a permis de confirmer cette hypothèse. Les espaces de délinquances étudiés se situent toujours au sein de quartiers mal pensés, mal aménagés, soit parce que l'urbanisation a échappé aux contrôles des politiques, soit par la négligence de ces derniers. Ils présentent tous les mêmes caractéristiques : mal intégrés dans leur environnement et dans le reste de la ville, équipements et infrastructures inexistants ou déficients, manque d'espaces verts, forte concentration d'immeubles où règnent promiscuité et insalubrité.

En observant nos espaces d'étude (cf. Partie II, Chapitre I), on a le sentiment que le facteur humain a été négligé lors de la réalisation du projet initial, comme si les pouvoirs publics de l'époque n'avaient pas songé au devenir de tels aménagements. C'est la raison pour laquelle nous pensons que, pour prévenir ce problème, il est indispensable que la réalisation d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité), d'une ZUS (Zone Urbaine Sensible), ou de tout autre projet, fasse l'objet, au préalable, d'une réflexion plus minutieuse. L'aménagement doit s'imbriquer dans l'environnement existant, être viable et durable aux plans économique, social, environnemental.

Le projet doit proposer une meilleure mixité et une meilleure disposition de l'habitat : aménager en effectuant un subtil mariage entre cases à terre et immeubles, entre résidences de haut standing et logements sociaux, et non détruire un ensemble de maisons individuelles pour construire à la place un groupe d'habitations collectives fermées ou mettre en place une résidence privée à côté d'un bidonville.

Il s'agit de réfléchir à un aménagement plus harmonieux en adéquation avec une cohésion sociale qui se ferait de façon naturelle : faire cohabiter dans un même *kartié* les différentes catégories sociales sans que cela passe par un lotissement privé à côté d'une zone de RHI. Cela nécessiterait, entre autres, une aide favorisant l'accès à la propriété des personnes, notamment des classes défavorisées. La classe populaire trouverait ici l'occasion d'accéder à une maison avec cour et un jardin, le rêve de tout Réunionnais. Afin d'attirer les riches, une loi sur la défiscalisation, de type Girardin[387], pourrait être mise en place. Ainsi, les individus de groupes sociaux distincts pourraient vivre ensemble, se côtoyer, se rencontrer, apprendre à se connaître, et l'on verrait apparaître les fondations d'une cohésion sociale.

Les espaces verts sont une bouffée d'oxygène dans un monde de béton, leur aménagement est primordial. Nous pouvons prendre l'exemple de la coulée verte dionysienne

[387] En 2003, la loi Girardin a pour objectif d'inciter et d'aider la population à produire un logement neuf dans les territoires d'Outre-mer, ce qui contribue à résorber les carences actuelles des marchés locatifs locaux.

du Moufia. Il s'agit d'espaces verts servant à stopper la vague blanche de l'urbanisation du littoral chaudronnais aux hauteurs du quartier de Bois de Nèfles (cf. photo 42).

Source : auteur, 2008

Photo 42 : Urbanisation commencée depuis le Chaudron, ayant gravi les pentes du Moufia, mais stoppée par la coulée verte du quartier éponyme.

L'accent doit être mis sur l'importance de ces espaces verts. Une trop grande densité d'immeubles crée l'impression d'étouffement. C'est la raison pour laquelle, les campagnes réunionnaises rencontrent autant de succès[388]. Il est facile de comprendre que chez un adolescent en difficulté sociale, les effets de cet « étouffement » sont plus conséquents. Au lieu de se détendre en milieu rural, ce jeune trouvera un exutoire en détériorant le mobilier urbain. En aménageant judicieusement les espaces verts, on amènerait ainsi la campagne en milieu urbain. Cela pourrait passer par la mise à disposition par la municipalité de quelques parcelles de terrains, en milieu urbain, au sein des quartiers, afin d'y aménager des serres agricoles pour et par la population. Les habitants pourraient ainsi cultiver eux-mêmes leurs fruits, légumes, fleurs pour leur consommation personnelle ou destinés à la vente. Après les artichauts du Plate-Saint-Leu, ou l'ananas Victoria de Bois-de-Nèfles à Saint-Denis, pourquoi

[388] C'est curieux de voir l'engouement des Réunionnais pour la campagne et les Hauts de l'île alors que la verdure est partout dans cette île.

pas la mangue carotte des Camélias (Saint-Denis), les oignons verts de la Ravine des Cabris (Saint-Pierre)… ? Cela permettrait à la population urbaine de retrouver les avantages du milieu rural, tout en restant en ville. Ce serait aussi l'occasion pour les jeunes de s'amuser en cultivant, de récolter le fruit de son effort, d'apprendre les valeurs du travail, et de respecter la nature.

Repenser l'aménagement des espaces verts peut passer également par l'aménagement de squares communaux inter-quartier permettant de les solidariser entre eux. Par manque d'espace en milieu urbain, plusieurs quartiers pourraient être en charge d'un même square : entretien des arbres, arrosage des fleurs, nettoyage du lieu, etc.[389]. Ce dernier servirait ainsi d'aire de promenade, de rencontres, d'activités sportives : Taï-chi[390], Yoga, aérobic…, de pique-nique, de repos pour la population résidente ou de passage. Chaque square aurait sa spécificité, liée au quartier. Afin de motiver la réalisation du projet, son bon entretien serait récompensé par la municipalité, avec un prix attribué au square le plus original. Cela permettrait de repenser les espaces verts sous un nouveau jour afin d'améliorer leur fréquentation et leur appropriation.

Ces espaces verts (square communal inter-quartier, potager urbain) fonctionneraient comme un instrument d'appropriation de l'espace pour la population. Les parents disposeraient ainsi d'un outil éducatif pour leurs enfants, plus amusant et enrichissant, leur apprenant à la fois les valeurs du travail de la terre et le respect de l'identité réunionnaise.

Même s'il n'est pas cultivé, le parc de La Trinité à Saint-Denis peut être cité à titre d'exemple. C'est un jardin situé au cœur de la ville dionysienne offrant aux joggeurs et autres promeneurs plusieurs hectares de verdure composés d'une multitude d'espèces végétales et d'une butte boisée de 20 mètres de haut. Malgré quelques critiques[391], au regard de sa fréquentation quotidienne, ce projet est bien pensé, ce qui n'est pas le cas du Parc Boisé[392].

Comme la municipalité dionysienne l'a fait pour le quartier du Chaudron (cf. photo 43), il est primordial d'aménager quelques aires de jeux permettant aux jeunes de décompresser en faisant du sport. Cela les éviterait de se retrouver dans leur *kour* ou devant leur immeuble livrés à eux-mêmes.

[389] Bien évidemment, cela se ferait avec l'aide des services communaux.
[390] Gymnastique énergétique, Art martial liant l'harmonie et l'équilibre des forces naturelles.
[391] À cause de la voie de circulation à proximité, Boulevard Sud, l'accès à ce parc n'est pas aisé.
[392] Espace vert de 16 hectares abritant près de 150 espèces d'arbres, il ne remplit pas son rôle de loisirs et d'éducation. L'aridité climatique de la commune fait que le parc est sec par endroits proposant ainsi un paysage quasi désertique. De plus, aucune indication (panneau, animation) n'est proposée afin de faire découvrir les différentes espèces d'arbres présents.

Source : Mairie de Saint-Denis

Photo 43 : Une partie du territoire chaudronnais, avec au centre les zones aménagées servant de lieu de promenade le soir et de terrain de sport pour le collège la journée.

Au même titre que le square inter-quartier, les maisons de quartier et du citoyen doivent prendre plus d'ampleur. Le plus souvent, elles ont été implantées dans des zones sensibles tels Le Chaudron à Saint-Denis, Beaufonds à Saint-Benoît ou La ZAC 1 au Port… Ces lieux ont un rôle important à jouer dans la vie sociale et associative du quartier : lieu de rencontre pour la population résidente afin de créer une cohésion sociale et de divertissement culturel pour les enfants : activités, ateliers, centres de loisirs, sorties, balades, stages durant les vacances afin de les « *faire bouger et ne pas les laisser traîner dans le chemin* »[393]. Après avoir visité certaines de ces structures dans les villes étudiées, nous nous sommes rendu compte qu'elles ne remplissaient pas tout à fait leur rôle. Elles ne polarisent pas la vie du quartier : un faible pourcentage des résidents s'y rend et les jeunes qui y sont inscrits, ne les fréquentent qu'en période de vacances scolaires. Ainsi, ces maisons servent-elles plus de garderies que d'espace de vie du quartier. Repenser leur rôle est donc nécessaire. Elles doivent :

[393] Propos recueillis auprès d'un des bénévoles de la maison de quartier du Chaudron.

- faire vivre le secteur : organiser des évènements hebdomadaires (loto quine, tombola…), organiser des concerts, divers concours (cuisine, de plantes, animaux…), organiser divers ateliers pour les jeunes ;
- jouer le rôle de médiateur : entendre les problèmes de chaque résident du quartier (problème de voisinage, poubelles…) et tenter de les résoudre ;
- accentuer la participation de la population à la vie sociale du quartier : sécurité (si besoin est), garderie (certains parents n'ayant pas d'emploi pourraient garder les enfants de leurs voisins dès la sortie des écoles) ;
- Responsabiliser les jeunes en difficulté en leur confiant des tâches à accomplir.

Le territoire a également son rôle à jouer dans le désamorçage du phénomène de la délinquance. Après les vols, la détérioration est le second délit le plus réalisé. Ainsi, nous pensons qu'associer identité et territoire pourrait être une solution pour faire émerger la notion d'identité réunionnaise dans la pensée populaire et contrer la montée de la délinquance. Faire cette association revient à développer la notion de patrimoine, en l'occurrence ici du patrimoine culturel[394]. Il recouvre l'ensemble des biens, matériels ou immatériel, possédant une portée artistique et/ou historique, appartenant soit à une entité privée (personne, un groupe d'individus, une entreprise, une association…), soit à une entité publique (commune, communauté de communes, département, région, pays, monde). En géographie, il est facile d'observer cette notion grâce au territoire. Ce dernier est marqué par la culture réunionnaise, au travers de l'architecture locale et des différentes constructions urbaines. Le patrimoine évoque l'idée d'un héritage légué par les générations passées aux générations présentes à destination du futur. Il permet à un individu de se remémorer le passé de ses ancêtres, de se rappeler sa culture, et de se construire sa propre identité. On le retrouve dans les villes sous des formes et aspects divers, même si à La Réunion, de par la jeunesse de son urbanisation, cet héritage est toujours en constitution[395].

La patrimonialisation contre la délinquance passerait par une identité matérialisée sur le territoire. Elle peut être représentée par une statue, un monument, une stèle, un panneau (cf. photo 44), une banderole, une sculpture, une gravure (cf. photo 45), l'architecture d'un bâtiment (maisons, immeubles, bureaux administratifs…, cf. photo 46), un square, un lieu, un site…, un graffiti autorisé, un paysage, la rénovation d'un site précis (cf. photo 47), etc. Ces

[394] Le patrimoine est une notion vaste utilisée dans plusieurs branches, en droit ou dans les finances, ou peut-on parler également du patrimoine naturel ou géologique.
[395] JAUZE J.-M., *Villes et patrimoine*, l'Harmattan, Saint-Denis, 2000.

formes véhiculeraient un message, une idée, une notion, un passage historique local, un souvenir, une anecdote, un sentiment, une réflexion… liés à l'identité réunionnaise.

Source : auteur, 2008

Photo 44 : Panneaux explicatifs de l'origine de certaines rues saint-pauloises. Elles portent le nom de personnalités originaires de La Réunion, ayant généralement apporté leur contribution culturelle, scientifique, littéraire… à l'île. Ici, l'intersection entre la rue Evariste de PARNY et rue SUFFREN. Ces panneaux s'accompagnent d'une brève biographie et d'une représentation de la personnalité en arrière-fond.

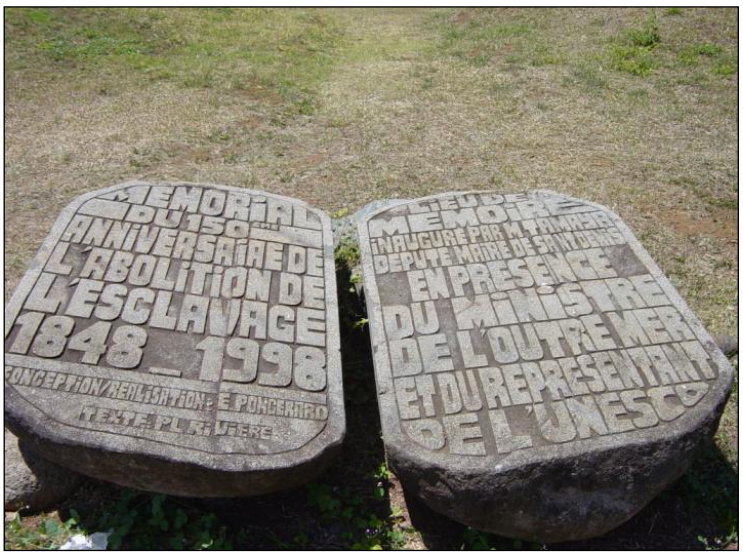

Source : Yann Le Strat, 2005

Photo 45 : Gravure sur roche évoquant l'abolition de l'esclavage situé au parc de La Trinité à Saint-Denis et rappelant les tablettes de Moïse descendant du Mont Sinaï avec les 10 Commandements.

Source : Mairie de Saint-Denis

Photo 46 : Maison typique réunionnaise représentant la *kaz* créole et son architecture spécifique parfaitement symétrique (Villa du Département à Saint-Denis).

Source : auteur, 2008

Photo 47 : Le lavoir du *kartié* de la Source rénové pour faire rappeler son glorieux passé (Saint-Denis).

Nous avons avancé précédemment le principe de la spécificité comme solution pour lutter contre la délinquance. Nous pouvons nous appuyer en cela sur l'exemple du *kartié* de la Trinité, qui tire son nom de l'église du même lieu. Ou encore celui de la Source qui rappelle qu'il y avait, à cet endroit, une source d'eau douce. Chaque quartier pourrait matérialiser ainsi sous la forme qu'elle le souhaite sa propre identité.

La figure 16, ci-dessous résume spatialement l'ensemble des propositions émises pour lutter contre la délinquance urbaine, dans une sorte de « quartier idéal ».

Source : auteur

Fig. 16 : Exemple de « quartier idéal » selon notre étude

Dans un souci de clarté et de lisibilité, nous n'avons pas fait apparaître tout le réseau routier et les espaces verts. Au centre on a un square accueillant la représentation identitaire du quartier. Qu'il s'agisse d'une statue, d'un buste, d'une stèle, d'une sculpture, ce référent identitaire est accompagné d'un panneau explicatif.

Ici et là, on pourra retrouver le rappel de cette identité à travers d'autres marques renvoyant à celle du centre : si l'identité est liée à la mer, les marques pourraient être un bateau, un mât, une ancre, un compas, une rose des vents… Ces référents se positionneraient à des points stratégiques fortement fréquentés: parc, lieux de culte, maisons du citoyen et du quartier, salle de fête, complexe sportif, établissements scolaires… Ces repères seraient reliés par une ceinture verte qui entrerait dans le programme de végétalisation de la ville, rappel du milieu rural dont elle est issue.

Un parcours de santé serait mis en place, délimitant le quartier et relié au complexe sportif, composé d'un terrain de hand-ball/basket-ball, d'un terrain de football, d'un boulodrome et d'une aire de jeux pour les plus jeunes. Avec la maison de quartier, les squares et le potager, ce complexe sportif permettrait à la population de se rencontrer et d'échanger. Dans le but de créer une harmonie et une cohésion sociale, des logements sociaux et à loyers modérés jouxteraient les résidences de haut standing.

Malgré tout, il serait utopique de penser que la délinquance pourrait être éradiquée aussi facilement. Il existe pourtant des solutions afin de la limiter et d'en faire un phénomène isolé. Pour cela, il est indispensable que tous les acteurs politico-socio-économiques collaborent dans une action concertée. À La Réunion, leurs actions doivent toucher en priorité des secteurs sensibles que sont l'emploi, l'éducation (école et familiale), l'accession à la propriété et à la consommation, l'ascension et la cohésion sociales, l'aménagement du territoire, secteur où nous avons tenté d'apporter notre pierre à la compréhension du phénomène, à son mode opératoire et à sa dynamique spatiale.

Néanmoins, en partant du principe que tous les acteurs veulent bien jouer le jeu, appliquer ce que nous venons d'énoncer n'est pas chose aisée. Tous les projets d'aménagement proposés (introduction d'un potager par quartier et des repères identitaires matérialisés, réhabilitation d'espace vert, constructions de maisons individuelles haut de gamme et sociales, complexes sportifs) ont un point commun : une consommation d'espace. La pression urbaine réunionnaise est très forte, les centres-villes sont saturés. Les pouvoirs publics ne souhaitent pas utiliser les rares espaces disponibles dans une lutte contre la délinquance, alors qu'ils ont tout à y gagner. La priorité est à la rentabilisation de l'utilisation de l'espace en entassant un maximum de personnes sur un minimum d'espace au sol.

Le problème pour les acteurs publics est de pouvoir répondre à une demande croissante en logements. En 2011, 22 000 ménages réunionnais ont déposé une demande afin d'accéder à un logement social, or seuls 3929 logements de ce type sont sortis de terre durant la même année [396]. Ce quartier « idéal » n'est pas toujours réalisable, car certaines municipalités ne souhaitent pas construire des habitats sociaux sur leur territoire, obligation pourtant stipulée par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000) et son extension de l'article 55[397]. Nombre de communes, redoutant une dégradation de leur image avec l'arrivée des classes défavorisées, préfèrent payer des pénalités financières au lieu de construire des logements sociaux. Sans doute craignent-elles la recrudescence de la délinquance sur leur territoire.

Qu'on se trouve à La Réunion, en France métropolitaine, en Europe et ailleurs, tous les centres-villes sont semblables : concentration d'immeubles, d'hommes et d'activités[398]. De même sont-ils également touchés par la délinquance. C'est un phénomène que l'on retrouve, à des degrés divers, dans l'ensemble des villes de la planète. Cette « standardisation » de certains phénomènes urbains, à l'instar de la délinquance, pose la question cruciale de l'identité urbaine dans un espace de plus en plus mondialisé où les modes de vie, d'habitation, de consommation, les pratiques et usages de l'espace se transportent d'un continent à l'autre et banalisent les productions humaines dont la ville est un bon exemple.

Notre ambition, à travers cette étude, a été d'essayer de comprendre comment cette contamination sociétale, qu'est la délinquance, avait pu gagner les villes de La Réunion, à l'échelle d'un territoire (l'île) et d'espaces (les villes) de petite taille, qu'on aurait pu penser à l'abri. Cela suppose que l'échelle et la taille sont des facteurs que l'on aurait pu introduire dans l'analyse du phénomène. Cela signifie aussi qu'il y a encore de la place et de la matière pour ouvrir un autre chantier…

Si nous avons pu, en toute modestie, lancer le débat sur le rôle spatial de la délinquance et la nécessité de sa prise en compte dans l'aménagement du territoire réunionnais, dont celui des villes, nous nous estimerons alors récompensé de nos efforts.

---

[396] Source : la région Réunion, 2012.

[397] La loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable a étendu l'obligation pour les communes de disposer d'une proportion minimale de 20% de logements locatifs sociaux dans l'ensemble des résidences principales. Cette obligation, qui concerne les communes de plus de 3 500 habitants, était jusqu'à présent limitée à celles situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants. Elle est désormais étendue à toutes les communes de plus de 3 500 habitants membres d'un EPCI à fiscalité propre. À La Réunion, 22 communes sur 24 sont concernées par la loi (excepté La Plaine des Palmistes et Saint-Philippe). Elles disposent d'un délai de six ans correspondant à la durée du nouveau mandat municipal (2008 et 2014) pour se mettre en conformité avec leur obligation légale. Saint-Denis, Le Port, Saint-Pierre, Sainte-Suzanne, Bras-Panon et Saint-Benoît ont rempli l'objectif des 20% minimum (source : reunion.developpement-durable.gouv.fr).

[398] JAUZE J.-M., Villes et patrimoine, l'Harmattan, Saint-Denis, 2000.

Bibliographie

I) Ouvrages généraux et méthodologiques

1) Géographie humaine

- BAILLY A., *Les concepts de la géographie humaine*, Armand Colin, Paris, 1998.
- BAILLY A., FERRAS R., *Eléments d'épistémologie de la Géographie*, Collection U, Armand Colin/Masson, Paris 1997.
- BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., *Encyclopédie de Géographie*, Edidtions Economica, Paris, 1992.
- BARRET C, CHARVET J.P., DUPUY G., SIVIGNON M., *Dictionnaire de géographie humaine*, Editions Liris, Paris, 2000
- BAUD P., BOURGEAT S, BRAS C., *Dictionnaire de géographie*, Hatier, Paris, 1997
- BRUNET R., *Champs et contrechamps, raisons de géographe*, Paris, Belin, 1997.
- BRUNET R., DOLLFUS O, *Mondes nouveaux*, Paris, Hachette, Belin-Reclus, 1990.
- BRUNET R., FERRAS R. et THERY H., *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, RECLUS – La Documentation Française, Montpellier - Paris, 1993.
- CLAVAL P., *Géographie culturelle : une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Armand Colin, Paris, 2003.
- DERRUAU M., Géographie humaine, Armand Colin, Paris, 1991.
- DI MEO G., *La géographie en fêtes*, Géophrys, Gap, 2001.
- DI MEO G., *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 1998
- DI MEO G., *L'Homme, la Société, l'Espace*, Anthropos, Paris, 1991
- FREMONT A., *Aimez-vous la Géographie ?*, Flammarion, Paris, 2005.
- FREMONT A., HERIN R., CHEVALIER J., RENARD J., *Géographie sociale*, Masson, Paris, New York, Barcelone, 1984.
- FREMONT A., *La Région, espace vécu*, Flammarion, Paris, 1976.
- GEORGE P., *Sociologie et géographie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1972.
- GOULD P. et WHIITE R., *Cartes mentales*, traduction A. PERROUD et M. ROTEN Editions Universitaires, Fribourg, 1984,

- ISNARD H., RACINE J.-B., REYMOND H., Problématiques de la Géographie, Presses Universitaires de France, Paris, 1981.

- LACOSTE Y. *De la géopolitique aux paysages : dictionnaire de la géographie*, Armand Colin, Paris, 2003.

- LEVY J., *Le tournant géographique, penser l'espace pour lire le monde*, Belon, Paris, 1999.

- SCHEIBLING J., *Qu'est-ce que la géographie ?*, Hachette, Paris, 1994

- Sous la direction de BONNEMAISON J., CAMBREZY L et BOURGEOIS-QUINTY L., *Géographie et Cultures : le territoire*, n°20, hiver 1996

- Sous la direction de CABANNE C, *Lexique de géographie humaine et économique*, DALLOZ, Paris, 1992.

- Sous la direction de GEORGE P., *Dictionnaire de la géographie*, Presses universitaires de France, Paris, 1974.

2) Urbanisation

- BAVOUX J.-J., *Les littoraux français*, Paris, Armand Colin 1997.

- BAILLY A., *Les Très grandes villes dans le monde*, CNED/Sedes/HER, 2000.

- BEAUJEU-GARNIER J., *Géographie urbaine*, Armand Colin, 5^{e} édition, Paris, 1997

- BERTRAND J.-M., *Pratique de la ville*, MASSON, Paris, collection Géographie, 1978.

- BURGEL G., *La ville aujourd'hui*, Paris, Hachette, coll. »Pluriel », 1993.

- CASTELLS M., *La question urbaine*, Paris, François Maspero, 1977.

- CHALINE C., *La dynamique urbaine*, PUF, 1980.

- COYAUD L M., *L'Urbanisation des campagnes : contribution méthodologique*, Thèse de doctorat de géographie, Strasbourg, 1972.

- DERYCKE P.-H., HURIOT J.-M. et PUMAIN D., *Penser la ville*. Théories et modèles, Paris, Anthropos, Economica, coll. « Villes », 1996.

- DEZERT B., METTON A., STEINBERG J., *La périurbanisation en France*, SEDES, Paris, 1991.

- DORIER-APPRILL E (dir), *Vocabulaire de la ville*, éditions du Temps, Paris, 2001.

- EDOUARD J.-C., 2008, *Les enjeux de développement et d'aménagement des petites villes françaises*, Bulletin de l'Association de Géographes Français, mars, 2008-1, pp.3-12.

- EDOUARD, J-C., 2007, *La petite ville, objet géographique*, dossier de HDR soutenu à l'Université Blaise Pascal.

- EDOUARD J.-C., MAINET H., 2007, *Les enjeux de l'attractivité territoriale de deux villes moyennes industrielles : Gorlice et Jaslo (Pologne), Nouvelle attractivité des territoires et engagement des acteurs*, CHIGNIER-RIBOULON, F. et SEMMOUD, N. (ed.), PUBP, CERAMAC 24, p.123-140.

- HARLEY JB., *Le pouvoir des cartes* : *Brian Harley et la cartographie*, textes éd. par GOULD P. et BAILLY A., Paris : Anthropos, 1995.

- LABORDE P., *Les espaces urbains dans le monde*, Nathan Université, série Géographie, 1989.

- LOUIS D., *Naissance d'un site urbain : les avatars locaux des politiques nationales*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 1996.

- LYNCH K., *The image of the city*, 1960, trad. Française, L'image de la cite, Paris, Dunod, coll. « Aspects de l'urbanisme », 1976.

- MARCONIS R., *Urbanisation et urbanisme : les métropoles de province*, Paris, La Documentation française, 2002.

- MIOSSEC A., *Les littoraux entre nature et aménagement*, Paris, SEDES 1998.

- MONTIGNY G., *De la ville à l'urbanisation : essai sur la genèse des études urbaines françaises en géographie, sociologie et statistique sociale*, Paris, Ed. l'Harmattan, 1992.

- MORICONI-EBRARD F., *L'Urbanisation du monde depuis 1950*, Anthropos, Paris, 1993.

- MORICONI-EBRARD F., *Géopolis. Pour comparer les villes du monde*, Anthropos, Economica, Paris, 1993.

- NOIN D., L'espace français, Armand Colin éditions, Paris, 1995.

- PUMAIN D., St JULIEN T., *Atlas des villes de France*, avec la collaboration de M. BEGUIN, Montpellier, Reclus, Paris : La documentation française, 1989.

- RAMBAUD P., *Société rurale et urbanisation*, Paris : Ed. du Seuil, 1969.

- VERON J., *L'urbanisation du monde*, La Découverte, Paris, 2006.

3) Délinquance

- Association française de droit pénal, *Enfance et délinquance*, Paris, Économica, 1993.
- AVENEL C., *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Armand Colin, 2004
- BAUER A., *Le crime aux Etats-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003
- BODY-GENDROT S., *L'insécurité. Un enjeu majeur pour les villes* dans Sciences Humaines n°89, décembre 1998
- BRACONNIER A. et MACELLI D., *L'adolescence aux mille visages*, Editions Odile Jacob, Paris, 1998
- BRAY L. de, *Travail social et délinquance : Etudes de criminologie*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1970.
- CARIO R., Pour *une approche globale et intégrée du phénomène criminel : Essai d'introduction aux sciences criminelles*, Paris : L'Harmattan, 1996
- COPFERMANN E., *La génération des blousons noirs : problèmes de la jeunesse française*, Paris : la Découverte, 2003
- FILLIEULE R., *Sociologie de la délinquance*, Paris, Presses universitaires de France, 2001
- FISHMANN S., *La bataille de l'enfance : délinquance juvénile et justice des mineurs en France au XXe siècle*, traduit de l'anglais (États-Unis) par MAUNET J., révisé par SAINCLIVIER J., Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.
- France. PREMIER MINISTRE, *Protection de la jeunesse et délinquance juvénile : rapport au Premier ministre*, Paris : la Documentation française, 1996
- Groupement d'intérêt public RECLUS (France), *Atlas de la criminalité en France*, Montpellier : GIP RECLUS ; Paris : la Documentation française, 1992
- HENRI A. et MARINET G., *Cités hors-la-loi : un autre monde, une jeunesse qui impose ses lois*, Paris, Ramsay, 2002.
- LASALLE J.-Y., *Sport et délinquance*, Paris, Économica, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1988.
- MAUGER G., *La sociologie de la délinquance juvénile*, Paris, La Découverte, 2008.
- MOIGNARD B., *L'école et la rue : fabriques de délinquance : recherches comparatives en France et au Brésil*, Paris, Presses universitaires de France, Le Monde, 2008.
- MURY G. et de GAULEJAC V., *Les jeunes de la rue : famille, travail, violence, sexualité, drogue*, Toulouse, Privat, 1977

- PANSIER F.-J., *La criminalité sur l'Internet*, Paris : Presses universitaires de France, 2001

- PETITCLERC J.-M., *Les nouvelles délinquances des jeunes : violences urbaines et réponses éducatives*, Paris, DUNOD, 2001

- POITOU D., *Délinquance juvénile et marginalité des jeunes en milieu urbain d'Afrique noire*, Paris : Centre d'études africaines : EHESS, 1985

- SANTUCCI M.-R., *Délinquance et répression au XIXè siècle : l'exemple de l'Hérault*, Paris : Économica, 1986

- SZLAKMANN C., *La violence urbaine : à contre courant des idées reçues*, Paris : R. Laffont, 1992

- Sous la direction de GARNOT B., *LA PETITE DELINQUANCE du Moyen Age à l'époque contemporaine*, Editions Universitaires de Dijon, 1998

- Sous la dir. de PUGEAUKT-CICCHELLI C., CICCHELLI V., RAGI T., *Ce que nous savons des jeunes*, Paris : Presses universitaires de France, 2004

- Sous la dir. de SAMET C., avec la participation de BEAUCHENE A., BOISOT M., BOT Y. [et al.], *Violence et délinquance des jeunes*, Paris : la Documentation française, 2001

- Sous la dir. De VILLERBU L.M., *Violence, Délinquance, Psychopathie*, Presses Universitaires Rennes, Rennes, 1992.

- Sur une idée du laboratoire Cliniques psychologiques, *Violence, délinquance, psychopathie*, avec la collab. du CREAI, Centre régional enfance et adolescence inadaptées, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1992.

4) Identité

- BERGER P, LUCKMANN T., *La construction sociale de la réalité*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1986.

- BESSIS S., *Mille et une bouches : cuisines et identités culturelles*, Paris, Autrement, 1995

- BLANCHY S., *Ancestralité et identité à Madagascar*, numéro spécial de « Etudes Océan indien », ISSN 0246-0092, 30, 2001

- DUBAR C., *La socialisation, Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, 1998

- DURET P., *Les jeunes et l'identité masculine*, Paris : Presses universitaires de France, 1999

- DURET P., AUGUSTINI M., DALLEAU G., LEROYER P., ZATTARA M., *Quelles identités culturelles pour les jeunes de l'Océan Indien ?, Paris, L'Harmattan*, 2000

- ERIKSON E.H., *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Flammarion, 1972

- GUERRAOUI Z., TROADEC B., *Psychologie interculturelle*, Armand Colin, Paris, 2000

- LE BRETON D., *Signes d'identité : Tatouages, piercings et autres marques corporelles*, Editions Métailié, Paris 2002

- MUCCHIELLI A, *L'Identité*, Presses Universitaires de France, 2002

- SAINSAULIEU R., *L'identité au travail*, 2ème édition, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985

- Sous la direction de BART F., MORIN S. et SALOMON J.-N., *Les montagnes tropicales identités, mutations, développement*, Pessac, 2001

- Sous la direction de BONNEMAISON J., CAMBREZY L. et QUINTY-BOURGEOIS L., *LES TERRITOIRES DE L'IDENTITÉ : le territoire, lien ou frontière ?*, l'Harmattan, 1999

- Séminaire dirigé par LEVI-STRAUSS C., *L'Identité*, Quadrige/Presses Universitaires de France, 1977.

- SEYCHELLES P., *Immigration et recherche d'identité : situation des immigrés indiens, pakistanais et bengalais en Grande-Bretagne dans les années 1970-1990*, Mémoire : Et. Anglophones : La Réunion : DEA Lettres et sciences sociales, 1998.

- TAJFEL H., BILIG M., BUNDY R.P., FLAMENT C., *Social catégorisation and intergroup behavbiour*, European Journal of Social Psychology , 1, 149-178 cité et traduit par Geneviève Vinsonneau, *Inégalités sociales et procédés identitaires*, Armand colin, Paris, 1999.

- VIDAL J.M., *L'adolescence à Mayotte: Histoire, changements et paradoxes : Une étude anthropoclinique de l'identité*, Proquest Dissertations And Theses.

- VIENNE A., *Le look adolescent : une quête identitaire*, Mémoire de maîtrise, Ethnologie, La Réunion : 2005

- WOLTON D., *Télévision et civilisations*, Bruxelles, Labor, 2004.

- ZAVALLONI M., *Values*, in H. Triandis and J. Berry (Eds.), Handbook of cross-cultural psychology , Allyn & Bacon, 1980

II) Ouvrages spécifiques à La Réunion

1) Portée générale

- BERTILE W., *Atlas thématique et régional*, Saint-Denis, Editions Arts Graphiques Modernes, 1987.

- BERTILE W., *Développement, intégration européenne et coopération régionale*, Bulletin de l'association des géographies français, n°5, Paris, 1987.

- BERTILE W., *La nouvelle Réunion*, Saint-Denis, Département de La Réunion, 1996.

- BERTILE W., La Réunion, département français d'outre-mer, région européenne ultrapériphérique, thèse d'Etat de géographie, Université de La Réunion, 2000.

- FONTAINE G., *Le tourisme réunionnais et ses acteurs*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998.

- FUMA S., *1946 – 1982 : D'une société de plantation à une société de vitrine*, la Nouvelle Réunion, Saint-Denis, Département de La Réunion, 1999.

- GUEBOURG J.-L., *Petites îles et archipels de l'océan Indien*, Paris, Karthala, 1999.

- GUEBOURG J.-L. et THERY H., *Une épure de La Réunion*, Mappemonde, n°88/3, Montpellier, Reclus, 1988.

- LASSERRE G., Atlas des départements d'outre-mer : La Réunion, Paris, CNRS-IGN, 1975.

- LEFEVRE D., *L'organisation de l'espace à Maurice et à La Réunion : Etude de géographie comparée*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Nice, 1986.

- LEFEVRE D., *La Réunion, espace et développement*, Bulletin de l'Association de Géographies français, vol.64, n°5, 1987.

- ROCHOUX J.-Y., *5 études sur l'économie de La Réunion*, Les cahiers de l'EREDI, n°1 à 5, Université de La Réunion, 1985-1986.

- Université de La Réunion et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, *ATLAS de La Réunion*, Décembre 2003.

2) Urbanisation

- AH-YAVE F., *Un ou des modèles urbains à La Réunion ?*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de La Réunion, 1998.

- BARONCE G.A., *Le Port, un espace exigu : la dynamique d'organisation spatiale*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de La Réunion, 2005.

- BENJAMIN D. et GODARD H., *Les mutations de l'espace rural à La Réunion*, L'Economie de La Réunion, n°92, p.14-16, Saint-Denis, INSEE, 1997.

- BENJAMIN D. et GODARD H., *La ville, la canne et les Hauts,* L'Economie de La Réunion, n°92, 17-19, Saint-Denis, INSEE, 1997.

- CECCHET I., *Les conséquences du développement de l'urbanisation à La Réunion au cours du XXe siècle : une solution, la diversification des agglomérations* sous la direction de J.-L. GUEBOURG, mémoire de DESS, Aménagement et administration des collectivités locales : La Réunion, 1998.

- CHATELAIN M.-C., *Urbanisation et aménagement comparés de Saint-Denis et de Saint-Pierre de la Réunion depuis 1946* sous la direction de D. LEFEVRE, thèse de doctorat, Géographie, Paris, 1993.

- DESSE M., *Les nouvelles formes de polarisation urbaine en Guadeloupe, Martinique et Réunion,* Cahiers de géographie du Québec, vol.42, n°116, 1998.

- DUPOND G., *Saint-Denis de La Réunion, ville tropicale en mutation*, Paris, L'Harmattan, 1990.

- GODARD H. et HILLAIRET C., *Les grandes villes des départements d'outre-mer : organisation de l'espace et disparités sociales*, Mappemonde, n°2, p.30-33, Montpellier, Belon-Reclus, 1999.

- GONTHIER I., *La Bretagne, un espace périurbain de Saint-Denis*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de La Réunion, 1994.

- JAUZE J.-M., *Dynamiques urbaines au sein d'une économie sucrière : la région est-nord-est de la Réunion*, Paris, l'Harmattan, Saint-Denis, Université de la Réunion, 1997.

- JAUZE J.-M., *Le phénomène urbain dans la région Est-Nord-Est de La Réunion*, Thèse de doctorat, Géographie, La Réunion, 1994.

- LECOINTRE G., *Des pôles urbains aux communes rurales*, L'Economie de La Réunion, n°103, Saint-Denis, INSEE, 2000.

- LEFEVRE D., *Saint-Pierre de La Réunion, la ville, sa campagne, et sa région*, Saint-Denis, coll. « Les Travaux du Centre Université de La Réunion, 1975.

- LE STRAT Y., *Approche systémique des espaces publics à Saint-Denis de La Réunion*, mémoire de Master 2 recherche de géographie, Université de La Réunion, 2006.

- LE STRAT Y., *Saint-Denis de la Réunion, ville émergente : quelle ville, pour qui* ?, mémoire de maîtrise de géographie, Université de La Réunion, 2005.

- MIRANVILLE A., *Saint-Paul de La Réunion. Etude de géographie urbaine*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de La Réunion, 1991.

- NINON J., *La périurbanisation sur l'espace réunionnais*, Thèse de doctorat, Université de Nice, 1995.

- TAILAME M., *Urbanisation et maîtrise foncière : le cas de Grands-Bois sur la commune de Saint-Pierre* sous la direction de J.-M. JAUZE, mémoire de maîtrise de géographie, Université de La Réunion, 2006.

- TREPORT V., *La Montagne : un écart autonome de Saint-Denis ?*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de La Réunion, 2005.

- TURPIN Y., *Approche géographique d'un espace en voie d'urbanisation : Trois Mares (Le Tampon)*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de La Réunion, 1999.

- WATIN M., *Mutations foncières et changement social à La Réunion*. *Continuités et ruptures*, Enjeux fonciers dans la Caraïbe. Hommes et Sociétés, Paris, Karthala, 1986.

- WATIN M., CHABRAND D. et VIDAL B., *Les espaces publics à La Réunion. Approche socio-urbaine*, Ile de La Réunion, CAUE-DDE-Université, Editions STU, 1992.

3) Délinquance

- ALIAS N., *La délinquance juvénile*, Mémoire maîtrise de droit, La Réunion, 2003

- BARONCE G.A., *Identité et délinquance sur un espace géographique : l'exemple de deux quartiers portois : la ZUP Les Etoiles et la ZAC 1*, mémoire de master 2 de géographie, Université de La Réunion, 2006.

- GAZAR C., *La délinquance juvénile au cœur du contrat de ville de Saint-Pierre*, Mémoire DESS : Territoires et développement local : La Réunion, 2002.

- JAISSON L., *Inadaptation sociale et délinquance juvénile à l'île de la Réunion*, 1996.

- JAY M., *Délinquance et alcoolisme à La Réunion*, extrait du Bulletin de « l'Union des Sociétés de Patronage de France », 1968

- MEDEA L., *La délinquance juvénile à La Réunion*, rapport post-doctorale, faculté des lettres et sciences humaines, 2007

- REMY B., *La délinquance à La Réunion : approche géographique d'une situation dans un espace insulaire*, L'Harmattan, Paris ; Montréal, 2000.

- REMY B., *Cartographie de la criminalité à la Réunion : approche géographique de la criminalité et de la délinquance*, Thèse de doctorat, Géographie, Rouen, 1998.

- SEYMOUR D., *La délinquance et le sport à La Réunion : tabloïds médiatiques et interviews pour mieux comprendre l'esprit hooligan réunionnais*, Mémoire de DEA (Université de La Réunion : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département de Géographie), 1998

4) Culture, identité

- AMIRBACASSE V., *Créolisation musicale et identité culturelle réunionnaise*, mémoire de Master 2 de Diversité et médiation interculturelle, Université de La Réunion, 2011.

- BENOIST J., *Un développement ambigu. Structure et changement de la société Réunionnaise*, Saint-Denis, Fondation pour la recherche et le développement dans l'océan Indien, Documents et recherches 10, nouvelle édition revue et augmentée, 1983.

- BENOIST J., *Les îles créoles, Martinique, Guadeloupe, Réunion, Maurice*, Hérodote, n°37-38, 1985.

- CHANE-KUNE S., *Aux origines de l'identité réunionnaise*, Paris, l'Harmattan, 1993

- GRONDIN T., *Métis et Europe : poèmes : précédés d'une introduction sur l'identité réunionnaise et la culture*, Éd. du Tramail, Saint-Denis, 1991.

- JAUZE J.-M., *Villes et patrimoine à La Réunion*, Paris, L'Harmattan, 2000.

- *Kaf : étude pluridisciplinaire*, textes réunis par Laurent Médéa, Saint-Denis, Zarlor éd., 2009.

- LEBON A.-C., *La musique traditionnelle réunionnaise : sujet de discorde ou de ralliement pour les réunionnais ?*, Mémoire de maîtrise, Musique, Poitiers, 1999

- LEPERLIER B., *La question de la langue créole à la Réunion de 1974 à 1987, débat / promotion / identité : matériaux pour une approche culturelle de la question identitaire en histoire : Études de sources écrites et orales*, Mémoire de maîtrise : Histoire : La Réunion, 2005.

- MANES G., *La culture réunionnaise*, La Réunion, Éd. La Varangue, 2009.

- MEDEA L., *Identité et société réunionnaise : nouvelles perspectives et nouvelles approches*, Paris, Karthala, 2005.

- ODDOZ M.M.C., *Gastronomie et identité réunionnaise : approche anthropologique, interculturelle et psychologique des pratiques culturelle à l'île de La Réunion*, Mémoire

de Master 2 d'interculturalité et dynamiques identitaires dans les sociétés du sud-ouest de l'océan Indien, Université de La Réunion, 2010.

- SAMSON G., Musique et identité à La Réunion, Thèse soutenue en co-tutelle : Anthropologie : Aix-Marseille 3 : 2006, Musique. Ethnomusicologie : Montréal : 2006.
- SIGOYER M. A. de, *Identité réunionnaise et politiques culturelles à La Réunion*, Mémoire de DESS, Direction de projets culturels, Grenoble 2, 1993.
- Sous la direction de JAUZE J.-M., *Les Hauts de La Réunion, terres de tradition et d'avenir*, Saint-Denis : Université de La Réunion, Océan éd., 2011.
- VAXELAIRE D., *Grand Livre de l'Histoire de la Réunion*, Editions Orphie Sainte-Clotilde de La Réunion, 2003.
- VERGES F., *La postcolonialité à la Réunion*, Paris : ARCC, 2006.
- WANQUET C., *Révolution française et identité réunionnaise*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1989.
- WATIN M., *Les espaces urbains et communicationnels à La Réunion : Réseaux et lieux publics*, l'Harmattan, 2005.
- Wolff E., *Quartiers de vie : approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de la Réunion*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1991.

III) Publications officielles, revues, magazines, communiqués de presse, sites internet

1) Publications officielles

- Colloque international des études créoles, *Les créoles face aux défis de l'éducation pour tous et de la mondialisation*, 11e colloque international des études créoles, Cap-Vert, 31 octobre-6 novembre 2005, Paris, l'Harmattan, 2005.
- Colloque international des études créoles, *Langues et cultures créoles : description, analyse, promotion*, 10e colloque international des études créoles, Saint-Gilles, La Réunion, 24-30 octobre 2002.
- LARTIN N., *De la culture indienne à la culture malbar*, Mémoire de maîtrise : Histoire : La Réunion, 2001.
- Mappemonde, *Les centralités emboîtées de l'espace réunionnais*, article de J.-M. JAUZE, numéro 51, 1998.

- Mappemonde, L'expansion urbaine et le grand commerce à La Réunion, article de J. NINON, n°59, 2000/3.

- NOEL-CADET N., *Comment promouvoir la culture réunionnaise ? La médiatisation d'un événement culturel : le 20 décembre*, Mémoire de maîtrise, Sciences de l'information et de la communication, La Réunion, 1996.

2) Revues, magazines, communiqués de presse

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin semestriel d'information*, N°9 – premier semestre 1997, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin semestriel d'information*, N°10 – deuxième semestre 1997, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin semestriel d'information*, N°11 – premier semestre 1998, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin semestriel d'information*, N°12 – deuxième semestre 1998, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin semestriel d'information*, N°13 – premier semestre 1999, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin semestriel d'information*, N°14 – deuxième semestre 1999, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin semestriel d'information*, N°15- premier semestre 2000, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin semestriel d'information*, N°16 – deuxième semestre 2000 / Bilan annuel, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin semestriel d'information*, N°17 – premier semestre 2001, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin semestriel d'information*, N°18 – deuxième semestre 2001, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°19 – premier trimestre 2002, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°20 – deuxième trimestre 2002, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°21 – troisième trimestre 2002, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°22 – quatrième trimestre 2002 / Bilan annuel, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°23 – premier trimestre 2003, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°24- deuxième trimestre 2003, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°25 – troisième trimestre 2003, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°26 – quatrième trimestre 2003, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°27 – premier trimestre 2004, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°28 – deuxième trimestre 2004, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°29 – troisième trimestre 2004, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire Départemental de la Délinquance, B*ulletin trimestriel d'information*, N°30 – quatrième trimestre 2004, Saint-Denis de La Réunion

- Observatoire du Développement de La Réunion, *Délinquance et facteurs criminogènes*, ODR, Saint-Denis de La Réunion, juin 1998

- Organisation des Nations Unies, *Communiqué de presse : Note No. 6144*, 22 avril 2008

3) Sites internet

- www.agorah.com/

- www.cg974.fr/

- *www.cinor.fr/*

- www.clicanoo.com

- www.google.fr

- Google Earth

- www.insee.fr/fr/regions/reunion/
- Laviedesidées.fr
- www.mairie-saintpaul.fr/
- http://www.psychologies.com
- www.regionreunion.com/
- www.saintdenis.re/
- http://www.temoignages.re
- www.villedesaintbenoit.com/
- www.ville-saintpierre.fr/

IV) Ouvrages scientifiques non géographiques

- DELUZE G., GUATTARI F., trilogie *Capitalisme et schizophrénie*, Les éditions de minuit
  Livre 1 : *L'Anti-Œdipe* (1973)
  Livre 2 : *Mille Plateaux* (1980)
  Livre 3 : *Qu'est-ce que la philosophie ?* (1991)
- LE GOIX R., *Les « communautés fermées » dans les villes des Etats - Unis : les aspects géographiques d'une sécession urbaine,* L'Espace Géographique, vol. 30, n° 1, 2001
- LE GOIX R., *Les gated communities en Californie du Sud, un produit immobilier pas tout à fait comme les autres.*, L'Espace Géographique, vol. 31, n° 4, 2002
- LE GOIX R., *Les gated communities à Los Angeles : morceaux de ville ou territoires à part entière ?*, thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2003
- PAQUOT T., *Ghettos de riches : tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées*, Perrin, Paris, 2009.

Table des annexes

Annexe 1 : Poster scientifique représentant notre étude……p.337

Annexe 2 : Méthodologie……p.339

Annexe 3 : Enquête (n°1) sur la perception chez la population citadine du couple « identité et délinquance » (cf. Partie I, Chapitre I et Partie II, Chapitre II)……...p.341

Annexe 4 : Enquête (n°2) auprès des personnes résidant en lotissements privés (cf. Partie II, Chapitre II)…….....p.378

Annexe 5 : Enquête (n°3) auprès des clients de Carrefour et du Jumbo Score (Chaudron) de Saint-Denis (cf. Partie II, Chapitre II)……..p.389

Annexe 6 : Enquête (n°4) sur la perception des périurbains face à l'arrivée de la délinquance près de chez eux (cf. Partie III, Chapitre I)……..p.391

Annexe 7 : Enquête (n°5) sur la perception chez la population rurale de l'arrivée de la délinquance près de chez elle (cf. Partie III, Chapitre I)……..p.398

Annexe 8 : Enquête (n°6) auprès de la population qui a déménagé à cause de la délinquance (cf. Partie III, Chapitre II)……p.400

Annexe 9 : Enquête (n°7) auprès de la population sur l'existence de la ville « anti-délinquance » (cf. Partie III, Chapitre IV)……...p.401

Annexe 10 : Autres exemples d'utilisation de l'espace (cf. Partie II, Chapitre II)……..p.404

Annexe 11 : Autres exemples de non-utilisation de l'espace (cf. Partie II, Chapitre II)….p.407

Annexe 12 : Autres exemples de cartes mentales (cf. Partie II, Chapitre II)……...p.410

Annexe 13 : Autres exemples de déterritorialisation (cf. Partie II, Chapitre II)……..p.413

Annexe 14 : Autres exemples de villes « anti-délinquance » (cf. Partie III, Chapitre IV)..p.419

Annexe 15 : *Graphe fonctionnel d'un système urbain* selon Jean-Michel JAUZE (cf. Partie II, Chapitre I)……p.422

Annexe 16 : Cartes sur lesquelles nous nous sommes appuyés afin de cartographier la relation « identité et périurbanisation » (cf. Partie II, Chapitre II)

- Ligne isométrique (source : AGORAH)...…….....p. 423
- Occupation du sol (source : AGORAH)……..p.425
- Surface bâtie (source : AGORAH)……..p.427
- Les PLU (source : les différentes communes et communautés de communes)…...p.429

Annexe 17 : Carte *Urbanisation* extraite de l'Atlas de La Réunion (cf. Partie III, Chapitre I)……...p.431

Annexe 18 : Les violences urbaines du 10 mars 2009 (cf. Partie I, Chapitre II)…….p.432

Annexe 19 : Les émeutes urbaines du 21 au 26 février 2012 à La Réunion (cf. Partie II, Chapitre I)……p.434

Annexe 20 : Enquête récupérée auprès des agences immobilières (cf. Partie III, Chapitre III)……p.442

Annexe 21 : Confédération nationale du logement dit « Stop à l'Apartheid social » (cf. Partie III, Chapitre III)……p.446

Annexe 22 : Article du JIR : « *Ces quartiers qui bouillonnent* » (cf. conclusion générale)……...p.448

Annexe 23 : Article du JIR : « *Paroles de casseurs* » (cf. conclusion générale)…….p.450

Annexe 24 : Zones dangereuses à La Réunion (cf. Partie II, Chapitre I)……p.453

Annexe 1 : Poster scientifique représentant notre étude

Poster Lauréat de la Communication scientifique lors des Doctoriales 2007 à Mayotte organisées par l'École Doctorale Interdisciplinaire de l'Université de La Réunion

Description du poster :

Ce poster scientifique résume notre travail et, telle une charade, nous met face à une énigme. Il est composé de cinq images :

- en arrière-plan : une image d'un groupe de jeunes encagoulés en train de commettre un des délits étudiés au sein de la délinquance de voie publique : agression sur autrui.
- En haut à gauche : les restes d'un véhicule incendié après des violences urbaines
- En haut à droite : le *happy slapping*, phénomène de mode, il s'agit d'agression volontaire et gratuite d'individus dont l'acte est filmé et diffusé sur Internet.
- En bas à gauche : fourgon tagué « des roues au plafond »
- En bas à droite : la touche humoristique. Afin de se protéger du vol, faut-il utiliser des méthodes sauvages et venimeuses ?

Ces images représentent les actes de déviance les plus craints par la population et les faits les plus constatés par les forces de l'ordre : violence sur autrui, vols, détérioration et destruction de la chose et la paix publiques.

L'idée principale de notre poster se situe au niveau du symbole en son centre. Il a deux fonctions primordiales. La première est qu'il sert de lien entre toutes les photographies. Il permet de les lire une par une, en commençant par celle située en haut à gauche jusqu'à celle en bas à droite. La seconde fonction est de poser une question aux spectateurs : quelles solutions face à la délinquance ?

Le paradoxe du symbole est qu'il répond lui-même à sa question. En effet, mis à part montrer comment lire les images, on aura remarqué que ce symbole correspond à la lettre « i » (en majuscule). On aura également compris qu'il s'agit du même « I » situé dans « Identité » au sein du titre de notre étude : « I »dentité et délinquance sur un espace géographique. Ainsi, quelles solutions face à la délinquance ? L'Identité.

L'identité qui est à la fois, selon nous, un des facteurs explicatifs de la délinquance et une des solutions sur lesquelles les pouvoirs publics devraient également s'appuyer afin de lutter contre le phénomène, chose que nous avons pu analyser durant ce travail de thèse.

Annexe 2 : Méthodologie

Il nous semble intéressant de voir de quelle manière nous avons pu réaliser l'étude. Quelles méthodologies et stratégies avons-nous utilisées pour la réaliser ? Comment avons-nous collecté l'information ? Nous proposons de voir les outils de conception de notre thèse.

Étant en sciences humaines, qui plus est en géographie, nous employons la même méthode d'analyse que celle utilisée depuis notre année de maîtrise. Dans un premier temps, nous collectons les statistiques concernant la délinquance auprès des organismes qui ont la compétence de les classifier. Ils sont au nombre de deux, à savoir l'Observatoire Départementale de la Délinquance (ODD) et la Cellule Départementale de Prévention de la Délinquance (CDPD).

Au sein des deux structures étudiant la délinquance, l'une depuis 1993 (ODD) et l'autre depuis 2005 (CDPD), nous tenterons de collecter les données concernant un certain type de crimes et délits afin de pouvoir constituer une catégorie de délinquance appelée : délinquance de voie publique (DVP). C'est ce chapitre de délinquance qui nous intéresse le plus et que nous étudions comme phénomène de société dans les villes réunionnaises.

Dans un second temps, nous nous appuyons sur l'avis de la population citadine des villes repères. L'opinion populaire semble capitale pour pouvoir progresser dans notre analyse et tirer les meilleures conclusions. Pour cerner la pensée et les réactions populaires, 7 enquêtes ont été réalisées.

Plusieurs milliers de questionnaires ont été lancés afin de réaliser cette étude, 5894 précisément. Nous admettons aisément que leur réalisation n'a pas été effectuée uniquement par notre propre chef. La collaboration de plusieurs personnes (remerciées durant l'avant-propos) a permis leur faisabilité.

S'agissant du plus gros des enquêtes (n° 1 et 4 : 5000 personnes à elles deux), les services de la poste ont été d'une aide plus que précieuse. Plus des trois quarts des questionnaires ont été envoyés directement dans les boîtes aux lettres des personnes sondées (boîte postale et également électronique, nous y reviendrons dans le point suivant). Ces dernières renvoyaient le questionnaire rempli, parfois accompagné des illustrations (espaces de vie et représenté), à la centrale de la poste dionysienne. Nous nous chargions par la suite de récupérer les dizaines de cartons d'enveloppes afin de les traiter. Lorsque cela a été possible, nous avons utilisé les nouveaux systèmes de communication (les réseaux sociaux) afin de toucher les personnes directement concernées par notre enquête (n° 1, 4, 6, 7). Les rendez-

vous téléphoniques ont également pu faire avancer notre recherche surtout après avoir utilisé les ondes d'une radio réunionnaise très populaire (enquête n° 6 et 7). Lorsque rien de tout ça n'était faisable, il nous a fallu procéder de la manière traditionnelle : l'enquête sur le terrain (enquête n° 1, 2, 3, 4, 5).

Afin de pouvoir réaliser notre analyse, nous nous appuyons essentiellement sur le logiciel Microsoft Excel 2007 et Access 2007, deux outils informatiques qui permettent de produire et mettre en forme des feuilles de calcul, analyser et partager des données pour tirer les conclusions les plus appropriées.

Nous tâcherons par la suite de réaliser des cartes grâce au logiciel MapInfo, la version professionnelle 7.0. Ce dernier est un logiciel utilisé en SIG (Système d'Information Géographique). Il apparaît comme un outil d'aide à la prise de décision, pouvant permettre de faire de la cartographie statistique et thématique. Avec MapInfo Professionnal 7.0, nous produirons les illustrations en rapport avec les thématiques d'étude, identité et délinquance, afin de créer des cartes de synthèse corrélant les deux notions avec la géographie, et de représenter au mieux en la cartographiant l'opinion de la masse populaire.

Dans l'interview, la population devra répondre à un certain nombre de questions posées au moment de l'enquête. Dans chacune des villes repères, Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Benoît, nous tacherons de questionner le plus grand nombre d'individus bien répartis selon la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP ou appelée aujourd'hui PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles) déterminée par l'INSEE (Institut National des Statistiques et des Études Économiques). Nous tenterons de répartir au mieux les personnes dans cette nomenclature pour mieux percevoir l'avis des différentes classes sociales, car nous pensons bien qu'elles (populaire, moyenne et aisée) ne pensent pas et n'agissent pas de la même manière. Un individu de la classe populaire (répertorié comme Sans Profession dans les PCS) ne percevra pas la délinquance et l'identité comme une personne de la classe aisée (répertorié comme étant profession intellectuelle) par exemple. Ces deux individus n'agiront pas de la même manière face au territoire, ils auront deux comportements bien distincts (comportements qui nous intéressent au plus haut point).

La suite de l'annexe présente les différentes enquêtes et leurs résultats. Elle est structurée de la manière suivante. Tout d'abord, nous rappelons l'origine du questionnaire en le localisant dans l'étude (exemple : cf. Partie II, Chapitre I). Puis nous présentons l'enquête : les questions, l'échantillon populaire interviewé. Nous analyserons le choix des interrogations choisies. Enfin, nous détaillerons les résultats obtenus.

Annexe 3 : Enquête sur la perception chez la population citadine du couple « identité et délinquance ».

Notre enquête se divise en trois parties. Une première qui présente l'individu interviewé. La seconde partie est consacrée à l'avis de population face à la délinquance dans leur *kartié*[399] et leur ville. Comment la population vit-elle avec ce phénomène chaque jour ? A-t-elle déjà été victime ? Selon elle, quels sont les espaces de délinquance de leur ville ? Nous tenterons ici d'évaluer le sentiment d'insécurité des sondés et le bouleversement au niveau de la perception et l'utilisation de l'espace.

Dans la troisième subdivision de l'enquête, nous avons souhaité connaître l'opinion populaire sur l'aspect identitaire présent. Que représente l'identité pour elle ? Comment la vit-elle au quotidien ? Ici, nous essayons de savoir si la notion identitaire a encore un sens aujourd'hui, si elle existe et ce qu'elle représente pour la masse populaire dans son ensemble.

Le questionnaire est constitué à la fois de questions fermées (lorsqu'elles sont ciblées) et de questions ouvertes (lorsque nous voulons vraiment savoir ce que pensent les gens).

Questionnaire n°1 :

- Sexe : H / F
- Age : -15 ans 16/25 ans 26/54 ans +55 ans
- PCS : Agriculteur / Artisan / Commerçant / Chef d'entreprise / Profession libérale / Cadre Profession intellectuelle / Profession intermédiaire / Ouvrier / Employé / Écolier|Étudiant / Retraité /Sans profession|au chômage
- Commune :

  Quartier ou *kartié* :
- Êtes-vous originaire de la commune ?

  Oui
  Non
- Si non, depuis combien d'années habitez-vous ici ?

[399] Le *kartié*» est une notion spécifique à La Réunion. Il s'agit d'une unité géographique appropriée par un individu. C'est l'espace où se situe la demeure d'une personne, là où il se sent chez lui. Il s'agit le plus souvent d'une subdivision du quartier en général. BARONCE G.A., *Identité et délinquance sur un espace géographique : l'exemple de deux quartiers portois : la ZUP Les Étoiles et la ZAC I*, mémoire de Master 2 géographie Mention Recherche, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 2006.

- Êtes-vous originaire du quartier?

  Oui
  Non

- Délimitez-moi votre *kartié* ? Jusqu'où s'arrête-t-il ?

L'enquête reste quelque chose d'anonyme. Cependant, nous souhaitons poser ces premières questions pour pouvoir classer les individus concernés selon leur classe sociale, et leur classe d'âge. Ainsi, nous pourrons tirer les meilleures conclusions sur les différents comportements (perception et utilisation de l'espace) des différentes classes sociales et/ou classes d'âge. Nous pourrons également voir comment ces classes perçoivent l'aspect identitaire de leur ville.

Délinquance :

- Comment caractérisez-vous le phénomène de délinquance ? Citez le plus d'exemples possible (vols, cambriolages, violences…)

Ici, nous avons donné à la population la véritable définition de la délinquance punie par la Loi.

- Avez-vous déjà été victime d'actes délictueux (d'après la véritable définition de la délinquance) ?

  Oui
  Non

- Si oui, combien de fois ?

  Une fois par an et plus
  Une fois par mois
  Une fois par semaine

- Que vous a-t-on déjà dérobé ?

- Avez-vous déjà porté plainte auprès des Forces de l'Ordre ?

  Oui
  Non

Si non, pour quels motifs ?

- Avez-vous été témoin ou bien entendez-vous parler d'actes délinquants autour de chez vous ?

  Oui
  Non

- Selon vous, quel quartier présente le plus de caractéristiques de délinquance ?
- Quelle est la raison de votre choix ?
- Résidez-vous dans ou à proximité d'un espace de délinquance ?
- Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier et dans votre ville ?

Quartier Oui Ville Oui
Non Non

- Traverseriez-vous seul un quartier autre que le vôtre ?

  Le jour : oui / non
  La nuit : oui / non

- Si non, quelles raisons ?
- Pour vous distraire ou toute autre activité, sortez-vous le soir ?

  Oui
  Non

- Si non, pour quelles raisons ?
- Y a-t-il un ou plusieurs espaces que vous n'utilisez plus à cause de la délinquance présente sur ce ou ces derniers ?

  Oui
  Non

- Si oui, lesquels ?
- Quels sont ces espaces précisément ?
- Selon vous, quelle est la ville présentant le plus de délinquance à La Réunion ? (votre ville comprise)[400] ; la ville où vous évitez d'y mettre le pied le plus possible de peur de vous faire attaquer ?

(Saint-Denis, Le Port, Saint-Paul, Saint-Gilles-Les-Bains, Saint-Leu, Saint-Louis, Saint-Pierre, Le Tampon, Saint-Joseph, Saint-Benoît, Saint-André)

- Dans quels quartier ou endroit plus précisément ?
- Quelles en sont les raisons ?
- Ce phénomène de société vous oblige-t-il à vous comporter de façon spécifique par rapport à l'espace touché par la délinquance ?

[400] À cette question, nous avons énuméré à l'interviewé(e) les noms des différentes villes réunionnaises pour ne pas qu'il ou elle ne fasse pas l'amalgame entre « commune » et « ville ».

- Si vous avez les moyens financiers dans l'immédiat, cette délinquance de proximité vous donne-t-elle envie de déménager vers un endroit plus calme ?

  Oui ?
  Non ?

- Si oui, pour quelle destination ? (Placez l'emplacement exact la carte fournie avec le questionnaire ?)
- Pour quelles raisons déménageriez-vous dans les communes avoisinantes ?
- Si non, pour quelles raisons ne souhaitez-vous pas déménager pour ailleurs ?

Nous demandons à la population comment elle caractérise le phénomène de société: selon elle qu'est-ce qu'un acte de délinquance ? Une fois esquissées les représentations personnelles de la délinquance, nous lui demandons si elle se sent victime ou spectatrice de ces actes au sein de son *kartié* et de sa ville. Cela nous aidera à savoir si ce dernier est touché, ou non, par le phénomène et si la population s'en rend compte. Puis, nous cherchons à appréhender les effets du phénomène sur le comportement de la population. Tout d'abord, comment vit-elle ce phénomène ? En a-t-elle peur ? Cela l'empêche-t-elle de vivre en sécurité ? Deux questions sont liées à ce sujet, cela nous permettra de cerner au mieux le sentiment d'insécurité de la population dans son espace de vie.

Puis nous demandons à la population quel est le quartier ou le *kartié* [401] qui selon elle présente le plus de faits délinquants de leur ville. Les dernières questions posées concernent notre hypothèse sur la périurbanisation. La délinquance incite-t-elle une partie de la population résidente à déménager vers d'autres endroits plus au calme sans toutefois perdre leur emploi ?

Après avoir traité de la délinquance, nous souhaitons analyser la place de l'aspect identitaire pour la population. L'identité joue-t-elle un rôle prépondérant dans le quotidien des citadins ?

Identité :

- Selon vous, votre *kartié* a-t-il une identité ?
- Qu'est-ce qui représente de l'identité dans votre quartier ? Citez le plus d'exemples possible.

Exemple : un jardin public, un banc, sous un arbre, un kiosque…

[401] Nous ferons nous même la distinction entre les différents espaces. Souvent la population fait l'amalgame entre leur groupe d'habitations, qui apparaît comme le *kartié* et le véritable quartier. Exemple : le Chaudron est un sous-ensemble du quartier de Sainte-Clotilde.

- L’aspect identitaire est-il important pour vous ?

  Très important
  Pas du tout
  Ça dépend à quel moment

- Est-ce ce côté identitaire de votre *kartié* ou de votre commune qui vous fait rester là où vous habitez ?

  Exactement
  Un peu de cela
  Pas du tout

- Seriez-vous d’accord pour remplacer ces repères identitaires par autre chose de plus moderne ou d’une plus grande utilité publique ?

  Jamais
  Ça dépend de ce qu’on mettra à la place
  Oui c’est inutile

- Connaissez-vous l’identité de votre ville que la municipalité souhaite mettre en lumière ?

  Oui
  Non

- Si oui, quelle est-elle ?

(Si l’interviewé(e) ne sait pas nous le lui dirons la réponse)

- Y a-t-il des éléments dans votre *kartié* qui vous font rappeler l’identité de votre commune ?

  Oui
  Non

- Que ressentez-vous le plus : la délinquance autour de chez vous ou plus l’aspect identitaire de votre commune ?

  Délinquance
  Aspect identitaire communal

- Pensez-vous que plus de repères identitaires (créole, communal, de votre *kartié*) dans votre *kartié* pourraient lutter contre la délinquance à proximité de chez vous ?

  Oui
  Peut-être
  Le problème n’est pas là

De même que pour le questionnaire sur la délinquance, nous voulons savoir comment les individus questionnés perçoivent l’identité. Qu’est-ce qui caractérise l’aspect identitaire dans leur *kartié* et leur ville ?

Après que les sondés nous aient donné leur avis sur ce qui caractérise l'identité, nous voulons connaître s'ils ressentent cette présence identitaire et si elle est importante pour eux dans leur quotidien ?

Par la suite, nous souhaitons connaître si ces référents identitaires sont très importants au point d'être remplacés par d'autres infrastructures et équipements. La population pourrait-elle vivre sans l'identité de son *kartié* ? Nous demandons également son avis sur les relations identité/délinquance.

Tab. A1 : Résultats de l'enquête n°1

Saint-Denis		
Questions	**Réponses**	**Résultats**
sexe	Hommes	513
	Femmes	487
Age	-15	165
	16 / 25	287
	26 /59	325
	60 et +	223
PCS	Agriculteur	3
	Artisan	12
	Cadre Profession intellectuelle	33
	Chef d'entreprise	35
	Commerçants	24
	Ecolier/Etudiant	203
	Employé	142
	Ouvrier	108
	Profession intermédiaire	71
	Profession libérale	42
	Retraité	199
	Sans profession/au chômage	128
Commune	Saint-Denis	1000
Quartiers ou *kartié*	Centre (Centre-ville"29", Butor"39", Champ-Fleuri"22", Rivière Saint-Denis"44")	134
	Belle Pierre	61
	Bois de Nèfles	83
	La Bretagne	56
	Le Brûlé	57
	La Montagne	51
	Saint-Bernard	42
	Montgaillard"64"/Les Camélias"67"/Vauban"57"	188
	Saint-François	39
	Sainte-Clotilde	61
	Chaudron/Commune Prima	93
	Le Moufia	68
	Domenjod	67

Êtes-vous originaire de la commune ?	Oui	789
	Non	211
Si non, depuis combien d'années ?	moins de 6 mois	53
	moins de 1 an	67
	moins de 5 ans	40
	moins de 10 ans	39
	plus de 10 ans	12
Êtes-vous originaire du quartier ?	Oui	602
	Non	187
Délimitation de quartier : périmètre de l'espace de vie ?	La route autour du groupe d'habitations	877
	Tout le quartier	59
	Par rapport à un lieu bien précis (boutique, commerce, espace public…)	58
	La commune	6
Questions relatives à l'étude sur la délinquance		
Comment caractérisez-vous le phénomène de délinquance ?	Tag, voitures brûlées, poubelles brûlées, détérioration de la voie publique, batailles de personnes dans la rue, vols, meurtres, grossièreté écrite et orale, projection de cailloux sur les véhicules qui passent, émeutes, échauffourées avec les forces de l'ordre, vols de voitures et de poubelles, pollution sonore due aux cris, motos, musique à fond dans les voitures, vols de scooters, vols d'animaux, vols de plantes, vols d'enjoliveurs, vols d'accessoires liées à l'automobile, vols de téléphones portables, vols de sacs à main, bloquer l'ascenseur, casser les interphones, défoncer les portes automatiques, jardins piétinés, mauvais comportements routiers, consommation de drogues, regroupement de jeunes à un endroit précis, bavure policière, femmes battues, le non-respect des jeunes envers les adultes, braquage de banque (surtout la poste)	

Avez-vous déjà été victime de délinquance ?	Oui	651
	Non	349
Si oui, combien de fois ?	1 fois par an	628
	Une fois par mois	21
	Une fois par semaine	2
Que vous a-t-on déjà dérobé ?	Vol de portable, autoradio, antenne et enjoliveurs de voiture, accessoires liés à l'automobile, sac à main et sac à dos, sacoches , lecteur MP3, vêtements (casquettes, bérets, bonnets…), argent, bijoux (chaîne, bracelet…), scooter, voitures, deux roues, animaux domestiques, meubles, télévision, lecteur DVD, DVD, CD de musique, console de jeux, ordinateur portable, PC, disque dur externe, manuels scolaires, outils de bricolage, fournitures de jardin, plantes	
Avez-vous déjà porté plaintes aux forces de l'ordre ?	Oui	177
	Non	474
Si non, pour quels motifs ?	Ca sert à rien, les flics ne feront rien, ne pourra plus être retrouvé, vengeances personnelles, voler autre chose, les parents achèteront autre chose, le ménage rachètera autre chose, raison pour déménager ailleurs.	
Avez-vous déjà été témoins de méfaits ?	Oui	297
	Non	703
Selon vous, quel quartier présente plus de caractéristiques de délinquance ?	Centre (Centre-ville"37", Butor"17", Champ-Fleuri"16", Rivière Saint-Denis"30")	100
	Belle Pierre	8
	Bois de Nèfles	10
	La Bretagne	3
	Le Brûlé	4
	La Montagne	4
	Saint-Bernard	0
	Montgaillard"2"/Les Camélias"78"/Vauban"62"	142

	Saint-François	0
	Sainte-Clotilde	78
	Le Chaudron/Commune Prima	433
	Le Moufia	206
	Domenjod	12
Quelles sont les raisons de votre choix ?	mauvaises réputations, mésaventures (rackettes, vols, agressions), mal fréquenté, espace mal entretenu, peur d'être racketter ou agresser (sentiment d'insécurité)	
Résidez-vous dans ou à proximité d'un espace de délinquance ?	Oui	815
	Non	185
Ressentez-vous un sentiment de sécurité dans votre...	***kartié***	
	Oui	953
	Non	47
	Ville	
	Oui	302
	Non	698
Traversez-vous un autre quartier que le vôtre ?	**Le jour**	
	Oui	569
	Non	431
	La nuit	
	Oui	253
	Non	747
Si non, quelles raisons ?	existence d'une bande de délinquants, présence de bandes rivales, pas sur de "revenir entier", peur de se faire agresser et/ou racketter, espace mal fréquenté, espace mal entretenu, recherché par certaines personnes	
Vous arrive-t-il de sortir le soir ?	oui	289
	non	711

Si non, pour quelles raisons ?	délinquance, peur de se faire attaquer, victime de délinquance, voler, racketter, trop vieux, aucun intérêt, seuls, manque de motivation, interdiction	
Y a-t-il des espaces que vous n'utilisez plus à cause délinquance ?	Oui	289
	Non	711
Si oui, lesquels ?	là où il y a un groupe de délinquants, les EGD, espaces publics détériorés, hall d'immeubles, cages d'escaliers, les manifestations ludiques pour jeunes, Les Arcades du Moufia, Le Barachois (à certaines heures tardives), certaines ruelles du quartier Saint-Jacques, le Parc de la Trinité, le complexe sportif de Champ-Fleuri, les alentours des lycées Georges Brassens et de l'Horizon.	
Quels sont ces espaces précisément ?	Les Arcades du Moufia	57
	Commune Prima	47
	Le Chaudron	41
	Les Camélias	37
	Le parc de La Trinité	33
	Champ-Fleuri	26
	Le Mail du Chaudron	20
	Le Barachois	17
	Le Jamaïque	11
Quelle autre ville de La Réunion vous fait peur ?	Saint-Denis	32
	Le Port	191
	Saint-Paul	135
	Saint-Gilles-Les-Bains	84
	Saint-Leu	9
	Saint-Louis	118
	Saint-Pierre	185
	Le Tampon	15
	Saint-Joseph	4
	Saint-Benoît	83
	Saint-André	144
Quel quartier ou endroit précisément ?	Port (La ZAC, Coture, centre-ville), Saint-Gilles (les plages, centre-ville), Saint-Paul (Centre-ville), Saint-Louis (Rue principale du centre-ville, devant la Mairie), Saint-Pierre (Front de mer, Terre Sainte, Ravine	

	Blanche, Joli Fond, Basse Terre, Ravine des Cabris), Saint-Benoît (Bras Fusil)	
Quelles en sont les raisons ?	Mésaventures, mauvaises réputations, existence d'une forte délinquance, faits divers entendus dans les médias	
Avez-vous un comportement spécial sur le territoire à cause de la délinquance ?	Oui	227
	Non	773
Avez-vous envie de déménager pour un endroit plus calme ?	Oui	712
	Non	288
Si oui, pour quelle destination ?	Au sein même de la commune (dans les mi-pentes)	412
	En groupe d'habitations privés	200
	Sainte-Marie	158
	Sainte-Suzanne	107
	autre commune	35
Quelles sont les raisons de la destination ?	proche de l'emploi	617
	École des enfants	42
	proche de la famille	37
	rester proche de la Capitale	16
Si non, pour quelles raisons ne pas déménager ?	Habite dans un endroit calme, attacher à l'espace, originaire du *kartié*, ne peut pas vivre ailleurs, a déménagé pour fuir la délinquance	
Questions relatives à l'étude sur la notion d'identité ?		
Votre *kartié* a-t-il une identité ?	Oui	227
	Non	773

Quelles sont les caractéristiques de l'identité de votre *kartié*	Le square, devant l'église, boulodrome, terrain de sport (foot, basket, handball…), le lieu où on joue à divers jeux d'argent (cartes, dominos…), le commerce de proximité, le camion-bar du *kartié*, l'atmosphère particulière ressentie par chacun dans son quartier, l'ambiance, la cohésion sociale, la solidarité, église, temple, jardin d'enfants, la plaque d'égout, le lieu de regroupement, les personnes, la beauté des femmes du *kartié* , l'architecture créole, les divers crimes et délits, la bande de scooters, le clochard du *kartié,* l'arbre en forme de "Y", le concierge, la plaque taggué "interdit d'entrer propriété privée"	
La notion d'identité, est-elle importante pour vous ?	Très important	508
	Pas du tout	210
	Ca dépend à quel moment.	282
Est-ce l'identité de votre *kartié* qui vous ne faites pas déménager pour ailleurs ?	Exactement	312
	Un peu de cela	489
	Pas du tout	199
Devrait-on remplacer l'identité matérialisée sur le territoire par autre chose ?	Jamais	308
	Ça dépend par quoi	502
	Oui c'est inutile	190
Quelle est l'identité de la ville de Saint-Denis ?	Capitale de La Réunion	323
	Ville réunionnaise la plus délinquante	307
	1re agglomération des DOM-TOM	194
	Ville du beau pays	143
	Culture créole	23
	Ne sait pas	10
Y a-t-il de cette identité dans votre *kartié* ?	Oui	178
	Non	822

Que ressentez-vous le plus : délinquance ou identité communale ?	Délinquance	989
	Identité	11
Pensez-vous que plus d'identité peut aider la lutte contre la délinquance ?	Oui	402
	Peut-être	201
	Le problème n'est pas là	397

Saint-Pierre		
Questions	**Réponses**	**Résultats**
sexe	Hommes	512
	Femmes	488
Age	-15	118
	16 / 25	335
	26 /59	327
	60 et +	220
PCS	Agriculteur	17
	Artisan	23
	Cadre Profession intellectuelle	87
	Chef d'entreprise	42
	Commerçants	32
	Écolier/Étudiant	189
	Employé	59
	Ouvrier	78
	Profession intermédiaire	13
	Profession libérale	27
	Retraité	209
	Sans profession/au chômage	224
Commune	Saint-Pierre	1000
Quartiers ou *kartié*	Centre	37
	Bois d'Olive	127
	Ligne des Bambous	87
	Ligne Paradis	128

	Grand Bois	148
	Basse Terre	181
	Ravine des Cabris	179
	Terre Sainte	70
	Monvert-Les-Bas	18
	Monvert-Les-Hauts	14
	Ravine Blanche/Pierrefonds	11
Êtes-vous originaire de la commune ?	Oui	732
	Non	268
Si non, depuis combien d'années ?	moins de 6 mois	43
	moins de 1 an	54
	moins de 5 ans	69
	moins de 10 ans	102
	plus de 10 ans	25
Êtes-vous originaire du quartier ?	Oui	587
	Non	145
Délimitation de quartier : périmètre de l'espace de vie ?	La route autour du groupe d'habitations	805
	Tout le quartier	112
	Par rapport à un lieu bien précis (boutique, commerce, espace public…)	32
	La commune	45
	La Réunion	3
	la communauté d'agglomérations	2
	Devant ma porte	1
Questions relatives à l'étude sur la délinquance ?		
Comment caractérisez-vous le phénomène de délinquance ?	Tag, voitures brûlées, poubelles brûlées, détérioration de la voie publique, batailles de personnes dans la rue, vols, meurtres, grossièreté écrite et orale, projection de cailloux sur les véhicules qui passent, émeutes, échauffourées avec les forces de l'ordre, vols de voitures et de poubelles, pollution sonore due aux cris, motos, musique à fond dans les voitures, vols de scooters, vols d'animaux, vols de plantes, vols d'enjoliveurs, vols d'accessoires liées à	

	l'automobile, vols de téléphones portables, vols de sacs à main, bloquer l'ascenseur, casser les interphones, défoncer les portes automatiques, jardins piétinés, mauvais comportements routiers, consommation de drogues, regroupement de jeunes à un endroit précis, bavure policière, femmes battues, le non-respect des jeunes envers les adultes, violences envers les animaux, violences faites aux femmes et aux personnes âgées.	
Avez-vous déjà été victime de délinquance ?	Oui	623
	Non	377
Si oui, combien de fois ?	1 fois par an	577
	Une fois par mois	43
	Une fois par semaine	3
Que vous a-t-on déjà dérobé ?	Vol de portable, autoradio, antenne et enjoliveurs de voiture, accessoires liés à l'automobile, sac à main et sac à dos, sacoches , lecteur MP3, vêtements (casquettes, bérets, bonnets…), argent, bijoux (chaîne, bracelet…), chèque, carte de crédit, scooter, voitures, deux roues, animaux domestiques, meubles, télévision, lecteur DVD, DVD, CD de musique, console de jeux, ordinateur portable, PC, disque dur externe, manuels scolaires, outils de bricolage, fournitures de jardin, plantes, ampoules économie d'énergie, antenne satellite, décodeur, carte d'abonnement satellite	
Avez-vous déjà porté plaintes aux forces de l'ordre ?	Oui	68
	Non	555
Si non, pour quels motifs ?	"C'est quoi les Forces de l'Ordre ?", Ca sert à rien, "les flics foutent rien", ne pourra plus être retrouvé, vengeances personnelles, voler autre chose, les parents achèteront autre chose, le ménage rachètera autre chose, raison pour déménager ailleurs.	
Avez-vous déjà été témoin de méfaits ?	Oui	167
	Non	833

Quel est selon vous le quartier présentant le plus de caractéristiques de délinquance ?	Centre-ville/front de mer	137
	Bois d'Olive	28
	Ligne des Bambous	35
	Ligne Paradis	46
	Grand Bois	63
	Basse Terre	62
	Ravine des Cabris	295
	Terre Sainte	107
	Monvert-Les-Bas	29
	Monvert-Les-Hauts	25
	Ravine Blanche/Pierrefonds	173
Quelles sont les raisons de votre choix ?	mauvaises réputations, mésaventures (rackettes, vols, agressions), mal fréquenté, espace mal entretenu, peur d'être racketter ou agresser (sentiment d'insécurité)	
Résidez-vous dans ou à proximité d'un espace de délinquance ?	Oui	731
	Non	269
Ressentez-vous un sentiment de sécurité dans votre…	***Kartié***	
	Oui	911
	Non	89
	Ville	
	Oui	446
	Non	554

Traverseriez-vous un autre quartier que le vôtre ?	**Le jour**	
	Oui	566
	Non	434
	La nuit	
	Oui	155
	Non	845
Vous arrive-t-il de sortir le soir ?	oui	226
	non	774
Si non, quelles raisons ?	délinquance, peur de se faire attaquer, victime de délinquance, voler, racketter, trop vieux, aucun intérêt, seuls, manque de motivation, interdiction	
N'utilisez-vous plus un territoire à cause délinquance	Oui	223
	Non	777
Si oui, quelles raisons ?	pas envie, pertes de temps, "ne souhaite pas mourir" existence d'une bande de délinquants, présence de bandes rivales, pas sur de "revenir entier", peur de se faire agresser et/ou racketter, espace mal fréquenter, espace mal entretenu, rechercher par certaines personnes, mésaventures de sa propre personne ou des personnes proches	
Quelle autre ville de La Réunion vous fait peur ?	Saint-Denis	182
	Le Port	146
	Saint-Paul	124
	Saint-Gilles-Les-Bains	63
	Saint-Leu	16
	Saint-Louis	213
	Saint-Pierre	86
	Le Tampon	17
	Saint-Joseph	4
	Saint-Benoît	62

	Saint-André	87
Quels quartier ou endroit précisément ?	Saint-Denis (Cité "Cowboy" au Chaudron, Commune Prima, Camélias, Port (La ZAC 1 et 2, centre-ville), Saint-Gilles (les plages, centre-ville), Saint-Paul (Centre-ville, zone Savannah), Saint-Louis (Rue principale du centre-ville, devant la Mairie), Tampon (Florilèges), Saint-Benoît (Bras Fusil)	
Pour quelles raisons ces villes vous font-elles peur ?	Mésaventures, mauvaises réputations, existence d'une forte délinquance, faits divers entendus dans les médias	
Si oui, lesquels ?	là où il y a un groupe de délinquants, les EGD, espaces publics détériorés, hall d'immeubles, cages d'escaliers, les manifestations ludiques pour jeunes, les rues du centre-ville, certaines ruelles des quartiers de Basse Terre, la Ravine des Cabris, Terre Sainte, le front de mer saint-pierrois est évitée par une partie de la population locale.	
Avez-vous un comportement spécial sur le territoire à cause de la délinquance ?	Oui	177
	Non	823
Avez-vous envie de déménager à cause de la délinquance ?	Oui	661
	Non	339
Si oui, pour quelle destination ?	Au sein de la commune	307
	En groupes d'habitations privés	198
	Le Tampon	178
	Petite-Ile	125
	Saint-Joseph	34
	Saint-Philippe	11
	Mi-pentes de Saint-Denis	6

Quelles sont les raisons de la nouvelle destination ?	proche de l'emploi	434
	cadre de vie	88
	École des enfants	71
	proche de la famille	48
	Rester proche de Saint-Pierre : ville dynamique	20
Si non, quelles raisons pour ne pas déménager ?	Habite dans un endroit calme, attacher à l'espace, originaire du *kartié*, ne peut pas vivre ailleurs, a déménagé pour fuir la délinquance	
Questions relatives à l'étude sur la notion d'identité		
Votre *kartié* a-t-il une identité ?	Oui	378
	Non	622
Quelles sont les caractéristiques de l'identité de votre *kartié*	l'atmosphère particulière ressentie par chacun dans son quartier, l'ambiance, la cohésion sociale, la solidarité, le square, boulodrome, terrain de sport (foot, basket, handball…), le lieu où on joue à divers jeux d'argent (cartes, dominos…), le commerce de proximité, le camion-bar du *kartié*, église, temple, jardin d'enfants, , le lieu de regroupement, les personnes, les différentes familles du *kartié* , l'architecture créole, les divers crimes et délits, les voitures tunnées, le non-respect des Forces de l'Ordre, l'existence de "la mamie ninja", le rocher ovale, le jeu de quin du dimanche	
La notion d'identité est-elle importante pour vous ?	Très important	399
	Pas du tout	211
	Ça dépend à quel moment.	390
Est-ce l'identité qui ne vous fait pas déménager pour ailleurs ?	Exactement	229
	Un peu de cela	505
	Pas du tout	276

Devrait-on remplacer l'identité matérialisée sur le territoire par autre chose ?	Jamais	436
	Ça dépend par quoi	307
	Oui c'est inutile	257
Quelle est l'identité de la ville de Saint-Pierre ?	Ville la plus délinquante de La Réunion	421
	Capitale du Sud de La Réunion	414
	ville la plus dynamique (en terme d'activités et de loisirs)	117
	ville la plus à la mode	23
	Champion de La Réunion de football	17
	Ne sait pas	7
	future Capitale de La Réunion	1
Y a-t-il de cette identité dans votre quartier ?	Oui	32
	Non	968
Que ressentez-vous le plus : délinquance ou identité communale ?	Délinquance	814
	Identité	186
Pensez-vous que plus d'identité peut aider la lutte contre la délinquance ?	Oui	378
	Peut-être	424
	Le problème n'est pas là	198

Saint-Paul		
Questions	**Réponses**	**Résultats**
sexe	Hommes	537
	Femmes	463
Age	-15	123
	16 / 25	333
	26 /59	337
	60 et +	207
PCS	Agriculteur	13
	Artisan	15
	Cadre Profession intellectuelle	53
	Chef d'entreprise	26
	Commerçants	19
	Écolier/Étudiant	188
	Employé	103
	Ouvrier	115
	Profession intermédiaire	26
	Profession libérale	33
	Retraité	198
	Sans profession/au chômage	211
Commune	Saint-Paul	1000
Quartiers ou *kartié*	Guillaume	63
	Saint-Gilles-Les-Bains	112
	Saint-Gilles-Les-Hauts	89
	La Saline	36
	Saline-Les-Bains	43
	Centre	27
	Plateau Caillou/Fleurimont	104
	La Plaine	87
	Cambaie/Étang	49
	Sans Souci	10
	Grande Fontaine	160
	Bellemène	47
	Bernica	53
	Tan Rouge	45
	Barrage/Saint-Cœur	7
	Bois de Nèfles	38

	Bois Rouge	30
Êtes-vous originaire de la commune ?	Oui	737
	Non	263
Si non, depuis combien d'années ?	moins de 6 mois	29
	moins de 1 an	36
	moins de 5 ans	73
	moins de 10 ans	73
	plus de 10 ans	52
Êtes-vous originaire du quartier ?	Oui	646
	Non	91
Délimitation de quartier : périmètre de l'espace de vie ?	La route autour du groupe d'habitations	800
	Tout le quartier	103
	Par rapport à un lieu bien précis (boutique, commerce, espace public…)	13
	La commune	1
	La Réunion	1
Questions relatives à l'étude sur la délinquance		
Selon vous, quelles sont les caractéristiques du phénomène de délinquance ?	Tag, voitures brûlées, poubelles brûlées, détérioration de la voie publique, batailles de personnes dans la rue, vols, meurtres, grossièreté écrite et orale, projection de cailloux sur les véhicules qui passent, émeutes, échauffourées avec les forces de l'ordre, vols de voitures et de poubelles, pollution sonore due aux cris, motos, musique à fond dans les voitures, vols de scooters, vols d'animaux, vols de plantes, vols d'enjoliveurs, vols d'accessoires liées à l'automobile, vols de téléphones portables, vols de sacs à main, bloquer l'ascenseur, casser les interphones, défoncer les portes automatiques, jardins piétinés, mauvais comportements routiers, consommation de drogues, regroupement de jeunes à un endroit précis, bavure policière, femmes battues, vols sur exploitation agricole, infractions et vols dans les établissements scolaires	

Avez-vous déjà été victime de délinquance ?	Oui	777
	Non	223
Si oui, combien de fois ?	1 fois par an	682
	Une fois par mois	84
	Une fois par semaine	11
Que vous a-t-on déjà dérobé ?	Vol de portable, autoradio, antenne et enjoliveurs de voiture, accessoires liés à l'automobile, sac à main et sac à dos, sacoches , lecteur MP3, vêtements (casquettes, bérets, bonnets…), argent, bijoux (chaîne, bracelet…), lunettes de marque, sacs de marques scooter, voitures, deux roues, animaux domestiques, meubles, télévision, lecteur DVD, DVD, CD de musique, console de jeux, ordinateur portable, PC, disque dur externe, manuels scolaires, outils de bricolage, fournitures de jardin, plantes, fruits sur arbres, légumes dans le potager	
Avez-vous déjà porté plaintes aux forces de l'ordre ?	Oui	161
	Non	616
Si non, pour quels motifs ?	Ca sert à rien, les flics ne feront rien, ne pourra plus être retrouvé, vengeances personnelles, voler autre chose, les parents achèteront autre chose, le ménage rachètera autre chose, raison pour déménager ailleurs.	
Avez-vous déjà été témoin de méfaits ?	Oui	233
	Non	767

Quel est selon vous le quartier présentant le plus de caractéristiques de délinquance ?	Guillaume	13
	Saint-Gilles-Les-Bains	246
	Saint-Gilles-Les-Hauts	18
	La Saline	13
	Saline-Les-Bains	77
	Centre	211
	Plateau Caillou/Fleurimont	98
	La Plaine	11
	Cambaie/Étang	70
	Sans Souci	8
	Grande Fontaine/Savannah "116"	180
	Bellemène	4
	Bernica	2
	Tan Rouge	18
	Barrage/Saint-Cœur	2
	Bois de Nèfles	26
	Bois Rouge	3
Quelles sont les raisons de votre choix ?	mauvaises réputations, mésaventures (rackettes, vols, agressions), mal fréquenté, espace mal entretenu, peur d'être racketter ou agresser (sentiment d'insécurité)	
Résidez-vous dans ou à proximité d'un espace de délinquance ?	Oui	532
	Non	468
Ressentez-vous un sentiment de sécurité dans votre…	***kartié***	
	Oui	967
	Non	33

	Ville	
	Oui	668
	Non	332
Traverseriez-vous un autre quartier que le vôtre…	**Le jour**	
	Oui	814
	Non	186
	La nuit	
	Oui	471
	Non	529
Vous arrive-t-il de sortir le soir ?	oui	423
	non	577
Si non, quelles raisons ?	délinquance, peur de se faire attaquer, victime de délinquance, voler, racketter, trop vieux, aucun intérêt, seuls, manque de motivation, interdiction	
N'utilisez-vous plus un territoire à cause délinquance	Oui	173
	Non	827
Si oui, quelles raisons ?	existence d'une bande de délinquants, présence de bandes rivales, pas sur de "revenir entier", peur de se faire agresser et/ou racketter, espace mal fréquenté, espace mal entretenu, recherché par certaines personnes	
Si oui, lesquels ?	là où il y a un groupe de délinquants, les EGD, espaces publics détériorés, hall d'immeubles, cages d'escaliers, les manifestations ludiques pour jeunes, le front de mer, certains endroits du centre-ville, la zone commerciale de Savannah, certaines rues du quartier de Plateau-Caillou, alentours des bars des lieux dits des hauts	
Quelle autre ville de La Réunion vous fait peur ?	Saint-Denis	191
	Le Port	227
	Saint-Paul	44

	Saint-Gilles-Les-Bains	113
	Saint-Leu	27
	Saint-Louis	140
	Saint-Pierre	121
	Le Tampon	0
	Saint-Joseph	3
	Saint-Benoît	48
	Saint-André	86
Quels quartier ou endroit précisément ?	Saint-Denis (Cité "Cowboy" au Chaudron, Commune Prima, Camélias, bas de la rivière Saint-Denis), Port (La ZAC 1 et 2, centre-ville, Côtur, Titan), Saint-Gilles (les plages, centre-ville), Saint-Louis (Rue principale du centre-ville, devant la Mairie), Saint-Benoît (Bras Fusil)	
Pour quelles raisons ces villes vous font peur ?	Mésaventures, mauvaises réputations, existence d'une forte délinquance, faits divers entendus dans les médias	
Envie de déménager ?	Oui	628
	Non	372
Avez-vous un comportement spécial sur le territoire à cause de la délinquance ?	Oui	128
	Non	872
Si oui, pour quelle destination ?	Au sein même de la commune	324
	En groupes d'habitations privés	174
	Trois-Bassins	117
	Saint-Leu	110
	Hauteur de La Possession	77

Pour quelles raisons déménageriez-vous dans les communes voisines ?	proche de l'emploi	573
	École des enfants	45
	proche de la famille	8
	Raisons de santé	2
Si non, quelles raisons pour ne pas déménager ?	Habite dans un endroit calme, attacher à l'espace, originaire du *kartié*, ne peut pas vivre ailleurs, a déménagé pour fuir la délinquance	
Questions relatives à l'étude sur la notion d'identité		
Votre *kartié*a-t-il une identité ?	Oui	175
	Non	825
Quelles sont les caractéristiques de l'identité de votre *kartié*	l'atmosphère particulière ressentie par chacun dans son quartier, l'ambiance, la cohésion sociale, la solidarité, le square, boulodrome, terrain de sport (foot, basket, handball…), le lieu où on joue à divers jeux d'argent (cartes, dominos…), le commerce de proximité, le camion-bar du *kartié*, église, temple, jardin d'enfants, le lieu de regroupement, les personnes, les différentes familles du *kartié*, l'architecture créole, les divers crimes et délits, les voitures tunnées, le non-respect des Forces de l'Ordre, la montagne de Galets, le terrain synthétique	
La notion d'identité est-elle importante pour vous ?	Très important	482
	Pas du tout	230
	Ça dépend à quel moment.	288
Est-ce l'identité qui ne vous fait pas déménager pour ailleurs ?	Exactement	376
	Un peu de cela	354
	Pas du tout	270

Devrait-on remplacer l'identité matérialisée sur le territoire par autre chose ?	Jamais	308
	Ça dépend par quoi	400
	Oui c'est inutile	292
Quelle est l'identité de la ville de Saint-Paul ?	Plus grande commune de La Réunion	428
	Ville la plus délinquante de La Réunion	232
	Berceau du peuplement	168
	Ancienne Capitale de l'île	136
	Elle n'en a pas	26
	Ne sait pas	10
Y a-t-il de cette identité dans votre quartier ?	Oui	123
	Non	877
Que ressentez-vous le plus : délinquance ou identité communale ?	Délinquance	867
	Identité	133
Pensez-vous que plus d'identité peut aider la lutte contre la délinquance ?	Oui	369
	Peut-être	301
	Le problème n'est pas là	330

Saint-Benoît		
Questions	**Réponses**	**Résultats**
sexe	Hommes	505
	Femmes	495
Age	-15	147
	16 / 25	312
	26 /59	331
	60 et +	210
PCS	Agriculteur	17
	Artisan	11
	Cadre Profession intellectuelle	22
	Chef d'entreprise	15
	Commerçants	11
	Écolier/Étudiant	179
	Employé	104
	Ouvrier	123
	Profession intermédiaire	13
	Profession libérale	26
	Retraité	201
	Sans profession/au chômage	278
Commune	Saint-Benoît	1000
Quartiers ou *kartié*	centre	37
	Bethleem	17
	Bras Fusil	75
	Bourbier-Les-Bas	36
	Bourbier-Les-Hauts	68
	Bourbier-Beaulieu	47
	Beaufonds	150
	Bras Canot	48
	Bras Madeleine	14
	Le Butor	101
	La Confiance	88
	Sainte-Anne (Petit Saint-Pierre, Chemin Morange)	173
	La convenance	11
	Ilet Coco	10
	Les Bambous	47
	Saint-François	78

Êtes-vous originaire de la commune ?	Oui	799
	Non	201
Si non, depuis combien d'années ?	moins de 6 mois	4
	moins de 1 an	42
	moins de 5 ans	57
	moins de 10 ans	48
	plus de 10 ans	50
Êtes-vous originaire du quartier ?	Oui	718
	Non	81
Délimitation de quartier : Périmètre de l'espace de vie ?	La route autour du groupe d'habitations	866
	Tout le quartier	112
	Par rapport à un lieu bien précis (boutique, commerce, espace public…)	12
	La commune	6
	devant mon portail	3
	La Réunion	1
Questions relatives à l'étude sur la délinquance		
Selon vous, quelles sont les caractéristiques du phénomène de délinquance ?	Tag, voitures brûlées, poubelles brûlées, détérioration de la voie publique, batailles de personnes dans la rue, vols, meurtres, grossièreté écrite et orale, projection de cailloux sur les véhicules qui passent, émeutes, échauffourées avec les forces de l'ordre, vols de voitures et de poubelles, pollution sonore due aux cris, motos, musique à fond dans les voitures, vols de scooters, vols d'animaux, vols de plantes, vols d'enjoliveurs, vols d'accessoires liées à l'automobile, vols de téléphones portables, vols de sacs à main, bloquer l'ascenseur, casser les interphones, défoncer les portes automatiques, jardins piétinés, mauvais comportements routiers, consommation de drogues, regroupement de jeunes à un endroit précis, bavure policière, femmes battues, le non-respect des jeunes envers les adultes, incendies volontaires, violences sur animaux,	

Avez-vous déjà été victime de délinquance ?	Oui	684
	Non	316
Si oui, combien de fois ?	1 fois par an	676
	Une fois par mois	7
	Une fois par semaine	1
Que vous a-t-on déjà dérobé ?	Vol de portable, autoradio, antenne et enjoliveurs de voiture, accessoires liés à l'automobile, sac à main et sac à dos, sacoches , lecteur MP3, vêtements (casquettes, bérets, bonnets…), argent, bijoux (chaîne, bracelet…), scooter, voitures, deux roues, animaux domestiques, meubles, télévision, lecteur DVD, DVD, CD de musique, console de jeux, ordinateur portable, PC, disque dur externe, manuels scolaires, outils de bricolage, fournitures de jardin, plantes, tableaux, œuvres d'art	
Avez-vous déjà porté plaintes aux forces de l'ordre ?	Oui	99
	Non	585
Si non, pourquoi ?	Ca sert à rien, les flics ne feront rien, ne pourra plus être retrouvé, vengeances personnelles, voler autre chose, les parents achèteront autre chose, le ménage rachètera autre chose, raison pour déménager ailleurs.	
Avez-vous déjà été témoin de méfaits ?	Oui	322
	Non	678
Selon vous quel quartier présente le plus de caractéristiques de délinquance ?	Centre	163
	Bethleem	42
	Bras Fusil	182

	Bourbier-Les-Bas	22
	Bourbier-Les-Hauts	24
	Bourbier-Beaulieu	56
	Beaufonds	238
	Bras Canot	26
	Bras Madeleine	12
	Le Butor/Cité scolaire	142
	La Confiance	7
	Sainte-Anne (Petit Saint-Pierre, Chemin Morange)	19
	La convenance	8
	Ilet Coco	0
	Les Bambous	56
	Saint-François	3
Quelles sont les raisons de votre choix ?	mauvaises réputations, mésaventures (rackettes, vols, agressions), mal fréquenté, espace mal entretenu, peur d'être racketter ou agresser (sentiment d'insécurité)	
Résidez-vous dans ou à proximité d'un espace de délinquance ?	Oui	750
	Non	250
Sentiment de sécurité ?	***Kartié***	
	Oui	711
	Non	289
	Ville	
	Oui	306
	Non	694
Traverseriez-vous un autre quartier que le vôtre?	**Le jour**	
	Oui	629
	Non	371
	La nuit	
	Oui	382
	Non	618

Si oui, quelles raisons ?	existence d'une bande de délinquants, présence de bandes rivales, pas sur de "revenir entier", peur de se faire agresser et/ou racketter, espace mal fréquenter, espace mal entretenu, rechercher par certaines personnes, déjà arrivés des mésaventures ou à des proches	
Vous arrive-t-il de sortir le soir ?	oui	353
	non	647
Si non, quelles raisons ?	délinquance, déjà victime de délinquance, peur de se faire attaquer, voler, racketter, trop vieux, aucun intérêt, seuls, manque de motivation, interdiction	
N'utilisez-vous plus un territoire à cause délinquance ?	Oui	111
	Non	889
SI oui, lesquels ?	là où il y a un groupe de délinquants, les EGD, espaces publics détériorés, hall d'immeubles, cages d'escaliers, les manifestations ludiques pour jeunes, certaines zones des quartiers de Bras Fusil, Bras Canot, La Cressonnière et Rive Droite	
Quelle autre ville de La Réunion vous fait peur ?	Saint-Denis	122
	Le Port	154
	Saint-Paul	103
	Saint-Gilles-Les-Bains	87
	Saint-Leu	3
	Saint-Louis	85
	Saint-Pierre	116
	Le Tampon	35
	Saint-Joseph	2
	Saint-Benoît	27
	Saint-André	266
Quels quartier ou endroit précisément ?	Saint-Denis (Chaudron/Prima "Quartier Cowboy", Le Moufia, Les Camélias), Le Port (La ZAC), Saint-Paul (Savannah, Centre-ville), Saint-Gilles Les Bains (Les plages, centre-ville), Saint-Louis (devant la mairie, centre-ville, Balance Coco, Saint-Pierre (Terre Sainte, Ravine Blanche, Front de mer), Saint-André (gare routière, centre-ville)	

Pour quelles raisons ces villes vous font peur ?	Mésaventures, mauvaises réputations, existence d'une forte délinquance, faits divers entendus dans les médias	
Avez-vous un comportement spécial sur le territoire à cause de la délinquance ?	Oui	103
	Non	897
Avez-vous envie de déménager à cause de la délinquance ?	Oui	593
	Non	407
Si oui, pour quelle destination ?	Au sein de la commune	386
	En groupes d'habitations privés	227
	Sainte-Anne	137
	Bras-Panon	28
	Saint-André (résidences privées)	23
	Sainte-Rose	19
Quelles raisons déménageriez-vous dans les communes voisines ?	Proche de l'emploi	401
	École des enfants	112
	proche de la famille	43
	Attaché à Saint-Benoît	37
Si non, quelles raisons pour ne pas déménager ?	Habite dans un endroit calme, attacher à l'espace, originaire du *kartié*, ne peut pas vivre ailleurs, a déménagé pour fuir la délinquance	

Questions relatives à l'étude sur la notion d'identité		
Votre *kartié* a-t-il une identité ?	Oui	357
	Non	643
Quelles sont les caractéristiques de l'identité de votre*kartié ?*	Le square, devant l'église, boulodrome, terrain de sport (foot, basket, handball…), le lieu où on joue à divers jeux d'argent (cartes, dominos…), le commerce de proximité, le camion-bar du *kartié*, l'atmosphère particulière ressentie par chacun dans son quartier, l'ambiance, la cohésion sociale, la solidarité, église, temple, jardin d'enfants, le lieu de regroupement, les personnes, la beauté des femmes du *kartié*, l'architecture créole, les divers crimes et délits,	
La notion d'identité est-elle importante pour vous ?	Très important	599
	Pas du tout	307
	Ça dépend à quel moment.	94
Est-ce l'identité qui ne vous fait pas déménager pour ailleurs ?	Exactement	375
	Un peu de cela	402
	Pas du tout	223
Devrait-on remplacer l'identité matérialisée sur le territoire par autre chose ?	Jamais	375
	Ca dépend par quoi	347
	Oui c'est inutile	278

Quelle est l'identité de la ville de Saint-Denis ?	Capitale de l'Est	383
	Ville la plus délinquante de La Réunion	247
	plus grande ville de l'Est	157
	l'une des plus grandes communes de l'île	85
	identité créole	80
	Ne sait pas	48
Y a-t-il de l'identité communale dans votre quartier ?	Oui	309
	Non	691
Que ressentez-vous le plus : délinquance ou identité communale ?	Délinquance	871
	Identité	129
Pensez-vous que plus d'identité peut aider la lutte contre la délinquance ?	Oui	407
	Peut-être	208
	Le problème n'est pas là	385

Annexe 4 : Enquête auprès des personnes résidant en lotissements privés

Suite à notre Master, cette deuxième enquête est mise en place afin de cibler les foyers résidant au sein de lotissements privés, que nous comparons à des *gated communities*. Nous souhaitons interviewer les individus vivant dans ces groupes d'habitations clos pour ainsi connaître leurs motivations d'un tel choix de vie. Les résultats de cette enquête apportent un complément à notre analyse sur l'éloignement de la classe aisée vers de tels endroits à l'abri de l'insécurité. Nous essaierons de sonder une centaine de familles pour pouvoir tirer les conclusions qu'il se doit. Le questionnaire sera proposé à divers foyers résidant dans les g*ated communities* de chacune des villes repères.

Questionnaire

- Sexe : H / F
- Taille du foyer (en personnes) :

  2 3 4 5 +5
- PCS : Agriculteur / Artisan / Commerçant / Chef d'entreprise / Profession libérale / Cadre Profession intellectuelle / Profession intermédiaire / Ouvrier / Employé / Écolier|Étudiant/ Retraité /Sans profession|au chômage
- Commune : Quartier :
- Êtes-vous originaire de la commune ?

  Oui
  Non
- Si non, depuis combien d'années habitez-vous ici ?
- Êtes-vous originaire du quartier

  Oui
  Non
- Où habitiez-vous avant de venir vous installer ici ?
- Avez-vous déjà été victime de délinquance auparavant ?

  Oui
  Non
- Si oui, combien de fois avez-vous été victime de délits ?
- Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à venir habiter dans un tel endroit ?

- Comment caractériseriez-vous votre qualité de vie ?

  Paisible
  Bonne
  Moyenne
  Mauvaise

- Selon vous, quel(s) est (sont) le ou les quartiers qui présente(nt) le plus de délinquance de votre ville ?
- Résidez-vous dans ou à proximité d'un quartier de délinquance ?

  Oui
  Non

- Depuis que vous habitiez dans un tel endroit, avez-vous déjà été victime de délinquance (vols, cambriolages, agressions…) ?

  Oui
  Non

- Si ce groupe d'habitations n'avait pas existé, quelle autre destination auriez-vous choisie pour y vivre ?

Les questions de cette seconde enquête sont très ciblées. Nous partons du fait que les gens vivant dans de telles résidences y sont venus pour échapper à leur ancien espace vécu pollué par des incivilités au quotidien. Ainsi, nous voulons savoir si ce sont pour ces raisons qu'ils ont emménagé dans les g*ated communities*. Nous aimerions connaître s'ils sont satisfaits de leur choix et de leur nouvelle qualité de vie.

La dernière question intéresse plus particulièrement. Qu'auraient fait les personnes interrogées dans le cas où il n'y aurait pas eu la mise en place de ces résidences fermées ? Seraient-elles restées dans leur ancienne demeure ? Où auraient-elles fait le choix de fuir très loin, quitte à changer de commune ?

Tab. A2 : résultats détaillés de l'enquête n°2 à Saint-Denis

Saint-Denis		
Questions	**Réponses**	**Résultats**
sexe	Hommes	26
	Femmes	17
PCS	Agriculteur	0
	Artisan	0
	Cadre Profession intellectuelle	19
	Chef d'entreprise	16
	Commerçants	2
	Écolier/Étudiant	0
	Employé	0
	Ouvrier	0
	Profession intermédiaire	1
	Profession libérale	4
	Retraité	1
	Sans profession/au chômage	0
Taille du foyer (parents + enfants et/ou autre)	2	6
	3	8
	4	25
	5 et +	4
Êtes-vous originaire du quartier ?	Oui	6
	Non	37
Si non, depuis combien d'années ?	moins de six mois	3
	Moins d'un an	21
	moins de deux ans	13
Où habitiez-vous avant ?	Le Chaudron	9
	Le Moufia	8
	Vauban	8
	Rivière Saint-Denis	7
	La Montagne	3
	La Providence	1
	Autre commune	1

Avez-vous déjà été victime de délinquance auparavant ?	Oui	39
	Non	4
Si oui, combien de fois ?	Une fois par semaine	1
	Une fois par mois	4
	Une fois par trimestre	24
	Une fois par semestre	10
Pour quelles raisons êtes-vous venus ici ?	Moins de délinquance	33
	Cadre de vie	6
	Se rapprocher du travail	3
	Être propriétaire	1
Comment qualifieriez-vous votre nouvelle qualité de vie ?	Paisible	38
	Bonne	5
	Moyenne	0
	Mauvaise	0
Quel quartier présente le plus de caractéristiques de délinquance selon vous ?	Sainte-Clotilde	27
	Rivière Saint-Denis	10
	Les Camélias	6
Résidez-vous dans ou à proximité d'un quartier de délinquance ?	Oui	7
	Non	36
Avez-vous déjà été victime de délinquance depuis que vous êtes ici ?	Oui	0
	Non	43
S'il n'y avait pas ce lotissement privé, où seriez-vous aujourd'hui ?	Sainte-Marie	12
	Sainte-Suzanne	10
	La Montagne	9
	Bras-Panon	7
	Saint-Benoît	3
	À l'ancienne adresse	2

Tab. A3 : résultats détaillés de l'enquête n°2 à Saint-Pierre

Saint-Pierre		
Questions	**Réponses**	**Résultats**
sexe	Hommes	13
	Femmes	8
PCS	Agriculteur	1
	Artisan	0
	Cadre Profession intellectuelle	9
	Chef d'entreprise	7
	Commerçants	1
	Écolier/Étudiant	0
	Employé	1
	Ouvrier	0
	Profession intermédiaire	0
	Profession libérale	2
	Retraité	0
	Sans profession/au chômage	0
Taille du foyer (parents + enfants et/ou autre)	2	4
	3	7
	4	4
	5 et +	6
Êtes-vous originaire du quartier ?	Oui	4
	Non	17
Si non, depuis combien d'années ?	moins de six mois	5
	Moins d'un an	6
	moins de deux ans	10
Où habitiez-vous avant ?	Terre Sainte	6
	Basse Terre	4
	Ravine des Cabris	3
	Pierrefonds	2
	Ligne des Bambous	2
	Grandbois	4

Avez-vous déjà été victime de délinquance auparavant ?	Oui	19
	Non	2
Si oui, combien de fois ?	Une fois par semaine	1
	Une fois par mois	1
	Une fois par trimestre	4
	Une fois par semestre	13
Pour quelles raisons êtes-vous venus ici ?	Moins de délinquance	10
	Cadre de vie	8
	Se rapprocher du travail	1
	Être propriétaire	2
Comment qualifieriez-vous votre nouvelle qualité de vie ?	Paisible	18
	Bonne	3
	Moyenne	0
	Mauvaise	0
Quel quartier présente le plus de caractéristiques de délinquance selon vous ?	Terre Sainte	11
	Basse Terre	7
	Ravine des Cabris	1
	Bois d'Olives	1
	Pierrefonds	1
Résidez-vous dans ou à proximité d'un espace de délinquance ?	Oui	8
	Non	13
Avez-vous déjà été victime de délinquance depuis que vous êtes ici ?	Oui	1
	Non	20

S'il n'y avait pas eu la présence de ce lotissement privé où seriez-vous aujourd'hui ?	Le Tampon	11
	Petite-Ile	4
	Saint-Louis	2
	À l'ancienne adresse	2
	Saint-Joseph	1
	Saint-Leu	1

Tab. A4 : résultats détaillés de l'enquête n°2 à Saint-Paul

Saint-Paul		
Questions	**Réponses**	**Résultats**
sexe	Hommes	11
	Femmes	10
PCS	Agriculteur	1
	Artisan	0
	Cadre Profession intellectuelle	5
	Chef d'entreprise	6
	Commerçants	1
	Écolier/Étudiant	0
	Employé	0
	Ouvrier	0
	Profession intermédiaire	3
	Profession libérale	4
	Retraité	1
	Sans profession/au chômage	0
Taille du foyer (parents + enfants et/ou autre)	2	7
	3	4
	4	3
	5 et +	7
Êtes-vous originaire du quartier ?	Oui	0
	Non	21

Si non, depuis combien d'années ?	moins de six mois	3
	Moins d'un an	6
	moins de deux ans	12
Où habitiez-vous avant ?	Tan Rouge	4
	La Plaine	4
	Ravine Daniel	3
	Fleurimont	3
	Sans Souci	3
	Savannah	2
	Trois Bassins	1
	Saint-Leu	1
Avez-vous déjà été victime de délinquance auparavant ?	Oui	15
	Non	6
Si oui, combien de fois ?	Une fois par semaine	1
	Une fois par mois	3
	Une fois par trimestre	7
	Une fois par semestre	10
Pour quelles raisons êtes-vous venus ici ?	Cadre de vie	11
	Moins de délinquance	4
	Se rapprocher du travail	4
	Être propriétaire	2
Comment qualifieriez-vous votre nouvelle qualité de vie ?	Paisible	20
	Bonne	1
	Moyenne	0
	Mauvaise	0

Quel quartier présente le plus de caractéristiques de délinquance selon vous ?	Centre-ville	9
	Savannah	9
	Plateau Caillou	3
Résidez-vous dans ou à proximité d'un espace de délinquance ?	Oui	5
	Non	16
Avez-vous déjà été victime de délinquance depuis que vous êtes ici ?	Oui	0
	Non	21
S'il n'y avait pas eu de lotissement privé, où seriez-vous aujourd'hui ?	Trois Bassins	10
	Saint-Leu	7
	La Possession	3
	Étang-Salé Les Hauts (si route des tamarins)	1

Tab. A5 : résultats détaillés de l'enquête n°2 à Saint-Benoît

Saint-Benoît		
Questions	**Réponses**	**Résultats**
sexe	Hommes	10
	Femmes	5
PCS	Agriculteur	0
	Artisan	0
	Cadre Profession intellectuelle	7
	Chef d'entreprise	3
	Commerçants	0
	Écolier/Étudiant	0
	Employé	0
	Ouvrier	0
	Profession intermédiaire	3
	Profession libérale	1
	Retraité	1
	Sans profession/au chômage	0

Taille du foyer	2	2
	3	3
	4	4
	5 et +	6
Êtes-vous originaire du quartier ?	Oui	0
	Non	15
Si non, depuis combien d'années ?	moins de six mois	6
	Moins d'un an	5
	moins de deux ans	5
Où habitiez-vous avant ?	La Cressonnière	3
	Bras Fusil	3
	Saint-André	3
	Sainte-Rose	3
	Saint-Denis	3
Avez-vous déjà été victime de délinquance auparavant ?	Oui	14
	Non	1
Si oui, combien de fois ?	Une fois par semaine	1
	Une fois par mois	1
	Une fois par trimestre	2
	Une fois par semestre	11
Pour quelles raisons êtes-vous venus ici ?	Moins de délinquance	4
	Cadre de vie	4
	Se rapprocher du travail	4
	Être propriétaire	3
Comment qualifieriez-vous votre nouvelle qualité de vie ?	Paisible	15
	Bonne	0
	Moyenne	0
	Mauvaise	0

Quel quartier présente plus de caractéristiques de délinquance selon vous ?	Bras Fusil	9
	La Cressonnière	4
	Rive Droite	2
Résidez-vous dans ou à proximité d'un espace de délinquance ?	Oui	0
	Non	15
Avez-vous déjà été victime de délinquance depuis que vous êtes ici ?	Oui	0
	Non	15
S'il n'y avait pas eu ce lotissement privé, où seriez-vous aujourd'hui ?	Sainte-Anne	5
	Les hauts de la commune	4
	Sainte-Rose	3
	Saint-Denis (Résidences privées)	3

Annexe 5 : Enquête auprès des clients de Carrefour et du Jumbo Score (Chaudron) de Saint-Denis

Selon notre positionnement par rapport à notre argumentation, les enquêtes suivantes ont été élaborées au fil de notre travail de terrain, selon les découvertes faites. Les nouvelles interrogations ont donc été accompagnées par des sondages auprès de la population afin de cerner les dynamiques concernées.

Nous souhaitons connaître grâce à cette mini-enquête quels sont les effets de la délinquance sur le comportement de la population, et dans ce cas précis, les agissements de cette dernière par rapport à ses habitudes de réapprovisionnement dans telle ou telle grande surface. Ainsi, cherchons-nous à localiser le lieu de résidence des clients de Carrefour et du Jumbo Score (Chaudron) à Saint-Denis. Où habitent-ils et quelles sont les raisons qui les poussent à venir se réapprovisionner dans ce centre et non ailleurs. Nous avons questionné les 300 premiers clients rencontrés devant chaque supermarché afin de pouvoir dessiner un profil du client type. Ici, les informations (sexe, âge, PCS, etc.) concernant l'identité de l'interviewé(e) ont été volontairement omises, car sans intérêt pour les conclusions recherchées.

Questionnaire

- Où habitez-vous ?
- Pour quelles raisons venez-vous faire vos courses ici ?
- Pourquoi ne faites-vous pas vos courses dans un supermarché plus proche de chez vous ? (Uniquement pour les clients du Carrefour)

Tab. A6 : résultats détaillés de l'enquête n°3

Jumbo Score	**Quartiers**	**Nombre de sondés**
Lieu de résidence	Le Chaudron	272
	Le Moufia	13
	Domenjod	6
	La Bretagne	4
	Vauban	3
	Les Camélias	2

Quelles sont les raisons de votre choix ?	Proximité	249
	meilleur prix/meilleure qualité	12
	habitude	32
	pas le choix (pas de véhicules)	1
	accessibilité	5
	proche du travail	1

Carrefour	**Quartiers**	**Nombre de sondés**
Lieu de résidence	La Montagne	43
	Montgaillard	41
	Saint-François	37
	La Bretagne	35
	Champ-Fleury	28
	Le Moufia	23
	Le Butor	22
	Le Chaudron	20
	Vauban	14
	Sainte-Clotilde	11
	Domenjod	10
	La Possession	9
	Sainte-Marie	4
	Les Camélias	3
Quelles sont les raisons de votre choix ?	Proximité	45
	Meilleur prix/meilleure qualité	108
	habitude	16
	tranquillité	2
	réputation	2
	accessibilité	126
	aucune raison particulière	1
Pourquoi ne pas faire vos courses ailleurs ?	situer dans un quartier trop délinquant	241
	insécurité/ plus sûr	7
	accessibilité	31
	mésaventures	18
	aucune raison particulière	3

Annexe 6 : Enquête sur la perception des périurbains face à l'arrivée de la délinquance près de chez eux.

Cette enquête correspond au second grand sondage de notre étude. Nous avons questionné 1000 personnes habitant en zone périurbaine réparties dans les 4 villes repères. Nous leur avons posé des questions bien précises pour cerner au mieux leur réaction face à la délinquance en extra-urbaine qui s'y développe.

Le questionnaire est composé de deux parties. La première cherche à comprendre les comportements des périurbains face aux actes de vandalisme près de chez eux. Tout comme nous l'avons effectué lors de l'enquête 1, une série de questions sur la délinquance leur a été posée[402]. Par la suite, nous nous sommes intéressé au ressenti de la population extra-urbaine sur la recrudescence d'actes délictueux dans leur espace de vie. Le questionnaire suivant est en rapport avec cette perception que nous avons souhaité capter.

Questionnaire

- Avez-vous remarqué une montée de la délinquance près de chez vous ?

  Oui
  Non

- Avez-vous constaté une détérioration de votre qualité de vie à cause de cette montée de délinquance ?

  Oui
  Non

Si oui, depuis quand ?

- Avez-vous déjà été victime de délinquance depuis que vous habitez ici ?

  Oui
  Non

Si oui, cela remonte à quand et sous quelle forme de délit ?

- Si le phénomène délinquant est aussi important près de chez vous autant qu'il y en a dans le centre, quelle serait votre réaction ou envie ?

[402] Nous avons posé aux périurbains les mêmes questions sur la délinquance situées dans l'enquête n°1. Les résultats se trouvent à la fin de cette annexe.

Tab. A7 : Résultats détaillés de l'enquête n°4

Questions	Réponses évoquées	Résultats
Avez-vous remarqué une montée de la délinquance près de chez vous ?	Oui	903
	Non	97
Avez-vous remarqué la détérioration de votre qualité de vie ?	Oui	788
	Non	212
Si oui, depuis quand ?	cette année	176
	l'année dernière	382
	entre 2 et 5 ans	179
	entre 5 et 10 ans	45
	plus de 10 ans	6
Avez-vous déjà été victime de délinquance en milieu périurbain ?	Oui	513
	Non	487
Si oui, quand ?	cette année	174
	l'année dernière	227
	entre 2 et 5 ans	88
	entre 5 et 10 ans	22
	plus de 10 ans	2
Sous quelle forme ?	détérioration mobilier privée	143
	tags sur mur privé	172
	vols, rackettes, agressions	98
	cambriolage	100
Quelle est votre réaction par rapport à la délinquance périurbaine ? Quelles sont les raisons de ce choix ?	Plus de sécurité	135
	Cloisonnement en lotissement privé	354
	Gentrification	199
	Rurbanisation	312

Tab. A8 : Répartition des périurbains par PCS et selon leur réaction face à la délinquance (en nombre de personnes)

PCS	Rurbanisation	Cloisonnement en lotissements privés	*Gentrification*	Investissement dans des systèmes de sécurité	Totaux
Agriculteur	28	3	0	2	33
Artisan	28	5	1	1	35
Cadre Profession intellectuelle	17	54	60	2	133
Chef d'entreprise	43	64	51	4	162
Commerçants	2	13	35	7	57
Écolier/ Étudiant	0	0	5	0	5
Employé	5	60	33	46	144
Ouvrier	4	63	3	25	95
Profession intermédiaire	31	51	5	5	92
Profession libérale	86	26	4	6	122
Retraité	65	7	1	3	76
Sans profession/au chômage	3	8	1	34	46
Totaux	312	354	199	135	1000

Tab. A9 : Réactions préférentielles face à la délinquance selon la ville repère (en nombre de personnes)

Villes repères	Rurbanisation	Cloisonnement en lotissements privés	*Gentrification*	Investissement dans des systèmes de sécurité	Totaux
Saint-Denis	61	114	90	13	278
Saint-Pierre	77	108	81	6	272
Saint-Paul	94	63	3	52	212
Saint-Benoît	80	69	25	64	238
Totaux (nombre de sondés)	312	354	199	135	1000

Tab. A10 : Raisons évoquées par les périurbains selon leur réaction préférentielle

Questions	Réponses évoquées	Nombre de sondés	Part des sondés
Raisons de la nouvelle demeure ? (rurbanisation)	Continuité territoriale	202	64,74
	Réseau routier	79	25,32
	Famille	16	5,13
	Acquisition de terrain	15	4,8
Raisons de la nouvelle demeure ? (*gentrification*)	Proximité du lieu de travail	149	74,9
	Services situés en milieu urbain	41	20,6
	Préférence à la ville que la campagne	9	4,5
Raisons de la nouvelle demeure ? (cloisonnement en lotissement privé)	Revenu financier insuffisant	83	23,4
	Préférence au milieu périurbain (situation, météo…)	47	13,3
	Sentiment de sécurité	189	53,4
	Famille	35	9,9
Raison de la nouvelle demeure ? (investissement dans des moyens de sécurité)	Manque d'argent	121	89,6
	Raisons personnelles : terrain familial, famille, etc.	9	6,7
	Ne peut vivre ailleurs	5	3,7

Tab. A11 : Questions de l'enquête n°1 posées aux 1000 périurbains de l'enquête n°4.

Questions	Réponses	Résultats
sexe	Hommes	626
	Femmes	374
Age	-15	0
	16 / 25	399
	26 /59	487
	60 et +	114
PCS	Agriculteur	33
	Artisan	35
	Cadre Profession intellectuelle	133
	Chef d'entreprise	162
	Commerçants	57
	Écolier/Étudiant	5
	Employé	144
	Ouvrier	95
	Profession intermédiaire	92
	Profession libérale	122
	Retraité	76
	Sans profession/au chômage	46
Êtes-vous originaire de la commune ?	Oui	724
	Non	276
Si non, depuis combien d'années ?	moins de 6 mois	34
	moins de 1 an	60
	moins de 5 ans	86
	moins de 10 ans	68
	plus de 10 ans	28
Avez-vous déjà été victime de délinquance ?	Oui	874
	Non	126

Si oui, combien de fois ?	1 fois par an	726
	Une fois par mois	97
	Une fois par semaine	51
Résidez-vous dans ou à proximité d'un espace de délinquance ?	Oui	238
	Non	762
Ressentez-vous un sentiment de sécurité dans votre...	***kartié***	
	Oui	628
	Non	372
	Ville	
	Oui	957
	Non	43
Traversez-vous un autre quartier que le vôtre ?	**Le jour**	
	Oui	134
	Non	866
	La nuit	
	Oui	12
	Non	988
Si non, quelles raisons ?	existence d'une bande de délinquants, pas sur de "revenir entier", peur de se faire agresser et/ou racketter, espace mal fréquentée, espace mal entretenu	
Vous arrive-t-il de sortir le soir ?	oui	227
	non	773
Si non, pour quelles raisons ?	délinquance, peur de se faire attaquer, victime de délinquance, voler, racketter, trop vieux, aucun intérêt, seuls, manque de motivation, interdiction	

Y a-t-il des espaces que vous n'utilisez plus à cause délinquance ?	Oui	875
	Non	125
Si oui, lesquels ?	Là où il y a un groupe de délinquants, les EDD, espaces publics détériorés, hall d'immeubles, cages d'escaliers, les manifestations ludiques pour jeunes.	
Y a-t-il des espaces que vous utilisez de façon spéciale à cause de la délinquance ?	Oui	489
	Non	511
Excepté l'emploi occupé, qu'est-ce qui vous rattache à la ville dans laquelle vous travaillez ?	L'Administration (Mairie, Préfecture, Sous-préfecture, etc.)	891
	Famille	73
	Diverses raisons : médicale, scolaire, etc.	33
	Lien identitaire à la ville	3

Annexe 7 : Enquête sur la perception chez la population rurale de l'arrivée de la délinquance près de chez elle.

Comme la délinquance n'est plus un phénomène uniquement urbain et qu'elle a glissé vers le milieu périurbain, une cinquième a été menée en milieu rural. Ceci dans le but d'anticiper et prévenir la réaction de la population rurale face à une montée de la délinquance dans cette zone. Nous avons pu interroger uniquement 100 personnes vivant dans la campagne réunionnaise.

Questionnaire

- Avez-vous remarqué une montée de la délinquance près de chez vous ?

  Oui
  Non

Si oui, cela remonte à quand et sous quelle forme de délit ?

- Quelles seraient vos réactions si la délinquance affectait votre espace de vie ?

Tab. A12 : Répartition par PCS de la population

Professions et catégories socioprofessionnelles	**Part de la population sondée (en %)**
Agriculteur	63
Artisan	15
Cadre Profession intellectuelle	0
Chef d'entreprise	1
Commerçants	0
Écolier/Étudiant	0
Employé	1
Ouvrier	5
Profession intermédiaire	3
Profession libérale	8
Retraité	1
Sans profession/au chômage	3

Tab. A13 : Avis et réaction des ruraux vis-à-vis de l'arrivée de la délinquance dans leur espace de vie.

Questions	Réponses évoquées	Résultats
Ressentez-vous la montée de la délinquance près de chez vous ?	Oui	16
	Non	84
Si oui, depuis quand ?	Cette année	3
	L'année dernière	6
	Entre 2 et 5 ans	7
Sous quelle forme ?	Vols de bétails/productions agricoles	8
	Vols de biens	2
	Tags	6
Comment réagissez-vous face à la délinquance ?	Rien faire / obliger d'accepter	17
	Plus de moyens de sécurité	20
	Cloisonnement en lotissement privé en milieu périurbain	63

Annexe 8 : Enquête auprès de la population qui a déménagé à cause de la délinquance.

Cette enquête nous a permis de questionner les individus qui ont changé de demeure afin de s'éloigner de la délinquance. Grâce à un réseau social et un appel sur les ondes d'une radio de grande écoute, il a été possible de trouver ces personnes. À partir de là, nous avons pu savoir deux choses :

- Leur profil : PCS, ancien et nouveau lieux de résidence (afin de déterminer la dynamique qui les concerne), la date de leur déménagement (afin de mettre en corrélation ces résultats ceux des enquêtes 4 et 5)[403]
- Leur nouveau domicile : est-ce une nouvelle demeure qui viendra agrandir la tache urbaine, ou une ancienne qui ne changera rien. Est-il situé dans un lotissement ou une résidence privés ?

Ainsi, nous avons soumis à 278 personnes[404] le questionnaire suivant.

Questionnaire

- Dans quel PCS vous situez- vous ?
- Dans quel quartier résidiez-vous auparavant ?
- Dans quel quartier habitez-vous maintenant ?
- Quelles raisons vous ont conduites à déménager dans ce quartier ?
- Depuis quand avez-vous déménagé ?
- Avez-vous emménagé dans une maison ou un immeuble ?
- Votre logement se trouve-t-il en lotissement privé ou à part ?
- Le logement est-il récent ou existait-il déjà ?

[403] Cf. Perception de l'arrivée de la délinquance en zones périurbaine et rurale.

[404] 57 personnes concernées par la rurbanisation, 97 par le cloisonnement en lotissement/résidence privés, 124 par la *gentrification.*

Annexe 9 : Enquête auprès de la population sur l'existence de la ville « anti-délinquance »

Cette septième et dernière enquête nous a permis à la fois de confirmer et de constituer la ville « anti-délinquance ». Tout comme l'enquête n°6, il a fallu faire appel à d'autres moyens de communication afin de pouvoir sonder la population : 116 personnes. Nous avons utilisé le fameux réseau social afin de trouver les personnes correspondantes au signalement indiqué dans notre argumentation.

Questionnaire

- Dans quel PCS vous situez-vous ?
- Dans quelle ville travaillez-vous ?
- Où habitez-vous ?
- Où faites-vous vos courses ?
- Où pratiquez-vous vos loisirs ?

Tab. A14 : Répartition de la population par PCS

Agriculteur	4
Artisan	4
Cadre Profession intellectuelle	13
Chef d'entreprise	19
Commerçants	5
Écolier/Étudiant	6
Employé	21
Ouvrier	12
Profession intermédiaire	3
Profession libérale	9
Retraité	5
Sans profession/au chômage	15
Total	116

Tab. A15 : Quartiers dans lesquels réside la population

Villes	Saint-Denis	42	Villes	Saint-Pierre	34
Quartiers	La Montagne	3	Quartiers	Montvert-Les-Hauts	6
	Saint-Bernard	3		Monvert-Les-Bas	6
	Le Brûlé	4		Terre Sainte	3
	Bellepierre	7		Grand-Bois	3
	Saint-François	2		Ligne Paradis	3
	Montgaillard	2		Ligne des Bambous	3
	Bois-de-Nèfles	8		Ravine Blanche	5
	Le Moufia	4		Pierrefonds	3
	Centre	5		Ravine des Cabris	1
	La Bretagne	2		Bois d'Olives	1
	Domenjod	2			

Villes	Saint-Paul	23	Villes	Saint-Benoît	17
Quartiers	Bois de Nèfles	3	Quartiers	Bras Fusil	1
	La Plaine	2		Beaufonds	4
	Centre	2		Centre	2
	Savannah	1		Bourbier	1
	Plateau-Caillou	1		Abondance	2
	Saint-Gilles-Les-Hauts	1		Sainte-Anne	3
	Bernica	3		Bras Canot	1
	Tan Rouge	4		Beaulieu	3
	La Saline	2			
	Le Guillaume	4			

Tab. A16 : Les lieux dans lesquels la population fait ses courses et distrait.

Saint-Denis	Courses	Carrefour	15
		Jumbo Score (Sainte-Marie)	11
		Carrefour (Sainte-Suzanne)	9
		Leclerc	4
		Score Express	3
	Loisirs	La Trinité/Champ-Fleury	14
		La Jamaïque	14
		Le Brûlé	8
		Colorado	4
		Front de mer	2
Saint-Pierre	Courses	ZAC Cannabady	16
		Géant	9
		Super U (Saint-Louis)	9
	Loisirs	Plage de Terre Sainte	8
		Littoral de Pierrefonds	8
		Grand Anse	7
		Front de mer	7
		Monvert	4
Saint-Paul	Courses	Jumbo Score (Le Port)	10
		Savannah	10
		Les écarts saint-paulois	3
	Loisirs	Ciné Cambaie	11
		Maïdo	6
		La Grotte des Premiers Français	5
		Saint-Gilles	2
Saint-Benoît	Courses	Jumbo Score	7
		Jumbo Score (Saint-André)	7
		Carrefour Sainte-Suzanne	3
	Loisirs	Takamaka	6
		Bassin Bleu	5
		Sainte-Anne	4
		Bassin bleu	2

Annexe 10 : Autres exemples d'utilisation de l'espace dans les villes repères.

Carte A1 : Utilisation de l'espace communal chez un Saint-Paulois habitant Plateau-Caillou

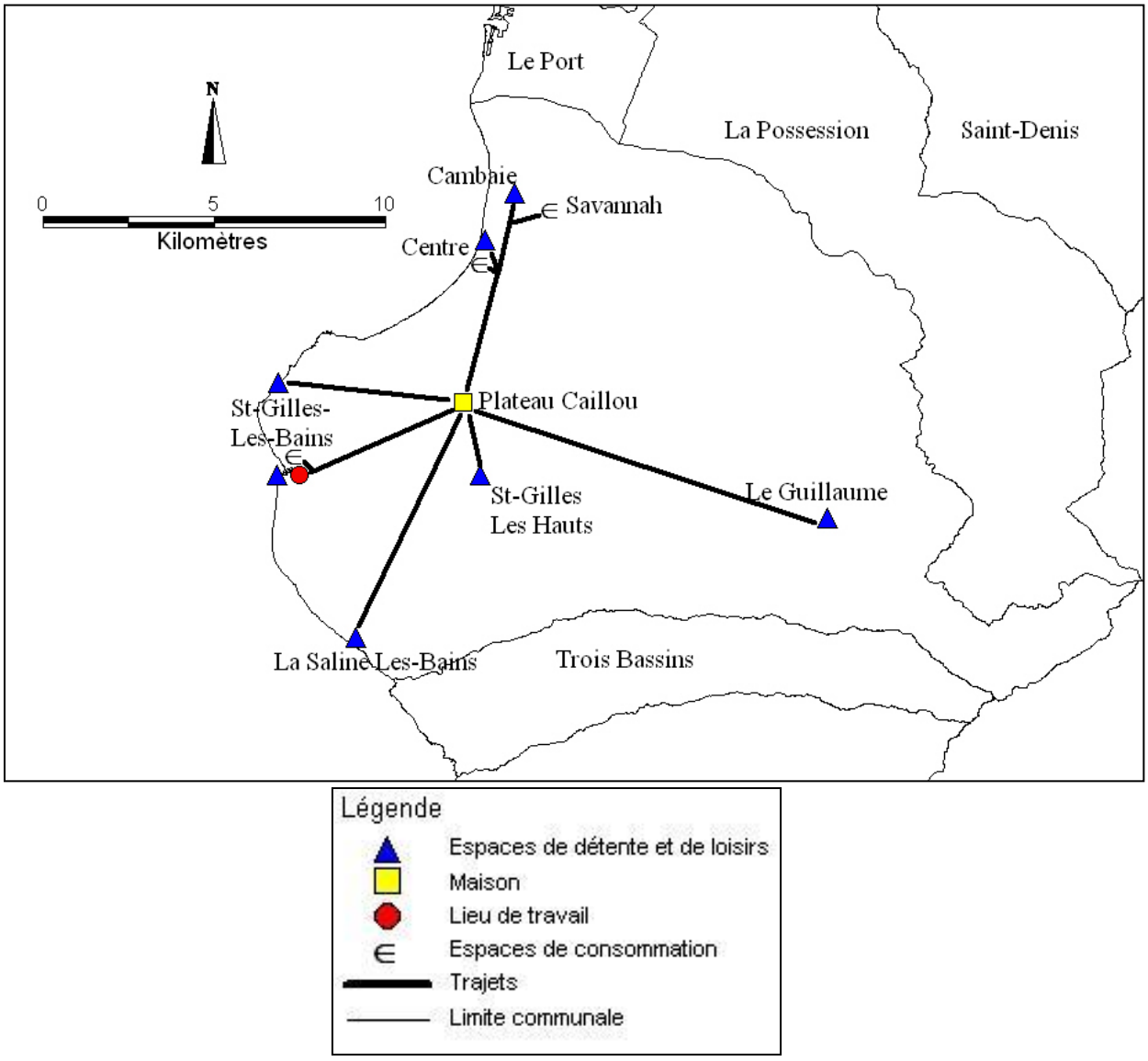

Source : Enquête menée auprès de la population saint-pauloise.
Mise en forme : auteur

L'individu travaille à Saint-Gilles-Les-Bains. Il fait ses courses à Savannah, à Saint-Gilles-Les-Bains : proche de son emploi, et au centre-ville de Saint-Paul. Il reconnaît 7 espaces de loisirs et détente situés de part et d'autre du territoire : Cambaie, centre-ville, Maïdo, Saint-Gilles-Les-Hauts, Boucan Canot, Saint-Gilles-Les-Bains et l'Hermitage-Les-Bains. Ne craignant d'emprunter aucune zone à cause de la délinquance, l'ensemble du territoire saint-paulois lui est accessible. Cela explique la forme en étoile des trajets.

Carte A2 : Utilisation de l'espace communal d'un Saint-Pierrois habitant Terre-Sainte.

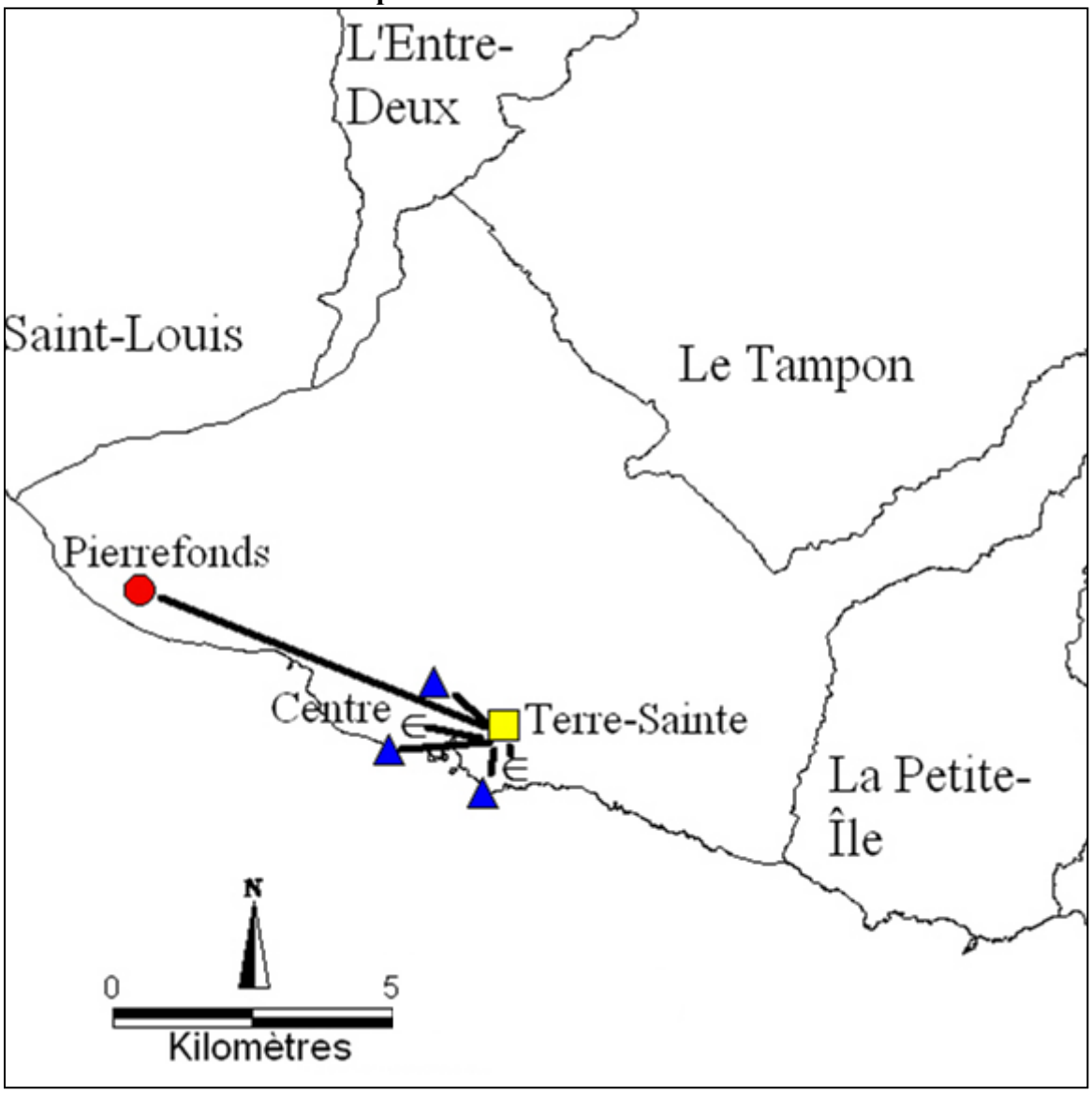

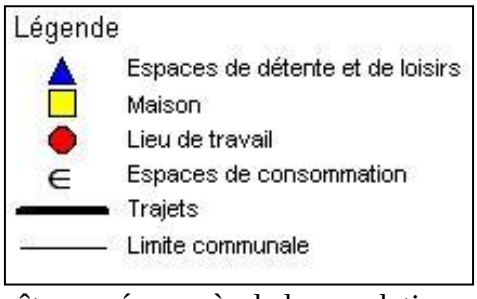

Source : Enquête menée auprès de la population saint-pierroise
Mise en forme : auteur

Il travaille à Pierrefonds. Ses espaces de détente et de loisirs se localisent en centre-ville et sur le front de mer. Ses lieux de consommation se trouvent à la fois dans le centre-ville et près de chez lui. Les trajets prennent une forme évoquant un triangle, cela s'explique par le fait que l'individu occupe uniquement les parties basse et littorale saint-pierroises.

Carte A3 : Utilisation de l'espace communal chez un Bénédictin habitant à Bras Fusil.

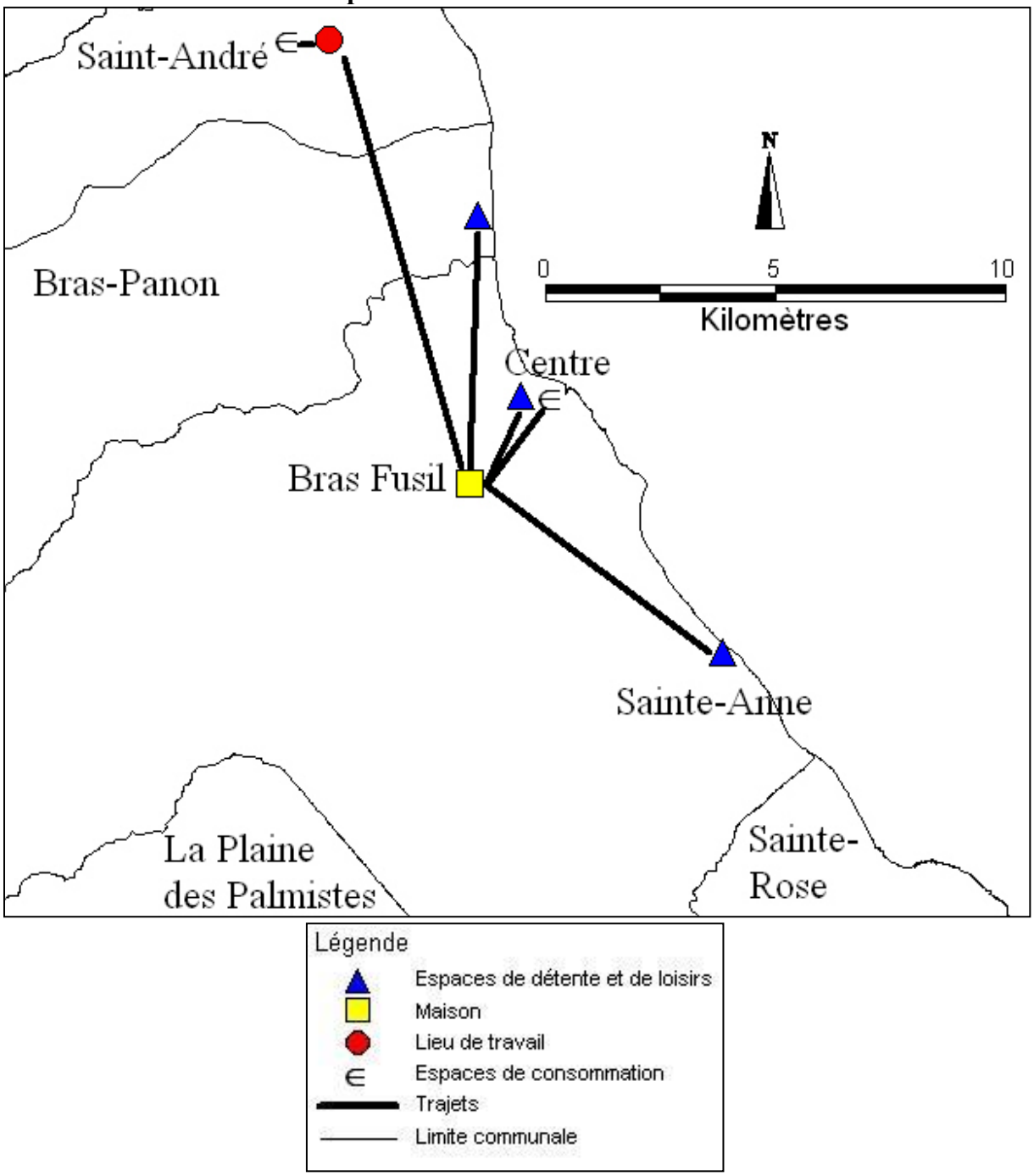

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Benoît
Mise en forme : auteur

Il travaille à Saint-André. Il fait ses achats en centre-ville bénédictin et dans la ville voisine. Lorsqu'il est libre, il va au centre-ville, à Sainte-Anne et à Bras-Panon. La forme des trajets est linéaire.

Annexe 11 : Autres exemples de non-utilisation de l'espace dans les villes repères

Carte A4 : Exemple d'espace évité par un Bénédictin résidant à Sainte-Anne.

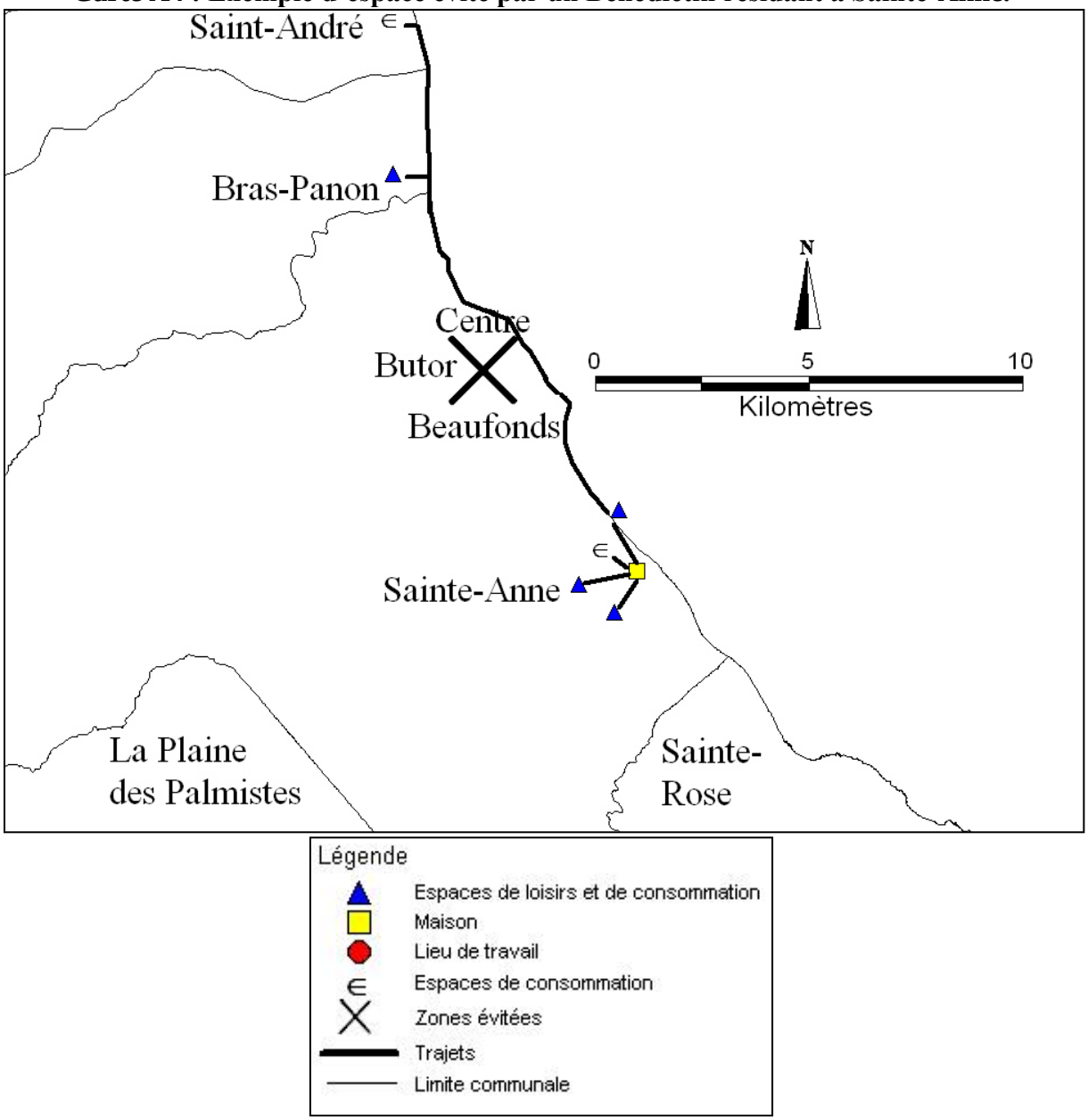

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Benoît
Mise en forme : auteur

L'individu est un retraité, il effectue ses courses près de chez lui et à Saint-André. Ses espaces de détente se situent également près de son domicile, sur le front de mer, sur les premières pentes de la commune et à Bras-Panon. Après avoir été victime plusieurs fois de délinquance à Saint-Benoît (centre-ville, Beaufonds, Butor), il ne se dirige plus vers la ville. Ainsi, l'agglomération bénédictine est un espace non utilisé à cause de la délinquance. Les

trajets sont d'une forme linéaire, car en insistant sur le contour du littoral bénédictin, le sondé montre qu'il n'utilise plus le centre.

Carte A5 : Exemple d'espace évité par une Saint-Pierroise résidant à Basse-Terre.

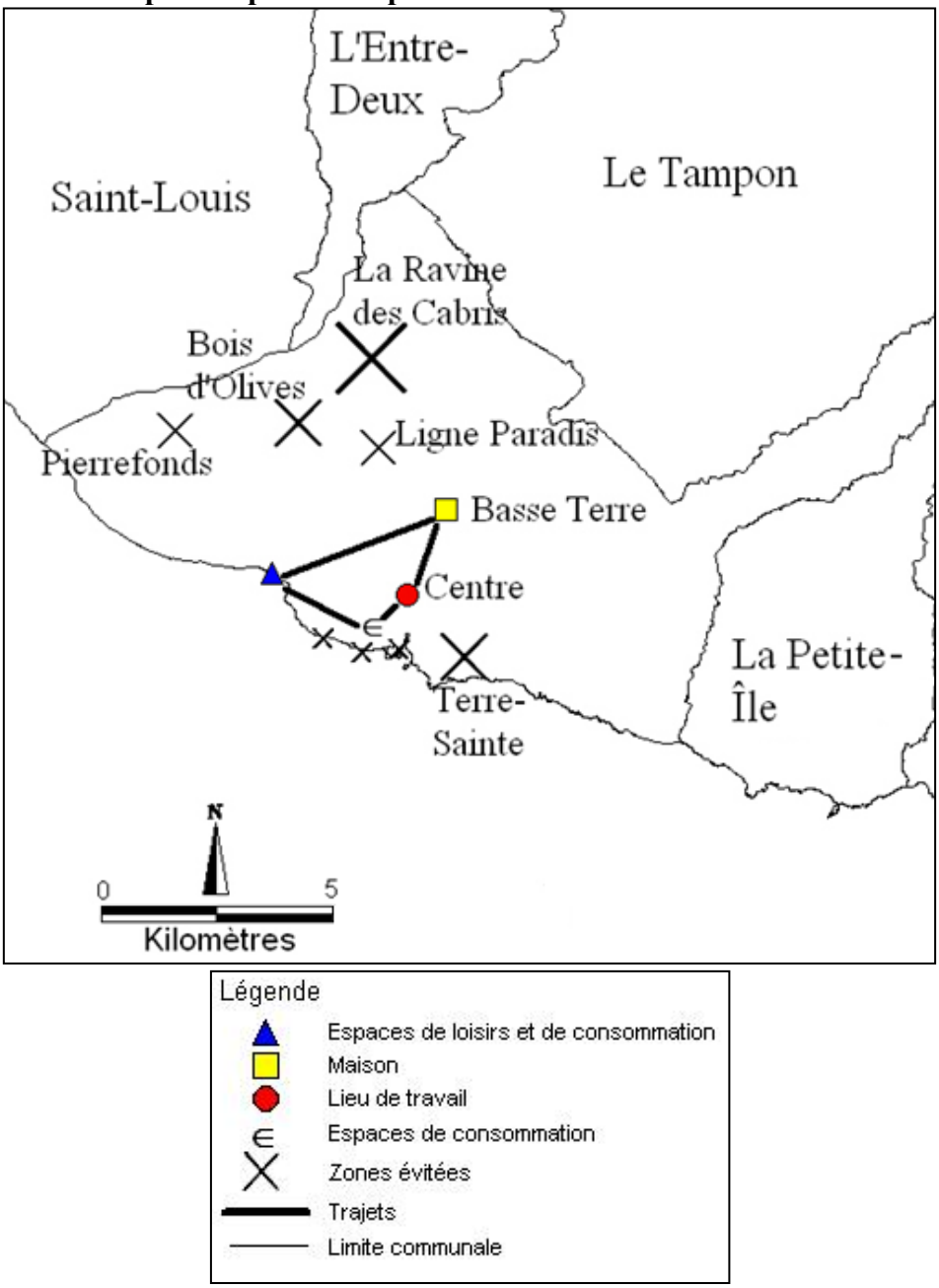

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Pierre
Mise en forme : auteur

Elle travaille au centre-ville, là où elle effectue également ses courses. Pierrefonds et plus particulièrement la Pointe du Diable, constitue son seul espace de détente. Elle n'utilise plus presque la globalité du front de mer saint-pierrois, le bas du quartier de Terre-Sainte et certaines zones des quartiers de Pierrefonds, Bois d'Olives, la Ravine des Cabris et la Ligne

Paradis. Les trajets rappellent la forme d'un trapèze. Cette personne n'utilise qu'une petite partie du territoire saint-pierrois, à l'intérieur de cette figure géométrique.

Carte A6 : Exemple d'espace évité par un Saint-Paulois résidant à Saint-Gilles-Les-Hauts

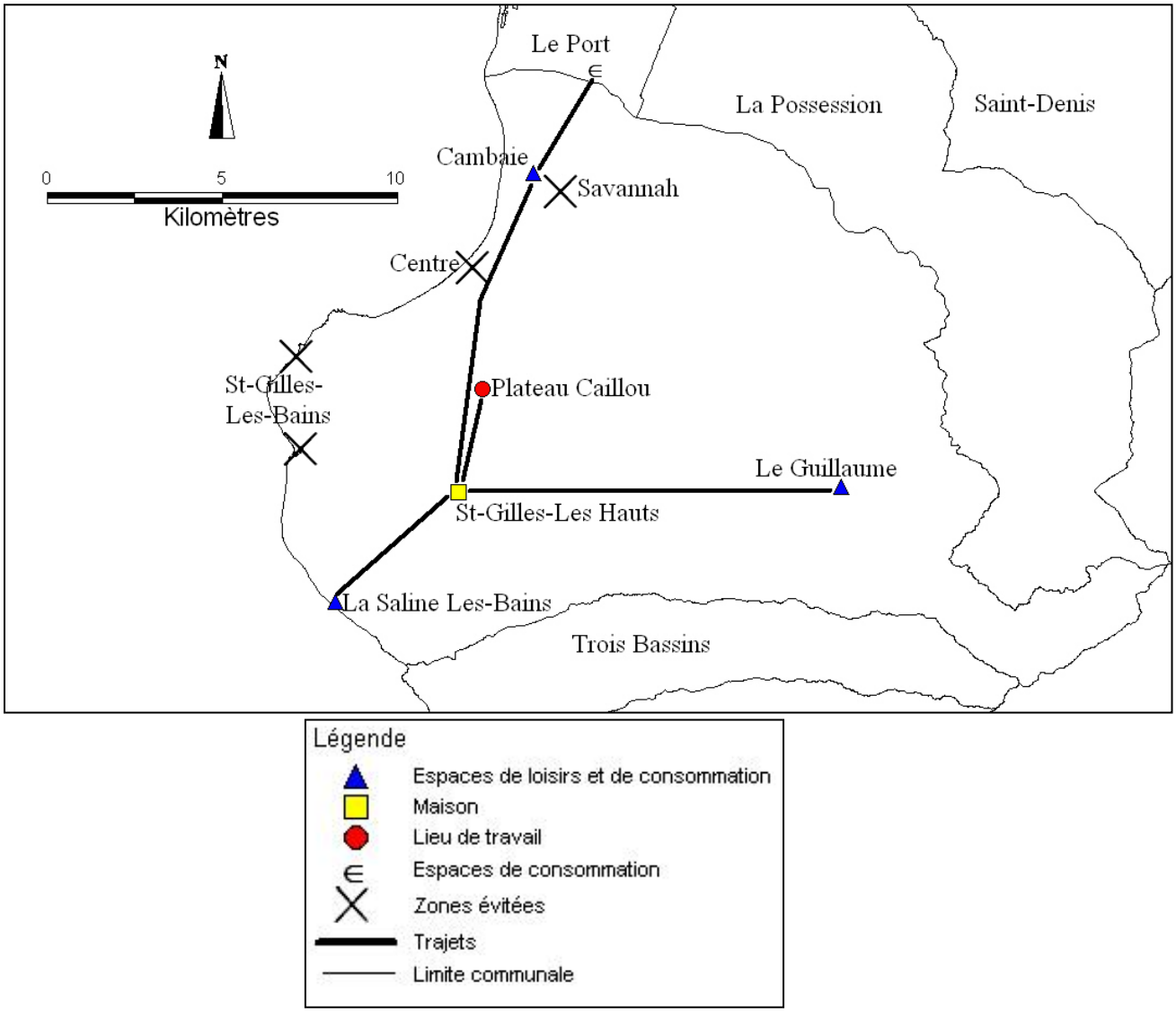

Source : enquête menée auprès de la population de Saint-Paul
Mise en forme : auteur

Il travaille à Plateau-Caillou. Les quartiers de Cambaie, du Maïdo et de l'Hermitage-Les-Bains représentent les lieux où il se détend. Quatre zones ne sont plus utilisées : Savannah, le centre-ville, Boucan Canot et Saint-Gilles-Les-Bains. Comme les principales zones de consommation de la ville sont prohibées, il fait ses courses dans la ville voisine : Le Port.

Annexe 12 : Autres exemples de cartes mentales

Fig. A1 : Exemple de carte mentale d'un Saint-Pierrois résidant à La Ravine des Cabris

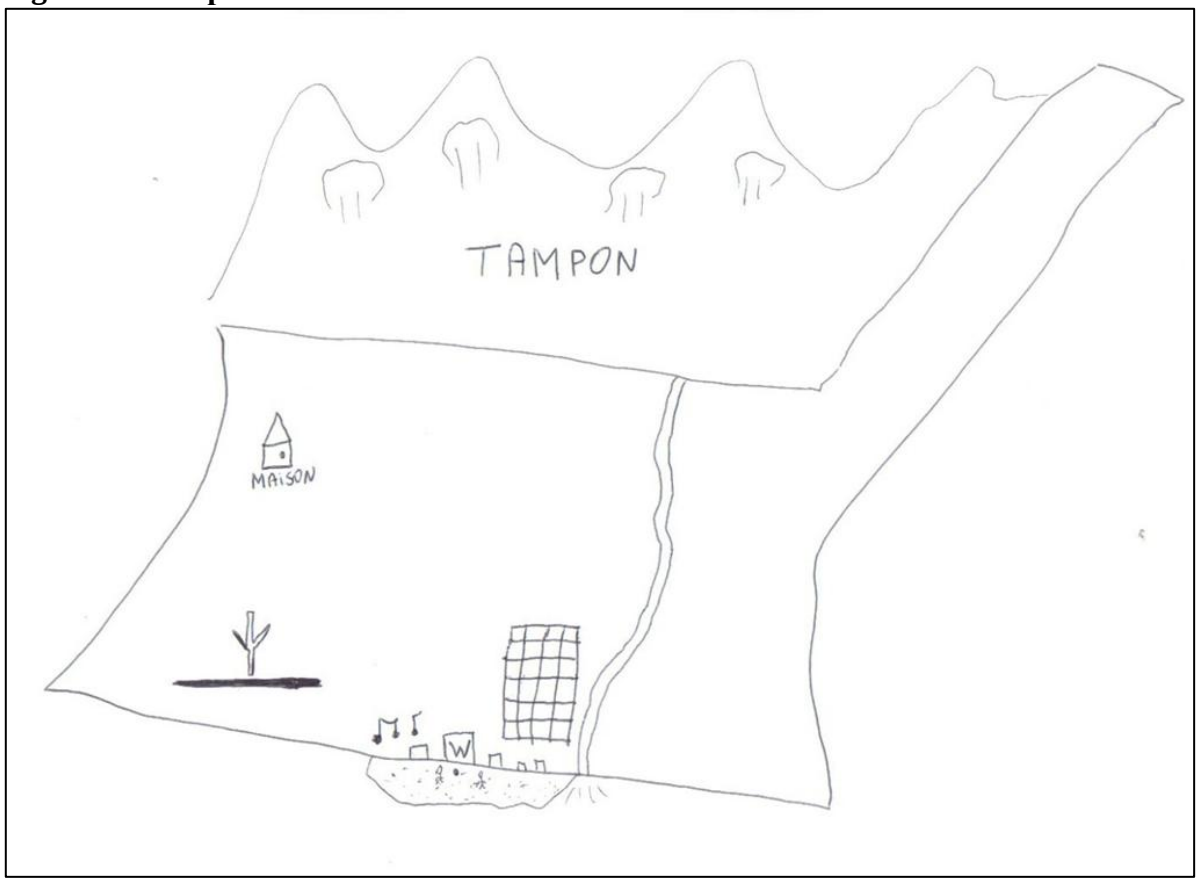

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Pierre

Pour illustrer son espace de vie, l'individu, qui habite à La Ravine des Cabris, a dessiné tout Saint-Pierre et bien plus. Il a marqué sa maison ainsi que le centre-ville grâce au plan en damier. Il a également représenté le front de mer animé par des notes de musique, la plage et des jeunes jouant au ballon. Travaillant lui-même sur ce front de mer, il a fait figurer son lieu de travail par un « W ». Voyant souvent des avions décoller ou atterrir, il a illustré l'aéroport situé à Pierrefonds. Il a également fait apparaître la commune voisine, Le Tampon, avec ses montagnes et ses arbres lui faisant office d'aire de loisirs.

Notons que cette personne n'a jamais été victime d'actes délictueux et qu'elle est originaire de la ville. Ainsi, elle ne fait pas partie des individus ressentant l'insécurité l'empêchant d'utiliser pleinement le territoire saint-pierrois.

Fig. A2 : Représentation de son espace vécu par un Bénédictin habitant Bras Fusil.

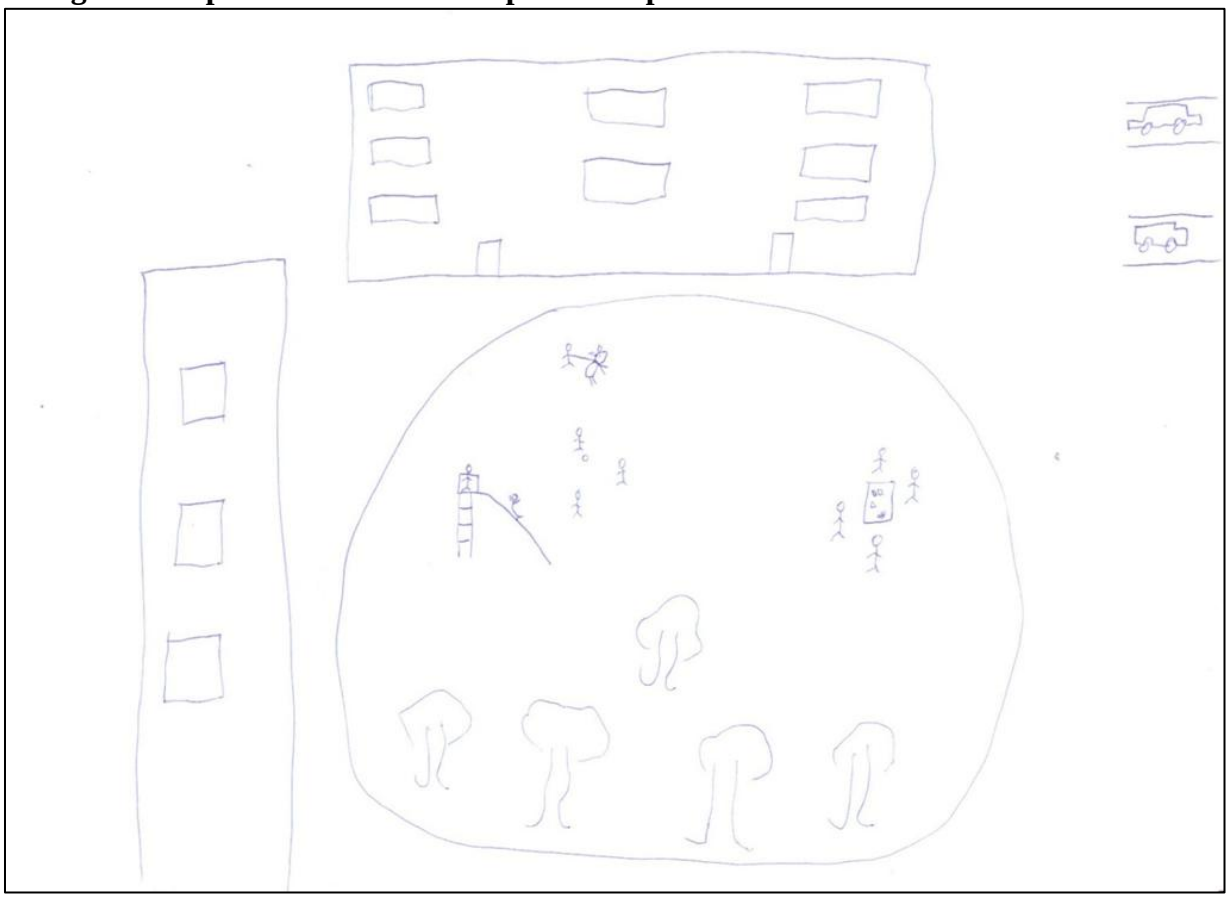

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Benoît

Sa représentation est à une échelle plus petite que la précédente, car il n'a illustré que son groupe d'habitations. Il y a fait figurer les immeubles, le jardin d'enfants dans lequel s'amusent les plus jeunes et le parking.

Même s'il est originaire de la ville dans laquelle il réside, l'individu a déjà été victime de délinquance : vol de sacoche à l'arraché en centre-ville. Ressentant l'insécurité dans sa ville, le *kartié* représente ainsi son espace vécu.

Fig. A3 : Représentation de son espace vécu par un Dionysien habitant La Bretagne

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Denis

À une échelle encore plus petite, un Dionysien habitant un lotissement privé a illustré son espace de vie de façon très personnelle, nous faisant comprendre son appropriation de l'espace. Sur cette illustration, le sondé a représenté le mur en briques entourant le lotissement. Il a dessiné le portail métallique avec le digicode. Au-dessus du mur, il a crayonné le toit de sa maison avec le chauffe-eau solaire et celle du voisin avec l'inéluctable parabole.

Cet individu n'est pas originaire de la capitale et affirme avoir été victimes plusieurs fois de méfaits : cambriolage, vols avec agressions à l'arme blanche. Son sentiment d'insécurité est plus fort que dans les cas précédents. Son passé vis-à-vis de la délinquance explique pourquoi il vit dans un groupe d'habitations privé.

Annexe 13 : Autres exemples de déterritorialisation

Carte A7 : Exemple d'espace utilisé et évité d'un Saint-Paulois habitant Saint-Gilles-Les-Hauts.

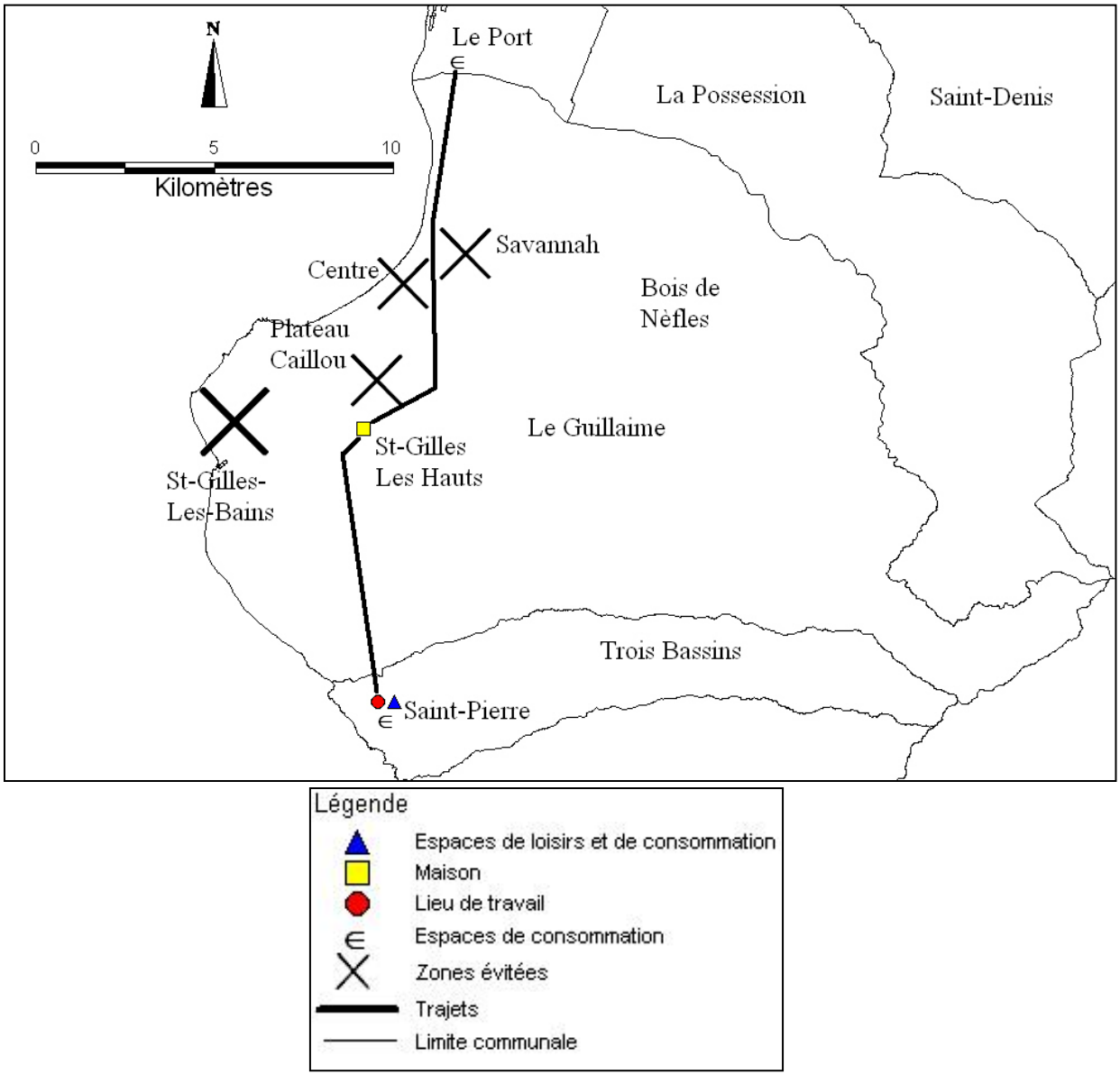

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Paul
Mise en forme : auteur

Il est cadre supérieur dans une entreprise de transports. Selon lui, aucun des éléments que nous lui avons demandés caractérisant son espace de vie ne se situe à Saint-Paul. Il travaille à Saint-Pierre, ses lieux de consommation se situent près de son emploi et au Port, ses espaces de détente et de loisirs sont également à Saint-Pierre. Le fait qu'aucun élément cité ne se trouve à Saint-Paul s'explique par les espaces qu'il n'utilise plus : les quartiers de Saint-Gilles-Les-Bains, Plateau Caillou, le centre-ville et Savannah. La carte mentale de ce Saint-Paulois reflète parfaitement son espace de vie (cf. fig. A4).

Fig. A4 : **Carte mentale d'un Saint-Paulois résidant à Saint-Gilles-Les-Hauts**

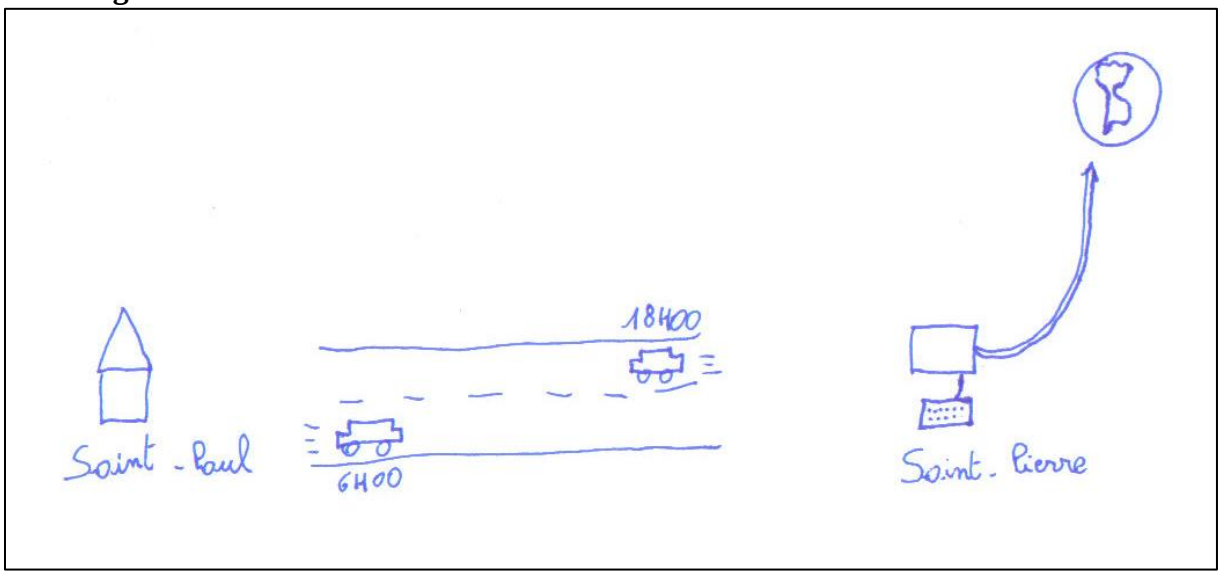

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Paul

Il a représenté sa demeure en précisant qu'elle était à Saint-Paul, son emploi est illustré par un ordinateur communiquant avec le monde entier. Entre les deux points, l'interrogé a dessiné la route qu'il emprunte quotidiennement en précisant les heures où il la prend. Après discussions, il explique qu'il ne se rend plus dans certains quartiers de sa commune à cause de la mauvaise fréquentation. En outre, il s'est fait voler sa voiture un soir dans le quartier de Savannah. Ainsi, mis à part résider à Saint-Paul il ne fait rien d'autre dans la plus grande commune de La Réunion, il change de commune pour toute autre activité.

Nous avons également questionné un habitant de Saint-Pierre dont la situation ressemble beaucoup à celle du cas précédent (cf. carte A8 et fig. A5) :

Carte A8 : Espace utilisé et évité d'un Saint-Pierrois résidant à Monvert-Les-Hauts.

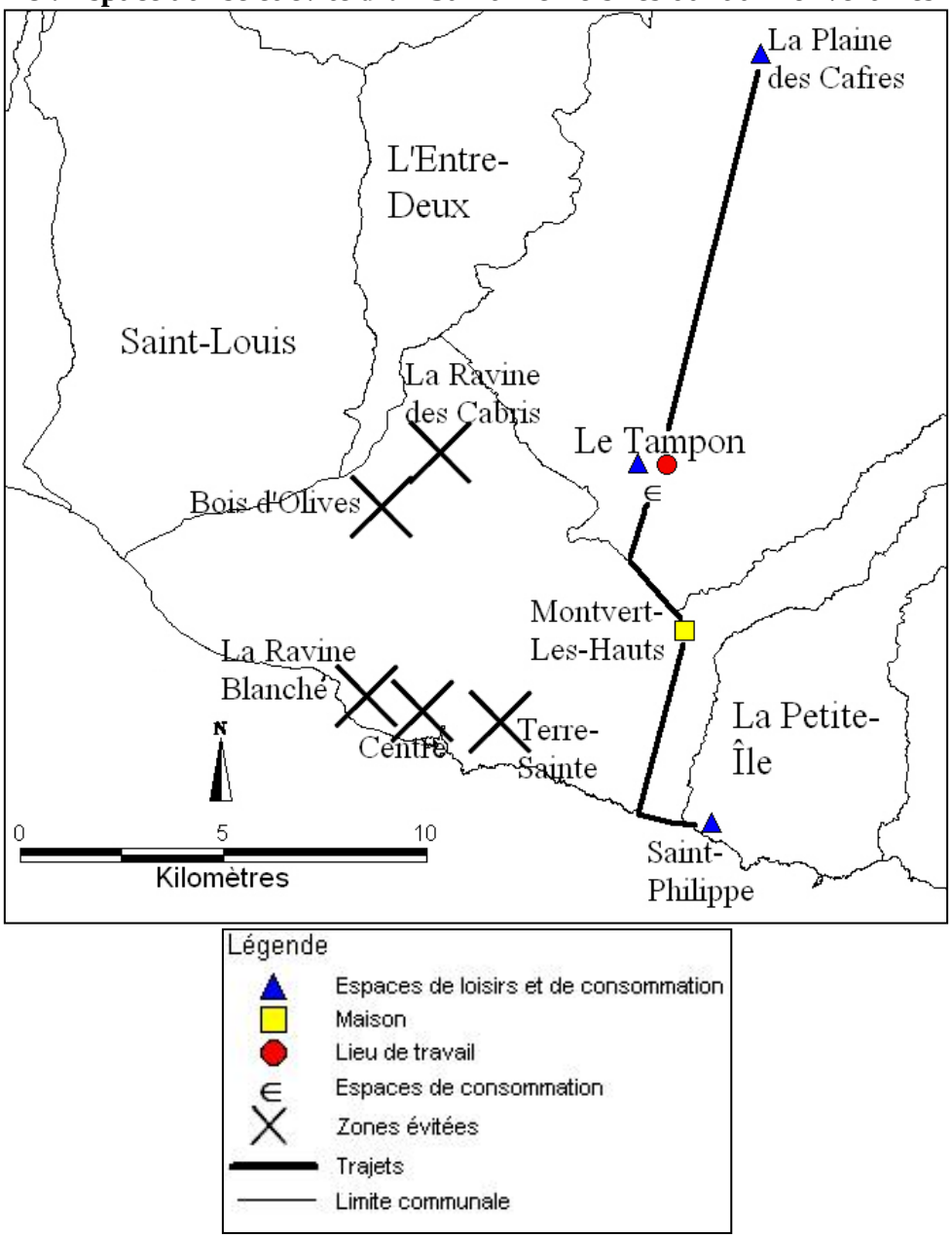

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Pierre
Mise en forme : auteur

Tout comme pour l'exemple précédent, celui-ci ne fait que résider dans la ville repère du Sud, d'où il n'est pas originaire. Il déclare « *ne plus mettre plus le pied* » dans cinq quartiers : Bois d'Olives, Ravine Blanche, la Ravine des Cabris, Terre Sainte et le centre, ce qui explique pourquoi toutes ses activités ont lieu hors de la commune. Le Tampon est la ville où il passe le plus clair de son temps. Il y travaille comme employé, ses lieux de

consommation se situent également dans la ville voisine. Ses espaces de détente se partagent entre Le Tampon et Saint-Philippe. Sa carte mentale représente sa situation résidentielle. Habitant à Montvert-Les-Hauts, depuis sa maison il a une vue sur l'océan Indien et sur la partie basse de la commune (cf. fig. A5) :

Fig. A5 : Carte mentale de ce même Saint-Pierrois habitant Monvert-Les-Hauts

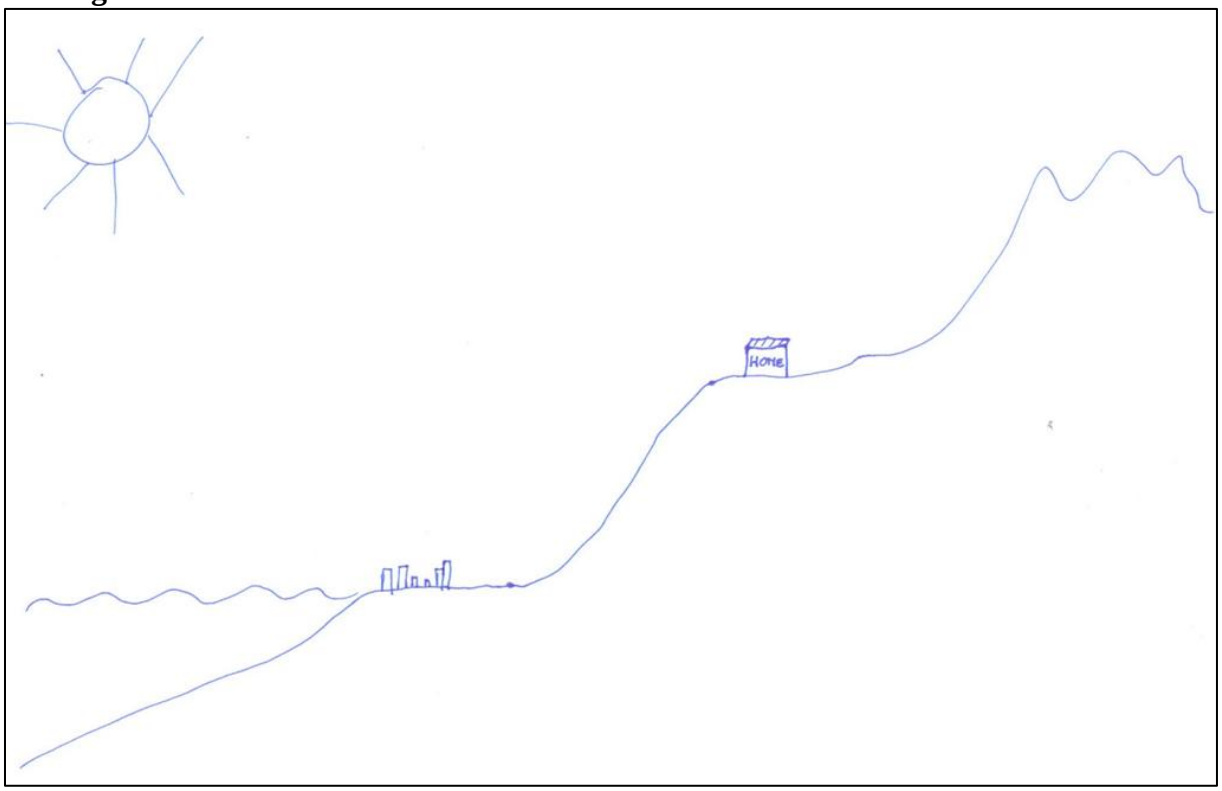

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Pierre

Il a fait figurer la mer et le soleil, deux éléments caractérisant La Réunion selon lui. Il a dessiné des bâtiments représentant la partie basse saint-pierroise et sa maison située plus haut. En amont de sa demeure, il a dessiné les montagnes.

Lors de l'entretien, il explique qu'il est rare qu'il se rende en ville pour faire des courses ou autres, qu'il le faisait par extrême nécessité. Cela s'explique par le fait que toute sa famille a déjà été victime de délinquance dans divers endroits de Saint-Pierre. Aussi il évite d'emprunter le territoire et souhaite déménager dans la ville voisine : Le Tampon, s'il pouvait trouver une situation similaire à celle qu'il a actuellement.

L'individu affirme connaître tous les recoins dangereux de la ville, qu'il les évite malgré le fait qu'il prenne plus de temps pour se rendre là où il souhaite. C'est la raison pour laquelle il emprunte des petits chemins au lieu des voies principales pour se diriger dans les communes voisines, car il craint de se faire caillasser en voiture à certains endroits.

Le dernier exemple est celui d'une Bénédictine, au cas semblable aux trois autres précédents (cf. carte A9).

Carte A9 : Espace utilisé et évité par une Bénédictine résidant au Bourbier les Bas

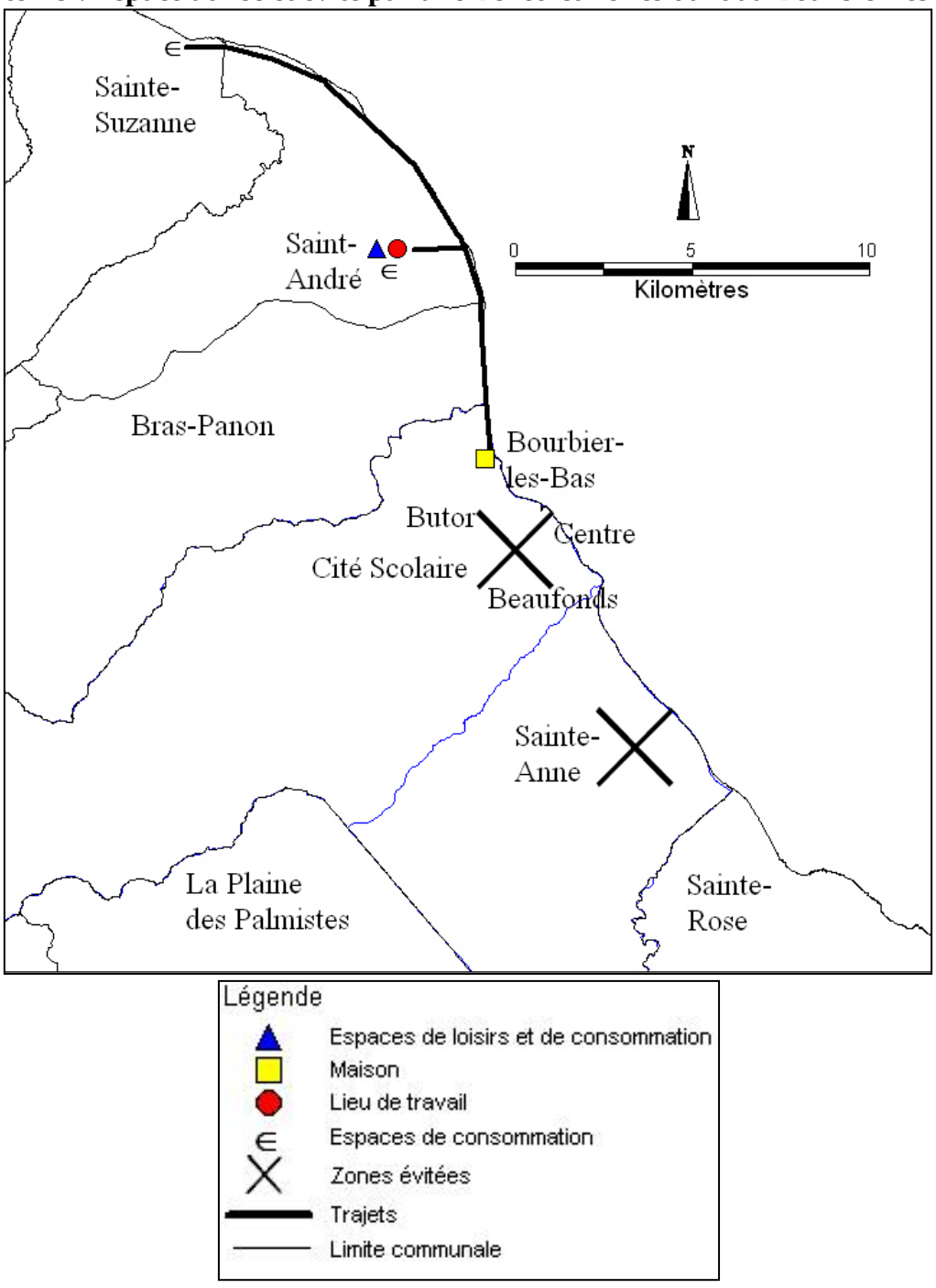

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Benoît
Mise en forme : auteur

Excepté le fait qu'elle réside à Saint-Benoît, toutes ses activités s'effectuent dans les villes et communes voisines. Son emploi est de catégorie « profession intellectuelle » à Saint-

André. Ses lieux de consommation, de détente et de loisirs se situent également dans cette même ville et à Sainte-Suzanne.

Sur sa carte mentale (cf. fig. A6) elle a représenté son groupe d'habitations. Elle a dessiné sa maison ainsi que celles des voisins. Après quelques travaux, sa demeure est devenue la plus grande de tout le groupe, c'est la raison pour laquelle elle l'a marquée d'un « M » et illustrée plus grande que les autres. Elle « *ne voit pas l'utilité* » d'utiliser le territoire bénédictin, car elle trouve que certains endroits sont mal fréquentés : centre-ville, Beaulieu, le littoral de Sainte-Anne, et d'autres sont trop dangereux à cause de leurs caractéristiques de délinquance : Beaufonds, Butor. Ainsi, elle préfère se diriger vers les communes voisines dans lesquelles elle se sent plus en sécurité.

Fig. A6 : Carte mentale de cette même Bénédictine habitant au Bourbier-Les-Bas

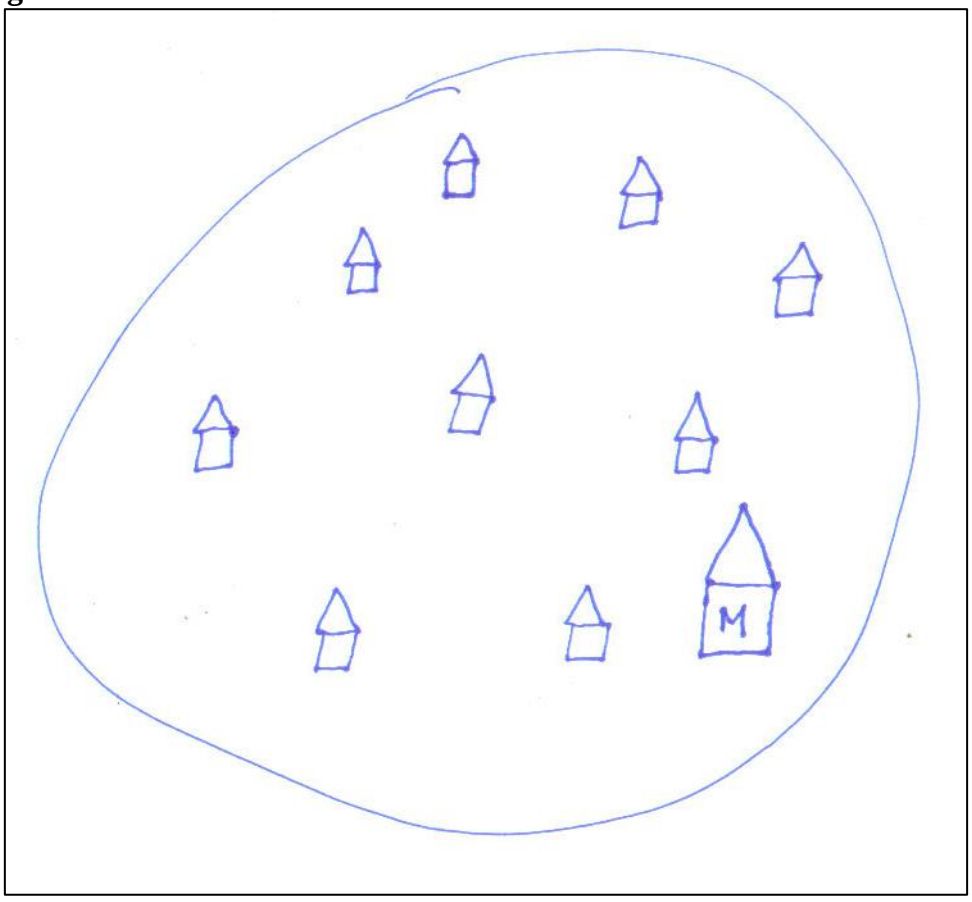

Source : Enquête menée auprès de la population de Saint-Benoît

Annexe 14 : Autres exemples de villes « anti-délinquance »

Carte A10 : Exemple d'espace utilisé et évité d'un habitant de Bras-Panon résidant à la Rivière des Roches.

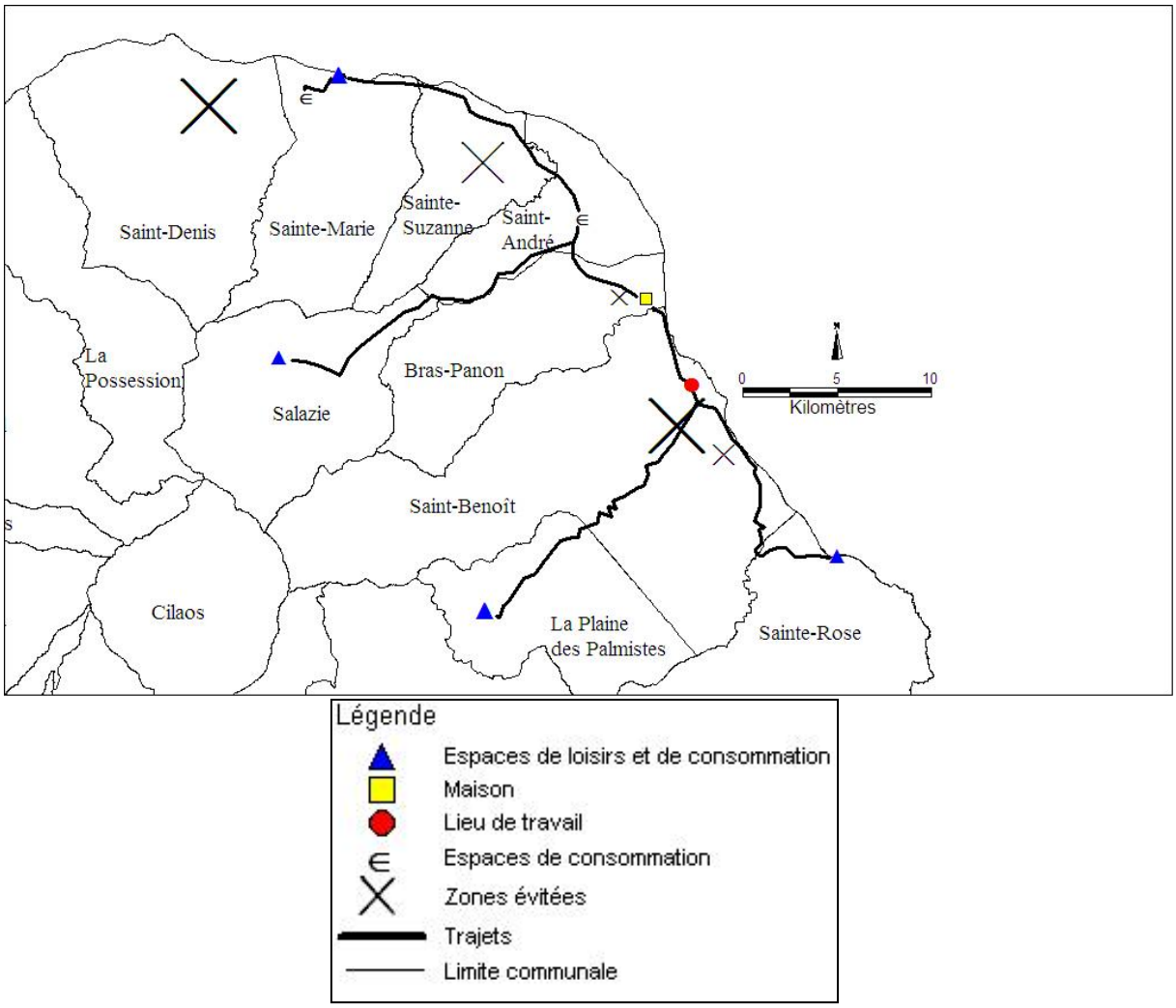

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Ce sondé travaille à Saint-Benoît, fait ses courses à Saint-André et Sainte-Marie, et passe ses loisirs à La Plaine des Palmistes, Sainte-Rose, Salazie et Sainte-Marie. Il ne se rend plus à Saint-Denis, Sainte-Suzanne, Saint-Benoît, Sainte-Anne et près de chez lui à Bras-Panon centre. La forme de ses trajets est linéaire.

Carte A11 : Exemple d'espace utilisé et évité d'un habitant de La Possession demeurant à Sainte-Thérése.

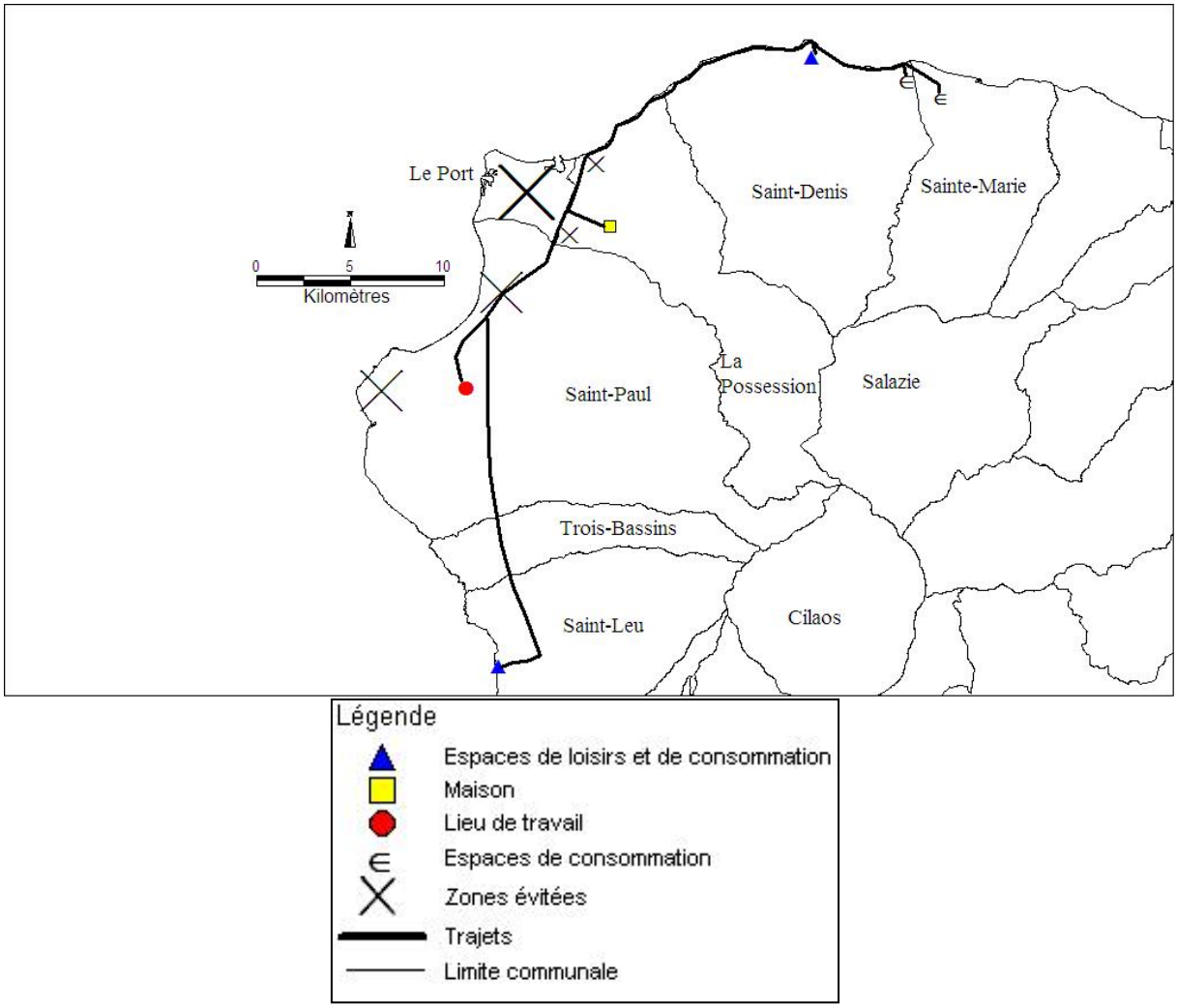

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Ex-résidant saint-paulois, ce sondé a déménagé vers les hauteurs du bourg de La Possession à cause de la délinquance. Il travaille toujours à Saint-Paul, effectue ses courses à Saint-Denis et Sainte-Marie. Ses espaces de détente et de loisirs se situent à Saint-Leu et au centre-ville dionysien. Il ne met plus un pied au Port, à La Rivière-des-Galets, à Cambaie et Saint-Gilles-Les-Bains à Saint-Paul. Ses trajets prennent la forme d'une ligne.

Carte A12 : Exemple d'espace utilisé et évité d'un habitant du Tampon demeurant au 11e Kilomètre.

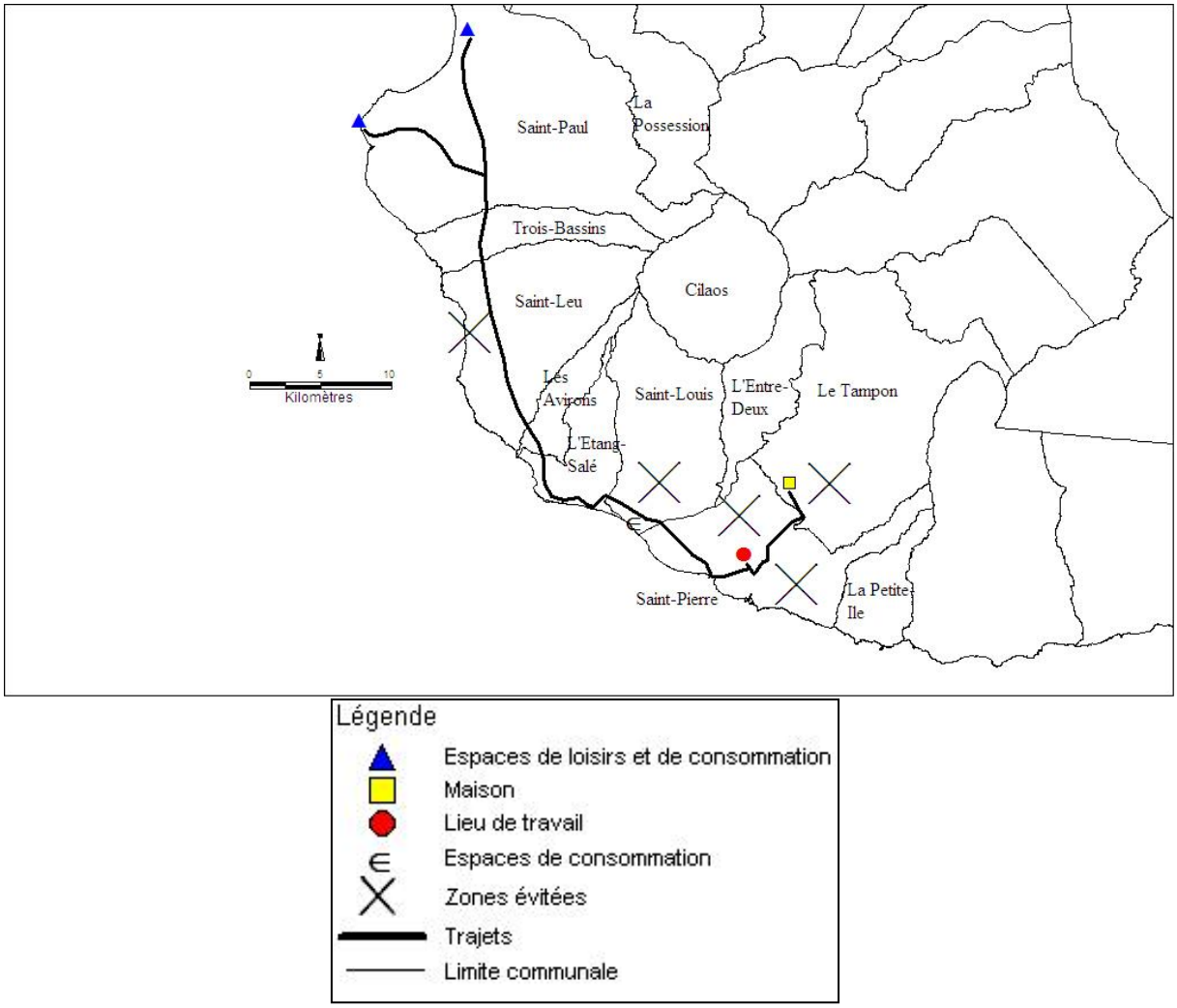

Source : Enquête auprès de la population périurbaine
Mise en forme : auteur

Il travaille toujours à La Ligne Paradis à Saint-Pierre, fait ses courses uniquement à Saint-Louis et passe le plus clair de son temps libre à Saint-Gilles-Les-Bains et Cambaie (Saint-Paul). Il n'utilise plus les quartiers que sont Terre Sainte, La Ravine des Cabris (Saint-Pierre), les centres-villes tamponnais, saint-leusien et saint-lousien. Tous comme les autres cas de figure, ses trajets prennent la forme linéaire.

Annexe 15 : Graphe de la systémogénèse d'un espace urbain selon J.-M. JAUZE.

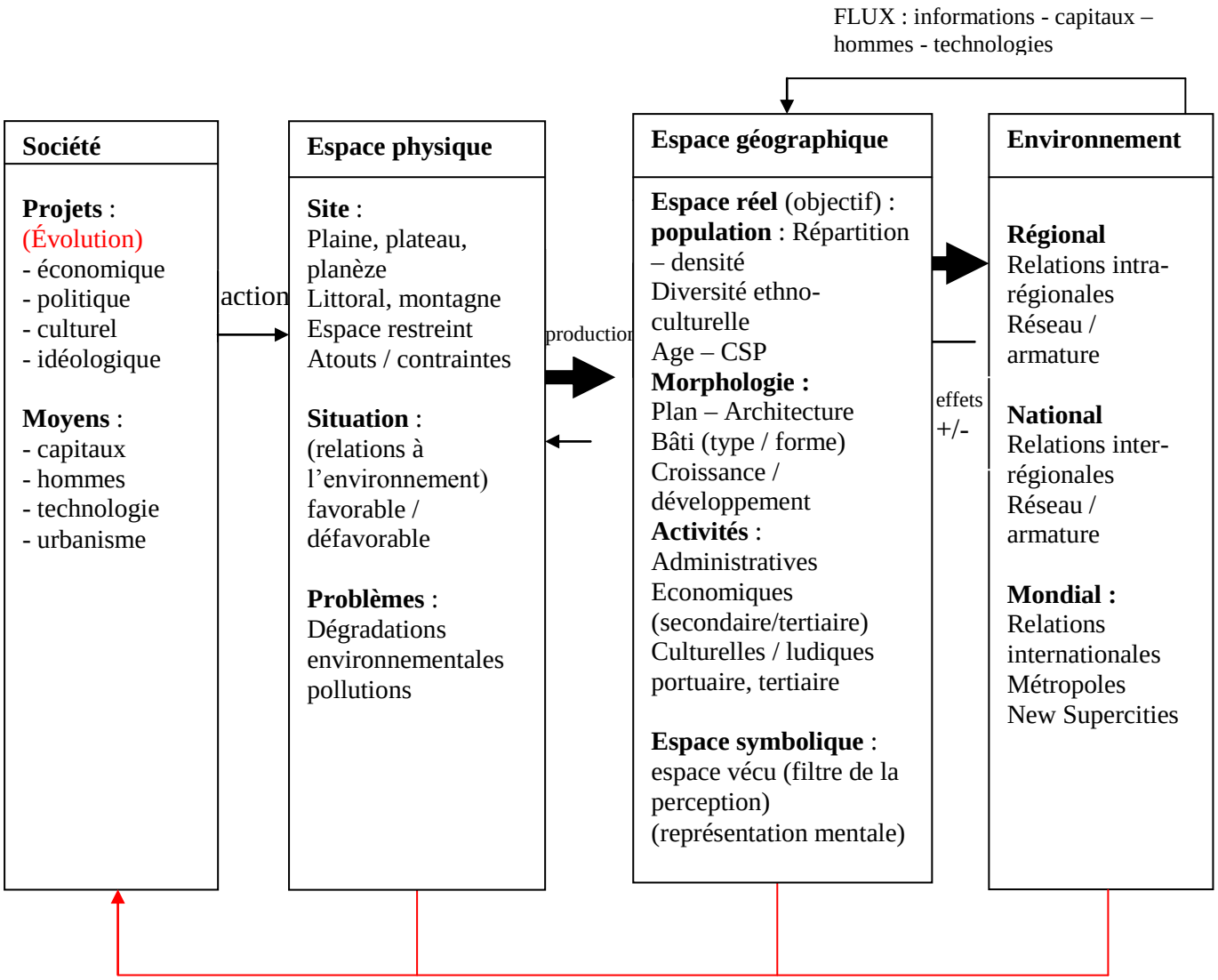

Source : JAUZE J.-M.

→ : Boucle de rétroaction, feedback permettant l'évolution du projet initial.

Fig. A7 : Graphe fonctionnel du système urbain

Annexe 16 : Lignes isométrique (source : AGORAH)

Carte A13 : Lignes iso - région Est

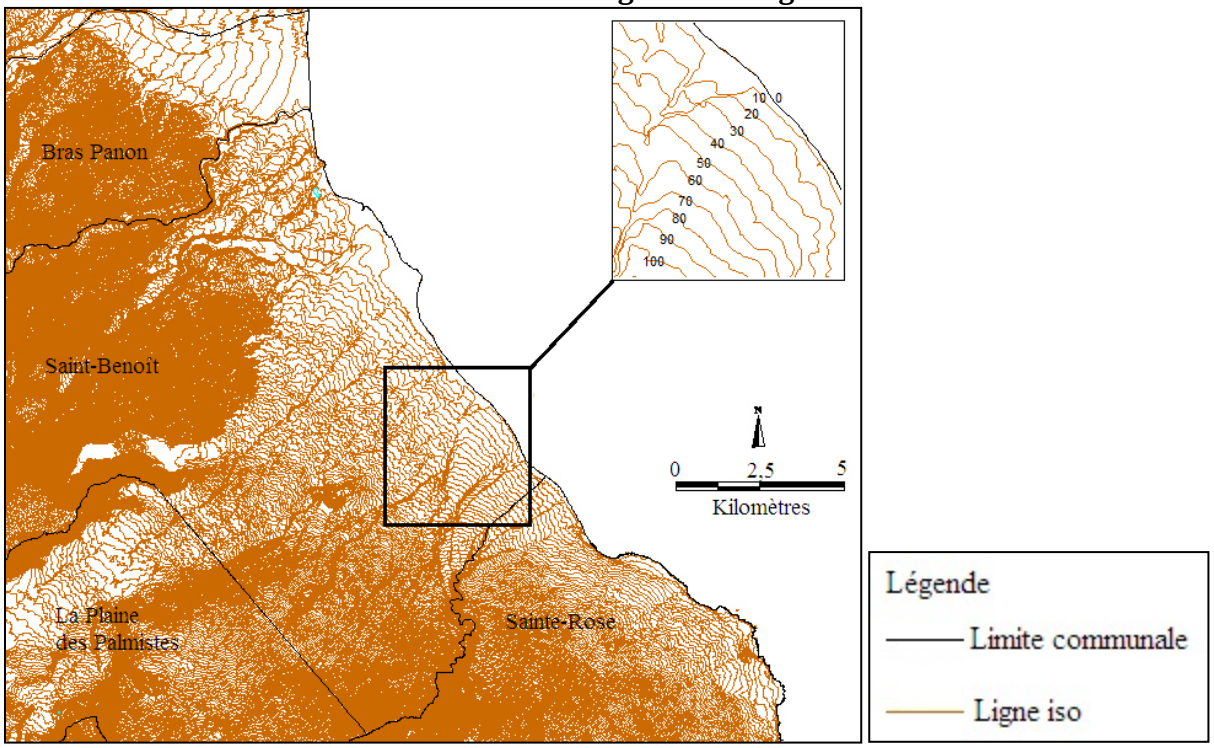

Carte A14 : Lignes iso : région Nord

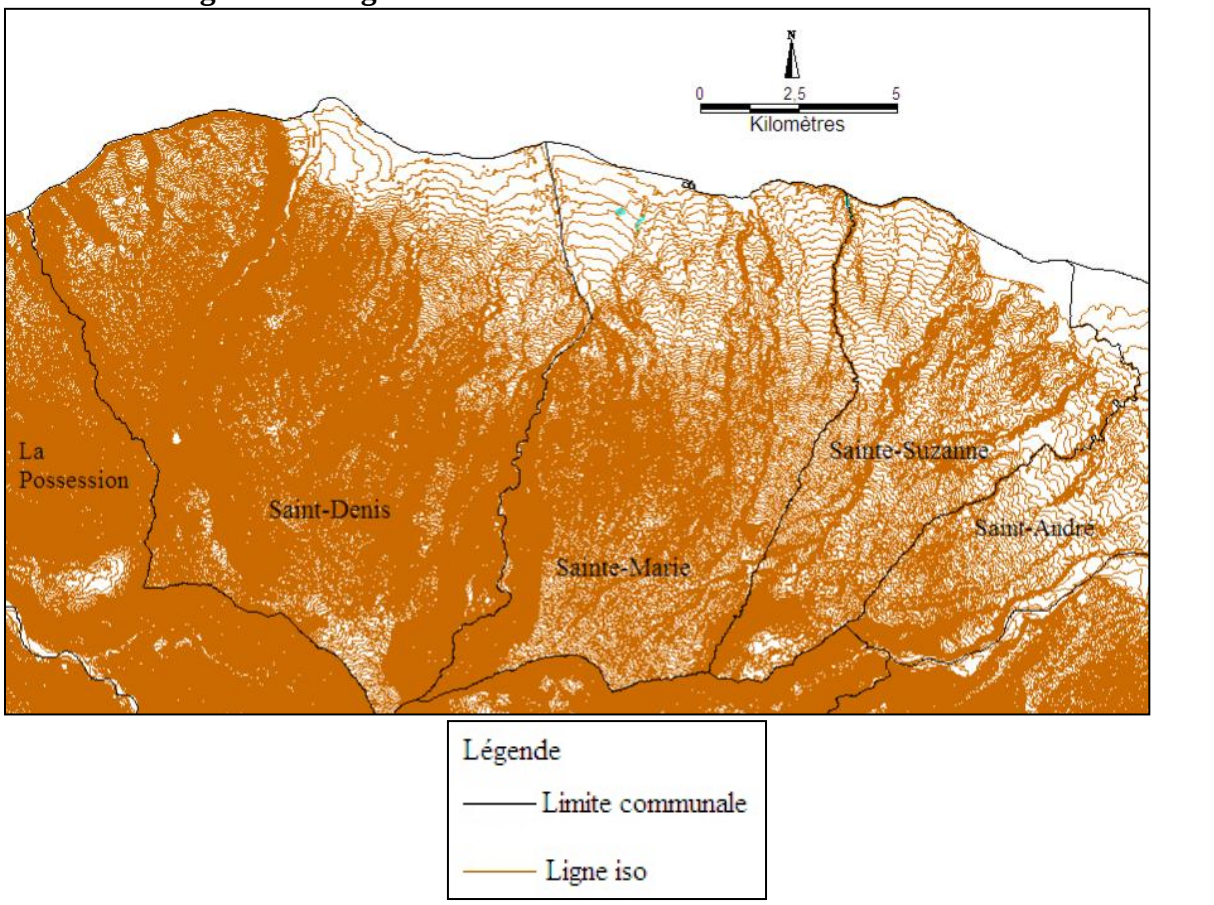

Carte A15 : Lignes iso - région Ouest

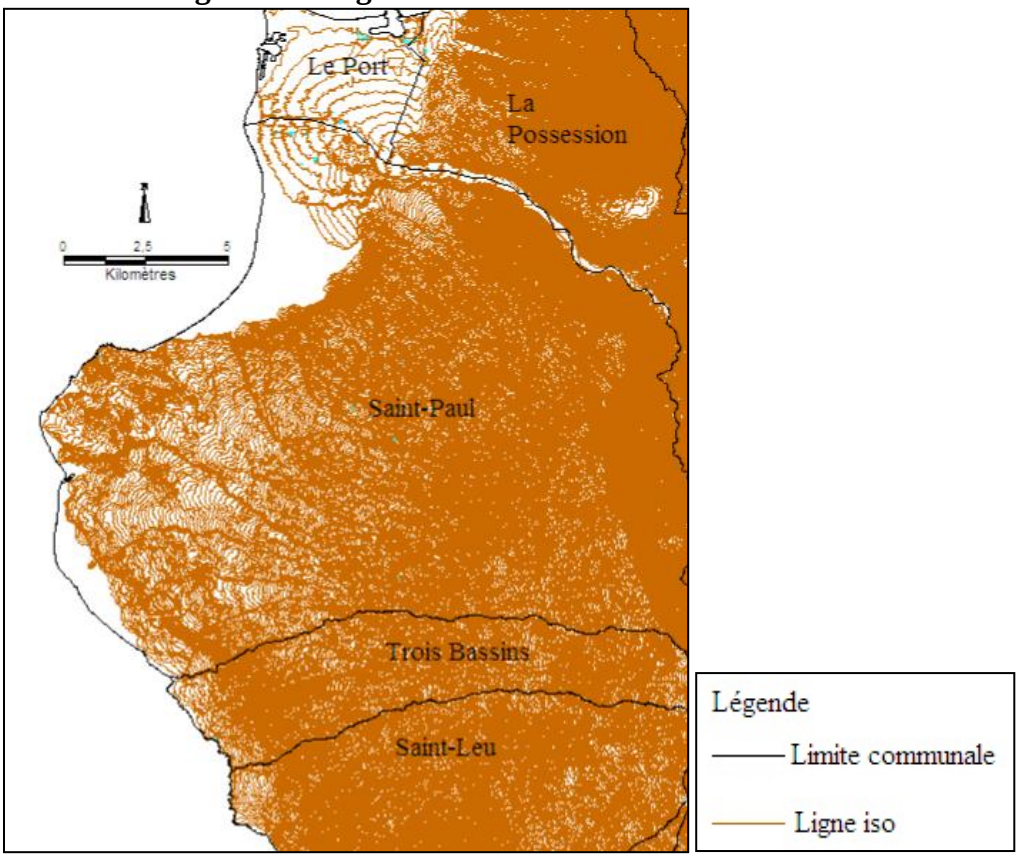

Carte A16 : Lignes iso - région Sud

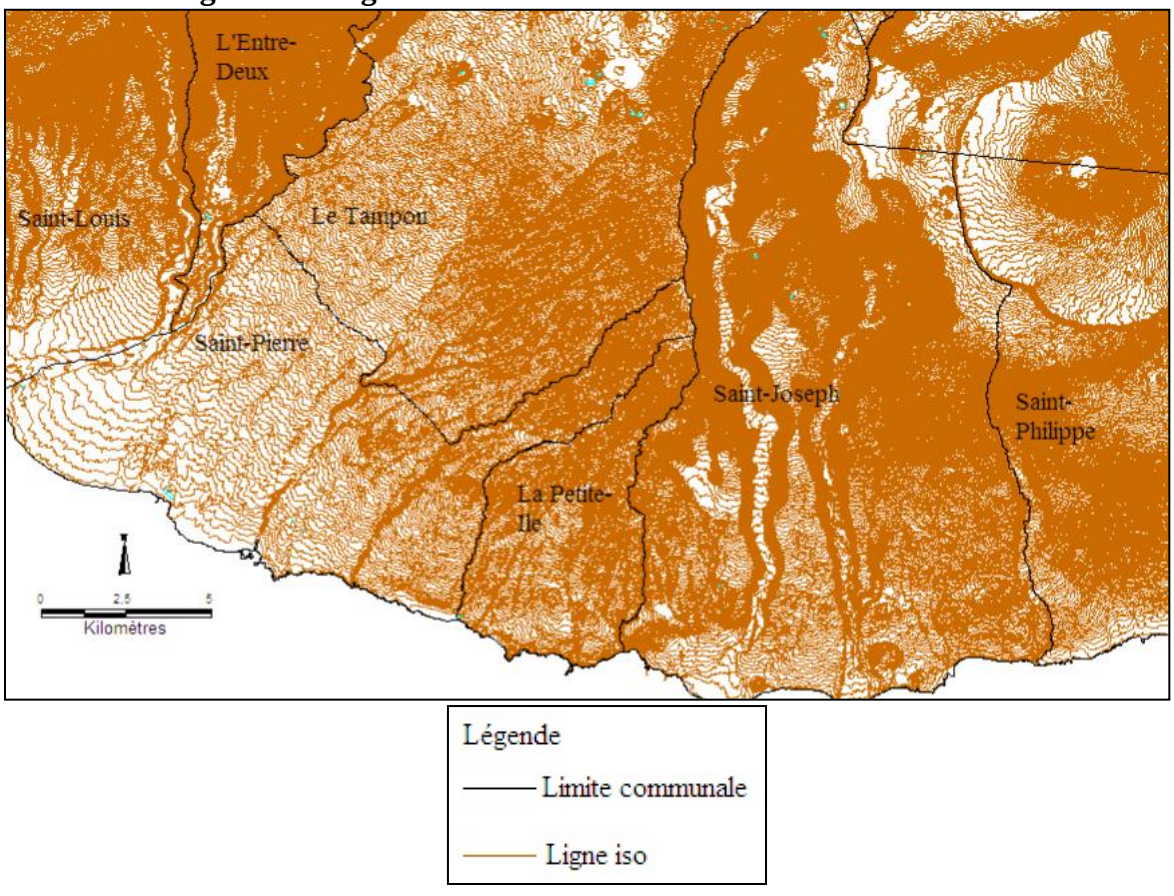

Occupation du sol (source : AGORAH)

Carte A17 : Occupation du sol – région Est

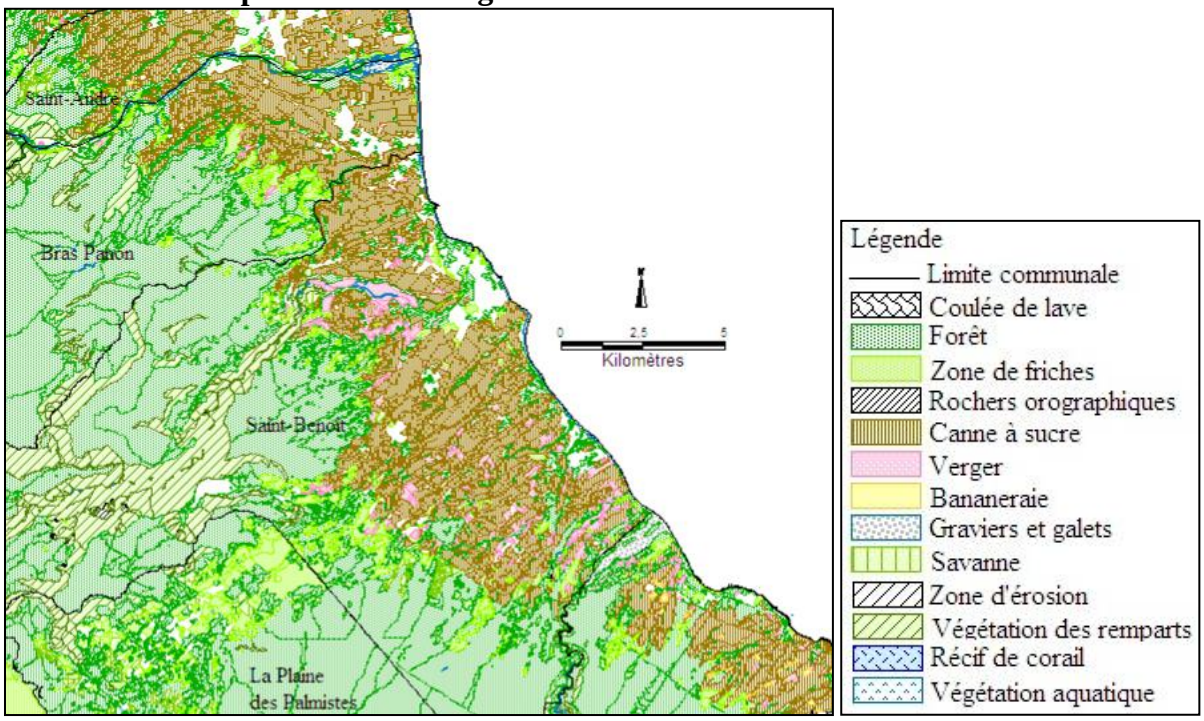

Carte A18 : Occupation du sol – région Ouest

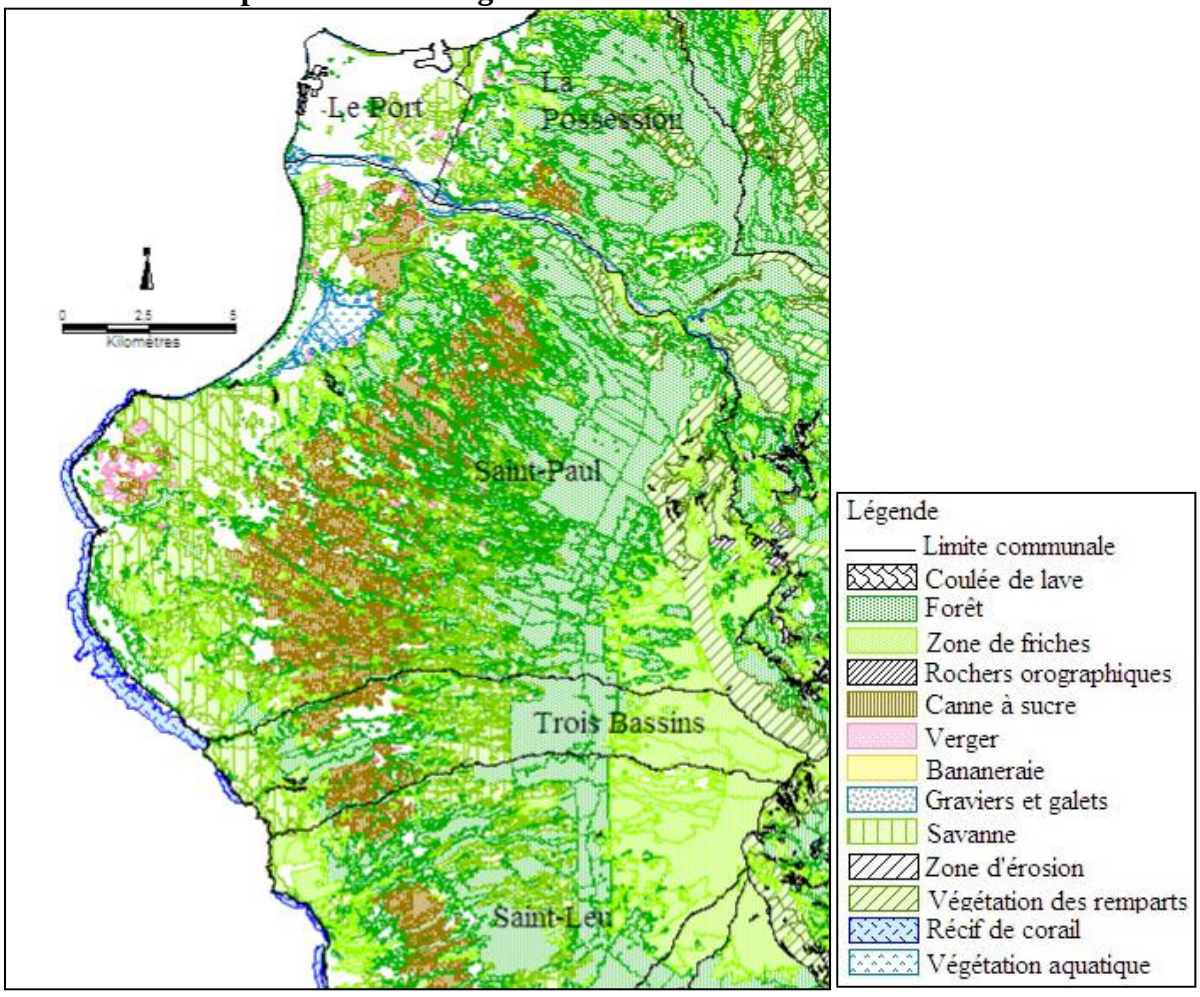

Carte A19 : Occupation du sol – région Nord

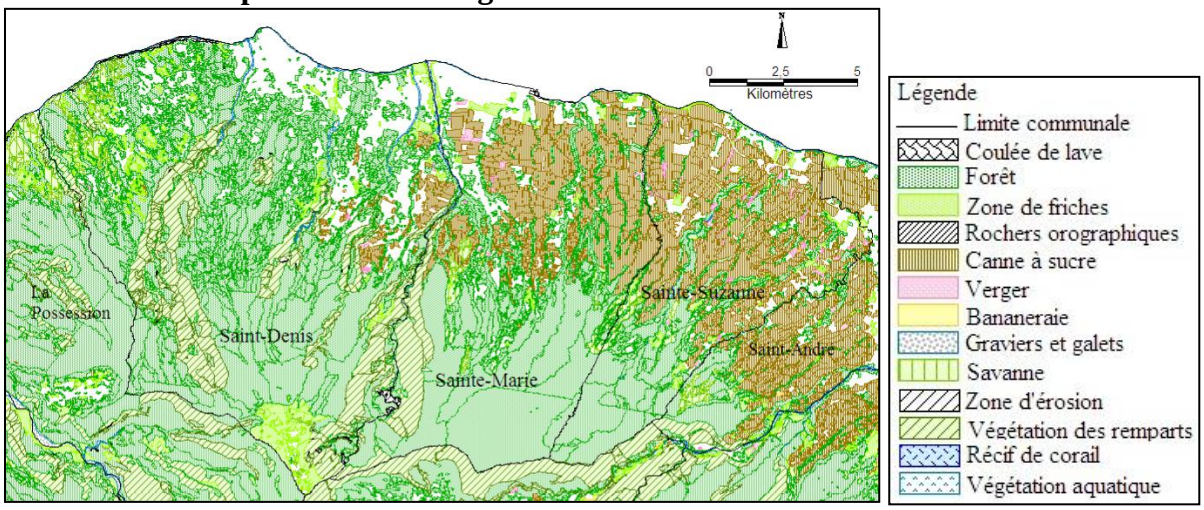

Carte A20 : Occupation du sol – région Sud

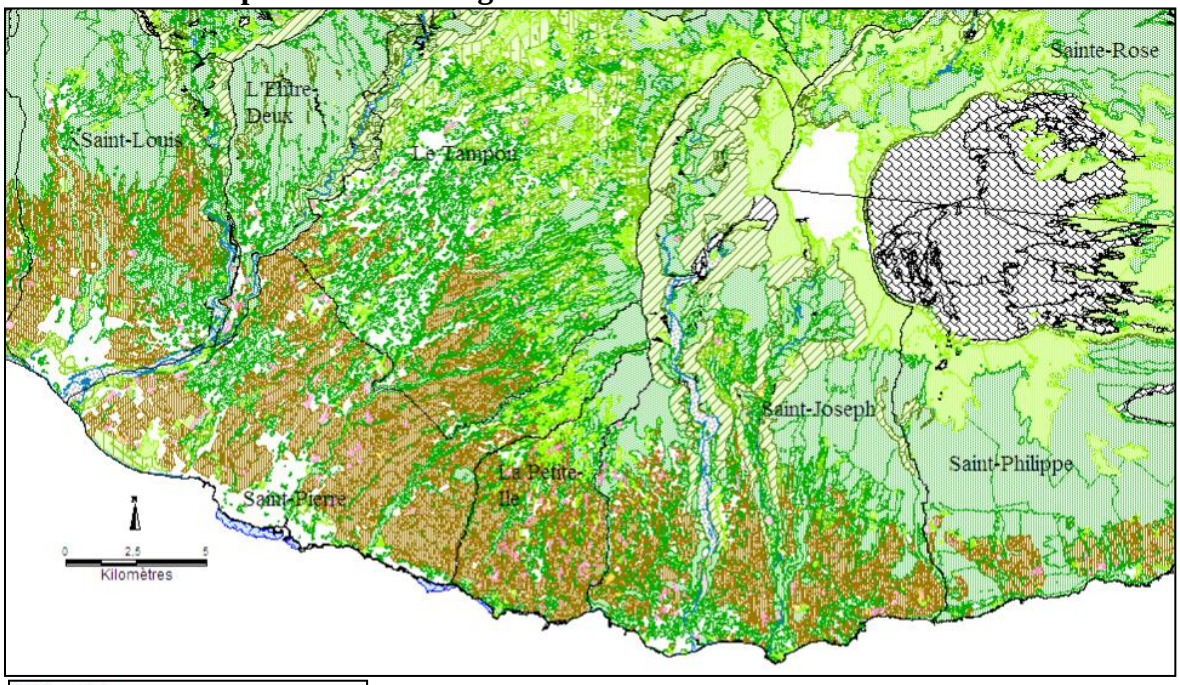

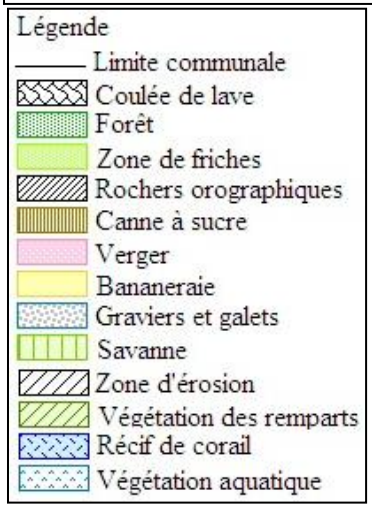

Surface bâtie (source : AGORAH)

Carte A21 : Surface bâtie – région Est

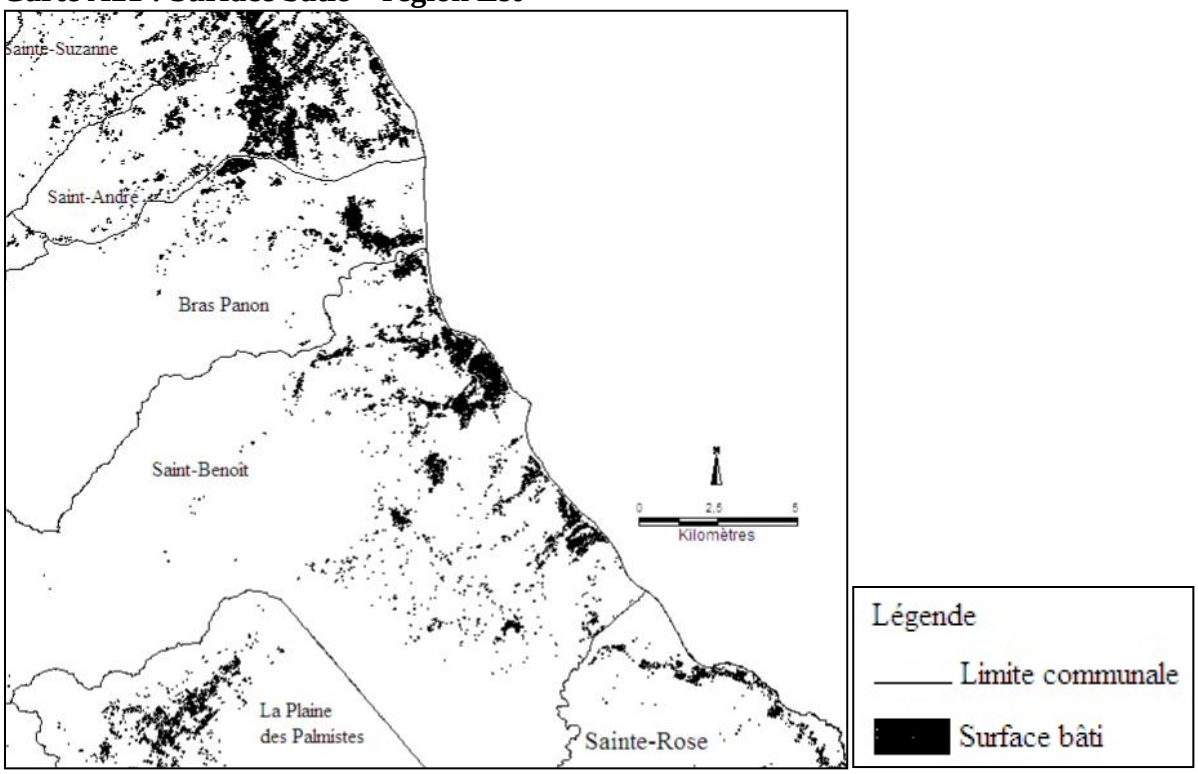

Carte A22 : Surface bâtie – région Nord

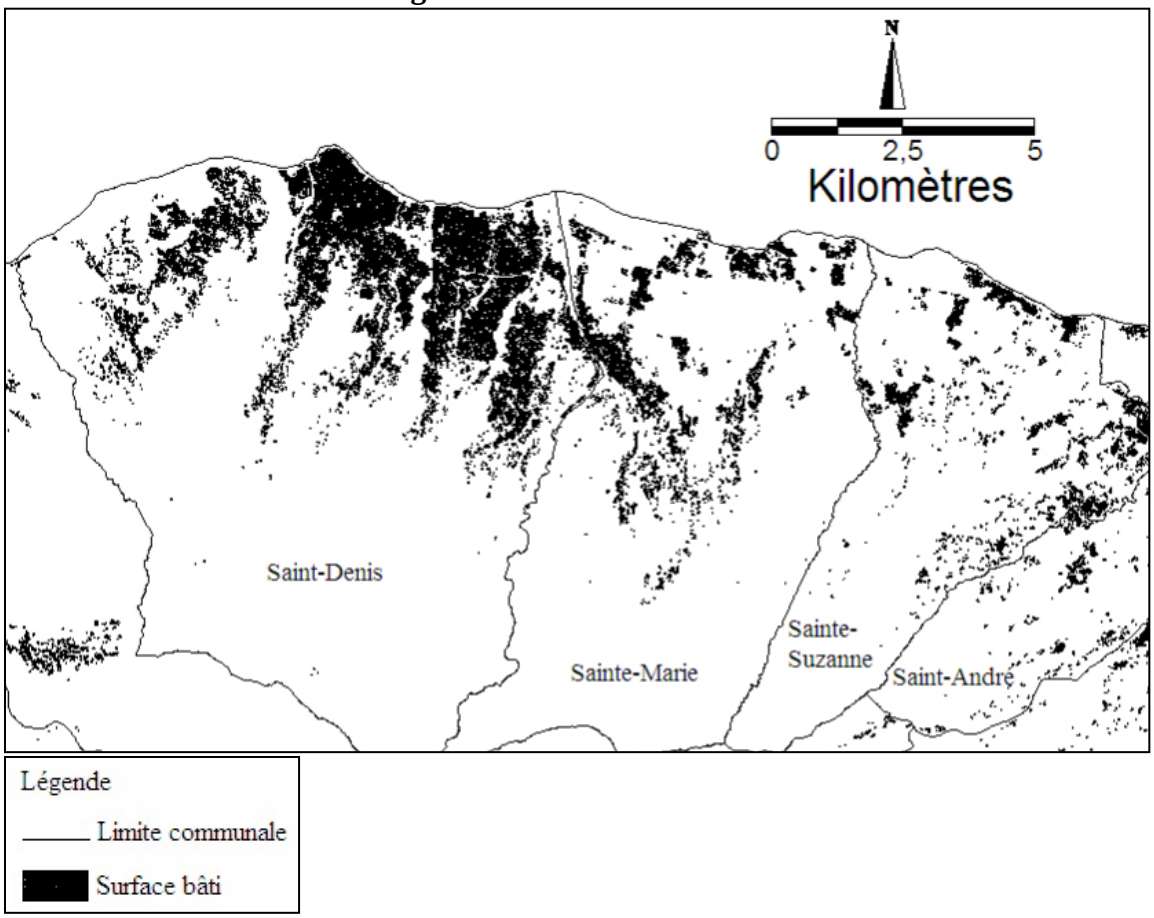

Carte A23 : Surface bâtie – région Ouest

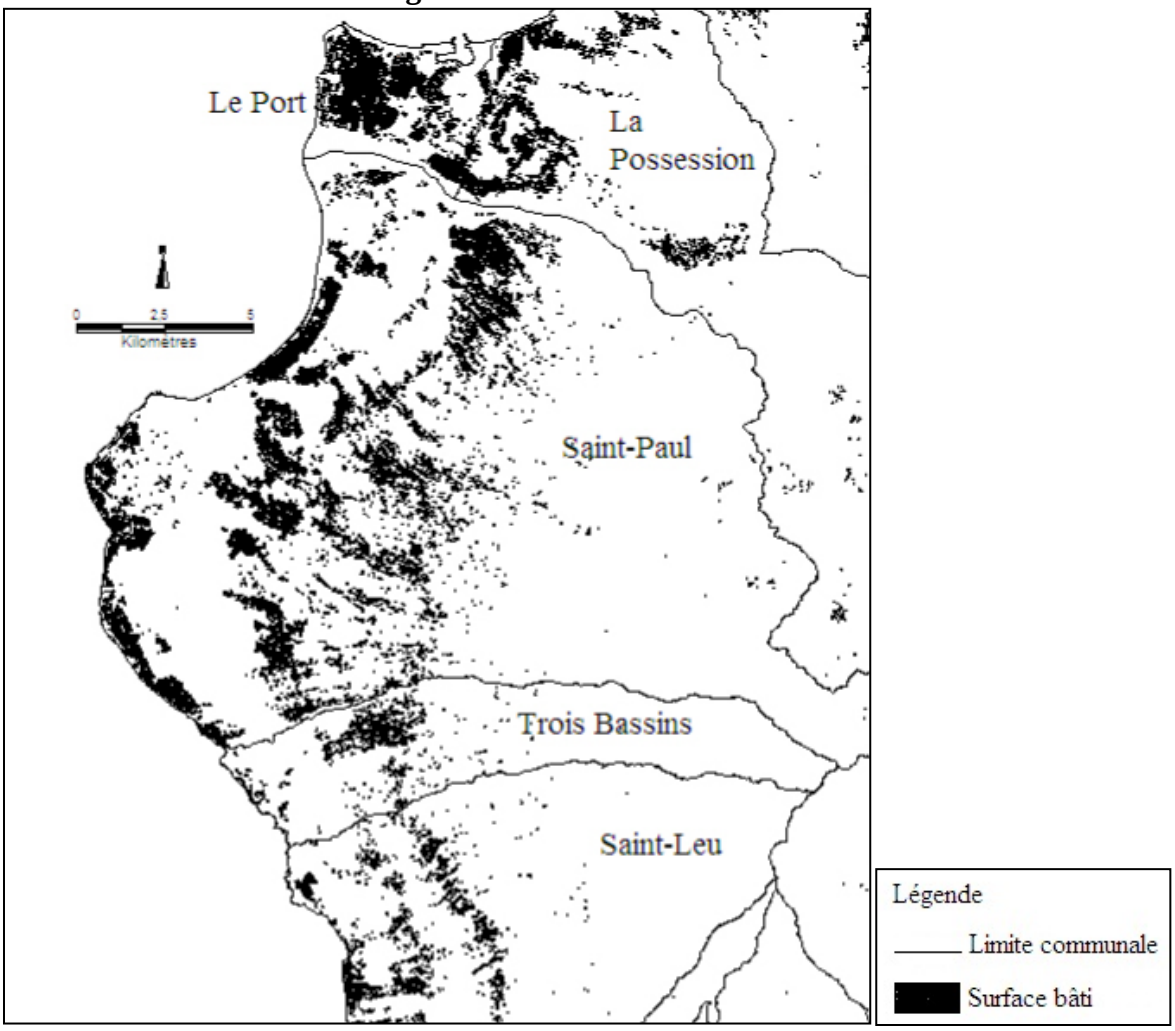

Carte A24 : Surface bâtie – région Sud

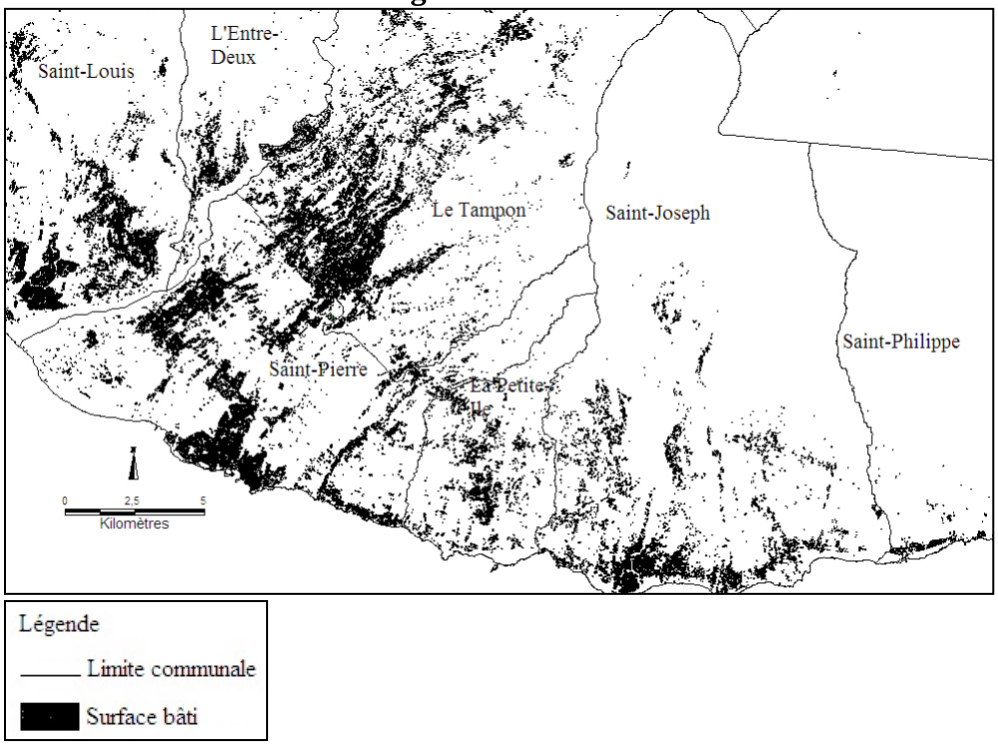

Les Plans Locaux d'Urbanisme (source : les communes et la CINOR[405])

Carte A25 : PLU Saint-Benoît

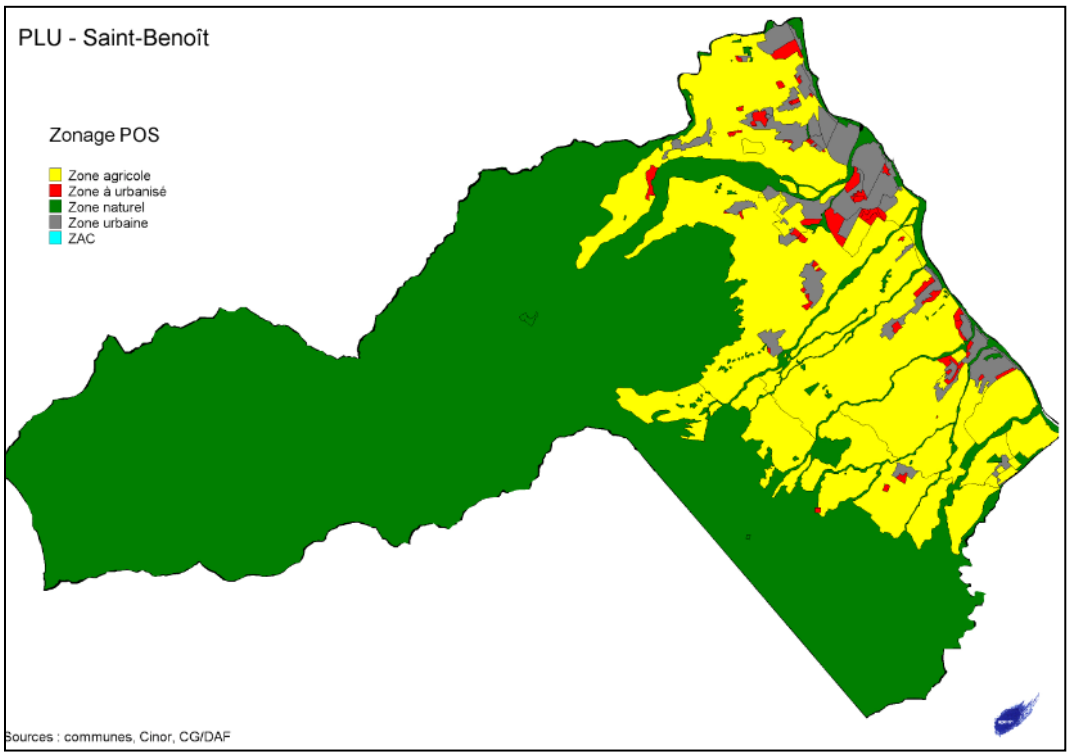

Carte A26 : PLU Saint-Denis

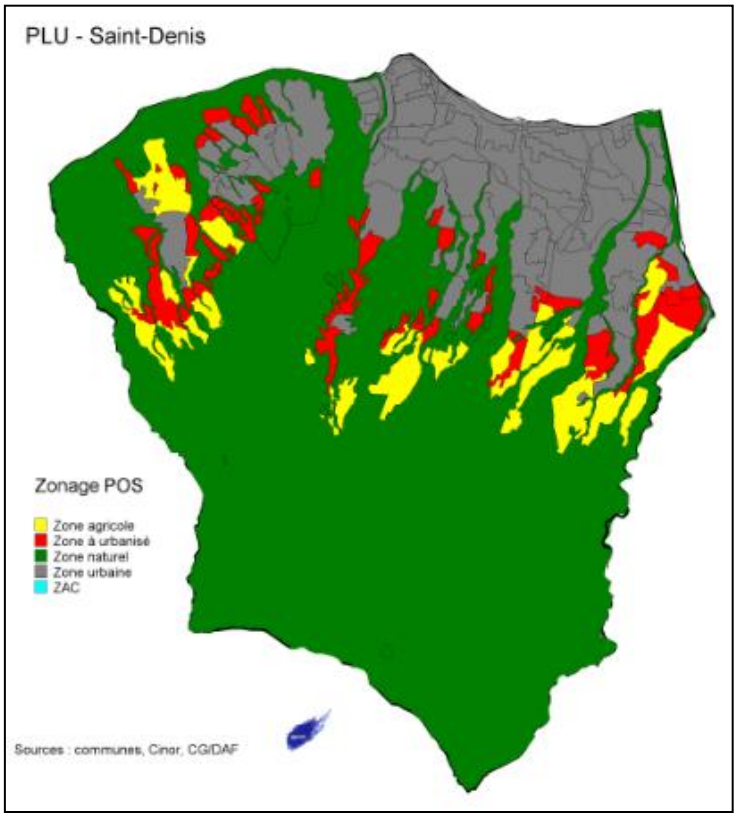

[405]Communauté Intercommunale du NOrd de La Réunion

Carte A27 : POS[406] Saint-Paul

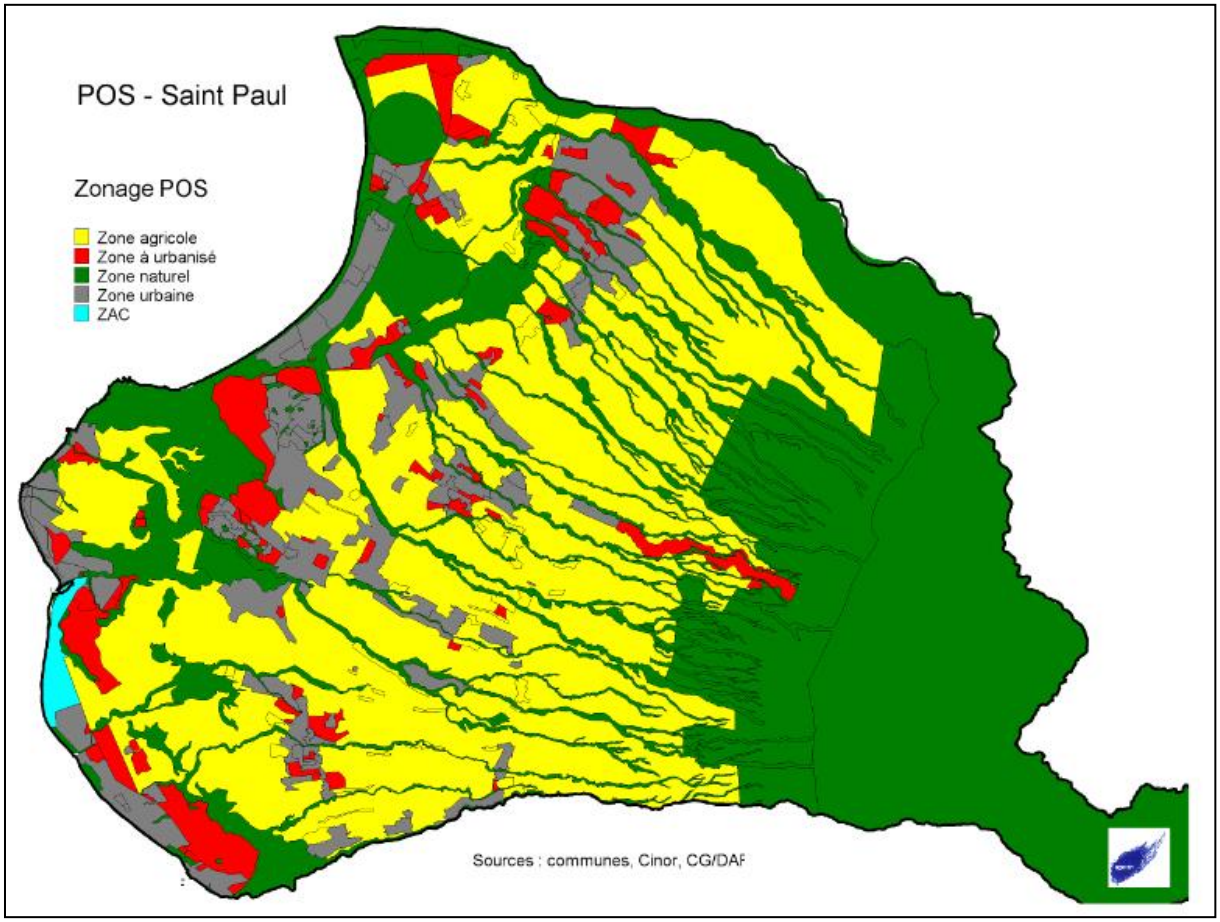

Carte A28 : PLU Saint-Pierre

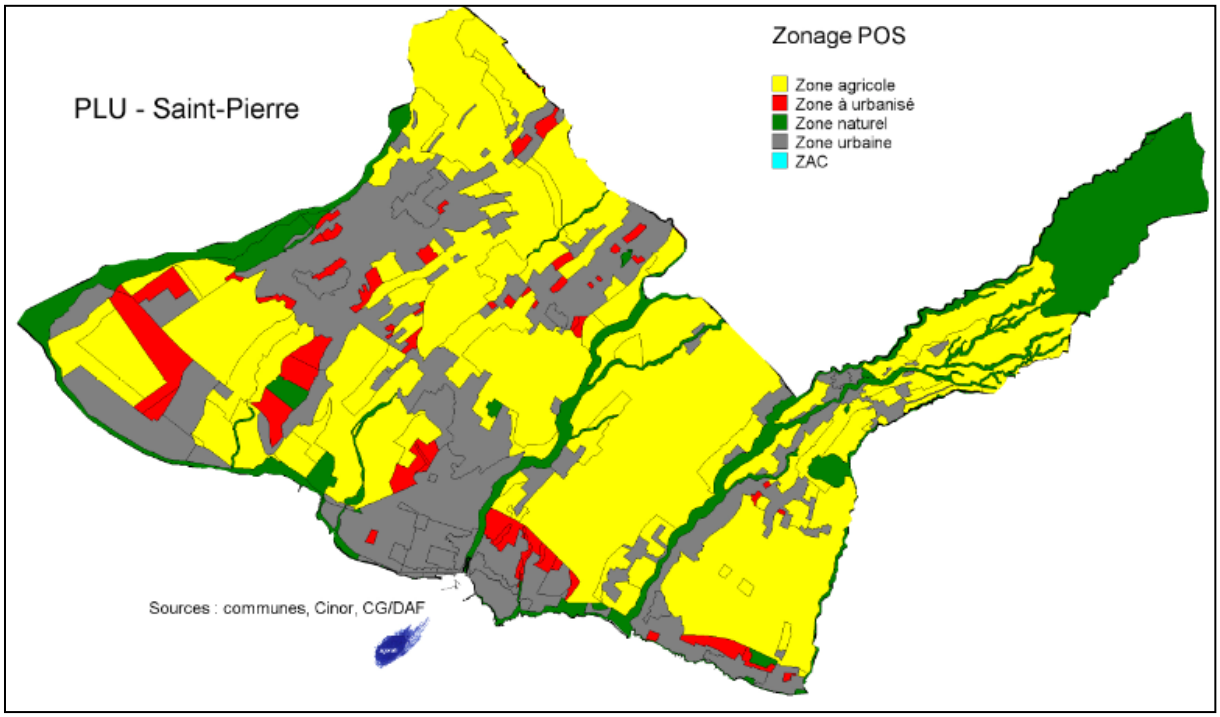

[406] Plan d'Occupation des Sols : Saint-Paul est la seule commune à ne pas avoir de PLU.

Annexe 17 : L'urbanisation

Carte A.29

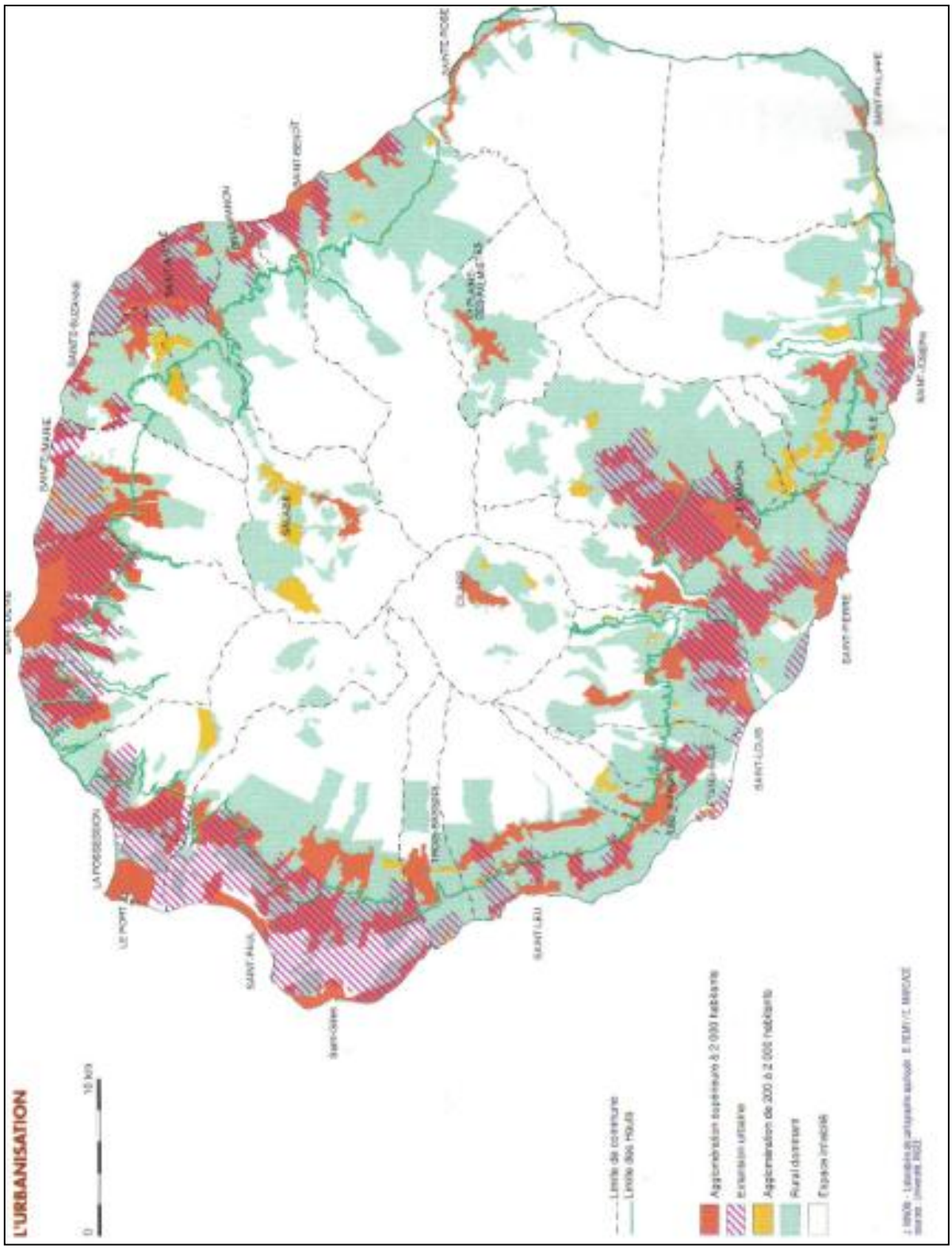

Annexe 18 : Les violences urbaines du 10 mars 2009

10 mars 2009

SAINT-DENIS-DE-LA REUNION (AFP) — La seconde journée de grève et de manifestations du collectif contre la vie chère en Réunion a dégénéré mardi en affrontements entre des groupes de jeunes et les forces de l'ordre, dont 15 membres ont été blessés, alors que 16 personnes ont été interpellées.

Ces incidents interviennent cinq jours après la dernière flambée de violences en Martinique et alors que les Antilles françaises sont toujours en proie à une grave crise sociale.

Le Cospar, collectif qui mène le mouvement dans l'île de l'océan Indien, a appelé au calme tout comme le préfet qui ordonné aux forces de l'ordre "d'empêcher tout acte de pillage" et demandé à la population d'"éviter de se mêler aux délinquants".

À 20H00 (17H00 à Paris), le calme n'était toujours pas revenu à Saint-Denis dans le quartier populaire du Chaudron où des petits groupes de jeunes continuaient à harceler les forces de l'ordre déployées en nombre.

Les incidents ont démarré en milieu de journée devant la préfecture, à l'issue d'une manifestation qui a rassemblé 7 à 10.000 personnes (organisateurs), 3.000 (préfecture). Des pierres ont été lancées contre les forces de l'ordre intervenues pour lever un barrage routier en tirant des grenades lacrymogènes.

Les jeunes se sont alors repliés dans les rues de la ville où ils ont brûlé des poubelles, incendié du mobilier urbain et barré des routes. Pourchassés par les gendarmes mobiles et les policiers, ils ont gagné le Chaudron, à la sortie Est de Saint-Denis où ils ont tenté de s'en prendre à une grande surface. Un policier qui tentait d'intervenir a été roué de coups sous les yeux des habitants.

Le Chaudron avait été en 1991 le théâtre de violentes émeutes qui avaient fait 9 morts, la plupart dans des incendies suite au pillage des magasins.

Face à ces dérapages, le Cospar n'a pas reconduit son mot d'ordre pour les prochains jours, la prochaine mobilisation étant fixée au 19 mars, date de la journée nationale d'action des syndicats. Il a décidé de poursuivre mercredi les négociations à la préfecture.

Le préfet a demandé aux négociateurs "un accord le plus tôt possible", relevant de "réels résultats obtenus grâce aux efforts de chacun après seulement cinq jours des négociations", dont 150 euros de hausse de salaires, 50 euros de baisse de loyer des logements sociaux et une "baisse importante du prix de la bouteille de gaz et des carburants".

Une vingtaine de militants de la CGTR ont manifesté devant le commissariat de Saint-Denis pour demander la libération d'un des leurs arrêté.

À Saint-Pierre (sud), des manifestants ont fait fermer, sans violence, cinq grandes surfaces. Une de ces opérations a failli tourner au saccage après que les manifestants eurent démoli le portail donnant accès au parking.

Aux Antilles, la Martinique connaissait mardi son 34e jour du mouvement contre la vie chère, avec l'espoir d'un accord global sur la question salariale.

Les négociations, qui ont achoppé lundi soir, devaient reprendre à 15H00 (20H00 à Paris) entre le patronat (Medef et CGPME notamment) et le "Collectif du 5 février".

La vie reprenait doucement son cours, les élèves retrouvant le chemin des cours, avec de plus en plus de petits commerces et restaurants ouverts, même si des blocages subsistaient autour de grandes surfaces, zones industrielles ou du port.

A la Guadeloupe, premier département d'outre-mer à se lancer dans le mouvement social le 20 janvier, et où un accord de sortie de conflit a été signé au bout de 44 jours, la situation revenait à la normale, à l'exception de quelques piquets dans des entreprises emblématiques, notamment de grande distribution.

Annexe 19 : Violences urbaines du 21 au 26 février 2012

Retour sur une semaine de violences urbaines à la Réunion. Un conflit qui couvait et a débuté mardi dernier, après le blocage pendant deux jours de la SRPP. Des émeutes qui ont concerné plusieurs communes de l'île jusqu'à ce soir. Retour sur cette semaine sociale agitée dans notre île.

Par Julien Delarue, publié le dimanche 27 février 2012 sur zinfos974.com

Lundi 20 février

Les transporteurs passent à l'action et installent des barrages filtrants aux quatre coins de l'île. Des barrages filtrants rapidement levés pour être déplacés vers la SRPP. Objectif affiché par les transporteurs, ne pas pénaliser la population, mais bloquer l'économie de l'île. Conséquence, aucun camion de carburant ne peut sortir ou rentrer.

"*À 10h15, toutes les rues menant vers la société ont été prises d'assaut. Les camions barrent la route depuis, narguant un barrage de gendarmes mobiles posté juste devant le dernière rue menant vers la SRPP. Le leader du mouvement, Jean-Bernard Caroupaye, est présent sur place. Sa requête est simple: "Nous demandons à la SRPP de nous rendre ce qu'elle nous vole*".

"*Le blocage de la société réunionnaise des produits pétroliers se poursuit. Les manoeuvres matinales ont cependant laissé place à un sitting bon enfant. Au compte goutte, d'autres camionneurs arrivent sur site peu à peu. On pouvait entendre dans les rangs des transporteurs une immense satisfaction d'avoir pu déjouer la vigilance des forces de l'ordre*"

Mardi 21 février

La situation se tend aux abords de la SRPP : "*Quatre camions remplis de gendarmes équipés de leurs équipements de protection sont sur le point d'intervenir pour déloger les camionneurs qui bloquent l'entrée de la SRPP.*" En signe de protestation, Jean-Bernard Caroupaye et ses hommes laissent leur camion sur place et partent à quelques 200 mètres de là, vers le silo de Holcim. "*Puis, tout à coup, devant Thomas Campeaux, le sous-préfet de Saint-Paul, Jean-Bernard Caroupaye, le président de la FNTR (Fédération Nationale des Transporteurs Routiers), s'est allongé par terre et sur le dos au milieu du carrefour en criant: "Venez nous abattre alors !". Le sous-préfet de Saint-Paul lui a alors demandé d'arrêter son "cinéma*".

"Arrivé quelques minutes plus tôt sur les lieux, Thierry Robert, le maire de Saint-Leu, qui a annoncé hier qu'il allait porter plainte contre la SRPP, a tenu un discours face aux manifestants, à la presse et aux gendarmes en demandant que "le monopole de la SRPP soit cassé... pour en finir avec le temps de la colonie". Alors que les gendarmes se parent un peu plus loin de leur bouclier anti projectile, Thierry Robert et Jean-Bernard Caroupaye sont allés discuter avec les représentants du Préfet. "Allons discuter tout de suite. Mais je vous préviens, la Réunion va s'enflammer, ce sera le Préfet le seul responsable", a lancé le maire de Saint-Leu."

Après de longues heures d'attentes et de discussions, le préfet de la Réunion, Michel Lalande, se rend au Port pour discuter avec les transporteurs. Une négociation qui va durer plusieurs heures pour s'achever à 20 heures.

"*Jean-Bernard Caroupaye, le président de la FNTR, est retourné devant la SRPP afin de livrer les grandes lignes de sa réunion privée avec le Préfet, Michel Lalande, qui aura duré plus de trois heures. Face à plusieurs centaines de personnes, il a ainsi fait part de la proposition du Préfet d'organiser une réunion ce vendredi à 15h, autour des prix des carburants, en présence de tous les acteurs concernés. Les manifestants sur place regrettent qu'il faille attendre la fin de la semaine... Jean-Bernard Caroupaye a annoncé la levée des barrages à la SRPP, au Port. Les manifestants insatisfaits refusent de lever le barrage, la situation reste conflictuelle...*"

Après cette annonce, les premiers débordements vont éclater au Port et les affrontements entre manifestants et force de l'ordre vont se propager un peu partout à la Réunion...

À 23 heures, les forces de l'ordre et les délinquants s'opposent à Saint-Denis, le Chaudron et le Port s'embrasent. "*Des délinquants n'ont eu de cesse de leur donner du fil à retordre en vandalisant, cassant, incendiant et pillant. Un déchaînement de violence qui n'a pas de fondement puisque ces actes sont à dissocier totalement des manifestations contre la vie chère les jours précédents. Du côté du Port aussi, des dégradations sont à déplorer. Hormis quelques jets de galets et poubelles incendiées, un camion situé dans la cour de la société Le Capricorne, importateur de riz, a été incendié dans la nuit.*", en tout vingt tonnes riz partent en fumée au cours de cette première nuit d'émeutes.

Mercredi 22 février

Les habitants des communes de Saint-Denis et du Port de la Réunion se réveillent avec la tête des mauvais jours. Le Chaudron a été particulièrement touché par les émeutes, le mobilier urbain dégradé et des commerces vandalisés et pillés. "*Les services techniques, de nettoyage et la police municipale sont sur place à la mairie annexe pour une réunion de crise afin d'évaluer les dégâts et la situation générale, avant une rencontre avec les riverains.*"

Au Port, La Soboriz-Capricorne se remet tout doucement des événements de la nuit. Malgré le décor d'un camion incendié dans la cour de l'entrepôt et la présence des pompiers, les employés de la société continuent de travailler comme d'habitude, ou presque.

Le soir, les violences urbaines reprennent et touchent de nouvelles communes à la Réunion. "*L'arrière du case du Chaudron est en feu. Une épaisse fumée est visible dans les quartiers environnants de Saint-Denis. Plusieurs voitures sont incendiées. Au Port, des feux de poubelles et de voitures sont aussi observés du côté de la gare routière. À Saint-Benoît, un barrage a été érigé au niveau du rond-point de Bras Canot. Galets et branchages jonchent le sol.*"

Jeudi 23 février

Une nouvelle fois, les appels au calme n'ont pas été entendus et les violences urbaines ont été particulièrement marquées au Chaudron et au Port. "*Malgré les appels au calme de la population, les violences ont de nouveau frappé plusieurs communes de la Réunion. À Saint-Denis, dans le quartier du Chaudron, ainsi qu'au Port et à Saint-Benoît, aucun blessé grave n'est à déplorer, mais encore ce matin, ce sont des images de désolation que les riverains et les services de nettoyage vont découvrir. Toute la nuit, avec des périodes parfois plus tendues que d'autres, les provocations et affrontements avec les forces de l'ordre n'ont cessé. Incendies de mobilier urbain et de voitures, voiries dégradées et bouchées, magasins vandalisés et pillés… Les émeutiers ont causé beaucoup de dégâts.*"

Au Port, une concession automobile a été la cible des casseurs : "*Il est 21h30 quand des individus commencent à arracher une portion de grillage de la concession Peugeot de la Rivière des Galets. Les deux vigiles tenteront de défendre tant bien que mal la centaine de véhicules du site.*"

Après cette nouvelle nuit de violence au Chaudron, le maire de Saint-Denis, Gilbert Annette, se rend à la rencontre de la population. Il est accueilli violemment par certains habitants. Une réunion improvisée se tient au CCAS (Centre communal d'actions sociales) afin d'entendre les doléances des Chaudronnais mais elle se termine dans la confusion générale.

Le soir même, la tension est de nouveau "palpable" dans plusieurs quartiers de l'île. "*Saint-Benoît, Salazie, Saint-André, Sainte-Suzanne, Sainte-Marie, Saint-Denis, Le Port, l'Etang-Salé, Saint-Louis et Saint-Pierre. Toutes ces villes sont actuellement concernées par des violences urbaines, de plus ou moins grande ampleur. Poubelles incendiées, voitures brûlées, barrages, mobiliers urbains détériorés... Ici et là, sur toute l'île, des émeutiers se déchaînent.*"

"*Le sud de l'île s'est a son tour embrasé, en commençant par Saint-Louis où les violences ont débuté à proximité de la gare routière. Les forces de l'ordre ont eu beaucoup de difficultés à repousser les émeutiers afin que les pompiers puissent accéder aux premiers feux de voitures.*"

Vendredi 24 février

Une nouvelle fois le réveil est très difficile pour les habitants des quartiers concernés par les violences urbaines, mais également pour certains commerçants qui ont vu leur commerce vandalisé. "*La chaussée au Chaudron est encore une fois jonchée de débris et les feux tricolores à nouveau saccagés.*".

Mais ce vendredi, une table ronde décisive à la préfecture est organisée pour régler le problème des carburants. Mais cette réunion, en début d'après-midi a mal débuté. Les acteurs de la lutte contre la vie chère n'étaient pas invités. Le premier refoulé devant les grilles, se nomme Thierry Robert, maire de Saint-Leu. Il faudra la pression des manifestants et la demande des transporteurs pour que le maire de Saint-Leu et Jean-Hugues Ratenon puissent participer à la table ronde. "*Devant la pression, Benoit Hubert, directeur de cabinet du préfet, accepte de laisser rentrer les trois hommes avant un dernier ralé-poussé devant les grilles. Il est 15h20, la table ronde peut débuter. Tout le monde est là, collectivité, État, Observatoire des prix, pétroliers, représentant de la population et transporteurs. Une table ronde jugée "cruciale" et qui pourrait durer plusieurs heures.*"

Après plus de cinq heures de discussions et d'avancées à la préfecture de la Réunion sur la vie chère et le prix des carburants, les acteurs autour de la table ronde ont pu se mettre d'accord sur différentes mesures à savoir, une baisse de 8 centimes des prix sur tous les carburants et la volonté de baisser ou geler le prix d'une quarantaine de produits de première nécessité à partir du 1er mars.

"*Toutes les annonces, ainsi que celle d'une baisse de 8 centimes sur le carburant, ont été huées et sifflées par ces personnes. Des appels à la démission du préfet, Michel Lalande, sont entendus ici et là, d'autres préconisent un durcissement du mouvement. Les esprits sont échauffés, c'est la cohue générale.*"

La pression est une nouvelle fois constatée dans les différents quartiers de la Réunion, le Sud de l'île, notamment Saint-Pierre, va être particulièrement touché par les violences urbaines.

Samedi 25 février

Hier en début de soirée, les acteurs de la table ronde en préfecture se sont mis d'accord sur différentes mesures, notamment la baisse de 8 centimes sur le prix des carburants et la baisse ou le gel des prix sur 40 produits de première nécessité. Des annonces faites qui n'ont visiblement pas calmé les esprits. Devant la préfecture, la prise de parole de Jean-Hugues Ratenon, pour annoncer les avancées, est accueillie par les sifflets et les huées de la part des manifestants. La colère et la tension sont palpables.

Une heure plus tard, les violences urbaines ont commencé dans beaucoup de villes de la Réunion. À Saint-Denis, la nuit a été plus calme, mais les affrontements entre manifestants et force de l'ordre ont duré une bonne partie de la nuit. Au Port, les violences ont été moins marquées. Quelques feux de poubelles et des barrages ont été constatés dans le quartier Rico Carpaye. Dans l'Est, la soirée a également était plus tranquille pour les habitants de Saint-Benoit et Saint-André.

Mais les violences urbaines ont été très marquées dans le Sud de l'île. À Saint-Louis, les manifestants s'en sont pris au supermarché Leclerc. Les quartiers du Gol et de la Palissade ont été le théâtre de violences. C'est à Saint-Pierre que les dégâts sont les plus importants. Des groupes de casseurs ont joué à cache-cache avec les policiers. Dans la rue de Cayenne, de nombreux magasins ont été vandalisés, pillés et incendiés. Plusieurs véhicules ont été incendiés. Dans le courant de la nuit, les forces de l'ordre ont procédé à plusieurs interpellations.

De nouveau des appels au calme de la part de Gilbert Annette, maire de Saint-Denis, ou encore Jean-Hugues Ratenon, président de l'ARCP, sont lancés en ce samedi.

A Saint-Pierre, le maire prend un arrêté pour fermer tous les lieux de vies nocturnes à partir de 21 heures. La capitale du Sud est désertée. "*La nuit a été relativement calme sur le front des violences urbaines à la Réunion. Les quartiers du Port et du Chaudron à Saint-Denis ont retrouvé un semblant de calme après quatre nuits d'émeutes. Il faut dire que les forces de l'ordre quadrillaient le terrain (...) Cette cinquième nuit a été relativement calme dans les différentes communes de l'île et seul le Sud, Saint-Louis et le Tampon, a connu quelques échauffourées.*"

Dimanche 26 Février 2012
Publié le Lundi 27 février 2012 sur l'info.re

Après les violentes émeutes qui ont secoué la Réunion la semaine dernière, la nuit du dimanche 26 au lundi 27 février a été calme à l'exception de Saint-Louis où les forces de l'ordre ont dû intervenir aux alentours de 21h30. Une voiture a été incendiée et les gendarmes ont été visés par quelques jets de galets dans la Cité Prétoria.

Aux alentours de 22 heures dimanche 26 février, les forces de l'ordre ont dû intervenir au cœur de la Cité Prétoria à Saint Louis où de nouvelles violences urbaines ont éclaté. Au total, une quarantaine de jeunes a rapidement été dispersée par les gendarmes.

Sur place pour rétablir le calme à Saint Louis : deux pelotons de gendarmerie ont été mobilisés, soit quatre camions et 32 gendarmes, accompagnés des hommes de la police municipale. Deux interpellations ont eu lieu à Saint-Joseph où une dizaine d'individus caillassait les forces de l'ordre.

La nuit a été globalement calme sur l'ensemble du département de La Réunion. Seuls quelques faits sporadiques sont intervenus à Saint-Pierre, Le Tampon, Saint-Louis et Le Port. Ils ont été très vite contrôlés grâce à la réactivité des forces de l'ordre et à la mobilisation des équipes municipales et de leurs relais. Quelques dégradations matérielles mineures ont été commises.

Annexe 20 : Enquête des agences immobilières chez les nouveaux locataires

Afin de satisfaire au mieux les nouveaux locataires et offrir le meilleur choix possible, les agences immobilières (Apavou, OFIM Immobilier Agence Austral Immobilier, SHLMR, SIDR) interrogent les nouveaux locataires sur leur ancienne situation. En regroupant ces enquêtes, certaines questions sont récurrentes. On remarque que le phénomène de la délinquance fait partie intégrante de l'ancien environnement de la population. Nous avons pu nous procurer ces enquêtes et, à notre tour, avons posé certaines questions aux différents bailleurs.

Questionnaire

- En quelle année avez-vous effectué votre première enquête auprès des nouveaux locataires ?

  Question que nous avons posée aux agences afin de savoir la période à laquelle elles ont commencé à s'interroger sur la demande de la population à la recherche de sécurité.
- Quel est le produit le plus souvent demandé par les nouveaux locataires ?

  Cela pour savoir ce que la population cherche en particulier après un déménagement : un lotissement ou une résidence privés ?
- Quelle est la raison de votre déménagement ?

  Ainsi, nous pourrons savoir l'importance qu'a jouée la délinquance dans l'ancien environnement des nouveaux résidents.
- Que recherchez-vous en priorité au sein de nos structures (lotissement, résidence) ?

  Même réponse à la question précédente, si la délinquance est la principale cause des départs, alors la population est à la recherche de sécurité. Ceci confirmera ainsi le rôle joué par le phénomène.
- En quelle année avez-vous effectué sur l'un de vos produits la première « résidentialisation » ?

  Grâce à cette question, on pourra dater à partir de quelle période les agences immobilières ont pris en compte le facteur de la délinquance comme étant la raison principale de l'arrivée de leurs nouveaux résidents.
- Quel est le pourcentage de vos structures au sein de votre parc de logements n'est pas encore privé ?

  Cela dans le but de déterminer si toutes les résidences ou lotissements sont bel et bien privés.

Les résultats détaillés de l'enquête auprès des agences immobilières

Tab. A17 : Résultats de l'enquête chez Apavou

Questions	Apavou	
Année de la première enquête	2001	
Produit le plus demandé	Lotissement privé	35%
	Résidence privée	17%
	Maison individuelle	10%
	Logement habitat collectif	9%
	Appartement étudiant	29%
Raisons du déménagement	Délinquance	76%
	Appartement étudiant	16%
	Diverses raisons (familiale, médicale, professionnelle, etc.)	8%
Demande des clients	Sécurité	47%
	Confort	38%
	Cadre de vie	15%
Date 1er « résidentialisation »	2007	
Pourcentage de lotissement et résidence non privés.	0%	

Tab. A18 : Résultats de l'enquête chez Agence Austral Immobilier

Questions	AAI	
Année de la première enquête	2004	
Produit le plus demandé	Lotissement privé	41%
	Résidence privée	22%
	Maison individuelle	27%
	Logement habitat collectif	10%
Raisons du déménagement	Délinquance	73%
	Cadre de vie	22%
	Diverses raisons (familiale, médicale, professionnelle, etc.)	5%
Demande des clients	Sécurité	64%
	Confort	26%
	Cadre de vie	11%
Date 1er « résidentialisation »	2005	
Pourcentage de lotissement et résidence non privés.	0%	

Tab. A19 : Résultats de l'enquête chez OFIM Immobilier

Questions	OFIM	
Année de la première enquête	2003	
Produit le plus demandé	Lotissement privé	39%
	Résidence privée	26%
	Maison individuelle	30%
	Logement habitat collectif	3%
	Appartement étudiant	2%
Raisons du déménagement	Délinquance	81%
	Cadre de vie	14%
	Diverses raisons (familiale, médicale, professionnelle, etc.)	5%
Demande des clients	Sécurité	83%
	Confort	14%
	Cadre de vie	3%
Date 1er « résidentialisation »	2005	
Pourcentage de lotissement et résidence non privés.	0%	

Tab. A20 : Résultats de l'enquête chez la SHLMR

Questions	SHLMR	
Année de la première enquête	2003	
Produit le plus demandé	Lotissement privé	4
	Résidence privée	56%
	Maison individuelle	23%
	Logement habitat collectif	17%
Raisons du déménagement	Délinquance	26%
	Logement en dur	59%
	Diverses raisons (familiale, médicale, professionnelle, etc.)	15%
Demande des clients	Sécurité	27%
	Confort	50%
	Tranquillité	23%
Date 1er « résidentialisation »	2004	
Pourcentage de lotissement et résidence non privés.	5%	

Tab. A21 : Résultats de l'enquête chez la SIDR

Questions	SIDR	
Année de la première enquête	2000	
Produit le plus demandé	Lotissement privé	1%
	Résidence privée	49%
	Maison individuelle	36%
	Logement habitat collectif	14%
Raisons du déménagement	Délinquance	21%
	Logement en dur	70%
	Diverses raisons (familiale, médicale, professionnelle, etc.)	9%
Demande des clients	Sécurité	29%
	Confort	58%
	Tranquillité	13%
Date 1er « résidentialisation »	2005	
Pourcentage de lotissement et résidence non privés.	15%	

Annexe 21 : Confédération nationale du logement - Étude sur les locataires endettés« Stop à l'apartheid social »

Source : La Réunion (IPR) - Publié le 09/03/2012 à 07h40 sur Orange Réunion.

Sur la période de 2010 à 2011, la confédération nationale du logement (CNL) de La Réunion a réalisé une étude sur les locataires en difficulté de paiement de leur loyer. Selon la CNL, les difficultés de paiement sont en grande partie liées à la surconsommation et la tension économique entraînant aussi une fragilité des foyers. La confédération dit « stop à l'apartheid social ». « Aujourd'hui, le locataire doit choisir ou il paie son loyer, ou il nourrit sa famille ou il veille sur sa santé. Il ne peut plus faire face à ses trois dépenses importantes, il doit choisir », déplore-t-elle.

L'étude concerne 365 locataires. « Il était important d'avoir une meilleure connaissance de la situation des ménages rencontrant des difficultés. Le travail qui a été réalisé porte sur des analyses concernant : le profil des ménages, la situation sociale et les solutions proposées par les bailleurs en dehors des commissions », explique la CNL.

Selon l'antenne locale de la confédération, « l'analyse socio-économique des foyers concernés dévoile que les locataires qui sont dans une situation en impayés temporaires sont majoritairement des personnes en situation d'emplois ». « 64 % des dossiers concernent des locataires en situation d'emploi ou retraités. Les bénéficiaires du RSA et prestations familiales représentent 28% des personnes en difficulté. Les salariés concernés par ces difficultés sont ceux qui perçoivent des revenus en moyenne de 1319,78 euros et ne bénéficient pas de

l’allocation logement », précise la CNL. « 30 % des locataires qui ont rencontré des difficultés financières ont entre 41 et 50 ans », ajoute-t-elle, par ailleurs.

La CNL note également que « les prix des loyers ont augmenté inexorablement alors que les salaires eux n’augmentent pas ». « Les charges de la vie courante pèsent de plus en plus sur le budget des locataires (mutuelles, eau, électricité, essence, gaz, les produits de consommation...). Alors que le revenu disponible des ménages locataires baisse, les impayés temporaires de loyers sont en augmentation », poursuit-elle.

Pour la CNL, il est évident que cette situation ne pourra pas s’améliorer. « Le gel des loyers même minimes associé à une gestion plus rigoureuse et en bon père de famille des charges pourraient atténuer ou maintenir cet équilibre fragile. Sont ainsi pénalisés les foyers non bénéficiaires de l’allocation logement ou qui bénéficient d’un montant d’AL réduit et ce en raison de leur situation financière, légèrement supérieure au SMIC », termine la confédération.

Annexe 22

SOCIÉTÉ

Ces quartiers qui bouillonnent

27 | Clicanoo.re | publié le 2 mars 2012 | 06h24

Les habitants du Chaudron s'interrogent quant à certains choix de la municipalité (photo : LYL)

Facebook Live MySpace Twitter Wikio +1 AA- AA+

Le Chaudron, la Palissade, la Chatoire, Bras-Fusil... : ils ont été au cœur des violences urbaines qui ont secoué la Réunion la semaine dernière. Pourquoi ont-ils été sous les feux de la rampe ? Comment ont évolué ces quartiers ? Quels sont les projets qui les concernent ? Nous nous sommes penchés sur la question...

Le Chaudron veut des grands projets et des emplois

C'est un quartier où les entreprises grouillent. Paradoxalement, les statisticiens y enregistrent le plus fort taux de chômage : environ 50%. Et plus de 60% des familles vivent de revenus sociaux. Bienvenue au Chaudron.

Les chiffres le montrent : le Chaudron abrite pratiquement 75% de familles aux petits revenus. Et ses nombreux jeunes n'ont pas d'espoir même si certains, à force de ténacité et de courage, ont fini par s'en sortir, gravir les échelons ou monter leurs petites entreprises. Yann Creteau fait partie de ceux-là... Il a créé depuis trois ans RNT (Réseaux Nouvelles Technologies). Il a mis en place les "chapiteaux multimédia" en proposant aux jeunes des ordinateurs. Une activité qui plaît aux marmailles. L'enfant du Chaudron s'en est sorti. Il était dans la rue en 1991 pour les émeutes "mais pas pour casser". C'est son père qui était alors directeur du CASE. "Il a mis en place le collectif du Chaudron pour rassembler les associations. Les émeutes, ça a été un choc". Des violences, révélatrices d'un malaise qui perdure... C'est dans les années 60 que démarre l'histore du quartier du Chaudron. Sur des terrains vagues, la SIDR se met à construire des immeubles pour loger les milliers de Réunionnais qui vivent dans des bidonvilles. Un changement radical de mode de vie pour ces familles. "Il y avait beaucoup de conflits de voisinage. Mes parents ont eu de la chance, ils étaient dans une petite case à terre", fait remarquer Monique Orphé, adjointe au maire, déléguée au Chaudron. Des familles ont des animaux, d'autres font encore la cuisine au feu de bois ou jettent tout par terre. "Quand j'ai créé l'association des locataires, on allait voir ces gens pour leur demander d'arrêter de salir", ajoute l'élue, enfant du Chaudron devenue enseignante.

SUR LE **MÊME SUJET**

Gérard Tierpied ou la terreur des rues devenue démineur de violence

La ZI du Chaudron, première zone industrielle dans le Nord

Un grand quartier sans grand projet

"Je reste dans ce quartier parce que je m'y sens très bien"

Téat la kour : "On a eu le droit à plein de leviers qui n'existent plus aujourd'hui"

Au Port : l'animation pour contrer la délinquance

Bras-Fusil peine à se débarrasser de sa mauvaise réputation

"On a envie d'évoluer"

Saint-Joseph à l'écart des émeutes

"LE CHAUDRON EST PLUTÔT BIEN ÉQUIPÉ"

Aujourd'hui, le quartier compte environ 15 000 habitants et… un certain nombre d'équipements (piscine, stade, aires de jeux). Son marché forain, organisé deux fois par semaine, attire beaucoup de visiteurs et de touristes. Un contrat de ville signé entre la mairie et l'Etat a également permis de financer des améliorations. "Le Chaudron est plutôt bien équipé par rapport à d'autres secteurs dionysiens", fait remarquer Monique Orphé. La vie associative et sportive est également riche. Une quarantaine d'associations actives est recensée aujourd'hui. Il y en avait 80 au milieu des années 90. Tout le monde connaît les exploits de l'AS Chaudron qui a brillé par sa présence en 1ère division pendant des années. Le Téat la kour est né dans ce quartier et est extrêmement actif (voir par ailleurs). En revanche, le problème de l'emploi reste intact. Depuis 1991, année des émeutes, la situation n'a pas beaucoup évolué. Certes, des chantiers d'insertion sont menés mais le Chaudron a été visiblement écarté des grands projets de la municipalité (voir encadré). Beaucoup de voix s'élèvent pour demander " des projets de développement qui durent et apportent de vrais emplois". Le nombre de contrats précaires et de bénéficiaires des minimums sociaux flambe dans le quartier. La zone industrielle, pourtant dynamique, n'a pas beaucoup de solutions d'avenir pour les sans-emploi. De nombreux jeunes quittent l'école à 15 ans, ne sont pas formés ou n'ont aucun diplôme. S'ajoutent à cela des logements surpeuplés. Le Chaudron compte bon nombre de familles monoparentales avec plus de trois enfants. Mais des jeunes qui manquent d'espoir, de repères. Pas facile de se motiver quand les parents ne travaillent pas. L'an dernier, beaucoup de chômeurs du quartier affirmaient que les émeutes pouvaient reprendre. L'avenir leur a donné raison… La mairie affirme qu'elle va mettre tout en œuvre pour remettre sur pied rapidement le cyberbase et l'ex-CASE

Juliane Ponin-Ballom

Annexe 23

FAITS-DIVERS

Paroles de casseurs

210 | Clicanoo.re | publié le 26 février 2012 | 06h26

Des jeunes de la cité Coture au Port, sans revenus et sans emploi, qui s'en remettent à la rue pour se faire entendre. (Photo V.B.)

Facebook Live MySpace Twitter Wikio +1 AA- AA+

Ce n'est pas la vie chère ou quelques centimes en moins sur le prix de l'essence qui les poussent à casser dans la rue, plutôt l'oisiveté et un sentiment d'abandon. Rencontre avec des jeunes Portois qui ont participé aux violences.

Trois coups de fil, quelques textos. En une heure, ils sont une quinzaine au rendez-vous, au cœur du quartier Ariste-Bolon. Nous sommes intronisés par Bernard Mahé, responsable de l'association Rassemblement populaire portois, et deux autres grands frères de la cité. Des jeunes sont là, torses nus, casquettes vissées, assis sur des motos. Profil général : 17-24 ans, en rupture avec le système scolaire, sans emploi. Certains d'entre eux n'ont pas beaucoup dormi. Ils en sont à leur quatrième nuit de "totochement"(1) avec les forces de l'ordre. Il nous faut quelques minutes pour gagner leur confiance, les assurer que l'article et la photo ne seront pas transmis aux autorités...

(1) D'affrontements contre les forces de l'ordre.

Bernard Mahé ouvre les échanges : "Ces jeunes ont répondu à l'appel des transporteurs mais leur combat n'est pas celui de l'essence ou de la vie chère. Quand tu es sans case ou sans travail, tu n'as rien à foutre que la boîte de conserve coûte un euro de plus. Ces jeunes-là sont des exclus de la société, ils n'ont plus que la rue pour se faire entendre". Les langues se délient. "Lé gars lé pu la avec nous. I vient rode à nous quand néna zélections, pour dit a nous viens voter. Après, si ou na point la famille y travaille la mairie, battu pou gagne un contrat",(2) témoigne Laurent. "Nous la point grand-chose pou viv', formation et travail na point. Lé gars lé découragé, zot i met l'effet et après i sa va casser".(3)

(2) Ils (les politiques) n'ont rien à faire de nous. Ils nous sollicitent en période d'élections afin de voter pour eux. Si tu n'as pas de la famille à la mairie, tu n'auras pas la possibilité d'accéder à un contrat aidé.

(3) Nous n'avons pas grand-chose pour vivre, ni formation, ni travail. Les jeunes sont découragés. C'est pour cela qu'ils se droguent et vont casser.

"Nou brûle tout, l'Etat va rembourser"

Un autre : "Pas la ek sa, nou brûle tout, l'Etat va rembourser".(4) Au fil des témoignages, le même sentiment d'abandon, la résignation d'un avenir bouché, la colère aveugle contre un système "pourri". C'est la mobilisation des forces de l'ordre devant la SRPP et l'appel à la manif générale lancé mardi par Caroupaye et Ratenon qui a chauffé l'esprit des jeunes du Port. Loin d'être glorifié, le leader de la FNTR est critiqué pour son égoïsme. "Li la fait son combat pou les transporteurs, et li laisse a nou à terre".(5) Après, comme le fait remarquer Bernard Mahé, "quand tout s'emballe, tout s'enflamme au Port".

(4) On n'en a rien à foutre. On va tout brûler, c'est l'État qui paye ».

(5) Il a manifesté pour les transporteurs. Puis il nous a laissé tomber. »

Un soir de débordement, puis deux, les élans irraisonnés de délinquance sont dopés par le phénomène de groupe. Echanges de SMS d'un quartier à l'autre, entre meneurs. Rien n'est vraiment préparé, certains s'arment, se munissent de galets, et finissent par se retrouver sur les grandes axes. On les interroge sur l'intérêt de la casse. Ces commerces saccagés, ces voitures brûlées, le préjudice pour l'emploi des camarades de la cité ? Leur réponse : pas de sentiment pour ceux qui nous ignorent.

"Les commerçants, zot i donne pas nous un euro pour les fêtes de quartiers, zot i méprise les jeunes qui rentrent dans les boutiques. Quand aux band chef d'entreprises de l'automobile, na point personne qui fait l'effort d'embaucher les gars du Port. A force reste à terre, nou na marre, c'est tout",(6) analyse un grand frère La plupart des jeunes rencontrés hier n'étaient pas au courant des mesures annoncées la veille par les élus et le préfet. Les huit centimes en moins à la pompe ? La ristourne sur 40 produits de première nécessité ? "Pas là ek sa. C'est le travail et le respect que nous veut".(7)

(6) Les commerçants, ils ne participent pas financièrement aux fêtes de quartiers, ils nous méprisent lorsqu'on entre dans leurs boutiques. Quant aux concessionnaires, ils ne font pas l'effort d'embaucher les jeunes du Port. On en a marre de ne pas être considéré, c'est tout.

(7) On n'en a rien à foutre. On veut du travail et qu'on nous respecte.

"On attend les 200 euros de Vergès"

Le militant Bernard Mahé liste les "vraies" revendications pour cette jeunesse en souffrance : "Plus de budget pour la formation, des contrats aidés pour les moins de 25 ans, un fond spécial pour favoriser l'accès au logement des chômeurs, la désignation d'adjoint à la jeunesse dans les mairies". Derrière le militant pointe l'opposant politique : "Ce sont des jeunes maires comme Thierry Robert ou Eric Fruteau qui faudraient au Port, pas un homme de 64 ans, totalement déconnecté du terrain". Chez les anciens, la défiance politique est marquée.

"Ici, cité Coture, la population la toujours vote 100% communiste. Kosa la apporte à nous ? Quel résultat en retour ?",(8) lâche Max, 49 ans. Ce père de famille rigole de la proposition de 200 euros pour les plus pauvres, pendant quatre mois, formulée par Paul Vergès et le PCR. "Zot la pas capab' donne 25 centimes sur l'essence, et i promet 200 euros pou tout' do moun. Arrête déconner ! Sa la démagogie, li prend à nou pou couillon".(9) Laurent, 20, ans, rebondit : "Ben, dis Vergès que nous attendent son 200 euros. Tant que nous verra pas la couleur, nous sera dans la rue".(10) Résignés peut-être, mais pas totalement dupes, ces révoltés que les apprentis sorciers de la manif' ont maladroitement réveillé...

(8) Ici à la Cité Coture, la population a toujours voté pour le Parti Communiste Réunionnais. Qu'est-ce que cela nous apporté ? »

(9) Ils ne sont pas capables de diminuer de 25 centimes le prix de l'essence et ils nous promettent 200 euros. Cessons de dire des bêtises. C'est de la démagogie. Ils nous prennent pour des idiots.

(10) Dites à Vergès que nous attendons ses 200 euros. Tant qu'on n'en verra pas la couleur, on descendra encore dans la rue.

Vincent Boyer

Annexe 24 : Zones les plus délinquantes selon la population des villes repères

Lors de notre première enquête partie « délinquance »[407], nous avons demandé à la population citadine des villes repères, quel était l'endroit « le plus dangereux[408] » de La Réunion. Avec cette question, nous avons voulu savoir un certain nombre de choses, tout d'abord savoir la ville de La Réunion présentant le plus de facteurs délinquance selon la population (cf. tab. A22).

Tab. A22 : Classement des villes les plus citées par la population

Villes réunionnaises	**Nombre d'individus ayant plébiscité la ville**	**%**
Saint-Denis	527	13,175
Le Port	718	17,95
Saint-Paul	406	10,15
Saint-Gilles-Les-Bains[409]	347	8,675
Saint-Leu	55	1,375
Saint-Louis	556	13.9
Saint-Pierre	508	12,7
Le Tampon	67	1.675
Saint-Joseph	13	0.325
Saint-Benoît	220	5,5
Saint-André	583	14,575

Source : Enquête auprès de la population

Sur nos 4 villes repères, trois d'entre elles comptabilisent plus de 10% des voix de la population interviewée (Saint-Denis 13.18%, Saint-Paul 10.15% et Saint-Pierre 12.7%). Seules Saint-Benoît et Saint-Gilles-Les-Bains ne dépassent pas cette barre et compte respectivement 5.85% et 8.68% des voix

Deuxièmement, toutes nos villes d'étude (Saint-Gilles-Les-Bains comprise) rassemblent la moitié des suffrages des sondés, soit 2008 personnes pour une part de 50.2%.

Troisièmement, la population interviewée ne considère pas la ville dans laquelle elle vit comme étant « la plus délinquante ». La plupart des autres villes de La Réunion présentent un caractère de délinquance plus élevé que la ville où un individu vit. Seuls 3.22% des questionnés pensent que la ville où ils habitent est « la moins sûre » de La Réunion.

[407] Cf. annexe 1
[408] Présentant le plus de critères de délinquance et faisant peur à l'interviewé.
[409] Ici nous considérons Saint-Gilles-Les-Bains comme étant une petite ville et non comme l'un des quartiers administratifs de Saint-Paul.

Pour près d'un quart des personnes, la ville « la plus délinquante » est celle voisine à la leur. Ainsi, pour Saint-Paul et Saint-Denis, il s'agit du Port, pour Saint-Pierre, c'est Saint-Louis et pour Saint-Benoît, Saint-André arrive en tête.

Les trois villes, qui terminent en tête de ce classement, ne font pas l'objet de notre étude. Il s'agit de la ville du Port[410] avec 17.95%, celle de Saint-André avec 14.575% et Saint-Louis 13.9%. Après enquête auprès de la population, ces villes arrivent en tête à cause de leur image violente, de leur réputation historique ou de l'actualité.

Le Port arrive en tête, car sa réputation est à la hauteur du pourcentage que nous avons comptabilisé. La Cité maritime, ville ouvrière, a toujours été connue comme une ville dont les habitants ont le sang chaud. Ainsi, chaque apparition de la ville dans la rubrique « faits divers » s'inscrit comme un évènement tout à fait banal aux yeux de la population. Saint-Louis a souffert de son actualité politique : les dernières élections municipales (2008) ont laissé un souvenir impérissable et les faits divers ont relaté de nombreux cas récents d'agressions. Alors qu'à Saint-André, les émeutes urbaines et les fréquentes bagarres entre gangs ethniques sont les causes de cette mauvaise image.

Néanmoins, nous tenons à préciser que si Le Port termine en tête de ce classement, cela ne veut pas dire que toute la ville soit « délinquante » et que le territoire portois doit être *no man's land*[411]. C'est la raison pour laquelle nous avons posé la question suivante : *« Dans quel quartier ou endroit plus précisément ? »*. À cette question, les quatre mille personnes ont répondu de la manière suivante, résumée dans ce tableau (cf. tab. A23).

[410] Ville qui a été notre terrain d'étude pour notre Master 2 recherche.
[411] Territoire inhabité.

Tab. A23 : Zones les plus dangereuses de La Réunion selon la population

Villes	Zones peu sures	Votes
Saint-Denis	Chaudron (cité cowboy)	207
	Vauban	52
	Commune Prima	112
	Rivière Saint-Denis	18
	Moufia (Les Arcades, près de l'Université)	80
	Les Camélias	58
Le Port	ZAC 1 et 2	372
	Titan	197
	Cité Côtur	84
	Rico Carpaye	65
Saint-Paul	Savannah	222
	Centre-ville	117
	Plateau-Caillou	62
Saint-Gilles-Les Bains	Centre-ville	124
	Les plages	223
Saint-Leu	Front de mer	55
Saint-Louis	Palissade	247
	Près de la mairie	186
	La Rivière Saint-Louis	63
	Plateau Goyaves	60
Saint-Pierre	Front de mer	72
	Ravine Blanche	33
	Terre Sainte	220
	Bois d'Olives	70
	Ravine des Cabris	113
Le Tampon	La Chatoire	67
Saint-Benoît	Bras Fusil	79
	Rive Droite (Butor, Beaulieu, Cité scolaire)	110
	Bras Canot	31
Saint-André	La Cressonnière	108
	Près de la gare routière	326
	Ravine Creuse	93
	Cambuston	56

Source : Enquête auprès de la population

Table des abréviations

BAC : Brigade Anti-Criminalité

CDPD : Cellule Départementale de Prévention de la Délinquance

DOM : Département d'Outre-mer

DVP : Délinquance de Voie Publique

EDD : Espace De Délinquance

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

IRT : Île de La Réunion Tourisme

JIR : Journal de l'Île de La Réunion

ODD : Observatoire Départementale de la Délinquance

ODR : Observatoire du Développement de La *Réunion*

PCS : Professions et Catégories Sociales

PLU : Plan Local d'Urbanisme

POS : Plan d'Occupation des Sols

SHLMR : Société d'Habitation à Loyer Modéré de La Réunion

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZUP : Zone à Urbanisation en Priorité

ZUS : Zone Urbaine Sensible

Table des cartes

Carte 1 : Les espaces de délinquance dionysiens…….p.121
Carte 2 : Les espaces de délinquance saint-pierrois…….p.122
Carte 3 : Les espaces de délinquance saint-paulois…….p.123
Carte 4 : Les espaces de délinquance bénédictins……p.124
Carte 5 : Utilisation de l'espace communal d'un Dionysien habitant au Moufia……p.133
Carte 6 : Non-utilisation de l'espace communale chez un Dionysien habitant à Montgaillard…….p.134
Carte 7 : Choix des 712 habitants de Saint-Denis souhaitant vivre ailleurs à cause de la délinquance……..p.149
Carte 8 : Choix des 661 habitants de Saint-Pierre souhaitant vivre ailleurs à cause de la délinquance……..p.150
Carte 9 : Choix des 628 habitants de Saint-Paul souhaitant vivre ailleurs à cause de la délinquance…….p.151
Carte 10 : Choix des 593 habitants de Saint-Benoît souhaitant vivre ailleurs à cause de la délinquance……..p.152
Carte 11 : Tache urbaine de Saint-Denis et les communes voisines selon l'étude de l'AGORAH en 2006……p.154
Carte 12 : Évolution possible de la tache urbaine de la région Nord selon les souhaits des individus interrogés…….p.154
Carte 13 : Tache urbaine de Saint-Pierre et ses alentours selon l'étude de l'AGORAH en 2006…….p.155
Carte 14 : Évolution possible de la tache urbaine de la région Sud selon les souhaits des individus interrogés……..p.155
Carte 15 : Tache urbaine de Saint-Paul et ses alentours selon l'étude de l'AGORAH en 2006……..p.156
Carte 16 : Évolution possible de la tache urbaine de la région Ouest selon les souhaits des individus interrogés……..p.156
Carte 17 : Tache urbaine de Saint-Benoît et ses alentours selon l'étude de l'AGORAH en 2006……..p.157
Carte 18 : Évolution possible de la tache urbaine de la région Est selon les souhaits des individus interrogés……..p.157

Carte 19 : Espaces utilisé et évité d'une Dionysienne habitant Saint-François……..p.167
Carte 20 : La Rocade dans l'espace communal dionysien……...p.182
Carte 21 : Représentation de la *kour* de La Rocade…….p.187
Carte 22: Saint-Denis et ses espaces périurbains concernés par l'enquête n°4……...p.194
Carte 23 : Saint-Pierre et ses espaces périurbains concernés par l'enquête n°4……..p.195
Carte 24 : Saint-Paul et ses espaces périurbains concernés par l'enquête n°4…….p.195
Carte 25 : Saint-Benoît et ses espaces périurbains concernés par l'enquête n°4…….p.196
Carte 26 : Localisation des sondés de Saint-Denis participant à la rurbanisation……...p.210
Carte 27 : Localisation des sondés de Saint-Pierre participant à la rurbanisation……...p.211
Carte 28 : Localisation des sondés de Saint-Paul participant à la rurbanisation……..p.212
Carte 29 : Localisation des sondés de Saint-Benoît participant à la rurbanisation……..p.214
Carte 30 : Localisation des sondés de Saint-Denis concernés par la *gentrification*…….p.218
Carte 31 : Localisation des sondés de Saint-Pierre concernés par la *gentrification*...…….p.219
Carte 32 : Localisation des sondés de Saint-Benoît concernés par la *gentrification*...……p.220
Carte 33 : Localisation des sondés de Saint-Denis concernés par les *gated communities*...p.223
Carte 34 : Localisation des sondés de Saint-Pierre concernés par les *gated communities*..p.224
Carte 35 : Localisation des sondés de Saint-Paul concernés par les *gated communities*….p.226
Carte 36 : Localisation des sondés de Saint-Benoît concernés par les *gated communities*.p.227
Carte 37 : Réactions et migrations de la population de Saint-Denis face à la délinquance.p230
Carte 38 : Réactions et migrations de la population de Saint-Pierre face à la délinquance.p.231
Carte 39 : Réactions et migrations de la population de Saint-Paul face à la délinquance...p.232
Carte 40 : Réactions et migrations de la population de Saint-Benoît face à la délinquance……..p.233
Carte 41 : Vue satellitaire sur les Hauts dionysiens…….p.241
Carte 42 : Localisation des quartiers ciblés en rapport avec la migration de la population en milieu rural……..p.243
Carte 43 : Évolution de la tache urbaine au dessus de 500 mètres d'altitude à Saint-Denis……p.247
Carte 44 : Étalement urbain dans les quartiers ciblés, entre 1997 et 2008…….p.248
Carte 45 : Localisation des quartiers ciblés concernant la migration de la population en milieu périurbain……p.250
Carte 46 : Évolution de la tache urbaine entre 200 mètres et 500 mètres d'altitude à Saint-Denis……p.254
Carte 47 : Localisation des quartiers participant à la *gentrification*……p.258

Carte 48 : Évolution de la tache urbaine en dessous des 200 mètres d'altitude à Saint-Denis……p.261
Carte 49 : Évolution spatiale et diachronique de la ville de Saint-Denis……p.266
Carte 50 : La ville « anti-délinquance » dionysienne……...p.299
Carte 51 : La ville « anti-délinquance » saint-pierroise……...p.300
Carte 52 : La ville « anti-délinquance » saint-pauloise……p.301
Carte 53 : La ville « anti-délinquance » bénédictine……p.302
Carte A1 : Utilisation de l'espace communal chez un Saint-Paulois habitant Plateau-Caillou……..p.404
Carte A2 : Utilisation de l'espace communal d'un Saint-Pierrois habitant Terre-Sainte…p.405
Carte A3 : Utilisation de l'espace communal chez un Bénédictin habitant à Bras Fusil…p.406
Carte A4 : Exemple d'espace évité par un Bénédictin résidant à Sainte-Anne……..p.407
Carte A5 : Exemple d'espace évité par un Saint-Pierrois résidant à Basse-Terre……..p.408
Carte A6 : Exemple d'espace évité par un Saint-Paulois résidant à Saint-Gilles-Les-Hauts……p.409
Carte A7 : Exemple d'espace utilisé et évité d'un Saint-Paulois habitant Saint-Gilles-Les-Hauts……p.413
Carte A8 : Espace utilisé et évité d'un Saint-Pierrois résidant à Monvert-Les-Hauts……p.415
Carte A9 : Espace utilisé et évité d'une Bénédictine résidant au Bourbier les Bas……p.417
Carte A10 : Exemple d'espace utilisé et évité d'un habitant de Bras-Panon résidant à la Rivière des Roches……p.419
Carte A11 : Exemple d'espace utilisé et évité d'un habitant de La Possession demeurant à Sainte-Thérése……p.420
Carte A12 : Exemple d'espace utilisé et évité d'un habitant du Tampon demeurant au 11e Kilomètre……p.421
Carte A13 : Lignes iso - région Est……p.423
Carte A14 : Lignes iso : région Nord……p.423
Carte A15 : Lignes iso - région Ouest……p.424
Carte A16 : Lignes iso - région Sud……p.424
Carte A17 : Occupation du sol – région Est……..p.425
Carte A18 : Occupation du sol – région Ouest……p.425
Carte A19 : Occupation du sol – région Nord……p.426
Carte A20 : Occupation du sol – région Sud……...p.426
Carte A21 : Surface bâtie – région Est……p.427

Carte A22 : Surface bâtie – région Nord……..p.427
Carte A23 : Surface bâtie – région Ouest……p.428
Carte A24 : Surface bâtie – région Sud……p.428
Carte A25 : PLU Saint-Benoît……p.429
Carte A26 : PLU Saint-Denis……..p.429
Carte A27 : POS Saint-Paul……p.430
Carte A28 : PLU Saint-Pierre……..p.430
Carte A.29 : L'urbanisation……p.431

Table des figures

Fig. 1 : Schéma de synthèse de notre étude : schéma théorique résumant la corrélation « identité/délinquance », base de notre étude……p.12
Fig. 2 : Théorie de l'identité sociale schématisée selon Henri Tajfel……p.25
Fig. 3 : Répartition spatiale moyenne des actes délictueux durant la période 1994 à 2001..p.69
Fig. 4 : Systémogenèse d'un espace de délinquance……p.101
Fig. 5 : Représentation de Saint-Denis par un habitant du Brûlé……p.137
Fig. 6 : Représentation de son espace vécu par un Saint-Paulois habitant à Plateau-Caillou…….p.138
Fig. 7 : Représentation de son espace vécu par un habitant de Saint-Denis……p.139
Fig. 8 : Représentation de son espace vécu par un habitant de Saint-Pierre……p.140
Fig. 9 : Représentation mentale de cette même Dionysienne habitant Saint-François……p.168
Fig. 10 : Exemple du comportement d'un individu touché par la déterritorialisation. Pour sa sécurité, il préfère utiliser les espaces où il se sent le plus en sécurité……p.169
Fig. 11 : Comparaison de la taille d'un espace de vie chez un individu ressentant l'insécurité entre le jour et la nuit……...p.175
Fig. 12 : Schéma des migrations de la population et de la délinquance……...p.191
Fig. 13 : Réactions des personnes entre les différentes options de migration selon leur ville d'origine……...p.235
Fig. 14 : Migrations des personnes vers leur zone préférentielle selon leur PCS……p.236
Fig. 15 : Nouveau type de ville : la ville « anti-délinquance »……p.286
Fig. 16 : Exemple de « quartier idéal » selon notre étude……p.318

Fig. A1 : Exemple de carte mentale d'un Saint-Pierrois résidant à La Ravine des Cabris..p.410
Fig. A2 : Représentation de son espace vécu par un Bénédictin habitant Bras Fusil……..p.411
Fig. A3 : Représentation de son espace vécu par un Dionysien habitant La Bretagne……p.412
Fig. A4 : Carte mentale de ce Saint-Paulois résidant à Saint-Gilles-Les-Hauts……..p.414
Fig. A5 : Carte mentale de ce même Saint-Pierrois habitant Monvert-Les-Hauts……...p.416
Fig. A6 : Carte mentale de cette même Bénédictine habitant au Bourbier-Les-Bas……p.418
Fig. A7 : Graphe fonctionnel du système urbain…….……p.422

Table des photographies

Photo 1 :Rond-point de la Rose des Vents……p.33
Photo 2 : Case à l'architecture créole…….p.34
Photo 3 : Lieu de mémoire au parc de la Trinité (Saint-Denis)…….p.51
Photo 4 : Statue aux Camélias……...p.51
Photos 5 : Marché forain de Saint-Paul……p.52
Photo 6 : Les hauteurs saint-pauloises……..p.52
Photo 7 : La Villa Valliamé……...p.53
Photo 8 : Immeuble d'affaires Abdul Cadjee……....p.54
Photo 9 : Bâtiment situé dans le quartier du Moufia recouvert de graffitis, produisant ainsi une friche urbaine…….…p.58
Photo 10 : Le *kartié* de la ZAC I au Port……..p.59
Photo 11 : Le groupe de RnB français du nom de Tragédie à New York représentant parfaitement l'adoption du style vestimentaire américain chez les jeunes……p.72
Photo 12 : Voiture tunnée selon un ton gris/bleu……...p.72
Photo 13 : Commune Prima (Saint-Denis) concernée par le programme de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI)…….p.113
Photo 14 : Au centre-ville de Saint-Pierre, rares sont les murs encore vierges de tags…..p.115
Photo 15 : Place où les jeunes d'un *kartié* de Vauban se retrouvent……...p.116
Photo 16 : Jeunes regroupés dans un des *kartiés* du Chaudron où se retrouve régulièrement une bande de délinquants…….p.118
Photo 17 : Voiture volée, abandonnée dans un des parkings du Moufia, puis incendiée par les auteurs du délit, afin de ne pas laisser de traces d'ADN……..p.119
Photo 18 : Local de la société de bus intra-urbain dionysienne situé au Mail du Chaudron……..p.120
Photo 19 : Un des locaux du Case du Chaudron, l'emblème du quartier après les émeutes de 1991……..p.120
Photo 20 : Seul point d'entrées et de sorties d'un groupe d'habitations situé dans le quartier de La Bretagne (Saint-Denis)……...……p.159
Photo 21 : Immeubles situés dans le quartier de Vauban (Saint-Denis)……..p.163
Photo 22 : Panneau d'entrée tagué d'un lotissement privé à Montgaillard (Saint-Denis)...p.164
Photo 23 : Les deux centres commerciaux chaudronnais dans leur environnement……p.171

Photo 24 : Lampadaire et panneau de signalisation non épargnés par les actes délictueux.p.179
Photo 25 : Voiture calcinée située au milieu d'un carrefour du Mail du Chaudron……p.180
Photo 26 : La Rocade dans son environnement, espace résidentiel situé aux abords de l'Université de La Réunion……..p.183
Photo 27 : Coiffure d'un des jeunes, il s'agit d'une multitude de signes tribaux tracés au rasoir…….p.185
Photo 28 : Résidence Pierre et Sable qui s'est vu dotée, depuis l'année 2009, d'un grillage faisant le tour du périmètre pour ainsi filtrer les entrées……..p.188
Photo 29 : Mur d'une habitation saint-pauloise située près d'une plage très fréquentée par des campings sauvages……...p.200
Photo 30 : Vue sur le quartier de Bois de Nèfles (Saint-Paul)…….p.213
Photo 31 : Culture d'ananas Victoria dans le quartier de Bois-de-Nèfles surplombant la ville dionysienne……..p.242
Photo 32 : Fondation d'une nouvelle demeure située à 700 mètres d'altitude dans le quartier du Brûlé……p.246
Photo 33 : Montage permettant de voir la transformation paysagère depuis le littoral dionysien. Ici l'exemple de la pente composée des quartiers de Bellepierre et du Brûlé…p.249
Photo 34 : Lotissement privé situé à 300 mètres d'altitude à Saint-François……..p.253
Photo 35 : Vue aérienne de Saint-Denis de 1984…….p.255
Photo 36 : Vue aérienne de Saint-Denis en 2010…….p.256
Photo 37 : Lotissement privé, Les Gamphriers, situé à 300 mètres d'altitude dans le quartier de la Bretagne**.**……..……p.257
Photo 38 : Vue sur la partie orientale du centre-ville depuis le quartier de La Trinité……p.262
Photo 39 : Vue sur les hauts du quartier de Sainte-Clotilde et les bas de Bois de Nèfles au second plan……...p.267
Photo 40 : Lotissement privé, Les Rosiers, situé dans le quartier de Saint-François……..p.291
Photo 41 : Vue du ciel, le Score Jumbo de Sainte-Marie avant son extension de 2010 (représentée par le cadre noir)……..p.295
Photo 42 : Urbanisation commencée depuis le Chaudron, ayant gravi les pentes du Moufia, mais stoppée par la coulée verte du quartier éponyme……p.311
Photo 43 : Une partie du territoire chaudronnais, avec au centre de l'image les zones aménagées servant de lieu de promenade le soir et de terrain de sport pour le collège la journée…….p.313
Photo 44 : Panneaux explicatifs de l'origine de certaines rues saint-pauloises……..p.315

Photo 45 : Gravure sur roche évoquant l'abolition de l'esclavage situé au parc de La Trinité à Saint-Denis et rappelant les tablettes de Moïse descendant du Mont Sinaï avec les 10 Commandements……..p.315
Photo 46 : Maison typique réunionnaise représentant la *kaz* créole et son architecture spécifique parfaitement symétrique (Villa du Département à Saint-Denis)……p.316
Photo 47 : Le lavoir du *kartié* de la Source rénové pour faire rappeler son glorieux passé (Saint-Denis)……p.316

Table des tableaux

Tab. 1 - Perception de l'identité par la population des quatre villes d'étude (%)……..p.44
Tab. 2 - Perception de l'identité par la population non originaire des quatre villes d'étude (%)……..p.46
Tab. 3 - Perception de l'identité par la population selon la classe d'âge (%)…….p46
Tab. 4 - Perception de l'identité par la population selon leur PCS (%)…….p.47
Tab. 5 : Évolution de la délinquance réunionnaise durant la période 1993/2011……..p.66
Tab. 6 : Répartition spatiale des faits constatés durant la période 1994/2001……...p.68
Tab. 7 : Évolution du chapitre « Infractions contre la réglementation » sur la période 1993/2004……..p.75
Tab. 8 : Évolution du chapitre « Infractions astucieuses contre les biens » sur la période 1993/2004……..p.76
Tab. 9 : Évolution du chapitre « Stupéfiants » sur la période 1993/2004……..p.77
Tab. 10 : Évolution du chapitre « Infractions contre la famille et l'enfant » sur la période 1993/2004……..p.78
Tab. 11 : Évolution du chapitre « Atteintes volontaires contre les personnes » sur la période 1993/2004……...p.79
Tab. 12 : Évolution du chapitre « Atteintes aux mœurs » durant la période 1993/2004…...p.80
Tab. 13 : Évolution du chapitre « Vols simples, aggravés ou qualifiés » durant la période 1993/2004……...p.81
Tab. 14 : Évolution des « Atteintes à la chose et la paix publiques » sur la période 1993/2004……...p.82
Tab. 15 : Données collectées par la CDPD durant les années 2005 et 2011 dans l'arrondissement de Saint-Denis……p.84
Tab. 16 : Données collectées par la CDPD durant les années 2005 et 2011 dans l'arrondissement de Saint-Paul……..p.84
Tab. 17 : Données collectées par la CDPD durant les années 2005 et 2011 dans l'arrondissement de Saint-Pierre……p.85
Tab. 18 : Données collectées par la CDPD durant les années 2005 et 2011 dans l'arrondissement de Saint-Benoît……..p.86
Tab. 19 : La part des quatre agglomérations urbaines dans la délinquance globale de La Réunion sur la période 1997-2004…….p.87

Tab. 20 : Perception de 100 Portois des différentes catégories de délinquance touchant le plus leur quotidien……p.88
Tab. 21 : La délinquance de voie publique durant la période 1995-2011……..p.90
Tab. 22: Répartition de la DVP dans les trois zones géographiques et comparaison avec la délinquance globale à La Réunion en 2000……...p.91
Tab. 23: Constitution de la délinquance de voie publique en 2004……...p.91
Tab. 24 : Composition de la DVP par paragraphe……p.92
Tab. 25 : Évolution de la DVP sur la période 1995-2011 à Saint-Denis ne touchant que 89% de la population……..p.93
Tab. 26 : Évolution de la DVP sur la période 1995-2011 à Saint-Pierre ne touchant que 72% de la population communale……..p.95
Tab. 27 : Évolution de la DVP sur la période 1995-2011 à Saint-Paul ne touchant que 11% de la population communale……...p.96
Tab. 28 : Évolution de la DVP sur la période 1995-2011 à Saint-Benoît ne touchant que 63% de la population communale……..p.97
Tab. 29 : Opinion sur la délinquance par quartier à Saint-Denis……p.105
Tab. 30 : Opinion sur la délinquance par quartier à Saint-Pierre……p.106
Tab. 31 : Opinion sur la délinquance par quartier à Saint-Benoît……....p.106
Tab. 32 : Opinion sur la délinquance par quartier à Saint-Paul……...p.107
Tab. 33 : Application des critères d'identification d'espaces de délinquance à Saint-Denis……p.108
Tab. 34 : Application des critères d'identification d'espaces de délinquance à Saint-Pierre……p.109
Tab. 35 : Application des critères d'identification d'espaces de délinquance à Saint-Paul……...p.110
Tab. 36 : Application des critères d'identification d'espaces de délinquance à Saint-Benoît……...p.111
Tab. 37 : Classement obtenu grâce aux totaux récoltés de l'opinion des agents de police..p.112
Tab. 38 : Rapport entre la délinquance et la population (en %)……...p.128
Tab. 39 : Perception du sentiment d'insécurité chez la population (en %)……..p.129
Tab. 40 : Causes de l'existence du sentiment d'insécurité chez la population……p.129
Tab. 41 : Informations concernant l'espace vécu des 500 sondés……...p.132
Tab. 42 : Quartiers non utilisés par la population à cause de leurs caractéristiques de délinquance……..p.134

Tab. 43 : Causes de la déterritorialisation chez la population (en %)……..p.142
Tab. 44 : Part des individus souhaitant déménager et raisons de ceux qui ne le veulent pas (en %)…….p.145
Tab. 45 : Choix des 51,75% individus souhaitant quitter leur ville pour la commune voisine……..p.146
Tab. 46 : Choix des 2069 personnes souhaitant déménager pour les communes limitrophes de leur ville……...p.147
Tab. 47 : Perception de la délinquance chez les individus résidant dans un lotissement privé…….p.160
Tab. 48 : Sondés utilisant le territoire de façon spécifique à cause de la délinquance……p.166
Tab. 49 : Lieu de résidence des clients des deux plus grands centres commerciaux dionysiens……p.172
Tab. 50 : Raisons expliquant le choix des clients des deux centres commerciaux (en %)..p.173
Tab. 51 : Raisons expliquant le choix des clients de Carrefour ne faisant pas leurs courses dans un centre d'approvisionnement plus proche de leur domicile……p.173
Tab. 52 : Différence de perception de la délinquance chez la population entre le jour et la nuit (en %)……...p.175
Tab. 53 : Part des individus qui restent chez eux à la nuit tombée et les raisons…….p.176
Tab. 54 : Perception des gérants de commerces face à la délinquance……p.178
Tab. 55 : Répartition des individus interrogés selon leur PCS……p.197
Tab. 56 : Perception de l'arrivée de la délinquance en milieu périurbain par la population……p.198
Tab. 57 : Perception des sondés sur la date à laquelle ils ont été victimes d'actes délictueux……p.199
Tab. 58 : Actes délictueux identifiés par les individus……....p.200
Tab. 59 : Zones rurales où se situent les sondés……..p.202
Tab. 60 : Répartition des individus sondés selon leur PCS…….p.203
Tab. 61 : Perception par les ruraux de la délinquance dans leur espace……..p.203
Tab. 62 : Faits constatés identifiés par les personnes……..p.204
Tab. 63 : Réaction des 1000 individus vivant en milieu périurbain vis-à-vis de la délinquance……..p.206
Tab .64 : Répartition par PCS des périurbains devenus rurbains à cause de la délinquance……..p.208
Tab. 65 : Facteurs explicatifs de la migration des périurbains vers la zone rurale……..p.215

Tab. 66 : Répartition par PCS des périurbains optant pour un retour en ville…….p.216
Tab. 67 : Facteurs explicatifs du retour en ville d'une partie des périurbains…….p.217
Tab. 68 : Facteurs explicatifs du choix des *gated communities* par les périurbains……p.222
Tab. 69 : Répartition par PCS des périurbains souhaitant rester en milieu périurbain et migrer vers un lotissement privé…….p.222
Tab. 70 : Répartition par PCS des périurbains restants sur place en milieu périurbain et investissant dans plus de moyens de sécurité……..p.229
Tab. 71 : Facteurs expliquant l'investissement dans plus de systèmes de sécurité pour une partie des périurbains……...p.229
Tab. 72 : Réaction de la population rurale face à la délinquance près d'elle……..p.234
Tab. 73 : Localisation géographique de la population et raisons des départs vers le rural dionysien…….p.244
Tab. 74 : La nouvelle demeure des migrants en milieu rural……...p.245
Tab. 75 : Localisation géographique des 97 personnes et raisons de leur emménagement dans des lotissements privés en milieu périurbain……...p.251
Tab. 76 : La nouvelle demeure des migrants dans un lotissement privé en milieu périurbain…….p.252
Tab. 77 : Localisation géographique des 124 personnes et raisons de leur migration en milieu urbain……...p.259
Tab. 78 : La nouvelle demeure des migrants en milieu urbain……....p.260
Tab. 79 : Évolution du bâti, par type et par nombre de constructions, au Moufia et à Bois de Nèfles de 1955 à 2010……..…p.268
Tab. 80 : Part des secteurs privé et public dans le parc résidentiel de Moufia et de BDN (en%)…….p.270
Tab. 81 : Comparaison de la demande de la population auprès des bailleurs réunionnais..p.272
Tab. 82 : Localisation des lotissements privés étudiés à Saint-Denis……..p.274
Tab. 83 : Répartition par PCS des locataires résidant dans divers groupes d'habitation de différents standings……..p.275
Tab. 84 : Localisation et pratiques spatiales des personnes utilisant le territoire de façon réfléchie…….p.281
Tab. 85 : Quartier, *kartié* ou endroit dans lesquels la population pratique une activité sans se soucier de la délinquance…….p.283
Tab. 86 : Avis des forces de l'ordre sur la délinquance existante sur les différents espaces…….p.284

Tab. 87 : Seconde partie de l'enquête n°7, lieu et type de résidence de la population……p.288
Tab. 88 : Avis des forces de l'ordre sur la délinquance existante dans les quartiers de Saint-François, La Plaine, La Ligne des Bambous……p.290
Tab. 89 : Avis des forces de l'ordre sur la délinquance touchant les centres commerciaux situés à la périphérie du Port, Saint-Denis, Saint-Pierre……..p.293
Tab. 90 : Application des critères d'identification d'espace de délinquance sur les grandes surfaces situées au sein des EDD identifiés par la population……p.294
Tab. 91 : Avis des forces de l'ordre sur la délinquance dans les espaces de loisirs……p.297
Tab. A1 : Résultats de l'enquête n°1……p.347
Tab. A2 : résultats détaillés de l'enquête n°2 à Saint-Denis……p.380
Tab. A3 : résultats détaillés de l'enquête n°2 à Saint-Pierre……p.382
Tab. A4 : résultats détaillés de l'enquête n°2 à Saint-Paul……..p.384
Tab. A5 : résultats détaillés de l'enquête n°2 à Saint-Benoît……...p.386
Tab. A6 : résultats détaillés de l'enquête n°3……...p.389
Tab. A7 : Résultats détaillés de l'enquête n°4……p.392
Tab. A8 : Répartition des périurbains par PCS et selon leur réaction face à la délinquance (en nombre de personnes)……..p.393
Tab. A9 : Réactions préférentielles face à la délinquance selon la ville repère (en nombre de personnes)……p.393
Tab. A10 : Raisons évoquées par les périurbains selon leur réaction préférentielle……p.394
Tab. A11 : Questions de l'enquête n°1 posées aux 1000 périurbains de l'enquête n°4…..p.395
Tab. A12 : Répartition par PCS de la population……....p.398
Tab. A13 : Avis et réaction des ruraux vis-à-vis de l'arrivée de la délinquance dans leur espace de vie……p.399
Tab. A14 : Répartition de la population par PCS……....p.401
Tab. A15 : Quartiers dans lesquels réside la population……..p.402
Tab. A16 : Les lieux dans lesquels la population fait ses courses et distrait……...p.403
Tab. A17 : Résultats de l'enquête chez Apavou……..p.443
Tab. A18 : Résultats de l'enquête chez Agence Austral Immobilier……...p.443
Tab. A19 : Résultats de l'enquête chez OFIM Immobilier……..p.444
Tab. A20 : Résultats de l'enquête chez la SHLMR……p.444
Tab. A21 : Résultats de l'enquête chez la SIDR……..p.445
Tab. A22 : Classement des villes les plus citées par la population……..p.453
Tab. A23 : Zones les plus dangereuses de La Réunion selon la population……p.455

Table des matières

Avant-propos……p.3
Sommaire……..……..p.5
Introduction…….....p.6

PREMIERE PARTIE : Les villes réunionnaises, des espaces en manque d'identité, touchés par la délinquance
Introduction de la Partie I……..…….p.14

CHAPITRE I : L'identité réunionnaise, une notion diversifiée à la fois dans sa définition et dans son contenu……....p.15

A) Identité et géographie……...p.15

1) L'identité, une notion difficile à cerner……p.15
   a) Essor de la notion, problème posé……..p.15
   b) Une notion polymorphe…….p.17
2) Lien entre identité et géographie : le territoire……p.30
   a) Le territoire : le socle qui lie identité et géographie…… p.30
   b) Le territoire porteur d'identités matérialisées…….. p.32

B) L'identité réunionnaise, quelle est-elle ?.....p.35

1) La Réunion, une île jeune avec une histoire très riche…….p.35
2) Quels sont les marqueurs de l'identité réunionnaise ?.....p.37
   a) Le métissage comme résultat de la colonisation européenne…….p.37
   b) La langue, ciment de l'identité réunionnaise et moyen de communication entre les différentes ethnies……. p.37
   c) Les rites, croyances, religions et légendes…….....p.39
   d) La musique, héritage des ancêtres esclaves……p.40
   e) L'art culinaire, rencontre entre les différentes cultures du bassin india-océanique…….……p.41
   f) Les grands traits de l'identité réunionnaise……...p.42
3) L'identité, une notion floue pour la population…….p.43

C) Les villes, miroirs de l'identité locale……..p.48

1) L'identité des onze villes réunionnaises……...p.48

a) L'identité véhiculée par les pouvoirs publics…….p.48

b) L'identité matérialisée sur le territoire……...p.50

2) L'architecture, reflet de l'identité, tend à se moderniser……..p.53

3) L'identité abordée dans notre étude……...p.55

D) Relations entre identité et délinquance……p.57

1) La délinquance, une forme d'identité……...p.57

2) La production d'espaces de délinquance…….p.58

Synthèse du CHAPITRE I.…….p.60

CHAPITRE II : La délinquance, un phénomène de société qui se matérialise dans les villes réunionnaises……p.61

A) La délinquance, un phénomène géographique…….p.61

1) Délinquance et société : une société de plus en plus jeune aux comportements de plus en plus délictueux…….p.61

2) Délinquance et économie : augmentation de l'activité informelle et migration des activités formelles……..p.63

3) Délinquance et territoire : une reconstruction spatiale modifiée par la délinquance……p.64

B) Un phénomène évolutif néfaste aux villes…….p.65

1) Évolution de la délinquance à La Réunion…….p.65

2) Les causes de la délinquance……..p.69

a) Les causes endogènes : la condition socio-économique précaire de la population……...p.69

b) Les causes exogènes : l'américanisation de la société réunionnaise……..p.71

c) Disparition d'une certaine forme d'identité : la *kaz* créole……p.73

3) L'observation institutionnelle de la délinquance……..p.74

a) La délinquance recensée par l'Observatoire Départementale de la Délinquance p.74

b) La délinquance recensée par la Cellule Départementale de Prévention de la Délinquance……p.83

4) La délinquance que nous étudions……p.86
a) Explication du choix de l'étude……..p.86
b) Répartition spatiale et constitution de la délinquance de voie publique……p.91

C) La délinquance de voie publique dans les quatre villes étudiées...p.92
1) Saint-Denis……p.93
2) Saint-Pierre …….....p.94
3) Saint-Paul……p.96
4) Saint-Benoît……p.97
Synthèse du CHAPITRE II……p.98

Conclusion de la Première Partie…….…..p.99

DEUXIÈME PARTIE : Le couple identité/délinquance dans la production spatiale urbaine : entre l'invisible et le visible……p.100
Introduction de la Partie II……...p.100

CHAPITRE I : Les espaces de délinquance dans les villes repères……p.100
A) Qu'est-ce qu'un espace de délinquance ?.....p.100

B) Les types d'espaces de délinquance……...p.105

1) Les territoires de la peur identifiés par la population……p.105
2) Identification des EDD……...……...p.107

C) Analyse des types d'espaces de délinquance……p.112
1) Espace de délinquance « de réputation »……..……p.112

2) Espace de délinquance « axé sur le vol des biens personnels et de produits de consommation »……..……..p.114

3) Espace de délinquance « normal »……...……..p.115

4) Espace de délinquance « de la peur »……..……..p.117

Synthèse du CHAPITRE I……..p.125

Chapitre II : Les conséquences invisibles et visibles de la délinquance sur l'espace……p.126

A) La dimension invisible : vers la déterritorialisation……..p.126

1) Le sentiment d'insécurité, facteur explicatif de la déterritorialisation……p.128

2) Utilisation et perception spatiales : baromètre du sentiment d'insécurité……p.130
   a) Espaces utilisés et évités à cause de la délinquance……p.130
   b) Espaces perçus ou représentés face à la délinquance……...p.136
   c) Conclusion de la sous partie : comparaison entre espaces vécu et perçu sous l'influence de la délinquance……p.141

3) La déterritorialisation, un phénomène géographique et de délinquance……p.142

B) Les impacts directement perceptibles……p.143
1) Fuite de la population de l'espace urbain……...p.143
   a) Migration vers les zones périurbaines……p.144
   b) Repli de la population vers les lotissements privés……....p.158
2) Modification des modes de vie ……...……...p.166
   a) De la déterritorialisation à une utilisation plus sécuritaire du territoire…….p.166
   b) La délinquance de nuit : comportement de la population urbaine……p.174
3) Les activités économiques perturbées par les actes délictueux……p.176
4) Destruction du mobilier urbain : infractions contre la chose et la paix publiques……p.178
5) Le territoire de la *kour* selon les délinquants……..p.180

Synthèse du CHAPITRE II……p.188

Conclusion DEUXIEME PARTIE……..p.189

TROISIEME PARTIE : Des espaces de délinquance qui alimentent le couple « identité/délinquance »…….p.190

Introduction de la Partie III……p.190

Chapitre I : Délinquance et mécanismes migratoires……p.193

A) La délinquance, un phénomène de société qui gagne les zones périurbaines et rurales……...p.193

1) Migration de la délinquance vers le milieu périurbain……p.193
a) Un phénomène de société récemment ressenti par les périurbains……..p.196
b) Les caractéristiques de la délinquance périurbaine……..p.199

2) Migration de la délinquance vers le rurbain……p.202
a) Un phénomène de société ressenti par les ruraux……p.202
b) Les caractéristiques de la délinquance rurale……...p.204

B) La délinquance accompagne les mobilités socio-spatiales…….p.205

1) Migration de la population vers le rural : rurbanisation……...p.207
2) Retour de la classe aisée vers le milieu urbain : la *gentrification*……..p.216
3) Migration de la population vers les lotissements privés……..p.221
4) La population qui reste sur place……...p.228
5) Réactions et migrations de la population des villes repères……p.230
6) Réaction de la population rurale face à l'éventualité de l'arrivée de la délinquance……p.234

Synthèse du CHAPITRE I……...p.235

Chapitre II : Les transformations paysagères générées par les migrations dues à la délinquance……..p.238

A) La rurbanisation, facteur de transformation paysagère des hauts de Saint-Denis…….....p.240

1) Des hauts encore ruraux……..p.240
2) La population migre vers les hauteurs de Saint-Denis……p.243
3) Changement du paysage des hauteurs de Saint-Denis : la population ne craint pas de résider à des altitudes élevées……p.246

B) Cloisonnement en lotissement privé : densification du milieu périurbain……p.249

1) Une population à la recherche de sécurité……...p.249
2) Un paysage périurbain qui se densifie et se ghettoïse……..p.253

C) Le centre-ville dionysien se densifie et les constructions se « verticalisent »……p.257

1) Retour de la classe aisée dans les lotissements et résidences nouvellement construits……...p.257

2) Un paysage plus dense composé d'immeubles……p.261

Synthèse du Chapitre II……p.263

Chapitre III : L'intervention des pouvoirs publics dans la gestion des espaces urbains touchés par la délinquance…….p.265

A) Observation de l'intervention des pouvoirs publics dans l'analyse spatiale et diachronique de deux quartiers dionysiens : Le Moufia et Bois de Nèfles……p.266

1) Deux quartiers géographiquement proches, mais structurellement différents……p.266

2) Deux quartiers, deux paysages urbains distincts issus de différents types de constructions……p.267

B) Intervention des promoteurs privés dans le processus de ghettoïsation des groupes d'habitations privés en milieux urbain et périurbain……..p.271

1) Une réelle demande de la population aux promoteurs……...p.271

2) La « résidentialisation » des groupes d'habitations et un nouveau type de ghettoïsation……p.273

Synthèse du Chapitre III……..p.276

CHAPITRE IV : Les migrations socio-spatiales générées par la dynamique de la délinquance, productrices d'espace : vers un nouveau type de ville……..p.279

A) Vers un nouveau type de ville : la ville « anti-délinquance »……p.279

1) Élaboration de l'hypothèse de l'existence de la ville « anti-délinquance »……..p.279

2) Les espaces les moins craints par la population……p.281

B) La ville « anti-délinquance » réunionnaise……p.285
1) Les composantes de la ville « anti-délinquance »……p.287
a) Une population retranchée derrière des barrières métalliques et des murs en moellon.p.287
b) Les centres commerciaux à la périphérie sont préférés par la population……p.292
c) La population passe son temps libre à l'écart des centres-villes……p.296
2) La ville idéale réunionnaise……p.298
a) Où se situe-t-elle ?.....p.298
b) La ville « anti-délinquance », une ville nouvelle ?.....p.303
Synthèse du Chapitre IV……..p.305
Conclusion de la Partie III……...p.306
Conclusion générale……...p.308
Bibliographie……p.321
Table des annexes……...p.335
Table des abréviations……..p.456
Table des cartes……...p.457
Table des figures……p.461
Table des photographies…….....p.462
Table des tableaux……..p.465
Table des matières……..p.470

Résumé :

Étudier la délinquance en géographie c'est analyser l'ensemble des crimes et délits sur une période donnée et un espace précis. Dans la conscience populaire, le phénomène s'apparente aux divers actes de violence diffusés par les médias tels que : graffitis, destruction du mobilier urbain, vols, agressions… sans autre conséquence que la perte d'un bien ou des coups et blessures. Or, la délinquance n'est pas qu'un simple phénomène social que les forces de l'ordre comptabilisent sous des statistiques, c'est aussi un facteur de production urbaine. Cette étude met en exergue ses différentes conséquences, visibles et invisibles sur l'espace urbain : transformation du territoire, apparition de nouveaux, bouleversement de la perception et de l'utilisation de l'espace chez la population. Elle s'interroge aussi sur les réalités d'une ville sans délinquance.

Mots-clés : identité, délinquance, villes, La Réunion, espace de délinquance, déterritorialisation, ghettoïsation sociale, périurbanisation, *gentrification*, rurbanisation.

Abstract :

Studying Crime in geography is analysing petty crimes and offences as a whole, on a given period and a given space. In people's consciousness, this phenomenon is similar to various violent events broadcast on medias like street fittigs destruction, thefts, aggressions. These violent acts have most of the time, no other consequences than the loss of things or grievous bodily harms. Now, Crime can not be reduced to a simple urban phenomenon that will be listed by the police as statistics, it is also a urban production factor. This study underlines its different consequences, visible and invisible on urban space : transformation of the territory, appearance of new ones, disruption of people's spatial awareness and how they use it accordingly. We also wondered about the realities of a city without criminality.

Keywords : Identity, Crime, city, Reunion island, Deterritorialization, social ghettoisation, Periurbanisation, Gentrification, urbanizing.

Laboratoire : Centre de Recherches et d'Etudes en Géographie de l'Université de La Réunion (CREGUR), faculté des Lettres et des Sciences Humaines : 15 av. René Cassin B.P. 7151 – 97715 Saint-Denis Messagerie Cedex 09.